ARTEFACTUEL

Surveillance archéologique

Forages et tranchées de carctérisation géotechnique

Monastère du Bon-Pasteur

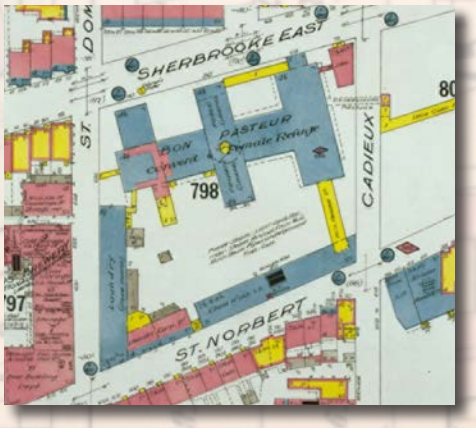





Mars 2025

Crédits Carbone Éducatifs ATTESTÉS

Page couverture :

Extrait du plan Atlas of the city and island of Montreal (...), 1879, BAnQ_174244_026 ;
Extrait du plan Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada, volume III, 1915, Chas. E. Goad Co., Montréal, p. 30.
Forage dans la sous-opération 1B (24TE01). Vue vers le nord, Artefactuel, MBP-2024-N2-10.
Contenu d'une cuiller de forage. Artefactuel, MBP-2024-N1-47.

Surveillance archéologique
Forages et tranchées de caractérisation géotechnique
Monastère du Bon-Pasteur

Mars 2025

Rapport préparé par :

Artefactuel
40, rue Sainte-Catherine,
Beauharnois (Québec) J6N 2P9

info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca

Rapport présenté à :

Madame Cécilia Adamovicz, chargée de projet
Atelier habitation Montréal
55, avenue du Mont-Royal Ouest, bureau 300,
Montréal, Québec, H2T 2S6

c.adamovicz@ahmtl.org
www.atelierhabitationmontreal.org

et

Coopérative Sourire à la Vie – 100 rue Sherbrooke Est
Maison Aurélie Cadotte – 56, rue Sherbrooke Est
Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) – 100, rue Sherbrooke

---

Numéro de permis de recherche archéologique :

24-ARTE-29

Résumé

Le Monastère du Bon-Pasteur est un édifice patrimonial construit à partir de 1846, inscrit au RPCQ, qui a été la proie des flammes en 2023. Dans le cadre du projet de reconstruction, Artefactuel a été mandaté pour la surveillance de deux forages et de quatre tranchées de caractérisation géotechnique qui ont été effectuées préalablement aux travaux. L'intervention a été effectuée les 9, 11 et 12 décembre 2024. L'aire d'intervention, située dans le quadrilatère compris entre les rues Sherbrooke à l'ouest, Saint-Norbert à l'est, Saint-Dominique au sud et De Bullion au nord, correspond au terrain initial occupé par le monastère et ses anciennes dépendances.

Cette intervention fait suite à une étude de potentiel présentée en octobre 2024 (voir annexe B) qui évaluait qu'un potentiel historique élevé est présent sur l'ensemble du terrain, à l'exception de certaines zones perturbées par des aménagements modernes. Un potentiel paléohistorique a également été identifié dans quatre zones, mais celui-ci était considéré modéré à faible, selon les secteurs, en raison des perturbations relatives à l'occupation historique du secteur.

Les résultats de l'examen des carottes de forage révèlent d'une part que le terrain a été en partie remblayé afin de niveller la surface et atténuer la rupture de pente, laquelle correspond à la terrasse de 40 m, aussi appelée terrasse Sherbrooke.

D'autre part, les tranchées exploratoires montrent que les couches archéologiques présumées ont été détruites par l'aménagement récent du drain français le long des fondations, et ce, tant à l'avant qu'à l'arrière du bâtiment. Il est présumé qu'un drain français a été aménagé sur tout le pourtour du bâtiment et par conséquent, une zone de 1,20 m en périphérie du bâtiment doit être exclue des zones de potentiel historique et paléohistorique initialement identifiées.

De plus, les excavations ont permis de constater que le mode de construction des fondations diffère selon les différentes phases de construction de l'édifice. À l'exception du mur de l'aile nord où cette donnée n'a pas pu être observée, toutes les fondations possèdent un empattement. Par contre, la profondeur des empattements et de la base des fondations diffère. Il semble que plus la construction est ancienne, moins la fondation a été enfouie profondément.

Quelques artefacts ont été prélevés dans les couches de remblais provenant des tranchées exploratoires. Puisque ces remblais ont été mis en place lors de l'aménagement du drain français et d'un massif électrique, les artefacts qui y ont été récoltés ne proviennent pas de contextes archéologiques et ont donc été élagués.

À la suite de la surveillance, le potentiel archéologique identifié dans l'étude de potentiel préalable demeure, mais il a été modulé à la baisse par endroits et exclu en périphérie immédiate du bâtiment.

Équipe de réalisation

Atelier habitation Montréal

Cécilia Adamovicz, chargée de projet

Xavier Sylvain, chargé de projet

Groupe SCP Environnement

Abdelkader Boucetta, ingénieur coordonnateur

Forage Pascal Belley

Bergeron Bulldozer

Artefactuel

Gina Vincelli	Chargée de projet, membre-propriétaire
Violette Vidal	Chargée de projet, intervention sur le terrain, rédaction du rapport et édition

Archéo-CAD

Cartographie et infographie	Marie Fournier

Table des matières

Résumé ..... b
Équipe de réalisation c

1. Introduction 1
1.1 Mandat 1
1.2 Méthodologie 4
1.2.1 Méthodes de terrain 4
Forages 4
Tranchées exploratoires 5
1.2.2 Méthodes post-terrain 6
1.3 Description de l'aire d'intervention 6

2 État de la recherche archéologique 7
2.1 Sites archéologiques connus 7
2.2 Zones d'information archéologique 7
2.3 Éléments patrimoniaux 7

3. Cadre environnemental 14
3.1 Paléoenvironnement 15
3.1.1 Déglaciation et habitabilité du territoire 15
3.1.2 Géomorphologie 17
3.1.3 Hydrographie 17

4. Rappel historique et potentiel archéologique 20
4.1 Occupation autochtone paléohistorique 20
4.1.2 L'Archaïque 21
4.1.3 Le Sylvicole 22
4.1.4 Période historique ancienne ou période de Contact 23
4.1.5 Le mont Royal 24
4.2. Occupation eurocanadienne 25
4.2.1 Le XVIIIe siècle 25
4.2.2 Le XIXe siècle 26
4.2.3 La fin du XIXe siècle, le XXe et le XXIe siècle 32

5. Le potentiel archéologique 36
5.1 Les aménagements modernes susceptibles d'avoir perturbé les ressources archéologiques 36
5.2 Le potentiel archéologique paléohistorique 38
5.3 Le potentiel archéologique historique 39

6. Résultats de l'intervention 48
6.1 Forages géotechniques – sous-opérations 1A et 1B 48
6.2 Tranchées exploratoires – sous-opérations 2A, 2B, 2C et 2D 52
Sous-opération 2A 52
Sous-opération 2B 53
Sous-opération 2C 55
Sous-opération 2D 56
6.3 Résumé des résultats 58

7. Conclusion et recommandations 60

8. Médiagraphie 62

9. Annexes
Annexe A : Catalogue des photographies
Annexe B : Étude de potentiel archéologique, Monastère du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke Est, Montréal

Liste des figures

Figure 1.1 : Localisation générale de l'aire d'intervention. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 2

Figure 1.2 : Aire d'intervention et localisation des forages et des tranchées de caractérisation géotechnique. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. ... 3

Figure 1.3 : Exemple de contenu d'une cuiller de forage de 4,5 cm de diamètre. MBP-2024-N1-50. 5

Figure 1.4 : Rétrocaveuse utilisée pour l'excavation des tranchées exploratoires 2A à 2D. MBP-2024-N3-18. 5

Figure 2.1 : Sites archéologiques et ZIA dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'intervention. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 8

Figure 2.2 : Éléments patrimoniaux dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'intervention. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 13

Figure 3.1 : Image LiDar du secteur de l'intervention montrant la colline du mont Royal (à gauche) et la terrasse de la rue Sherbrooke descendant en direction du fleuve. Tirée de la carte interactive du SIGÉOM. Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr. 14

Figure 3.2 : Illustration de la déglaciation du territoire et de l'exondation des terres. Tiré de Richard et Girard, 2018, modifié par Archéo-CAD. 15

Figure 3.3 : Évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à *Lampsilis* et du Proto-Saint-Laurent dans le secteur nord du lac Saint-Pierre (Lamarche, 2005). 16

Figure 3.4 : Tracé des anciens cours d'eau du secteur de l'aire d'intervention sur une carte topographique. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 18

Figure 3.5 : À quelques rues au nord-est de l'aire d'intervention, un marais est identifié au pied du talus de la rue Ontario. *Plan d'une lisière de terrain appartenant à C. S. Cherrier quartier St. Louis*, 1859, BAnQ, CA601,S53,SS1,P395. 19

Figure 4.1 : Localisation approximative de l'aire d'intervention sur la carte de Montréal de 1717. *Plan de la ville de Montreal en Canada, Nouvelle France dans L'Amerique Septentrionale*, Chaussegros de Léry, 1717. BAnQ, P395,S1,P1. 26

Figure 4.2 : Extrait du *Plan de la ville et cité de Montréal avec les projets d'accroissement...*, Louis Charland,1801, copie de Hôtel de Ville de Montréal, 1919. BAnQ, 2663987. 27

Figure 4.3 : Extrait du plan *Map of the city and suburbs of Montreal(...)*, John Adams, 1825. BAnQ 5245760. 27

Figure 4.4 : Extrait du plan *Map of the city of Montreal exhibiting public property, manufactories, the limits of the city (...)*, André Jobin, 1834. BAnQ, 65552. 28

Figure 4.5 : Extrait du plan *Topographical and Pictorial Map of the City of Montral*, James Cane, 1846. BAnQ, 65552. 28

Figure 4.6 : Extrait du plan *Map of the City of Montral*, Hew Ramsay (Firme), 1852. BAnQ, 65540..... 29

Figure 4.7 : Photographie du monastère en 1980 accompagnant un article paru dans La Presse, BAnQ, P833S4D1369_0002_2. 30

Figure 4.8 : Extrait du plan *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1871, Plan XI, Sheet 3.*..... 31

Figure 4.9 : Extrait du plan *Map of the City of Montreal and Vicinity*, Anonyme (Québec Province), 187X. BAnQ 5084782..... 31

Figure 4.10 : Extrait du plan *Atlas of the city and island of Montreal (...)*, 1879. BAnQ 174244_026..... 33

Figure 4.11 : Extrait du plan *Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners*, C. E. Goad, 1890. BAnQ, 174398..... 33

Figure 4.12 : Extrait du plan Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference, A.R. Pinsoneault, 1907. BAnQ, 174922. 33

Figure 4.13 : Plan d'assurance incendie de 1915. *Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada*, volume III, Chas. E. Goad Co., Montréal, p. 30. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246714?docref=H9PQVlTeVeyzaw-YfmU3AQ 34

Figure 4.14 : Plan d'assurance incendie de 1926. *Insurance plan of the city of Montreal, Quebec, Canada*, volume III, Underwriters' Survey Bureau, Toronto, p. 28. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244213?docref=qKVkSaWRXr4wbTfr8W7KJQ..... 34

Figure 4.15 : Plan d'assurance incendie de 1939. *Insurance plan of the city of Montreal*, volume III, Underwriters' Survey Bureau, Toronto, p. 28. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246837?docref=weDka_bsYffvKYdK7yYTKQ..... 35

Figure 4.16 : Plan d'assurance incendie de 1954. *Insurance plan of the city of Montreal*, volume 3, Underwriters' Survey Bureau, Toronto, p. 29. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244195?docref=4isflfO4i4Dh4qDFGOL49g..... 35

Figure 5.1 : Photo de 1987 montrant le stationnement plus bas que la zone gazonnée vers le nord-est, indiquant une possible excavation importante dans le secteur du stationnement. La Presse, 1987, BAnQ, P833S5D1987-0130_008. 36

Figure 5.2 : Photo de 1987 montrant l'absence des anciennes dépendances et l'ajout de murets en béton. La Presse, 1987, BAnQ, P833S5D1987-0231_003. .. 37

Figure 5.3 : Photo de 1987 montrant les aménagements modernes dans la portion nord de la cour intérieure. La Presse, 1987, BAnQ, P833S5D1987-0231_001..... 37

Figure 5.4 : Superposition de l'aire d'intervention sur un plan de 1825. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 41

Figure 5.5 : Superposition de l'aire d'intervention sur un plan de 1834. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 42

Figure 5.6 : Superposition de l'aire d'intervention sur un plan de 1871. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 43

Figure 5.7 : Superposition de l'aire d'intervention sur un plan de 1872. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 44

Figure 5.8 : Superposition de l'aire d'intervention sur un plan de 1890. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 45

Figure 5.9 : Superposition de l'aire d'intervention sur un plan de 1954 Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 46

Figure 5.10 : Localisation des zones de potentiel archéologique. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 47

Figure 6.1 : Emplacement de la sous-opération 1A (24TE02). Vue vers le nord, MBP-2024-N1-36. 48

Figure 6.2 : Emplacement de la sous-opération 1A (24TE02) et aperçu de la rupture de pente du talus. Vue vers le sud-ouest, MBP-2024-N1-13. 48

Figure 6.3 : Emplacement de la sous-opération 1B (24TE01). Vue vers le nord, MBP-2024-N2-10. 48

Figure 6.4 : Croquis stratigraphiques des relevés de forages, sous-opérations 1A et 1B. Infographie : Archéo-CAD. 49

Figure 6.5 : Contenu de la troisième cuiller de forage, extrait à 175-183 cm sous la surface. MBP-2024-N1-47. 51

Figure 6.6 : Aperçu des aménagements modernes dans la cour avant en septembre 2024. Vue vers l'est, MBP-2024-N4-01. 51

Figure 6.7 : Mise au jour d'un massif électrique dans la sous-opération 2A. Vue vers l'est. MBP-2024-N3-08. 52

Figure 6.8 : Mise au jour d'un massif électrique dans la sous-opération 2A. Vue vers l'ouest. MBP-2024-N3-11. 52

Figure 6.9 : Mur de fondation de l'aile nord exposé dans la sous-opération 2A. Vue vers le nord. MBP-2024-N3-17. 53

Figure 6.10 : Succession de remblais (2B1, 2B2, 2B3) dans la sous-opération 2B. Vue vers l'est. MBP-2024-N3-24. 53

Figure 6.11 : Mur de fondation de l'aile sud exposé dans la sous-opération 2B. Vue vers le sud. MBP-2024-N3-53. 54

Figure 6.12 : Empattement du mur de fondation de l'aile sud exposé dans la sous-opération 2B. Vue en plan. MBP-2024-N3-53. 54

Figure 6.13 : Excavation de la sous-opération 2C en cours. Vue vers le nord. MBP-2024-N3-26. 55

Figure 6.14 : Empattements dégagés sur le parement sud du mur de la chapelle. Vue vers le nord. MBP-2024-N3-29. 55

Figure 6.15 : Base du mur de fondation de la chapelle visibles en paroi nord de la sous-opération 2C. Vue vers le nord MBP-2024-N3-32. 55

Figure 6.16 : Excavation de la sous-opération 2D en cours. Vue vers le nord. MBP-2024-N3-40. 57

Figure 6.17 : Excavation de la sous-opération 2D en cours. Vue vers l'ouest. MBP-2024-N3-47. 57

Figure 6.18 : Phases de construction du monastère du Bon-Pasteur. Cartographie et infographie : Archéo-CAD 59

Liste des tableaux

Tableau 2.1 : Sites archéologiques inscrit à l'ISAQ recensés dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'intervention. 9

Tableau 2.2 : Zones d'information archéologique situées dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'intervention. 11

Tableau 2.3 : Éléments patrimoniaux classés compris dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'intervention. 12

Tableau 4.1 : Séquence chronologique des grandes périodes de la paléohistoire dans le Québec méridional. 20

Tableau 6.1 : Description des couches stratigraphiques relevés dans les forages 1A et 1B. 50

Tableau 6.2 : Description des couches stratigraphiques relevées dans la sous-opération 2A 52

Tableau 6.3 : Description des couches stratigraphiques relevées dans la sous-opération 2B 54

Tableau 6.4 : Description des couches stratigraphiques relevées dans la sous-opération 2C 56

Tableau 6.5 : Description des couches stratigraphiques relevées dans la sous-opération 2D 57

Tableau 6.6 : Tableau résumé des caractéristiques des murs de fondations dans chaque sous-opération. 58

1. Introduction

1.1 Mandat

Dans le cadre du projet de reconstruction du Monastère du Bon-Pasteur à Montréal, Artefactuel a été mandaté pour la surveillance des forages et des tranchées de caractérisation géotechnique qui ont été effectuées préalablement aux travaux (figures 1.1 et 1.2). À la suite d'un incendie survenu en 2023, des travaux de sauvegarde et de préservation, coordonnés par la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), ont été réalisés sur les trois entités touchées par l'incendie :

La Coopérative d'habitation Sourire à la Vie – 104, Sherbrooke Est ;
L'OBNL de la Maison Aurélie-Cadotte – 56, Sherbrooke Est ;
La Chapelle du Monastère Bon-Pasteur – 100, Sherbrooke Est.

Possédant un statut de classement au MCC (Registre du patrimoine du Québec, RPCQ), le Monastère du Bon-Pasteur bénéficie d'une aire de protection patrimoniale s'appliquant tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment. Puisque le projet de reconstruction pourrait impliquer des travaux d'excavation (réfection des fondations et autres aménagements possibles), le ministère de la Culture et des Communications (MCC), partenaire dans le projet, a recommandé une étude de potentiel archéologique préalable, laquelle a été réalisée en 2024 (Artefactuel, 2024) en amont de la phase de reconstruction. Cette étude a déterminé qu'il y avait un potentiel historique élevé sur l'ensemble du terrain accueillant le monastère. De plus, il existe un potentiel paléohistorique modéré à faible selon les secteurs (voir étude de potentiel en annexe B).

Afin de préserver les ressources archéologiques présumées et de préciser le potentiel archéologique résiduel sur le terrain, les forages et les tranchées de carctérisation géotechnique qui ont été réalisés en amont des travaux de reconstruction ont été soumis à la surveillance archéologique.



Figure 1.1 : Localisation générale de l'aire d'intervention. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

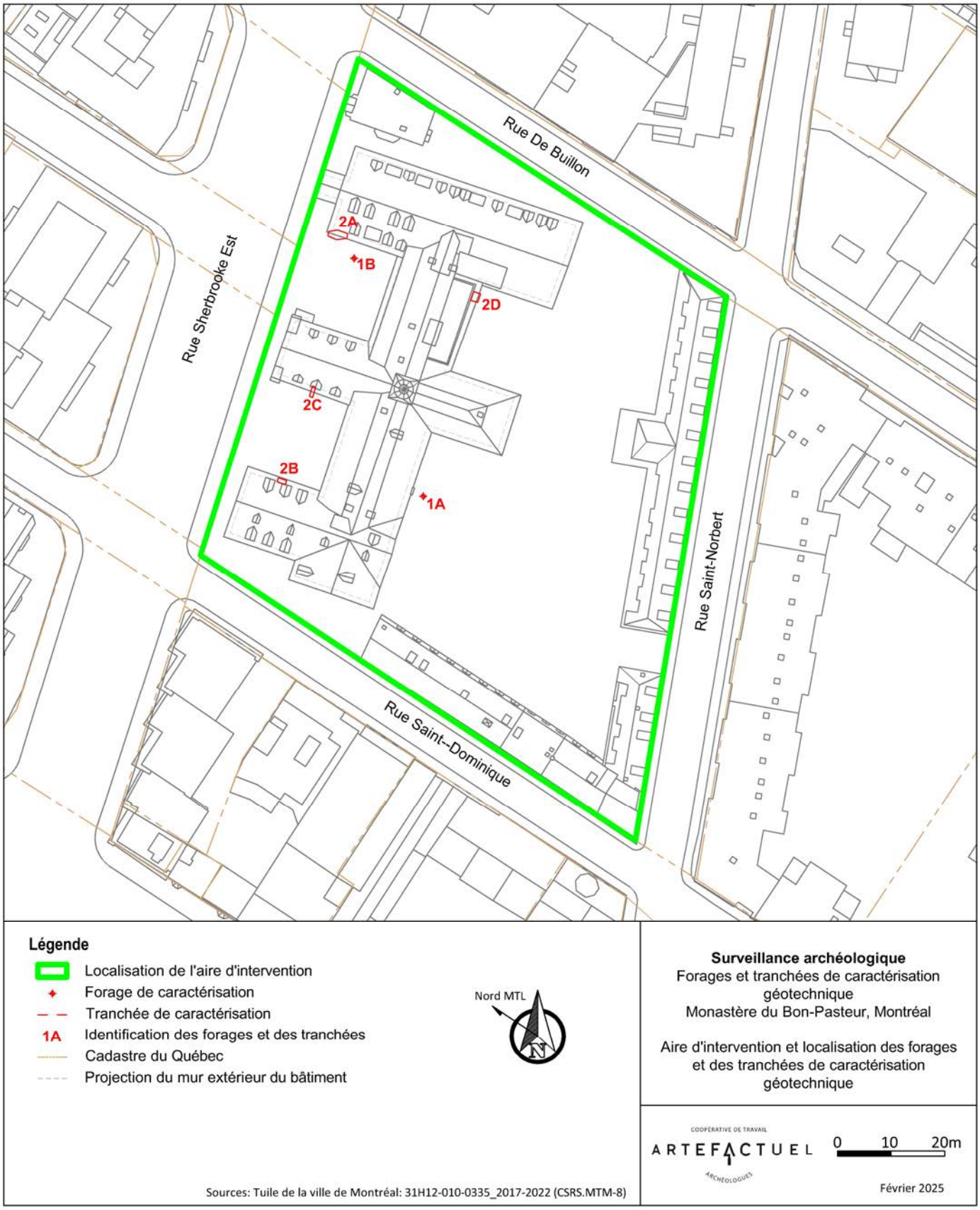

Figure 1.2 : Aire d'intervention et localisation des forages et des tranchées de caractérisation géotechnique. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

1.2 Méthodologie

1.2.1 Méthodes de terrain

Au Québec, les sites soumis à des interventions archéologiques se voient attribuer un numéro de site (code Borden) lorsqu'il y a découverte d'intérêt. Il s'agit d'un code alphanumérique qui permet sa localisation d'après son positionnement géographique sur le territoire canadien (ex. : **BjFj**-001) et son ordre de découverte à l'aide d'un numéro séquentiel (ex. : BiFj-**001**). Le terrain du Monastère du Bon-Pasteur n'ayant jamais fait l'objet d'une intervention archéologique avant le présent mandat, il n'est pas inscrit à l'inventaire des sites archéologiques.

Néanmoins, les données issues de l'intervention archéologique ont été consignées à l'aide du mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie qui réfère à un numéro d'opération, de sous-opération et de lot. Ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivie d'une lettre et d'un second chiffre (ex. : 1A1). Les opérations identifient les activités archéologiques en fonction des méthodes d'investigation utilisées (sondages individuels, tranchées mécaniques, fouille manuelle) en suivant habituellement l'ordre chronologique de réalisation (ex. : **1**A1). Les sous-opérations sont quant à elles identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A (ex. : 1**A**1) et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Finalement, le lot constitue l'unité minimale d'enregistrement et réfère à chacune des couches de sol formant la séquence stratigraphique, désignée par un chiffre (ex. : 1A**1**). Le code défini par ce système d'enregistrement permet ainsi d'identifier la provenance des échantillons, des artefacts récoltés ou de tout autre élément archéologique. L'ensemble des éléments archéologiques observés a été consigné sur des fiches de saisie, à l'aide de croquis et de photographies.

La présente intervention est la première menée sur le terrain concerné. Elle a fait l'objet de deux opérations (op. 1 et 2), la première regroupant les deux forages de carctérisation (1A et 1B) tandis que la seconde correspond aux quatre tranchées exploratoires excavées le long des fondations du bâtiment (2A à 2D) (figure 1.2). L'intervention a pris la forme d'une surveillance archéologique réalisée en concordance avec les travaux.

Forages

Les forages ont été réalisés les 9 et 10 décembre 2024. Le forage identifié par la sous-opération 1A a été réalisé à l'arrière de l'aile Sud de l'édifice (Maison Aurélie-Cadotte), tandis que la sous-opération 1B se trouvait dans la cour avant située entre l'aile Nord (Coop Sourire à la Vie) et la chapelle. L'archéologue chargée de la surveillance était présente durant la manoeuvre jusqu'à l'atteinte du sol naturel stérile, niveau en-deça duquel les sols ne présentent plus d'intérêt archéologique. Les cuillers mesuraient 0,61 m de longueur avec un diamètre de 6 cm pour les premières cuillers (0 à 61 cm de profondeur) et 4,5 cm pour les suivantes (figure 1.3). La lecture stratigraphique du contenu des cuillers a été effectuée en mesurant l'épaisseur des différentes couches

et en consignant leurs caractéristiques sur des fiches prévues à cet effet. Aucun artefact n'a été récolté par les cuillers.



Figure 1.3 : Exemple de contenu d'une cuiller de forage de 4,5 cm de diamètre. MBP-2024-N1-50.

Soulignons qu'une marge d'erreur concernant le profil stratigraphique des sols est possible compte tenu du processus d'extraction résultant des forages. En effet, en raison de divers facteurs, comme la compacité des sols, des vides peuvent se créer à l'intérieur des cuillers. Ces vides sont considérés comme des pertes d'information dans l'analyse de la succession des sols. Il est néanmoins possible de pallier partiellement ces pertes en comparant le contenu des différentes cuillers. Par exemple, suivant un vide dans une première cuiller, la présence d'une couche de sol de même nature au début de la cuiller suivante peut indiquer quel type de sol aurait dû se trouver dans la succession des couches. Il s'agit donc d'une interprétation et il importe de souligner qu'il est possible que la stratigraphie réelle diverge de celle observée.

De plus, les données archéologiques obtenues à partir de ce procédé sont limitées étant donné le petit diamètre de la fenêtre d'observation. Ces données nous permettent néanmoins d'avoir un aperçu de la profondeur des différentes couches de sols et de distinguer les niveaux naturels des niveaux anthropiques (remblais ou sols d'occupation). Il faut cependant demeurer prudents avec leur interprétation, car l'étendue réelle des couches n'est pas connue à ce stade-ci.

Tranchées exploratoires

La surveillance archéologique prévue au mandat comprenait également deux tranchées exploratoires adossées aux fondations du bâtiment, creusées à l'aide d'une rétrocaveuse munie d'un godet de 60 cm de large (figure 1.4). En raison de la présence d'un massif électrique dans la première et du drain français dans la seconde, ce sont finalement quatre tranchées qui ont été excavées mécaniquement. Les excavations ont été réalisées le 12 décembre 2024. La première tranchée (2A) a été excavée dans la cour avant, entre la chapelle et l'aile Nord du monastère (Coop Sourire à la Vie), les deux suivantes dans la cour avant entre la chapelle et l'aile Sud (Maison Aurélie-Cadotte) (2B et 2C), et la dernière a été excavée dans la cour arrière, entre l'aile Nord et la chapelle (2D).



Figure 1.4 : Rétrocaveuse utilisée pour l'excavation des tranchées exploratoires 2A à 2D. MBP-2024-N3-18.

1.2.2 Méthodes post-terrain

Aucun artefact n'a été conservé suite à l'intervention car les objets observés proviennent de remblais mis en place relativement récemment et sont donc considérés hors contextes. Pour cette raison, ils n'ont pas fait l'objet d'une analyse.

1.3 Description de l'aire d'intervention

L'aire d'intervention correspond au quadrilatère compris entre les rues Sherbrooke à l'ouest, Saint-Norbert à l'est, Saint-Dominique au sud et De Bullion au nord. Mentionnons que pour faciliter la lecture, les références à l'orientation sont basées sur le nord magnétique, lequel pointe plus ou moins vers la rue De Bullion. Par conséquent, bien que la rue Sherbrooke suive généralement un axe Est-Ouest selon le quadrillage des rues de Montréal, elle représente ici la limite ouest de l'aire d'intervention.

Le terrain de près de 9 000 m^2 repose à une altitude oscillant autour de 40 m ANMM[1]. Étant située en bordure sud-est de la rue Sherbrooke qui longe le haut de la terrasse de Montréal, la surface accuse une pente descendante vers le sud-est. Ce dénivelé est bien visible sur les rues Saint-Dominique et De Bullion dont la chaussée suit un talus qui s'amorce au niveau de la rue Sherbrooke pour se terminer en contrebas au niveau de la rue Ontario. Le cadre bâti qui occupe le terrain aujourd'hui est le résultat de plusieurs phases de constructions et d'aménagements qui s'y sont succédé au cours des XIXe et XXe siècles.

1 ANMM : Au-dessus du niveau moyen de la mer.

2 État de la recherche archéologique

2.1 Sites archéologiques connus

Avant la présente intervention, aucune recherche archéologique n'a été réalisée dans l'emprise concernée, mais 33 sites ont été découverts dans un rayon de 1 km (figure 2.1 et tableau 2.1). L'occupation de la plupart d'entre eux s'échelonne sur toute la période historique, témoignant ainsi du développement de Montréal et quelques découvertes sont attribuables à la période paléohistorique (BjFj-140 ; Ethnoscop, 2008b).

2.2 Zones d'information archéologique

Aussi dans un rayon de 1 km autour du terrain ciblé (figure 2.1 et tableau 2.2), 15 interventions n'ayant pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques ont été réalisées, principalement en lien avec des projets de réfection des infrastructures publiques ou de nouvelles constructions entre 2008 et 2023. Il s'agit généralement de surveillances ou d'inventaires archéologiques.

2.3 Éléments patrimoniaux

Selon le répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ), en plus du Monastère du Bon-Pasteur, plusieurs autres éléments patrimoniaux classés sont recensés à proximité. On en compte 35 dans un rayon de 1 km, dont 16 sont localisés sur la rue Jeanne-Mance, entre Sherbrooke Ouest et l'avenue du Président-Kennedy (tableau 2.3 et figure 2.2).

À l'époque où les Soeurs du Bon Pasteur s'installent sur la rue Sherbrooke, des demeures bourgeoises sont construites sur la même artère, dont les maisons William-Notman (1844-1845) et Mackenzie-Brydges (entre 1835 et 1846). D'autres s'ajouteront dans le dernier quart du XIXe siècle, en plus du collège du Mont-Saint-Louis. Ces immeubles témoignent encore aujourd'hui de l'urbanisation du secteur à cette époque, motivé entre autres par le désir d'une classe bourgeoise de s'installer hors de la ville qui connaît des enjeux de salubrité à l'époque. On retrouve également une série de plusieurs maisons mitoyennes de style victorien constuites à partir de 1886 sur la rue Jeanne-Mance, entre Sherbrooke Ouest et l'avenue du Président-Kennedy. Ce type de résidences a remplacé progressivement les grandes villas bourgeoises qui occupaient le secteur avant son urbanisation.

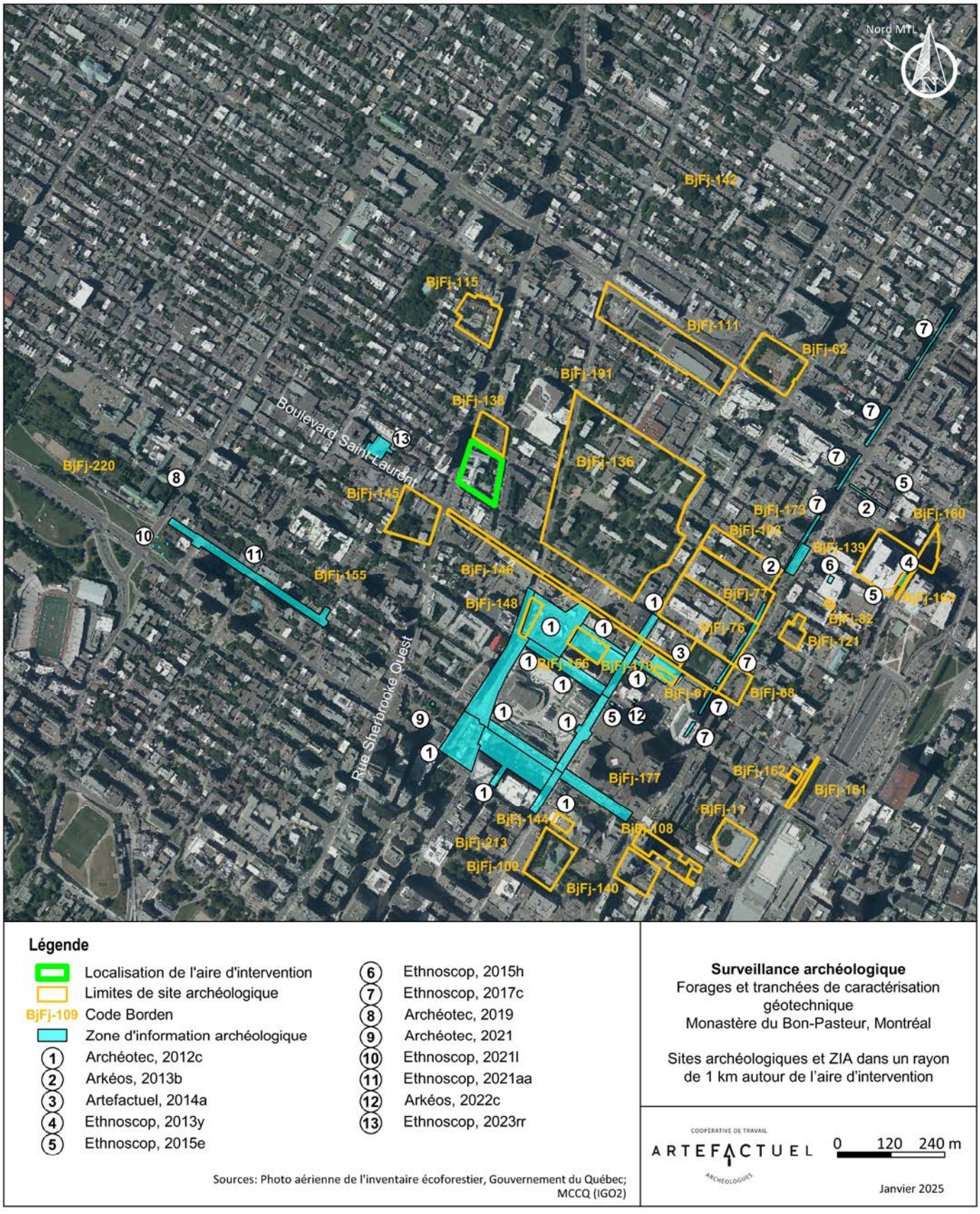

Figure 2.1 : Sites archéologiques et ZIA dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'intervention. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

Tableau 2.1 : Sites archéologiques inscrit à l'ISAQ recensés dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'intervention.

Code Borden	Nom	Localisation	Distance de l'aire d'intervention (mètres)
BjFj-138	Îlot Buchanan	170, rue Sherbrooke Est dans l'arrondissement Ville-Marie. Quadrilatère bordé par les rues Sherbrooke, Hôtel-de-Ville, Saint-Norbert et De Bullion.	83
BjFj-145	Notman-Molson	Dans le quadrilatère formé par les rues Milton, Saint-Laurent et Sherbrooke ouest et les limites ouest du terrain de la maison William-Notman.	179
BjFj-226 (en réservation)	Boulevard Saint-Laurent (MTL23-17-01)	3535, boul, St-Laurent, dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal à Montréal, dans l'emprise des anciens lots 2 003 092 et 2 003 093, Lot t 6 486 857ptie	214
BjFj-155	Parc Camille-Laurin	125 rue Sherbrooke ouest, Montréal, dans le parc paysager et au 3460 rue Saint-Urbain pour l'atelier Ernest-Cormier.	284
BjFj-136	Habitation de Jeanne-Mance	Quadrilatère délimité au nord par la rue Ontario, au sud par la rue Boisbriand, à l'ouest par la rue Saint-Dominique et à l'est par la rue Sanguinet.	339
BjFj-115	Pensionnat Saint-Louis-De-Gonzague	Angle nord-est des rues Sherbrooke et Sant-Denis. Au 333 rue Sherbrooke est.	344
BjFj-146	Boulevard Saint-Laurent	Moitié ouest du boulevard Saint-Laurent, depuis la rue Place du Marché au sud (limite de BjFj-67) jusqu'à la rue Sherbrooke au nord.	350
BjFj-148	Parc Albert-Duquesse	Compris entre les rues Ontario Ouest et Clark et le boulevard de Maisonneuve Ouest.	357
BjFj-191	Stationnement de la bibliothèque Saint-Sulpice	Portion arrière du terrain de la bibliothèque Saint-Sulpice recoupant l'avenue Joly et un stationnement.	367
BjFj-156	Îlot Clark	Dans le quadrilatère formé des rues Sainte-Catherine,Saint-Urbain, De Montigny et Clark	462
BjFj-111	Grande bibliothèque du Québec	Quadrilatère formé par les rues Berri et Ontario, l'avenue Savoie et le boulevard de Maisonneuve. Le site est situé en partie dans l'aire de protection du clocher de l'Église-de-Saint-Jacques et du transept sud de l'Église-de-Saint-Jacques.	501
BjFj-221 (en réservation)	Avenue des Pins	Sous l'emprise de l'avenue des Pins Est, entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue de Hôtel-de-Ville, incluant une partie de l'emprise de l'avenue de Hôtel-de-Ville au nord de l'avenue des Pins Est.	540
BjFj-224 (en réservation)	Avenue des Pins Ouest	Vestiges de maçonnerie du côté sud de l'avenue des Pins Ouest, près de l'intersection du boulevard St-Laurent (lot 2 004 504 ptie)	543
BjFj-225 (en réservation)	Rue Clark	Vestige de maçonnerie dans le stationnement du siège social d'Hydro Québec (lot 3 931 767)	632
BjFj-170	Carré Saint-Laurent	Le long de la rue Clark, à l'ouest du Monument-National. À l'intérieur du quadrilatère formé des rues Clark, Saint-Laurent, Sainte-Catherine et René-Lévesque. Dans l'aire de protection du Monument-National.	632
BjFj-103	Faubourg Saint-Laurent	Rue Sainte-Élisabeth, entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard René-Lévesque.	645
BjFj-76	Faubourg Saint-Laurent	Ilôt compris entre les rues Saint-Dominique, Sainte-Catherine, De Bullion et Hôtel-de-Ville et le boulevard René-Lévesque.	667
BjFj-77	Faubourg Saint-Laurent	Ilôt compris entre les rues Sainte-Catherine, De Bullion et Hôtel-de-Ville et le boulevard René-Lévesque.	679

Code Borden	Nom	Localisation	Distance de l'aire d'intervention (mètres)
BjFj-62	Ancienne Maison des Soeurs de la Providence	Dans le quadrilatère Sainte-Catherine Est, de Maisonneuve, Saint-Hubert et Berri.	711
BjFj-67	Marché Saint-Laurent	Du côté est de boulevard Saint-Laurent, entre la rue Place du Marché et du boulevard René-Lévesque et la rue Sainte-Dominique à l'est.	712
BjFj-173	Ancien faubourg Saint-Laurent	Dans l''emprise de la rue, du côté nord du boulevrad René-Lévesque entre les rues Sanguinet à l'ouest et Saint-Denis à l'est.	760
BjFj-68	Faubourg Saint-Laurent	Espace compris dans l'ilôt formé par les rues Saint-Dominique et de la Gauchetière et les boulevards René-Lévesque et Saint-Laurent.	765
BjFj-121	Faubourg Saint-Laurent	Quadrilatère formé par le boulevard René-Lévesque, la rue De Buillion, de la Gauchetière et de l'avenue de L'Hôtel-de-Ville.	809
BjFj-177	Ancien cimetière protestant du faubourg Saint-Laurent	Situé le long de la travée sud du boulevard René-Lévesque Est entre les rues Jeanne-Mance et Saint-Urbain.	821
BjFj-144	Rue De Bleury	Situé dans l'espace du 1211 au 1241 rue De Bleury.	821
BjFj-142	Rue Robin	Dans l'emprise sud de la rue Robin, entre les rues Amherst et Saint-André.	824
BjFj-213	Rue Sainte-Catherine Ouest	Ville de Montréal, moitié sud de l'emprise de la rue Sainte-Catherine Ouest entre les rues De Bleury et Saint-Alexandre.	841
BjFj-220	Cité-des-Hospitalières	Terrain de la Cité-des-Hospitalières au 251 avenue des Pins. Dans le site patrimonial déclaré du Mont-Royal.	854
BjFj-109	Église du Gesù	Situé dans le quadrilatère formé par les rues de Bleury, Saint-Édouard, Saint-Alexandre et le boulevard René-Lévesque.	897
BjFj-108	Îlot Anderson	L'Îlot Anderson est délimité par les rues Jeanne-Mance, de la Gauchetière, Anderson et René-Lévesque. Le site est situé dans l'aire de protection de l'Église de la Mission-Catholique-Chinoise-du-Saint-Esprit.	911
BjFj-139	CHUM	Quadrilatère au 1000 rue Saint-Denis, au coin des rues Sanguinet et de l'avenue Viger	959
BjFj-140	Canvar	Quadrilatère entre le boulevard René-Lévesque, la rue Anderson, De La Gauchetière et Bleury, en incluant la rue de Bleury.	994
BjFj-162	Avenue Viger ouest	À l'angle de la rue Clark et de l'avenue Viger ouest.	998

Tableau 2.2 : Zones d'information archéologique situées dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'intervention.

No source (ISAQ)	Localisation	Titre du rapport	Référence
5116	Quartier des spectacles	Quartier des Spectacles. BjFj-148, BjFj-146, MTL09-25-12, MTL11-25-05 (Inventaires archéologiques 2009-2011). Quartier des Spectacles. MTL08-25-03 et MTL09-25-12 (Supervisions archéologiques 2008-2010).	Archéotec, 2012c
5339	Boulevard René-Lévesque Est	Interventions archéologiques, Ville de Montréal (2011-2012)	Arkéos, 2013b
5441	Avenue Viger Est	Interventions archéologiques dans le cadre des travaux de construction du nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal	Ethnoscop, 2013y
5532	Quadrilatère Clark, Sainte-Catherine, Saint-Laurent et René-Lévesque	Quadrilatère Clark, Sainte-Catherine, Saint-Laurent et René-Lévesque. Surveillance archéologique de forages géotechniques et environnementaux.	Artefactuel, 2014a
5745	Rue De La Gauchetière Est	Interventions archéologiques réalisées en 2009 et 2010. Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL07-04-3, MTL10-04-2 et MTL10-04-4), Le Boulevard (MTL10-04-5), rue Saint-Urbain (MTL09-25-24), rue De La Gauchetière Est (BjFj-139, BjFj-160 et MTL10-25-14), avenue Viger (BjFj-161, BjFj-162 et MTL10-25-13), rue Saint-Dizier (BjFj-168).	Ethnoscop, 2015e
5755	De la Gauchetière / Sanguinet	Nouvel établissement du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Interventions archéologiques MTL13-25-4.	Ethnoscop, 2015h
6366	Boulevard René-Lévesque	Reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV et lignes souterraines à 315 kV, circuits 3198 et 3199. Interventions archéologiques (BiFj-73, BiFj-121, BjFj-67, BjFj-76, BjFj-77, BjFj-173, MTL15-23-1 et MTL15-25-2) de l'été 2015 au printemps 2016.	Ethnoscop, 2017cc
6525	Avenue Des Pins, entre les rues Jeanne-Mance et Sainte-Famille	Bell Canada. Prolongement d'une conduite souterraine dans l'avenue Des Pins, entre les rues Jeanne-Mance et Sainte-Famille, Montréal. Surveillance archéologique 2018.	Archéotec, 2019
6669	455, boulevard René-Lévesque Ouest	455, boulevard René-Lévesque Est, Montréal. Site du collège Sainte-Marie. Inventaire archéologique 2019 (MTL19-25-08).	Ethnoscop, 2019bb
6905	2070, Jeanne-Mance	Surveillance archéologique. Maison Walter-Marriage. Excavations dans la cour arrière pour l'agrandissement du bâtiment et la construction d'une cour anglaise. 2070, rue Jeanne-Mance, Montréal.	Archéotec, 2021
6976	Parc Lucia Kowaluk	Supervision archéologique au parc Lucia-Kowaluk à Montréal (MTL20-17-02).	Ethnoscop, 2021l
7030	Rue Jeanne-Mance, entre la rue Milton et l'avenue des Pins	Inventaire et supervision archéologiques sur la rue Jeanne-Mance, entre la rue Milton et l'avenue des Pins (MTL20-25-10). Rapport préliminaire.	Ethnoscop, 2021aa
6729	Rue Sainte-Catherine	Projet Sainte-Catherine, phase 1. Inventaire et supervision archéologiques 2019 (BjFj-213, BjFj-214 et MTL19-25-01). Préliminaire.	Ethnoscop, 2021d
7310	84, rue Sainte-Catherine Ouest	Projet d'agrandissement du TNM 84, rue Sainte-Catherine Ouest : Inventaire archéologique.	Arkéos, 2022c
7802	Boulevard Saint-Laurent (lot 6 486 857)	Site du futur Musée de l'Holocauste de Montréal. Supervision archéologique 2022 (MTL22-17-03). Préliminaire.	Ethnoscop, 2023rr

Tableau 2.3 : Éléments patrimoniaux classés compris dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'intervention.

Nom	Date	Référence
Monastère du Bon-Pasteur	1846	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93516&type=bien
Édifice Joseph-Arthur-Godin	1914	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92509&type=bien
Ancien collège du Mont-Saint-Louis	1887	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92832&type=bien
Maison Louis-Fréchette	1879	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92834&type=bien
Maison William-Notman	1844-1845	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92581&type=bien
Maison Mackenzie-Brydges	ca.1835-1846	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92613&type=bien
Studio Ernest-Cormier	1921-1922	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=111090&type=bien
Maison Samuel-Burland	1872-1873	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93028&type=bien
Manufacture Louis-Ovide-Grothé	1906	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92824&type=bien
Bibliothèque Saint-Sulpice	1912-1914	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92744&type=bien
Clocher de l'Église-de-Saint-Jacques	1855, 1858	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92741&type=bien
Transept Sud de l'Église-de-Saint-Jacques	1889-1891	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92758&type=bien
Maison Daniel-Kneen	1886	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92625&type=bien
Maison Victoria-J.-Prentice	1888	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92624&type=bien
Maison Charles-Sheppard (immeubles 1,2, 3, 4)	1890-1892	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92628&type=bien
Maison Walter-Marriage	1889	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92627&type=bien
Maison Janvier-Arthur-Vaillancourt (immeubles 1, 2, 3)	1888	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92622&type=bien
Maison Andreas-C.-F.-Finzel	1887	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92621&type=bien
Maison John-T.-Hagger	1888-1890	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92620&type=bien
Maison Thomas-Fraser	1888-1890	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92619&type=bien
Maison William-Cairns	1888-1890	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92618&type=bien
Maison John-L.-Jensen	1887-1889	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92617&type=bien
Maison John-Date	1886	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92616&type=bien
Cinéma Impérial	1913	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93399&type=bien
Édifice Blumenthal	1910-1900	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93029&type=bien
Banque Toronto-Dominion	1927	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93083&type=bien
Église du Gesù	1864-1865	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92919&type=bien
Église Saint-James	1887-1889	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92747&type=bien
Édifice de l'École-Britannique-et-Canadienne-de-Montréal	1826-1827	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=117569&type=bien
Le Monument-National	1891-1894	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92614&type=bien
Ancienne manufacture de cigares S. Davis and Sons	1846-1847, 1884	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=233859&type=bien

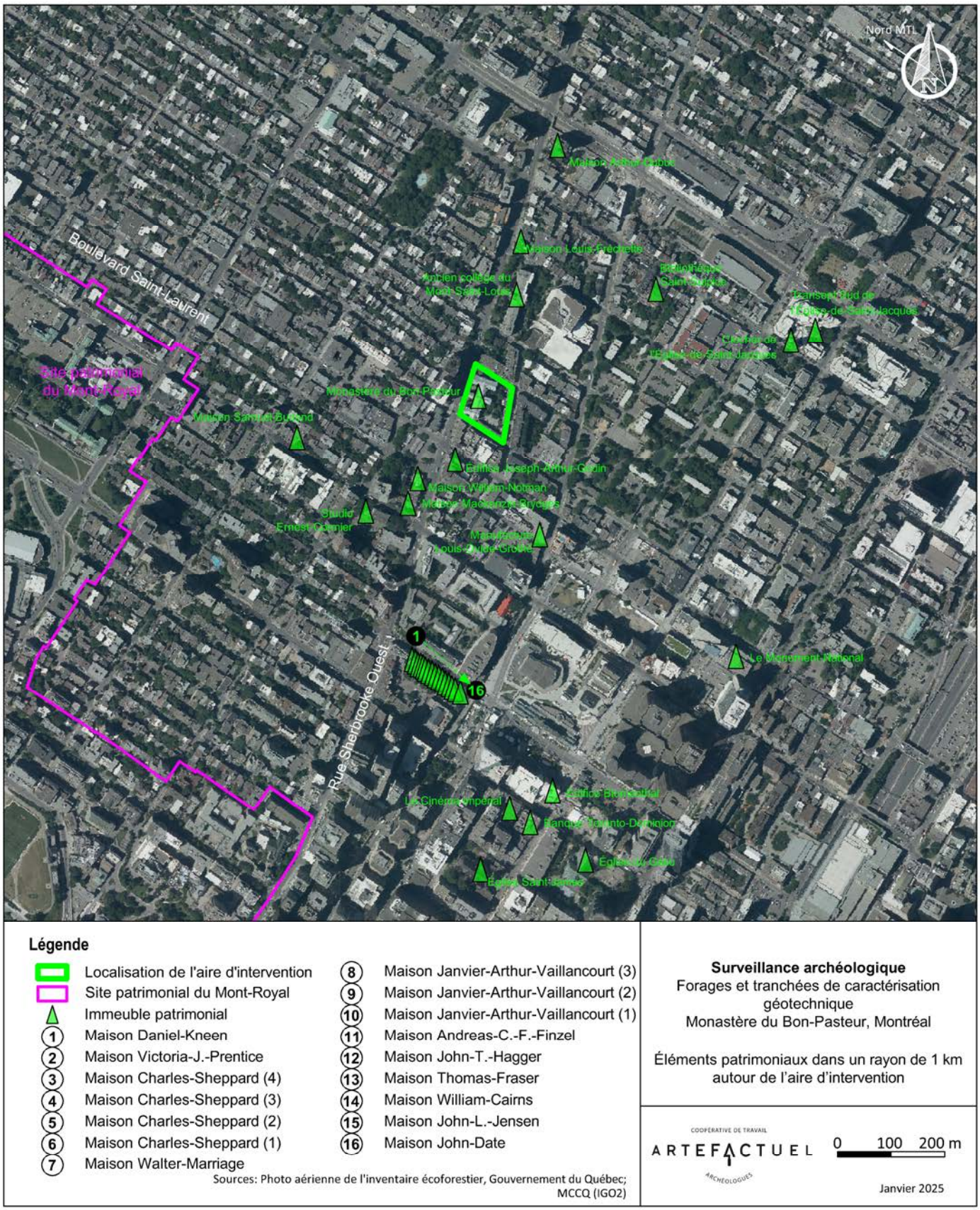

Figure 2.2 : Éléments patrimoniaux dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'intervention. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

3. Cadre environnemental

Dans le but de déterminer le potentiel d'habitabilité du territoire et l'influence de l'environnement sur les schèmes d'occupation du terrain ciblé, une étude de potentiel (Artefaftuel, 2024) a été réalisée préalablement à l'intervention sur le terrain. Celle-ci expose les modalités d'occupation du territoire depuis la période paléohistorique. Nous référons le lecteur à l'annexe B pour les détails, dont nous retraçons les grandes lignes ici.

L'aire d'intervention est située sur le replat de la terrasse du rivage de Montréal, ou terrasse de la rue Sherbrooke (figure 3.1). Cette dénivellation naturelle a probablement été remodelée à partir du XIXe siècle afin de créer une surface d'accueil adaptée à la construction du monastère et à l'utilisation de l'espace l'entourant. Bien qu'il soit difficile de connaître la forme d'origine du terrain, on peut présumer que la surface naturelle accusait une pente descendante plus ou moins régulière vers le sud-est avec une dénivellation d'une dizaine de mètres entre les rues Sherbrooke et Saint-Norbert.

Il est difficile, sans examiner la stratigraphie des sols naturels, de connaître exactement la position de la rupture de pente du talus et son inclinaison. Cependant, une intervention archéologique réalisée sur le terrain voisin au nord (ou à l'est selon le nord de Montréal) de la rue De Bullion (BjFj-138 ; Ethnoscop, 2008a : 19) a révélé, qu'entre les rues Sherbrooke et Saint-Norbert, le dénivelé naturel est plutôt irrégulier. En effet, la rupture de pente se situait immédiatement à l'ouest (ou au nord selon le nord de Montréal) de la rue Saint-Norbert, alors que les rues environnantes avaient été creusées dans le talus afin d'adoucir le dénivelé de la chaussée. Le monastère du Bon-Pasteur aurait donc été construit sur le replat en haut du talus, l'espace y étant plus propice que dans la portion est du terrain.

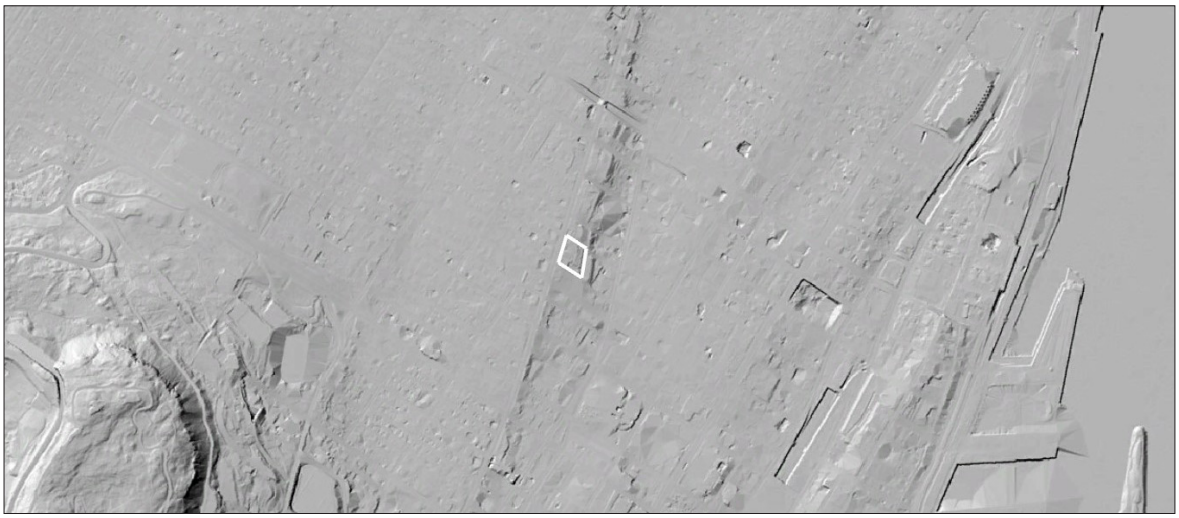

Figure 3.1 : Image LiDar du secteur de l'intervention montrant la colline du mont Royal (à gauche) et la terrasse de la rue Sherbrooke descendant en direction du fleuve. Tirée de la carte interactive du SIGÉOM. Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr.

3.1 Paléoenvironnement

3.1.1 Déglaciation et habitabilité du territoire

Le territoire environnant l'île de Montréal a subi d'importants changements depuis la fin de la dernière glaciation, il y a plus ou moins 13 000 ans. À cette époque, la fonte de l'inlandsis laurentidien qui recouvrait l'ensemble du Québec entraîne la formation du lac proglaciaire à Candona (figure 3.2).

Un barrage de glace empêche l'eau de fonte d'être évacuée vers l'océan. Alors que la marge glaciaire se retire au nord, le barrage cède et les eaux marines envahissent la vallée du Saint-Laurent encore isostatiquement déprimée par le poids du glacier, formant ainsi la mer de Champlain (Parent et Occhietti, 1998). Celle-ci prend place entre 12 000 et 10 600 ans AA[2], ennoyant les basses-terres du Saint-Laurent et entretenant un climat polaire.

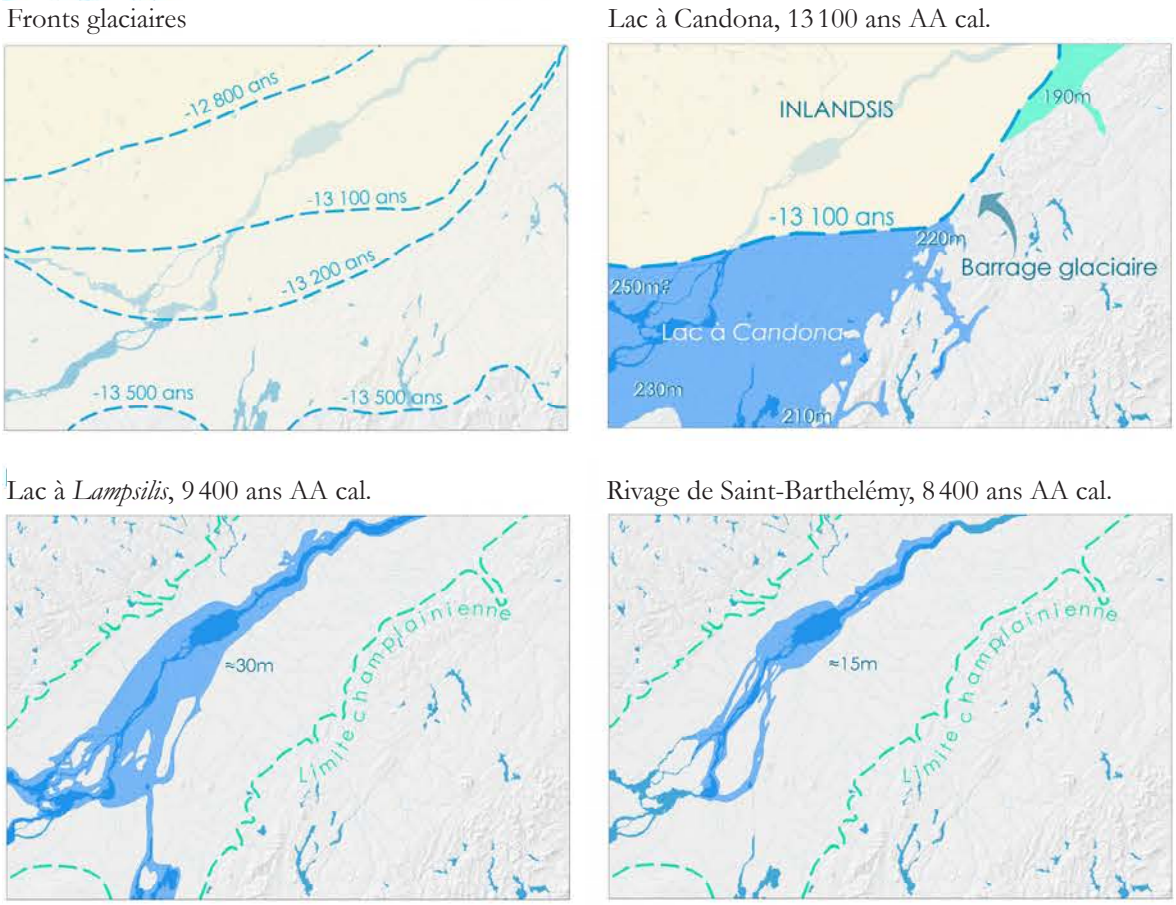

Figure 3.2 : Illustration de la déglaciation du territoire et de l'exondation des terres. Tiré de Richard et Girard, 2018, modifié par Archéo-CAD.

2 AA : Avant aujourd'hui, par convention avant 1950.

Le lac à *Lampsilis* (10 600 – 7 500 ans AA), ancêtre de l'actuel lac Saint-Pierre, est l'étendue d'eau douce qui succède à la mer de Champlain lorsque le relèvement isostatique chasse les eaux salées des basses-terres du Saint-Laurent (Lamarche, 2011). Sa surface se maintient à une altitude de 60-65 mètres, inondant presque complètement la région de Montréal. Le relèvement isostatique qui se poursuit entraîne une baisse du niveau d'eau et l'important processus d'érosion qui s'ensuit dépose des sédiments sableux sur les hauts fonds du lac, recouvrant ainsi les moraines et les argiles mises en place durant l'épisode de la mer de Champlain (Filion et Quinty, 1993). Avec la baisse du niveau d'eau, les formations sableuses constitueront des espaces relativement plats et bien drainés propices à l'établissement de campements par les premiers groupes autochtones qui foulent le territoire.

Si l'on compare la localisation du terrain ciblé au modèle d'évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à *Lampsilis* et du Proto-Saint-Laurent dans le secteur nord du lac Saint-Pierre (Lamarche, 2005), dont la surface se situe à une altitude oscillant autour de 40 m ANMM, le terrain aurait été exondé vers 10 000 ans AA, au cours de la période qui précède l'épisode appelé « rivage de Montréal » (figure 3.3). Vers 9 000 ans AA, le lac proglaciaire à *Lampsilis* inonde une partie de l'île de Montréal et ses rivages se stabilisent à une altitude moyenne de 30 m (Macpherson, 1967 : 354). Cette altitude constitue une moyenne, car le socle rocheux a pu subir à cette époque des relèvements isostatiques différentiels. Néanmoins, lorsque le niveau d'eau touchait le talus de la terrasse de Montréal entre 10 000 et 9 000 ans AA, ces replats étaient riverains, dans la mesure où l'altitude du plan d'eau a pu varier de quelques mètres sans pour autant avoir inondé la partie la plus haute de la terrasse à la hauteur de la rue Sherbrooke (Ethnoscop, 2013 : 15). Située sur le replat de cette terrasse de 40 m, le terrain du monsatère devait être encore inondé au début de cet épisode et a pu être exondé et inondé à nouveau au cours des siècles suivants. Dans ce contexte, l'emplacement pouvait constituer un espace adéquat pour s'établir à certains moments durant ce millénaire. Nous pouvons ainsi considérer le terrain comme un espace potentiellement habitable entre 10 000 et 9 500 ans AA. La situation géographique de l'archipel de Montréal, entouré par les eaux glaciales du lac proglaciaire a pu cependant retarder l'arrivée des premiers groupes humains sur l'île de Montréal.

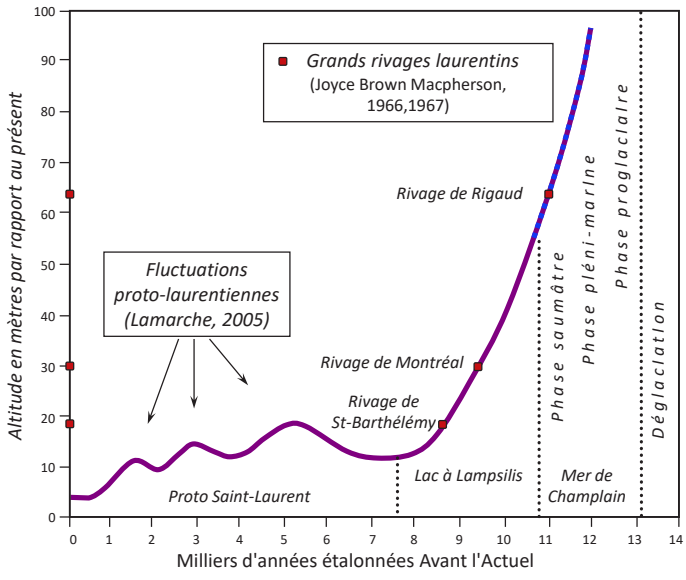

Figure 3.3 : Évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à *Lampsilis* et du Proto-Saint-Laurent dans le secteur nord du lac Saint-Pierre (Lamarche, 2005).

3.1.2 Géomorphologie

Le paysage actuel de l'île de Montréal se trouve dans la région physiographique des Basses-terres du Saint-Laurent. Cette région forme une vaste plaine basse, relativement unie et dont les seuls éléments du relief sont les collines montérégiennes, telle que le mont Royal. L'assise géologique est constituée de roches sédimentaires (calcaire) d'âge paléozoïque (entre 570 et 440 millions d'années avant aujourd'hui) déposées en strates horizontales à subhorizontales. Les dépôts morainiques laissés par le retrait du glacier et les dépôts argileux de la mer de Champlain ont comblé les interstices du socle rocheux. Le retrait des eaux du lac à *Lampsilis* et du Proto-Saint-Laurent a par la suite érodé les dépôts anciens et déposé de nouveaux sédiments.

Sur le plan géologique, des affleurements de cornéenne ont été exploités sur le mont Royal au cours de la période paléohistorique (site BjFj-97). Cette matière lithique, de qualité jugée moyenne pour la fabrication d'outils taillés, est la seule source primaire reconnue à ce jour sur l'île de Montréal (Gates St-Pierre et Burke, 2016 : 38-42). Elle se trouve à environ 1,5 km à l'ouest de l'aire d'intervention.

3.1.3 Hydrographie

L'hydrographie dans le secteur étudié est dominée par la proximité du fleuve Saint-Laurent, dont le niveau actuel oscille autour de 5 m ANMM. Sa configuration a cependant été modifiée, alors que le niveau des eaux fluctuait. Sur les terres environnantes, des marécages se sont étendus ou asséchés au gré des fluctuations du climat et du niveau de l'eau. Des rivières et des ruisseaux ont serpenté et raviné la surface des terres au fur et à mesure de leur exondation, tels que la rivière Saint-Martin (aujourd'hui entièrement canalisée) qui outre le fleuve Saint-Laurent, était le cours d'eau dominant du secteur immédiat de l'aire d'intervention.

Durant les derniers millénaires de la période paléohistorique et la période historique ancienne, la rivière Saint-Martin était de petite envergure, mais pouvait néanmoins favoriser la circulation des groupes humains à l'intérieur de l'île de Montréal, même si son débit était très fluctuant et pouvait aller jusqu'à l'assèchement pendant une partie de la saison estivale (Ethnoscop, 2013 : 22). Des plans anciens montrent les autres petits cours d'eau qui constituaient le bassin versant de la rivière Saint-Martin avant qu'ils ne soient presque tous entièrement canalisés au cours de l'urbanisation de Montréal (figure 3.4).

Plusieurs ruisseaux alimentaient le cours de la rivière Saint-Martin. Entre autres, le ruisseau de la Côte-à-Baron devait commencer aux environs de la rue Sherbrooke, à une centaine de mètres au nord-est de l'aire d'intervention et dévalait la pente vers le sud-est jusqu'à la rue Saint-Laurent. Son cours rejoignait alors celui du ruisseau Burnside avant de se jeter dans la rivière Saint-Martin, à environ 1 km au sud-est de l'aire d'intervention (figure 3.4).



Figure 3.4 : Tracé des anciens cours d'eau du secteur de l'aire d'intervention sur une carte topographique.
Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

Enfin, mentionnons la présence au pied du coteau d'un marais ou d'une tourbière, illustrée sur quelques plans du XIXe siècle (figure 3.5). En effet, la pente du talus, qui s'accentue à la hauteur de l'actuelle rue Saint-Norbert (Saint-Pierre ou Fortier sur le plan de 1859), a favorisé l'accumulation d'eau à cet endroit. Si cette tourbière existait pendant la période paléohistorique, elle aurait pu constituer un milieu attractif pour les chasseurs-cueilleurs qui pouvaient alors exploiter les ressources animales et végétales environnantes.

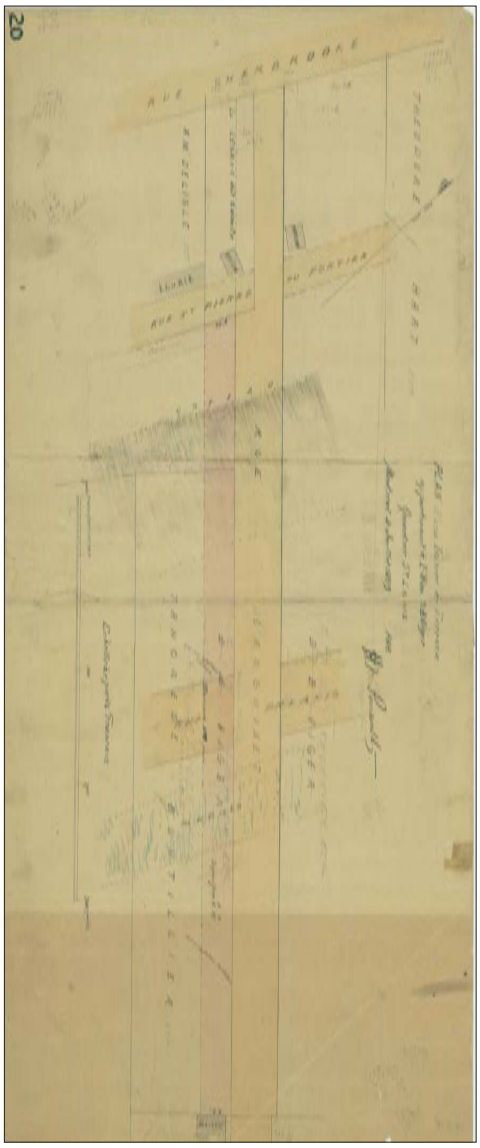

Figure 3.5 : À quelques rues au nord-est de l'aire d'intervention, un marais est identifié au pied du talus de la rue Ontario. *Plan d'une lisière de terrain appartenant à C. S. Cherrier quartier St. Louis*, 1859, BAnQ, CA601,S53,SS1,P395.

4. Rappel historique et potentiel archéologique[1]

4.1 Occupation autochtone paléohistorique

D'abord soumis à des conditions climatiques glaciaires, le territoire montréalais est peu à peu colonisé par la végétation. Sur le plan humain, les études pluridisciplinaires en archéologie, en géologie et en paléoécologie tendent à démontrer que les terres autour de l'archipel de Montréal deviennent habitables vers 8 500 ans AA, même si certains secteurs exondés pourraient l'avoir été plus tôt. Cette ancienneté reste cependant à démontrer archéologiquement, car sur l'île de Montréal, les plus vieilles occupations humaines recensées archéologiquement remontent à environ 4 500 ans AA (Ethnoscop 2022 : 109). Au cours de la paléohistoire, la situation géographique de l'île de Montréal la place au cœur d'un carrefour circulatoire d'importance et ses rives fournissent plusieurs lieux de haltes aux voyageurs. Le potentiel paléohistorique y est donc sans conteste présent, comme en témoignent les sites archéologiques découverts à ce jour. La plupart des sites paléohistoriques connus sont cependant situés aux abords du fleuve Saint-Laurent ou sur le pourtour du mont Royal.

Afin de brosser un portrait global du contexte dans lequel prend place l'aire d'intervention, il importe de tracer le portrait général de la paléohistoire du Québec méridional qui commence avec l'arrivée des premiers groupes paléoindiens dans la région de Lac-Mégantic il y a 11 500 ans. Toutefois, suivant la séquence de déglaciation et d'exondation du territoire, ce n'est qu'à la fin de l'Archaïque ancien (11 350 à 8 800 ans AA) qu'il devient théoriquement possible de retrouver des indices d'occupation sur le territoire environnant de l'aire d'intervention (tableau 4.1).

Tableau 4.1 : Séquence chronologique des grandes périodes de la paléohistoire dans le Québec méridional.

Périodes	Sous-périodes	Dates (étalonnées)	Habitabilité de l'aire d'intervention
Période historique	Période de Contact	XVIe et XVIIe siècles	Terrain exondé entre 10000 et 9500 ans AA
Sylvicole	Supérieur	1000 à 450 ans AA	
	Moyen récent	1500 à 1000 ans AA	
	Moyen ancien	2400 à 1500 ans AA	
	Inférieur	3000 à 2400 ans AA	
Archaïque	Supérieur	6800 à 3000 ans AA	
	Moyen	8800 à 6800 ans AA	
	Ancien	11350 à 8800 ans AA	
Paléoindien	Récent	11350 à 9000 ans AA	Non habitable (sous l'eau)
	Ancien	12500 à 11350 ans AA	

1 Ce chapitre est une reproduction des chapitres 4 et 5 de l'étude de potentiel d'Artefactuel 2024 (Annexe B).

4.1.2 L'Archaïque

Le début de la période archaïque chevauche partiellement la fin de la période paléoindienne récente (11 350-9 000 ans AA) et elle a été subdivisée en trois sous-périodes : l'Archaïque ancien ou inférieur (11 350-8 800 ans AA), moyen (8 800-6 800 ans AA) et récent ou supérieur (6 800-3 000 ans AA). L'exploitation des ressources issues de la chasse, de la pêche et de la cueillette permet de présumer que les groupes structuraient leurs déplacements en fonction des saisons (Funk, 1978). La présence de groupes autochtones issus de la période de l'Archaïque est observée dans des paysages plus diversifiés, un comportement amorcé à la période précédente. Il y a actuellement peu de sites archéologiques assurément attribuables aux périodes ancienne et moyenne de l'Archaïque au Québec. Ceux-ci se concentrent principalement dans le secteur de Québec (Pintal, 2004), sur la Côte-Nord (Plourde, 2003 ; Pintal, 1998) et dans la région de Lac-Mégantic (Graillon, 1997 et 1999 ; Chapdelaine, 2007 et 2017). On y observe entre autres une diversification des sources d'approvisionnement en matières lithiques et le recours au polissage de la pierre dans la fabrication des outils.

La connaissance du territoire s'approfondit au fil du temps ; les groupes de l'Archaïque récent du Québec méridional réduisent leur déplacement et consolident leur identité en s'appropriant une certaine région et en y évoluant sur une période couvrant plus d'une saison. La pêche semble alors prendre une place prédominante parmi les activités de subsistance. En effet, un nombre grandissant de sites de capture de poissons (rapides et seuils le long des rivières) a été attribué à cette période. Il s'agit généralement de campements localisés près de petits cours d'eau ou de camps importants érigés à proximité de grands cours d'eau ou d'endroits propices à la pêche. D'autre part, la fabrication d'outils en lien avec le travail et la transformation des matières végétales comme les meules, les gouges, les herminettes, les haches et les pierres à cupules démontrent l'exploitation de nouvelles ressources. On utilise aussi de nouvelles matières premières comme le cuivre natif. La culture matérielle diagnostique de la fin de l'Archaïque est caractérisée par des pointes à encoches taillées dans des matériaux locaux, ainsi que des objets polis (Clermont, 1987). Durant la première partie de l'Archaïque récent, on fabrique des pointes à encoches en coins ou latérales de types Brewerton et Otter Creek (Clermont et Chapdelaine, 1982). Cependant, après 4 200 ans AA, une tradition technologique qui semble provenir de régions méridionales apparaît dans le sud-ouest du Québec (Clermont et Chapdelaine, 1982). Elle est caractérisée par de petites pointes étroites de type Lamoka. La tradition Susquehanna lui succèdera. Celle-ci se définit par des pointes de projectile plus larges.

Les données archéologiques disponibles à ce jour démontrent que c'est durant cette période que s'amorce l'occupation des environs de Montréal. À moins de 1,5 km au sud-est de l'aire d'intervention, on retrouve la plus grande concentration de sites paléohistoriques découverts à ce jour sur l'île de Montréal. Près d'une quinzaine de sites d'occupation ancienne ont été recensés dans le Vieux Montréal. Ces occupations s'échelonnent de l'Archaïque supérieur au Sylvicole supérieur (Ethnoscop, 2008b : 23).

Des sites de l'Archaïque post-laurentien (fin de l'Archaïque supérieur) ont notamment été découverts dans le quartier du Vieux-Montréal, sur la rue Saint-Paul (BjFj-49 – Ethnoscop, 2000 ; BjFj-196 – Ethnoscop, 2022), et sur la rue Saint-Éloi (BjFj-107 – Ethnoscop, 2004). On en trouve également à Verdun (BiFj-85 – SACL, 2010) et près de l'église du Sault-au-Récollet dans Ahuntsic-Cartierville (BjFj-85 – Arkéos, 1996). Ces sites attestent la présence de populations associées à la tradition culturelle Lamoka (4 500 à 3 800 ans AA) ayant cours durant la période récente de l'Archaïque.

Plus près de l'aire d'intervention, en bas de la terrasse de la rue Sherbrooke, à un peu moins d'un kilomètre au sud, la découverte d'un fragment d'outil poli pourrait témoigner d'une occupation de l'Archaïque (**BjFj-140** – Ethnoscop, 2008b).

L'île aux Tourtes a aussi livré des artefacts de cette période sur les sites BiFl-5 et BiFm-10 (Archéotec, 2004a, 2007). À Oka, le site BiFm-8 a livré une pointe à pédoncule en cornéenne qui pourrait témoigner d'une occupation remontant à l'Archaïque (Arkéos, 2003). Une pointe de projectile à pédoncule a également été mise au jour sur le site BkFi-1 de l'île Sainte-Thérèse. Cette pointe, bien qu'originalement attribuée au type Poplar Island (Chevrier, 1980 : 14) – ce qui lui conférerait une date de fabrication à l'Archaïque supérieur – pourrait également dater de l'Archaïque moyen (Archéolab.Québec).

4.1.3 Le Sylvicole

Conséquemment au développement de l'horticulture, qui évolue par la suite en une véritable agriculture, la technologie céramique apparaît sur les sites. Cette nouveauté marque le début d'une période qui a été subdivisée en trois : le Sylvicole inférieur (3 000-2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400-1 500 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1 500-450 ans AA). Ces subdivisions ont été établies sur la typologie des vases en céramique et sur les changements sociaux observés dans la vallée du Saint-Laurent. Il en découle une exploitation de plus en plus intensive des territoires et une certaine sédentarisation progressive parmi les groupes qui occupent la vallée du Saint-Laurent. Les campements se complexifient et leur superficie s'agrandit. Les habitations sont plus vastes qu'auparavant, occupées plus fréquemment et sur une plus longue période. Des groupes s'approprient des bassins hydrographiques qui leur sont dès lors spécifiques. Pour cette raison, leur mobilité diminue considérablement. L'usage du tabac, la fabrication d'une panoplie de nouveaux objets en pierre polie et d'ornements en cuivre, ainsi que l'adoption de rites funéraires complexes, sont typiques de cette période (Clermont, 1990).

Il y a environ 1 000 ans AA, l'appropriation d'une partie de la vallée du Saint-Laurent par des groupes iroquoiens change les modalités d'occupation du territoire. De véritables villages semi-permanents sont installés sur des terrains en retrait du fleuve, lesquels sont caractérisés par un bon drainage (sur des sols sableux, des tills ou des moraines). Les groupes iroquoiens s'établissent dans des villages comptant parfois plusieurs centaines d'habitants, vivent dans des maisons-longues et pratiquent une agriculture de subsistance. Ces villages sont regroupés

généralement par groupes de deux ou trois afin de permettre les mariages intervillages (Chapdelaine, 2015).

Les sites archéologiques datant du Sylvicole abondent en Montérégie et dans l'archipel de Montréal. Plus précisément, on retrouve des occupations représentant toute la période Sylvicole à Montréal (Ethnoscop, 2000, 2005b, 2022 ; Arkéos, 1991). Des sites du Sylvicole moyen (2 400-1 000 ans AA) ont pour leur part été mis au jour sur les îles de Boucherville (Arkéos, 2002 ; Joyal, 1999 ; Archéobec, 1996a).

À proximité de l'aire d'intervention, en bas de la terrasse de la rue Sherbrooke, à un peu moins d'un kilomètre au sud, quelques tessons de céramique attribués à une occupation du Sylvicole supérieur ont été découverts sur le site **BjFj-140** (Ethnoscop, 2008b). Une autre occupation de la même période a été identifiée un peu plus loin (**BjFj-133**), à l'angle des rues Viger et Bleury (Arkéos, 2006, cité dans Ethnoscop, 2008a). Dans ce cas en particulier, des tessons de poterie ont été mis au jour dans un sol naturel remanié associé à la terrasse alluviale de la rivière Saint-Martin.

Enfin, des villages iroquoiens ont été localisés dans la région de Saint-Anicet (Chapdelaine, 2018, 2019) ainsi que sur l'île de Montréal (BjFj-1, Pendergast et Trigger, 1972). Le site BjFj-1 se trouve à l'angle des rues Sherbrooke et Metcalfe à environ 1,3 km au sud-ouest de l'aire d'intervention et à la même altitude.

4.1.4 Période historique ancienne ou période de Contact

Pendant les quelques siècles qui précèdent l'arrivée des Européens, ce sont les Iroquoiens du Saint-Laurent qui habitent le long du fleuve, depuis son embouchure jusqu'au lac Ontario. Un des sites archéologiques les plus importants de l'île de Montréal, sur la Place Royale (BjFj-03), atteste la fréquentation de l'endroit par un très grand nombre de personnes, et ce, sur toute la durée du Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) (Artefactuel, 2023 : 6). L'apparition de la technologie céramique, le développement de l'horticulture et le début de la sédentarisation marquent cette dernière période de la préhistoire. Les groupes iroquoiens établissent de grands villages semi-permanents, pouvant regrouper des centaines de personnes vivant dans des maisons-longues. La fin de la période paléohistorique coïncide avec la remontée du fleuve par Jacques Cartier et sa visite en 1535 au village iroquoien de Hochelaga, situé sur l'île de Montréal. Bien que les occupants de ce village palissadé vivaient surtout de la production de plantes cultigènes (maïs, courge, haricot), la chasse, la pêche et la cueillette venaient compléter leur régime alimentaire. Ainsi, on estime que le territoire d'exploitation des habitants de Hochelaga pour leurs activités de subsistance pouvait s'étendre sur une superficie comprise entre le lac Saint-François et la rivière Richelieu (Tremblay 2006 : 16 ; 113).

À l'arrivée de Champlain au début du XVIIe siècle, le village de Hochelaga n'existe plus. D'autre part, la rivière Châteauguay, qui a été visitée par Champlain en 1609-1610, a été le lieu de plusieurs combats découlant des fréquentes incursions belliqueuses iroquoises. Au XVIe siècle, des groupes algonquiens fréquentent aussi la vallée laurentienne et après le départ des Iroquoiens, la vallée devient une zone fréquentée par plusieurs groupes, où il ne semble cependant pas y avoir d'établissements permanents. Durant le XVIIe siècle, le développement de villages eurocanadiens crée des pôles d'attraction pour différents groupes autochtones et la circulation sur le fleuve Saint-Laurent s'amplifie. La mise en place d'une nouvelle économie basée sur la traite des fourrures joue un rôle majeur dans la modification des habitudes de vie des groupes autochtones.

Dans la région de Montréal, des missions sont implantées dans le but de convertir les Autochtones à la religion catholique. La mission sulpicienne du Fort de la Montagne est fondée en 1676 sur le flanc sud du mont Royal, bien que des familles autochtones y résident déjà depuis 1671. La mission est déménagée vers le Sault aux Récollets entre 1697 et 1716, puis au lac des Deux-Montagnes en 1721. Une mission jésuite est fondée à La Prairie en 1667 et déménagée au Sault Saint-Louis en 1695. Finalement, la mission sulpicienne de Gentilly (La Présentation) à Dorval est fondée en 1673, déménagée sur l'île aux Tourtes en 1704, avant de finalement rejoindre la mission du lac des Deux-Montagnes en 1727 (Archéotec, 2019 ; Ethnoscop, 2000).

Les nombreux groupes autochtones qui transitent par la région située à la confluence de la rivière des Outaouais, du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Louis ont accès à un plus grand territoire. Ils fréquentent la région pour effectuer des échanges commerciaux avec d'autres groupes autochtones ou avec les Européens. À la suite de la signature de la Grande Paix en 1701, des postes de traite sont mis en place. La mission établie sur l'île aux Tourtes en 1704 favorise l'installation d'un petit village autochtone, principalement occupé par des Nepissingues, alliés de longue date des Français et réputés pour faire du commerce (Artefactuel, 2017 : 14).

4.1.5 Le mont Royal

La proximité du mont Royal est également un élément à considérer dans l'évaluation du potentiel paléohistorique de l'aire d'intervention. Plusieurs sépultures autochtones y ont été découvertes (Archéotec, 2004b, 2005; Beaugrand-Champagne, 1942; Larocque, 1990), de même qu'un site d'extraction de cornéenne, sur le flanc est de la colline (**BjFj-97** ; Ethnoscop, 1998, 2016).

4.2. Occupation eurocanadienne

4.2.1 Le XVIIIe siècle

Le terrain sur lequel est érigé le Monastère du Bon-Pasteur est circonscrit dans l'aire du faubourg Saint-Laurent, qui, comme sa désignation de faubourg l'indique, s'est développé en dehors des fortifications urbaines, et ce, à partir du XVIIe siècle. Les limites du faubourg Saint-Laurent évoluent au gré des lotissements et du développement de ce secteur de la ville, et certaines zones au sein de ce faubourg se voient attribuées des désignations supplémentaires. Ainsi, sur certains plans et cartes le faubourg Saint-Pierre désigne le secteur compris entre les rues Sainte-Marie (qui deviendra Sherbrooke), Saint-Pierre (qui deviendra Foretier, puis Saint-Norbert) et Saint-Laurent. L'emplacement où sera construit le monastère du Bon-Pasteur se trouve dans ce faubourg.

En 1717, les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, font tracer le chemin de Saint-Laurent. Ce chemin, qui est l'une des artères les plus anciennes de Montréal, traverse alors des terres agricoles parsemées de vergers, potagers, champs de blé, bâtiments de fermes et quelques habitations éparses. Vers 1730, 18 fermes sont exploitées sur l'ensemble du territoire du futur faubourg Saint-Laurent, dont deux seulement ont été concédées en arrière-fief ; il s'agit des fiefs Closse et La Gauchetière (voir figures 4.2 et 4.4), ce dernier étant situé au nord-est du lot qui accueillera plus tard le monastère (Table de concertation Faubourg St-Laurent, 2019).

Selon le plan de la Ville de Montréal de 1717 dressé par Chaussegros de Léry, le futur emplacement du monastère correspond à une terre agricole sans bâtiment (figure 4.1). En 1761-1762, le promoteur immobilier Pierre Foretier (1738-1815) fait tracer les rues Sherbrooke (initialement Sainte-Marie) et Saint-Norbert (anciennement Saint-Pierre, puis Foretier), qui encadrent la parcelle à l'étude. Le 9 octobre 1765[1], Pierre Foretier fait l'acquisition auprès de Marie-Anne-Noëlle Denis de Vitré du trois quarts du Fief Closse. Le 17 juillet 1769[2], Foretier acquiert le quart restant du lot à Mathieu Denis de Vitré. La parcelle acquise par Foretier correspond approximativement à un lot de deux arpents de front et quarante-cinq arpents de profondeur, et comprend le lot qui recevra éventuellement le monastère du Bon Pasteur.

1 https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4766389

2 https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4766391

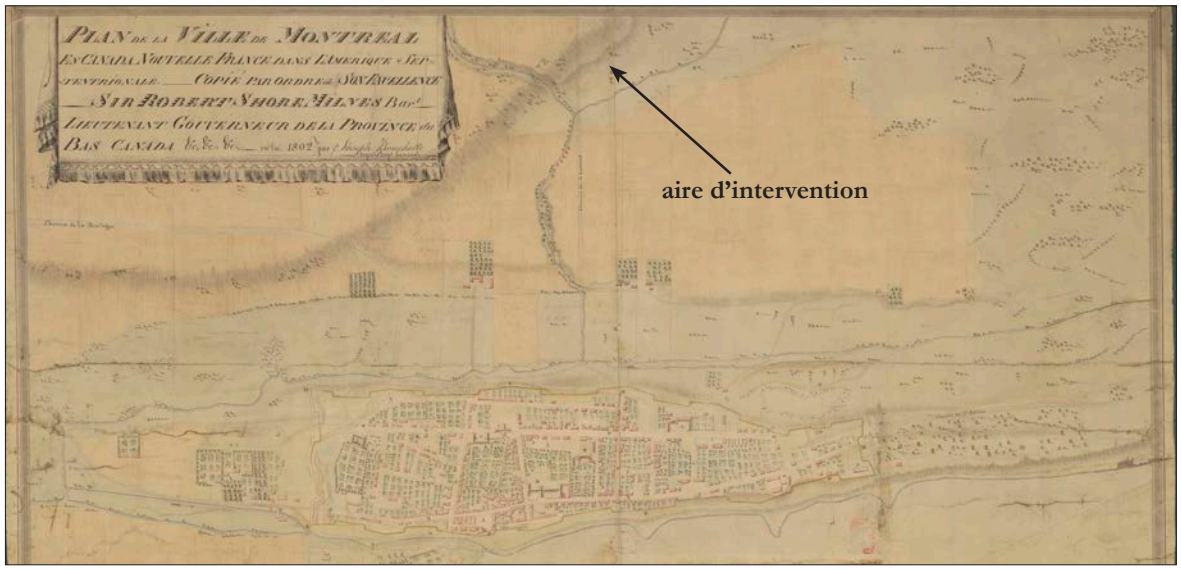

Figure 4.1 : Localisation approximative de l'aire d'intervention sur la carte de Montréal de 1717. *Plan de la ville de Montreal en Canada, Nouvelle France dans L'Amerique Septentrionale*, Chaussegros de Léry, 1717. BAnQ, P395,S1,P1.

4.2.2 Le XIXe siècle

En 1801, la parcelle concernée, qui appartient à Pierre Foretier, est utilisée comme verger (figure 4.2). Selon un plan de 1825 (figure 4.3), le verger est remplacé par un *nursery garden*. L'expression *nursery* était utilisée aux XVIIIe-XIXe siècles pour décrire soit la partie d'un jardin où les jeunes plants étaient en processus de maturation jusqu'à ce qu'ils puissent être transplantés dans un emplacement permanent, soit dans une entreprise ou un établissement commercial qui vendait des plantes. Par sa position géographique éloignée de l'établissement urbain, et comme le plan de 1825 indique la présence d'un *nursery garden*, il est plus probable qu'il s'agisse d'un jardin utilisé pour la maturation de jeunes plants avant la vente de ceux-ci. La vocation de pépinière se poursuit jusqu'à l'acquisition de cette dernière par la congrégation religieuse en 1846 (figure 4.4).

L'évêque de Montréal, monseigneur Ignace Bourget (1799-1885), demande à plusieurs communautés religieuses françaises de venir s'établir à Montréal, afin de pallier le manque de personnel religieux. En réponse à cette invitation, les sœurs de Notre-Dame du Bon Pasteur d'Angers s'établissent à Montréal à partir de 1844. La congrégation s'engage à prendre soin des jeunes filles «protégées» (délinquantes) et «préservées» (pauvres, abandonnées ou inadaptées). La communauté des sœurs du Bon Pasteur s'installe initialement dans le quartier Sainte-Marie, mais cet établissement n'est que temporaire, car il ne convient pas à leur mission.



Figure 4.2 : Extrait du *Plan de la ville et cité de Montréal avec les projets d'accroissement...*, Louis Charland,1801, copie de Hôtel de Ville de Montréal, 1919. BAnQ, 2663987.
L'aire d'intervention est représentée par un polygone rouge.



Figure 4.3 : Extrait du plan *Map of the city and suburbs of Montreal(...)*, John Adams, 1825. BAnQ 5245760.
L'aire d'intervention est représentée par un polygone rouge et identifiée par *Nursery Garden*.

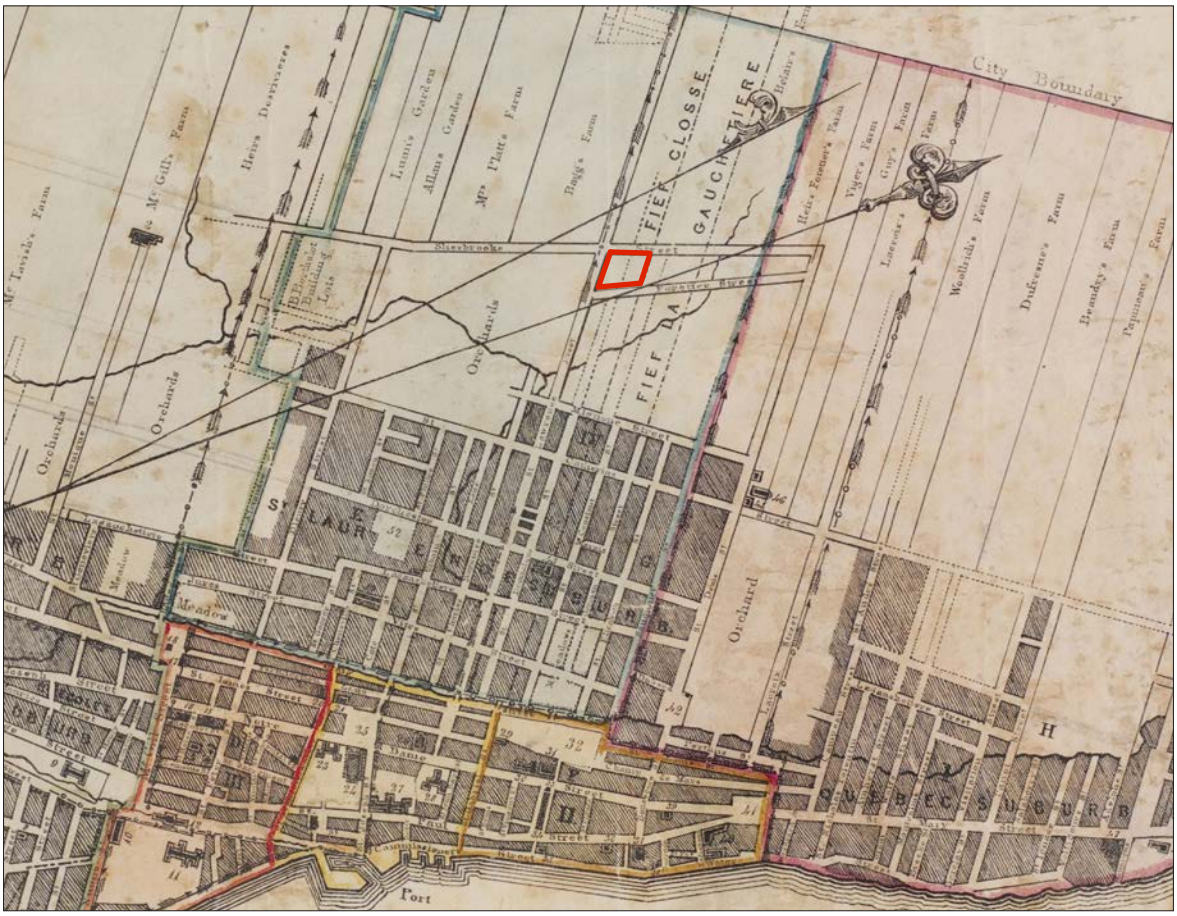

Figure 4.4 : Extrait du plan *Map of the city of Montreal exhibiting public property, manufactories, the limits of the city (...)*, André Jobin, 1834. BAnQ, 65552.
L'aire d'intervention est représentée par un polygone rouge.

En 1846, Marie-Amable Foretier (1778-1854), épouse de Denis-Benjamin Viger (1774-1861), homme politique important du Bas-Canada et du Canada-Uni, offre à la congrégation religieuse la parcelle de terre située dans le secteur de la Côte-à-Baron, entre les rues Sherbrooke, Foretier (ou Fortier, anciennement Saint-Pierre et aujourd'hui Saint-Norbert) et Saint-Constant (figure 4.5).



Figure 4.5 : Extrait du plan *Topographical and Pictorial Map of the City of Montral*, James Cane, 1846. BAnQ, 65552.
L'aire d'intervention est représentée par un polygone rouge.

La construction du bâtiment principal en pierre de taille grise débute en 1846. Le monastère est conçu par l'architecte John Ostell (1813-1892) et le jésuite Félix Martin (1804-1886). Le bâtiment initial, visible sur la carte de 1852 (figure 4.6) est de forme rectangulaire avec une aile perpendiculaire orientée vers la rue Foretier (aujourd'hui Saint-Norbert). Au fil des décennies, et selon les besoins de la congrégation, des ailes supplémentaires sont ajoutées au corps central. Le monastère abrite initialement un noviciat, un pensionnat pour jeunes filles «préservées» et une section pour les jeunes filles «protégées» (Répertoire du patrimoine culturel/Ministère de la Culture et des Communications, 2005; Héritage Montréal, 2017).



Figure 4.6 : Extrait du plan *Map of the City of Montral*, Hew Ramsay (Firme), 1852. BAnQ, 65540.
L'aire d'intervention est représentée par un polygone rouge.

Le monastère possède une architecture conventuelle à la française, avec les toits à deux versants droits, trois étages et demi, un corps central de plan rectangulaire avec ailes perpendiculaires (Héritage Montréal, 2017). La cour intérieure du monastère était à l'origine fermée par un mur de pierre dont la date de retrait demeure inconnue. Au moins une portion du muret de pierre est vraisemblablement retirée au plus tard à la fin des années 1880, alors que des dépendances, encore présentes aujourd'hui, sont construites le long des rues Saint-Dominique et Foretier. Toutefois, une photographie prise en 1980 montre que la section du mur longeant la rue De Bullion existe encore à cette époque (figure 4.7). Ce dernier est aussi identifié sur les plans d'assurance incendie de 1939 et 1954.



Figure 4.7 : Photographie du monastère en 1980 accompagnant un article paru dans La Presse, BAnQ, P833S4D1369_0002_2.

Un mur de pierre isole le terrain de la rue De Bullion (à gauche).
Une annexe en béton qui sera démolie au cours de la même décennie est visible à droite de l'aile Nord.

En 1861, le monastère est agrémenté d'une seconde aile, dans la portion nord du bâtiment, le long de la rue Saint-Constant (figures 4.8 et 4.9). Cette aile est érigée pour accueillir l'académie des demoiselles et fut rendue possible grâce à l'implication financière de Antoine-Olivier Berthelet (1798-1872), homme d'affaires, philanthrope et ancien député à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Deux dépendances en bois sont ajoutées dans la cour, une première de forme rectangulaire et allongée, perpendiculaire à la rue Saint-Dominique, et la seconde, carrée, au coin des rues Saint-Dominique et Foretier. Ces dépendances apparaissent pour la première fois sur le plan de Sitwell de 1871, et restent en place au moins jusqu'en 1890.

En 1878, une chapelle publique est ajoutée au centre de la devanture du monastère, donnant sur la rue Sherbrooke (figure 4.10). Elle fut construite afin de permettre à la population d'accéder à un lieu de culte en attendant la construction d'une église paroissiale. Cette chapelle est l'œuvre de l'architecte Victor Bourgeau (1809-1888) et est caractérisée par une tour lanterne à dôme coiffée d'un clocheton et quatre nefs opposées deux à deux autour du chœur permettant une séparation physique entre les religieuses, les «protégées», les «préservées» et le public.

Les cartes de 1890 et 1907 (figures 4.11 et 4.12) permettent de constater les changements qui s'opèrent au sein de la parcelle du monastère. Les dépendances en bois construites dans la cour dans les années 1860-1870 ne sont plus visibles en 1907; ces dernières ont possiblement été détruites afin de permettre l'agrandissement du monastère et l'ajout de dépendances en pierre et en brique. Une aile est ajoutée au bâtiment principal en 1884, au coin des rues Sherbrooke et Saint-Dominique, intégrant une école afin que les jeunes filles pauvres puissent apprendre un



Figure 4.8 : Extrait du plan *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1871, Plan XI, Sheet 3*, H.S. Sitwell, BAnQ, 321499.



Figure 4.9 : Extrait du plan *Map of the City of Montreal and Vicinity*, Anonyme (Québec Province), 187X. BAnQ 5084782.

L'aire d'intervention est représentée par un polygone rouge.

métier, tel celui de couturière. Cette aile est agrandie de nouveau vers la rue Saint-Dominique en 1893. En 1896, un presbytère en brique avec un soubassement en pierre est construit à l'angle des rues Sherbrooke et Cadieux (actuellement De Bullion). Il est relié au monastère principal par un passage en brique. Le presbytère abrite aujourd'hui le CPE Tour à Tour.

4.2.3 La fin du XIXe siècle, le XXe et le XXIe siècle

Entre 1888 et 1903, une buanderie et des dépendances sont érigées derrière le monastère, ce qui permet de fermer la cour intérieure. La buanderie, qui longe la rue Saint-Dominique et une partie de la rue Saint-Norbert (anciennement Foretier), est construite en pierre, avec des sections en brique et en tôle de fer. Des salles de classe et deux chaudières à vapeur occupent les dépendances en pierre. Les salles de classe sont reliées à l'aile de l'académie des demoiselles via un passage en tôle de fer, mis en place entre 1907 et 1914 (figure 4.13). Également durant cette période est construit un passage souterrain, sous la rue Cadieux (De Bullion) qui relie le corps principal du monastère et le noviciat du Bon Pasteur, sis au sein du lot cadastral situé de l'autre côté de la rue, acquis par les religieuses en septembre 1886 (Ethnoscop, 2008a). Le site du monastère du Bon Pasteur connaît peu de modifications architecturales entre 1915 et 1954, selon les cartes d'assurances incendie couvrant cette période (figures 4.13 à 4.16). Seul ajout majeur, une annexe en blocs de béton est construite dans la cour avant, adjacente à l'aile Nord. Elle sera démolie entre 1980 et 1987, comme en témoignent deux séries de photographies de cette époque (voir figure 4.7).

En 1979, la congrégation religieuse quitte le monastère du Bon Pasteur, qui est acquis par la Société d'habitation du Québec. La même année, le monastère est inscrit comme immeuble classé au Registre du patrimoine culturel par le gouvernement du Québec. En 1981, le site, ainsi que les quatre rues qui le bordent, sont désignées comme aire protégée sous le titre de « Aire de protection du Bon-Pasteur », en raison de la valeur patrimoniale exceptionnelle du site. D'importants problèmes structuraux sont révélés par des travaux effectués par la SHQ, ce qui mène à la vente du site en 1983 (Rapport MDA, Maison Aurélie-Cadette). En 1984, la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) fait l'acquisition du monastère et de ses dépendances afin d'y installer une résidence pour personnes âgées (Maison Aurélie-Cadotte), une coopérative d'habitation (Sourire à la vie), une garderie (Tour à Tour) et des logements en copropriété. La chapelle publique devient quant à elle une salle de concert.

Le 25 mai 2023, le monastère du Bon-Pasteur est victime d'un violent incendie accidentel, nécessitant une importante campagne de reconstruction.



Figure 4.10 : Extrait du plan *Atlas of the city and island of Montreal (...)*, 1879. BAnQ 174244_026.
L'aire d'intervention est représentée par un polygone rouge.

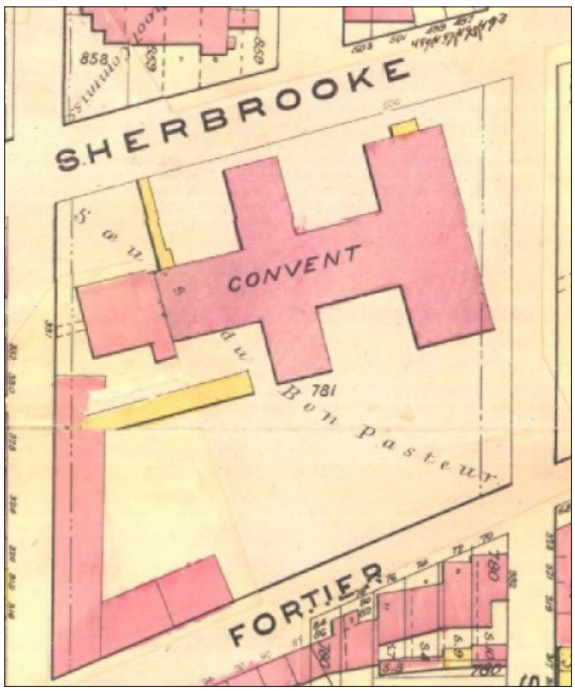

Figure 4.11 : Extrait du plan *Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners*, C. E. Goad, 1890. BAnQ, 174398.

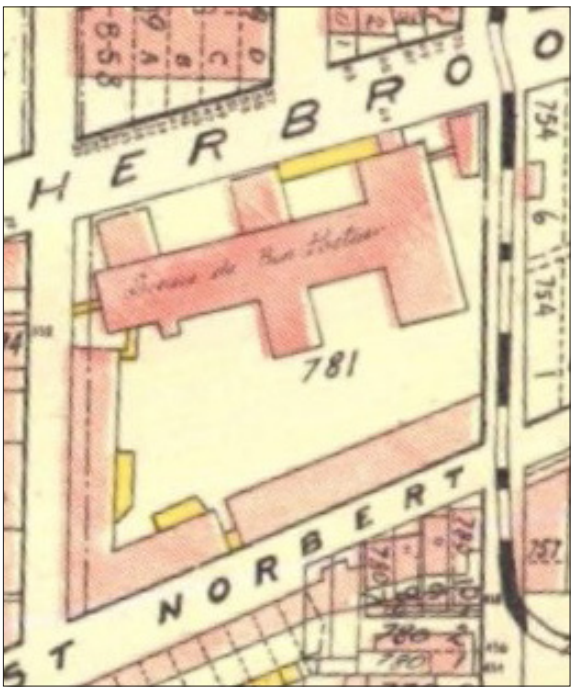

Figure 4.12 : Extrait du plan *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference*, A.R. Pinsoneault, 1907. BAnQ, 174922.

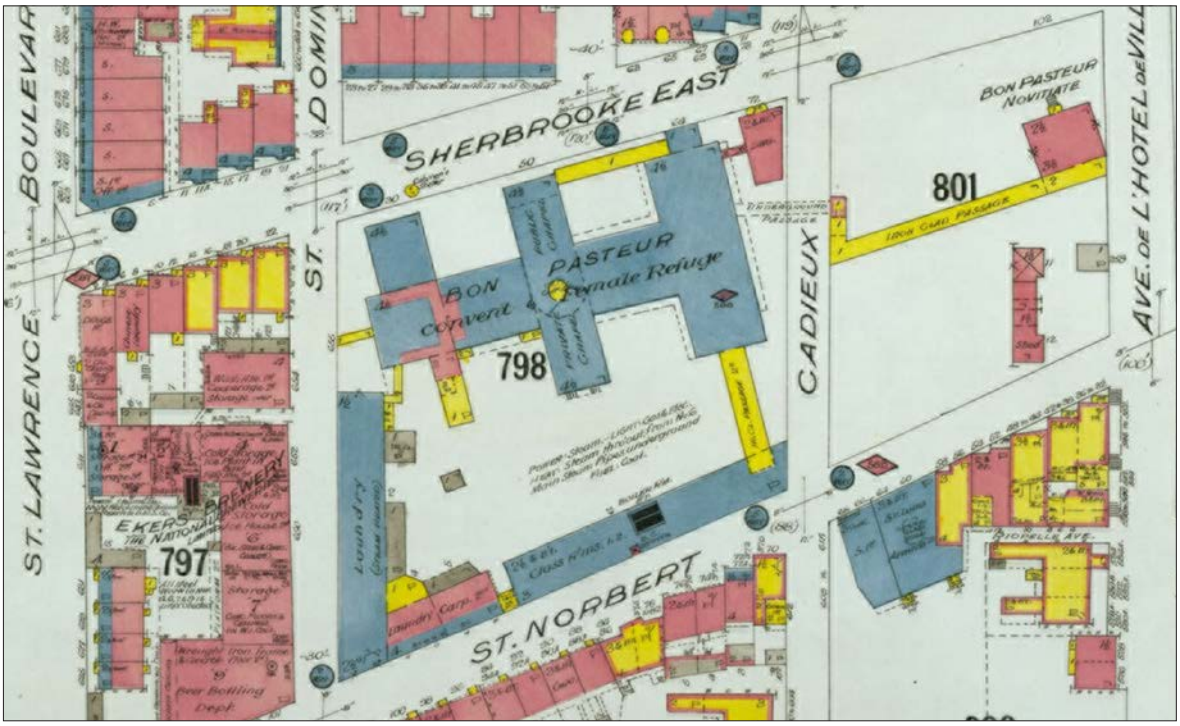

Figure 4.13 : Plan d'assurance incendie de 1915. *Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada*, volume III, Chas. E. Goad Co., Montréal, p. 30. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246714?docref=H9PQVlTeVeyzaw-YfmU3AQ

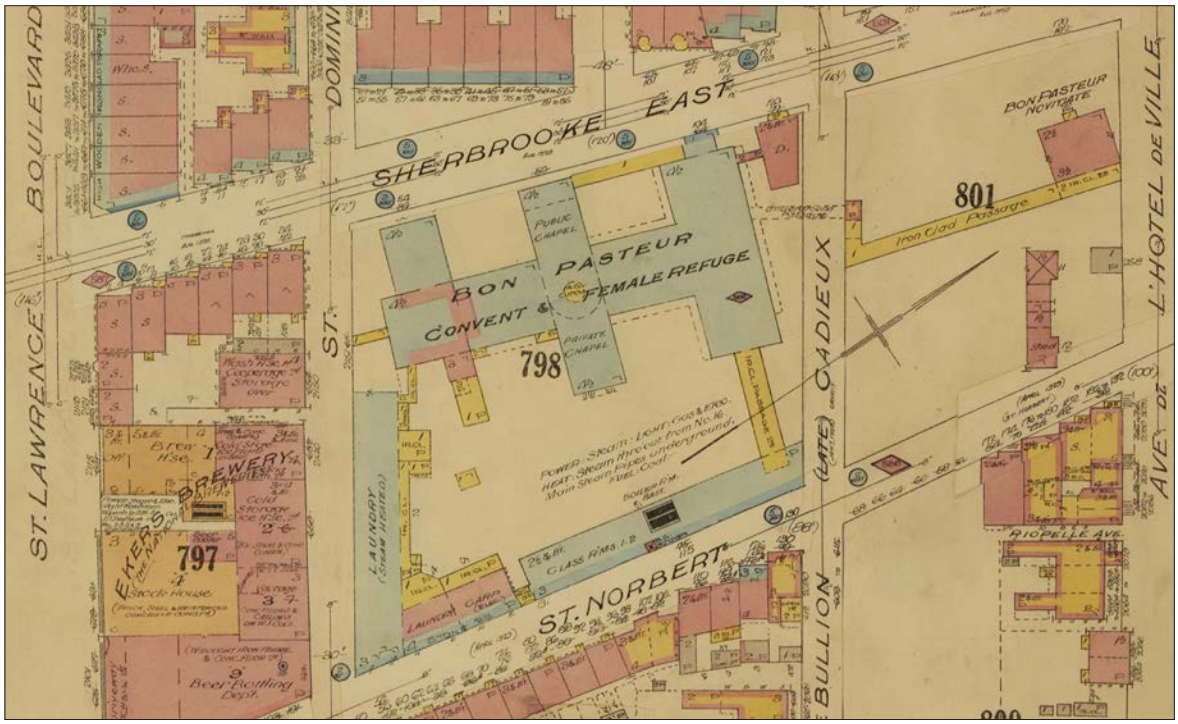

Figure 4.14 : Plan d'assurance incendie de 1926. *Insurance plan of the city of Montreal, Quebec, Canada*, volume III, Underwriters' Survey Bureau, Toronto, p. 28. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244213?docref=qKVkSaWRXr4wbTfr8W7KJQ

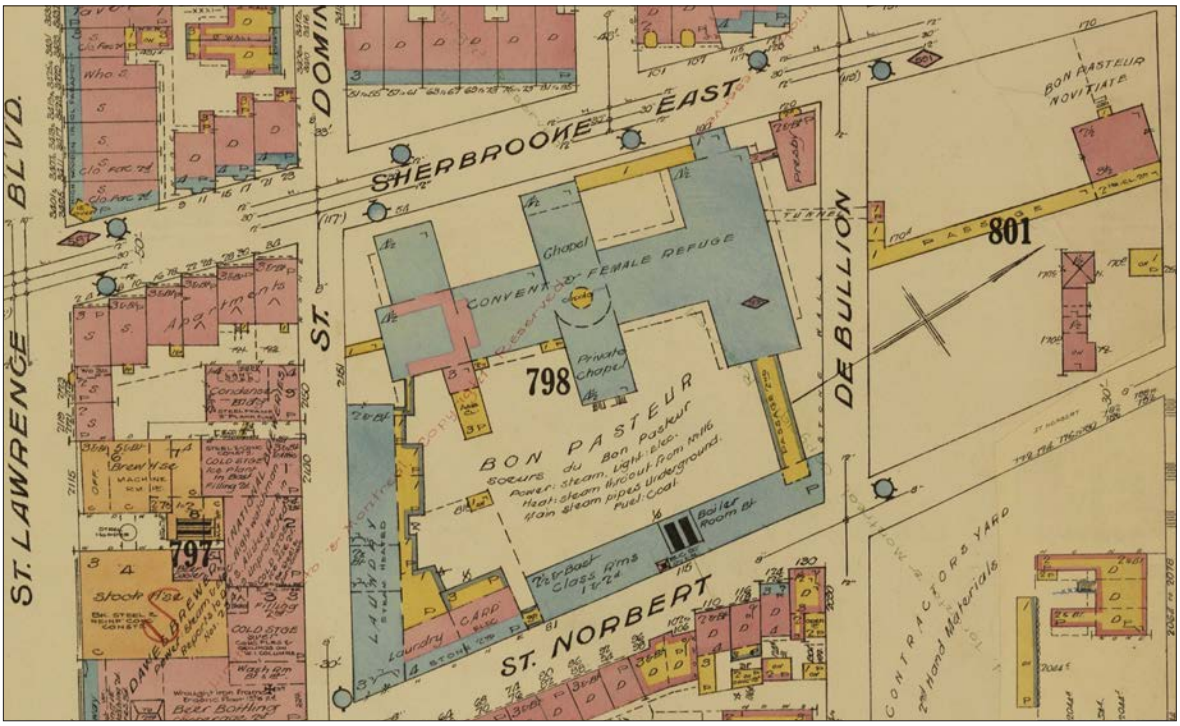

Figure 4.15 : Plan d'assurance incendie de 1939. *Insurance plan of the city of Montreal*, volume III, Underwriters' Survey Bureau, Toronto, p. 28. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246837?docref=weDka_bsYffvKYdK7yYTKQ

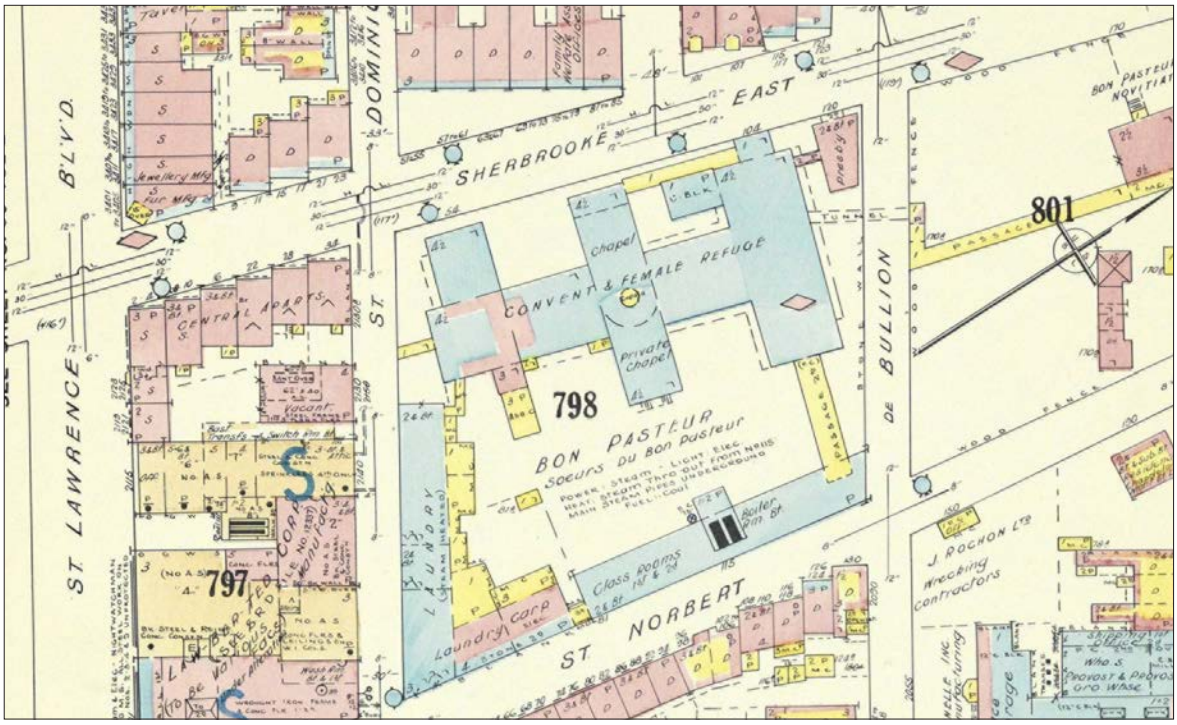

Figure 4.16 : Plan d'assurance incendie de 1954. *Insurance plan of the city of Montreal*, volume 3, Underwriters' Survey Bureau, Toronto, p. 29. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244195?docref=4isfIfO4i4Dh4qDFGOL49g

5. Le potentiel archéologique

5.1 Les aménagements modernes susceptibles d'avoir perturbé les ressources archéologiques

Des travaux de curetage, dans le but de retirer de l'intérieur du bâtiment les ajouts architecturaux ne représentant pas d'intérêt patrimonial, ont été effectués par la Société d'Habitation du Québec entre 1919 et 1949. Ceux-ci semblent s'être concentrés à l'intérieur des bâtiments ; leur impact sur les potentielles ressources archéologiques du site est de ce fait assez faible.

Étant donné que le monastère a connu plusieurs phases successives d'agrandissements nécessitant probablement des excavations entre 1861 et le début du XXe siècle, la présence de traces archéologiques en dessous de l'emprise actuelle du bâtiment est faible. Il pourrait cependant subsister des couches archéologiques intactes ou remaniées sous les planchers, ainsi qu'autour des fondations.

L'aménagement d'une aire de stationnement asphaltée dans la portion sud du site pourrait avoir mené à une perturbation des ressources archéologiques dans ce secteur, selon l'épaisseur excavée pour la mise en place des couches de nivellement. Selon une photographie de La Presse datée de 1987, le stationnement est considérablement plus bas que la zone gazonnée vers le nord-est, indiquant que la pente naturelle du terrain a pu être excavée dans le secteur du stationnement (figure 5.1).



Figure 5.1 : Photo de 1987 montrant le stationnement plus bas que la zone gazonnée vers le nord-est, indiquant une possible excavation importante dans le secteur du stationnement. La Presse, 1987, BAnQ, P833S5D1987-0130_008.

Une seconde photographie de 1987 permet de constater la réalisation de travaux le long de l'ancienne buanderie, parallèle à la rue Saint-Dominique, dans une zone qui présentait, sur les cartes d'assurance incendie du XXe siècle, des dépendances en tôle de fer ainsi qu'en brique. Ces ajouts architecturaux ne semblent plus présents sur cette photographie de 1987, et les murets de bétons confirmeraient la réalisation d'excavations modernes dans ce secteur (figure 5.2).

La portion nord de la cour intérieure a également connu plusieurs aménagements, dont la mise en place de lampadaires, de murets de béton, de pavés et d'un escalier en béton, possiblement autour de 1987 (figure 5.3). Ces aménagements ont le potentiel d'avoir perturbé, à des degrés variables, les niveaux archéologiques présumés dans la cour intérieure.



Figure 5.2 : Photo de 1987 montrant l'absence des anciennes dépendances et l'ajout de murets en béton. La Presse, 1987, BAnQ, P833S5D1987-0231_003.



Figure 5.3 : Photo de 1987 montrant les aménagements modernes dans la portion nord de la cour intérieure. La Presse, 1987, BAnQ, P833S5D1987-0231_001.

5.2 Le potentiel archéologique paléohistorique

L'analyse des contextes environnementaux du passé, ainsi que l'examen des données archéologiques et historiques disponibles ont permis d'évaluer le potentiel archéologique autochtone (paléohistorique et historique) dans l'aire d'intervention. Les critères d'évaluation ont été définis dans l'étude de potentiel préalable (Artefactuel, 2024 : 12-16), soit : la topologie régionale, l'hydrographie, la topographie locale, la sédimentologie et le drainage, ainsi que les sources de matières premières.

Après avoir passé en revue ces critères, il a été évalué qu'un potentiel archéologique paléohistorique modéré était présent dans l'aire d'intervention, mais celui-ci a pu être modulé selon les différentes périodes culturelles. En effet, si les critères topologiques et hydrographiques sont favorables dans les millénaires suivant l'exondation du terrain, soit durant la période de l'Archaïque, l'éloignement progressif des rives du fleuve, combiné à la réduction du débit des cours d'eau a pu rendre l'aire d'intervention moins attrayante pour l'établissement de campements. Par contre, l'emplacement a toujours bénéficié d'un accès aux ressources alimentaires et à l'eau potable, tout en offrant une surface d'accueil relativement plane et présumément bien drainée.

C'est au cours du Sylvicole que nous devons considérer le potentiel théorique le plus fort. En effet, des changements dans les modes d'établissement, avec l'implantation de villages semi-permanents en retrait des rives du fleuve, positionnent plus favorablement l'aire d'intervention pour les groupes autochtones de cette période culturelle. À titre d'exemple, le site BjFj-1, site Dawson (Ethnoscop, 2019), situé à l'angle des rues Metcalfe et Sherbrooke, se trouve à une distance du fleuve et à une altitude comparable à celle de l'aire d'intervention. La proximité d'un ancien ruisseau, le ruisseau de la Côte-à-Baron (voir figures 5.4 et 5.5), a pu aussi dans le cas du terrain ciblé comme dans celui du site BjFj-1, constituer un facteur favorable à une occupation autochtone.

Cependant, les aménagements des XIXe et XXe siècles énoncés précédemment ont sans conteste bouleversé les sols d'intérêt archéologique enfouis en plusieurs endroits. En effet, la surface actuelle a pu être modelée par des dérasements ou des remblaiements au courant du XIXe siècle afin de niveler le terrain entourant le monastère et par conséquent, il était donc difficile, sans examiner la stratigraphie des sols naturels, de connaître exactement la position de la rupture de pente du talus et son inclinaison dans l'emprise concernée. Une intervention archéologique réalisée sur le terrain voisin, au nord de la rue De Bullion (BjFj-138, Ethnoscop, 2008a : 19) a révélé, qu'entre les rues Sherbrooke et Saint-Norbert, le dénivelé est irrégulier. En effet, la rupture de pente se situait immédiatement en bordure de la rue Saint-Norbert, alors que les rues environnantes avaient été creusées dans le talus afin d'adoucir le dénivelé de la chaussée. Bien que nous ne pouvons connaître avec certitude la profondeur et l'impact réel de ces perturbations, nous savons que les couches de sol reposant près de la surface, lesquelles pouvaient potentiellement contenir des indices d'occupation ont été altérées par ces aménagements.

Afin d'établir les zones susceptibles de receler des ressources archéologiques en lien avec le potentiel théorique d'occupation, la zone de stationnement, qui constitue une perturbation majeure, a été retirée. Les autres aménagements historiques, comme les dépendances en bois et en tôle qui ont été construites aux XIXe et XXe siècles pourraient avoir épargné les couches d'occupation plus ancienne étant donné que ce type de bâtiment peut avoir été érigé hors-sol, sans fondation. Le potentiel de découverte doit cependant être modulé à la baisse dans les espaces touchés par ces aménagements, de même que ceux où des aménagements modernes existent actuellement, comme des trottoirs, des rampes d'accès, des escaliers en béton, etc.

La figure 5.10 montre les zones à potentiel paléohistoriques (P1 à P4) qui ont été circonscrites dans la cour arrière (P1), ainsi que dans les deux cours avant (P2 et P3) et du côté de la rue Saint-Dominique (P4). Des couches d'occupation paléohistoriques pourraient subsister à ces endroits, en dehors des tranchées de construction des fondations du monastère et en dehors des services enfouis (électricité, canalisations). À noter qu'une annexe construite en blocs de béton a occupé une partie de la cour avant correspondant à la zone P2 au moins à partir de 1954 (figure 5.9). Son emprise a ainsi été retirée de la zone de potentiel paléohistorique. Les dépendances en bois sont pour leur part présumées sans impact sur le potentiel archéologique, car elles peuvent avoir été érigées hors-sol, sans fondation, ou sur des fondations moins profondes que celles des bâtiments en pierre.

5.3 Le potentiel archéologique historique

Avant la construction du monastère en 1846, l'aire d'intervention est utilisée comme verger, puis comme possible pépinière avec un bâtiment longeant l'actuelle rue Saint-Norbert (figure 5.4). La construction de dépendances, aujourd'hui converties en logement, à cet endroit entre 1888 et 1903 rend peu probable la découverte de traces archéologiques de la pépinière du XIXe siècle (figure 5.8). Toutefois, sur le reste du lot, il demeure possible d'atteindre le niveau stratigraphique du verger du XVIIIe siècle, qui se traduirait par une potentielle présence de restes archéobotaniques dans un sol organique.

Des travaux d'excavation réalisés dans la cour intérieure, dans la portion près de la rue Saint-Dominique, pourraient mettre au jour les traces des dépendances en bois qui y ont été érigées vers 1860-1870 et détruites avant 1907 (figures 5.6 à 5.9). Par contre, le stationnement, qui semble avoir nécessité une excavation considérable occupe la plus grande partie de cet espace. Le potentiel archéologique historique de la cour intérieure réside donc davantage dans la découverte de niveaux d'occupation en dehors de l'emprise du stationnement, où peu d'excavations modernes profondes ont été réalisées.

La cour intérieure étant un lieu de rassemblement quotidien pour les communautés religieuses, le potentiel de découvertes archéologiques dans ce secteur est moyen à élevé selon les secteurs. Le long de la rue Saint-Dominique, le potentiel est faible à moyen en raison des aménagements pour la mise en place de l'aire de stationnement, autour des années 1980. On dénote également

la destruction d'une partie des dépendances en tôle et en brique dans ce secteur. Il n'est toutefois pas impossible de mettre au jour les fondations et/ou des débris en lien avec la démolition récente de ces structures. La zone située au nord-est, vers le coin des rues Saint-Norbert et De Bullion, présente un potentiel moyen à élevé étant donné que les travaux modernes effectués dans ce secteur sont mineurs (luminaires, bancs, pavés, murets de béton) et sans grande emprise sur le terrain (escalier de palier). Également, c'est dans ce secteur qu'un passage en tôle de fer, reliant l'aile de l'académie des demoiselles aux salles de classe, a été mis en place entre 1907 et 1914 (figure 5.9), et détruit après 1954. Toute excavation dans ce secteur a le potentiel de mettre au jour des traces de ce passage.

Dans l'éventualité de travaux d'excavations dans la portion nord de la parcelle, le long de la rue De Bullion, l'atteinte du passage sous-terrain menant anciennement au noviciat sur la parcelle voisine est une possibilité à prévoir (figure 5.9). Comme ce passage est peu mentionné dans la documentation consultée, il serait pertinent de documenter sa construction et sa mise en place, si ce dernier est mis au jour durant les travaux. Par contre, il faut noter que le passage a été complètement remblayé récemment et que l'état de sa structure ne nous est pas connu (P. Maheux, comm. pers., 2024).

Depuis le début du XIXe siècle, divers aménagements ont ainsi été construits sur l'ensemble du lot. Leurs vestiges, de même que les sols d'occupation ancienne qui leur sont associés, sont susceptibles d'être demeurés enfouis sur l'ensemble du terrain ciblé. Par conséquent, la zone de potentiel historique H1 a été circonscrite sur l'ensemble du terrain, en dehors de l'emprise des bâtiments encore présents et en excluant l'aire de stationnement (figure 5.10).

À la lumière des données colligées, un potentiel archéologique paléohistorique modéré a été identifié dans la zone P1 (figure 5.10). Un potentiel théorique modéré existe également dans les zones P2 à P4, mais les aménagements modernes sont susceptibles d'avoir modulé ce potentiel à la baisse. Des lambeaux de couches d'occupation ancienne pourraient néanmoins avoir été préservés en dehors de l'emprise de ces perturbations. Quant au potentiel archéologique historique, il est considéré élevé sur l'ensemble de l'aire d'étude, en dehors de l'emprise des bâtiments actuels et du stationnement arrière.

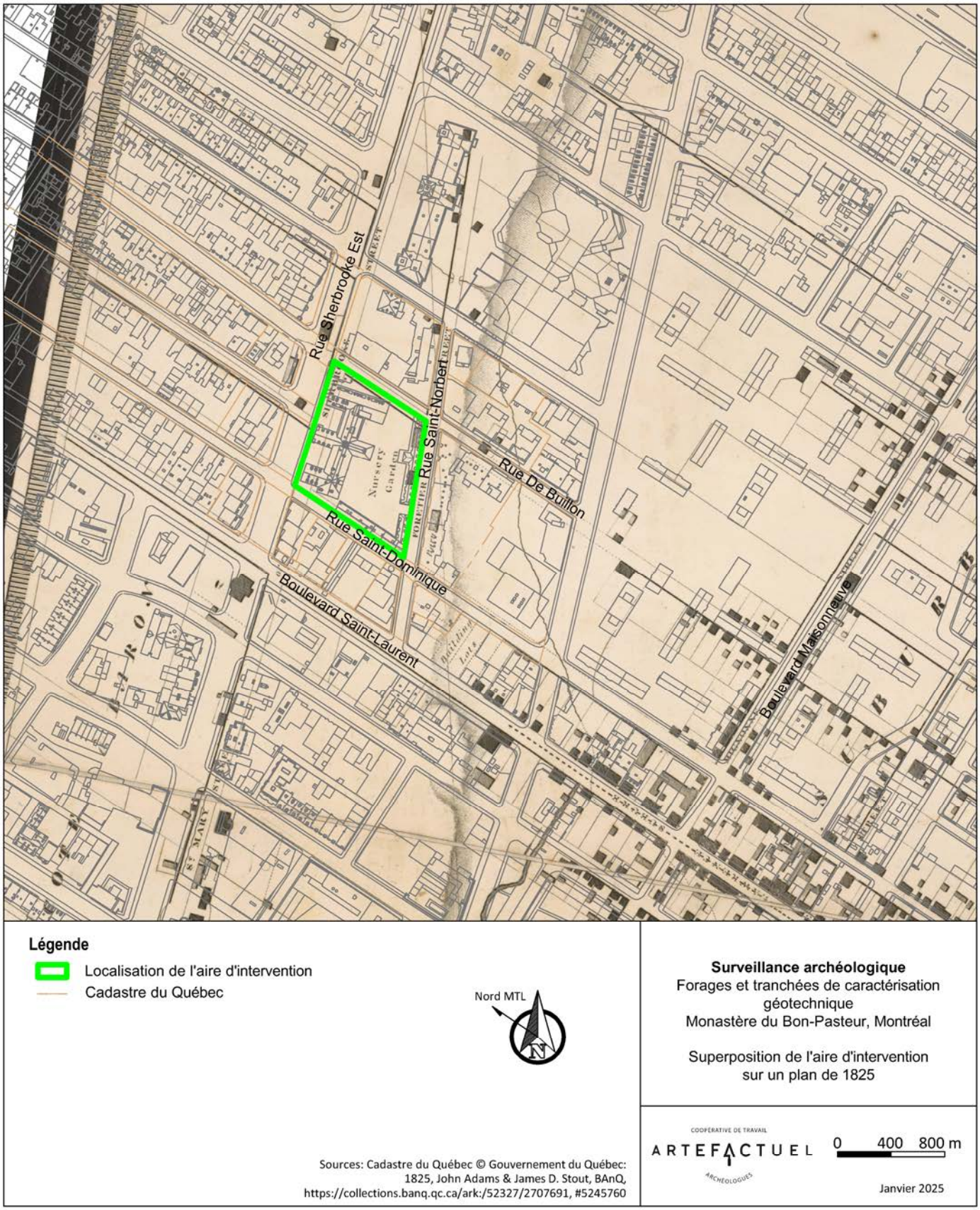

Figure 5.4 : Superposition de l'aire d'intervention sur un plan de 1825. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.



Figure 5.5 : Superposition de l'aire d'intervention sur un plan de 1834. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

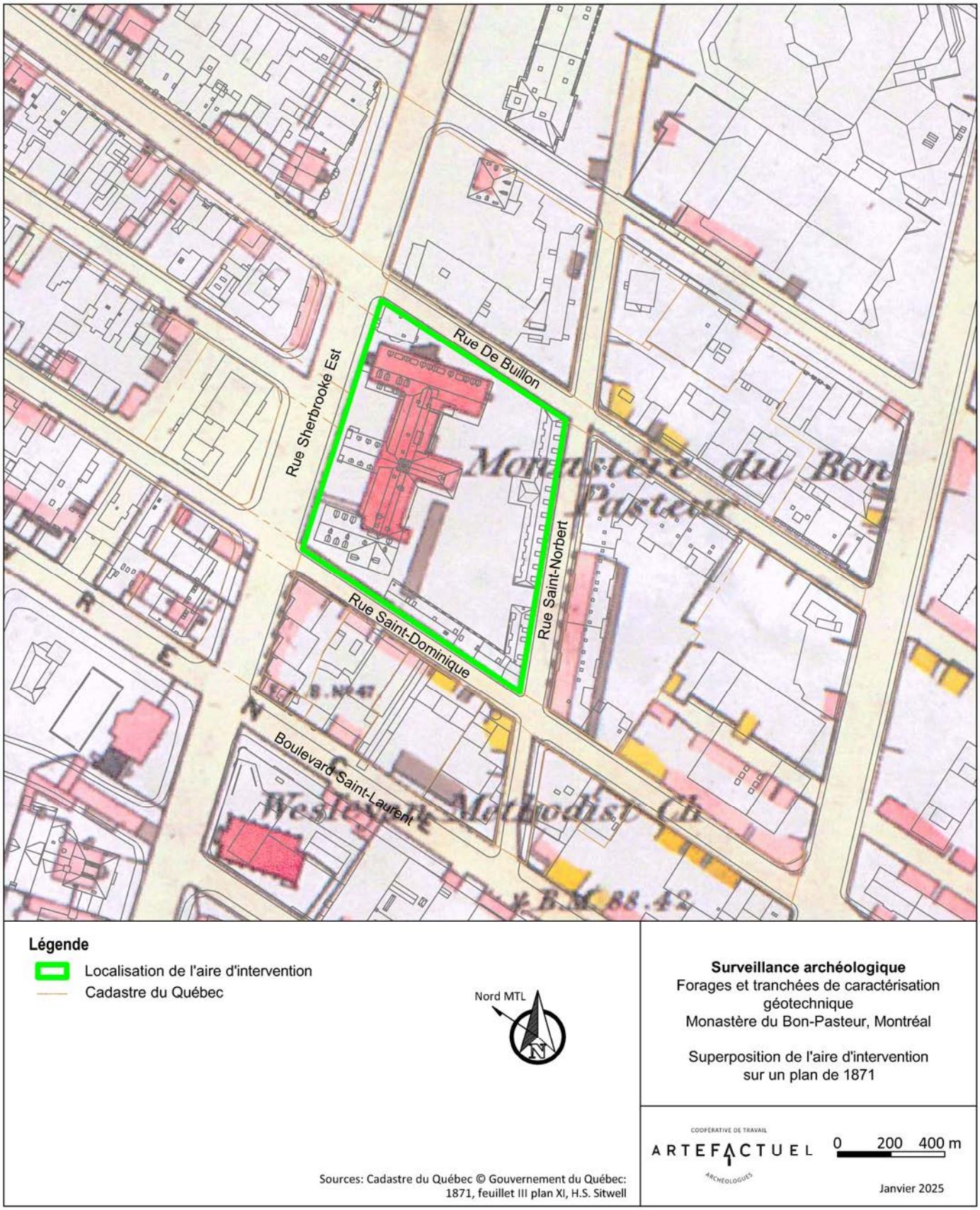

Figure 5.6 : Superposition de l'aire d'intervention sur un plan de 1871. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

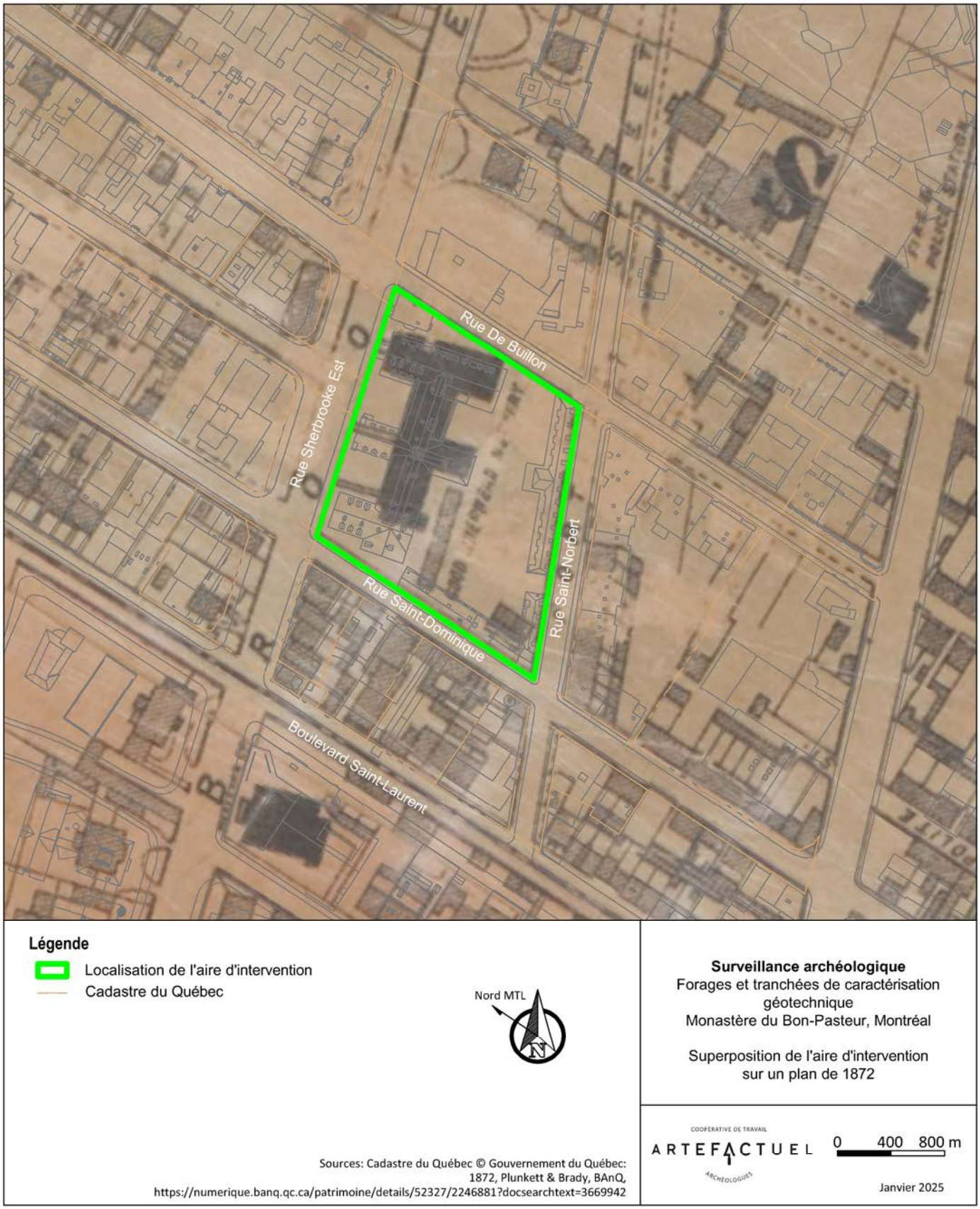

Figure 5.7 : Superposition de l'aire d'intervention sur un plan de 1872. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

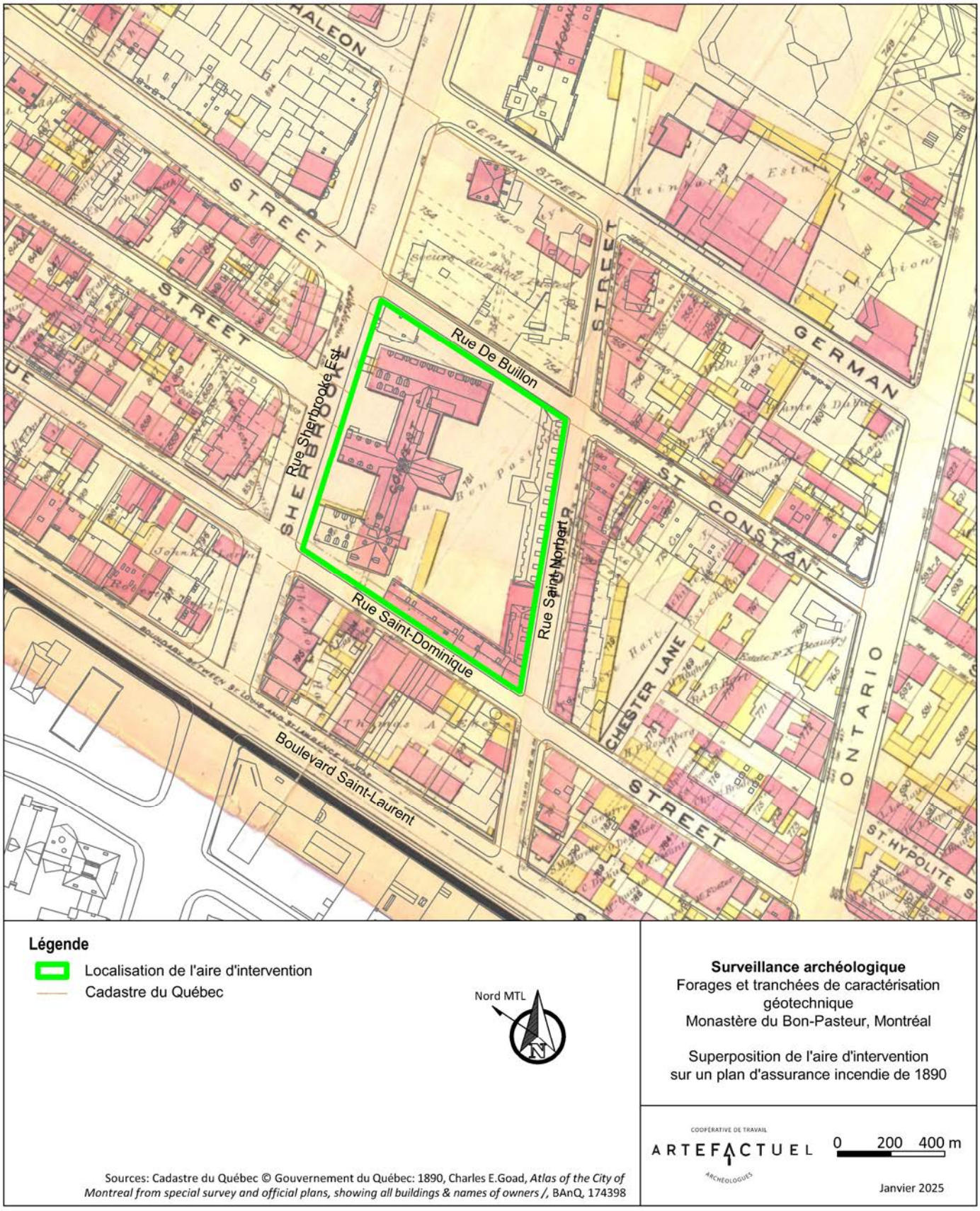

Figure 5.8 : Superposition de l'aire d'intervention sur un plan de 1890. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

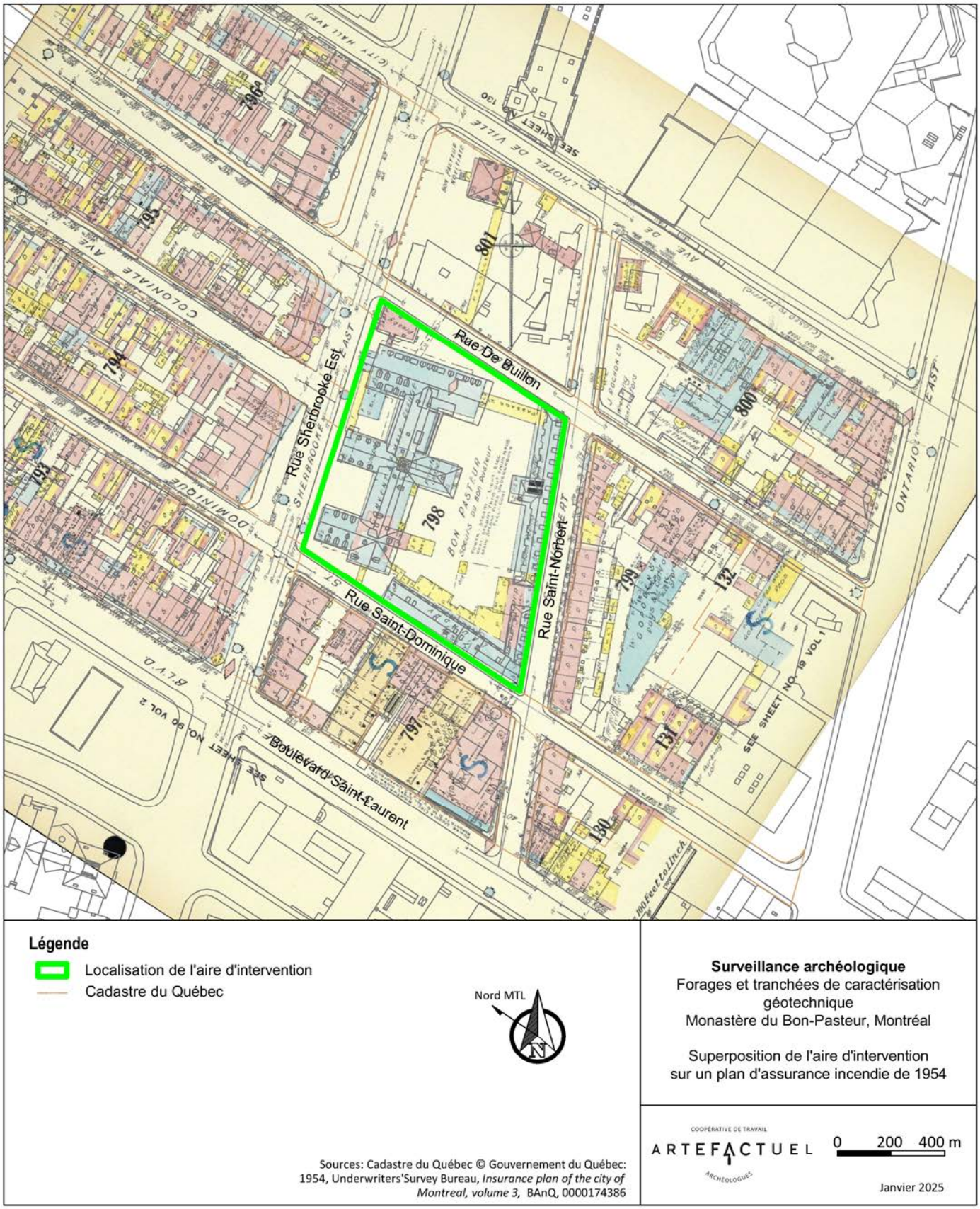

Figure 5.9 : Superposition de l'aire d'intervention sur un plan de 1954 Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

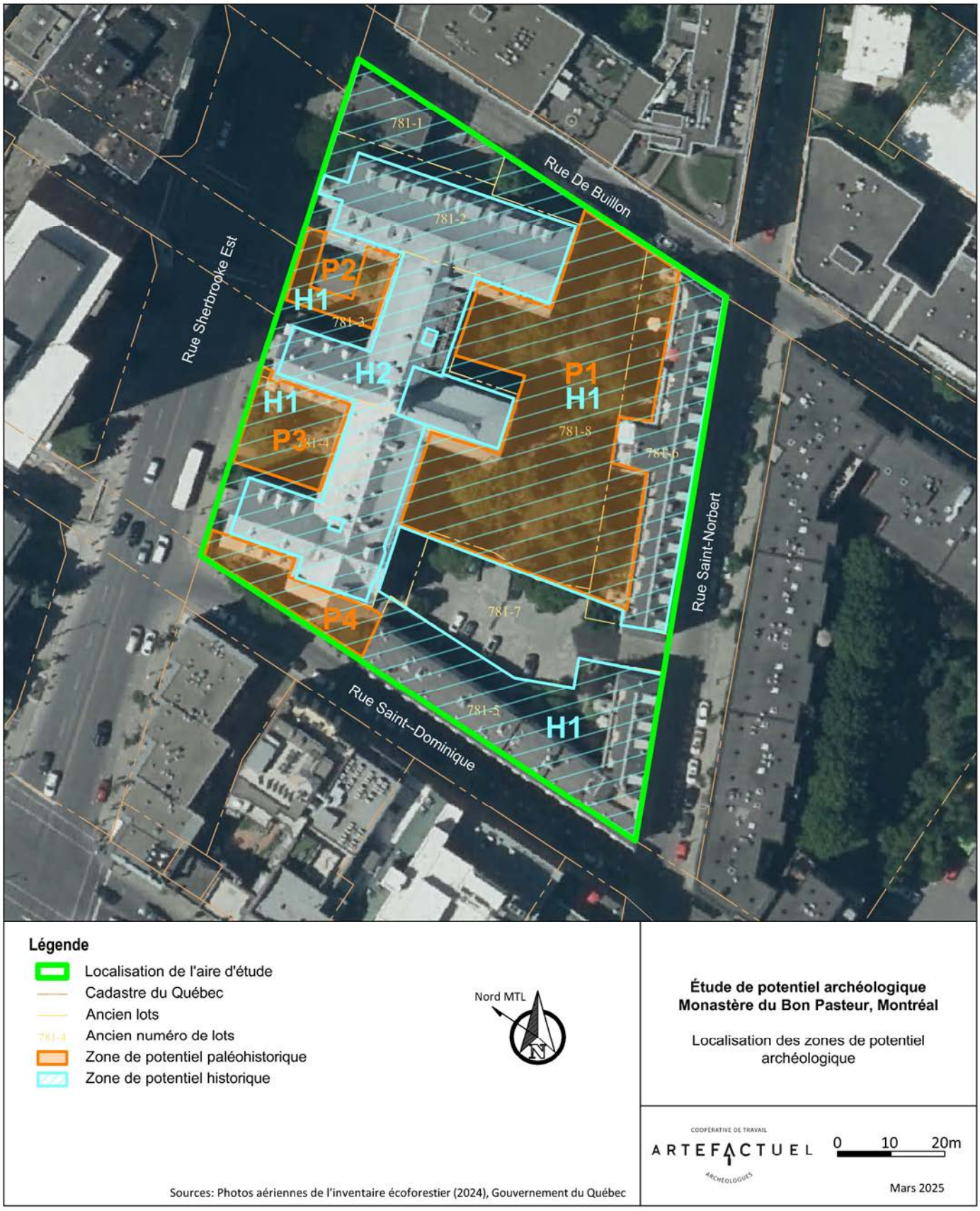

Figure 5.10 : Localisation des zones de potentiel archéologique. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

6. Résultats de l'intervention

La première phase des travaux de reconstruction du Monsatère consistait à réaliser des forages et des tranchées de carctérisation géotechnique. L'objectif des forages était principalement de déterminer la nature des sols en place ainsi que la profondeur du roc. Les tranchées devaient également servir à déterminer la nature des sols en place, mais aussi à vérifier la profondeur de la base des murs de fondation. Les excavations n'allaient donc pas au-delà de ces éléments. Ainsi, il importe de souligner que les recommandations archéologiques se basent uniquement sur ce qui était observable.

Ce chapitre expose les résultats de la surveillance des deux forages (1A et 1B) et des quatre tranchées exploratoires excavées le long des fondations du bâtiment (2A à 2D) (voir figure 1.2).

6.1 Forages géotechniques – sous-opérations 1A et 1B

La supervision archéologique des forages a été assurée jusqu'aux sols naturels stériles, lesquels ont été atteints à une profondeur de 2,44 m pour le forage 1A dans la cour arrière et à 1,22 m pour le forage 1B dans la cour avant (figures 6.1 à 6.4 ; tableau 6.1). Cette différence de profondeur était attendue et s'explique par le remblayage de la portion arrière du terrain qui a servi à niveler la surface dont la rupture de pente naturelle devait se trouver plus près de la rue Sherbrooke avant la construction du monastère au XIXe siècle. Aujourd'hui, le terrain accuse un dénivelé qui varie entre 1,0 m et près de 2,0 m entre la rue Sherbrooke et la surface à l'arrière du bâtiment[1]. D'après la profondeur du sol naturel observée dans les forages, ce dénivelé devait être plus important initialement.



Figure 6.1 : Emplacement de la sous-opération 1A (24TE02). Vue vers le nord, MBP-2024-N1-36.



Figure 6.2 : Emplacement de la sous-opération 1A (24TE02) et aperçu de la rupture de pente du talus. Vue vers le sud-ouest, MBP-2024-N1-13.



Figure 6.3 : Emplacement de la sous-opération 1B (24TE01). Vue vers le nord, MBP-2024-N2-10.

1 D'après les plans d'arpentage fournis par les différents intervenants du projet de reconstruction.

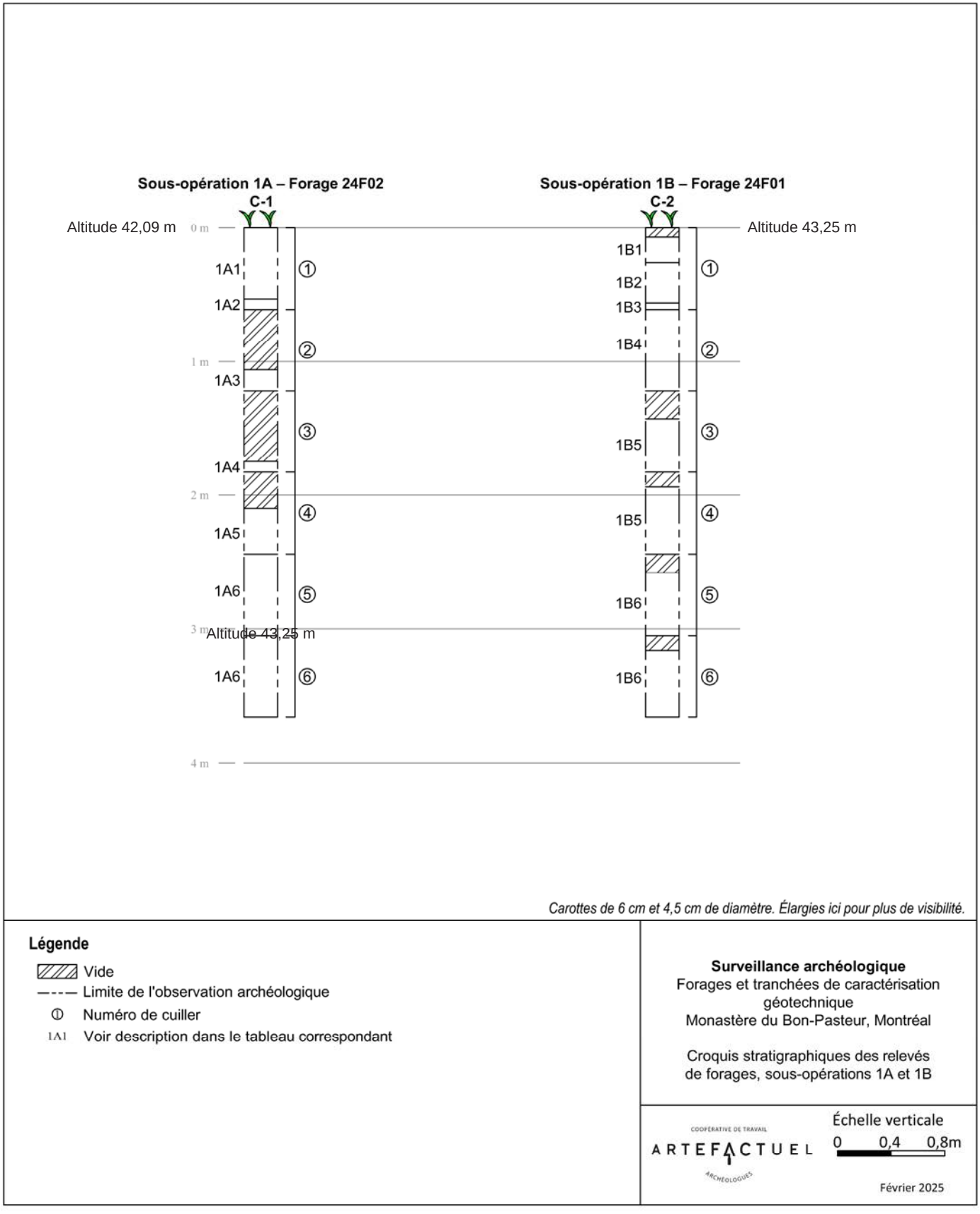

Figure 6.4 : Croquis stratigraphiques des relevés de forages, sous-opérations 1A et 1B. Infographie : Archéo-CAD.

Tableau 6.1 : Description des couches stratigraphiques relevés dans les forages 1A et 1B.

Lot	Prof. (cm)	Sous-opération 1A - 24F02	Prof. (cm)	Sous-opération 1B - 24F01
Alt. de surface[2]		42,09 m ANMM		43,25 m ANMM
1	0-53	Sable organique, brun foncé, homogène, moyennement compact. Inclusions de gravillons. Surface moderne, remblai de rehaussement.	7-26	Sable organique, brun foncé, homogène, moyennement compact. Inclusions de gravillons. Surface moderne, remblai de rehaussement.
2	53-61	Limon sableux, gris foncé brunâtre avec petites taches d'oxydation, hétérogène et compact (plus compact que 1). Inclusions de picots de mortier, graviers calcaires anguleux, petits fragments de brique rouge. Remblai.	26-56	Argile marbrée grise et beige, homogène et compacte. Pas d'inclusion. Remblai.
3	106-122	Limon sableux légèrement argileux, brun moyen avec petites taches d'oxydation, hétérogène et compact. Inclusions de picots de mortier, un peu de graviers calcaires anguleux. Remblai.	56-61	Sable limoneux beige marbré de taches d'oxydation, homogène et compact. Pas d'inclusion. Remblai.
4	175-183	Limon sableux légèrement argileux, brun moyen avec petites taches d'oxydation, hétérogène et compact. Inclusions de picots de mortier, graviers calcaires anguleux (plus que dans 3) et quelques petits nodules de ciment. Remblai (de nivellement, de démolition).	61-122	Mélange de limon légèrement argileux et sable, marbré brun, beige et gris avec traces d'oxydation, hétérogène et compact. Inclusions de quelques petits graviers calcaire anguleux et subarrondis. Sol naturel stérile.
5	210-244	Limon argileux, brun moyen jaunâtre, plutôt homogène, compact. Inclusions de graviers calcaires anguleux, très petits fragments de briques rouge et fibres végétales. Remblai.	143-244	Limon induré, brun à beige, homogène et très compact. Traces d'oxydation. Inclusions de quelques petits graviers anguleux et arrondis. Sol naturel stérile.
6	244-366	Limon induré, brun à beige, homogène et très compact. Traces d'oxydation. Inclusions de quelques petits graviers anguleux et arrondis. Sol naturel stérile.	258-366	Limon induré, gris, homogène et très compact. Inclusions de quelques graviers subarrondis. Sol naturel stérile.

2 L'altitude de surface a été fournie par SCP Geotek, responsable des forages.

Aucun artefact n'a été récupéré dans les carottes de forage prélevées. Dans le forage 1A, à l'arrière de l'édifice, des éclats de pierre calcaire, des petits fragments de brique rouge, de mortier et de ciment, ainsi que des traces d'oxydation, observés dans les remblais (au-dessus de 2,44 m de profondeur), indiquent que ces couches sont d'origine anthropique. En l'absence d'artefacts, aucun indice ne nous permet de statuer sur la date de leur mise en place. Cependant, la présence de petits nodules de ciment, observés dans la troisième carotte extraite (lot 1A4, entre 1,75 et 1,83 m de profondeur) (figure 6.5) pourrait provenir de la démolition de l'annexe en brique et en bois qui occupait le terrain arrière dans le prolongement de l'aile sud du monastère entre 1871 et 1954 (figures 5.6 à 5.9). Le forage 1A était situé à environ 4 m au nord de cette annexe.



Figure 6.5 : Contenu de la troisième cuiller de forage, extrait à 175-183 cm sous la surface. MBP-2024-N1-47.

Dans la cour avant, le forage 1B était localisé dans l'ancienne emprise de l'annexe à un étage construite en blocs de béton entre 1949 et 1954 (figures 5.9 et 6.3). Les résultats du forage n'ont par contre révélé aucune trace de cet aménagement. Dans ce secteur, la surface, qui comprend aujourd'hui des aménagements paysagers en talus, un escalier, des murets et des aires de circulation en pavé uni, semble avoir grandement été perturbée et aurait nécessité la mise en place de remblais de rehaussement et de nivellement qui pourraient avoir remplacé les couches d'occupation plus anciennes, après que ces dernières aient été dérasées. (figure 6.6).



Figure 6.6 : Aperçu des aménagements modernes dans la cour avant en septembre 2024. Vue vers l'est, MBP-2024-N4-01.

Rappelons que les données archéologiques obtenues à partir des forages sont limitées étant donné le petit diamètre de la fenêtre d'observation. Ces données nous permettent néanmoins d'avoir un aperçu de la profondeur des différentes couches de sols et de distinguer les niveaux naturels des niveaux anthropiques. Il faut cependant demeurer prudents avec l'interprétation de ces données, car l'étendue réelle de ces couches n'est pas connue.

6.2 Tranchées exploratoires – sous-opérations 2A, 2B, 2C et 2D

L'intervention archéologique prévue au mandat comprenait la supervision de deux tranchées exploratoires adossées aux fondations du bâtiment. En raison de la présence d'un massif électrique et d'un drain français, ce sont finalement quatre tranchées qui ont été excavées mécaniquement afin de colliger plus d'informations.

Sous-opération 2A

La première tranchée exploratoire (2A) a été excavée mécaniquement contre le mur sud de l'aile nord du monastère, construite en 1861 (voir tableau 6.6 et figure 6.17 pour les phases de construction du bâtiment). L'excavation a dû être abandonnée rapidement après la découverte d'un massif électrique bétonné encore en service (figures 6.7 et 6.8). Un remblai moderne (2A2) recouvrait le massif, dont le sommet était enfoui entre 60 et 70 cm sous la surface actuelle (tableau 6.2).

Tableau 6.2 : Description des couches stratigraphiques relevées dans la sous-opération 2A

Lot	Profondeur (cm)	Description	Interprétation
2A1	0-10	Sable organique, brun très foncé, hétérogène et moyennement compact.	Aménagement paysager moderne.
2A2	10-140	Sable limoneux, brun à beige, hétérogène et compact. Inclusions de graviers calcaires anguleux.	Remblai de tranchée d'enfouissement du massif bétonné (électrique).



Figure 6.7 : Mise au jour d'un massif électrique dans la sous-opération 2A. Vue vers l'est. MBP-2024-N3-08.



Figure 6.8 : Mise au jour d'un massif électrique dans la sous-opération 2A. Vue vers l'ouest. MBP-2024-N3-11.

Le petit espace dégagé entre le mur du monastère et les deux sections perpendiculaires du massif a néanmoins permis de mettre au jour la fondation du bâtiment, qui a été dégagée sur une profondeur de 1,20 m (figure 6.8). Sept assises ont été exposées et les pierres calcaires équarries, liées par un mortier sableux beige, sont les mêmes que celles qui composent les trois assises inférieures de la structure hors sol, alors que le reste de la portion supérieure du parement est en pierre de taille grise. L'empattement du mur et sa base n'ont pas été atteints et l'excavation a dû être arrêtée à 1,40 m de profondeur en raison de l'espace restreint disponible entre le mur et le massif bétonné. De plus, aucune trace de l'annexe qui occupait cet espace entre 1954 et 1980 n'a pu être observée. L'aménagement relativement récent du massif électrique a vraisemblablement détruit toute trace d'occupation antérieure, le remblai sablo-limoneux (2A2) ayant été observé jusqu'à la base de la sous-opération.



Figure 6.9 : Mur de fondation de l'aile nord exposé dans la sous-opération 2A. Vue vers le nord. MBP-2024-N3-17.

Quelques éléments d'architecture (clou tréfilé, clou découpé, fil électrique, tige métallique, tuile de plancher en marbre, canalisation en grès) ont été récupérés dans le remblai de sable limoneux recouvrant le massif bétonné (2A2). Découverts en contexte de remblais d'origine moderne, ils n'ont aucune valeur archéologique. Pour cette raion, ils ont tous été élagués.

La configuration de la cour avant ne permettait pas l'excavation d'une autre tranchée exploratoire dans ce secteur.

Sous-opération 2B

La seconde tranchée (2B) a été excavée contre le mur nord de l'aile sud du monastère, construite en 1893. Sur une largeur d'au moins 1,20 m à partir du mur, les couches d'occupation anciennes ont été détruites par la mise en place d'un drain français moderne en plastique. La stratigraphie observée comprend 35 cm de terre organique associée à l'aménagement paysager (2B1), 65 cm de remblai sablo-limoneux contenant quelques fragments de brique rouge et de gravier (2B2) et 30 cm de remblai de drainage en pierre concassée (2B3) enveloppant le drain français (figure 6.10 et tableau 6.3).



Figure 6.10 : Succession de remblais (2B1, 2B2, 2B3) dans la sous-opération 2B. Vue vers l'est. MBP-2024-N3-24.

Sous ces niveaux modernes, le sol naturel stérile est un limon induré homogène et très compact qui ne contient aucune trace d'occupation humaine (2B4). Il a été excavé jusqu'à une profondeur maximale de 1,95 m afin de dégager la base du mur, laquelle repose à 1,60 m sous la surface actuelle (figure 6.11). À la base du mur se trouve un empattement composé d'une seule assise de pierre de 20 cm de largeur et de 20 cm de hauteur, aménagé à l'intérieur du sol naturel stérile. Une couche d'isolant soufflé recouvre le parement du mur et les quelques pierres de la fondation visibles derrière sont de même facture que celles qui ont été observées dans la fondation de l'aile nord, soit des pierres calcaires équarries.

Tableau 6.3 : Description des couches stratigraphiques relevées dans la sous-opération 2B

Lot	Profondeur (cm)	Description	Interprétation
2B1	0-35	Sable organique, brun très foncé, hétérogène et moyennement compact.	Aménagement paysager moderne.
2B2	35-100	Sable limoneux, brun à beige, hétérogène et compact. Inclusions de graviers calcaires anguleux et fragments de brique rouge.	Remblai au-dessus du drain français.
2B3	100-130	Pierre concassée (0-3/4 pouce)	Remblai de drainage.
2B4	130-195	Limon induré, brun à beige, homogène et très compact. Traces d'oxydation. Inclusions de quelques petits graviers anguleux et arrondis.	Sol naturel stérile.



Figure 6.11 : Mur de fondation de l'aile sud exposé dans la sous-opération 2B. Vue vers le sud. MBP-2024-N3-53.



Figure 6.12 : Empattement du mur de fondation de l'aile sud exposé dans la sous-opération 2B. Vue en plan. MBP-2024-N3-53.

Quelques artefacts hors-contexte ont été récupérés dans le remblai de sable limoneux (2B2) et ont été élagués. On y retrouvait un clou de facture indéterminée, une retaille en alliage métallique, 2 tiges en métal ferreux et une tuile de plancher en grès.

Sous-opération 2C

Une troisième tranchée a été excavée dans la cour avant, contre le mur sud de la chapelle (2C), construite en 1878. L'aménagement d'un drain français et une stratigraphie comparable à celle de la tranchée précédente y ont été notés. Cependant, l'appareillage du mur, plus ancien que celui de l'aile sud, présente des différences. En effet, deux empattements ont été observés. L'empattement inférieur, de 30 cm de hauteur et 25 cm de largeur, est surmonté d'un second empattement de 20 cm de hauteur et 22 cm de largeur (figures 6.13 et 6.14). Les deux empattements combinés confèrent ainsi 47 cm de largeur supplémentaire au parement extérieur du mur et le sommet de l'empattement supérieur se situe à 83 cm sous la surface actuelle (figure 6.14). La base du mur repose quant à elle à 1,35 m sous la surface, à l'intérieur du sol naturel stérile composé de limon induré homogène et très compact (2C5). La rupture intentionnelle du drain a rapidement entraîné l'arrivée d'eau dans la tranchée, mais la base de la fondation a pu être relevée rapidement. Elle repose à 1,35 m sous la surface, à l'intérieur du sol naturel stérile composé de limon induré homogène et très compact (2C5) (figure 6.15). La profondeur maximale atteinte par l'excavation était de 1,63 m. La base de la sous-opération n'a cependant pas pu être observée directement en raison de la rupture intentionnelle du drain qui a rapidement entraîné l'arrivée d'eau dans la tranchée.

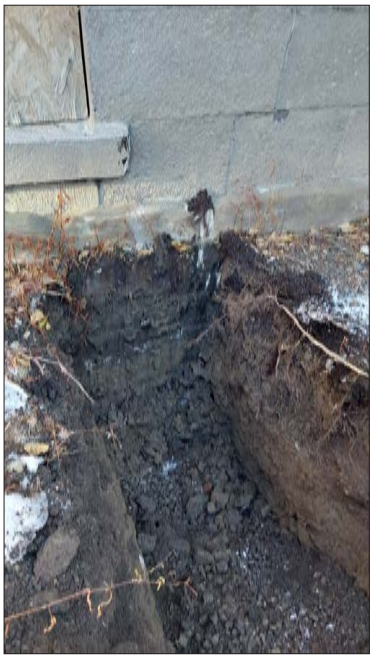

Figure 6.13 : Excavation de la sous-opération 2C en cours. Vue vers le nord. MBP-2024-N3-26.

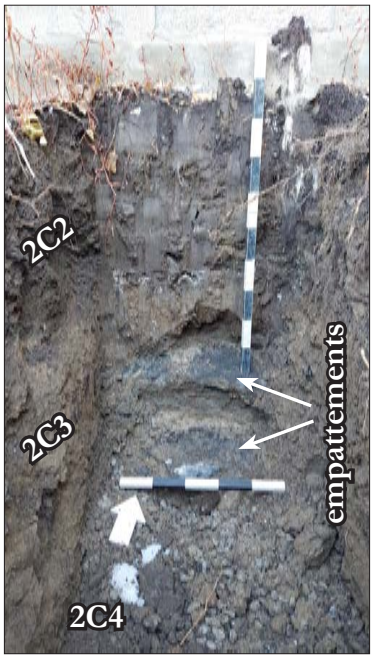

Figure 6.14 : Empattements dégagés sur le parement sud du mur de la chapelle. Vue vers le nord. MBP-2024-N3-29.



Figure 6.15 : Base du mur de fondation de la chapelle visibles en paroi nord de la sous-opération 2C. Vue vers le nord MBP-2024-N3-32.

Tableau 6.4 : Description des couches stratigraphiques relevées dans la sous-opération 2C

Lot	Profondeur (cm)	Description	Interprétation
2C1	0-10	Sable organique, brun très foncé, hétérogène et moyennement compact.	Aménagement paysager moderne.
2C2	10-50	Sable limoneux organique, brun, hétérogène et compact. Inclusions de graviers calcaires anguleux, fragments de brique rouge et picots de mortier.	Remblai au-dessus du drain français.
2C3	50-100	Sable limoneux, brun à beige, homogène et compact. Inclusions de graviers calcaires anguleux, fragments de bois, une scorie.	Remblai au-dessus du drain français.
2C4	100-150	Pierre concassée (0-3/4 pouce)	Remblai de drainage.
2C5	150-163	Limon induré, brun à beige, homogène et très compact. Traces d'oxydation. Inclusions de quelques petits graviers anguleux et arrondis.	Sol naturel stérile.

Seule une petite plaque en métal ferreux a été récoltée dans le remblai de sable limoneux (2C3) et a été élaguée puisqu'elle provient du remblai moderne et n'a ainsi aucune valeur archéologique.

Sous-opération 2D

La quatrième et dernière tranchée a été excavée dans la cour arrière, contre le mur est du corps central, entre la chapelle et l'aile nord. Cette partie de l'édifice correspond à la plus ancienne phase de construction du monastère, érigée en 1846. À l'instar de ce qui a été observé dans les tranchées précédentes, l'aménagement du drain français a complètement détruit les couches d'occupation anciennes contiguës au bâtiment. De plus, un massif électrique a été observé en paroi de la tranchée mécanique, à environ 1,50 m du mur, limitant la portée de l'excavation. La sous-opération 2D a néanmoins pu être excavée jusqu'à une profondeur maximale de 1,34 m. Le même remblai sablo-limoneux (2D2) observé dans les autres tranchées surmontait le niveau de pierre concassée du drain français (2D3). Le remblai contenait des morceaux de plastiques divers, des pièces de métal ferreux, quelques fragments de brique et quelques pierres taillées de grande dimension, comparables aux pierres de taille composant les parements des murs du monastère. Aucun de ces objets, d'origine moderne, n'ont été récoltés.

L'empattement du mur a été dégagé à seulement 21 cm sous la surface (figure 6.17). Il a une largeur de 24 cm et une hauteur de 47 cm. Il semble correspondre à une seule assise composée d'une grande pierre de taille à l'endroit de la sous-opération 2D, mais il est possible qu'il s'agisse d'une réfection postérieure à la construction initiale. En effet, il est plus probable que la fondation d'origine ait été érigée en pierres équarries, à l'instar de celles des autres phases de construction. La base du mur repose à l'intérieur du sol naturel stérile de limon induré (2D4), à 68 cm sous la surface actuelle.

Tableau 6.5 : Description des couches stratigraphiques relevées dans la sous-opération 2D

Lot	Profondeur (cm)	Description	Interprétation
2D1	0-7	Sable organique, brun très foncé, hétérogène et moyennement compact.	Aménagement paysager moderne.
2D2	7-79	Sable limoneux, brun à beige, hétérogène et compact. Inclusions de graviers calcaires anguleux, fragments de brique rouge, débris en métal ferreux, plastique, 2 grandes pierres de taille.	Remblai au-dessus du drain français.
2D3	79-111	Pierre concassée (0-3/4 pouce)	Remblai de drainage.
2D4	111-134	Limon induré, marbré brun, beige et gris avec traces d'oxydation, homogène et très compact. Inclusions de quelques petits graviers anguleux et arrondis.	Sol naturel stérile.



Figure 6.16 : Excavation de la sous-opération 2D en cours. Vue vers le nord. MBP-2024-N3-40.



Figure 6.17 : Excavation de la sous-opération 2D en cours. Vue vers l'ouest. MBP-2024-N3-47.

6.3 Résumé des résultats

La stratigraphie observée dans les sous-opérations 2B, 2C et 2D démontre que l'aménagement du drain français a oblitéré les niveaux archéologiques présumés sur le pourtour du bâtiment. Dans la sous-opération 2A, l'enfouissement du service électrique a eu le même impact. L'excavation des tranchées exploratoires, circonscrites à l'intérieur de l'emprise de ces aménagements modernes, ne permet donc pas de récolter de données sur l'occupation ancienne du terrain du monastère.

Néanmoins, en exposant les fondations, l'intervention a permis d'observer que leur mode de construction diffère selon les différentes phases de construction de l'édifice. Le tableau 6.6 en expose les principales caractéristiques observées et la figure 6.18 illustre ces différentes phases de construction. À l'exception du mur de l'aile nord (sous-opération 2A) où cet élément n'a pas pu être documenté, toutes les structures de fondation possèdent un empattement extérieur. Par contre, leur profondeur et celle de la base des murs varient. Il en ressort que plus la construction est ancienne, moins l'infrastructure des murs a été enfouie profondément. L'absence des couches de sol originales dans lesquelles les structures ont été implantées nous empêche cependant de confirmer cette hypothèse. En effet, il nous est impossible de connaître avec certitude l'altitude des surfaces au moment de la construction, ces dernières ayant pu être nivellées, rehaussées ou arasées.

Tableau 6.6 : Tableau résumé des caractéristiques des murs de fondations dans chaque sous-opération.

Sous-opération	2A	2B	2C	2D
Phase de construction du bâtiment	Aile nord -1861	Aile sud -1893	Chapelle -1878	Corps central -1846
Profondeur de l'empattement sous la surface actuelle	Non observé (plus de 1,20 m)	1,40 m	sup. 0,83 m inf. 1,03 m	0,21 m
Largeur de l'empattement	Non observé	0,20 m	sup. 0,22 m inf. 0,25 m total 0,47 m	0,24 m
Profondeur de la base sous la surface actuelle	Non observé (plus de 1,20 m)	1,60 m	1,35 m	0,68 m
Profondeur maximale atteinte	1,40 m	1,95 m	1,63 m	1,34 m

Quelques artefacts ont été récoltés dans les couches de remblais excavés à l'intérieur des tranchées exploratoires (2A2, 2B2 et 2C3). Hors contexte, ceux-ci sont peu éloquents et ont donc été élagués. Cependant, les niveaux d'occupation desquels ils sont issus pourraient être intacts en dehors des zones perturbées par les aménagements modernes. La découverte d'objets en contexte de déposition pourrait ainsi témoigner de l'occupation ancienne du terrain.

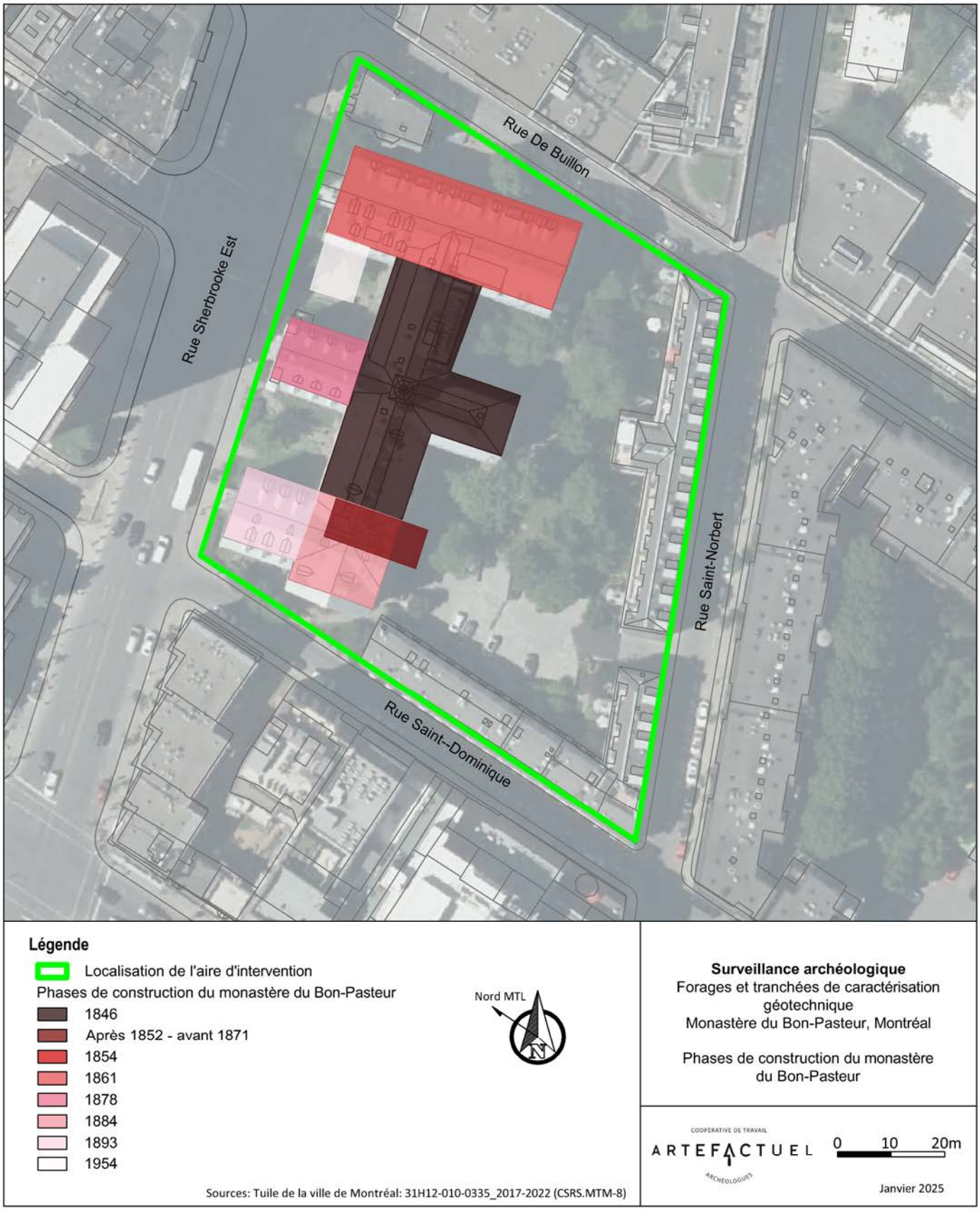

Figure 6.18 : Phases de construction du monastère du Bon-Pasteur. Cartographie et infographie : Archéo-CAD

7. Conclusion et recommandations

La surveillance des forages et tranchées de carctérisation géotechnique préalable à la réfection des fondations du monastère a été réalisée les 9, 10 et 12 décembre 2024. L'intervention n'a pas permis de documenter des niveaux d'occupation ancienne intègres. En effet, les quatre tranchées exploratoires excavées contre les fondations ont été circonscrites à l'intérieur de l'emprise des tranchées d'enfouissement du drain français et d'un massif électrique.

L'examen des carottes des deux forages a quant à lui révélé la présence d'épais remblais posés directement sur le sol naturel stérile, composé de limon induré. La surface de ce dernier semble avoir été arasé avant ou pendant la mise en place de ces remblais, car aucun sol organique pouvant témoigner d'une ancienne surface humique n'a été identifié dans le contenu des échantillons examinés. Néanmoins, les résultats des forages permettent de confirmer l'hypothèse selon laquelle le terrain arrière du monastère a été en partie remblayé afin de niveller la surface d'accueil pour permettre la construction de l'imposant bâtiment. De plus, des fragments de ciment observés entre 1,75 et 1,83 m de profondeur pourraient provenir de la démolition de l'annexe en brique et en bois qui occupait le terrain arrière dans le prolongement de l'aile sud du monastère entre 1871 et 1954. Cet indice démontre que des traces des anciens aménagements (annexes, dépendances, latrines, etc.) pourraient subsister sur le terrain du monastère, en dehors des zones de perturbations modernes.

Par conséquent, le potentiel historique élevé qui avait été identifié sur l'ensemble de l'aire d'étude est maintenu (zone H1), mais en excluant la périphérie immédiate du bâtiment sur une distance de 1,20 m à partir des murs. Il en va de même pour le potentiel paléohistorique (zones P1 à P4), qui doit néanmoins être modulé à la baisse en raison du remblayage de surface et des nombreux aménagements qui ont suivi la construction initiale du monastère. **Le potentiel paléohistorique est donc considéré faible aux endroits où ont été exécutés les forages.** Il faut cependant demeurer prudents avec l'interprétation de ces données, car l'étendue réelle de ces couches n'est pas connue.

En effet, les résultats de la surveillance archéologique révèlent que les couches archéologiques présumées ont été détruites par l'aménagement récent du drain français le long des fondations, et ce, tant à l'avant qu'à l'arrière du bâtiment. Il est présumé qu'un drain français a été aménagé sur tout le pourtour du bâtiment. Par conséquent, **si d'autres excavations sont à prévoir à l'intérieur de la limite de 1,20 m à partir des murs extérieurs, celles-ci n'ont pas à être soumises à une supervision archéologique. Toute excavation au-delà de cette emprise devra néanmoins faire l'objet d'une évaluation archéologique préalable**, car il n'est pas exclu que des couches d'occupations anciennes ou des vestiges aient été préservés en dehors de l'emprise des aménagements modernes. En effet, quelques artefacts ont été prélevés dans les couches de remblais provenant des tranchées exploratoires. Hors contexte, ceux-ci sont peu éloquents, mais les niveaux d'occupation desquels ils sont issus pourraient être intacts en dehors

des zones perturbées. La découverte d'objets en contexte de déposition pourrait ainsi témoigner de l'occupation ancienne du terrain.

C'est la nature et la localisation précise des travaux qui détermineront si ceux-ci devront être précédés d'un inventaire archéologique ou si une supervision des travaux serait adéquate pour permettre de documenter les ressources archéologiques présumées. Cette recommandation s'applique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

8. Médiagraphie

Archéobec (Société de recherche et de diffusion Archéobec)

1996 *Inventaire archéologique : projet de brise-vent, île de la Commune et section ouest de l'île Grosbois*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Parc des Îles-de-Boucherville.

Archéotec

2021 *Surveillance archéologique. Maison Walter-Marriage. Excavations dans la cour arrière pour l'agrandissement du bâtiment et la construction d'une cour anglaise. 2070, rue Jeanne-Mance, Montréal.* Ville de Montréal.

2020 *Interventions archéologiques autour du moulin à vent. Parc de la Pointe-du-Moulin à L'Île-Perrot. Site archéologique BiFl-1, opération 15*. Rapport présenté à la SODEC, Montréal, 123 p.

2019a *Réfection des infrastructures publiques dans les rues Sainte-Anne, Saint-Joachim et l'avenue Demers, Inventaire archéologique 2019, Site patrimonial de la pointe Claire, Site archéologique BiFk-8, opération 12*. Rapport présenté à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 193 p.

2019b *Bell Canada. Prolongement d'une conduite souterraine dans l'avenue Des Pins, entre les rues Jeanne-Mance et Sainte-Famille, Montréal.* Surveillance archéologique 2018.

2012 *Quartier des Spectacles. BjFj-148, BjFj-146, MTL09-25-12, MTL11-25-05 (Inventaires archéologiques 2009-2011). Quartier des Spectacles. MTL08-25-03 et MTL09-25-12 (Supervisions archéologiques 2008-2010).* Ville de Montréal.

2007 *Île aux Tourtes. Interventions archéologiques 2006, BiFl-5*. Rapport, MCCQ.

2005 *Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Mausolée du Plateau. Évaluation du potentiel archéologique et inventaire archéologique. Cimetière Notre-Dame-des-Neiges.*

2004a *Île aux Tourtes, campagne 2003. Inventaire archéologique*, Ville de Vaudreuil-Dorion.

2004b *Programme de renouveau urbain, Chemin de la Côte-des-Neiges et ses abords*. Étude du potentiel archéologique. Ville de Montréal.

Arkéos

2022 *Projet d'agrandissement du TNM 84, rue Sainte-Catherine Ouest : Inventaire archéologique.*

2013 *Interventions archéologiques, Ville de Montréal (2011-2012).*

2003 *Inventaire et fouille archéologique. Tronçon A-1 d'un oléoduc existant, parc d'Oka,* Consortium CIMA.

2002 *Inventaire archéologique (été-automne 2000), Direction territoriale de Laval–Mille-Îles*. Ministère des Transports, Montréal.

1996 *Inventaire et supervision archéologiques, réfection du parvis, site BjFj-85*, Paroisse Visitation de la bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet.

1991 *Projet Pointe-à-Callière, Centre d'Archéologie et d'Histoire de Montréal : Les sites préhistoriques du Vieux-Montréal*. La Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal, le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Montréal, rapport inédit.

Artefactuel

2023 *Supervision archéologique, 420 rue Saint-Éloi, BjFj-107*. Ville de Montréal.

2022 *Interventions archéologiques dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Saint-Charles Ouest à Longueuil (2021) – Projet 2020-SGP-009 – BjFj-106, Parc St. Mark*. MCCQ.

2017 *Évaluation du potentiel archéologique du terrain de la Maison Trestler, Vaudreuil*. Rapport présenté à madame Louise LeBlond Vallée, Directrice générale, La Maison Trestler, Vaudreuil-Dorion.

2014 *Quadrilatère Clark, Sainte-Catherine, Saint-Laurent et René-Lévesque. Surveillance archéologique de forages géotechniques et environnementaux.*

Bellavance, Francis

2009 *Inventaire exploratoire dans le parc national d'Oka*. Septembre 2008, SÉPAQ

Borthwick, Edyth B.

2003 « FORETIER, MARIE-AMABLE (Viger) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 13 août 2024, https://www.biographi.ca/fr/bio/foretier_marie_amable_8F.html

Briner, J. P., McKay, N. P., Axford, Y., Bennike, O., Bradley, R. S., de Vernal, A., Fisher, D., Francus, P., Fréchette, B., Gajewski, K., Jennings, A., Kaufman, D. S., Miller, G., Rouston, C. et B. Wagner

2016 « Holocene climate change in Arctic Canada and Greenland ». *Quaternary Science Review*, 147: 340-364.

Chapdelaine, Claude

1988 *Évaluation archéologique sur le site préhistorique BiFm-1, parc Paul-Sauvé, Oka*, MAC

2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne* (sous la direction de). Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec (Paléo-Québec 32).

2015 *Mailhot-Curran : un village du XVIe siècle*. Recherches Amérindiennes au Québec, Montréal.

2017 « L'Archaïque moyen au Méganticois et le site BiEr-6, Lac des Joncs », dans Burke, Adrian L. et Claude Chapdelaine (textes réunis sous la direction de), *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 36 : 77-114.

2018 *Le Site McDonald : le plus vieux village iroquoien de Saint-Anicet*. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 37, 192 p.

2019 *Droulers-Tsiionhiakwatha : Chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XVe siècle*. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 38, 464 p.

Chevrier, Daniel

1980 *Inventaire archéologique de l'île Sainte-Thérèse, été 1979*. Rapport déposé au MAC.

Clermont, Norman

1987 «Les énigmatiques objets piriformes de l'Archaïque». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 17 (1-2) : 37-46.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec », *Recherches amérindiennes au Québec,* XX (1) : 5-17.

Clermont, Norman et Claude Chapdelaine

1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques no 1.

Encyclopédie du MEM

2022 « Avant Milton Parc : la côte à Baron et le mont Sainte-Famille », en ligne, 06 mai 2022, https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/avant-milton-parc-la-cote-baron-et-le-mont-sainte-famille

Ethnoscop

2022 *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul, Interventions archéologiques 2018 et 2019 (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205, MTL18-25-04 et MTL19-25), Ville de Montréal.*

2017 *Reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV et lignes souterraines à 315 kV, circuits 3198 et 3199. Interventions archéologiques (BiFj-73, BiFj-121, BjFj-67, BjFj-76, BjFj-77, BjFj-173, MTL15-23-1 et MTL15-25-2) de l'été 2015 au printemps 2016*, Hydro-Québec

2016 *Supervision et inventaire archéologiques (BjFj-97), 2014*, Ville de Montréal.

2015 *Reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV et lignes souterraines à 315 kV. Sondages archéologiques au poste De Lorimier*, Hydro-Québec

2014 *Étude de potentiel archéologique sur le territoire de l'île de Montréal, Faubourg Sainte-Marie*. Montréal, Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

2013 *Reconstruction du poste De Lorimier à 315 – 25 kv et lignes souterraines à 315 kv*. Étude de potentiel, Hydro-Québec, rapport inédit.

2008a *Îlot Buchanan, site BjFj-138, 170, rue Sherbrooke Est, Montréal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques 2006-2007*. Rapport soumis à Le Montmartre Condominiums.

2008b *Moitié nord du quadrilatère René-Lévesque/Anderson/De La Gauchetière/De Bleury, Montréal, BjFj-140*. Rapport soumis à Groupe CANVAR.

2004 *Interventions archéologiques 2000-2001 ; BjFj-20, BjFj-45, BjFj-47, BjFj-48, BjFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-91-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15* (5 volumes). Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal, rapport inédit.

2000 *Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49*. Société de développement de Montréal, Ville de Montréal et MCCQ, rapport inédit.

1998 P*arc du Mont-Royal, Montréal, inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97*, Ville de Montréal.

Filion, L. et F. Quinty

1993 « Macrofossil and tree-ring evidence for a longterm forest succession and Mid-Holocene hemlock decline ». *Quaternary Research*, 40: 89-97.

Funk, R.E.

1978 « Hudson Valley Prehistory: current status, problems and prospects ». *Le service canadien d'ethnologie*, no 39 : 1-87.

Gates St-Pierre, Christian et Adrian L. Burke

2016 Une carrière préhistorique sur le mont Royal. Dans Balac, A.-M. et F. C. Bélanger (dir.), *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*, Collection Signes des Amériques, vol. 15, p. 38-42, Recherches amérindiennes au Québec, Ville de Montréal.

Graillon, E.

1997 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt*. MRC du Granit et MCCQ, rapport inédit, 7 vol.

1999 *Deux saisons d'inventaire archéologique dans les limites de la Ville d'East Angus, étés 1997 et 1998*. Ville d'East Angus et MCCQ, rapport inédit

Héritage Montréal

2017 « Monastère du Bon-Pasteur », en ligne, 2017, https://www.heritagemontreal.org/wp-content/uploads/2017/01/BonPasteur.pdf

Joyal, Claude

1999 *Rapport d'inventaire archéologique sur les îles Sainte-Marguerite : Saint-Jean, A. Pinard, De La Commune et Grosbois, dans le parc des îles-de-Boucherville, été 1998*. Gouvernement du Québec, Faune et Parcs, Parc des îles-de-Bouchervile, MCC, rapport inédit.

Lamarche, Lise

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, INRS.

2005 *Histoire géologique holocène du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres*. Mémoire de maîtrise, Sciences de la Terre, Université du Québec à Montréal, Montréal, 212 p.

Larocque, R.

1990 «Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal», dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XX, Nos 3-4, pages 31-41.

Macpherson, Joyce B.

1967 « Raised Shorelines and Drainage Evolution in the Montreal Lowlands ». *Cahiers de Géographie de Québec,* no 23, p. 343-360.

Massicotte, E.-Z.

1943 « La côte ou le côteau à Baron à Montréal ». Bulletin des recherches historiques, XLIX, 1 (janvier 1943), p. 24–27.

Mathieu, Jacques *et al.*

2005 *L'archipel de Montréal au XVIIIe siècle* [document cartographique], Montréal, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

MDA architectes

2024 « Maison Aurélie-Cadette. Rapport et documentation », rapport inédit.

Occhietti, S. et P.J.H. Richard

2003 «Effet réservoir sur les âges 14C de la mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional», *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 57 (2-3), p. 115-138.

Parent M. et S. Occhietti

1998 «Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of Southeastern Quebec». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 53 (1) : 117-135.

Pendergast, J.F et B.G. Trigger

1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. McGill-Queen's University Press.

Pintal, Jean-Yves

2004 « A Mari Usque ad Mare, A Paleoindien and an Early Archaic Sequence from the Strait of Quebec ». Conférence prononcée à la Society of American archaeology, mai 2004, Montréal.

1998 *Aux frontières de la mer : la préhistoire de Blanc-Sablon*. Québec, Ministère de la Culture du Québec, Dossier 102.

Plourde, Michel

2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent/Parcs Canada, rapport inédit.

Répertoire du patrimoine culturel/Ministère de la Culture et des Communications

2005 « Monastère du Bon-Pasteur », en ligne, 2005, https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93516&type=bien

Richard, P. J. H

2017 «La genèse du paysage laurentien» dans Session 6 : Les paysages et l'environnement passés de l'île de Montréal. 36è colloque annuel de l'AAQ, Association des archéologues du Québec, Pointe-à-Callière, Montréal.

Richard, P. J. H. et F. Girard

2016 *Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps*. [En ligne] http://recherches-amerindiennes.qc.ca/site/archives/5510

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec)

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly*. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85. Ville de Montréal, Montréal.

SCP Geotek

2025 Expertise géotechnique – Problème d'affaissement. Rapport inédit présenté à Atelier Habitation Montréal

Table de concertation du Faubourg St-Laurent

2019 « Histoire du Faubourg St-Laurent », en ligne, 2019, https://faubourgstlaurent.ca/wp-content/uploads/2019/05/BrochureHFSL-finale.pdf

Tremblay, Roland

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Publié en collaboration avec Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Les Éditions de l'Homme, Montréal.

9. Annexes

Annexe A : Catalogue des photographies

Annexe B : Étude de potentiel archéologique, Monastère du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke Est, Montréal

Annexe A :
Catalogue des photographies

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet : Monastère du Bon-Pasteur

Archéologue : Violette Vidal

Type de film: numérique
No de film: N1
No CD:

No	Date	Secteur	Orientation	Description
MBP-2024-N1-01	09-12-2024	s.o.	N	Intérieur Aile Nord, passage souterrain muré - Coop sourire à la Vie
MBP-2024-N1-02	09-12-2024	s.o.	N	Intérieur Aile Nord, passage souterrain muré - Coop sourire à la Vie
MBP-2024-N1-03	09-12-2024	s.o.	N	Intérieur Aile Nord, passage souterrain muré - Coop sourire à la Vie
MBP-2024-N1-04	09-12-2024	s.o.	NW	Intérieur Aile Nord, passage souterrain muré - Coop sourire à la Vie
MBP-2024-N1-05	09-12-2024	s.o.	SE	Intérieur Aile Nord - Coop sourire à la Vie
MBP-2024-N1-06	09-12-2024	s.o.	E	Intérieur Aile Nord - Coop sourire à la Vie
MBP-2024-N1-07	09-12-2024	s.o.	S	Cour extérieure arrière
MBP-2024-N1-08	09-12-2024	s.o.	E	Cour extérieure arrière
MBP-2024-N1-09	09-12-2024	s.o.	NE	Cour extérieure arrière
MBP-2024-N1-10	09-12-2024	s.o.	N	Cour extérieure arrière
MBP-2024-N1-11	09-12-2024	s.o.	S	Cour extérieure arrière
MBP-2024-N1-12	09-12-2024	s.o.	W	Cour extérieure arrière
MBP-2024-N1-13	09-12-2024	s.o.	SW	Cour extérieure arrière
MBP-2024-N1-14	09-12-2024	s.o.	N	Cour extérieure arrière
MBP-2024-N1-15	09-12-2024	s.o.	NE	Cour extérieure arrière
MBP-2024-N1-16	09-12-2024	s.o.	S	Cour extérieure arrière
MBP-2024-N1-17	09-12-2024	s.o.	W	Cour extérieure arrière
MBP-2024-N1-18	09-12-2024	s.o.	W	Cour extérieure arrière
MBP-2024-N1-19	09-12-2024	s.o.	N	Cour extérieure arrière
MBP-2024-N1-20	09-12-2024	s.o.	N	Cour extérieure arrière

No	Date	Secteur	Orientation	Description
MBP-2024-N1-21	09-12-2024	s.o.	S	Fenêtre du mur nors de l'aile Nord, au-dessus du passage souterrain de la rue De Bullion
MBP-2024-N1-22	09-12-2024	s.o.	S	Fenêtre du mur nors de l'aile Nord, au-dessus du passage souterrain de la rue De Bullion
MBP-2024-N1-23	09-12-2024	s.o.	S	Fenêtre du mur nors de l'aile Nord, au-dessus du passage souterrain de la rue De Bullion
MBP-2024-N1-24	09-12-2024	s.o.	S	Fenêtre du mur nors de l'aile Nord, au-dessus du passage souterrain de la rue De Bullion
MBP-2024-N1-25	09-12-2024	s.o.	SE	Fenêtre du mur nors de l'aile Nord, au-dessus du passage souterrain de la rue De Bullion
MBP-2024-N1-26	09-12-2024	s.o.	SE	Fenêtre du mur nors de l'aile Nord, au-dessus du passage souterrain de la rue De Bullion
MBP-2024-N1-27	09-12-2024	s.o.	SW	Fenêtre du mur nors de l'aile Nord, au-dessus du passage souterrain de la rue De Bullion
MBP-2024-N1-28	09-12-2024	s.o.	E	Fenêtre du mur nors de l'aile Nord, au-dessus du passage souterrain de la rue De Bullion
MBP-2024-N1-29	09-12-2024	s.o.	W	Mur Est de l'aile centrale (chapelle)
MBP-2024-N1-30	09-12-2024	s.o.	W	Intérieur Aile Sud - Maison Aurélie-Cadotte
MBP-2024-N1-31	09-12-2024	s.o.	N	Intérieur Aile Sud - Maison Aurélie-Cadotte
MBP-2024-N1-32	09-12-2024	s.o.	s.o.	Intérieur Aile Sud - Maison Aurélie-Cadotte
MBP-2024-N1-33	09-12-2024	s.o.	S	Intérieur Aile Sud - Maison Aurélie-Cadotte
MBP-2024-N1-34	09-12-2024	s.o.	E	Intérieur Aile Sud, porte vis-à-vis forage 1A - Maison Aurélie-Cadotte
MBP-2024-N1-35	09-12-2024	1A	N	Emplacement du forage 1A (24F02)
MBP-2024-N1-36	09-12-2024	1A	N	Emplacement du forage 1A (24F02)
MBP-2024-N1-37	09-12-2024	s.o.	E	Intérieur Aile Nord - Coop sourire à la Vie
MBP-2024-N1-38	09-12-2024	1A	SW	Emplacement du forage 1A (24F02)
MBP-2024-N1-39	09-12-2024	s.o.	SE	Intérieur Aile Sud, porte vis-à-vis forage 1A - Maison Aurélie-Cadotte
MBP-2024-N1-40	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 1 (0-61 cm)
MBP-2024-N1-41	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 1
MBP-2024-N1-42	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 1
MBP-2024-N1-43	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 2 (61-122 cm)
MBP-2024-N1-44	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 2 (61-122 cm)
MBP-2024-N1-45	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 2 (61-122 cm)
MBP-2024-N1-46	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 3 (122-183 cm)
MBP-2024-N1-47	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 3 (122-183 cm)
MBP-2024-N1-48	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 4 (183-244 cm)
MBP-2024-N1-49	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 4 (183-244 cm)
MBP-2024-N1-50	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 5 (244-305 cm)
MBP-2024-N1-51	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 5 (244-305 cm)
MBP-2024-N1-52	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 5 (244-305 cm)
MBP-2024-N1-53	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 6 (305-366 cm)

No	Date	Secteur	Orientation	Description
MBP-2024-N1-54	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 6 (305-366 cm)
MBP-2024-N1-55	09-12-2024	1A	s.o.	Cuiller no 6 (305-366 cm)
MBP-2024-N1-56	09-12-2024	s.o.	N	Intérieur Aile Nord - Coop sourire à la Vie
MBP-2024-N1-57	09-12-2024	s.o.	W	Intérieur Aile Nord - Coop sourire à la Vie
MBP-2024-N1-58	09-12-2024	s.o.	W	Intérieur Aile Nord - Coop sourire à la Vie

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet : Monastère du Bon-Pasteur

Archéologue : Violette Vidal

Type de film: numérique
No de film: N2
No CD:

No	Date	Secteur	Orientation	Description
MBP-2024-N2-01	10-12-2024	s.o.	s.o.	Intérieur Aile Nord - Coop sourire à la Vie
MBP-2024-N2-02	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 1 (0-61 cm)
MBP-2024-N2-03	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 1 (0-61 cm)
MBP-2024-N2-04	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 1 (0-61 cm)
MBP-2024-N2-05	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 2 (61-122 cm)
MBP-2024-N2-06	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 2 (61-122 cm)
MBP-2024-N2-07	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 2 (61-122 cm)
MBP-2024-N2-08	10-12-2024	1B	N	Emplacement du forage 1B (24F01)
MBP-2024-N2-09	10-12-2024	1B	N	Emplacement du forage 1B (24F01)
MBP-2024-N2-10	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 3 (122-183 cm)
MBP-2024-N2-11	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 3 (122-183 cm)
MBP-2024-N2-12	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 3 (122-183 cm)
MBP-2024-N2-13	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 4 (183-244 cm)
MBP-2024-N2-14	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 4 (183-244 cm)
MBP-2024-N2-15	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 4 (183-244 cm)
MBP-2024-N2-16	10-12-2024	1B	N	Mur sud de l'aile Nord (Coop Sourire à la Vie), traces des anciens balcon sur la pierre.
MBP-2024-N2-17	10-12-2024	1B	N	Mur sud de l'aile Nord (Coop Sourire à la Vie), traces des anciens balcon sur la pierre.
MBP-2024-N2-18	10-12-2024	1B	N	Mur sud de l'aile Nord (Coop Sourire à la Vie), traces des anciens balcon sur la pierre.
MBP-2024-N2-19	10-12-2024	1B	S	Mur nord de l'aile centrale (chapelle)
MBP-2024-N2-20	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 5 (244-305 cm)
MBP-2024-N2-21	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 5 (244-305 cm)

No	Date	Secteur	Orientation	Description
MBP-2024-N2-22	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 5 (244-305 cm)
MBP-2024-N2-23	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 5 (244-305 cm)
MBP-2024-N2-24	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 5 (244-305 cm)
MBP-2024-N2-25	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 5 (244-305 cm)
MBP-2024-N2-26	10-12-2024	1B	s.o.	Cuiller no 6 (305-366 cm)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet : Monastère du Bon-Pasteur

Archéologue : Violette Vidal

Type de film: numérique
No de film: N3
No CD:

No	Date	Secteur	Orientation	Description
MBP-2024-N3-01	12-12-2024	2A	N	Emplacement de la tranchée exploratoire 24T01
MBP-2024-N3-02	12-12-2024	2A	N	Emplacement de la tranchée exploratoire 24T01
MBP-2024-N3-03	12-12-2024	2A	N	Emplacement de la tranchée exploratoire 24T01
MBP-2024-N3-04	12-12-2024	2A	NE	Massif de béton coin NE de 2A
MBP-2024-N3-05	12-12-2024	2A	NE	Massif de béton coin NE de 2A
MBP-2024-N3-06	12-12-2024	2A	s.o.	Pièce métallique provenant de 2A
MBP-2024-N3-07	12-12-2024	2A	NE	Coin NE de 2A
MBP-2024-N3-08	12-12-2024	2A	NE	Coin NE de 2A
MBP-2024-N3-09	12-12-2024	2A	plan	Massif de béton dans la sous-opération 2A
MBP-2024-N3-10	12-12-2024	2A	plan	Massif de béton dans la sous-opération 2A
MBP-2024-N3-11	12-12-2024	2A	W	Massif de béton dans la sous-opération 2A
MBP-2024-N3-12	12-12-2024	2A	W	Massif de béton dans la sous-opération 2A
MBP-2024-N3-13	12-12-2024	2A	s.o.	Chambre électrique à l'intérieur de l'aile Nord (Coop Sourire à la Vie)
MBP-2024-N3-14	12-12-2024	2A	s.o.	Chambre électrique à l'intérieur de l'aile Nord (Coop Sourire à la Vie)
MBP-2024-N3-15	12-12-2024	2A	W	Massif de béton dans la sous-opération 2A
MBP-2024-N3-16	12-12-2024	2A	SE	Rétrocaveuse
MBP-2024-N3-17	12-12-2024	2A	N	Mur sud de l'aile Nord, sous-opération 2A
MBP-2024-N3-18	12-12-2024	2B	S	Emplacement de la tranchée exploratoire 24T02
MBP-2024-N3-19	12-12-2024	2B	S	Emplacement de la tranchée exploratoire 24T02
MBP-2024-N3-20	12-12-2024	2B	S	Pierre concassée 0-3/4 dans 2B
MBP-2024-N3-21	12-12-2024	2B	S	Pierre concassée 0-3/4 dans 2B

No	Date	Secteur	Orientation	Description
MBP-2024-N3-22	12-12-2024	2B	S	Mur nord de l'aile Sud, pierre concassée 0-3/4 dans 2B
MBP-2024-N3-23	12-12-2024	2B	E	Paroi Est de 2B, pierre concassée 0-3/4 dans 2B
MBP-2024-N3-24	12-12-2024	2B	E	Paroi Est de 2B, pierre concassée 0-3/4 dans 2B
MBP-2024-N3-25	12-12-2024	2C	plan	Sous-opération 2C
MBP-2024-N3-26	12-12-2024	2C	N	Sous-opération 2C
MBP-2024-N3-27	12-12-2024	2C	N	Sous-opération 2C, mur sud de l'aile centrale (chapelle)
MBP-2024-N3-28	12-12-2024	2C	N	Sous-opération 2C, mur sud de l'aile centrale (chapelle)
MBP-2024-N3-29	12-12-2024	2C	N	Sous-opération 2C, mur sud de l'aile centrale (chapelle)
MBP-2024-N3-30	12-12-2024	2C	N	Arrivée d'eau dans la sous-opération 2C
MBP-2024-N3-31	12-12-2024	2C	N	Arrivée d'eau dans la sous-opération 2C
MBP-2024-N3-32	12-12-2024	2C	N	Sous-opération 2C, mur sud de l'aile centrale (chapelle)
MBP-2024-N3-33	12-12-2024	2C	plan	Sous-opération 2C, fin de l'excavation
MBP-2024-N3-34	12-12-2024	2C	plan	Sous-opération 2C, fin de l'excavation
MBP-2024-N3-35	12-12-2024	2C	plan	Sous-opération 2C, fin de l'excavation
MBP-2024-N3-36	12-12-2024	2C	N	Remblayage 2C
MBP-2024-N3-37	12-12-2024	2C	E	Localisation de la sous-opération 2C
MBP-2024-N3-38	12-12-2024	2C	E	Localisation de la sous-opération 2C
MBP-2024-N3-39	12-12-2024	2C	E	Localisation de la sous-opération 2C
MBP-2024-N3-40	12-12-2024	2D	N	Localisation de la sous-opération 2D, cour arrière
MBP-2024-N3-41	12-12-2024	2D	NE	Mur sud de l'aile Nord (Coop Sourire à la Vie), section Est (cour arrière)
MBP-2024-N3-42	12-12-2024	2D	N	Localisation de la sous-opération 2D, cour arrière
MBP-2024-N3-43	12-12-2024	2D	W	Mur est du bâtiment, sous-opération 2D
MBP-2024-N3-44	12-12-2024	2D	NW	Sous-opération 2D avant agrandissement
MBP-2024-N3-45	12-12-2024	2D	NW	Mur est du bâtiment, sous-opération 2D
MBP-2024-N3-46	12-12-2024	2D	S	Sous-opération 2D avant agrandissement
MBP-2024-N3-47	12-12-2024	2D	W	Mur est du bâtiment, sous-opération 2D
MBP-2024-N3-48	12-12-2024	2D	W	Mur est du bâtiment, sous-opération 2D
MBP-2024-N3-49	12-12-2024	2B	S	Sous-opération 2B, reprise de l'excavation
MBP-2024-N3-50	12-12-2024	2B	S	Sous-opération 2B, reprise de l'excavation
MBP-2024-N3-51	12-12-2024	2B	S	Sous-opération 2B, fin de l'excavation
MBP-2024-N3-52	12-12-2024	2B	S	Sous-opération 2B, fin de l'excavation
MBP-2024-N3-53	12-12-2024	2B	S	Sous-opération 2B, fin de l'excavation
MBP-2024-N3-54	12-12-2024	2B	S	Sous-opération 2B, fin de l'excavation

No	Date	Secteur	Orientation	Description
MBP-2024-N3-55	12-12-2024	2D	N	Aile nord, pierres différentes dans la maçonnerie)

CATALOGUE PHOTO

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

Projet : Monastère du Bon-Pasteur

Archéologue : Violette Vidal

Type de film: numérique
No de film: N4
No CD:

No	Date	Secteur	Orientation	Description
MBP-2024-N4-01	01-09-2024	2B	E	Aménagements de surface de la cour avant, entre la chapelle et l'aile Sud.

Annexe B :
Étude de potentiel archéologique,
Monastère du Bon-Pasteur,
rue Sherbrooke Est, Montréal

ARTEFACTUEL

Étude de potentiel archéologique

Monastère du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke Est, Montréal

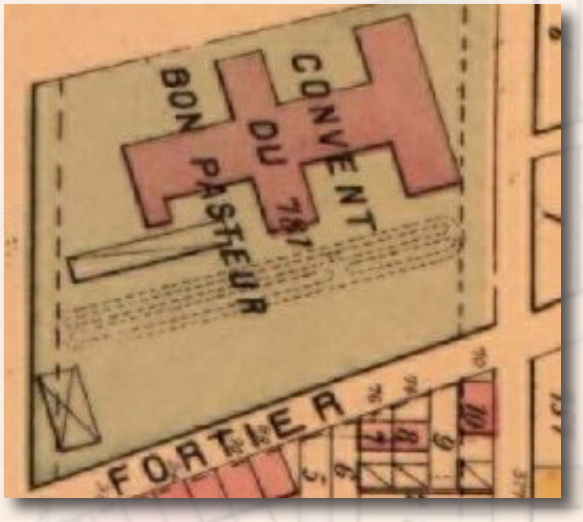

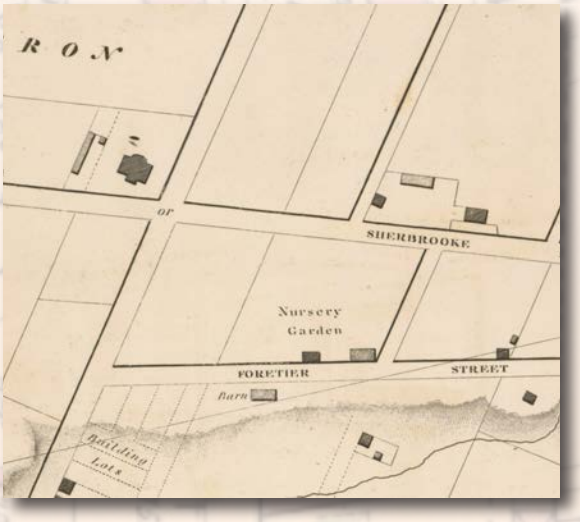

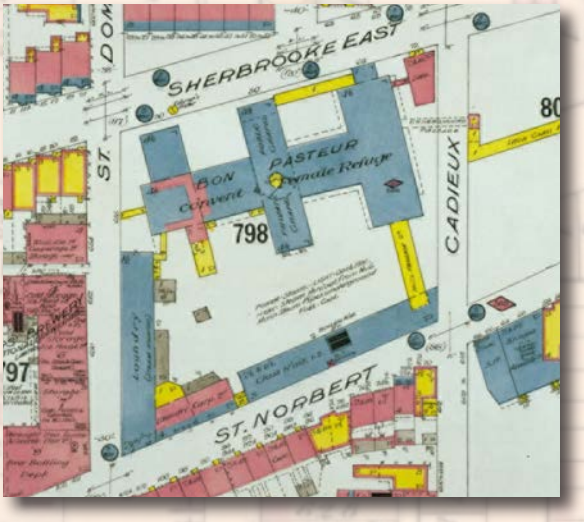

Août 2024

Étude de potentiel archéologique
Monastère du Bon-Pasteur,
rue Sherbrooke Est, Montréal

Août 2024 – Mise à jour, mars 2025

Étude préparée par :

Artefactuel

40, rue Sainte-Catherine
Beauharnois (Qc), J6N 2P9

info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca

Étude présentée à :

La Coopérative Sourire à la Vie – 100 rue Sherbrooke Est
L'OBNL Maison Aurélie Cadotte – 56, rue Sherbrooke Est
La Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) – 100, rue Sherbrooke

Personne ressource:
M. Xavier Sylvain, Chargé de développement / Atelier habitation Montréal
55, avenue du Mont-Royal Ouest, bureau 300, Montréal, Québec, H2T 2S6.

T : 514-270-8488 poste 207

x.sylvain@ahmtl.org

Équipe de réalisation

Artefactuel

Archéologues chargées de projet	Gina Vincelli Luce Lafrenière Archambault
Recherche, analyse et rédaction,	Violette Vidal
Recherche, analyse et rédaction, volet historique	Rachel Archambault

Archéo-CAD

Cartographie et infographie	Marie Fournier

Crédits Carbone Éducatifs ATTESTÉS

Page couverture :

Extrait du plan Atlas of the city and island of Montreal (...), 1879, BAnQ 174244_026 ;
Extrait du plan Map of the city and suburbs of Montreal(...), 1825, BAnQ 5245760 ;
Extrait du plan Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada, volume III, Chas. E. Goad Co., Montréal, p. 30.

Table des matières

1. Introduction et mandat 1
1.1 Mandat et objectif 1
1.2 Présentation de l'aire d'étude 4
1.3 État de la recherche archéologique 4
1.3.1 Sites archéologiques connus 4
1.3.2 Zones d'information archéologique 4
1.3.3 Éléments patrimoniaux 9

2. Méthodologie 12
2.1 Évaluation du potentiel archéologique paléohistorique 12
2.1.1 Limites méthodologiques 15
2.2 Évaluation du potentiel archéologique historique 16

3. Cadre environnemental 17
3.1 Paléoenvironnement 18
3.1.1 Déglaciation et habitabilité du territoire 18
3.1.2 Géomorphologie 21
2.1.3 Hydrographie 21

4. Occupation autochtone 24
4.1 Occupation autochtone paléohistorique 24
4.1.1 L'Archaïque 25
4.1.2 Le Sylvicole 26
4.2 Période historique ancienne ou période de Contact 27
4.3 Le mont Royal 28

5. Occupation eurocanadienne 29
5.1 Le XVIIIe siècle 29
5.2 Le XIXe siècle 30
5.3 La fin du XIXe siècle, le XXe et le XXIe siècle 40

6. Le potentiel archéologique 43
6.1 Les aménagements modernes susceptibles d'avoir perturbé les ressources archéologiques 43
Aménagements de la cour intérieure 43
6.2 Le potentiel archéologique paléohistorique 45
6.2.1 Les critères d'analyse 45
6.2.2 Évaluation du potentiel paléohistorique 47
6.3 Le potentiel archéologique historique 48

7. Conclusion et recommandations 58
Temps de ralentissement ou d'arrêt des travaux durant la supervision archéologique 59
Nature des travaux 59

8. Médiagraphie 60

Liste des figures

Figure 1.1 : Localisation générale de l'aire d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 2

Figure 1.2 : Localisation de l'aire d'étude et des lots ciblés par les travaux. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 3

Figure 1.3 : Sites archéologiques et ZIA dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 5

Figure 1.4 : Éléments patrimoniaux dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 11

Figure 3.1 : Image LiDar du secteur de l'aire d'étude montrant la colline du mont Royal (à gauche) et la terrasse de la rue Sherbrooke descendant en direction du fleuve. Tirée de la carte interactive du SIGÉOM. Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr. 17

Figure 3.2 : Illustration de la déglaciation du territoire et de l'exondation des terres. Tiré de Richard et Girard, 2018, modifié par Archéo-CAD. 19

Figure 3.3 : Évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à *Lampsilis* et du Proto-Saint-Laurent dans le secteur nord du lac Saint-Pierre (Lamarche, 2005). 20

Figure 3.4 : Tracé des anciens cours d'eau du secteur de l'aire d'étude sur une carte topographique. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 22

Figure 3.5 : Quelques rues à l'est de l'aire d'étude, un marais est identifié au sud de la rue Ontario. *Plan d'une lisière de terrain appartenant à C. S. Cherrier quartier St. Louis*, BAnQ, CA601,S53,SS1,P395. 23

Figure 5.1 : Localisation approximative de l'aire d'étude sur la carte de Montréal de 1717. *Plan de la ville de Montreal en Canada, Nouvelle France dans L'Amerique Septentrionale*, Chaussegros de Léry, 1717. BAnQ, P395,S1,P1. 30

Figure 5.2 : Extrait du *Plan de la ville et cité de Montréal avec les projets d'accroissement...*, Louis Charland,1801, copie de Hôtel de Ville de Montréal, 1919. BAnQ, 2663987. 31

Figure 5.3 : Extrait du plan *Map of the city and suburbs of Montreal(...)*, John Adams, 1825. BAnQ 5245760. 31

Figure 5.4 : Extrait du plan *Map of the city of Montreal exhibiting public property, manufactories, the limits of the city (...)*, André Jobin, 1834. BAnQ, 65552. 32

Figure 5.5 : Le secteur de la Côte-à-Baron en 1840. Philip John Bainbridge, 1840, tiré de collectionscanada.gc.ca 33

Figure 5.6 : Extrait du plan *Topographical and Pictorial Map of the City of Montral*, James Cane, 1846. BAnQ, 65552. 34

Figure 5.7 : Extrait du plan *Map of the City of Montral*, Hew Ramsay (Firme), 1852. BAnQ, 65540. 35

Figure 5.8 : Phases de construction du monastère du Bon-Pasteur. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 36

Figure 5.9 : Extrait du plan *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1871, Plan XI, Sheet 3*, H.S. Sitwell, BAnQ, 321499. 38

Figure 5.10 : Extrait du plan *Map of the City of Montreal and Vicinity*, Anonyme (Québec Province), 187X. BAnQ 5084782. 38

Figure 5.11 : Extrait du plan *Atlas of the city and island of Montreal (...)*, 1879. BAnQ 174244_026. 39

Figure 5.12 : Extrait du plan *Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners*, C. E. Goad, 1890. BAnQ, 174398. 39

Figure 5.13 : Extrait du plan *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference*, A.R. Pinsoneault, 1907. BAnQ, 174922. 39

Figure 5.14 : Plan d'assurance incendie de 1915. *Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada*, volume III, Chas. E. Goad Co., Montréal, p. 30. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246714?docref=H9PQVlTeVeyzaw-YfmU3AQ 41

Figure 5.15 : Plan d'assurance incendie de 1926. *Insurance plan of the city of Montreal, Quebec, Canada*, volume III, Underwriters' Survey Bureau, Toronto, p. 28. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244213?docref=qKVkSaWRXr4wbTfr8W7KJQ 41

Figure 5.16 : Plan d'assurance incendie de 1939. *Insurance plan of the city of Montreal*, volume III, Underwriters' Survey Bureau, Toronto, p. 28. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246837?docref=weDka_bsYffvKYdK7yYTKQ 42

Figure 5.17 : Plan d'assurance incendie de 1954. *Insurance plan of the city of Montreal*, volume 3, Underwriters' Survey Bureau, Toronto, p. 29. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244195?docref=4isfIfO4i4Dh4qDFGOL49g 42

Figure 6.1 : Photo de 1987 montrant le stationnement plus bas que la zone gazonnée vers le nord-est, indiquant une possible excavation importante dans le secteur du stationnement. La Presse, 1987, BAnQ, P833S5D1987-0130_008. 43

Figure 6.2 : Photo de 1987 montrant l'absence des anciennes dépendances et l'ajout de murets en béton. La Presse, 1987, BAnQ, P833S5D1987-0231_003. 44

Figure 6.3 : Photo de 1987 montrant les aménagements modernes dans la portion nord de la cour intérieure. La Presse, 1987, BAnQ, P833S5D1987-0231_001. 44

Figure 6.4 : Superposition de l'aire d'étude sur un plan de 1825. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 50

Figure 6.5 : Superposition de l'aire d'étude sur un plan de 1834. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 51

Figure 6.6 : Superposition de l'aire d'étude sur un plan de 1871. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 52

Figure 6.7 : Superposition de l'aire d'étude sur un plan de 1872. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 53

Figure 6.8 : Superposition de l'aire d'étude sur un plan de 1890. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 54

Figure 6.9 : Superposition de l'aire d'étude sur un plan de 1954 Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 55

Figure 6.10 : Localisation des zones de potentiel archéologique. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 56

Figure 6.11 : Localisation de la zone de potentiel archéologique H2. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 57

Liste des tableaux

Tableau 1.1 : Sites archéologiques inscrit à l'ISAQ recensés dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'étude. 6

Tableau 1.2 : Zones d'information archéologique situées dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'étude. 8

Tableau 1.3 : Éléments patrimoniaux classés compris dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'étude. 9

Tableau 2.1 : Critères pour l'évaluation du potentiel archéologique paléohistorique. 13

Tableau 4.1 : Séquence chronologique des grandes périodes de la paléohistoire dans le Québec méridional. 24

1. Introduction et mandat

Dans le cadre du projet de reconstruction du Monastère du Bon-Pasteur à Montréal, Artefactuel a été mandaté pour la réalisation d'une étude de potentiel archéologique préalable aux travaux projetés (figures 1.1 et 1.2). À la suite d'un incendie survenu en 2023, des travaux de sauvegarde et de préservation, coordonnés par la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), ont été réalisés sur les trois entités touchées par l'incendie :

La Coopérative d'habitation Sourire à la Vie – 104, Sherbrooke Est ;
L'OBNL de la Maison Aurélie-Cadotte – 56, Sherbrooke Est ;
La Chapelle du Monastère Bon-Pasteur – 100, Sherbrooke Est.

Possédant un statut de classement au MCC (Registre du patrimoine du Québec, RPCQ), le Monastère du Bon-Pasteur bénéficie d'une aire de protection patrimoniale s'appliquant tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment. Puisque le projet de reconstruction impliquera des travaux d'excavation (réfection des fondations et autres aménagements possibles), le ministère de la Culture et des Communications (MCC), partenaire dans le projet, a recommandé une étude de potentiel archéologique préalable.

1.1 Mandat et objectif

L'étude de potentiel archéologique est à la base de toute démarche visant à évaluer le patrimoine archéologique d'un espace donné. En plus de réaliser une synthèse des connaissances historiques, paléohistoriques, archéologiques et environnementales de l'espace ciblé, l'ouvrage permet de caractériser le patrimoine archéologique théorique présent dans l'emprise des travaux et à identifier les possibles perturbations qui ont pu l'altérer. Cette étude de potentiel archéologique ciblée (avis archéologique) a ainsi comme objectif de doter les intervenants d'un outil permettant de planifier en amont les travaux de réaménagement en accord avec les recommandations issues de cet ouvrage afin d'en mitiger les impacts sur les ressources archéologiques.

Cette étude de potentiel comprend les éléments suivants :

- le contexte environnemental, culturel et historique de l'aire d'étude ;
- l'évolution illustrée du cadre bâti dans l'emprise du terrain visé ;
- les interventions antérieures réalisées à proximité ou dans un rayon de 1 km ;
- les perturbations ayant pu altérer l'intégrité du tissu archéologique en dehors de l'emprise du bâtiment ;
- l'évaluation du potentiel archéologique des périodes paléohistorique et historique ;
- l'élaboration de stratégies d'interventions basées sur les plans de réaménagements prévus.



Figure 1.1 : Localisation générale de l'aire d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

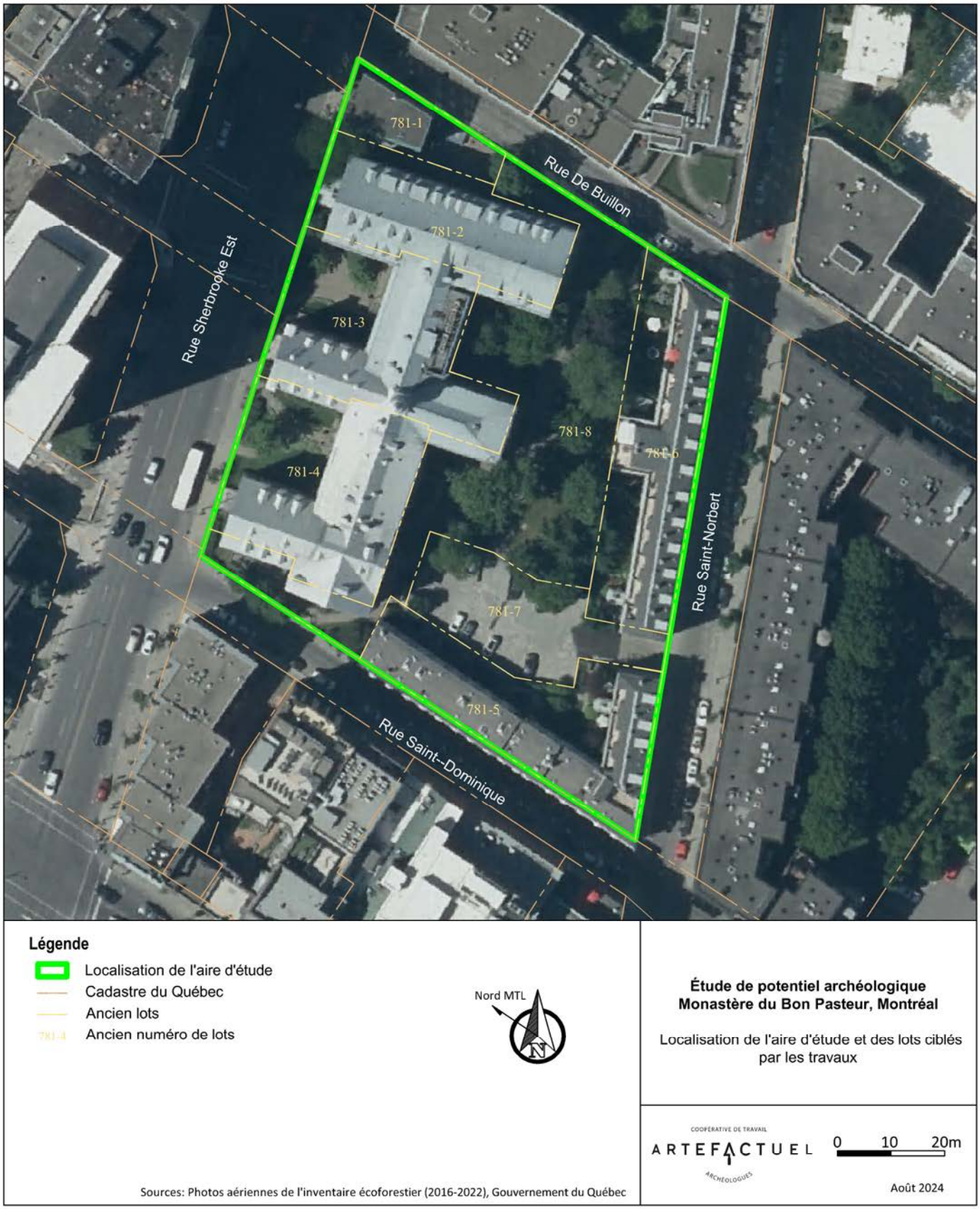

Figure 1.2 : Localisation de l'aire d'étude et des lots ciblés par les travaux. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

1.2 Présentation de l'aire d'étude

L'aire d'étude correspond au quadrilatère compris entre les rues Sherbrooke au nord, Saint-Norbert au sud, Saint-Dominique à l'ouest et De Bullion à l'est. Mentionnons que les références aux points cardinaux employés dans cette étude sont basées sur le nord géographique montréalais. Ce dernier est déterminé selon le quadrillage des rues et non par rapport au nord magnétique. Ainsi, les rues Saint-Dominique et De Bullion, tout comme le boulevard Saint-Laurent, sont orientés dans l'axe nord-sud, tandis que la rue Sherbrooke est orientée dans l'axe est-ouest.

Cette superficie de près de 9 000 m^2 correspond au terrain sur lequel a été construit le Monastère du Bon-Pasteur au XIXe siècle. Le cadre bâti qui occupe le terrain aujourd'hui est le résultat de plusieurs constructions et aménagements qui s'y sont succédé au cours des XIXe et XXe siècles.

1.3 État de la recherche archéologique

1.3.1 Sites archéologiques connus

À ce jour, aucune intervention archéologique n'a été réalisée dans l'emprise de l'aire d'étude, mais 33 sites ont été découverts dans un rayon de 1 km (tableau 1.1 et figure 1.3). L'occupation de la plupart d'entre eux s'échelonne sur toute la période historique, témoignant ainsi du développement de Montréal, mais quelques découvertes sont néanmoins attribuables à la période paléohistorique (BjFj-140 ; Ethnoscop, 2008b).

1.3.2 Zones d'information archéologique

Aussi dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'étude (tableau 1.2 et figure 1.3), 15 interventions n'ayant pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques ont été réalisées, principalement en lien avec des projets de réfection des infrastructures publiques ou de nouvelles constructions entre 2008 et 2023. Il s'agit généralement de surveillances ou d'inventaires archéologiques.

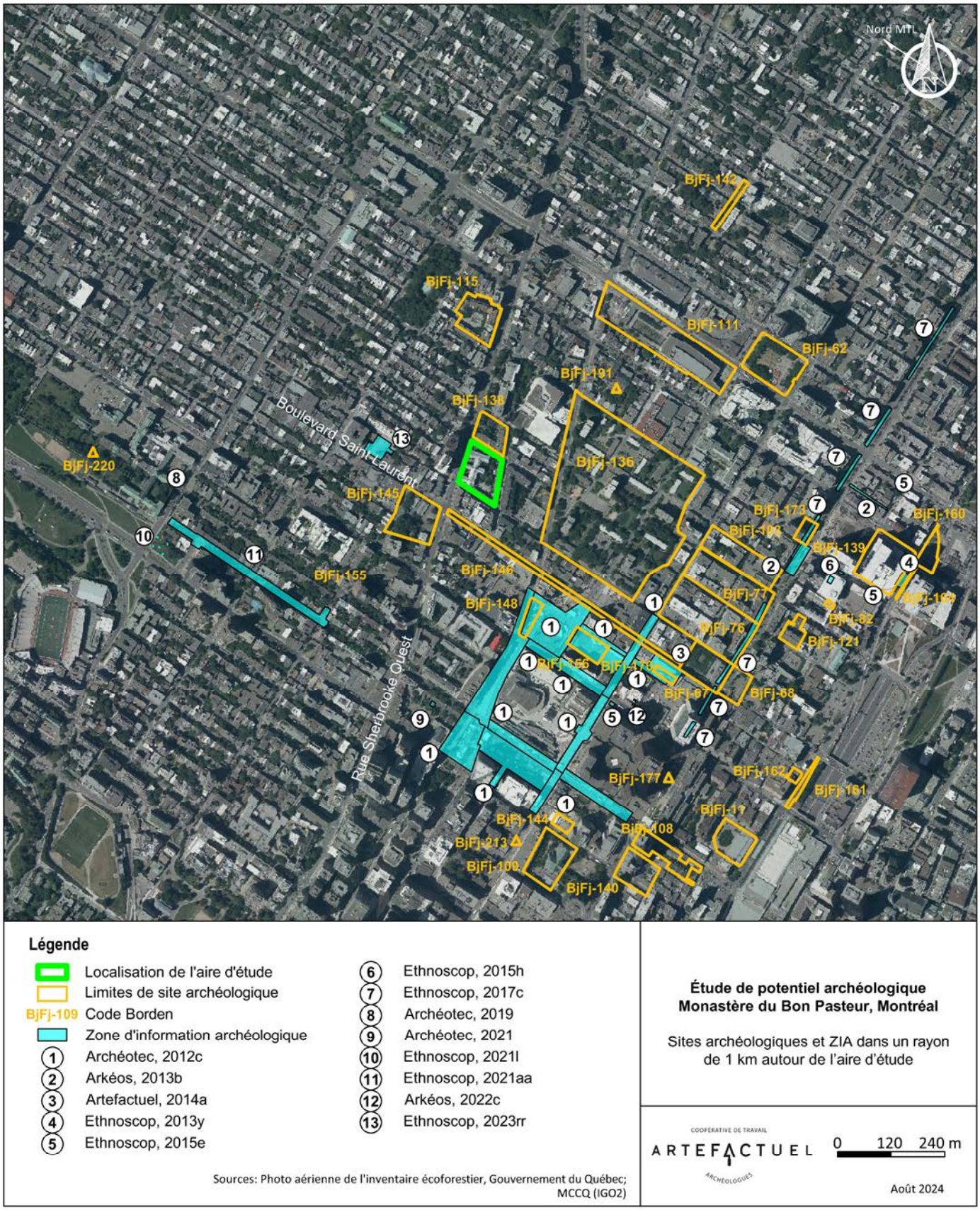

Figure 1.3 : Sites archéologiques et ZIA dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

Tableau 1.1 : Sites archéologiques inscrit à l'ISAQ recensés dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'étude.

Code Borden	Nom	Localisation	Distance de l'aire d'étude (mètres)
BjFj-138	Îlot Buchanan	170, rue Sherbrooke Est dans l'arrondissement Ville-Marie. Quadrilatère bordé par les rues Sherbrooke, Hôtel-de-Ville, Saint-Norbert et De Bullion.	83
BjFj-145	Notman-Molson	Dans le quadrilatère formé par les rues Milton, Saint-Laurent et Sherbrooke ouest et les limites ouest du terrain de la maison William-Notman.	179
BjFj-226 (en réservation)	Boulevard Saint-Laurent (MTL23-17-01)	3535, boul, St-Laurent, dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal à Montréal, dans l'emprise des anciens lots 2 003 092 et 2 003 093, Lot t 6 486 857ptie	214
BjFj-155	Parc Camille-Laurin	125 rue Sherbrooke ouest, Montréal, dans le parc paysager et au 3460 rue Saint-Urbain pour l'atelier Ernest-Cormier.	284
BjFj-136	Habitation de Jeanne-Mance	Quadrilatère délimité au nord par la rue Ontario, au sud par la rue Boisbriand, à l'ouest par la rue Saint-Dominique et à l'est par la rue Sanguinet.	339
BjFj-115	Pensionnat Saint-Louis-De-Gonzague	Angle nord-est des rues Sherbrooke et Sant-Denis. Au 333 rue Sherbrooke est.	344
BjFj-146	Boulevard Saint-Laurent	Moitié ouest du boulevard Saint-Laurent, depuis la rue Place du Marché au sud (limite de BjFj-67) jusqu'à la rue Sherbrooke au nord.	350
BjFj-148	Parc Albert-Duquesse	Compris entre les rues Ontario Ouest et Clark et le boulevard de Maisonneuve Ouest.	357
BjFj-191	Stationnement de la bibliothèque Saint-Sulpice	Portion arrière du terrain de la bibliothèque Saint-Sulpice recoupant l'avenue Joly et un stationnement.	367
BjFj-156	Îlot Clark	Dans le quadrilatère formé des rues Sainte-Catherine,Saint-Urbain, De Montigny et Clark	462
BjFj-111	Grande bibliothèque du Québec	Quadrilatère formé par les rues Berri et Ontario, l'avenue Savoie et le boulevard de Maisonneuve. Le site est situé en partie dans l'aire de protection du clocher de l'Église-de-Saint-Jacques et du transept sud de l'Église-de-Saint-Jacques.	501
BjFj-221 (en réservation)	Avenue des Pins	Sous l'emprise de l'avenue des Pins Est, entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue de Hôtel-de-Ville, incluant une partie de l'emprise de l'avenue de Hôtel-de-Ville au nord de l'avenue des Pins Est.	540
BjFj-224 (en réservation)	Avenue des Pins Ouest	Vestiges de maçonnerie du côté sud de l'avenue des Pins Ouest, près de l'intersection du boulevard St-Laurent (lot 2 004 504 ptie)	543
BjFj-225 (en réservation)	Rue Clark	Vestige de maçonnerie dans le stationnement du siège social d'Hydro Québec (lot 3 931 767)	632
BjFj-170	Carré Saint-Laurent	Le long de la rue Clark, à l'ouest du Monument-National. À l'intérieur du quadrilatère formé des rues Clark, Saint-Laurent, Sainte-Catherine et René-Lévesque. Dans l'aire de protection du Monument-National.	632
BjFj-103	Faubourg Saint-Laurent	Rue Sainte-Élisabeth, entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard René-Lévesque.	645
BjFj-76	Faubourg Saint-Laurent	Ilôt compris entre les rues Saint-Dominique, Sainte-Catherine, De Bullion et Hôtel-de-Ville et le boulevard René-Lévesque.	667

Code Borden	Nom	Localisation	Distance de l'aire d'étude (mètres)
BjFj-77	Faubourg Saint-Laurent	Ilôt compris entre les rues Sainte-Catherine, De Bullion et Hôtel-de-Ville et le boulevard René-Lévesque.	679
BjFj-62	Ancienne Maison des Soeurs de la Providence	Dans le quadrilatère Sainte-Catherine Est, de Maisonneuve, Saint-Hubert et Berri.	711
BjFj-67	Marché Saint-Laurent	Du côté est de boulevard Saint-Laurent, entre la rue Place du Marché et du boulevard René-Lévesque et la rue Sainte-Dominique à l'est.	712
BjFj-173	Ancien faubourg Saint-Laurent	Dans l''emprise de la rue, du côté nord du boulevrad René-Lévesque entre les rues Sanguinet à l'ouest et Saint-Denis à l'est.	760
BjFj-68	Faubourg Saint-Laurent	Espace compris dans l'ilôt formé par les rues Saint-Dominique et de la Gauchetière et les boulevards René-Lévesque et Saint-Laurent.	765
BjFj-121	Faubourg Saint-Laurent	Quadrilatère formé par le boulevard René-Lévesque, la rue De Buillion, de la Gauchetière et de l'avenue de L'Hôtel-de-Ville.	809
BjFj-177	Ancien cimetière protestant du faubourg Saint-Laurent	Situé le long de la travée sud du boulevard René-Lévesque Est entre les rues Jeanne-Mance et Saint-Urbain.	821
BjFj-144	Rue De Bleury	Situé dans l'espace du 1211 au 1241 rue De Bleury.	821
BjFj-142	Rue Robin	Dans l'emprise sud de la rue Robin, entre les rues Amherst et Saint-André.	824
BjFj-213	Rue Sainte-Catherine Ouest	Ville de Montréal, moitié sud de l'emprise de la rue Sainte-Catherine Ouest entre les rues De Bleury et Saint-Alexandre.	841
BjFj-220	Cité-des-Hospitalières	Terrain de la Cité-des-Hospitalières au 251 avenue des Pins. Dans le site patrimonial déclaré du Mont-Royal.	854
BjFj-109	Église du Gesù	Situé dans le quadrilatère formé par les rues de Bleury, Saint-Édouard, Saint-Alexandre et le boulevard René-Lévesque.	897
BjFj-108	Îlot Anderson	L'Îlot Anderson est délimité par les rues Jeanne-Mance, de la Gauchetière, Anderson et René-Lévesque. Le site est situé dans l'aire de protection de l'Église de la Mission-Catholique-Chinoise-du-Saint-Esprit.	911
BjFj-139	CHUM	Quadrilatère au 1000 rue Saint-Denis, au coin des rues Sanguinet et de l'avenue Viger	959
BjFj-140	Canvar	Quadrilatère entre le boulevard René-Lévesque, la rue Anderson, De La Gauchetière et Bleury, en incluant la rue de Bleury.	994
BjFj-162	Avenue Viger ouest	À l'angle de la rue Clark et de l'avenue Viger ouest.	998

Tableau 1.2 : Zones d'information archéologique situées dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'étude.

No source (ISAQ)	Localisation	Titre du rapport	Référence
5116	Quartier des spectacles	Quartier des Spectacles. BjFj-148, BjFj-146, MTL09-25-12, MTL11-25-05 (Inventaires archéologiques 2009-2011). Quartier des Spectacles. MTL08-25-03 et MTL09-25-12 (Supervisions archéologiques 2008-2010).	Archéotec, 2012c
5339	Boulevard René-Lévesque Est	Interventions archéologiques, Ville de Montréal (2011-2012)	Arkéos, 2013b
5441	Avenue Viger Est	Interventions archéologiques dans le cadre des travaux de construction du nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal	Ethnoscop, 2013y
5532	Quadrilatère Clark, Sainte-Catherine, Saint-Laurent et René-Lévesque	Quadrilatère Clark, Sainte-Catherine, Saint-Laurent et René-Lévesque. Surveillance archéologique de forages géotechniques et environnementaux.	Artefactuel, 2014a
5745	Rue De La Gauchetière Est	Interventions archéologiques réalisées en 2009 et 2010. Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL07-04-3, MTL10-04-2 et MTL10-04-4), Le Boulevard (MTL10-04-5), rue Saint-Urbain (MTL09-25-24), rue De La Gauchetière Est (BjFj-139, BjFj-160 et MTL10-25-14), avenue Viger (BjFj-161, BjFj-162 et MTL10-25-13), rue Saint-Dizier (BjFj-168).	Ethnoscop, 2015e
5755	De la Gauchetière / Sanguinet	Nouvel établissement du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Interventions archéologiques MTL13-25-4.	Ethnoscop, 2015h
6366	Boulevard René-Lévesque	Reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV et lignes souterraines à 315 kV, circuits 3198 et 3199. Interventions archéologiques (BiFj-73, BiFj-121, BjFj-67, BjFj-76, BjFj-77, BjFj-173, MTL15-23-1 et MTL15-25-2) de l'été 2015 au printemps 2016.	Ethnoscop, 2017cc
6525	Avenue Des Pins, entre les rues Jeanne-Mance et Sainte-Famille	Bell Canada. Prolongement d'une conduite souterraine dans l'avenue Des Pins, entre les rues Jeanne-Mance et Sainte-Famille, Montréal. Surveillance archéologique 2018.	Archéotec, 2019
6669	455, boulevard René-Lévesque Ouest	455, boulevard René-Lévesque Est, Montréal. Site du collège Sainte-Marie. Inventaire archéologique 2019 (MTL19-25-08).	Ethnoscop, 2019bb
6905	2070, Jeanne-Mance	Surveillance archéologique. Maison Walter-Marriage. Excavations dans la cour arrière pour l'agrandissement du bâtiment et la construction d'une cour anglaise. 2070, rue Jeanne-Mance, Montréal.	Archéotec, 2021
6976	Parc Lucia Kowaluk	Supervision archéologique au parc Lucia-Kowaluk à Montréal (MTL20-17-02).	Ethnoscop, 2021l
7030	Rue Jeanne-Mance, entre la rue Milton et l'avenue des Pins	Inventaire et supervision archéologiques sur la rue Jeanne-Mance, entre la rue Milton et l'avenue des Pins (MTL20-25-10). Rapport préliminaire.	Ethnoscop, 2021aa
6729	Rue Sainte-Catherine	Projet Sainte-Catherine, phase 1. Inventaire et supervision archéologiques 2019 (BjFj-213, BjFj-214 et MTL19-25-01). Préliminaire.	Ethnoscop, 2021d
7310	84, rue Sainte-Catherine Ouest	Projet d'agrandissement du TNM 84, rue Sainte-Catherine Ouest : Inventaire archéologique.	Arkéos, 2022c
7802	Boulevard Saint-Laurent (lot 6 486 857)	Site du futur Musée de l'Holocauste de Montréal. Supervision archéologique 2022 (MTL22-17-03). Préliminaire.	Ethnoscop, 2023rr

1.3.3 Éléments patrimoniaux

Selon le répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ), en plus du Monastère du Bon-Pasteur, plusieurs autres éléments patrimoniaux classés sont recensés à proximité de l'aire d'étude. On en compte 35 dans un rayon de 1 km, dont 16 sont localisés sur la rue Jeanne-Mance, entre Sherbrooke Ouest et avenue du Président-Kennedy (tableau 1.3 et figure 1.4).

À l'époque où les religieuses s'installent sur la rue Sherbrooke, des demeures bourgeoises sont construites sur la même artère, dont les maisons William-Notman (1844-1845) et Mackenzie-Brydges (entre 1835 et 1846). D'autres s'ajouteront dans le dernier quart du XIXe siècle, en plus du collège du Mont-Saint-Louis. Ces immeubles témoignent encore aujourd'hui de l'urbanisation du secteur à cette époque, motivé entre autres par le désir d'une classe bourgeoise de s'installer hors de la ville qui connaît des enjeux de salubrité à l'époque. On retrouve également une série de plusieurs maisons mitoyennes de style victorien constuites à partir de 1886 sur la rue Jeanne-Mance, entre Sherbrooke Ouest et l'avenue du Président-Kennedy. Ce type de résidences a remplacé progressivement les grandes villas bourgeoises qui occupaient le secteur avant son urbanisation.

Tableau 1.3 : Éléments patrimoniaux classés compris dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'étude.

Nom	Date	Référence
Monastère du Bon-Pasteur	1846	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93516&type=bien
Édifice Joseph-Arthur-Godin	1914	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92509&type=bien
Ancien collège du Mont-Saint-Louis	1887	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92832&type=bien
Maison Louis-Fréchette	1879	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92834&type=bien
Maison William-Notman	1844-1845	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92581&type=bien
Maison Mackenzie-Brydges	ca.1835-1846	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92613&type=bien
Studio Ernest-Cormier	1921-1922	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=111090&type=bien
Maison Samuel-Burland	1872-1873	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93028&type=bien
Manufacture Louis-Ovide-Grothé	1906	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92824&type=bien
Bibliothèque Saint-Sulpice	1912-1914	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92744&type=bien
Clocher de l'Église-de-Saint-Jacques	1855, 1858	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92741&type=bien
Transept Sud de l'Église-de-Saint-Jacques	1889-1891	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92758&type=bien
Maison Daniel-Kneen	1886	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92625&type=bien
Maison Victoria-J.-Prentice	1888	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92624&type=bien
Maison Charles-Sheppard (immeubles 1,2, 3, 4)	1890-1892	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92628&type=bien
Maison Walter-Marriage	1889	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92627&type=bien

Nom	Date	Référence
Maison Janvier-Arthur-Vaillancourt (immeubles 1, 2, 3)	1888	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92622&type=bien
Maison Andreas-C.-F.-Finzel	1887	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92621&type=bien
Maison John-T.-Hagger	1888-1890	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92620&type=bien
Maison Thomas-Fraser	1888-1890	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92619&type=bien
Maison William-Cairns	1888-1890	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92618&type=bien
Maison John-L.-Jensen	1887-1889	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92617&type=bien
Maison John-Date	1886	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92616&type=bien
Cinéma Impérial	1913	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93399&type=bien
Édifice Blumenthal	1910-1900	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93029&type=bien
Banque Toronto-Dominion	1927	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93083&type=bien
Église du Gesù	1864-1865	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92919&type=bien
Église Saint-James	1887-1889	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92747&type=bien
Édifice de l'École-Britannique-et-Canadienne-de-Montréal	1826-1827	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=117569&type=bien
Le Monument-National	1891-1894	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92614&type=bien
Ancienne manufacture de cigares S. Davis and Sons	1846-1847, 1884	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=233859&type=bien

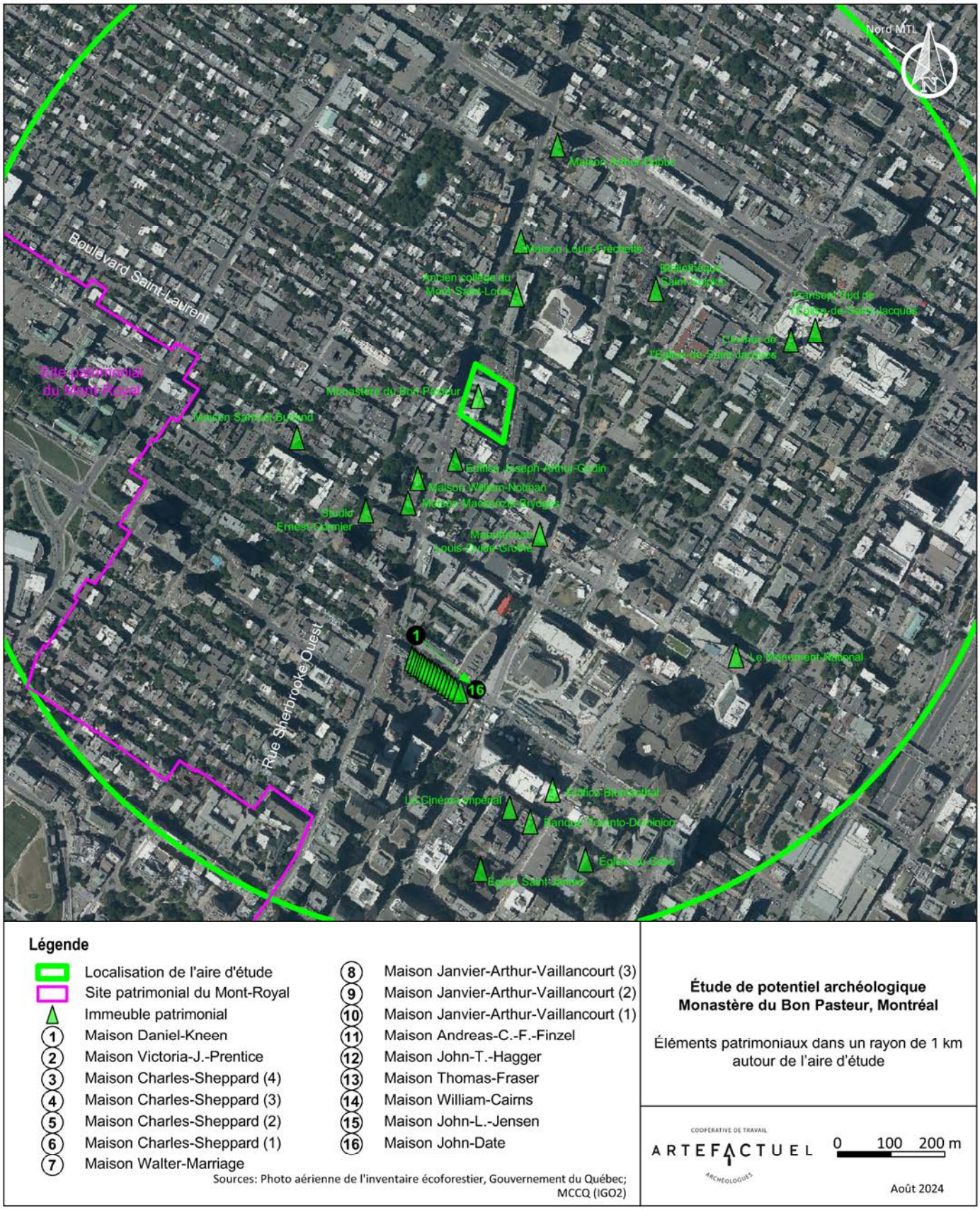

Figure 1.4 : Éléments patrimoniaux dans un rayon de 1 km autour de l'aire d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

2. Méthodologie

L'étude de potentiel a pour objectif l'identification des zones d'intérêt susceptibles de contenir des vestiges associés à l'occupation ancienne du territoire. Elle permet la sélection des espaces possédant les plus grandes probabilités de contenir des traces d'une présence humaine sous la forme de restes matériels. Cette étude aborde donc à la fois l'occupation millénaire du territoire par les Autochtones (périodes paléohistorique et historique), ainsi que le peuplement plus récent par les populations de souche européenne (période historique). Chacune de ces périodes comprend des modalités d'occupation et de circulation sur le territoire qui sont différentes. Les outils à la disposition de l'archéologue cherchant à retracer les indices matériels de ces établissements sont également différents propres à chacune des périodes paléohistorique et historique.

Comme toute recherche, celle-ci possède des limites qu'il convient d'expliciter. Cette étude constitue un exercice théorique qui, à l'aide des données actuellement connues, propose un modèle prédictif pour déterminer les lieux à potentiel archéologique. Ce modèle est à l'image des connaissances actuelles et peut donc être appelé à se raffiner ou à être modifié avec l'avancement des recherches et le développement de nouvelles données scientifiques.

Il est important de noter aussi que le potentiel théorique doit ultimement être confronté aux perturbations modernes, car celles-ci ont pu affecter les probabilités réelles de retrouver des vestiges anciens. La construction de bâtiments et de routes, les labours et l'aménagement de services enfouis sont des exemples de perturbations ayant pu détruire ou altérer les sols en place et les ressources archéologiques qu'ils renferment.

Afin d'offrir une juste compréhension de l'approche préconisée pour cette étude de potentiel, la méthodologie adoptée pour caractériser le potentiel archéologique paléohistorique est d'abord présentée, suivie de celle utilisée pour le potentiel historique eurocanadien.

2.1 Évaluation du potentiel archéologique paléohistorique

La méthode de recherche préconisée pour évaluer le potentiel archéologique paléohistorique est basée sur une approche de type hypothético-déductif comme c'est le standard dans ce genre d'étude. La somme des connaissances acquises sur l'occupation autochtone du Nord-Est américain, dont les plus anciennes manifestations remontent à près de 12 000 ans au Québec, permet de reconnaître que la présence d'un site archéologique dans un lieu donné résulte de choix et de décisions de la part de ses occupants qui tiennent compte des possibilités et des contraintes offertes par leur environnement physique, mais qui sont également soumis à des facteurs culturels. L'emplacement des sites d'occupation n'était donc pas dû au hasard, mais répondait généralement à des critères qu'il est aujourd'hui possible de modéliser. Ce postulat implique que l'exercice de détermination s'appuie sur une connaissance préalable des caractéristiques de l'occupation humaine d'un territoire, connaissances mises de l'avant notamment à partir des données archéologiques, ethnologiques, historiques et ethnohistoriques. Il faut tenir

compte également que la plupart des sites autochtones ne sont pas visibles en surface et qu'ils ne sont qu'exceptionnellement identifiés au sein des archives écrites et iconographiques. L'étude de potentiel des sites autochtones s'appuie donc essentiellement sur des facteurs environnementaux prenant en compte cinq grands critères résumés dans le tableau 2.1.

Tableau 2.1 : Critères pour l'évaluation du potentiel archéologique paléohistorique.

Critères environnementaux	Définition sommaire
Topologie régionale	Association aux principaux axes de circulation sur le territoire.
Hydrographie	Association à des cours d'eau primaires (navigables) ou secondaires (ruisseaux, marais, tourbières). Distance inférieure à 200 m.
Topographie locale	Association à des formes de terrain qui favorisent l'établissement, telles que les surfaces planes (pente inférieure à 6° ou 10 %), souvent des rives, des rebords de terrasses marines, lacustres ou fluviales et des bombements morainiques.
Sédimentologie et drainage	Association à des matériaux meubles relativement bien drainés : sables, loams, limons et graviers
Sources de matières premières	Sources de matières premières pour la fabrication d'outils et d'objets à proximité.

Le premier critère à considérer est celui de la **topologie régionale**, lequel fait référence à la position d'un lieu sur le territoire. Il permet de porter un regard macroscopique sur la place de l'aire d'étude par rapport aux principaux axes de circulation régionaux et extrarégionaux (cours d'eau principaux et secondaires, vallées, confluences de rivières, chemins de portage, etc.). Par l'analyse de la structuration du paysage, il devient possible de repérer des éléments comme les corridors de circulation potentiels, les points de rencontre de différents axes (comme la confluence de deux cours d'eau) et leur évolution au fil des changements environnementaux. De façon générale, les cours d'eau représentaient les principales voies de circulation pour les Autochtones de la préhistoire et de la période historique. Leurs rives peuvent donc avoir été choisies pour des établissements divers (haltes, camps de base, camps de chasse, camps saisonniers, lieux d'extraction de ressources, etc.). Le critère de topologie régionale permet ainsi de vérifier si l'aire d'étude se trouve au cœur, en périphérie ou encore en retrait des principaux axes permettant la circulation des groupes humains et l'établissement des réseaux d'échanges.

Le second critère est celui de l'**hydrographie**, c'est-à-dire l'association d'un lieu à des cours d'eau et plans d'eaux primaires (navigables : lacs, rivières, fleuves, mers) ou secondaires (généralement non navigables : ruisseaux, étangs, marais, tourbières). Les cours et plans d'eaux sont importants pour de multiples raisons, que ce soit comme sources d'eau potable, voies de circulation, points de repère dans le paysage ou comme lieux privilégiés pour la chasse et la pêche. Généralement, le potentiel d'occupation d'un lieu donné augmentera en présence d'un cours d'eau primaire par rapport à un cours d'eau secondaire. Il augmentera aussi en fonction de sa proximité à l'eau et on convient généralement qu'au-delà d'une distance de 200 m d'un cours ou plan d'eau, le potentiel d'occupation s'amoindrit considérablement, bien que des exceptions

existent. L'hydrographie a grandement évolué au cours des derniers millénaires et la reconstitution paléoenvironnementale est donc un élément essentiel pour documenter ces changements. Des secteurs qui aujourd'hui sont en retrait des cours d'eau ont pu jadis constituer d'anciens rivages, alors que des berges présentement accueillantes ont probablement déjà été submergées et inaccessibles.

Le troisième critère est celui de la **topographie locale**, lequel réfère aux caractéristiques morphologiques et au relief des lieux. Contrairement au critère topologique qui pose un regard sur un ensemble plus vaste, la topographie locale s'intéresse aux détails des formes du terrain à l'intérieur de l'aire d'étude (pentes, replats, terrasses, bombements morainiques, etc.). Ceci permet de reconnaître les surfaces d'accueil présentant des conditions favorables à l'établissement humain. Le plus souvent, on associe un plus fort potentiel d'occupation à des surfaces planes, légèrement bombées ou faiblement inclinées, avec une pente inférieure à 6° ou 10 %. La topographie a aussi pu se modifier dans le temps et il est donc important de tenir compte des changements environnementaux survenus depuis la dernière époque glaciaire.

Le quatrième critère permettant d'évaluer le potentiel paléohistorique est la **sédimentologie et le drainage**. Il s'agit ici de déterminer quels sont les types de dépôts de surface les plus propices à l'établissement pour des groupes nomades. Règle générale, les sols favorisant un bon drainage, comme les sols sableux, sont privilégiés, mais les facteurs topographiques peuvent aussi affecter positivement ou négativement le drainage d'un secteur donné.

Le cinquième et dernier critère renvoie à la présence de **sources de matières premières** à proximité de l'aire d'étude. On parle généralement de variétés de pierres propices à la taille (chert, quartzite, calcédoine, rhyolite, etc.) ou au polissage d'outil (schiste, ardoise, basalte, etc.), mais il pourrait aussi s'agir d'autres ressources naturelles comme du cuivre natif ou une source d'argile convoitée pour la poterie. Les sources de matières premières peuvent être primaires (lieu d'extraction) ou secondaires (matériaux transportés par les cours d'eau et les glaciers). Les sources primaires sont fixes sur le territoire, alors que les secondes sont souvent plus difficiles à localiser et peuvent être disséminées dans l'espace.

Mentionnons qu'il importe d'analyser ces cinq critères de manière globale et non pas indépendamment les uns des autres. Certains éléments peuvent être défavorables à l'occupation, mais être compensés par d'autres, qui eux, sont très favorables. Par exemple, un terrain ayant un drainage imparfait, mais très bien positionné par rapport aux axes de circulation et aux cours d'eau a plus de chance d'avoir été occupé, qu'un espace très bien drainé, mais situé loin de tout. Également, une source de matière première appréciée des groupes autochtones pouvait devenir un pôle d'attraction très important, même si le lieu n'était pas nécessairement des plus favorables à l'occupation en regard des autres critères de potentiel.

L'analyse des schèmes d'occupation du territoire étudié s'appuie sur plusieurs sources de données. Celles concernant les sites archéologiques sont consignées notamment dans la documentation scientifique (rapports, articles, monographies, thèses et mémoires), dans la cartographie des sites et des zones d'information archéologique (Géo-portail du ministère de la Sécurité publique), ainsi que dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) disponibles au ministère de la Culture et des Communications (MCC). En parallèle, les archives écrites et cartographiques, ainsi que les études ethnologiques et ethnohistoriques permettent de mieux comprendre les modes de vie des Premières Nations (mode de subsistance, déplacements, schèmes d'occupation, saisonnalité, coutumes, rites, croyances, territoire d'exploitation, histoire, etc.) et d'identifier certains de leurs lieux traditionnels d'établissement.

2.1.1 Limites méthodologiques

Dans le cas du potentiel archéologique paléohistorique, plusieurs paramètres des modes de vie anciens demeurent très difficiles à modéliser par manque de données ou par leur nature imprévisible. Le cas des occupations hivernales mérite d'être souligné, car les schèmes d'établissement durant la saison froide peuvent déroger parfois de ceux qui prévalaient durant les jours sans neige. Si durant les temps doux, les chasseurs-cueilleurs orientaient habituellement leurs campements à proximité des cours d'eau, durant l'hiver l'utilisation des raquettes et des toboggans pouvait les mener plus loin à l'intérieur des terres. Qui plus est, sous un couvert de neige, certains critères comme le drainage des sols et les sources de matières premières deviennent moins importants, et l'eau potable peut être accessible partout en faisant fondre la neige. Bien sûr, de nombreux sites hivernaux ont pu prendre place sur les mêmes espaces que les occupations estivales. En effet, les cours d'eau étaient toujours des éléments attractifs en hiver, que ce soit pour la facilité que ces étendues gelées sans arbres offraient pour les déplacements, pour les repères qu'ils constituaient dans le paysage ou encore pour la pêche et la chasse de certains gibiers prisés comme le castor. En revanche, il s'agit là d'une réalité incomplète, car d'autres types de sites, comme des camps de chasse, ne suivent plus la logique de nos critères d'évaluation du potentiel. La chasse était une activité cruciale pour la survie des groupes autochtones nomades durant l'hiver, mais la distribution spatiale du gibier terrestre peut être assez aléatoire et, par conséquent, pratiquement impossible à modéliser. Notre étude, comme l'ensemble des autres études de potentiel, présente donc un biais défavorable envers certains types de sites hivernaux, notamment les camps de chasse et autres occupations établies près des lieux d'abattage du gibier terrestre. Mentionnons que ces sites peuvent parfois aussi laisser moins d'évidences matérielles dans les sols et sont donc potentiellement plus discrets et plus difficiles à reconnaître sur le terrain. Les données archéologiques concernant les sites hivernaux demeurent limitées à ce jour pour les raisons mentionnées précédemment, mais aussi, car il est souvent difficile de déterminer la saison d'occupation d'un site. En somme, les probabilités de rencontrer des sites hivernaux dans des secteurs jugés à potentiel faible pour des occupations estivales sont réelles, mais demeurent relativement peu élevées étant donné la nature et la distribution spatiale de ce genre d'occupations.

D'autres variables qui nous échappent aujourd'hui peuvent également concourir à créer des sites dans des lieux que nous jugeons à priori à faible potentiel. On pense par exemple à des facteurs symboliques, comme des croyances, des rites ou des tabous qui auraient pu mener certains groupes à s'établir dans un lieu qui nous semble peu propice à l'occupation selon des critères environnementaux. L'existence de conflits aurait pu aussi mener des groupes à s'éloigner de leurs lieux traditionnels d'établissement par mesure de protection. Quoi qu'il en soit, il s'agit là de cas rares trop difficiles à modéliser.

2.2 Évaluation du potentiel archéologique historique

Les moyens employés pour l'évaluation du potentiel archéologique historique diffèrent des outils utilisés pour analyser le potentiel paléohistorique qui relève de probabilités et de modèles théoriques. Ici, la méthodologie repose essentiellement sur l'analyse de l'évolution spatiale des occupations dans l'aire d'étude. L'arrivée des premiers colons eurocanadiens sur le territoire s'accompagne de la production d'une multitude d'archives : cartes, plans, relevés, récits, correspondances, dessins, photographies, etc. La consultation de ces documents permet d'acquérir des données relatives à l'occupation eurocanadienne de Montréal et plus précisément du secteur avoisinant le monastère du Bon-Pasteur, depuis les premiers établissements au XVIIe siècle jusqu'au XXe siècle. Des plans anciens, photographies aériennes et cartes topographiques disponibles ont donc été superposés à la trame actuelle afin de dresser le portrait de l'évolution des aménagements dans son emprise. Pour ce faire, de nombreuses sources d'archives[1] ont été consultées, telles que :

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ;
- Bibliothèque et Archives Canada (BAC) ;
- Musée McCord Stewart ;
- Greffe de l'Arpenteur du Québec ;
- Archives de la Ville de Montréal ;
- Photothèque nationale de l'air du Système de données d'observation de la Terre (SGDOT).

L'analyse du potentiel archéologique historique est également fondée sur la consultation de multiples autres sources documentaires. Les informations relatives aux interventions archéologiques antérieures (ZIA) et aux ressources patrimoniales connues ont été colligées à partir de l'application du Géo-portail du ministère de la Sécurité publique du Québec (volet Culture et Communications) et de la bibliographie de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec.

1 Les archives de la Congrégation Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur n'ont pas pu être consultées, car elles sont en remisage en attendant l'ouverture de la Fondation des Archives et Patrimoine religieux du Grand Montréal.

3. Cadre environnemental

Afin de bien comprendre dans quel contexte environnemental les différents groupes humains ont occupé le territoire, il est primordial de connaître l'histoire de l'évolution du paysage naturel depuis la fin de la dernière ère glaciaire. Cet exercice est réalisé dans le but de déterminer le potentiel d'habitabilité du territoire et l'influence de l'environnement sur les schèmes d'occupation de l'aire d'étude.

La chronologie des évènements relatés dans ce texte est exprimée en années avant l'actuel (AA), c'est-à-dire avant 1950 par convention. Elle est basée sur des dates au radiocarbone (^{14}C), après étalonnage en années de durée normale de 365,25 jours par an.

L'aire d'étude repose à une altitude oscillant autour de 40 m ANMM[2]. Étant située en bordure sud de la rue Sherbrooke qui longe le haut de la terrasse de Montréal, la surface de l'aire d'étude accuse une pente descendante vers le sud (vers le sud-est si on considère le nord magnétique). Ce dénivelé est bien visible sur les rues Saint-Dominique et De Bullion dont la chaussée suit un talus qui s'amorce au niveau de la rue Sherbrooke pour se terminer en contrebas au niveau de la rue Ontario. Ce talus correspond à la terrasse du rivage de Montréal, ou terrasse de la rue Sherbrooke (figure 3.1). Cette dénivellation naturelle a probablement été remodelée à partir du XIXe siècle afin de créer une surface d'accueil adaptée à la construction du monastère et à l'utilisation de l'espace l'entourant. Bien qu'il soit difficile de connaître la forme d'origine du terrain, on peut présumer que la surface naturelle à l'intérieur de l'aire d'étude accusait une pente descendante plus ou moins régulière vers le sud-est avec une dénivellation d'une dizaine de mètres entre les rues Sherbrooke et Saint-Norbert.

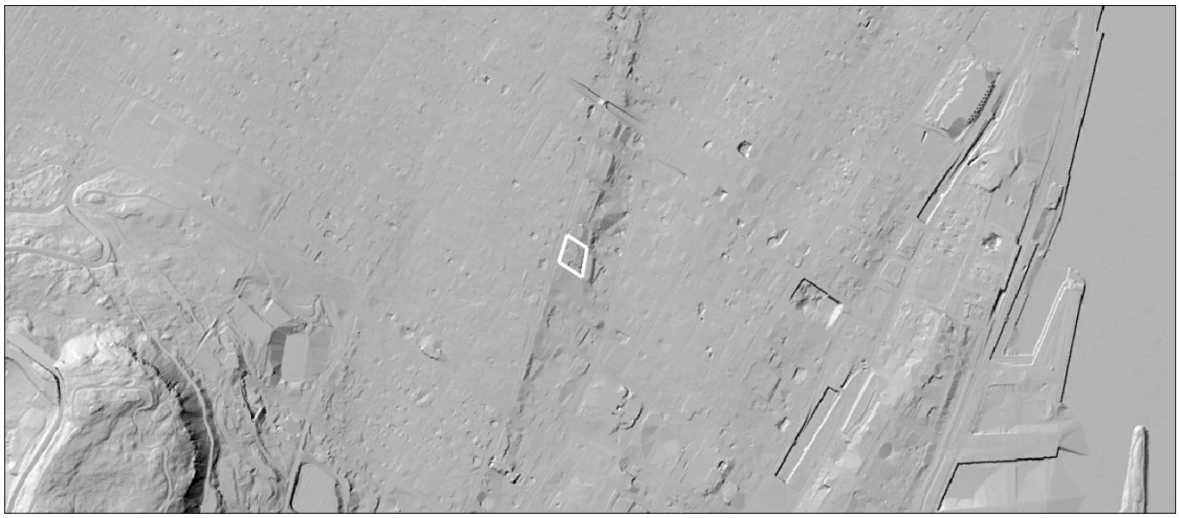

Figure 3.1 : Image LiDar du secteur de l'aire d'étude montrant la colline du mont Royal (à gauche) et la terrasse de la rue Sherbrooke descendant en direction du fleuve. Tirée de la carte interactive du SIGÉOM. Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr.

2 ANMM : Au-dessus du niveau moyen de la mer.

Il est difficile, sans examiner la stratigraphie des sols naturels, de connaître exactement la position de la rupture de pente du talus et son inclinaison. Cependant, une intervention archéologique réalisée sur le terrain voisin à l'est de la rue De Bullion (BjFj-138 ; Ethnoscop, 2008a : 19) a révélé, qu'entre les rues Sherbrooke et Saint-Norbert, le dénivelé naturel est plutôt irrégulier. En effet, la rupture de pente se situait immédiatement au nord de la rue Saint-Norbert, alors que les rues environnantes avaient été creusées dans le talus afin d'adoucir le dénivelé de la chaussée. Le monastère du Bon-Pasteur aurait donc été construit sur le replat en haut du talus, l'espace y étant plus propice que dans la portion sud du terrain.

3.1 Paléoenvironnement

3.1.1 Déglaciation et habitabilité du territoire

Le territoire environnant l'île de Montréal a subi d'importants changements depuis la fin de la dernière glaciation, il y a plus ou moins 13 000 ans. À cette époque, la fonte de l'inlandsis laurentidien qui recouvrait l'ensemble du Québec entraîne la formation du lac proglaciaire à Candona (figure 3.2). Un barrage de glace empêche l'eau de fonte d'être évacuée vers l'océan. Alors que la marge glaciaire se retire au nord, le barrage cède et les eaux marines envahissent la vallée du Saint-Laurent encore isostatiquement déprimée par le poids du glacier, formant ainsi la mer de Champlain (Parent et Occhietti, 1998).

Celle-ci prend place entre 12 000 et 10 600 ans AA, ennoyant les basses-terres du Saint-Laurent. Durant cet épisode, un climat polaire est entretenu par les eaux froides issues de la fonte du glacier (Occhietti et Richard, 2003). Les terres libérées du poids des glaces s'élèvent en altitude, entraînant du même coup la baisse relative du niveau de la mer de Champlain qui se retire progressivement vers l'aval de la vallée laurentienne. Au même moment, une toundra herbacée colonise les îlots qui émergent au-dessus du niveau de l'eau (Richard, 2017). À la suite de cet épisode marin et au gré de l'exondation des terres, les zones terrestres les plus basses deviennent rapidement marécageuses. Les dépôts organiques qui ont été laissés sur place témoignent aujourd'hui de la présence d'anciennes tourbières.

Le lac à *Lampsilis* (10 600 – 7 500 ans AA), ancêtre de l'actuel lac Saint-Pierre, est l'étendue d'eau douce qui succède à la mer de Champlain lorsque le relèvement isostatique chasse les eaux salées des basses-terres du Saint-Laurent (Lamarche, 2011). Sa surface se maintient à une altitude de 60-65 mètres, inondant presque complètement la région de Montréal et pénétrant dans l'Outaouais, jusqu'en amont d'Ottawa. Le relèvement isostatique qui se poursuit entraîne une baisse du niveau d'eau et l'important processus d'érosion qui s'ensuit dépose des sédiments sableux sur les hauts fonds du lac, recouvrant ainsi les moraines et les argiles mises en place durant l'épisode de la mer de Champlain (Filion et Quinty, 1993). Avec la baisse du niveau d'eau, les formations sableuses constitueront des espaces relativement plats et bien drainés propices à l'établissement de campements par les premiers groupes autochtones qui foulent le territoire.

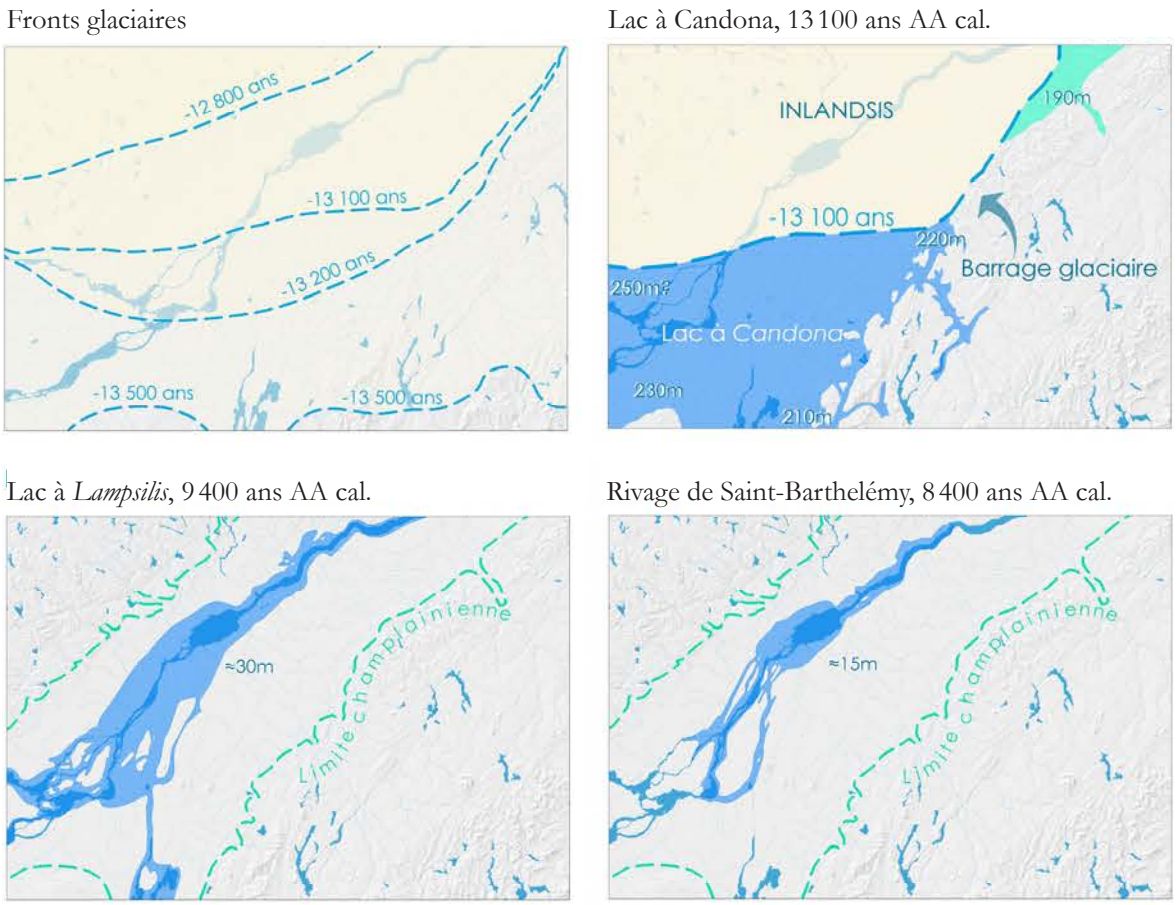

Figure 3.2 : Illustration de la déglaciation du territoire et de l'exondation des terres. Tiré de Richard et Girard, 2018, modifié par Archéo-CAD.

Au cours de l'Optimum climatique de l'Holocène (9 000 – 5 000 ans AA), le climat devient relativement plus chaud et sec (Briner *et al.*, 2016). Les conditions plus clémentes permettent l'établissement des feuillus comme l'érable à sucre, l'érable rouge, le hêtre et le chêne. Autour de 6 000 ans AA s'amorce le développement du domaine de l'érablière à caryer cordiforme qui correspond au couvert forestier régional actuel en dehors des secteurs déboisés ou urbanisés.

Les évènements postérieurs à 7 500 ans AA correspondent à la période du Proto-Saint-Laurent (Lamarche, 2011). La première partie de cet épisode correspond, pour la région de Montréal, à une transition entre le régime estuarien et le régime fluvial, avec un système de « rivières à marées » (Ethnoscop, 2013 : 15). La période du Proto-Saint-Laurent est caractérisée par des fluctuations majeures du niveau d'eau. Des épisodes de bas niveau surviennent vers 7 000 et 4 000 ans AA, permettant aux terres situées autour de 12 m ANMM d'être exondées (Richard et Girard, 2016). Durant quelques siècles, les espaces riverains situés autour de 12 m ANMM seraient ainsi devenus potentiellement habitables par les groupes autochtones. Cependant, ces épisodes de bas niveau ont été entrecoupés de remontées du niveau de l'eau qui ont à nouveau

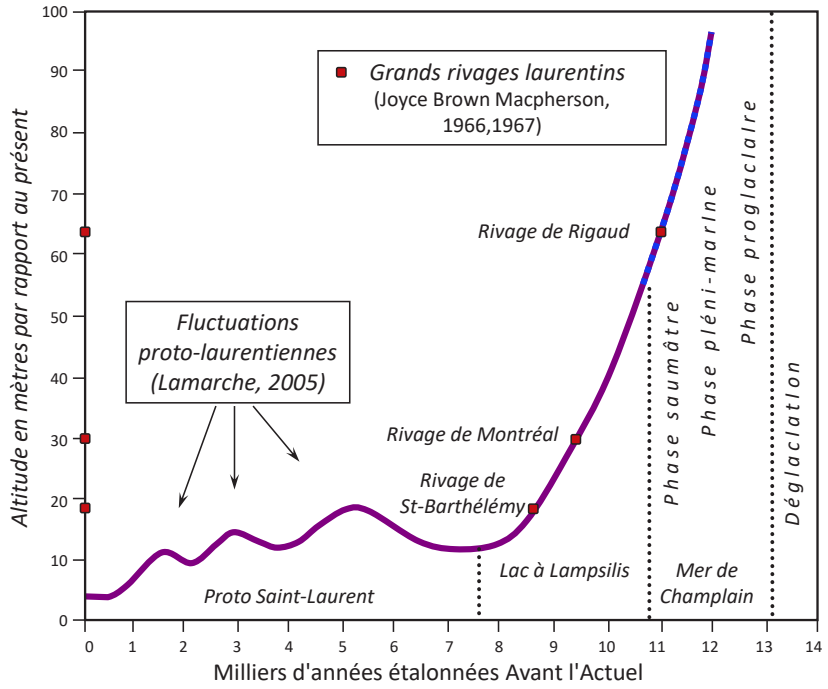

Figure 3.3 : Évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à *Lampsilis* et du Proto-Saint-Laurent dans le secteur nord du lac Saint-Pierre (Lamarche, 2005).

ennoyé les terres riveraines. Des sites d'occupation pourraient ainsi se retrouver sous l'eau aujourd'hui. Le niveau du fleuve se stabilise finalement vers 2 500 ans AA (figure 3.3).

Si l'on compare la localisation de l'aire d'étude au modèle de l'évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à *Lampsilis* et du Proto-Saint-Laurent dans le secteur nord du lac Saint-Pierre (Lamarche, 2005), dont la surface se situe à une altitude oscillant autour de 40 m ANMM, elle aurait donc été exondée vers 10 000 ans AA, au cours de la période qui précède l'épisode appelé « rivage de Montréal ». Vers 9 000 ans AA, le lac proglaciaire à *Lampsilis* inonde une partie de l'île de Montréal et ses rivages se sont stabilisés à une altitude moyenne de 30 m (Macpherson, 1967 : 354). Cette altitude constitue une moyenne, car le socle rocheux a pu subir à cette époque des relèvements isostatiques différentiels. Néanmoins, lorsque le niveau d'eau touchait le talus de la terrasse de Montréal entre 10 000 et 9 000 ans AA, ces replats étaient riverains, dans la mesure où l'altitude du plan d'eau a pu varier de quelques mètres sans pour autant avoir inondé la partie la plus haute de la terrasse à la hauteur de la rue Sherbrooke (Ethnoscop, 2013 : 15). Située sur le replat de cette terrasse de 40 m, l'aire d'étude devait être encore inondée au début de cet épisode et a pu être exondée et inondée à nouveau au cours des siècles suivants. Dans ce contexte, l'emplacement pouvait constituer un espace adéquat pour s'établir à certains moments durant ce millénaire. Nous pouvons ainsi considérer l'aire d'étude comme un espace potentiellement habitable entre 10 000 et 9 500 ans AA. La situation géographique de l'archipel de Montréal, entouré par les eaux glaciales du lac proglaciaire a pu cependant retarder l'arrivée des premiers groupes humains sur l'île de Montréal.

3.1.2 Géomorphologie

Le paysage actuel de l'île de Montréal se trouve dans la région physiographique des Basses-terres du Saint-Laurent. Cette région forme une vaste plaine basse, relativement unie et dont les seuls éléments du relief sont les collines montérégiennes, telle que le mont Royal. L'assise géologique est constituée de roches sédimentaires (calcaire) d'âge paléozoïque (entre 570 et 440 millions d'années avant aujourd'hui) déposées en strates horizontales à subhorizontales. Les dépôts morainiques laissés par le retrait du glacier et les dépôts argileux de la mer de Champlain ont comblé les interstices du socle rocheux. Le retrait des eaux du lac à *Lampsilis* et du Proto-Saint-Laurent a par la suite érodé les dépôts anciens et déposé de nouveaux sédiments.

Sur le plan géologique, des affleurements de cornéenne ont été exploités sur le mont Royal au cours de la période paléohistorique (site BjFj-97). Cette matière lithique, de qualité jugée moyenne pour la fabrication d'outils taillés, est la seule source primaire reconnue à ce jour sur l'île de Montréal (Gates St-Pierre et Burke, 2016 : 38-42). Elle se trouve à environ 1,5 km à l'ouest de l'aire d'étude.

2.1.3 Hydrographie

L'hydrographie dans le secteur étudié est dominée par la proximité du fleuve Saint-Laurent, dont le niveau actuel oscille autour de 5 m ANMM. Sa configuration a cependant été modifiée alors que le niveau des eaux fluctuait. Sur les terres environnantes, des marécages se sont étendus ou asséchés au gré des fluctuations du climat et du niveau de l'eau. Des rivières et des ruisseaux ont serpenté et raviné la surface des terres au fur et à mesure de leur exondation, tels que la rivière Saint-Martin (aujourd'hui entièrement canalisée) qui outre le fleuve Saint-Laurent, était le cours d'eau dominant du secteur immédiat de l'aire d'étude. Il y a 7 000 ans, alors que le niveau du fleuve était d'environ 18 m plus élevé qu'aujourd'hui (23-25 m), la portion aval de la rivière Saint-Martin formait un bras estuarien, mais nous ne savons pas si dans la partie exondée de l'île de Montréal le réseau hydrographique était comparable à l'actuel, ni si la partie amont de la rivière Saint-Martin existait à ce moment (Ethnoscop, 2013 : 15).

Durant les derniers millénaires de la période paléohistorique et la période historique ancienne, la rivière Saint-Martin était de petite envergure, mais pouvait néanmoins favoriser la circulation des groupes humains à l'intérieur de l'île de Montréal, même si son débit était très fluctuant et pouvait aller jusqu'à l'assèchement pendant une partie de la saison estivale (Ethnoscop, 2013 : 22). Des plans anciens montrent les autres petits cours d'eau qui constituaient le bassin versant de la rivière Saint-Martin avant qu'ils ne soient presque tous entièrement canalisés au cours de l'urbanisation de Montréal (figure 3.4). D'après ces représentations, la rivière Saint-Martin prenait sa source au pied du mont Royal, traversait l'espace occupé aujourd'hui par le parc Lafontaine



Figure 3.4 : Tracé des anciens cours d'eau du secteur de l'aire d'étude sur une carte topographique.
Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

(dont les étangs en constituent des vestiges), contournait une ligne d'interfluve[3] en reprenant vers l'ouest le long de la butte du Vieux-Montréal. Elle contournait ensuite une autre ligne d'interfluve en traversant une zone marécageuse située autour de l'actuelle place Victoria avant de se jeter dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Pointe-à-Callières.

Plusieurs ruisseaux alimentaient le cours de la rivière Saint-Martin. Entre autres, le ruisseau de la Côte-à-Baron devait commencer aux environs de la rue Sherbrooke, à une centaine de mètres au nord-est de l'aire d'étude et dévalait la pente vers le sud en prenant vers le sud-ouest jusqu'à la rue Saint-Laurent. Son cours rejoignait alors celui du ruisseau Burnside, qui coulait plus à l'ouest, avant de se jeter dans la rivière Saint-Martin, à environ 1 km au sud de l'aire d'étude (figure 3.4).

Enfin, mentionnons la présence au pied du coteau d'un marais ou d'une tourbière, illustrée sur des cartes du XIXe siècle (figure 3.5). En effet, la pente du talus, qui s'accentue à la hauteur de l'actuelle rue Saint-Norbert, a favorisé l'accumulation d'eau à cet endroit. Si cette tourbière existait pendant la période paléohistorique, elle aurait pu constituer un milieu attractif pour les chasseurs-cueilleurs qui pouvaient alors exploiter ses ressources animales et végétales.



Figure 3.5 : À quelques rues à l'est de l'aire d'étude, un marais est identifié au sud de la rue Ontario. *Plan d'une lisière de terrain appartenant à C. S. Cherrier quartier St. Louis*, BAnQ, CA601,S53,SS1,P395.

3 Interfluve : relief le plus haut entre deux versants.
https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8980841/interfluve

4. Occupation autochtone

4.1 Occupation autochtone paléohistorique

D'abord soumis à des conditions climatiques glaciaires, le territoire montréalais est peu à peu colonisé par la végétation. Sur le plan humain, les études pluridisciplinaires en archéologie, en géologie et en paléoécologie tendent à démontrer que les terres autour de l'archipel de Montréal deviennent habitables autour de 8 500 ans AA, même si certains secteurs exondés pourraient l'avoir été plus tôt. Cette ancienneté reste cependant à démontrer archéologiquement, car sur l'île de Montréal, les plus vieilles occupations humaines recensées archéologiquement remontent à environ 4 500 ans AA (Ethnoscop 2022 : 109). Au cours de la paléohistoire, la situation géographique de l'île de Montréal la place au cœur d'un carrefour circulatoire d'importance et ses rives fournissent plusieurs lieux de haltes aux voyageurs. Le potentiel paléohistorique y est donc sans conteste présent, comme en témoignent les sites archéologiques découverts sur l'île de Montréal. La plupart des sites paléohistoriques connus à ce jour sont cependant situés aux abords du fleuve Saint-Laurent ou sur le pourtour du mont Royal.

Afin de brosser un portrait global du contexte dans lequel prend place l'aire d'étude, il importe de tracer le portrait général de la paléohistoire du Québec méridional qui commence avec l'arrivée des premiers groupes paléoindiens dans la région de Lac-Mégantic il y a 11 500 ans. Toutefois, suivant la séquence de déglaciation et d'exondation du territoire, ce n'est qu'à la fin de l'Archaïque ancien (11 350 à 8 800 ans AA) qu'il devient théoriquement possible de retrouver des indices d'occupation sur le territoire environnant de l'aire d'étude (tableau 4.1).

Tableau 4.1 : Séquence chronologique des grandes périodes de la paléohistoire dans le Québec méridional.

Périodes	Sous-périodes	Dates (étalonnées)	Habitabilité de l'aire d'étude
Période historique	Période de Contact	XVIe et XVIIe siècles apr. J.-C.	Terrain exondé entre 10 000 et 9 500 ans AA
Sylvicole	Supérieur	1 000 à 450 ans AA	
	Moyen récent	1 500 à 1 000 ans AA	
	Moyen ancien	2 400 à 1 500 ans AA	
	Inférieur	3 000 à 2 400 ans AA	
Archaïque	Supérieur	6 800 à 3 000 ans AA	
	Moyen	8 800 à 6 800 ans AA	
	Ancien	11 350 à 8 800 ans AA	
Paléoindien	Récent	11 350 à 9 000 ans AA	Non habitable (sous l'eau)
	Ancien	12 500 à 11 350 ans AA	

4.1.1 L'Archaïque

Le début de la période archaïque chevauche partiellement la fin de la période paléoindienne récente (11 350-9 000 ans AA) et elle a été subdivisée en trois sous-périodes : l'Archaïque ancien ou inférieur (11 350-8 800 ans AA), moyen (8 800-6 800 ans AA) et récent ou supérieur (6 800-3 000 ans AA). L'exploitation des ressources issues de la chasse, de la pêche et de la cueillette permet de présumer que les groupes structuraient leurs déplacements en fonction des saisons (Funk, 1978). La présence de groupes autochtones issus de la période de l'Archaïque est observée dans des paysages plus diversifiés, un comportement amorcé à la période précédente. Il y a actuellement peu de sites archéologiques assurément attribuables aux périodes ancienne et moyenne de l'Archaïque au Québec. Ceux-ci se concentrent principalement dans le secteur de Québec (Pintal, 2004), sur la Côte-Nord (Plourde, 2003 ; Pintal, 1998) et dans la région de Lac-Mégantic (Graillon, 1997 et 1999 ; Chapdelaine, 2007 et 2017). On y observe entre autres une diversification des sources d'approvisionnement en matières lithiques et le recours au polissage de la pierre dans la fabrication des outils.

La connaissance du territoire s'approfondit au fil du temps ; les groupes de l'Archaïque récent du Québec méridional réduisent leur déplacement et consolident leur identité en s'appropriant une certaine région et en y évoluant sur une période couvrant plus d'une saison. La pêche semble alors prendre une place prédominante parmi les activités de subsistance. En effet, un nombre grandissant de sites de capture de poissons (rapides et seuils le long des rivières) a été attribué à cette période. Il s'agit généralement de campements localisés près de petits cours d'eau ou de camps importants érigés à proximité de grands cours d'eau ou d'endroits propices à la pêche. D'autre part, la fabrication d'outils en lien avec le travail et la transformation des matières végétales comme les meules, les gouges, les herminettes, les haches et les pierres à cupules démontrent l'exploitation de nouvelles ressources. On utilise aussi de nouvelles matières premières comme le cuivre natif. La culture matérielle diagnostique de la fin de l'Archaïque est caractérisée par des pointes à encoches taillées dans des matériaux locaux, ainsi que des objets polis (Clermont, 1987). Durant la première partie de l'Archaïque récent, on fabrique des pointes à encoches en coins ou latérales de types Brewerton et Otter Creek (Clermont et Chapdelaine, 1982). Cependant, après 4 200 ans AA, une tradition technologique qui semble provenir de régions méridionales apparaît dans le sud-ouest du Québec (Clermont et Chapdelaine, 1982). Elle est caractérisée par de petites pointes étroites de type Lamoka. La tradition Susquehanna lui succèdera. Celle-ci se définit par des pointes de projectile plus larges.

Les données archéologiques disponibles à ce jour démontrent que c'est durant cette période que s'amorce l'occupation des environs de Montréal. À moins de 1,5 km au sud de l'aire d'étude, on retrouve la plus grande concentration de sites paléohistoriques découverts à ce jour sur l'île de Montréal. Près d'une quinzaine de sites d'occupation ancienne ont été recensés dans le Vieux Montréal. Ces occupations s'échelonnent de l'Archaïque supérieur au Sylvicole supérieur (Ethnoscop, 2008b : 23).

Des sites de l'Archaïque post-laurentien (fin de l'Archaïque supérieur) ont notamment été découverts dans le quartier du Vieux-Montréal, sur la rue Saint-Paul (BjFj-49 – Ethnoscop, 2000 ; BjFj-196 – Ethnoscop, 2022), et sur la rue Saint-Éloi (BjFj-107 – Ethnoscop, 2004). On en trouve également à Verdun (BiFj-85 – SACL, 2010) et près de l'église du Sault-au-Récollet dans Ahuntsic-Cartierville (BjFj-85 – Arkéos, 1996). Ces sites attestent la présence de populations associées à la tradition culturelle Lamoka (4 500 à 3 800 ans AA) ayant cours durant la période récente de l'Archaïque.

Plus près de l'aire d'étude, en bas de la terrasse de la rue Sherbrooke, à un peu moins d'un kilomètre au sud-ouest, la découverte d'un fragment d'outil poli pourrait témoigner d'une occupation de l'Archaïque (**BjFj-140** – Ethnoscop, 2008b).

L'île aux Tourtes a aussi livré des artefacts de cette période sur les sites BiFl-5 et BiFm-10 (Archéotec, 2004a, 2007). À Oka, le site BiFm-8 a livré une pointe à pédoncule en cornéenne qui pourrait témoigner d'une occupation remontant à l'Archaïque (Arkéos, 2003). Une pointe de projectile à pédoncule a également été mise au jour sur le site BkFi-1 de l'île Sainte-Thérèse. Cette pointe, bien qu'originalement attribuée au type Poplar Island (Chevrier, 1980 : 14) – ce qui lui conférerait une date de fabrication à l'Archaïque supérieur – pourrait également dater de l'Archaïque moyen (Archéolab.Québec).

4.1.2 Le Sylvicole

Conséquemment au développement de l'horticulture, qui évolue par la suite en une véritable agriculture, la technologie céramique apparaît sur les sites. Cette nouveauté marque le début d'une période qui a été subdivisée en trois : le Sylvicole inférieur (3 000-2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400-1 500 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1 500-450 ans AA). Ces subdivisions ont été établies sur la typologie des vases en céramique et sur les changements sociaux observés dans la vallée du Saint-Laurent. Il en découle une exploitation de plus en plus intensive des territoires et une certaine sédentarisation progressive parmi les groupes qui occupent la vallée du Saint-Laurent. Les campements se complexifient et leur superficie s'agrandit. Les habitations sont plus vastes qu'auparavant, occupées plus fréquemment et sur une plus longue période. Des groupes s'approprient des bassins hydrographiques qui leur sont dès lors spécifiques. Pour cette raison, leur mobilité diminue considérablement. L'usage du tabac, la fabrication d'une panoplie de nouveaux objets en pierre polie et d'ornements en cuivre, ainsi que l'adoption de rites funéraires complexes, sont typiques de cette période (Clermont, 1990).

Il y a environ 1 000 ans AA, l'appropriation d'une partie de la vallée du Saint-Laurent par des groupes iroquoiens change les modalités d'occupation du territoire. De véritables villages semi-permanents sont installés sur des terrains en retrait du fleuve, lesquels sont caractérisés par un bon drainage (sur des sols sableux, des tills ou des moraines). Les groupes iroquoiens s'établissent dans des villages comptant parfois plusieurs centaines d'habitants, vivent dans des maisons-longues et pratiquent une agriculture de subsistance. Ces villages sont regroupés

généralement par groupes de deux ou trois afin de permettre les mariages intervillages (Chapdelaine, 2015).

Les sites archéologiques datant du Sylvicole abondent en Montérégie et dans l'archipel de Montréal. Plus précisément, on retrouve des occupations représentant toute la période Sylvicole à Montréal (Ethnoscop, 2000, 2005b, 2022 ; Arkéos, 1991). Des sites du Sylvicole moyen (2 400-1 000 ans AA) ont pour leur part été mis au jour sur les îles de Boucherville (Arkéos, 2002 ; Joyal, 1999 ; Archéobec, 1996a).

À proximité de l'aire d'étude, en bas de la terrasse de la rue Sherbrooke, à un peu moins d'un kilomètre au sud-ouest, quelques tessons de céramique attribués à une occupation du Sylvicole supérieur ont été découverts sur le site **BjFj-140** (Ethnoscop, 2008b). Une autre occupation de la même période a été identifiée un peu plus loin (**BjFj-133**), à l'angle des rues Viger et Bleury (Arkéos, 2006, cité dans Ethnoscop, 2008a). Dans ce cas en particulier, des tessons de poterie ont été mis au jour dans un sol naturel remanié associé à la terrasse alluviale de la rivière Saint-Martin.

Enfin, des villages iroquoiens ont été localisés dans la région de Saint-Anicet (Chapdelaine, 2018, 2019) ainsi que sur l'île de Montréal (BjFj-1, Pendergast et Trigger, 1972). Le site BjFj-1 se trouve à l'angle des rues Sherbrooke et Metcalfe à environ 1,3 km à l'ouest de l'aire d'étude et à la même altitude.

4.2 Période historique ancienne ou période de Contact

Pendant les quelques siècles qui précèdent l'arrivée des Européens, ce sont les Iroquoiens du Saint-Laurent qui habitent le long du fleuve, depuis son embouchure jusqu'au lac Ontario. Un des sites archéologiques les plus importants de l'île de Montréal, sur la Place Royale (BjFj-03), atteste la fréquentation de l'endroit par un très grand nombre de personnes, et ce, sur toute la durée du Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) (Artefactuel, 2023 : 6). L'apparition de la technologie céramique, le développement de l'horticulture et le début de la sédentarisation marquent cette dernière période de la préhistoire. Les groupes iroquoiens établissent de grands villages semi-permanents, pouvant regrouper des centaines de personnes vivant dans des maisons-longues. La fin de la période paléohistorique coïncide avec la remontée du fleuve par Jacques Cartier et sa visite en 1535 au village iroquoien de Hochelaga, situé sur l'île de Montréal. Bien que les occupants de ce village palissadé vivaient surtout de la production de plantes cultigènes (maïs, courge, haricot), la chasse, la pêche et la cueillette venaient compléter leur régime alimentaire. Ainsi, on estime que le territoire d'exploitation des habitants de Hochelaga pour leurs activités de subsistance pouvait s'étendre sur une superficie comprise entre le lac Saint-François et la rivière Richelieu (Tremblay 2006 : 16 ; 113).

À l'arrivée de Champlain au début du XVIIe siècle, le village de Hochelaga n'existe plus. D'autre part, la rivière Châteauguay, qui a été visitée par Champlain en 1609-1610, a été le lieu de plusieurs combats découlant des fréquentes incursions belliqueuses iroquoises. Au XVIe siècle, des groupes algonquiens fréquentent aussi la vallée laurentienne et après le départ des Iroquoiens, la vallée devient une zone fréquentée par plusieurs groupes, où il ne semble cependant pas y avoir d'établissements permanents. Durant le XVIIe siècle, le développement de villages eurocanadiens crée des pôles d'attraction pour différents groupes autochtones et la circulation sur le fleuve Saint-Laurent s'amplifie. La mise en place d'une nouvelle économie basée sur la traite des fourrures joue un rôle majeur dans la modification des habitudes de vie des groupes autochtones.

Dans la région de Montréal, des missions sont implantées dans le but de convertir les Autochtones à la religion catholique. La mission sulpicienne du Fort de la Montagne est fondée en 1676 sur le flanc sud du mont Royal, bien que des familles autochtones y résident déjà depuis 1671. La mission est déménagée vers le Sault aux Récollets entre 1697 et 1716, puis au lac des Deux-Montagnes en 1721. Une mission jésuite est fondée à La Prairie en 1667 et déménagée au Sault Saint-Louis en 1695. Finalement, la mission sulpicienne de Gentilly (La Présentation) à Dorval est fondée en 1673, déménagée sur l'île aux Tourtes en 1704, avant de finalement rejoindre la mission du lac des Deux-Montagnes en 1727 (Archéotec, 2019 ; Ethnoscop, 2000).

Les nombreux groupes autochtones qui transitent par la région située à la confluence de la rivière des Outaouais, du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Louis ont accès à un plus grand territoire. Ils fréquentent la région pour effectuer des échanges commerciaux avec d'autres groupes autochtones ou avec les Européens. À la suite de la signature de la Grande Paix en 1701, des postes de traite sont mis en place. La mission établie sur l'île aux Tourtes en 1704 favorise l'installation d'un petit village autochtone, principalement occupé par des Nepissingues, alliés de longue date des Français et réputés pour faire du commerce (Artefactuel, 2017 : 14).

4.3 Le mont Royal

La proximité du mont Royal est également un élément à considérer dans l'évaluation du potentiel paléohistorique. Plusieurs sépultures autochtones y ont été découvertes (Archéotec, 2004b, 2005; Beaugrand-Champagne, 1942; Larocque, 1990), de même qu'un site d'extraction de cornéenne, sur le flanc est de la colline (**BjFj-97** ; Ethnoscop, 1998, 2016).

5. Occupation eurocanadienne

5.1 Le XVIIIe siècle

La parcelle à l'étude est circonscrite dans l'aire du faubourg Saint-Laurent, qui, comme sa désignation de faubourg l'indique, s'est développée en dehors des fortifications urbaines, et ce, à partir du XVIIe siècle. Les limites du faubourg Saint-Laurent évoluent au gré des lotissements et du développement de ce secteur de la ville, et certaines zones au sein de ce faubourg se voient attribuées des désignations supplémentaires. La désignation de faubourg Saint-Pierre sera utilisée, sur certains plans et cartes, pour identifier la zone formée entre les rues Sainte-Marie (qui deviendra Sherbrooke), Saint-Pierre (qui deviendra Foretier, puis Saint-Norbert) et Saint-Laurent, qui comprend le futur emplacement du monastère du Bon Pasteur.

En 1717, les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, font tracer le chemin de Saint-Laurent. Ce chemin, qui est l'une des artères les plus anciennes de Montréal, traverse alors des terres agricoles parsemées de vergers, potagers, champs de blé, bâtiments de fermes et quelques habitations éparses. Vers 1730, 18 fermes sont exploitées sur l'ensemble du territoire du futur faubourg Saint-Laurent, dont deux seulement ont été concédées en arrière-fief ; il s'agit des fiefs Closse et La Gauchetière (voir figures 5.2 et 5.4), ce dernier étant situé au nord-est du lot à l'étude (Table de concertation Faubourg St-Laurent, 2019).

Selon le plan de la Ville de Montréal de 1717 dressé par Chaussegros de Léry, le futur emplacement du monastère correspond à une terre agricole sans bâtiment (figure 5.1). En 1761-1762, le promoteur immobilier Pierre Foretier (1738-1815) fait tracer les rues Sherbrooke (initialement Sainte-Marie) et Saint-Norbert (anciennement Saint-Pierre, puis Foretier), qui encadrent la parcelle à l'étude. Le 9 octobre 1765[1], Pierre Foretier fait l'acquisition auprès de Marie-Anne-Noële Denis de Vitré du trois quarts du Fief Closse. Le 17 juillet 1769[2], Foretier acquiert le quart restant du lot à Mathieu Denis de Vitré. La parcelle acquise par Foretier correspond approximativement à un lot de deux arpents de front et quarante-cinq arpents de profondeur, et comprend le lot qui recevra éventuellement le monastère du Bon Pasteur.

1 https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4766389

2 https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4766391

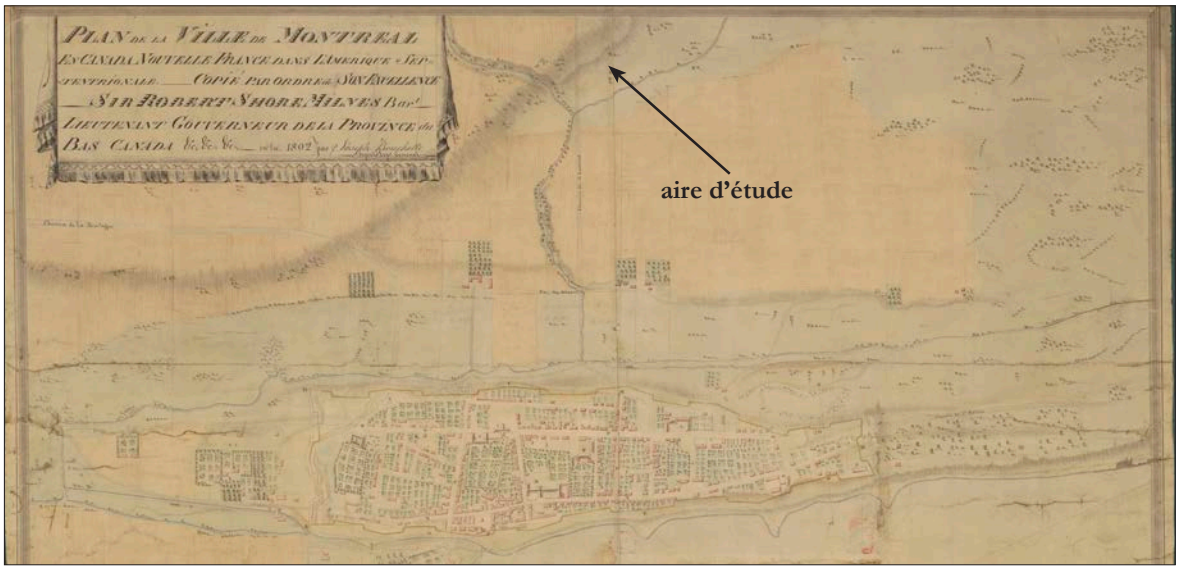

Figure 5.1 : Localisation approximative de l'aire d'étude sur la carte de Montréal de 1717. *Plan de la ville de Montreal en Canada, Nouvelle France dans L'Amerique Septentrionale*, Chaussegros de Léry, 1717. BAnQ, P395,S1,P1.

5.2 Le XIXe siècle

En 1801, la parcelle qui deviendra le lieu d'établissement des sœurs du Bon Pasteur et qui appartient à Pierre Foretier est utilisée comme verger (figure 5.2). Selon un plan de 1825 (figure 5.3), le verger est remplacé par un *nursery garden*. L'expression *nursery* était utilisée aux XVIIIe-XIXe siècles pour décrire soit la partie d'un jardin où les jeunes plants étaient en processus de maturation jusqu'à ce qu'ils puissent être transplantés dans un emplacement permanent, soit dans une entreprise ou un établissement commercial qui vendait des plantes. Comme le plan de 1825 indique la présence d'un *nursery garden* et par sa position géographique éloignée de l'établissement urbain, il est plus probable qu'il s'agisse d'un jardin utilisé pour la maturation de jeunes plants avant la vente de ceux-ci. La vocation de pépinière de la terre se poursuit jusqu'à l'acquisition de cette dernière par la congrégation religieuse en 1846 (figure 5.4).

L'évêque de Montréal, monseigneur Ignace Bourget (1799-1885), demande à plusieurs communautés religieuses françaises de venir s'établir à Montréal, afin de pallier le manque de personnel religieux. En réponse à cette invitation, les sœurs de Notre-Dame du Bon Pasteur d'Angers s'établissent à Montréal à partir de 1844. La congrégation s'engage à prendre soin des jeunes filles «protégées» (délinquantes) et «préservées» (pauvres, abandonnées ou inadaptées). La communauté des sœurs du Bon Pasteur s'installe initialement dans le quartier Sainte-Marie, mais cet établissement n'est que temporaire comme il ne convient pas à leur mission.



Figure 5.2 : Extrait du *Plan de la ville et cité de Montréal avec les projets d'accroissement...*, Louis Charland,1801, copie de Hôtel de Ville de Montréal, 1919. BAnQ, 2663987.
L'aire d'étude est représentée par un polygone rouge.



Figure 5.3 : Extrait du plan *Map of the city and suburbs of Montreal(...)*, John Adams, 1825. BAnQ 5245760.
L'aire d'étude est représentée par un polygone rouge et identifiée par *Nursery Garden*.

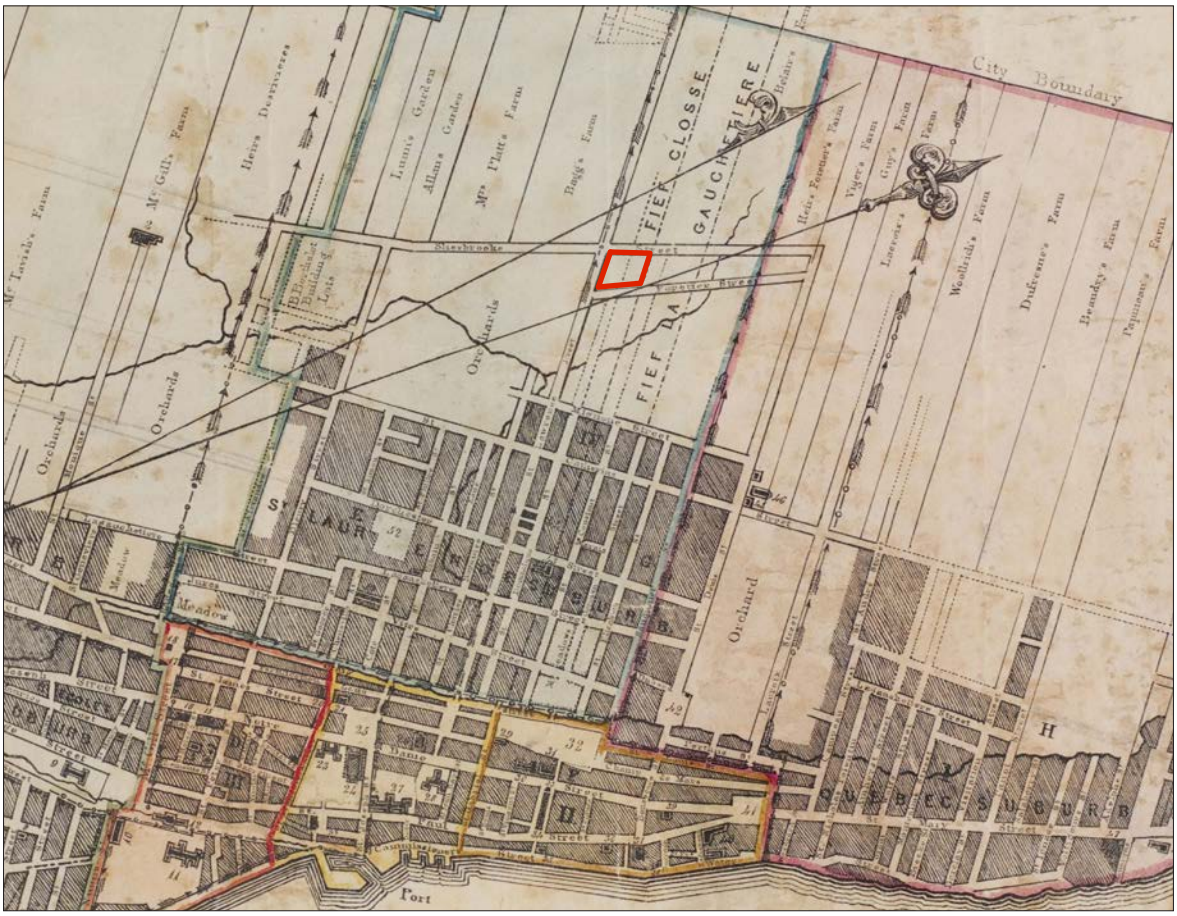

Figure 5.4 : Extrait du plan *Map of the city of Montreal exhibiting public property, manufactories, the limits of the city (...)*, André Jobin, 1834. BAnQ, 65552.

L'aire d'étude est représentée par un polygone rouge.

La Côte-à-Baron

La Côte-à-Baron, secteur situé au sein du faubourg Saint-Laurent, correspond approximativement à la dénivellation entre les rues Sherbrooke et Ontario. Cette dénomination découle de la concession par M. de Maisonneuve, en 1662, d'une parcelle de terre dans le secteur actuel de la rue Ontario entre la rue Saint-Urbain et le boulevard Saint-Laurent, à Jean Auger dit Baron. Ce secteur, alors en dehors des fortifications en pierre de la ville, est peu occupé durant cette période. Vers la fin du XVIIIe siècle, la population urbaine est de plus en plus nombreuse, menant à la création de faubourgs en périphérie de la ville. Au tournant du XIXe siècle, les fortifications sont retirées, menant à un étalement urbain, notamment dans le secteur de la Côte-à-Baron. La désignation Côte-à-Baron, aussi présentée dans certains cas comme étant le Coteau Baron, apparaît sur des cartes anciennes et registres fonciers des XIXe et XXe siècles, mais a perdu en popularité au cours des dernières décennies.

Sources :

Encyclopédie du MEM, « Avant Milton Parc : la côte à Baron et le mont Sainte-Famille », 06 mai 2022. https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/avant-milton-parc-la-cote-baron-et-le-mont-sainte-famille

Massicotte, E.-Z. « La côte ou le côteau à Baron à Montréal ». Bulletin des recherches historiques, XLIX, 1 (janvier 1943), p. 24–27.



Figure 5.5 : Le secteur de la Côte-à-Baron en 1840.
Philip John Bainbridge, 1840, tiré de collectionscanada.gc.ca

En 1846, Marie-Amable Foretier (1778-1854), épouse de Denis-Benjamin Viger (1774-1861), homme politique important du Bas-Canada et du Canada-Uni, offre à la congrégation religieuse la parcelle de terre située dans le secteur de la Côte-à-Baron, entre les rues Sherbrooke, Foretier (ou Fortier, anciennement Saint-Pierre et aujourd'hui Saint-Norbert) et Saint-Constant (figure 5.6).



Figure 5.6 : Extrait du plan *Topographical and Pictorial Map of the City of Montral*, James Cane, 1846. BAnQ, 65552.
L'aire d'étude est représentée par un polygone rouge.

Marie-Amable Foretier

Marie-Amable Foretier, fille de Thérèse Legrand et de Pierre Foretier, est née le 2 août 1778 à Montréal. En 1808 Marie-Amable épousa l'avocat et propriétaire foncier Denis-Benjamin Viger. Durant les voyages à l'étranger de son mari, Marie-Amable gère les baux de terrains et de bâtiments, démontrant une habileté dans la gestion administrative. Son mari, étant député à la chambre d'Assemblée et plus tard membre des conseils législatif et exécutif, s'absente régulièrement, et Mme Viger consacre ses temps libres à des causes sociales. Elle soutenu, financièrement et administrativement, l'Association des dames de la charité, qui offrait du soutien aux jeunes femmes en difficulté, aux orphelins et aux personnes âgées et infirmes. En 1833, aux côtés de plusieurs comparses, Marie-Amable envoie une pétition à l'Assemblée pour demander la constitution juridique de l'Institution charitable pour les filles repenties, ce qui mènera à la mise sur pied de cet organisme dont elle sera présidente de 1836 à 1846. L'organisme devient par la suite la responsabilité des Religieuses de Notre-Dame de charité du Bon Pasteur d'Angers. C'est dans une volonté de soutenir la congrégation et leur mission que Mme Viger fait don de la propriété sur la rue Sherbrooke, lieu d'établissement du monastère du Bon Pasteur. Elle fut également présidente de l'Association des dames de la charité, membre à vie du conseil d'administration de l'Asile de Montréal pour les femmes âgées et infirmes et membre du conseil exécutif de l'Association des dames bienveillantes de Saint-Jacques. Elle décède le 22 juillet 1854, à Montréal. Source : Dictionnaire biographique du Canada, Volume VIII (1851-1860).

La construction du bâtiment principal en pierre de taille grise débute en 1846. Le monastère a été conçu par l'architecte John Ostell (1813-1892) et le jésuite Félix Martin (1804-1886). Le bâtiment initial, visible sur la carte de 1852 (figure 5.7) est de forme rectangulaire avec une aile perpendiculaire orientée vers la rue Foretier (aujourd'hui Saint-Norbert). Au fil des décennies, et selon les besoins de la congrégation, des ailes supplémentaires sont ajoutées au corps central. La figure 5.8 illustre l'évolution du bâtiment principal au fil des agrandissement successifs. Le monastère abrite initialement un noviciat, un pensionnat pour jeunes filles «préservées» et une section pour les jeunes filles «protégées» (Répertoire du patrimoine culturel/Ministère de la Culture et des Communications, 2005 ; Héritage Montréal, 2017).

Le monastère possède une architecture conventuelle à la française, avec les toits à deux versants droits, trois étages et demi, un corps central de plan rectangulaire avec ailes perpendiculaires (Héritage Montréal, 2017). La cour intérieure du monastère était à l'origine fermée par un mur de pierre dont la date de retrait demeure inconnue. Ce dernier n'apparait d'ailleurs sur aucune carte consultée. Cependant, le muret de pierre est vraisemblablement retiré au plus tard à la fin des années 1880, alors que des dépendances, encore présentes aujourd'hui, sont construites le long des rues Saint-Dominique et Foretier.



Figure 5.7 : Extrait du plan *Map of the City of Montral*, Hew Ramsay (Firme), 1852. BAnQ, 65540.
L'aire d'étude est représentée par un polygone rouge.

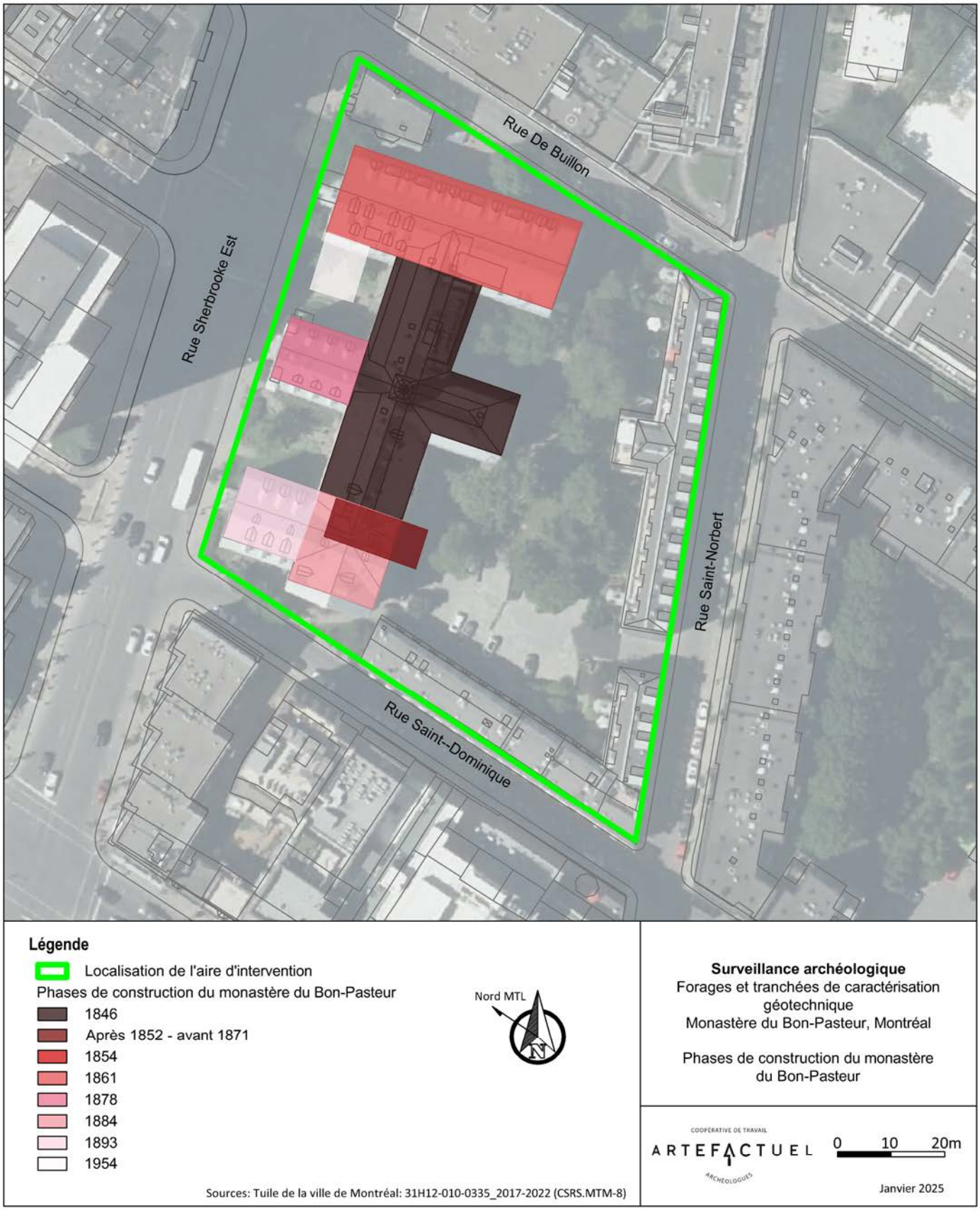

Figure 5.8 : Phases de construction du monastère du Bon-Pasteur. Infographie et cartographie : Archéo-CAD.

En 1861, le monastère est agrémenté d'une seconde aile, dans la portion nord-est du bâtiment, le long de la rue Saint-Constant (figures 5.9 et 5.10). Cette aile est érigée pour accueillir l'académie des demoiselles et fut rendue possible grâce à l'implication financière de Antoine-Olivier Berthelet (1798-1872), homme d'affaires, philanthrope et ancien député à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Deux dépendances en bois sont ajoutées dans la cour, une première de forme rectangulaire et allongée, perpendiculaire à la rue Saint-Dominique, et la seconde carrée au coin des rues Saint-Dominique et Foretier. Ces dépendances apparaissent pour la première fois sur le plan de Sitwell de 1871, et restent en place au moins jusqu'en 1890.

En 1878, une chapelle publique est ajoutée au centre de la devanture du monastère, donnant sur la rue Sherbrooke (figure 5.11). Elle fut construite afin de permettre à la population d'accéder à un lieu de culte en attendant la construction d'une église paroissiale. Cette chapelle est l'œuvre de l'architecte Victor Bourgeau (1809-1888) et est caractérisée par une tour lanterne à dôme coiffée d'un clocheton et quatre nefs opposées deux à deux autour du chœur permettant une séparation physique entre les religieuses, les «protégées», les «préservées» et le public.

Les cartes de 1890 et 1907 (figures 5.12 et 5.13) permettent de constater les changements qui s'opèrent au sein de la parcelle du monastère. Les dépendances en bois construites dans la cour dans les années 1860-1870 ne sont plus visibles en 1907; ces dernières ont possiblement été détruites afin de permettre l'agrandissement du monastère et l'ajout de dépendances en pierre et en brique. Une aile est ajoutée au bâtiment principal en 1884, au coin des rues Sherbrooke et Saint-Dominique, afin d'y intégrer une école de métiers afin que les jeunes filles pauvres puissent apprendre un métier, tel celui de couturière. Cette aile est agrandie de nouveau vers la rue Saint-Dominique en 1893. En 1896, un presbytère en brique comprenant un soubassement en pierre est construit à l'angle des rues Sherbrooke et Cadieux (actuellement De Bullion). Il est relié au monastère principal par un passage en brique. Le presbytère abrite aujourd'hui le CPE Tour à Tour.



Figure 5.9 : Extrait du plan *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1871, Plan XI, Sheet 3*, H.S. Sitwell, BAnQ, 321499.



Figure 5.10 : Extrait du plan *Map of the City of Montreal and Vicinity*, Anonyme (Québec Province), 187X. BAnQ 5084782.

L'aire d'étude est représentée par un polygone rouge.



Figure 5.11 : Extrait du plan *Atlas of the city and island of Montreal (...)*, 1879. BAnQ 174244_026.
L'aire d'étude est représentée par un polygone rouge.

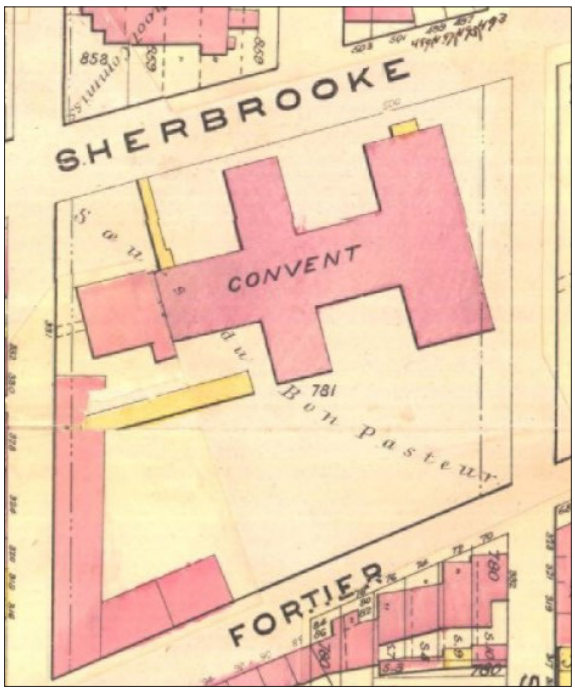

Figure 5.12 : Extrait du plan *Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners*, C. E. Goad, 1890. BAnQ, 174398.

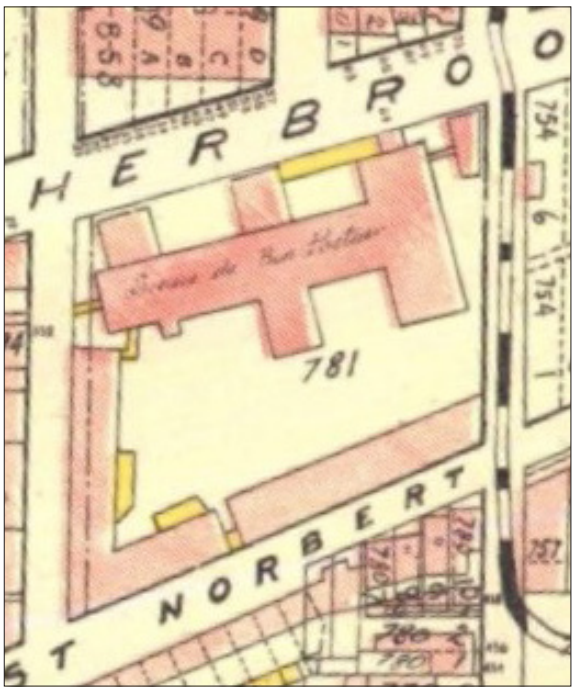

Figure 5.13 : Extrait du plan *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference*, A.R. Pinsoneault, 1907. BAnQ, 174922.

5.3 La fin du XIXe siècle, le XXe et le XXIe siècle

Entre 1888 et 1903, une buanderie et des dépendances sont érigées derrière le monastère, ce qui permet de fermer la cour intérieure. La buanderie, qui longe la rue Saint-Dominique et une partie de la rue Saint-Norbert (anciennement Foretier), est construite en pierre, avec des sections en brique et en tôle de fer. Des salles de classe et deux chaudières à vapeur occupent les dépendances construites en pierre. Les salles de classe sont reliées à l'aile de l'académie des demoiselles via un passage en tôle de fer, mis en place entre 1907 et 1914 (figure 5.14). Également durant cette période est construit un passage souterrain, sous la rue Cadieux (actuellement De Bullion) qui relie le corps principal du monastère et le noviciat du Bon Pasteur, sis au sein du lot cadastral situé au nord-est du monastère, acquis par les religieuses en septembre 1886 (Ethnoscop, 2008a). Le site du monastère du Bon Pasteur connaît peu de modifications architecturales entre 1915 et 1954, selon les cartes d'assurance incendie couvrant cette période (figures 5.14 à 5.17).

En 1979, la congrégation religieuse quitte le monastère du Bon Pasteur, qui est acquis par la Société d'habitation du Québec. La même année, le monastère est inscrit au Registre du patrimoine culturel par le gouvernement du Québec en 1979. En 1981, le site, ainsi que les quatre rues qui le bordent, sont désignées comme aire protégée sous le titre de « Aire de protection du Bon-Pasteur », en raison de sa valeur patrimoniale exceptionnelle. D'importants problèmes structuraux sont révélés par des travaux effectués par la SHQ, ce qui mène à la vente du site en 1983 (Rapport MDA, Maison Aurélie-Cadette). En 1984, la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) fait l'acquisition du monastère et de ses bâtiments secondaires afin d'y installer une résidence pour personnes âgées (Maison Aurélie-Cadotte), une coopérative d'habitation (Sourire à la vie), une garderie (Tour à Tour) et des copropriétés. La chapelle publique devient quant à elle une salle de concert.

Le 25 mai 2023, le monastère du Bon-Pasteur est victime d'un violent incendie accidentel, nécessitant une importante campagne de reconstruction.

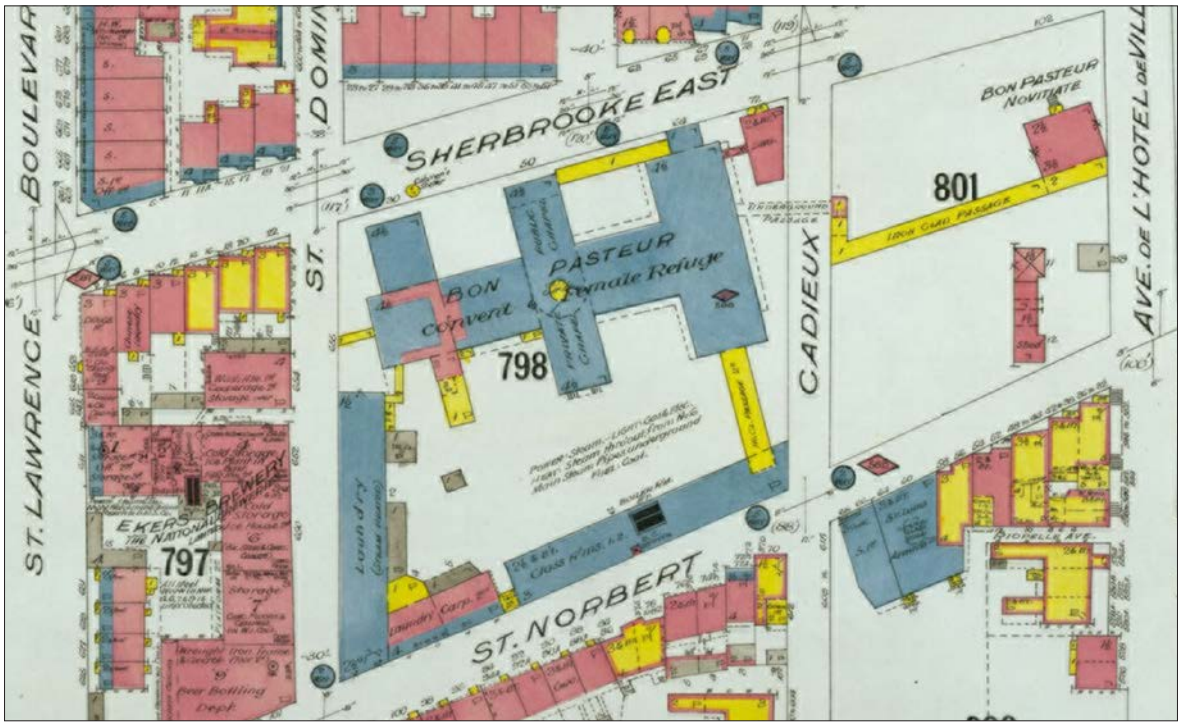

Figure 5.14 : Plan d'assurance incendie de 1915. *Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada*, volume III, Chas. E. Goad Co., Montréal, p. 30. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246714?docref=H9PQVlTeVeyzaw-YfmU3AQ

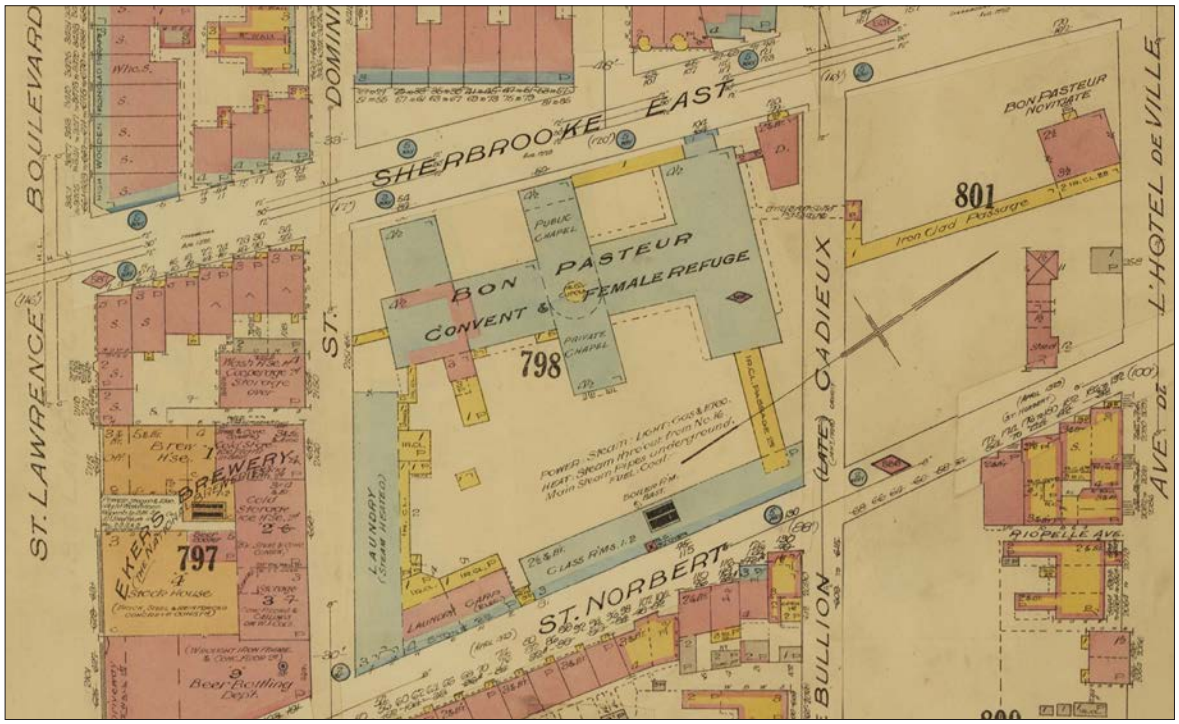

Figure 5.15 : Plan d'assurance incendie de 1926. *Insurance plan of the city of Montreal, Quebec, Canada*, volume III, Underwriters' Survey Bureau, Toronto, p. 28. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244213?docref=qKVkSaWRXr4wbTfr8W7KJQ

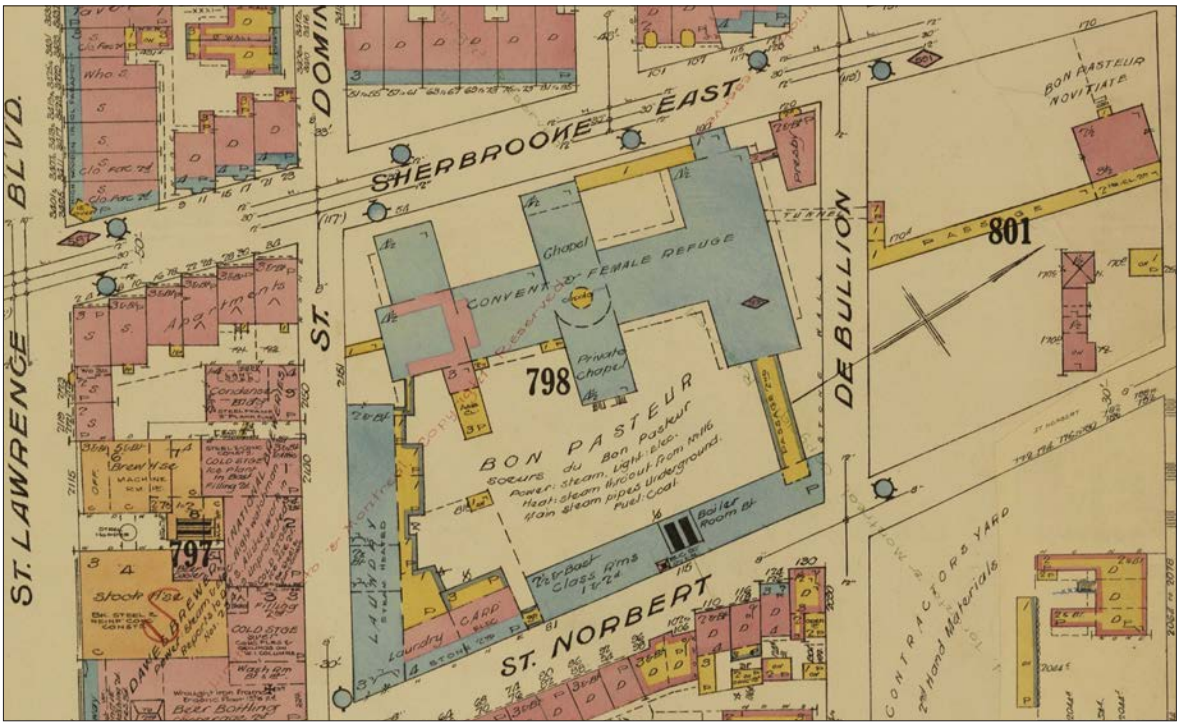

Figure 5.16 : Plan d'assurance incendie de 1939. *Insurance plan of the city of Montreal*, volume III, Underwriters' Survey Bureau, Toronto, p. 28. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246837?docref=weDka_bsYffvKYdK7yYTKQ

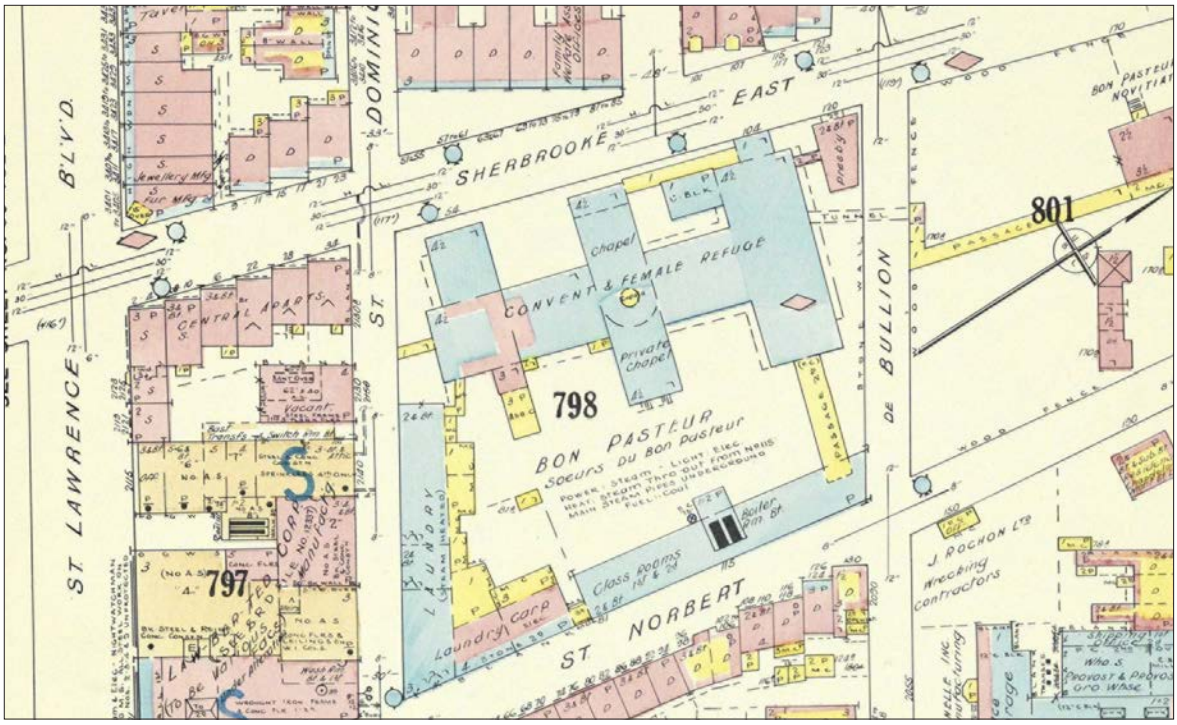

Figure 5.17 : Plan d'assurance incendie de 1954. *Insurance plan of the city of Montreal*, volume 3, Underwriters' Survey Bureau, Toronto, p. 29. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244195?docref=4isfIfO4i4Dh4qDFGOL49g

6. Le potentiel archéologique

6.1 Les aménagements modernes susceptibles d'avoir perturbé les ressources archéologiques

En 1985, des travaux de curetage, dans le but de retirer les ajouts architecturaux construits entre 1919 et 1949 et ne représentant pas d'intérêt patrimonial, ont été effectués par la Société d'Habitation du Québec[1]. Ceux-ci semblent s'être concentrés à l'intérieur des bâtiments ; leur impact sur les potentielles ressources archéologiques du site est de ce fait assez faible.

Étant donné que le monastère a connu plusieurs phases successives d'agrandissements nécessitant probablement des excavations entre 1861 et le début du XXe siècle (voir figure 5.8), la présence de traces archéologiques en dessous de l'emprise actuelle du bâtiment est faible. Il pourrait cependant subsister des couches archéologiques intactes ou remaniées, ou même des vestiges de fondations, sous les planchers qui ne comportent pas de soubassement, ainsi qu'autour des fondations.

Aménagements de la cour intérieure

L'aménagement d'une aire de stationnement asphaltée dans la portion sud du site pourrait avoir mené à une perturbation des ressources archéologiques dans ce secteur, selon l'épaisseur excavée pour la mise en place des couches de nivellement. Selon une photographie de La Presse datée de 1987, le stationnement est considérablement plus bas que la zone gazonnée vers le nord-est, indiquant que la pente naturelle du terrain a pu être excavée dans le secteur du stationnement (figure 6.1).



Figure 6.1 : Photo de 1987 montrant le stationnement plus bas que la zone gazonnée vers le nord-est, indiquant une possible excavation importante dans le secteur du stationnement. La Presse, 1987, BAnQ, P833S5D1987-0130_008.

1 https://ici.radio-canada.ca/info/videos/1-8777924/riche-histoire-monastere-bon-pasteur?isAutoPlay=1

Une seconde photographie de 1987 permet de constater la réalisation de travaux le long de l'ancienne buanderie, parallèle à la rue Saint-Dominique, dans une zone qui présentait, sur les cartes d'assurance incendie du XXe siècle, des dépendances en tôle de fer ainsi qu'en brique. Ces ajouts architecturaux ne semblent plus présents sur cette photographie de 1987, et les murets de bétons confirmeraient la réalisation d'excavations modernes dans ce secteur (figure 6.2).

La portion nord de la cour intérieure a également connu plusieurs aménagements, dont la mise en place de lampadaires, de murets de béton, de pavés et d'un escalier en béton, possiblement autour de 1987 (figure 6.3). Ces aménagements ont le potentiel d'avoir perturbé, à des degrés variables, les niveaux archéologiques présumés dans la cour intérieure.



Figure 6.2 : Photo de 1987 montrant l'absence des anciennes dépendances et l'ajout de murets en béton. La Presse, 1987, BAnQ, P833S5D1987-0231_003.



Figure 6.3 : Photo de 1987 montrant les aménagements modernes dans la portion nord de la cour intérieure. La Presse, 1987, BAnQ, P833S5D1987-0231_001.

6.2 Le potentiel archéologique paléohistorique

6.2.1 Les critères d'analyse

L'analyse des contextes environnementaux du passé, ainsi que l'examen des données archéologiques et historiques disponibles ont permis d'évaluer le potentiel archéologique autochtone (paléohistorique et historique) dans l'aire d'étude. Afin d'expliciter la logique sous-jacente à la caractérisation du potentiel, l'ensemble des critères d'évaluation définis précédemment doit être repris, soit : la topologie régionale, l'hydrographie, la topographie locale, la sédimentologie et le drainage, ainsi que les sources de matières premières.

L'angle **topologique** indique que le terrain ciblé est plutôt éloigné des principaux axes de circulation qui sont privilégiés durant la période paléohistorique. En effet, il se situe aujourd'hui à environ 1,5 km à vol d'oiseau du fleuve Saint-Laurent et à environ 9,5 km de la rivière des Prairies. Cependant, il en a déjà été plus rapproché lorsque le niveau de l'eau était plus haut, entre 9 000 et 2 500 ans AA.

Quant au ruisseau de la Côte-à-Baron, il passait jadis à quelques dizaines de mètres de l'aire d'étude (figures 6.4 et 6.5), avant de rejoindre au sud le ruisseau Burnside près de l'angle de la rue Maisonneuve et du boulevard Saint-Laurent, puis de poursuivre sa course jusqu'à la rivière Saint-Martin. Cette dernière, qui se jetait dans le fleuve Saint-Laurent après avoir effectué une grande boucle vers l'ouest ne devait pas représenter un accès privilégié au fleuve, mais pouvait permettre de se déplacer d'est en ouest sur le territoire. Au cours des quelques millénaires précédents la période historique, alors que le régime des eaux était comparable à l'actuel, ces cours d'eau mineurs devaient être trop petits pour constituer des vecteurs de déplacement, sauf peut-être pendant les périodes de crues. Or, cette situation ne fut pas toujours la même, car vers 9 500 à 9 000 ans AA environ, les conditions environnementales étaient différentes et l'aire d'étude était riveraine du lac à *Lampsilis*. Par la suite, au cours de la transition entre le régime estuarien et le régime fluvial du Proto-Saint-Laurent, des rivières ont dû se former au gré des changements hydrographiques et celles-ci ont pu être utilisées pour faciliter les déplacements des groupes humains. On peut ainsi considérer que le secteur a déjà été favorablement positionné selon le critère de la topologie régionale.

Le second critère est celui de l'**hydrographie** qui est intimement lié à celui de la topologie régionale. En plus de l'avantage qu'il offre pour les déplacements et la connexion de différentes régions, le fleuve Saint-Laurent et ses affluents sont des milieux riches en ressources fauniques et végétales. À l'époque où l'aire d'étude est riveraine du lac à *Lampsilis*, puis du Proto-Saint-Laurent, elle connaît une situation optimale en regard de l'hydrographie. Outre ces plans d'eau majeurs, on retrouve le ruisseau de la Côte-à-Baron, qui jusqu'au milieu du XIXe siècle, passe à quelques dizaines de mètres à l'est et au sud de l'aire d'étude (figures 6.4 et 6.5). Même s'il représente une source d'eau potable, il est toutefois difficile de savoir précisément à partir de

quelle époque il s'est formé, de même que si et quand son débit a déjà été assez important pour être navigable.

Le troisième critère est celui de la **topographie locale**, laquelle a été modifiée par les aménagements du XIXe siècle. En effet, la surface actuelle a pu être modelée par des dérasements ou des remblaiements au courant du XIXe siècle afin de niveler le terrain entourant le monastère et par conséquent, il est donc difficile, sans examiner la stratigraphie des sols naturels, de connaître exactement la position de la rupture de pente du talus et son inclinaison dans l'emprise concernée. Une intervention archéologique réalisée sur le terrain voisin à l'est de la rue De Bullion (BjFj-138, Ethnoscop 2008a : 19) a révélé, qu'entre les rues Sherbrooke et Saint-Norbert, le dénivelé est irrégulier. En effet, la rupture de pente se situait immédiatement au nord de la rue Saint-Norbert, alors que les rues environnantes avaient été creusées dans le talus afin d'adoucir le dénivelé de la chaussée.

Théoriquement, l'altitude différentielle d'environ 10 m entre la rue Sherbrooke (au nord de l'aire d'étude) et la rue Saint-Norbert (au sud) suggère que le terrain accusait une pente générale d'environ 9 %, ce qui est considéré propice à l'établissement de campement. Si les informations provenant du terrain voisin s'appliquent à celui de l'aire d'étude, la surface du quadrilatère pourrait avoir été encore plus accueillante dans sa portion nord, mais trop inclinée dans sa portion sud. De plus, la situation du terrain sur le replat du talus lui confère une position privilégiée pour l'établissement humain.

Les données consultées sur la **sédimentologie** associée à l'aire d'étude (SIGEOM, https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr) indiquent que les sols du secteur sont généralement composés de dépôts glaciomarins fins qui se sont déposés au fond de la mer de Champlain. Ce type de dépôts de silt argileux et d'argile silteuse ne favorise pas un bon drainage de la surface et par conséquent, le critère de sédimentologie n'est pas des plus favorables à l'établissement d'un campement par les groupes paléohistoriques. Par contre, des dépôts sableux localisés, déposés au-dessus des dépôts argileux plus anciens pourraient avoir contribué à certains endroits à offrir une surface d'accueil adéquate. De plus, un bon drainage des sols est un critère qui perd de son importance durant certaines périodes de l'année, comme en hiver par exemple, lorsque les sols sont gelés.

Enfin, le dernier critère de sélection est celui des **matières premières** et rien n'indique jusqu'à maintenant que les environs immédiats pouvaient receler une source de matière lithique convoitée jadis par les Premières Nations, à l'exception de la cornéenne du mont Royal. Le site d'extraction de cornéenne archéologiquement connu étant situé à environ 1,5 km, nous en concluons que ce critère n'a pas été un élément attractif pour l'occupation ancienne de l'espace étudié.

6.2.2 Évaluation du potentiel paléohistorique

Après avoir passé en revue les critères précédents, nous estimons qu'un potentiel archéologique paléohistorique modéré est présent dans l'aire d'étude, mais celui-ci a pu être modulé selon les différentes périodes culturelles. En effet, si les critères topologiques et hydrographiques sont favorables dans les millénaires suivant l'exondation du terrain, soit durant la période de l'Archaïque, l'éloignement progressif des rives du fleuve, combiné à la réduction du débit des cours d'eau a pu rendre l'aire d'étude moins attrayante pour l'établissement de campement. Par contre, l'emplacement a toujours bénéficié d'un accès aux ressources alimentaires et à l'eau potable, tout en offrant une surface d'accueil relativement plane et présumément bien drainée.

C'est au cours du Sylvicole que nous devons considérer le potentiel théorique le plus fort. En effet, des changements dans les modes d'établissement, avec l'implantation de villages semi-permanents en retrait des rives du fleuve, positionnent plus favorablement l'aire d'étude pour les groupes autochtones de cette période culturelle. À titre d'exemple, le site BjFj-1, site Dawson (Ethnoscop, 2019), situé à l'angle des rues Metcalfe et Sherbrooke, se trouve à une distance du fleuve et à une altitude comparable à celle de l'aire d'étude. La proximité d'un ancien ruisseau, le ruisseau de la Côte-à-Baron, a pu aussi dans le cas du terrain ciblé comme dans celui du site BjFj-1, constituer un facteur favorable à une occupation autochtone.

Cependant, les aménagements des XIXe et XXe siècles énoncés précédemment ont sans conteste bouleversé les sols d'intérêt archéologique enfouis en plusieurs endroits. Bien que nous ne pouvons connaître avec certitude la profondeur et l'impact réel de ces perturbations, nous savons que les couches de sol reposant près de la surface, lesquelles pouvaient potentiellement contenir des indices d'occupation archéologique ont été altérées par ces aménagements.

Afin d'établir les zones susceptibles de receler des ressources archéologiques en lien avec le potentiel théorique d'occupation, nous avons retiré la zone de stationnement qui constitue une perturbation majeure , comme le démontrent les photographies anciennes. Les autres aménagements historiques, comme les dépendances en bois et en tôle qui ont été construites aux XIXe et XXe siècles pourraient avoir épargné les couches d'occupation plus ancienne étant donné que ce type de bâtiment peut avoir été érigé hors-sol, sans fondation. Le potentiel de découverte doit cependant être modulé à la baisse dans les espaces touchés par ces aménagements, de même que ceux où des aménagements modernes existent actuellement, comme des trottoirs, des rampes d'accès, des escaliers en béton, etc.

La figure 6.10 montre les zones à potentiel paléohistoriques (P1 à P4) qui ont été circonscrites dans la cour arrière (P1), ainsi que dans les deux cours avant (P2 et P3) et du côté de la rue Saint-Dominique (P4). Des couches d'occupation paléohistoriques pourraient subsister à ces endroits, en dehors des tranchées de construction des fondations du monastère et en dehors des services enfouis (électricité, canalisations). À noter qu'une annexe en pierre a occupé une partie de la cour avant correspondant à la zone P2 au moins à partir de 1954 (figure 6.9). Son emprise a ainsi

été retirée de la zone de potentiel paléohistorique. Les dépendances en bois sont pour leur part présumées sans impact sur le potentiel archéologique, car elles peuvent avoir été érigées hors-sol, sans fondation, ou sur des fondations moins profondes que celles des bâtiments en pierre.

6.3 Le potentiel archéologique historique

Avant la construction du monastère en 1846, l'aire d'étude est utilisée comme verger puis comme possible pépinière avec un bâtiment longeant l'actuelle rue Saint-Norbert (figure 6.4). La construction de dépendances, aujourd'hui converties en logement, à cet emplacement entre 1888 et 1903 rend peu probable la découverte de traces archéologiques de la pépinière du XIXe siècle (figure 6.8). Toutefois, il demeure possible d'atteindre le niveau stratigraphique du verger du XVIIIe siècle, qui se traduirait par une potentielle présence de restes archéobotaniques sur l'ensemble du lot.

Des travaux d'excavation réalisés dans la cour intérieure, dans la portion près de la rue Saint-Dominique, pourraient mettre au jour les traces des dépendances en bois qui y ont été érigées vers 1860-1870 et détruites avant 1907 (figures 6.6 à 6.9). Par contre, un stationnement qui a nécessité une excavation considérable occupe la plus grande partie de cet espace. Le potentiel archéologique historique de la cour intérieure réside donc davantage dans la découverte de niveaux d'occupation en dehors de l'emprise du stationnement, où peu d'excavations modernes profondes ont été réalisées.

La cour intérieure étant un lieu de rassemblement quotidien pour les communautés religieuses, le potentiel de découvertes archéologiques dans ce secteur est moyen à élevé selon les secteurs. Le long de la rue Saint-Dominique, le potentiel est faible à moyen en raison des aménagements pour la mise en place de l'aire de stationnement, autour des années 1980. On dénote également la destruction d'une partie des dépendances en tôle et en brique dans ce secteur. Il n'est toutefois pas impossible de mettre au jour les fondations et/ou des débris en lien avec la démolition récente de ces structures. La zone située à l'est, vers le coin des rues Saint-Norbert et De Bullion, présente un potentiel moyen à élevé étant donné que les travaux modernes effectués dans ce secteur sont mineurs (luminaires, bancs, pavés, murets de béton) et sans grande emprise sur le terrain (escalier de palier). Également, c'est dans ce secteur qu'un passage en tôle de fer, reliant l'aile de l'académie des demoiselles aux salles de classe, a été mis en place entre 1907 et 1914 (figure 6.9), et détruit après 1954. Toute excavation dans ce secteur a le potentiel de mettre au jour des traces de ce passage.

Dans l'éventualité de travaux d'excavations dans la portion nord-est de la parcelle, le long de la rue De Bullion, l'atteinte du passage sous-terrain menant anciennement au noviciat sur la parcelle voisine est une possibilité à prévoir (figure 6.9). Comme ce passage est peu mentionné dans la documentation consultée, il serait pertinent de documenter sa construction et sa mise en place, si ce dernier est mis au jour durant les travaux.

Depuis le début du XIXe siècle, divers aménagements ont ainsi été construits sur l'ensemble de l'aire d'étude. Leurs vestiges, de même que les sols d'occupation ancienne qui leur sont associés, sont susceptibles d'être demeurés enfouis sur l'ensemble du terrain ciblé. Par conséquent, la zone de potentiel historique H1 a été circonscrite sur l'ensemble de l'aire d'étude, en dehors de l'emprise des bâtiments encore présents et en excluant l'aire de stationnement (figure 6.10).

À l'intérieur du bâtiment, une dalle de béton est posée à même le sol en guise de plancher. Seule la partie arrière de l'aile centrale possède un soubassement, lequel a probablement été aménagé bien après sa construction initiale en 1846, car son plancher (en béton) se trouve aujourd'hui 90 cm plus bas que la base visible du parement intérieur des murs en pierre[2]. De plus, deux ascenseurs ont été aménagés pour desservir les étages de l'aile Sud et de l'aile centrale (centre-nord). Les cuvettes d'asenceur ont été creusées plus profondément que le niveau du rez-de-chaussée, détruisant tout potentiel archéologique dans ces emprises.

La zone de potentiel H2 a donc été délimitée dans tout l'espace intérieur du bâtiment en excluant le soubassement aménagé dans la partie arrière de l'aile centrale, ainsi que les deux cuvettes d'ascenseur (figure 6.11). D'autres aménagements et ajouts architecturaux relatifs à une longue durée d'occupation ont potentiellement perturbé les couches de sol sous-jacentes à la dalle du plancher, mais leur étendue et leur profondeur n'est pas connue pour le moment et seule une observation in situ de ces éléments pourrait témoigner de leur impact sur les ressources archéologiques présumées. Ces éléments comprennent des cloisons, des, pieux de soutènement, la plomberie, l'alimentation électrique, etc.

2 Données issues de la visite virtuelle fournie par CODEX Digital, consultée en février 2025.

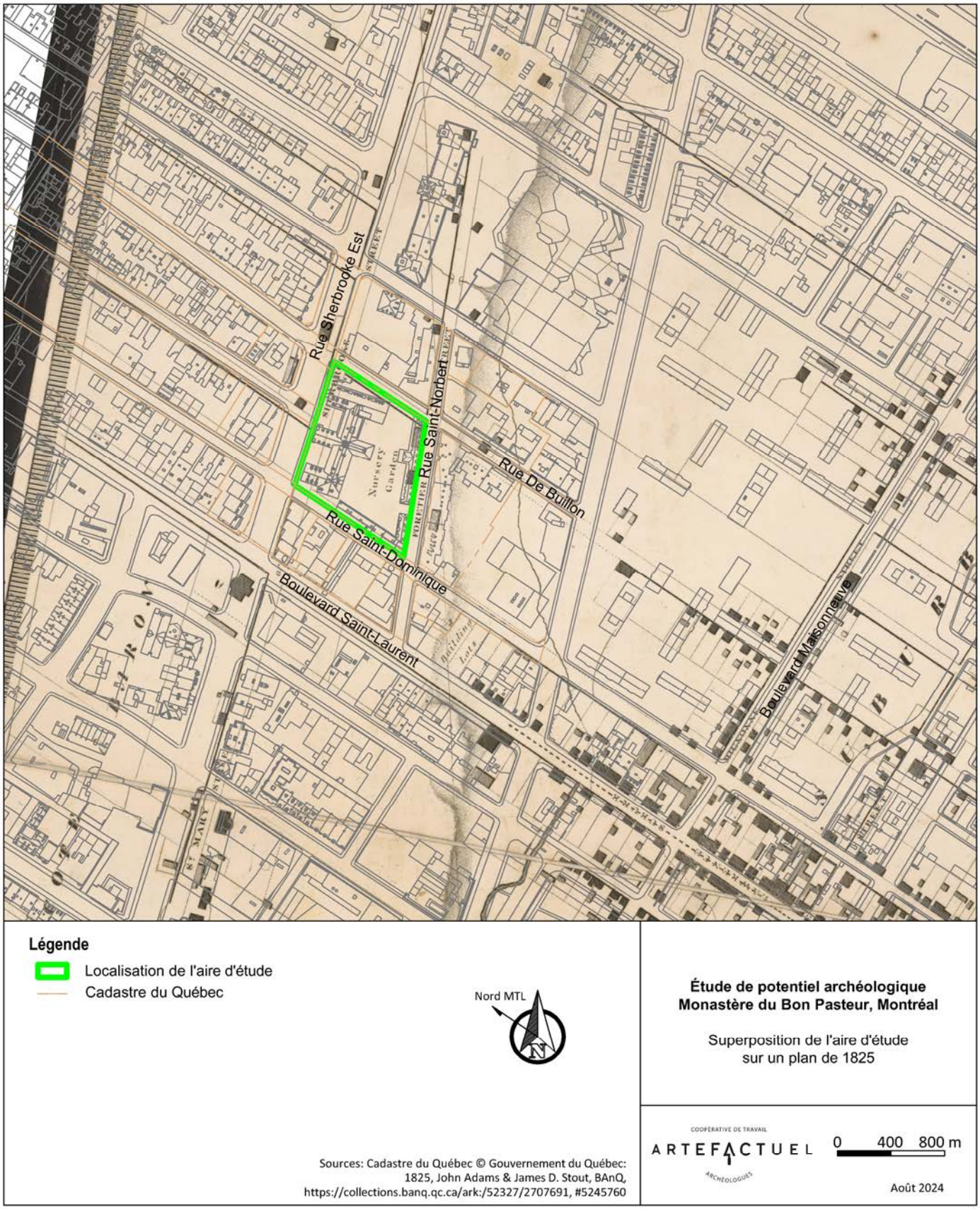

Figure 6.4 : Superposition de l'aire d'étude sur un plan de 1825. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

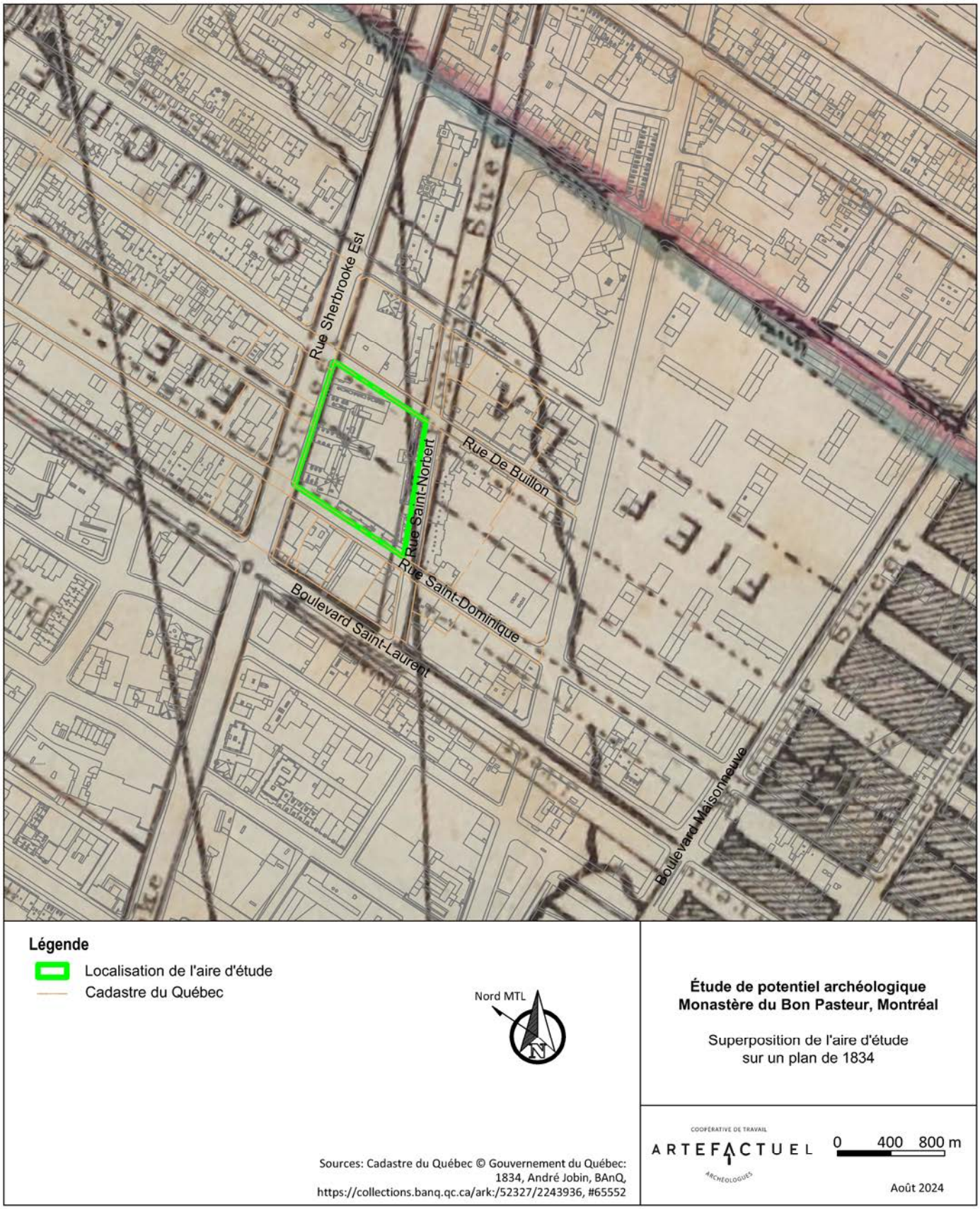

Figure 6.5 : Superposition de l'aire d'étude sur un plan de 1834. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

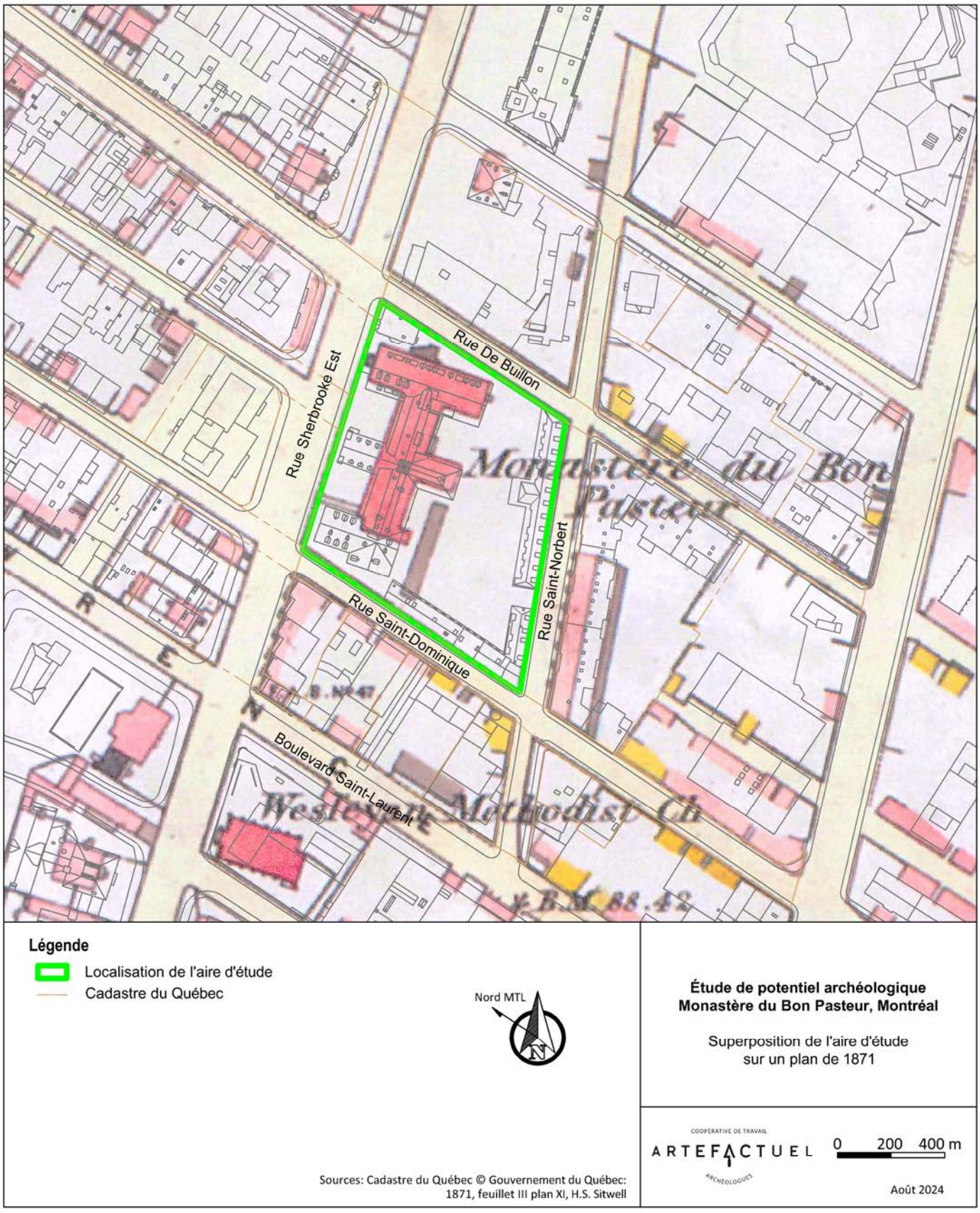

Figure 6.6 : Superposition de l'aire d'étude sur un plan de 1871. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

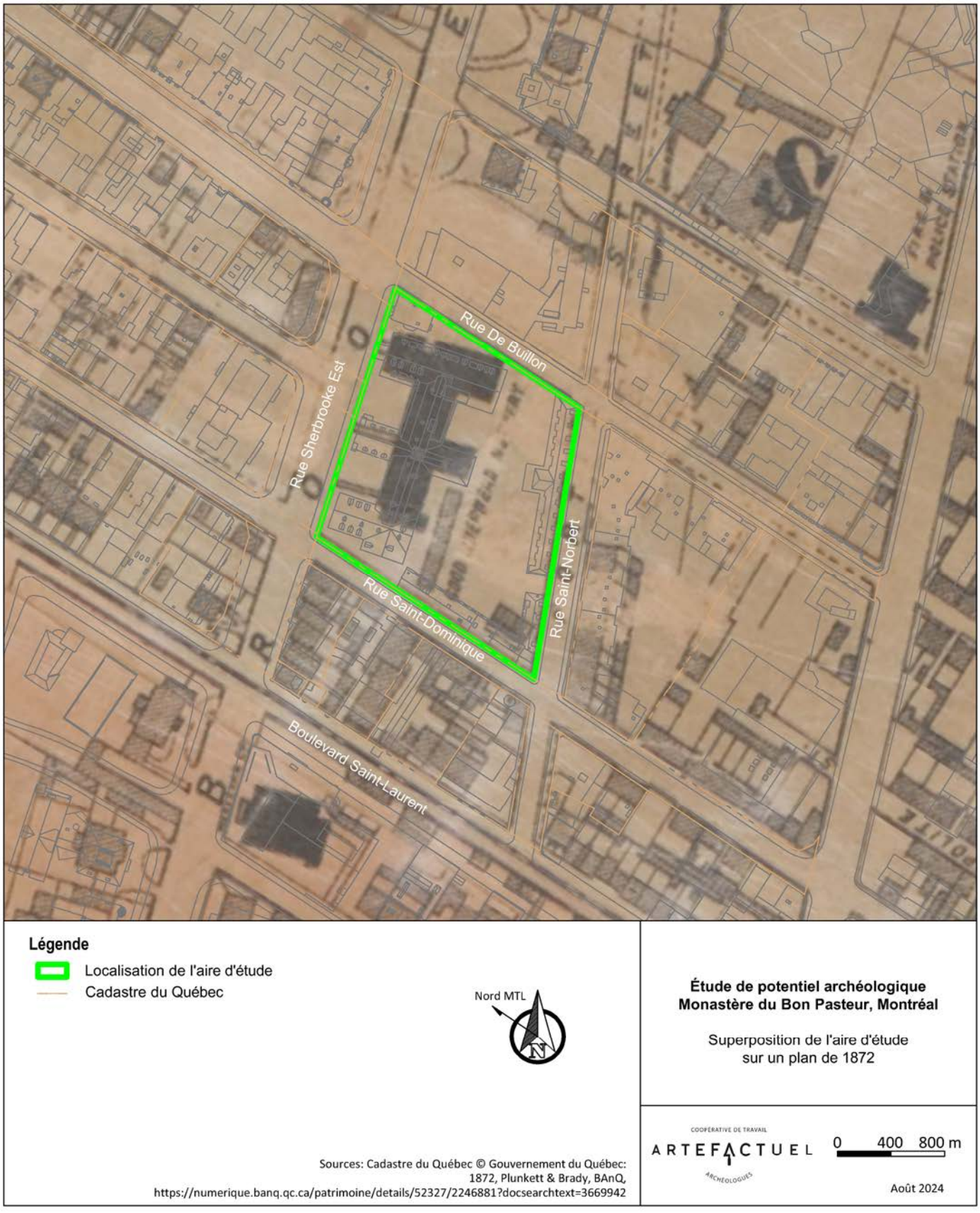

Figure 6.7 : Superposition de l'aire d'étude sur un plan de 1872. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

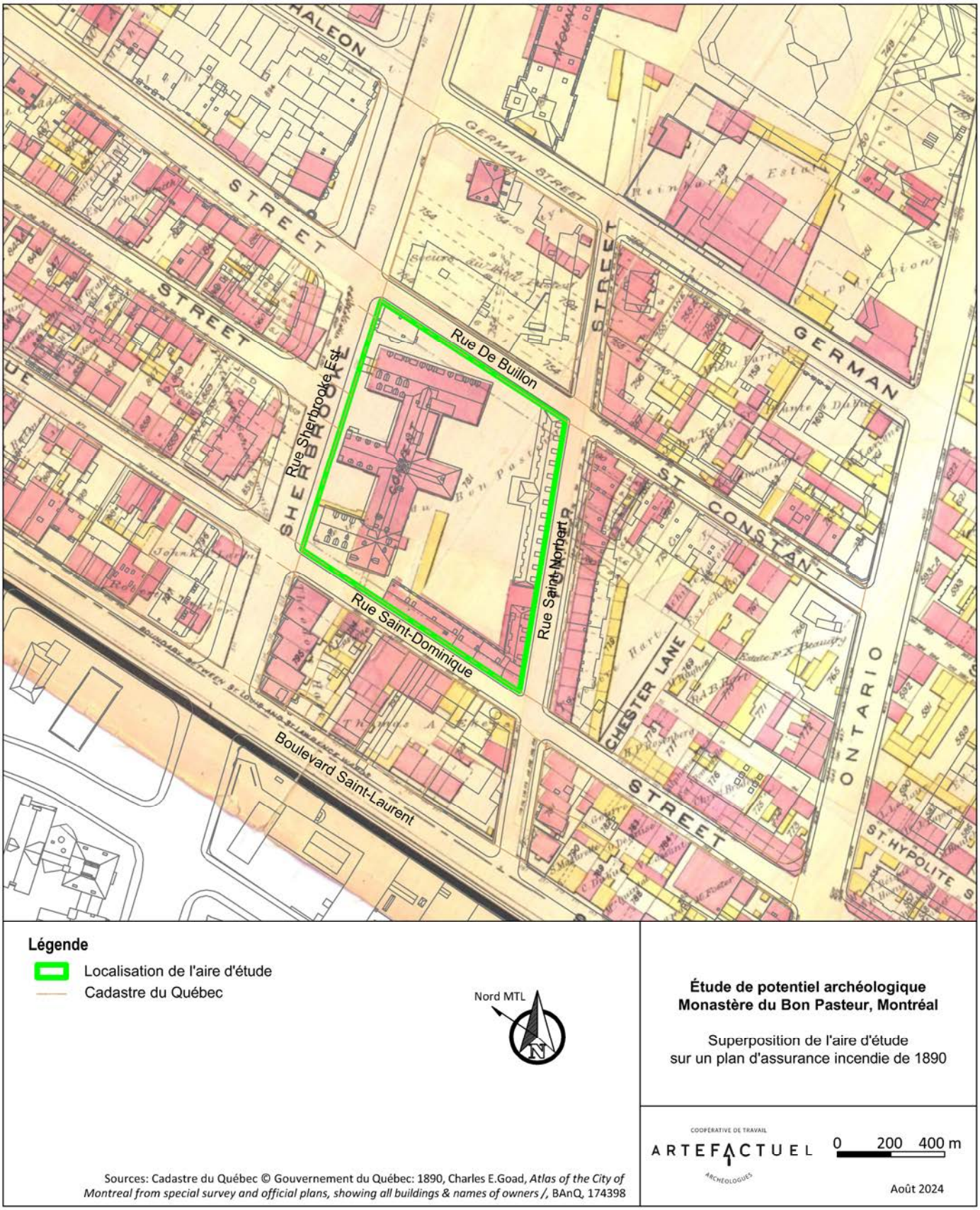

Figure 6.8 : Superposition de l'aire d'étude sur un plan de 1890. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

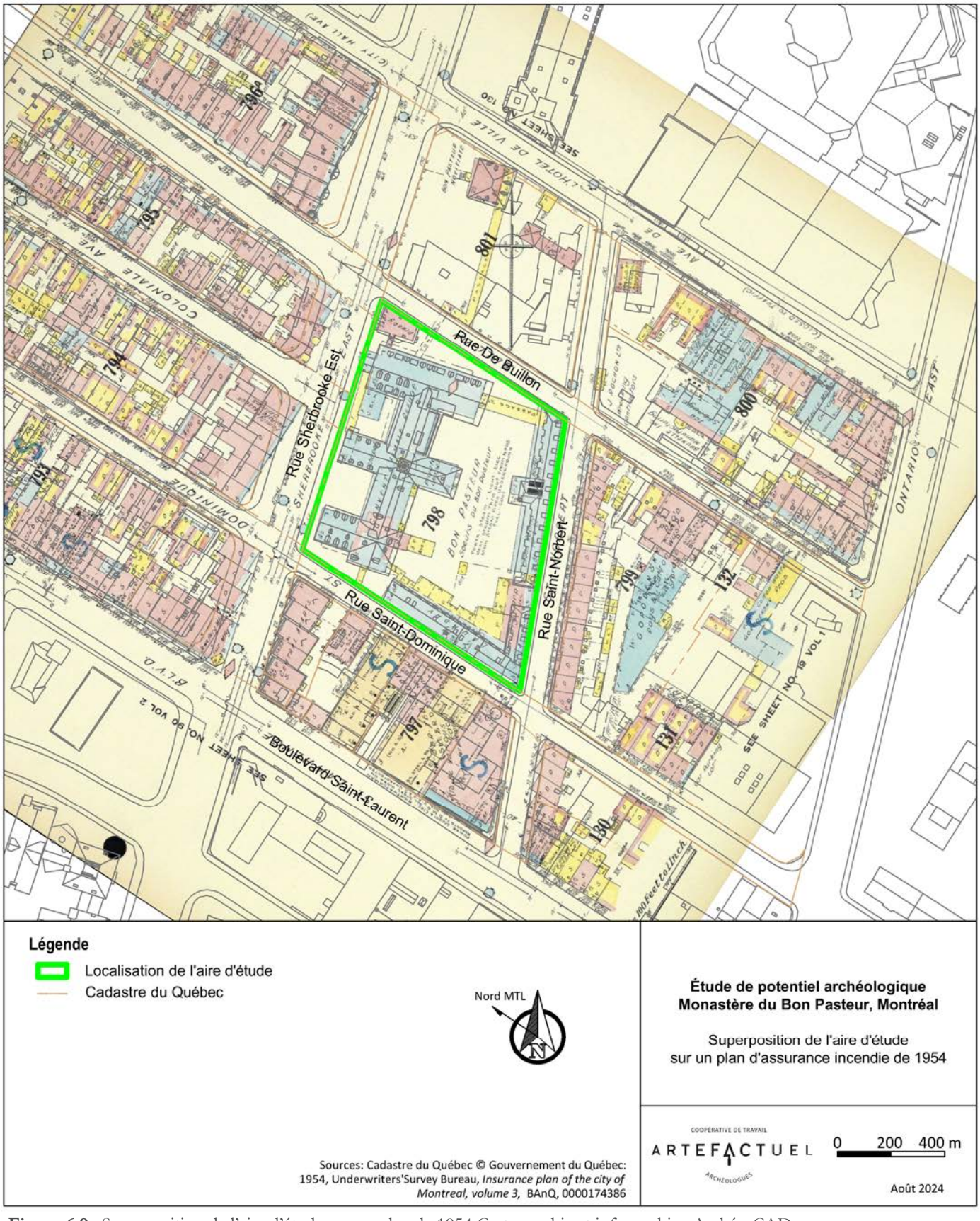

Figure 6.9 : Superposition de l'aire d'étude sur un plan de 1954 Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

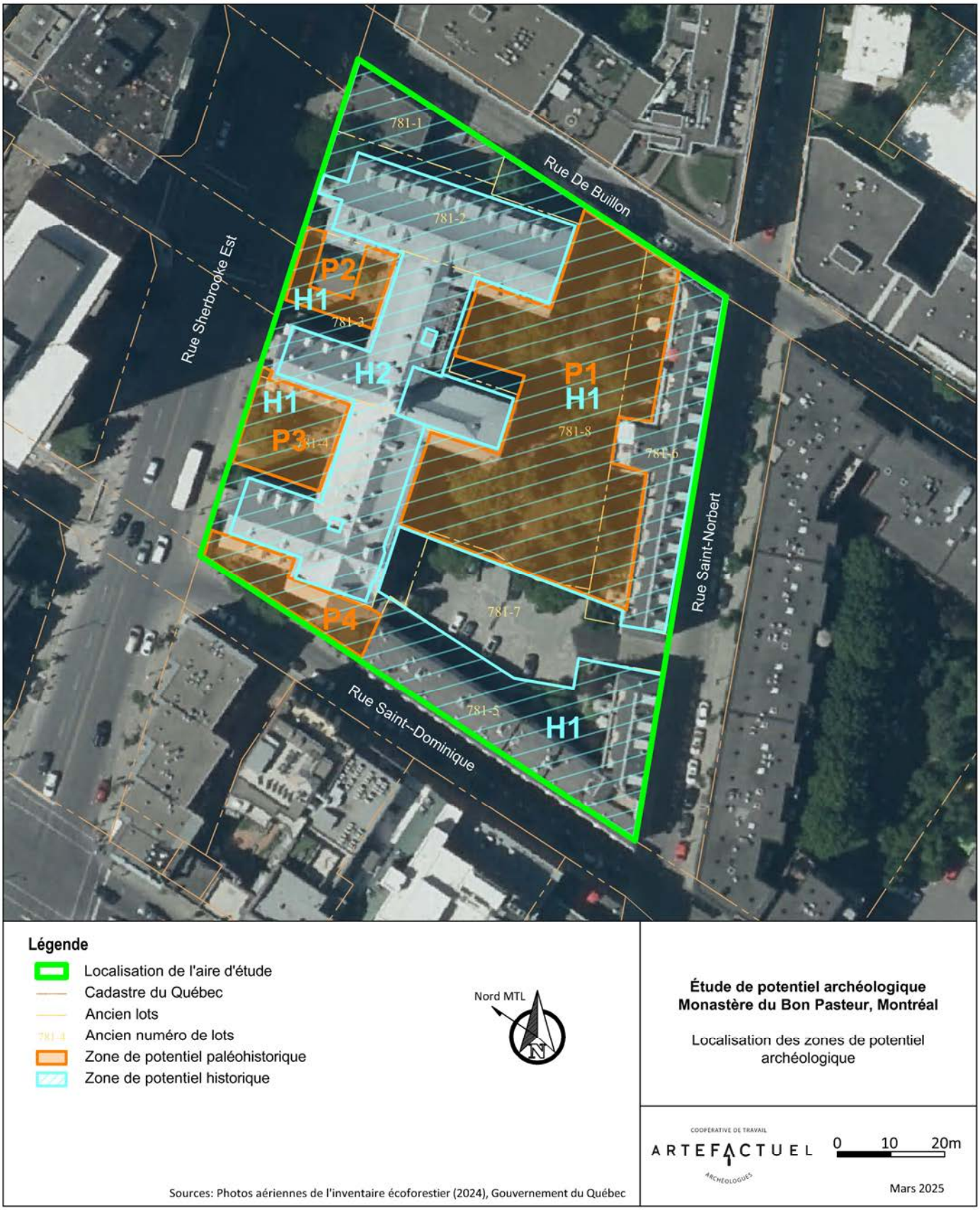

Figure 6.10 : Localisation des zones de potentiel archéologique. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

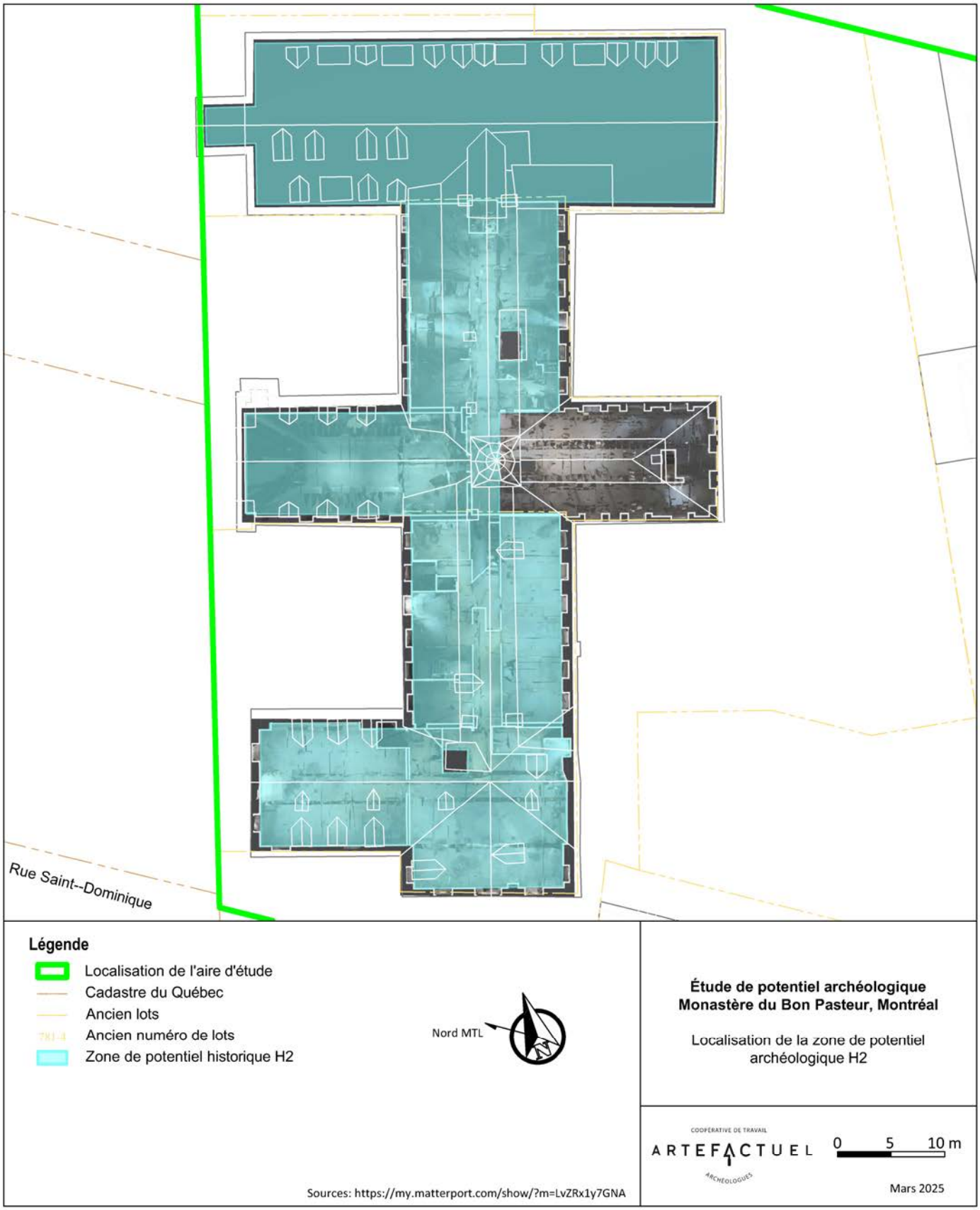

Figure 6.11 : Localisation de la zone de potentiel archéologique H2. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

7. Conclusion et recommandations

À la lumière des données colligées, nous évaluons qu'il existe un **potentiel archéologique paléohistorique modéré** dans la zone P1 (voir figure 6.10). Un potentiel théorique modéré existe également dans les zones P2 à P4, mais les aménagements modernes sont susceptibles d'avoir modulé ce potentiel à la baisse. Des lambeaux de couches d'occupation ancienne pourraient néanmoins avoir été préservés en dehors de l'emprise de ces perturbations. Quant au **potentiel archéologique historique, il est considéré élevé sur l'ensemble de l'aire d'étude**, en dehors de l'emprise des bâtiments actuels et du stationnement arrière (zone H1, voir figure 6.10). Dans l'emprise du bâtiment actuel, en dehors du soubassement et des deux cuvettes d'ascenseurs, le potentiel archéologique ne peut être complètement exclu, mais il est considéré faible en raison des perturbations relatives aux phases de construction successives et aux réaménagements (réfections, reconstructions, ajouts d'éléments architecturaux, pieux de soutènement, plomberie, électricité, etc.) relatifs à une longue durée d'occupation (zone H2, voir figure 6.11). En dehors des perturbations, des vestiges d'aménagements antérieurs ou de sols d'occupation peuvent néanmoins subsister sous les dalles de planchers en béton posées à même le sol.

Les recommandations présentées ici concernent les portions de zones de potentiel qui feront l'objet de travaux d'excavation ou tout autre aménagement pouvant affecter les sols susceptibles de contenir des contextes archéologiques. Les endroits qui ne seront pas impactés par des travaux n'auront donc pas à faire l'objet d'interventions archéologiques.

Artefactuel recommande une supervision archéologique sur l'ensemble du terrain du monastère du Bon-Pasteur qui fera l'objet d'excavation, de même que sous les planchers de rez-de-chaussée ne comportant pas de soubassement ou de cuvette d'ascenseur.

Les informations transmises à Artefactuel (août 2024) concernant les travaux à venir font état de forages et de tranchées de caractérisation géotechnique, ainsi que de travaux de réfection des fondations (au moins pour la portion du bâtiment appartenant à l'organisme la Maison Aurélie-Cadotte). Si d'autres excavations devaient être réalisées dans l'emprise des zones de potentiel identifiées (P1 à P4, H1), celles-ci devront également être soumises au minimum à une supervision archéologique.

Ces travaux d'excavation doivent être réalisés sous la supervision d'un archéologue pour s'assurer qu'ils ne portent pas atteinte au patrimoine archéologique qui pourrait exister sous la surface du sol. Le cas échéant, l'enlèvement des niveaux de circulation actuels et des dalles intérieures (asphalte, béton, dalle de béton intérieure) peut toutefois être fait sans la présence de l'archéologue. Il faut cependant demeurer prudent à la base de la couche d'infrastructure pour ne pas creuser le sol se trouvant en dessous. La base de la couche d'infrastructure (ex. : gravier 0-3/4, poussière de pierre) peut donc rester en place et être retirée en même temps que la première couche de sol en présence de l'archéologue.

Par la suite, pour retirer les remblais modernes, dont on ne connaît pas exactement la nature et l'épaisseur, l'excavation mécanique se fait de façon plus minutieuse à l'aide d'une pelle mécanique de grandeur moyenne comprenant un godet avec dents et un autre sans dents, selon les besoins. L'archéologue indique à l'excavateur quel godet il est préférable d'utiliser selon la nature du sol et à quelle profondeur il peut creuser. Dans certains cas, les épais niveaux de remblais pourront être enlevés plus rapidement, alors que dans d'autres secteurs où se trouvent des niveaux archéologiques en place, la minutie sera plutôt de mise et le rythme d'excavation plus lent. Le cas échéant, l'archéologue indiquera également à l'excavateur la présence de vestiges qui doivent être préservés et donc évités par la pelle mécanique le temps que ceux-ci soient localisés et documentés adéquatement.

Temps de ralentissement ou d'arrêt des travaux durant la supervision archéologique

La majorité du temps, l'enregistrement des données archéologiques est réalisé durant les temps d'arrêt normaux d'excavation (chargement du camion, pauses de l'équipe d'excavation, etc.) pour ne pas impacter l'échéancier de l'entrepreneur. Toutefois, certaines découvertes peuvent nécessiter un enregistrement plus complet et ce dernier peut impliquer une relocalisation temporaire de la pelle mécanique le temps que l'équipe d'archéologue procède à des sondages manuels. Afin de minimiser les impacts de la supervision archéologique sur l'avancement des travaux et de permettre un enregistrement efficace des données, une équipe de plusieurs archéologues peut être nécessaire selon la nature des travaux à réaliser et le temps alloué.

Nature des travaux

Étant donné que la nature des travaux à venir n'est pas entièrement connue, toute information supplémentaire concernant des travaux nécessitant des excavations (à l'intérieur et à l'extérieur) devra être transmise aux archéologues afin que ceux-ci puissent évaluer leurs impacts sur le potentiel archéologique présumé. Un avis archéologique ciblé pour chacun des secteurs impactés pourra être produit en ce sens au moment opportun. La stratégie d'intervention pourra ainsi être adaptée pour chaque secteur.

8. Médiagraphie

Archéobec (Société de recherche et de diffusion Archéobec)

1996 *Inventaire archéologique : projet de brise-vent, île de la Commune et section ouest de l'île Grosbois*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Parc des Îles-de-Boucherville.

Archéotec

2021 *Surveillance archéologique. Maison Walter-Marriage. Excavations dans la cour arrière pour l'agrandissement du bâtiment et la construction d'une cour anglaise. 2070, rue Jeanne-Mance, Montréal.* Ville de Montréal.

2020 *Interventions archéologiques autour du moulin à vent. Parc de la Pointe-du-Moulin à L'Île-Perrot. Site archéologique BiFl-1, opération 15*. Rapport présenté à la SODEC, Montréal, 123 p.

2019a *Réfection des infrastructures publiques dans les rues Sainte-Anne, Saint-Joachim et l'avenue Demers, Inventaire archéologique 2019, Site patrimonial de la pointe Claire, Site archéologique BiFk-8, opération 12*. Rapport présenté à la Ville de Pointe-Claire, Montréal, 193 p.

2019b *Bell Canada. Prolongement d'une conduite souterraine dans l'avenue Des Pins, entre les rues Jeanne-Mance et Sainte-Famille, Montréal.* Surveillance archéologique 2018.

2012 *Quartier des Spectacles. BjFj-148, BjFj-146, MTL09-25-12, MTL11-25-05 (Inventaires archéologiques 2009-2011). Quartier des Spectacles. MTL08-25-03 et MTL09-25-12 (Supervisions archéologiques 2008-2010).* Ville de Montréal.

2007 *Île aux Tourtes. Interventions archéologiques 2006, BiFl-5*. Rapport, MCCQ.

2005 *Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Mausolée du Plateau. Évaluation du potentiel archéologique et inventaire archéologique. Cimetière Notre-Dame-des-Neiges.*

2004a *Île aux Tourtes, campagne 2003. Inventaire archéologique*, Ville de Vaudreuil-Dorion.

2004b *Programme de renouveau urbain, Chemin de la Côte-des-Neiges et ses abords*. Étude du potentiel archéologique. Ville de Montréal.

Arkéos

2022 *Projet d'agrandissement du TNM 84, rue Sainte-Catherine Ouest : Inventaire archéologique.*

2013 *Interventions archéologiques, Ville de Montréal (2011-2012).*

2003 *Inventaire et fouille archéologique. Tronçon A-1 d'un oléoduc existant, parc d'Oka,* Consortium CIMA.

2002 *Inventaire archéologique (été-automne 2000), Direction territoriale de Laval–Mille-Îles*. Ministère des Transports, Montréal.

1996 *Inventaire et supervision archéologiques, réfection du parvis, site BjFj-85*, Paroisse Visitation de la bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet.

1991 *Projet Pointe-à-Callière, Centre d'Archéologie et d'Histoire de Montréal : Les sites préhistoriques du Vieux-Montréal*. La Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal, le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Montréal, rapport inédit.

Artefactuel

2023 *Supervision archéologique, 420 rue Saint-Éloi, BjFj-107*. Ville de Montréal.

2022 *Interventions archéologiques dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Saint-Charles Ouest à Longueuil (2021) – Projet 2020-SGP-009 – BjFj-106, Parc St. Mark*. MCCQ.

2017 *Évaluation du potentiel archéologique du terrain de la Maison Trestler, Vaudreuil*. Rapport présenté à madame Louise LeBlond Vallée, Directrice générale, La Maison Trestler, Vaudreuil-Dorion.

2014 *Quadrilatère Clark, Sainte-Catherine, Saint-Laurent et René-Lévesque. Surveillance archéologique de forages géotechniques et environnementaux.*

Bellavance, Francis

2009 *Inventaire exploratoire dans le parc national d'Oka*. Septembre 2008, SÉPAQ

Borthwick, Edyth B.

2003 « FORETIER, MARIE-AMABLE (Viger) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 13 août 2024, https://www.biographi.ca/fr/bio/foretier_marie_amable_8F.html

Briner, J. P., McKay, N. P., Axford, Y., Bennike, O., Bradley, R. S., de Vernal, A., Fisher, D., Francus, P., Fréchette, B., Gajewski, K., Jennings, A., Kaufman, D. S., Miller, G., Rouston, C. et B. Wagner

2016 « Holocene climate change in Arctic Canada and Greenland ». *Quaternary Science Review*, 147: 340-364.

Chapdelaine, Claude

1988 *Évaluation archéologique sur le site préhistorique BiFm-1, parc Paul-Sauvé, Oka*, MAC

2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne* (sous la direction de). Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec (Paléo-Québec 32).

2015 *Mailhot-Curran : un village du XVIe siècle*. Recherches Amérindiennes au Québec, Montréal.

2017 « L'Archaïque moyen au Méganticois et le site BiEr-6, Lac des Joncs », dans Burke, Adrian L. et Claude Chapdelaine (textes réunis sous la direction de), *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 36 : 77-114.

2018 *Le Site McDonald : le plus vieux village iroquoien de Saint-Anicet*. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 37, 192 p.

2019 *Droulers-Tsiionhiakwatha : Chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XVe siècle*. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 38, 464 p.

Chevrier, Daniel

1980 *Inventaire archéologique de l'île Sainte-Thérèse, été 1979*. Rapport déposé au MAC.

Clermont, Norman

1987 « Les énigmatiques objets piriformes de l'Archaïque ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 17 (1-2) : 37-46.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec », *Recherches amérindiennes au Québec,* XX (1) : 5-17.

Clermont, Norman et Claude Chapdelaine

1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques no 1.

Encyclopédie du MEM

2022 « Avant Milton Parc : la côte à Baron et le mont Sainte-Famille », en ligne, 06 mai 2022, https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/avant-milton-parc-la-cote-baron-et-le-mont-sainte-famille

Ethnoscop

2022 *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul, Interventions archéologiques 2018 et 2019 (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205, MTL18-25-04 et MTL19-25), Ville de Montréal.*

2017 *Reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV et lignes souterraines à 315 kV, circuits 3198 et 3199. Interventions archéologiques (BiFj-73, BiFj-121, BjFj-67, BjFj-76, BjFj-77, BjFj-173, MTL15-23-1 et MTL15-25-2) de l'été 2015 au printemps 2016*, Hydro-Québec

2016 *Supervision et inventaire archéologiques (BjFj-97), 2014*, Ville de Montréal.

2015 *Reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV et lignes souterraines à 315 kV. Sondages archéologiques au poste De Lorimier*, Hydro-Québec

2014 *Étude de potentiel archéologique sur le territoire de l'île de Montréal, Faubourg Sainte-Marie*. Montréal, Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

2013 *Reconstruction du poste De Lorimier à 315 – 25 kv et lignes souterraines à 315 kv*. Étude de potentiel, Hydro-Québec, rapport inédit.

2008a *Îlot Buchanan, site BjFj-138, 170, rue Sherbrooke Est, Montréal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques 2006-2007*. Rapport soumis à Le Montmartre Condominiums.

2008b *Moitié nord du quadrilatère René-Lévesque/Anderson/De La Gauchetière/De Bleury, Montréal, BjFj-140*. Rapport soumis à Groupe CANVAR.

2004 *Interventions archéologiques 2000-2001 ; BjFj-20, BjFj-45, BjFj-47, BjFj-48, BjFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-91-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15* (5 volumes). Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal, rapport inédit.

2000 *Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49*. Société de développement de Montréal, Ville de Montréal et MCCQ, rapport inédit.

1998 P*arc du Mont-Royal, Montréal, inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97*, Ville de Montréal.

Filion, L. et F. Quinty

1993 « Macrofossil and tree-ring evidence for a longterm forest succession and Mid-Holocene hemlock decline ». *Quaternary Research*, 40: 89-97.

Funk, R.E.

1978 « Hudson Valley Prehistory: current status, problems and prospects ». *Le service canadien d'ethnologie*, no 39 : 1-87.

Gates St-Pierre, Christian et Adrian L. Burke

2016 Une carrière préhistorique sur le mont Royal. Dans Balac, A.-M. et F. C. Bélanger (dir.), *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*, Collection Signes des Amériques, vol. 15, p. 38-42, Recherches amérindiennes au Québec, Ville de Montréal.

Graillon, E.

1997 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt*. MRC du Granit et MCCQ, rapport inédit, 7 vol.

1999 *Deux saisons d'inventaire archéologique dans les limites de la Ville d'East Angus, étés 1997 et 1998*. Ville d'East Angus et MCCQ, rapport inédit

Héritage Montréal

2017 « Monastère du Bon-Pasteur », en ligne, 2017, https://www.heritagemontreal.org/wp-content/uploads/2017/01/BonPasteur.pdf

Joyal, Claude

1999 *Rapport d'inventaire archéologique sur les îles Sainte-Marguerite : Saint-Jean, A. Pinard, De La Commune et Grosbois, dans le parc des îles-de-Boucherville, été 1998*. Gouvernement du Québec, Faune et Parcs, Parc des îles-de-Bouchervile, MCC, rapport inédit.

Lamarche, Lise

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, INRS.

2005 *Histoire géologique holocène du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres*. Mémoire de maîtrise, Sciences de la Terre, Université du Québec à Montréal, Montréal, 212 p.

Larocque, R.

1990 «Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal», dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XX, Nos 3-4, pages 31-41.

Macpherson, Joyce B.

1967 « Raised Shorelines and Drainage Evolution in the Montreal Lowlands ». *Cahiers de Géographie de Québec,* no 23, p. 343-360.

Massicotte, E.-Z.

1943 « La côte ou le côteau à Baron à Montréal ». Bulletin des recherches historiques, XLIX, 1 (janvier 1943), p. 24–27.

Mathieu, Jacques *et al.*

2005 *L'archipel de Montréal au XVIIIe siècle* [document cartographique], Montréal, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

MDA architectes

2024 « Maison Aurélie-Cadette. Rapport et documentation », rapport inédit.

Occhietti, S. et P.J.H. Richard

2003 «Effet réservoir sur les âges 14C de la mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional», *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 57 (2-3), p. 115-138.

Parent M. et S. Occhietti

1998 «Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of Southeastern Quebec». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 53 (1) : 117-135.

Pendergast, J.F et B.G. Trigger

1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. McGill-Queen's University Press.

Pintal, Jean-Yves

2004 «A Mari Usque ad Mare, A Paleoindien and an Early Archaic Sequence from the Strait of Quebec». Conférence prononcée à la Society of American archaeology, mai 2004, Montréal.

1998 *Aux frontières de la mer : la préhistoire de Blanc-Sablon*. Québec, Ministère de la Culture du Québec, Dossier 102.

Plourde, Michel

2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent/Parcs Canada, rapport inédit.

Répertoire du patrimoine culturel/Ministère de la Culture et des Communications

2005 « Monastère du Bon-Pasteur », en ligne, 2005, https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93516&type=bien

Richard, P. J. H

2017 «La genèse du paysage laurentien» dans Session 6 : Les paysages et l'environnement passés de l'île de Montréal. 36è colloque annuel de l'AAQ, Association des archéologues du Québec, Pointe-à-Callière, Montréal.

Richard, P. J. H. et F. Girard

2016 *Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps*. [En ligne] http://recherches-amerindiennes.qc.ca/site/archives/5510

SACL (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec)

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly*. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85. Ville de Montréal, Montréal.

Table de concertation du Faubourg St-Laurent

2019 « Histoire du Faubourg St-Laurent », en ligne, 2019, https://faubourgstlaurent.ca/wp-content/uploads/2019/05/BrochureHFSL-finale.pdf

Tremblay, Roland

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Publié en collaboration avec Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Les Éditions de l'Homme, Montréal.

ARTEFACTUEL

Inventaire archéologique

Île Sainte-Thérèse 2024





Mars 2025

Crédits Carbone Éducatifs

ATTESTÉS

Page couverture :

Inventaire en cours dans la parcelle R6. Vue vers l'est - IST-2024-N1-40

Inventaire archéologique en cours dans la parcelle R7. Vue vers le nord-est - IST-2024-N1-08

Inventaire archéologique

Île Sainte-Thérèse 2024

Mars 2025

Rapport préparé par :

Artefactuel
40, rue Sainte-Catherine,
Beauharnois (Québec) J6N 2P9

info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca

No de référence : 2024-RE-05-40

Rapport préparé pour :

Francis-D. Desnoyers, Responsable - Aires protégées Sud du Québec
Société pour la nature et les parcs - SNAP Québec
4126 rue St-Denis, bureau 300
Montréal, QC H2W 2M5

www.snapquebec.org

Permis de recherche archéologique délivré à Artefactuel

Numéro de permis
24-ARTE-18

Résumé

Ce rapport présente les principaux résultats de l'inventaire archéologique effectué sur l'île Sainte-Thérèse au cours de la semaine du 20 août 2024 à l'intérieur des cinq parcelles sélectionnées par SNAP-Québec pour la plantation d'arbres planifiée à l'automne 2024. L'île Sainte-Thérèse recèle plusieurs témoins archéologiques d'activités humaines anciennes et certaines parcelles de plantation étaient localisées à proximité de sites archéologiques connus et répertoriés au MCC. Ainsi, l'intervention réalisée en amont de la plantation visait à vérifier le potentiel archéologique résiduel à l'intérieur de l'emprise de chaque parcelle identifiée par SNAP-Québec.

Afin d'investiguer un échantillon représentatif pour valider l'intégrité des sols et la présence de vestiges archéologiques, des sondages manuels ont été répartis de façon à couvrir adéquatement l'emprise de chaque parcelle retenue. Les opérations de terrain réalisées avec le permis de recherche archéologique 24-ARTE-18 auront donc permis de s'assurer que les activités de plantation prévues par SNAP-Québec puissent être effectuées sans impact sur de possibles ressources archéologiques. Mentionnons d'emblée qu'aucun sol d'occupation ni dépôt ancien contenant des artefacts n'a été observé au cours de l'inventaire. Les sondages exécutés dans chacune des parcelles n'ont donc pas mené à des découvertes archéologiques substantielles nécessitant la demande d'un nouveau code Borden auprès du MCC.

Équipe de réalisation

SNAP-Québec

Francis-D. Desnoyers	Biologiste, M. Env. / Responsable - Aires protégées Sud du Québec

Artefactuel

Luce Lafrenière Archambault	Coordonnatrice, chargée de projet et rédaction
Gina Vincelli	Archéologue de terrain
Violette Vidal	Archéologue de terrain et chargée d'édition
Marie Fournier	Cartographe, Archéo-CAD
Chantale Bouchard	Adjointe administrative

Table des matières

Résumé ..... b
Équipe de réalisation c

1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat et objectifs 1
1.2 Structure du rapport 1

2. MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT 5
2.1 Préparation 5
2.2 Terrain 5
2.3 Enregistrement 6
2.4 Analyses et rapport 7

3. DESCRIPTION DE L'AIRE D'ÉTUDE 8
3.1 Paysage actuel 8
3.2 Environnement ancien 8

4. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE 14
4.1 Occupation et potentiel autochtone 14
4.2 Occupation eurocanadienne et potentiel historique 18
4.3 Interventions archéologiques antérieures 22

5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION 28
5.1 Parcelle R4 31
5.2 Parcelles R5 et R6 35
5.3 Parcelle R7 40
5.4 Parcelle BM6 44

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 47

7. MÉDIAGRAPHIE 48
7.1 Ouvrages consultés 48
7.2 Plans anciens consultés 55
7.3 Sites internet consultés 56

ANNEXE A : Catalogue des photographies 57

Liste des figures

Figure 1.1 : Localisation de l'île Sainte-Thérèse et des parcelles sélectionnées par SNAP-QC pour la plantation 2024. Cartographie : Archéo-CAD.....2

Figure 1.2 : Localisation des parcelles sélectionnées par SNAP-QC sur l'île Sainte-Thérèse pour la plantation 2024 et des sites archéologiques répertoriés à proximité. Cartographie : Archéo-CAD.....3

Figure 1.3 : Localisation des parcelles sélectionnées par SNAP-QC pour la plantation de 2024 (Source : SNAP-QC).....4

Figure 2.1 : Sondage type adjacent à une limite de lot. Division entre les parcelles R5 et R6. Vue vers le sud-ouest - IST-2024-N1-35.....5

Figure 2.2 : Inventaire en cours dans la portion centrale de la parcelle R6. Vue vers l'est - IST-2024-N1-41 5

Figure 3.1 : Localisation des parcelles de plantation 2024 identifiées par SNAP-QC soumises à l'inventaire archéologique. Cartographie : Archéo-CAD.....9

Figure 3.2 : Schématisation de l'évolution de l'hydrographie postglaciaire et de l'émersion des terres dans la région de Varennes (modifiée de Richard et Girard 2016). L'étoile rouge marque la localisation approximative de Varennes. 11

Figure 4.1 : Extrait de la carte du Saint-Laurent tracée pour le général James Murray après la Conquête en 1761. Cette carte est la plus ancienne à illustrer les habitations sur l'île Sainte-Thérèse. Les emplacements encerclés correspondent à des sites archéologiques où des occupations de la fin du 17e siècle ont été recensées. (Source : General James Murray's map of the St. Lawrence, BAC, A/300/1761) 19

Figure 4.2 : Extrait de la carte des forts aux environs de Montréal, produite en 1884. (Source : Extrait de l'atlas Le Vieux Montréal, 1611-1803. BAnQ, G1144/M65V54/1884) 20

Figure 4.3 : Extrait de la carte maritime de Bayfield dressée en 1858 sur laquelle le moulin banal du domaine seigneurial de l'île Sainte-Thérèse est illustré. (Source : Extrait de River St. Lawrence above Quebec, H.W. Bayfield, 1858, BAnQ, G/3312/S5C2/1858/R59) 21

Figure 4.4 : Cette pointe foliacée à pédoncule convergent de type Poplar Island a été mise au jour dans un champ dans la portion nord de l'île Sainte-Thérèse, sur un site de campement comprenant des traces d'activités domestiques et artisanales (BkFi-1). Elle s'apparente aux pointes triangulaires à pédoncule associées à l'Archaïque moyen découvertes en Estrie et sur la Côte-Nord. Les pointes en pierre taillée sont utilisées principalement comme pointe de lance pour la chasse, mais peuvent également servir de couteau. (Source : Pointe de type Poplar Island, 204729, Émilie Deschênes 2016, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Tiré de la plateforme internet Archéo-Lab https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/204729) 24

Figure 4.5 : La pointe foliacée à pédoncule à base arrondie de type Adena est assez répandue au Québec entre 3 000 et 2 400 ans AA (Sylvicole inférieur). Une pointe comme celle-ci a été découverte hors contexte, mise au jour par l'érosion de la berge. (Source : Pointe à pédoncule de type Adena, 210885, Joey Leblanc 2018, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal).....24

Figure 4.6 : Les pointes de type Brewerton sont attribuées à la culture de l'Archaïque laurentien (5 500 à 4 200 ans AA). Elles ont été utilisées principalement comme pointe de lance pour la chasse et pouvaient aussi servir de couteau. Sur celle-ci, l'extrémité distale a été brisée et constitue sans doute la raison de son abandon. Cet objet a été découvert de manière fortuite dans le jardin d'une résidence de l'île Sainte-Thérèse. (Source : Pointe de type Brewerton, île Sainte-Thérèse, 1980, BAnQ, 06M E6,S7,SS1,P800419 018. Photo Nicolas Fortier, gracieuseté de Jacques Dalpé) 24

Figure 4.7 : Ces tessons de céramique ont été découverts sur la rive est de l'île Sainte- Thérèse sur le site BkFi-25, à proximité de ce qui pourrait être les restes d'un foyer préhistorique. L'analyse des décorations suggère que les fragments de ce vase ont été abandonnés il y a entre 2 400 et 1 000 ans AA, au cours de la période du Sylvicole moyen. (Source : Tessons de poterie du Sylvicole moyen, Proulx et Lebel 1986) 24

Figure 4.8 : Une des structures en pierre mises au jour sur le site du domaine seigneurial BjFi-1. La photo montre la superposition de deux structures, celle du dessous étant plus ancienne et ayant servi de base d'appui pour la construction de la seconde structure. (Source : Structure sur le site BjFi-1, Proulx et Lebel 1986) 25

Figure 4.9 : Une pièce de fusil en métal ferreux et une pierre à fusil en silex, une matière importée d'Europe. (Source : Proulx et Lebel 1983 et 1986).....26

Figure 4.10 : Exemple de fragments de pipes trouvés sur l'île Sainte-Thérèse. Ceux-ci proviennent du site BkFi-14 daté du 19e siècle, situé près de la pointe sud de l'île. (Source : Proulx 1984) 26

Figure 4.11 : La maison Reeves vers 1890-1900. (Source : Archives Société d'Histoire de Varennes) 26

Figure 4.12 : La maison Reeves après avoir été détruite par un incendie en 1972. Ses ruines sont associées au site BkFi-6. (Source : Île Sainte-Thérèse, 1981, BAnQ, 06M E6,S7,SS1 P810109 001).....27

Figure 4.13 : Le site BkFi-19 recèle les ruines d'une ancienne maison en pierre qui a probablement été érigée au début du Régime anglais. Elle a été habitée jusqu'au début du 20e siècle. (Source : Site BkFi-19, Artefactuel, 2021).....27

Figure 4.14 : Maison Brien-dit-Desrochers telle qu'on pouvait la voir avant le début des années 1990. (Source : Maison Brien-dit-Desrochers, 1981, BAnQ, 06M E6,S7,SS1,P810109 005).....27

Figure 5.1 : Emplacement de l'île Sainte-Thérèse et des parcelles sélectionnées pour l'inventaire archéologique à l'été 2024. Cartographie : Archéo-CAD 29

Figure 5.2 : Paroi sud d'un sondage type effectué dans la parcelle R7. Vue vers le sud-est - IST-2024-N1-07 30

Figure 5.3 : Paroi nord d'un sondage type positionné à la jonction des parcelles R5 et R6. Vue vers le nord - IST-2024-N1-38.....30

Figure 5.4 : Pierres des champs reposant en surface de la végétation dans la parcelle R5. Indique possiblement une ancienne limite de lot. Vue vers le nord - IST-2024-N1-23 30

Figure 5.5 : Pierres des champs reposant en surface de la végétation dans la parcelle BM6. Indique possiblement une ancienne limite de lot. Vue vers le nord-est - IST-2024-N1-59 30

Figure 5.6 : Emprise de la parcelle R4 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2024. Cartographie : Archéo-CAD 32

Figure 5.7 : Vue d'ensemble de la portion centrale de la parcelle R4. Vue vers le nord - IST-2024-N1-72 33

Figure 5.8 : Inventaire en cours à l'extrémité nord-est de la parcelle R4. Vue vers l'est - IST-2024-N1-73 33

Figure 5.9 : Sondage type effectué dans la portion centrale de la parcelle R4. Vue vers l'ouest - IST-2024-N1-68 33

Figure 5.10 : Croquis stratigraphique de la paroi sud d'un sondage type effectué dans la parcelle R4. Infographie : Archéo-CAD 34

Figure 5.11 : Emprise des parcelles R5 et R6 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2024. Cartographie : Archéo-CAD 36

Figure 5.12 : Vue d'ensemble de la parcelle R5, inventaire en cours dans la portion sud-est. Vue vers l'ouest - IST-2024-N1-16.....37

Figure 5.13 : Inventaire en cours dans la portion nord de la parcelle R5. Vue vers le sud - IST-2024-N1-18.....37

Figure 5.14 : Sondage type réalisé dans la portion sud-est de la parcelle R5. Vue vers le nord - IST-2024-N1-13.....37

Figure 5.15 : Inventaire en cours dans la portion nord de la parcelle R5. Vue vers le sud - IST-2024-N1-20.....37

Figure 5.16 : Inventaire en cours dans la portion centrale de la parcelle R6. Vue vers l'est - IST-2024-N1-40.....37

Figure 5.17 : Sondage type positionné dans la portion nord-ouest de la parcelle R6. Vue vers l'ouest - IST-2024-N1-27 38

Figure 5.18 : Sondage type effectué dans la portion centrale de la parcelle R6. Vue vers le nord - IST-2024-N1-30.....38

Figure 5.19 : Sondage type adjacent à la limite de lot séparant les parcelles R5 et R6. Vue vers le sud-ouest - IST-2024-N1-34....38

Figure 5.20 : Paroi nord d'un sondage type positionné à la jonction des parcelles R5 et R6. Vue vers le nord - IST-2024-N1-37....38

Figure 5.21 : Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage type positionné à la jonction des parcelles R5 et R6. Infographie : Archéo-CAD....39

Figure 5.22 : Emprise de la parcelle R7 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2024. Cartographie : Archéo-CAD....41

Figure 5.23 : Vue d'ensemble de la clairière dans la portion ouest de la parcelle R7. Vue vers l'est - IST-2024-N1-02....42

Figure 5.24 : Sondage type réalisé dans la portion est de la parcelle R7. Vue vers le nord-est - IST-2024-N1-06....42

Figure 5.25 : Sondage type réalisé dans la parcelle R7. Vue vers l'est - IST-2024-N1-09....42

Figure 5.26 : Paroi ouest d'un sondage type réalisé à l'intérieur de la parcelle R7. Vue vers l'ouest - IST-2024-N1-10....42

Figure 5.27 : Croquis stratigraphique de la paroi sud d'un sondage type effectué dans la parcelle R7. Infographie : Archéo-CAD....43

Figure 5.28 : Emprise de la parcelle BM6 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2024. Cartographie : Archéo-CAD....45

Figure 5.29 : Vue d'ensemble de la portion ouest de la parcelle boisée BM6. Vue vers le nord-est - IST-2024-N1-42....46

Figure 5.30 : Vue d'ensemble de la portion nord de la parcelle BM6. Secteur humide avec marécages. Vue vers le nord - IST-2024-N1-57....46

Figure 5.31 : Vue d'ensemble de la portion nord de la parcelle BM6. Secteur inondé avec marécages. Vue vers le nord-est - IST-2024-N1-54....46

Figure 5.32 : Sondage type effectué dans la portion centrale de la parcelle BM6. Vue vers le sud-est - IST-2024-N1-53....46

Liste des tableaux

Tableau 1 : Séquence des périodes culturelles de la préhistoire du Québec (Tiré de L'archéologie à Varennes. Une parcelle d'histoire. Villes de Varennes – Artefactuel) 15

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les principaux résultats de l'inventaire archéologique effectué sur l'île Sainte-Thérèse au cours de l'été 2024 dans le cadre de la phase 4 du projet de reboisement de l'île dirigé par l'organisme à but non lucratif SNAP-Québec. Au total, cinq parcelles de plantation ont été sélectionnées par l'organisme pour cette quatrième phase (R4-R5-R6-R7 et BM6; figure 1.1). L'île Sainte-Thérèse, propriété du gouvernement du Québec depuis 1975, recèle de très anciens témoins d'activités humaines et certaines parcelles de plantation étaient localisées à proximité des sites archéologiques BkFi-26 et BkFi-27 répertoriés au MCC (figure 1.2). Ainsi, l'intervention réalisée en amont des activités de plantation visait à vérifier la présence de ressources archéologiques potentielles à l'intérieur de l'emprise de chaque parcelle identifiée par SNAP-Québec (figure 1.3).

Advenant la découverte de témoins archéologiques significatifs au cours de l'inventaire, SNAP-Québec, en concordance avec les différents ministères impliqués dans le projet, prévoyait la possibilité de déplacer certaines plantations d'arbres si ces dernières mettaient à risque les éléments identifiés.

1.1 Mandat et objectifs

Sur la base des données archéologiques antérieures recensées sur l'île Sainte-Thérèse et des documents historiques faisant état de sa longue occupation depuis les prémices de la colonisation en Nouvelle-France, les travaux de plantation d'arbres étaient susceptibles d'altérer l'intégrité des ressources archéologiques potentielles dans les parcelles sélectionnées et devaient préalablement faire l'objet d'un encadrement archéologique. En ce sens, l'inventaire préalable visait à expertiser un échantillon représentatif de chacune des parcelles retenues pour la plantation de 2024 par le biais de sondages manuels systématiques de 0,50 m de côté.

1.2 Structure du rapport

Ce rapport dresse un portrait de toutes les données découlant de cette intervention archéologique réalisée sur l'île Sainte-Thérèse. Suivant la présentation du mandat, la méthodologie de terrain et des enregistrements archéologiques préconisée pour l'inventaire, le troisième chapitre décrit l'environnement ancien de l'île dans une perspective élargie sur le territoire concerné. Le quatrième chapitre illustre un survol de l'occupation humaine sur l'île et la nature du potentiel archéologique qui en découle. Le chapitre 5 consiste à la présentation des résultats obtenus lors de l'inventaire archéologique. Les résultats sont accompagnés de plans de localisation des sondages réalisés dans chacune des parcelles inventoriées, de coupes stratigraphiques représentatives et de photographies. Enfin, la conclusion et les recommandations afférentes viennent clore ce rapport.



Figure 1.1 : Localisation de l'île Sainte-Thérèse et des parcelles sélectionnées par SNAP-QC pour la plantation 2024. Cartographie : Archéo-CAD

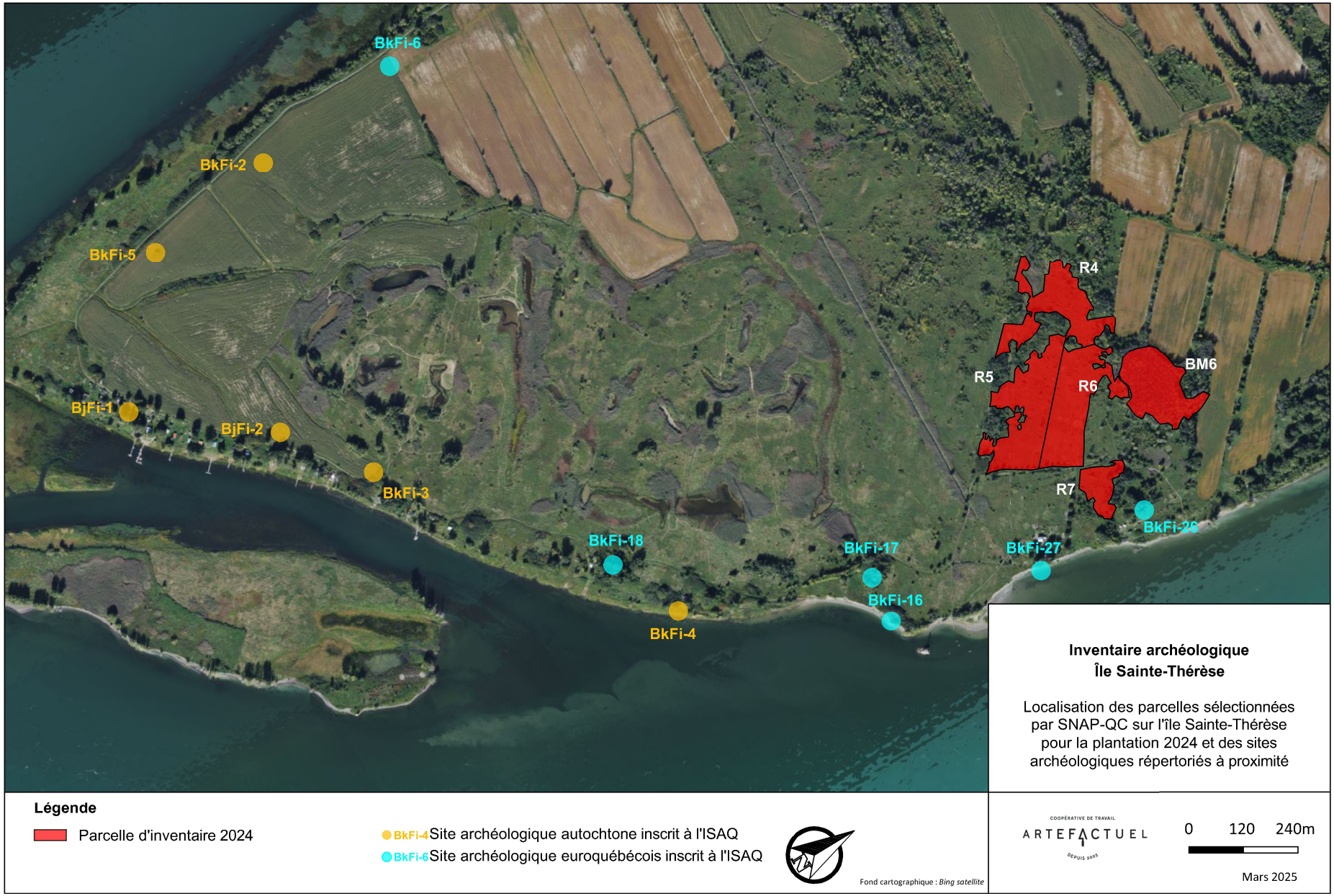

Figure 1.2 : Localisation des parcelles sélectionnées par SNAP-QC sur l'île Sainte-Thérèse pour la plantation 2024 et des sites archéologiques répertoriés à proximité. Cartographie : Archéo-CAD



Figure 1.3 : Localisation des parcelles sélectionnées par SNAP-QC pour la plantation de 2024 (Source : SNAP-QC).

2. MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT

2.1 Préparation

En amont des opérations de terrain, dans la préparation scientifique et logistique du projet, une demande de permis de recherche archéologique a été envoyée et obtenue du ministère de la Culture et des Communications (24-ARTE-18). Le plan de sécurité spécifique au projet a été finalisé et c'est également à cette étape préparatoire que l'équipe fut recrutée et que le matériel nécessaire à l'intervention a été rassemblé. Enfin, le transport de l'équipe sur l'île a été organisé par un des intervenants responsables du projet chez SNAP-Québec.

2.2 Terrain

L'inventaire dans les parcelles sélectionnées a été réalisé par le moyen de sondages manuels dans le but de définir la présence de ressources archéologiques et de constater leur état de conservation, de même que leur intérêt scientifique. L'exécution de sondages manuels vise à accéder, dans des secteurs prédéterminés, à des profils stratigraphiques représentatifs des différentes phases d'occupation du secteur à l'étude. Ce type d'intervention permet d'échantillonner un espace donné afin d'en évaluer le véritable potentiel archéologique et d'identifier les secteurs préservés. Afin de couvrir adéquatement la superficie de chaque parcelle, les sondages manuels de 0,50 m de côté (figures 2.1 et 2.2) ont été répartis aux 15 mètres et creusés jusqu'à l'atteinte du sol naturel en place afin d'obtenir une séquence stratigraphique complète. Avec la stratégie d'intervention proposée, la phase d'inventaire archéologique préalable doit ainsi permettre d'atténuer l'impact du creusement des fosses de plantation sur le patrimoine archéologique enfoui. Elle permet également de déterminer rapidement, en fonction des résultats obtenus, l'option adéquate



Figure 2.1 : Sondage type adjacent à une limite de lot. Division entre les parcelles R5 et R6. Vue vers le sud-ouest - IST-2024-N1-35



Figure 2.2 : Inventaire en cours dans la portion centrale de la parcelle R6. Vue vers l'est - IST-2024-N1-41

pour la suite de l'intervention. En ce sens, les options suivantes étaient envisagées selon les observations effectuées :

- dans le cas où des traces d'occupations autochtones ou tout autres découvertes à haute valeur patrimoniale seraient identifiées, l'emplacement circonscrit sera jugé inopportun à la plantation d'arbres ;
- advenant la découverte de sols archéologiques intègres, un inventaire complémentaire ou une fouille archéologique sera recommandé et des mesures d'atténuation planifiées en amont des travaux de plantation devront être mises en place (possibilité de déplacer certaines plantations d'arbres dans une autre parcelle si ces dernières mettaient à risque des ressources archéologiques identifiées) ;
- en cas d'absence de témoin archéologique, il serait inutile de procéder à toute autre forme d'intervention dans les parcelles inventoriées en amont des plantations de 2024.

2.3 Enregistrement

En archéologie au Québec, les sites soumis à quelconques interventions archéologiques qui se révèlent d'intérêt se voient attribuer un numéro de site afin de faciliter leur identification. À l'exception des sites appartenant à Parcs Canada qui possèdent leur propre système d'identification, le numéro octroyé par le ministère de la Culture et des Communications correspond au code Borden. Dans le cas présent, les parcelles ciblées pour l'inventaire ne recoupaient l'emplacement d'aucun site répertorié. Par conséquent, l'enregistrement des données issues de l'intervention a été réalisé à partir de l'attribution d'un code temporaire, soit IST-2024 (Île Sainte-Thérèse).

Le code ainsi formé sert de base d'identification pour l'ensemble des supports d'enregistrement, comme les fiches de lot et de description des vestiges architecturaux, le catalogue des photographies et les plans. Il assure aussi la provenance des échantillons de sol et des artefacts recueillis. En effet, le code défini par ce système d'enregistrement permet de localiser rapidement l'origine géographique et stratigraphique de tout élément archéologique. Le code temporaire a été utilisé pour l'identification des différents supports d'enregistrement : IST-2024-C1 et suivants pour les croquis et profils stratigraphiques et IST-2024-N1 pour le catalogue des photographies. Enfin, soulignons que toutes les références à l'orientation sont basées sur le nord géographique. Le géoréférencement de chacun des sondages a été effectué à l'aide d'un GPS. Les données ont été consignées dans un carnet d'arpentage, ainsi que sur les fiches d'enregistrement fournies par Artefactuel.

2.4 Analyses et rapport

La phase d'analyses implique le traitement du corpus de données, dont notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins s'il y a lieu, la production des plans des relevés et des tableaux de compilation, des démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, à l'élaboration des instruments de synthèse (plans, tableaux, figures, etc.) et, en bout de piste, à la production du rapport. L'ensemble de ces données doit être analysé et ainsi permettre la rédaction d'un texte descriptif et interprétatif accompagné des illustrations d'usage, tel que des plans, coupes, iconographies et des photos de l'intervention (le catalogue des photographies est présenté à l'Annexe A).

Des documents synthèses sont produits pour faciliter l'accès aux principales données de l'intervention : activités archéologiques, relevés stratigraphiques, relevés planimétriques. La mise en forme des plans, incluant l'emplacement des relevés stratigraphiques et des aires de travail, est réalisée au moyen du logiciel AutoCAD et permet de produire les principales représentations planimétriques qui illustrent le rapport. Enfin, sur la base des observations faites au terrain, une attention particulière est accordée à la réévaluation du potentiel archéologique des secteurs expertisés, une appréciation intimement liée non seulement à la valeur documentaire, mais également à l'intégrité des contextes archéologiques considérés. Le bilan de cette démarche permet de donc de consolider le potentiel archéologique résiduel et accompagne les différentes recommandations formulées en regard des éventuelles mesures d'atténuation. Généralement, le corpus comprend également une collection de culture matérielle, artefacts qu'il faut traiter en laboratoire. L'intervention dont fait état ce présent rapport n'a toutefois livré aucune collection d'artefacts.

3. DESCRIPTION DE L'AIRE D'ÉTUDE[1]

3.1 Paysage actuel

Située en plein archipel montréalais, à la confluence de la rivière des Mille Îles, de la rivière des Prairies et du fleuve Saint-Laurent, l'île Sainte-Thérèse s'impose avec ses dimensions de 4,8 km de longueur sur 1,6 km de largeur. Elle est bordée à l'ouest par un étroit chenal qui la sépare de Pointe-aux-Trembles et à l'est par la voie maritime. La confluence des cours d'eau où elle se trouve en fait un emplacement stratégique de choix à travers les millénaires d'occupation de la région. Accessible uniquement par bateau, on y retrouve une grande variété de milieux naturels et d'espèces fauniques. Les berges de l'île, composées d'argile et de sable, sont particulièrement sensibles à l'érosion. Son périmètre de près de 11 km est quasiment inhabité. L'île se compose essentiellement de terres agricoles, de marais (milieux humides) et d'espaces boisés. Son sous-sol, formé de calcaire et de schiste argileux, est recouvert d'une couche de sable argileux très propice à l'agriculture.

L'île Sainte-Thérèse recèle un potentiel archéologique d'occupation autochtone et historique, de par sa position stratégique sur le fleuve Saint-Laurent en amont des îles de Montréal, qui en fait un lieu effectivement très invitant pour la faune, tout comme l'humain. Elle recèle des écosystèmes uniques constituant l'habitat de plusieurs espèces d'oiseaux et de petits mammifères. Un total de 29 sites archéologiques d'occupation préhistorique et historique sont connus sur l'île, lesquels ont fait l'objet d'interventions et d'évaluations depuis la fin des années 1970 jusqu'en 1985 (figure 3.1). On compte 10 sites à composante préhistorique, mis au jour dans des contextes perturbés avec des artefacts dispersés par trois siècles de labours, quelques foyers en place, concentrations d'éclats de taille, de tessons de poterie et de pointes de projectiles diagnostiques. Près d'une vingtaine de sites à composantes historiques est répertoriée sur l'île. Ces derniers témoignent d'une occupation permanente et continue pendant près de 300 ans, entre le milieu du 17e siècle jusqu'aux années 1950.

3.2 Environnement ancien

Afin de bien comprendre dans quel contexte environnemental les groupes amérindiens et les premiers eurocanadiens ont occupé le territoire, il est primordial de connaître l'histoire de l'évolution du paysage naturel depuis la fin de la dernière ère glaciaire jusqu'à aujourd'hui. Cet exercice est réalisé dans le but d'analyser le potentiel d'habitabilité du paysage, c'est-à-dire, de déterminer où et quand les tout premiers groupes amérindiens auraient pu s'établir. L'habitabilité d'un territoire est la condition minimale pour que des humains puissent y circuler et y exploiter les ressources nécessaires à leur survie. L'archéologie doit tenir compte des données paléogéographiques d'un lieu donné pour établir la date minimale à laquelle l'occupation humaine est possible. À la fin

1 Tiré de l'ouvrage *Artefactuel 2024 - Inventaire archéologique Île Sainte-Thérèse 2023. Rapport préparé pour la Société pour la nature et les parcs - SNAP Québec.*

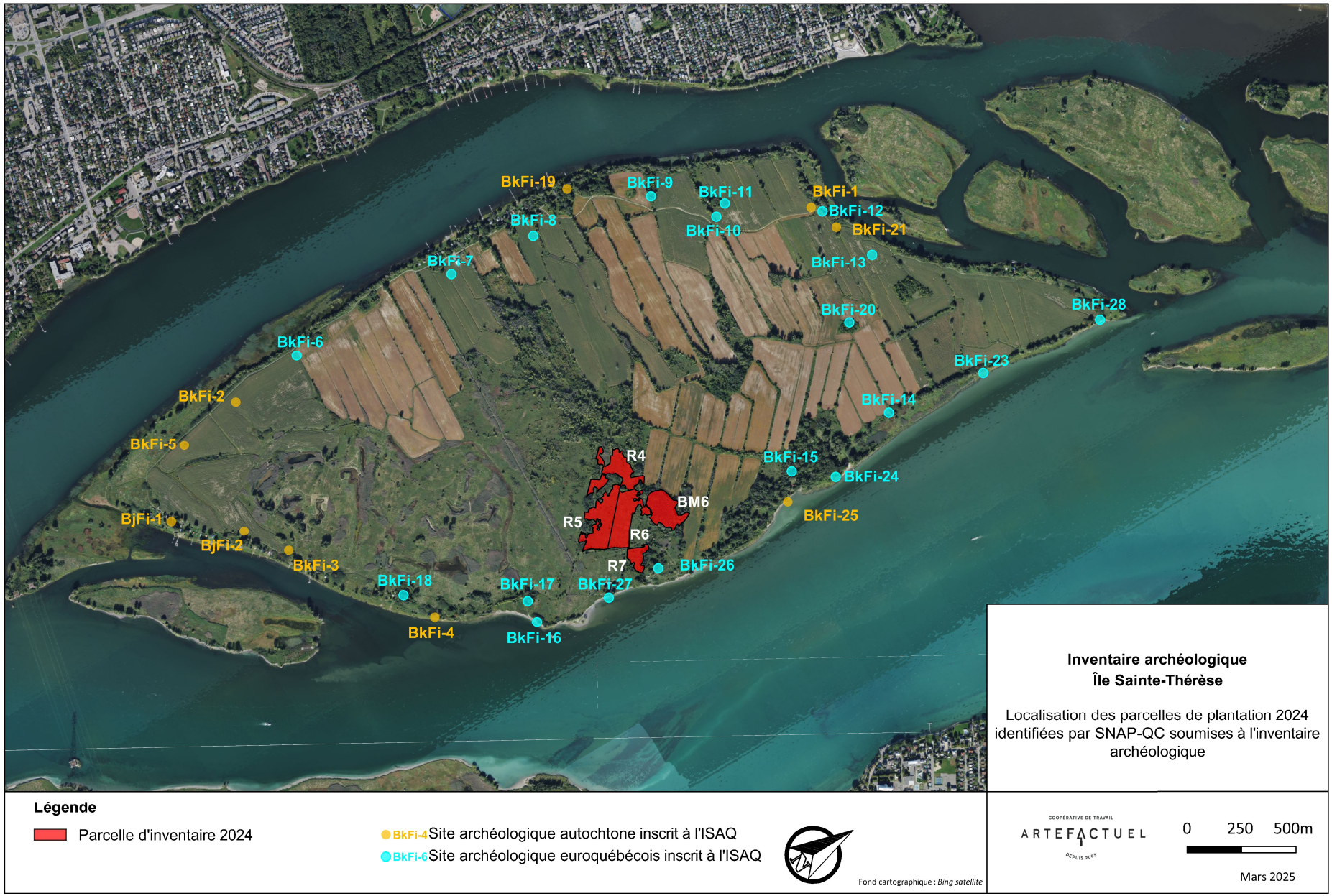

Figure 3.1 : Localisation des parcelles de plantation 2024 identifiées par SNAP-QC soumises à l'inventaire archéologique. Cartographie : Archéo-CAD

de la dernière ère glaciaire, le recul des glaciers, le retrait des eaux de fonte, le réchauffement du climat, l'établissement de la végétation et l'arrivée de la faune font partie des conditions environnementales nécessaires à l'établissement des groupes humains sur le territoire.

Durant la dernière glaciation qui s'étend sur une centaine de millénaires, une grande partie de l'Amérique du Nord est recouverte d'une épaisse couche de glace formant un immense glacier nommé *Inlandsis laurentidien*. Il y a plus de 20 000 ans AA[2], cette masse de glace commence à fondre et recule progressivement vers le nord. La fonte et le retrait de l'*Inlandsis laurentidien* a fortement modelé les basses-terres du Saint-Laurent. Aujourd'hui, la nature des sols et certaines formes d'érosion portent encore des marques de la fonte du glacier. La dernière glaciation a donc laissé plusieurs traces dans le paysage québécois et encore aujourd'hui, certaines formes d'érosion et de dépositions géomorphologiques témoignent de cet événement.

À cette époque fort lointaine, la mer de Goldthwait occupe l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. C'est la fermeture du détroit de Québec par les glaces qui a permis la mise en place d'un lac proglaciaire d'eau douce vers 13 100 ans AA, le lac à *Candona* (Parent et Occhietti 1999 ; Richard et Girard 2016). Cette vaste étendue d'eau douce s'étend sur une superficie d'environ 30 000 km^2 sur le piémont appalachien et couvre les bassins des actuels lacs Champlain, Ontario, Memphrémagog et les basses-terres des vallées du Saint-Laurent et de l'Outaouais (figure 3.2). Un barrage de glace empêche toutefois l'eau de fonte d'être évacuée vers l'océan et le niveau du lac à *Candona* monte alors jusqu'autour de 230 mètres d'altitude NMM[3] (Parent et Occhietti 1999). Alors que la marge de glace se retire au nord du détroit de Québec, les eaux marines envahissent la vallée du Saint-Laurent formant ainsi la mer de Champlain (Richard et Occhietti 2005). L'invasion des eaux marines dans les basses-terres du Saint-Laurent jusque dans la vallée de la rivière des Outaouais a modifié les conditions sédimentaires. En effet, des dépôts fins contenant des *Candona subtriangulata* (un petit crustacé d'eau douce, Ostracode, d'environ 2 mm), ont été emprisonnés dans les dépôts d'argile lacustre qui précèdent les dépôts de la mer de Champlain. La succession de ces dépôts composés de fins sédiments, recouverts en concordance par des dépôts marins, marque un changement dans les conditions environnementales (Dubois-Verret 2015 ; Dionne 2001).

C'est vers 13 000 ans AA, alors que le front glaciaire se retire vers le nord, que le barrage cède et permet ainsi aux eaux salines de l'océan d'envahir la vallée du Saint-Laurent : c'est la formation de la mer de Champlain. Sur la rive sud de la vallée, des traces d'anciens deltas témoignent que son niveau d'eau maximal a atteint près de 175 m ANMM. Alors que la rive nord est restée

2 AA : Avant aujourd'hui. Par convention, l'année de référence utilisée avec la datation au radiocarbone (14C) est 1950. Depuis sa découverte, les recherches ont révélé que la méthode livrait des dates qui ne coïncident pas toujours avec celles du calendrier, car la production du carbone14 dans l'atmosphère a varié dans le temps. Les dates utilisées aujourd'hui en archéologie sont donc calibrées pour mieux correspondre à la réalité.

3 ANMM : Au-dessus du niveau moyen des mers.

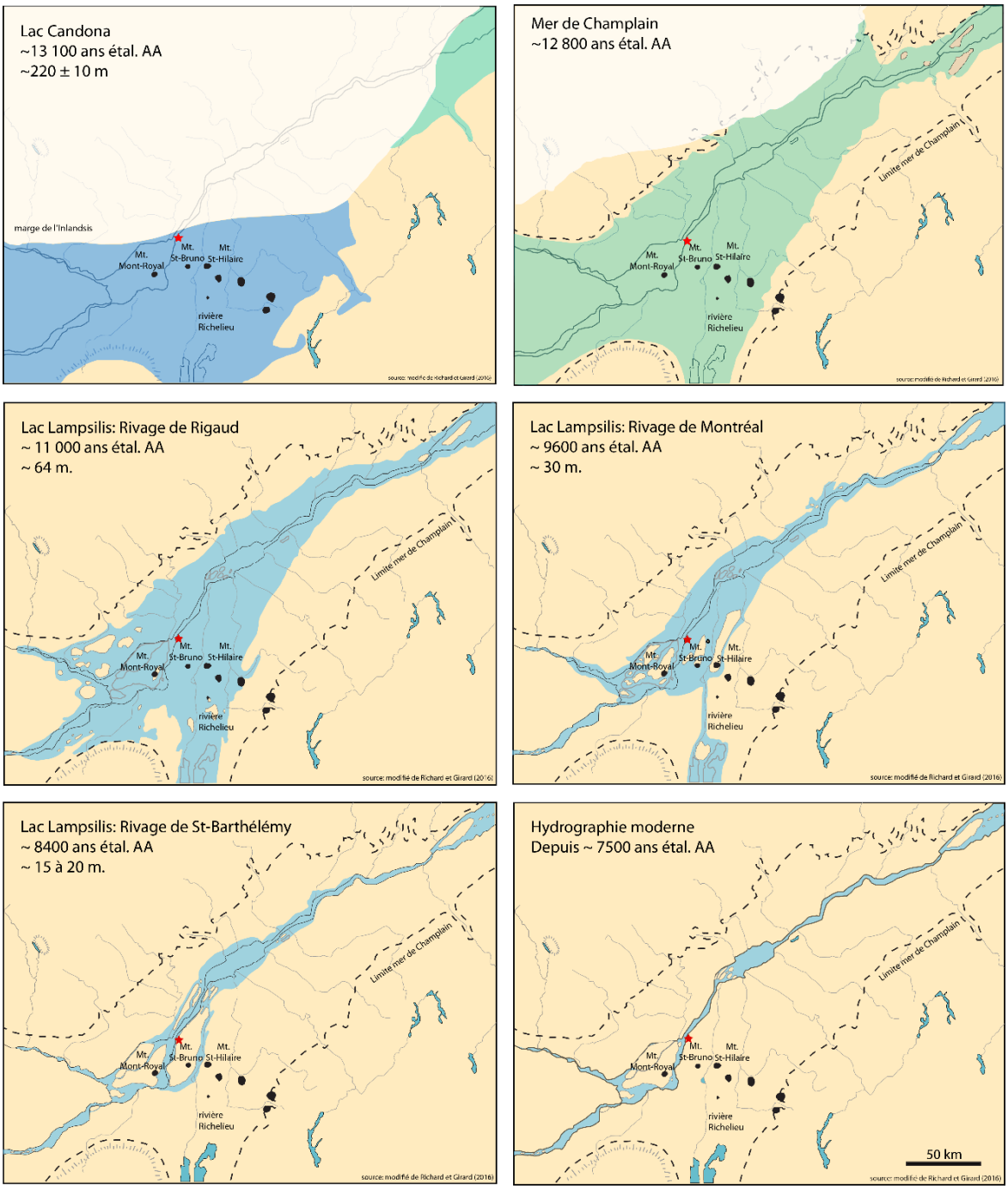

Figure 3.2 : Schématisation de l'évolution de l'hydrographie postglaciaire et de l'émersion des terres dans la région de Varennes (modifiée de Richard et Girard 2016). L'étoile rouge marque la localisation approximative de Varennes.

pendant un millénaire en contact avec la masse du glacier, c'est une végétation de type toundra qui constitue le couvert végétal au sud de la mer de Champlain. Les eaux, comparables à celles de l'océan Arctique d'aujourd'hui, sont peuplées de mollusques, de phoques, de morses et de bélugas.

Le lac à *Lampsilis*, ancêtre de l'actuel lac Saint-Pierre, est l'étendue d'eau douce qui succède à la mer de Champlain lorsque le relèvement isostatique évacue les eaux salées des basses-terres du Saint-Laurent. Ses rivages successifs sont aisément identifiables dans le paysage par des terrasses et leurs talus. La baisse du niveau marin de la mer de Champlain a provoqué le creusement du lit des rivières, déclenchant ainsi un important processus d'érosion. Les sédiments sableux en provenance des affluents se sont déposés sur les hauts fonds du lac recouvrant ainsi les moraines et les argiles mises en place par la mer de Champlain. L'apport en sédiment sableux a également permis la formation et la progression d'importants deltas qui constitueront des espaces relativement plats et bien drainés propices à l'établissement de campements autochtones après le retrait des eaux. Trois niveaux de terrasses sont associés à l'évolution naturelle du lac à *Lampsilis* : le niveau de Rigaud (11 000 à 9 600 ans AA) situé à environ 64 m d'altitude NMM, celui de Montréal (9 600 à 8 400 ans AA) reposant à près de 30 m NMM et le dernier, celui de Saint-Barthélemy (8 400 à 7 500 ans AA) qui s'inscrit dans le paysage entre 15 et 20 m d'altitude NMM (Dionne 2001 ; Richard et Occhietti 2005).

Vers 11 000 ans AA, des pessières fermées, des sapinières et des pinèdes grises croissent dans le sud du Québec alors qu'autour de 9 600 ans AA. Le bouleau jaune, le pin blanc, le chêne rouge et l'érable à sucre colonisent progressivement les terres libérées par le retrait des eaux lacustres. La période du lac à *Lampsilis* survient au cours de l'Optimum climatique de l'Holocène (9 000 à 5 000 ans AA) qui est caractérisé par un climat chaud et sec. Ces conditions plus clémentes ont permis, entre autres, l'établissement des feuillus et le développement, vers 6 000 ans AA, de l'érablière à caryer qui correspond au couvert forestier existant à l'arrivée des Eurocanadiens dans la vallée du Saint-Laurent.

C'est durant l'Archaïque supérieur (6 800 à 3 000 AA) que semble s'amorcer l'occupation de l'archipel montréalais et de la rive sud. Des indices discrets suggérant une présence durant cette période ont été découverts à Verdun, dans le Vieux-Montréal, dans Ahuntsic-Cartierville et dans le Vieux-La Prairie notamment. La Montérégie compte aussi plusieurs sites de l'Archaïque supérieur, dont le plus illustre est celui de Pointe-du-Buisson à Beauharnois (Corbeil 2004 ; Clermont et Chapdelaine 1982). Les nombreuses ressources fauniques et végétales disponibles sur les îles du Saint-Laurent au cours de la préhistoire ont certainement attiré les hommes et les femmes qui les exploitaient pour se nourrir, se vêtir et se loger. L'île Sainte-Thérèse a donc constitué un lieu privilégié pour une halte ou un campement lorsque les groupes nomades parcouraient le cours du fleuve et naviguaient parmi l'archipel montréalais.

À partir de 8 400 ans AA, c'est la phase du Proto-Saint-Laurent qui s'amorce. Le fleuve Saint-Laurent occupe progressivement son emplacement actuel, mais le niveau de l'eau est plus élevé qu'aujourd'hui et subit des fluctuations majeures. Les études géomorphologiques démontrent que dans la région du lac Saint-Pierre, le niveau d'eau du fleuve se trouve autour de 15 m ANMM il y a 8 400, ans puis descend jusqu'à 12 m il y a environ 7 000 ans. L'eau remonte au-dessus de 20 m vers 5 000 ans, redescend vers 4 000 ans, pour remonter à nouveau jusqu'à 15 m ANMM il y a 3 000 ans AA. Ces fluctuations ont laissé des dépôts fluviaux riches en nutriments qui font de la vallée du Saint-Laurent un endroit particulièrement favorable à la croissance des végétaux. À l'échelle d'une vie humaine, ces fluctuations environnementales ont été à peine perceptibles, laissant aux populations le temps de s'adapter aux changements du paysage en modifiant leurs choix dans la sélection de leurs lieux d'établissement. Par exemple, des pointes de projectile ont été découvertes sur certains sites de l'île Sainte-Thérèse, témoignant ainsi du passage de groupes de chasseurs il y a entre 6 800 et 2 400 ans AA, alors que d'autres sites de l'île ont pour leur part livré des fragments de poterie amérindienne, une technologie qui apparaît au Québec méridional il y a 3 000 ans AA. Les fluctuations du niveau d'eau du fleuve ont fait en sorte que l'île Sainte-Thérèse ne devait pas être entièrement accessible en tout temps au cours des longs millénaires de la préhistoire. En dehors des périodes de gel hivernal, les groupes autochtones de la préhistoire favorisent les déplacements par voie d'eau, en canot ou en pirogue. En hiver, les petits cours d'eau gelés offrent la possibilité de circuler à pied. Ainsi, il n'est pas surprenant de retrouver des sites archéologiques en marge des plans d'eau ou sur des îles, comme l'île Sainte-Thérèse.

4. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE[4]

4.1 Occupation et potentiel autochtone

L'occupation du sud du Québec par les peuples autochtones est traditionnellement divisée par les archéologues en quatre grandes périodes : Paléoindien, Archaïque, Sylvicole et la période de Contact. Outre la période de Contact qui se situe au tout début de l'époque coloniale, les autres font référence aux périodes préhistoriques, c'est-à-dire aux temps où il n'y avait pas encore d'écriture pour documenter l'histoire des sociétés et des individus. L'écriture traverse l'Atlantique avec les premiers Européens et cet élément crucial marque le début de la période historique en Amérique. En ce sens, le terme préhistorique ou paléohistorique signifie « avant l'écriture ». Le tableau 1 résume brièvement la séquence des grandes périodes culturelles de la préhistoire au Québec et les grandes lignes des connaissances archéologiques actuelles sur les technologies autochtones qui sont utilisées durant chacune de ces périodes. Elles sont subdivisées en sous-périodes, cultures ou traditions. Ces subdivisions sont comme des classeurs à tiroirs dans lesquels les archéologues rangent les diverses manifestations matérielles retrouvées sur les sites archéologiques. Il devient ainsi possible d'ordonner les millénaires d'occupation humaine qui ont laissé au fil du temps une panoplie d'objets (outils en pierre ou en os, céramiques, restes culinaires, etc.) et d'autres traces matérielles (foyers, fosses, sépultures, art rupestre, etc.). Ce classement demeure cependant une construction des archéologues, avec ses qualités et ses défauts, servant surtout à mettre un peu d'ordre dans la quantité phénoménale de données recueillies sur les nombreux sites archéologiques retrouvés au Québec.

Paléoindien – 12 500 à 9 000 AA. Le peuplement du sud de la province commence il y a environ 12 500 ans. Des groupes de chasseurs-cueilleurs nomades évoluent sur de grandes distances, dans un paysage de toundra, de taïga et de forêt boréale clairsemée. Ils chassent les gros mammifères, comme les caribous, qui leur fournissent à la fois nourriture, vêtements et outils (bois d'andouiller). Rappelons que la région de Varennes se trouve alors complètement submergée par la mer de Champlain, dont les eaux glaciales entretiennent un climat froid sur les terres environnantes. Le seul site connu à ce jour au Québec pour la période paléoindienne ancienne se situe dans la région du lac Mégantic, dans le sud de la province (site BiEr-14). L'épisode récent du Paléoindien (11 350 à 9 000 AA) est déjà beaucoup mieux connu. Les découvertes liées à celui-ci se trouvent sur des paléorivages marins ou lacustres de la vallée du Saint-Laurent. Les paléorivages se trouvaient en bordure des anciens cours d'eau, à une époque où le niveau d'eau était beaucoup plus haut qu'aujourd'hui. Ces anciens rivages sont repérables dans le paysage actuel par des terrasses surélevées. Le Paléoindien récent se distingue par une modification de la technologie de la taille de la pierre.

4 Tiré de l'ouvrage *Artefactuel 2024 - Inventaire archéologique Île Sainte-Thérèse 2023. Rapport préparé pour la Société pour la nature et les parcs - SNAP Québec.*

Tableau 1 : Séquence des périodes culturelles de la préhistoire du Québec (Tiré de L'archéologie à Varennes. Une parcelle d'histoire. Villes de Varennes – Artefactuel)

Périodes	Sous-périodes	Dates ^{14}C étalonnées	Exemple d'artefact	Technologie	Exploitation des matériaux	Mobilité des groupes
Période historique	Période de Contact	XVIe et XVIIe siècles		• Premiers contacts avec la population européenne. • Introduction d'objets européens (**bague dite de «jésuite»**). • Profondes transformations du mode de vie traditionnel.	Utilisation mixte de matériaux traditionnels (pierre, os, cuir, bois) et de matériaux d'importation européenne (verre, métal, tissus).	Migrations. Sédentarisation progressive autour des missions et des villages eurocanadiens. Occupation saisonnière du territoire forestier.
Sylvicole	Supérieur	1 000 à 450 AA		• Pointe triangulaire. • Pipe en terre cuite. • **Vase à crestellations**.	Accès à de matériaux lithiques exotiques obtenus par les grands réseaux d'échanges.	Certains groupes sont semi-sédentaires.
	Moyen récent	1 500 à 1 000 A		• Petite pointe à encoches. • **Pipe en stéatite**. • Meule et pilon en pierre polie. • Abondance de la poterie.		La mobilité est réduite progressivement. L'exploitation des ressources locales s'intensifie.
	Moyen ancien	2 400 à 1 500 AA				
	Inférieur	3 000 à 2 400 AA		• Apparition de la poterie, **vases à base conique**. • Lame bifaciale. • Pierre polie : gorgerin, pierre aviforme, contenant en stéatite.	Matériaux lithiques locaux et exotiques. Importance du chert Onondaga en provenance des Grands Lacs.	
Archaïque	Supérieur	6 800 à 3 000 AA		• Pointes à base pédonculée ou à **encoches**. • Utilisation accrue de la pierre polie pour le travail du bois : gouge, hache, herminette, poids de filet (pêche). • Intégration de l'arc et de la flèche : pointes de projectiles plus petites.	Matériaux lithiques locaux et exotiques. Apparition des outils en os.	
	Moyen	8 800 à 6 800 AA		• **Pointe à base pédonculée.**	Outils en pierre taillée. Outils en pierre polie. **Matériaux lithiques locaux (ex. : quartz)**.	La mobilité est élevée et axée sur l'exploitation saisonnière des ressources.
	Ancien	11 350 à 8 800 AA		• Apparition de quelques pointes à base pédonculée.		
Paléoindien	Récent	11 350 à 9 000 AA		• **Pointe lancéolée à retouches parallèles.**	Outils en pierre taillée. Matériaux lithiques exotiques.	
	Ancien	12 500 à 11 350 AA	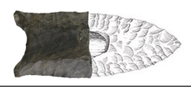	• **Pointe lancéolée à cannelure.**		

Archaïque – 11 350 à 3 000 AA. Au cours de l'Archaïque, le climat se réchauffe graduellement et l'on voit apparaître des forêts qui poussent progressivement sur les vastes espaces nouvellement libérés des eaux de fonte. C'est durant cette période que l'environnement se transforme pour ressembler peu à peu à celui que l'on connaît aujourd'hui. L'exploitation des ressources issues de la chasse, de la pêche et de la cueillette permet de présumer que les groupes se déplaçaient en fonction des saisons. La connaissance du territoire s'approfondit au fil du temps, les populations du Québec méridional semblent réduire leurs déplacements et s'approprier peu à peu une région. Il y a d'ailleurs des chevauchements temporels entre les manifestations culturelles associées au Paléoindien récent et à l'Archaïque ancien dans certaines régions.

Sylvicole – 3 000 à 450 AA. L'apparition de la technologie céramique marque le début de la période sylvicole. Celle-ci est subdivisée en trois principales sous-périodes qui sont essentiellement établies en se basant sur l'évolution des formes et des styles des vases en céramique, mais aussi en fonction de changements sociaux majeurs observés dans la vallée du Saint-Laurent. Sur ces terres fertiles, les peuples développent l'horticulture et se sédentarisent progressivement. Les grands villages semi-permanents, pouvant regrouper des centaines de personnes vivant dans des maisons-longues, apparaissent au Sylvicole supérieur.

Période de Contact – 16e et 17e siècles. La fin de la période dite préhistorique coïncide avec la remontée du fleuve par Jacques Cartier et sa visite en 1535 du village iroquoien d'Hochelaga, situé sur l'île de Montréal. La vallée du Saint-Laurent est alors occupée par les Iroquoiens du Saint-Laurent qui vivent dans des villages semi-permanents regroupés en plusieurs « provinces ». Celle de la région varennoise est associée à la province d'Hochelaga. Bien que les occupants de ce village palissadé vivaient surtout de la production de plantes cultigènes (maïs, courge, haricot, tournesol), la chasse, la pêche et la cueillette venaient compléter leur diète. Ainsi, on estime que le territoire d'exploitation des habitants d'Hochelaga pour leurs activités de subsistance pouvait s'étendre sur une superficie comprise entre le lac Saint-François et la rivière Richelieu (Clermont 1984 ; Delâge 1985 ; Pendergast et Trigger 1972 ; Provencher 2000 ; Viau 2015 : 61-76). À l'arrivée de Champlain au début du 17e siècle, les villages iroquoiens ont disparu de la vallée du Saint-Laurent pour des raisons encore incertaines, mais qui pourraient être liées à des conflits entre nations autochtones, des épidémies ou le refroidissement du climat ayant affecté la culture des plantes (Viau 2015 : 67-76).

Le territoire occupé quelques décennies plus tôt par les Iroquoiens du Saint-Laurent devient durant une bonne partie du 17e siècle presque désert en raison de la guerre qui sévit entre les Cinq Nations iroquoises[5] d'une part (à l'époque du Régime français elles sont nommées les Tsonnontouans, les Goyogouins, les Onontagués, les Onneyouts et les Agniers) et les Hurons

5 On parle aujourd'hui de la Ligue des Six Nations pour définir les groupes iroquoiens présents au nord de l'état de New York (Tremblay 2006 : 135).

et leurs alliés algonquiens d'autre part (notamment les Anishinabe-Algonquins et les Innus-Montagnais) (Tremblay 2006 : 15-16). Les raids iroquois vont s'accroître vers 1640 en raison notamment de leur engouement pour les marchandises européennes et à la surexploitation du castor sur leur territoire, ce qui les force à pousser la guerre encore plus loin chez leurs ennemis pour s'approvisionner en pelleterie. Après la fondation de Montréal en 1642, les attaques iroquoises se poursuivent et sèment la terreur chez les habitants de la petite bourgade. La guerre franco-iroquoise connaîtra quelques épisodes de paix temporaire, mais ce n'est qu'avec l'arrivée du régiment de Carignan-Salières en 1665 et la collaboration de nombreux chefs autochtones qu'une résolution permanente au conflit sera signée avec le traité de la Grande Paix de Montréal en 1701 (Delâge 1985 ; Provencher 2000 ; Trigger 1992 : 376-397 ; Viau 2015). En somme, le climat de tension qui règne à la fin du 16e siècle et durant une bonne partie du 17e siècle ralentit le développement d'établissements permanents sur l'île Sainte-Thérèse.

Comme mentionné précédemment, c'est durant l'Archaïque supérieur (6 800 à 3 000 AA) que semble s'amorcer l'occupation de l'archipel montréalais et de la rive sud de la vallée du Saint-Laurent. Au cours de cette période, l'exploitation des ressources halieutiques augmente progressivement. La proximité du fleuve a donc pu exercer un pouvoir attractif pour des groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs. Des indices suggérant une présence amérindienne durant cette période ont été découverts à Verdun (maison Nivard-De Saint-Dizier site BiFj-85 ; Bélanger et. *al*. 2018), dans le Vieux-Montréal (sites BjFj-49 et BjFj-107 ; Ethnoscop 2000, 2004 et 2005), dans Ahuntsic-Cartierville (site BjFj-85 ; Arkéos 1996) et dans le Vieux-La Prairie (sites BiFi-4, BiFi-16 et BiFi-38 ; Arkéos 2010). L'ensemble de la région de la Montérégie compte plusieurs sites de l'Archaïque supérieur, mais c'est sur l'île Sainte-Thérèse que se trouvent les plus anciens témoins d'activités humaines. Les interventions archéologiques ponctuelles réalisées sur l'île Sainte-Thérèse n'ont pas toutes mené à un large éventail de données, la plupart des sites n'ayant livré que quelques objets, le plus souvent éparpillés par les labours. Toutefois, dans le coffre à outils des chasseurs de la préhistoire, la pointe de projectile représente sans doute l'un des objets les plus faciles à associer à une période culturelle, car les formes et les matériaux utilisés ont varié dans le temps et selon les peuples qui les ont fabriqués. Des pointes de projectile ont été découvertes sur le site BkFi-1, dont une en quartzite, un grattoir et un éclat retouché en chert, témoignant ainsi du passage de groupes de chasseurs entre 6 800 et 3 000 ans AA au cours de l'Archaïque supérieur (Chevrier 1980). Un second inventaire fut effectué et permit de récolter 50 objets, incluant 46 éclats, deux bifaces, un grattoir, une pièce esquillée et un tesson de poterie (Proulx et Lebel 1986). Les sites BkFi-1 et BkFi-25 (Proulx et Lebel 1986 ; Proulx 1984) ont également livré des fragments de poterie qui révèlent une fréquentation durant le Sylvicole, puisque la technologie céramique apparaît au Québec méridional il y a environ 3 000 ans AA. L'analyse stylistique de ces tessons indique qu'ils ont été confectionnés entre 2 400 et 1 000 ans AA pendant le Sylvicole moyen.

Les recherches sur le site BkFi-2 ont pour leur part permis de récolter un éclat retouché en quartzite fin blanc en surface d'un champ labouré à 90 m de la rive. Aucun autre artefact ni aménagement n'a été décelé. Le site BkFi-3 a quant à lui révélé une pièce retouchée en chert noir (possible burin) sur un replat de terrasse à 90 m de la rive opposée. La récolte sur le site BkFi-4 a dévoilé une pointe de type Adena en schiste calcareux à seulement 5 m de la rive est, qui serait associée au Sylvicole inférieur entre 3000 et 2400 AA (Chevrier 1980). Trois autres éclats et un fragment naturel de chert sont ressortis d'un sondage quelques années plus tard (Proulx et Lebel 1983). Au cours de cette même campagne de recherche, le site BkFi-19 a été identifié par la présence d'un seul éclat en quartzite dans un sondage (Proulx et Lebel 1983). Situé à 200 m de la rive ouest, le site BkFi-5 a permis de récolter plusieurs objets dans un champ à la des labours. Neuf éclats en chert, 3 fragments de matière première et 6 outils (2 pièces esquillées dont une aménagée en grattoir, 2 éclats retouchés, 1 pointe de projectile et 1 polissoir), ainsi qu'un éclat retouché ont été découverts. L'évaluation subséquente a permis de définir que le site couvre une superficie approximative de 4 000 m². Enfin, les fouilles menées sur le site BjFi-1 ont révélé un éclat, une pièce bifaciale et deux fragments de pipe en pierre (Proulx et Lebel 1986).

4.2 Occupation eurocanadienne et potentiel historique

Le territoire de la municipalité de Varennes recoupe aujourd'hui celui de cinq seigneuries qui ont été unifiées après l'abolition du régime seigneurial. Octroyées entre 1668 et 1672, les seigneuries de Cap Saint-Michel, Cap de la Trinité (ou Notre-Dame), de La Guillaudière, de l'Île Sainte-Thérèse et de Varennes sont occupées dès la fin du 17e siècle par les Eurocanadiens principalement venus s'y établir pour leurs terres fertiles. C'est donc en 1672 que la seigneurie de l'île Sainte-Thérèse et les îlots avoisinants est octroyée à Michel Sidrac Dugué par l'intendant Talon (Artefactuel 2022a : 20). Originaire de la région de Nantes, en Bretagne, Dugué arrive en Amérique en septembre 1665 avec les troupes du régiment de Carignan-Salières. Appelé à pacifier les relations tendues entre les Français et les Iroquois, il est envoyé l'année suivante en garnison à Montréal pour sécuriser le passage névralgique de l'île Sainte-Thérèse. En 1667, il est autorisé à couper des chênes sur l'île pour y construire des embarcations et envoyer du bois au chantier naval de Québec (Gravel 2022 : 32). Avec son rôle de capitaine, Dugué demeure principalement à Montréal. Comme nombreux de ses collègues officiers militaires, il s'intéresse grandement au commerce luxuriant des fourrures. Il n'est donc pas anodin que la seigneurie de l'île Sainte-Thérèse soit confiée à un militaire chevronné, pouvant assurer la surveillance requise contre les assauts des troupes iroquoises.

Les premières concessions accordées par le seigneur Dugué débutent dès 1674 sur la côte ouest de l'île Sainte-Thérèse (Gravel 2022 : 27). Les premiers colons européens à venir s'installer dans la région étaient tout aussi intéressés par la position stratégique de l'île que les populations de la préhistoire. Sa situation géographique, dans le grand axe de circulation fluvial, et l'abondance des ressources halieutiques en font un emplacement de choix pour s'établir. C'est en 1679 que le seigneur Dugué s'installe avec sa famille sur l'île Sainte-Thérèse ; au recensement de 1681, en

compagnie de son épouse, de ses 7 enfants et de ses 3 domestiques, il habite le manoir qu'il s'est fait construire à la pointe sud de l'île. D'autres familles pionnières prennent aussi racine sur l'île, dont notamment celle de Louis Brien dit Desrochers et de Suzanne Bouvier, de Nicolas Chaput et d'Angélique Gauthier, de Nicolas Choquet et d'Anne Julien, ainsi que la famille de Renée Lorion et Jean Delpué (première noce), remariée à Jean Tellier dit Lafortune (Gravel 2022 : 74 à 80).

Les prémices de l'exploitation de l'île sont essentiellement basées sur la culture des grains de céréales et de la pomme de terre, ainsi que sur l'élevage du bétail (Gravel 2022 : 27). Depuis le début de l'occupation coloniale de l'île, l'activité principale des insulaires est donc l'agriculture. C'est d'abord une économie de subsistance, mais les habitants ne sont pas autosuffisants pour autant et doivent conserver des liens étroits avec l'extérieur. Le recensement de la jeune colonie en 1681 dénombre 54 habitants sur l'île Sainte-Thérèse, pour un total de 14 ménages (Gravel 2022 : 59). Ceux-ci ont établi leur maison près du fleuve, sur la partie avant de leur terre, créant une suite d'établissements ceinturant l'île. Ce schéma de distribution des propriétés est typique du développement des seigneuries en Nouvelle-France. Il permet d'avoir facilement accès à l'eau, en plus de permettre une proximité des habitations. En 1723, 19 résidences sont recensées et pendant longtemps il n'y a ni chapelle, ni école, ni artisans de métier sur l'île.

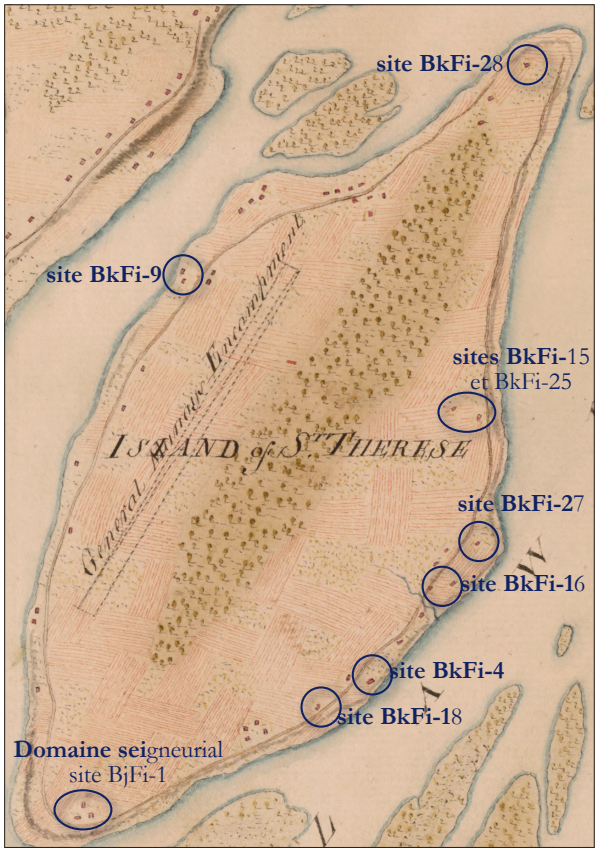

Figure 4.1 : Extrait de la carte du Saint-Laurent tracée pour le général James Murray après la Conquête en 1761. Cette carte est la plus ancienne à illustrer les habitations sur l'île Sainte-Thérèse. Les emplacements encerclés correspondent à des sites archéologiques où des occupations de la fin du 17e siècle ont été recensées. (Source : General James Murray's map of the St. Lawrence, BAC, A/300/1761)

Au milieu du 18e siècle s'amorce en Europe la guerre de la Conquête entre la France et la Grande-Bretagne, qui se poursuit et se répercute jusque dans leurs colonies du Nouveau Monde. En 1760, après la capitulation de Montréal, les troupes de l'armée du général James Murray établissent un camp militaire sur la rive ouest de l'île Sainte-Thérèse, en face de Pointe-aux-Trembles. La plus ancienne carte disponible qui illustre les établissements dans la seigneurie de l'île Sainte-Thérèse est celle de ce même général Murray, dressée en 1761 (figure 4.1). Le peuplement semble y être déjà bien entamé, puisque dans l'aveu et dénombrement de 1736, la plupart

des terres concédées comprennent une résidence et une grange. Peu d'indices des toutes premières occupations subsistent, car les maisons sont d'abord construites en bois issu du défrichement de leur terre, selon la méthode appelée pièce sur pièce. Dans les cas où les fondations étaient en pierre, elles peuvent avoir été réutilisées dans la construction d'une seconde résidence. À l'instar des premiers établissements ruraux en Nouvelle-France, peu de maisons en bois ont résisté au passage du temps. Dans ce contexte, la collecte d'artefacts devient indispensable pour comprendre et dépeindre le mode de vie de ces défricheurs. En effet, les conditions de conservation doivent être optimales pour permettre aux vestiges en bois d'être préservés. Une redoute en bois aurait été érigée en 1699 sur la rive est de l'île, en face de Varennes. Elle apparaît sur une carte historique tracée beaucoup plus tard, en 1884 (figure 4.2). Sur le site BkFi-27, des artefacts du 17e siècle ont été récoltés, mais aucun vestige pouvant s'apparenter à un tel ouvrage défensif n'a été découvert (Proulx 1984). L'érosion des berges pourrait aussi être une des causes de la disparition des vestiges. Néanmoins, il se pourrait que des recherches plus poussées permettent un jour d'en découvrir les traces.

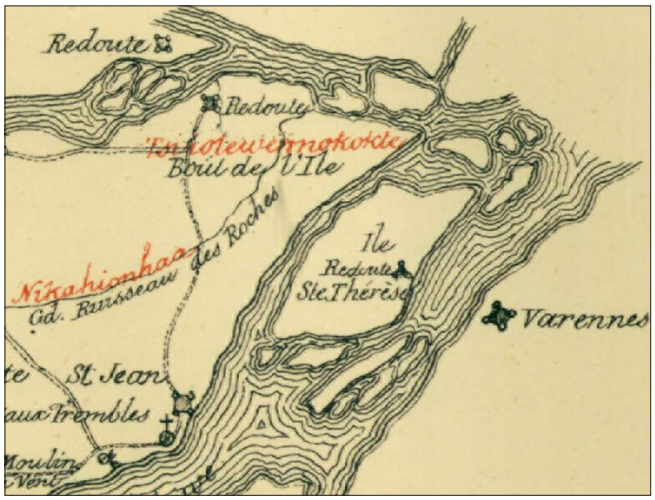

Figure 4.2 : Extrait de la carte des forts aux environs de Montréal, produite en 1884. (Source : Extrait de l'atlas Le Vieux Montréal, 1611-1803. BAnQ, G1144/M65V54/1884)

Au début du Régime britannique, la seigneurie de l'île Sainte-Thérèse est rachetée par la famille Ainsse, ayant fait fortune avec la traite des fourrures. En 1779, Jean-Louis Ainsse et sa femme Marie-Thérèse de Bondy emménagent sur l'île. Le fief comprend les deux pointes : à l'extrémité sud, une terre de 150 arpents avec maison et bâtiments (domaine seigneurial avec l'ancien manoir érigé par Michel Sidrac Dugué), et à l'extrémité nord, une autre terre de mêmes dimensions avec seulement des bâtiments secondaires utilitaires (Gravel 2022 : 114-115). Vers la fin du 18e siècle, les maisons en pierre remplacent progressivement les premières habitations en bois. Plus durables et plus résistantes, quelques vestiges de maçonneries en pierre sont encore visibles dans le paysage insulaire. Les artefacts découverts à proximité de ces vieilles maisons témoignent des activités domestiques et agricoles des lieux : vaisselles diverses, contenants de céramique, boutons, épingles, fragments de pipe, restes alimentaires, etc. On y trouve également des éléments d'architecture comme des clous et des pièces de quincaillerie. Le site BkFi-18 a livré des artefacts de cette période très ancienne (Chevrier 1980 ; Proulx et Lebel 1983). Sur le site BkFi-25, les fondations maçonnées d'une maison ont été réutilisées pour l'érection d'un chalet (Proulx 1984). Cette ancienne maison apparaît dans les archives en 1780 et témoigne des plus vieux vestiges de maison en pierre connus sur l'île (Artefactuel 2022a : 22).

En 1781, le seigneur Ainsse engage un maçon et un charpentier pour construire un moulin à vent sur le domaine seigneurial. Dans les archives, la première mention d'un moulin à vent est un bail avec le meunier Charles Lepage dit Saint-Amant en 1783. Le moulin à farine était loué au meunier qui logeait à proximité. Le dernier meunier recensé est Abraham Ayet dit Malo, en 1852 (Artefactuel 2022a : 22). L'extrait de la carte de H. W. Bayfield dressée en 1858 (figure 4.3), illustre l'emplacement du moulin, qui sera abandonné avant la fin du 19e siècle. Des vestiges de ce moulin sont par ailleurs possiblement toujours enfouis sur le site BkFi-5 (Chevrier 1980 ; Proulx 1984 ; Proulx et Lebel 1983 et 1986).

Lors de son périple qui a pour sujet la description topographique de la province du Bas-Canada, l'arpenteur-général Joseph Bouchette écrit sur l'île Sainte-Thérèse en 1815 : « *Au confluent de la rivière des Prairies et du Saint-Laurent, est un groupe de petites îles, qui se nomment l'île Sainte-Thérèse, l'île à l'Aigle, l'île au Cerf, l'île au Canard, l'île au Bois Blanc, l'île aux Asperges et l'île au Ver. La première est la plus grande, ayant deux milles et demi de longueur sur un mille de largeur, avec un bon sol, qui est entièrement cultivé ; le nombre des maisons peut se monter à vingt ; il y a une route qui en fait le tour, outre d'autres qui pénètrent vers l'intérieur, et qui sont tenues en très bonne réparation (…)* »[6]

Les cartes topographiques et les photos aériennes du 20e siècle montrent la préservation du paysage cultivé dans l'ensemble de la portion centrale de l'île, qui abrite des aires en culture ou en pâturage, espacées de petits boisés. Les données rassemblées sur l'utilisation des terres défrichées laissaient supposer que ces dernières n'ont pas subi d'importantes perturbations modernes, étant uniquement utilisées à des fins agrodomestiques depuis le début du 17e siècle. Ce genre d'activités humaines occasionnent généralement peu d'impact en profondeur et par conséquent, les sols d'intérêt archéologique possiblement enfouis sous la surface s'en trouvent souvent préservés.

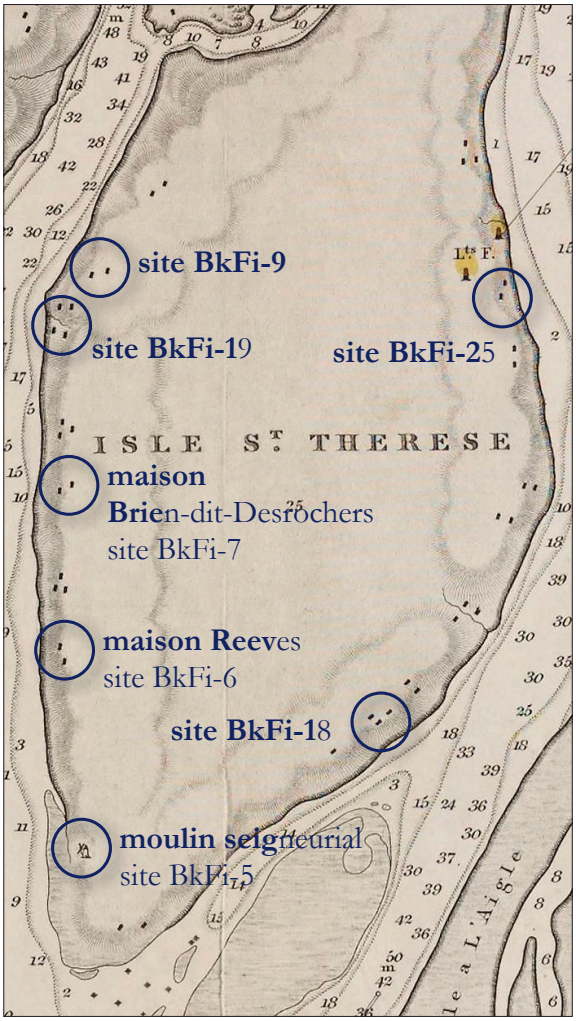

Figure 4.3 : Extrait de la carte maritime de Bayfield dressée en 1858 sur laquelle le moulin banal du domaine seigneurial de l'île Sainte-Thérèse est illustré. (Source : Extrait de River St. Lawrence above Quebec, H.W. Bayfield, 1858, BAnQ, G/3312/S5C2/1858/R59)

6 Tiré de Gravel 2022 : 56.

4.3 Interventions archéologiques antérieures

Au début des années 1950, le Québec connaît une crise agricole suscitée par l'effondrement des marchés. Les petites exploitations familiales comme celles que l'on retrouve sur l'île Sainte-Thérèse sont remplacées par l'agriculture marchande à grande échelle. Plus de la moitié des fermes québécoises disparaissent entre 1951 et 1971 (Artefactuel 2022a : 19). Pendant les années d'après-guerre, la relève se fait rare et l'accès à l'île en hiver est de plus en plus difficile. L'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent et le passage des brise-glaces n'ont plus permis de garder les contacts l'hiver par le chemin de glace (ou pont de glace). En 1942, il ne réside plus que 7 familles sur l'île et en 1952, la dernière famille souche quitte l'île (Lehoux 1982 : 43). Jusqu'à récemment, les chalets et les maisons ancestrales se côtoyaient sur les rives de l'île. En 1975, le gouvernement du Québec se porte acquéreur de l'île Sainte-Thérèse et des projets de mise en valeur à des fins récréotouristiques sont proposés. Ceux-ci motivent les premières recherches archéologiques sur l'île, entre 1979 et 1985.

Au total, dix-neuf sites ont été découverts au cours de ces premières prospections. Tous les sites documentés ont été occupés durant la période historique et certains d'entre eux ont également livré une composante autochtone précédant l'établissement des colons eurocanadiens. Aujourd'hui, on compte au total 29 sites archéologiques répertoriés sur le pourtour de l'île Sainte-Thérèse. Les sites n'ont cependant pas tous été expertisés de manière uniforme. Certains ont fait l'objet de quelques sondages afin de collecter des artefacts et de préciser leur appartenance culturelle. D'autres ont fait l'objet d'inventaires plus approfondis afin de bien circonscrire leur étendue. Certains sites n'ont livré que des artefacts épars dans un champ agricole, brassés par plusieurs années de labourage de la terre. Les sites les plus prometteurs pour la connaissance des occupations anciennes de l'île Sainte-Thérèse n'ont pas encore tous fait l'objet de fouilles archéologiques extensives, et par conséquent, certains peuvent avoir été affectés par l'érosion des berges, les intempéries et la végétation. Effectivement, ce sont des facteurs importants qui doivent être considérés en prévision de la sauvegarde du patrimoine culturel et archéologique de l'île, puisque ces derniers peuvent menacer l'intégrité des ressources archéologiques.

Dans le cadre d'un projet pour le développement du parc régional du Croissant de l'Est, des recherches archéologiques ont eu lieu sur l'île Sainte-Thérèse dans l'objectif d'évaluer, caractériser ou localiser les deux sites BkFi-9 et BkFi-12 se trouvant dans les limites de futurs aménagements (Ethnoscop 1996). Ces dernières ont permis de mettre à jour certaines informations sur l'histoire de l'île ainsi que de raffiner et proposer de nouvelles avenues de mise en valeur de l'archéologique. Quelques années plus tard, un inventaire préalable a été effectué pour le projet de prolongement du réseau de transport de gaz naturel entre Lachenaie et East-Hereford. Cet inventaire touchait partiellement l'île Sainte-Thérèse et passait sur les sites archéologiques BkFi-16 et BkFi-17. Près de 120 sondages ont été creusés, mais aucun n'a livré de matériel archéologique (Arkéos 1999).

Au début des années 2020, un réaménagement de certains emplacements de l'île Sainte-Thérèse à des fins récréotouristiques accessibles au public a été mis en place dans le cadre d'une revitalisation de l'Est de Montréal. C'est dans un projet commun de mise en valeur de l'île que les Villes de Varennes, de Repentigny et de Montréal souhaitent faire valoir les richesses naturelles, historiques et archéologiques de l'île. Cependant, des chalets construits illégalement à certains emplacements des réaménagements projetés devaient être alors démolis. Appartenant à divers propriétaires, les chalets voués à la démolition se trouvaient sur la propriété du gouvernement du Québec (ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles). Des interventions de surveillance archéologique en concordance avec ces travaux de démantèlement de chalets ont alors eu lieu (Leclerc 2021, Patrimoine Experts 2022). Les supervisions durant les travaux de démantèlement ont été réalisées dans l'objectif d'atténuer tout impact possible sur les sols archéologiques potentiellement en présence.

Nous avons vu précédemment que plusieurs critères environnementaux étaient favorables à l'existence d'un potentiel d'occupation autochtone au cours de la préhistoire dans la région de l'île Sainte-Thérèse. Localisée à la confluence du fleuve Saint-Laurent et des rivières des Mille-Îles, des Prairies et L'Assomption, l'île a certainement eu une importance stratégique dans les anciens réseaux de déplacements au fil des âges. La partie centrale de l'île se trouve entre 14 et 15 m d'altitude NMM ; à cause de sa position dans le fleuve, elle était immergée durant les millénaires du Paléoindien et une certaine partie de la période de l'Archaïque. Bien qu'elle se trouve exposée aux vents dominants, l'île a été fréquentée de façon sporadique selon les saisons comme halte temporaire, camp de pêche, de chasse et même comme poste d'observation, offrant un point de vue sur le fleuve et les îles avoisinantes. Dans un champ labouré de l'île Sainte-Thérèse, les traces d'un petit campement temporaire ont été retrouvés. Les témoins matériels comprennent des indices d'activités comme la taille de la pierre résultant de la fabrication ou de l'entretien des outils. L'analyse stylistique d'une pointe de projectile (figure 4.4) suggère une ancienneté remontant à la période de l'Archaïque supérieur, entre 6 800 et 3 000 ans AA (Chevrier 1980 ; Proulx et Lebel 1983 et 1986). Cette pointe foliacée à pédoncule convergent est en quartzite de Cheshire, un matériau provenant de l'état du Vermont, aux États-Unis[7]. Le site BkFi-1 qui a livré cette pointe pourrait ainsi témoigner de la plus vieille occupation humaine de l'île, mais aussi, de l'une des plus anciennes de la région de Montréal. Bien que les indices d'occupation préhistorique soient assez rares sur l'île, ils s'échelonnent sur une durée relativement longue, témoignant ainsi de la fréquentation continue des lieux par les peuples autochtones (figures 4.5, 4.6 et 4.7).

7 Archéo-Lab https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/204729



Figure 4.4 : Cette pointe foliacée à pédoncule convergent de type Poplar Island a été mise au jour dans un champ dans la portion nord de l'île Sainte-Thérèse, sur un site de campement comprenant des traces d'activités domestiques et artisanales (BkFi-1). Elle s'apparente aux pointes triangulaires à pédoncule associées à l'Archaïque moyen découvertes en Estrie et sur la Côte-Nord. Les pointes en pierre taillée sont utilisées principalement comme pointe de lance pour la chasse, mais peuvent également servir de couteau. (Source : Pointe de type Poplar Island, 204729, Émilie Deschênes 2016, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Tiré de la plateforme internet Archéo-Lab https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/204729)



Figure 4.5 : La pointe foliacée à pédoncule à base arrondie de type Adena est assez répandue au Québec entre 3 000 et 2 400 ans AA (Sylvicole inférieur). Une pointe comme celle-ci a été découverte hors contexte, mise au jour par l'érosion de la berge. (Source : Pointe à pédoncule de type Adena, 210885, Joey Leblanc 2018, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal)



Figure 4.6 : Les pointes de type Brewerton sont attribuées à la culture de l'Archaïque laurentien (5 500 à 4 200 ans AA). Elles ont été utilisées principalement comme pointe de lance pour la chasse et pouvaient aussi servir de couteau. Sur celle-ci, l'extrémité distale a été brisée et constitue sans doute la raison de son abandon. Cet objet a été découvert de manière fortuite dans le jardin d'une résidence de l'île Sainte-Thérèse. (Source : Pointe de type Brewerton, île Sainte-Thérèse, 1980, BAnQ, 06M E6,S7,SS1,P800419 018. Photo Nicolas Fortier, gracieuseté de Jacques Dalpé)



Figure 4.7 : Ces tessons de céramique ont été découverts sur la rive est de l'île Sainte- Thérèse sur le site BkFi-25, à proximité de ce qui pourrait être les restes d'un foyer préhistorique. L'analyse des décorations suggère que les fragments de ce vase ont été abandonnés il y a entre 2 400 et 1 000 ans AA, au cours de la période du Sylvicole moyen. (Source : Tessons de poterie du Sylvicole moyen, Proulx et Lebel 1986)

Suivant l'octroi de sa seigneurie sur l'île Sainte-Thérèse en 1672, le seigneur Michel Sidrac Dugué réside avec sa famille sur la pointe sud de l'île jusqu'à sa mort en 1688. La seigneurie revient ensuite à Jean-Sidrac Dugué, l'aîné de ses 7 enfants. Le site BjFi-1, qui correspond au domaine seigneurial, a fait l'objet de recherches archéologiques au début des années 1980 (Chevrier 1980 ; Proulx 1984 ; Proulx et Lebel 1983 et 1986). Les travaux ont révélé la présence de bâtiments datant de différentes périodes puisque l'endroit est occupé de manière continue pendant près de 250 ans. Le site n'ayant pas été fouillé en entier, les bâtiments n'ont été que partiellement dégagés et leur fonction demeure indéterminée (figure 4.8). Les plus anciens vestiges historiques retrouvés sur le site sont des fondations en pierre qui ont supporté des bâtiments en bois. Ils pourraient appartenir à l'établissement agricole du premier seigneur de l'île et de sa famille, car parmi les milliers d'artefacts recueillis, se trouvent des fragments de céramique d'importation européenne datant de la fin du 17e siècle et du début du 18e siècle.



Figure 4.8 : Une des structures en pierre mises au jour sur le site du domaine seigneurial BjFi-1. La photo montre la superposition de deux structures, celle du dessous étant plus ancienne et ayant servi de base d'appui pour la construction de la seconde structure. (Source : Structure sur le site BjFi-1, Proulx et Lebel 1986)

Avant que les premiers artisans soient bien établis en Nouvelle-France, les vêtements, les objets du quotidien nécessaires à l'alimentation et aux travaux de la vie courante, sont importés d'Europe. La culture matérielle récoltée sur les sites d'habitation du Régime français sur l'île Sainte-Thérèse recèle peu d'éléments issus de fabrication locale. En effet, les collections d'artefacts comprennent des fragments de céramiques diverses importées de France et quelques pièces issues de productions locales, lesquelles, conjointement, sont représentatives de la longue période d'occupation de l'île. Une panoplie d'objets de la vie quotidienne ont aussi été identifiés dans les assemblages, comme des ustensiles, des pipes, des bouteilles d'alcool, des fioles à pharmacie, des pièces de fusils et des boucles de ceinture, des boutons et des perles, des pots de chambre et de petits couteaux de poche (figures 4.9 et 4.10).

Il est intéressant de souligner que la culture matérielle découverte sur le site BjFi-1 ne se distingue pas beaucoup de celle des autres établissements agricoles de l'île. Même si les seigneurs pouvaient tirer un meilleur profit de leurs activités économiques, il n'en demeure pas moins que les mêmes tâches domestiques liées à l'ensemble de la famille et les mêmes pratiques agricoles se sont déroulées sur le domaine seigneurial.



Figure 4.9 : Une pièce de fusil en métal ferreux et une pierre à fusil en silex, une matière importée d'Europe. (Source : Proulx et Lebel 1983 et 1986)



Figure 4.10 : Exemple de fragments de pipes trouvés sur l'île Sainte-Thérèse. Ceux-ci proviennent du site BkFi-14 daté du 19e siècle, situé près de la pointe sud de l'île. (Source : Proulx 1984)

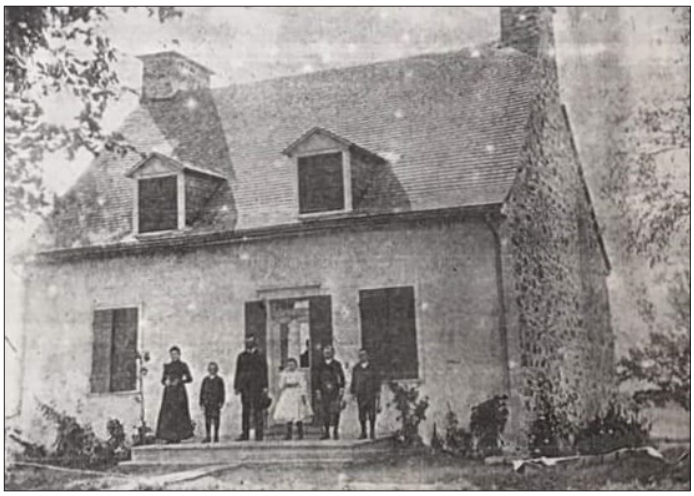

Figure 4.11 : La maison Reeves vers 1890-1900. (Source : Archives Société d'Histoire de Varennes)

Les ruines de la maison Reeves sont associées au site BkFi-6. Des recherches archéologiques ont été réalisées à proximité des vestiges et les artefacts récoltés témoignent d'une occupation continue entre le 17e siècle et la fin du 19e siècle (Chevrier 1980 ; Proulx et Lebel 1983). Quelques éléments architecturaux ont été documentés, dont notamment un crochet pour suspendre la viande à l'intérieur de la cheminée et un four à pain. Cette maison de pierre a été construite dans la première moitié du 18e siècle par Urbain Brien dit Desrochers, né en 1686 à l'île Sainte-Thérèse. Le 12 juin 1711, la seigneuresse Marie-Thérèse Dugué lui concède une terre et en 1720, Urbain Desrochers y construit sa maison (Lehoux 1982 : 40). De forme carrée, elle est érigée de pierres des champs et dotée de deux cheminées sur les murs pignons. Elle possédait également de petites fenêtres rappelant les chaumières normandes, un rez-de-chaussée et un étage (figures 4.11 et 4.12).

Le site BkFi-19 recèle les ruines d'une ancienne maison en pierre qui a probablement été érigée au début du Régime anglais, entre 1760 et 1780 et habitée jusque dans les années 1920 (figure 4.13). Auparavant, une maison en bois devait s'y trouver, comme en témoignent les documents d'archives et l'ancienneté des artefacts récoltés sur le site (Chevrier 1980 ; Proulx et Lebel 1983).

Dès les années 1730-1740, François Brien dit Desrochers possède une terre, une maison pièce sur pièce en cèdre avec une cheminée en pierre et dotée d'une toiture en paille, une laiterie construite en pierre ainsi qu'une grange et une étable (en bois) au toit de paille. Des années plus tard, François construit une seconde maison, mais celle-ci est en pierre et munie d'un toit à deux versants d'où émergent deux cheminées sur les murs latéraux. Cette maison était en voie de classement par le ministère des Affaires culturelles au début des années 1980, mais elle a complètement été détruite en 1992 (figure 4.14). La maison Brien-dit-Desrochers, érigée probablement dans la deuxième moitié du 18e siècle, représentait un prototype de l'architecture rurale vernaculaire de la région de Montréal (Lehoux 1982 : 42). Le site BkFi-7 qui se trouve à proximité n'a pas fait l'objet d'une véritable fouille archéologique à ce jour (Chevrier 1980 ; Proulx et Lebel 1983).

Finalement, soulignons qu'il ne se trouve aucun immeuble patrimonial inscrit au Répertoire du patrimoine culturel du Québec pour l'île Sainte-Thérèse.



Figure 4.12 : La maison Reeves après avoir été détruite par un incendie en 1972. Ses ruines sont associées au site BkFi-6. (Source : Île Sainte-Thérèse, 1981, BAnQ, 06M E6,S7,SS1 P810109 001).



Figure 4.13 : Le site BkFi-19 recèle les ruines d'une ancienne maison en pierre qui a probablement été érigée au début du Régime anglais. Elle a été habitée jusqu'au début du 20e siècle. (Source : Site BkFi-19, Artefactuel, 2021).



Figure 4.14 : Maison Brien-dit-Desrochers telle qu'on pouvait la voir avant le début des années 1990. (Source : Maison Brien-dit-Desrochers, 1981, BAnQ, 06M E6,S7,SS1,P810109 005).

5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Ce chapitre présente les principaux résultats de l'inventaire archéologique effectué sur l'île Sainte-Thérèse en amont de la plantation d'arbres prévue pour la saison 2024 à l'intérieur des parcelles sélectionnées par SNAP-Québec. Les opérations de terrain ont été exécutées conformément à la règlementation du permis de recherche 24-ARTE-18 délivré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Elles ont été réalisées par une archéologue chargée de projet accompagnée de deux archéologues de terrain. Les travaux d'inventaire se sont déroulés entre le 20 et le 26 août 2024 et ont permis de statuer sur le potentiel archéologique résiduel concernant les 5 parcelles retenues pour la plantation (figure 5.1).

La démarche d'intervention préconisée devait permettre d'atteindre de manière optimale les objectifs visant à identifier des traces d'occupations anciennes sur l'île, tant à la période autochtone qu'à la période historique. Les travaux archéologiques ont été menés à l'aide de sondages manuels de 0,50 m sur 0,50 m positionnés de façon à couvrir un maximum de la superficie sondable de chacune des parcelles de plantation. La profondeur atteinte dans les sondages variait entre 0,45 m et 0,65 m sous la surface végétale (figures 5.2 et 5.3). Tous les sondages réalisés ont été relevés en géoréférencement à l'aide d'un GPS.

Mentionnons d'emblée qu'aucun témoin d'occupation autochtone n'a été retrouvé lors des recherches, ni aucun artefact associé à la période historique. Au sein des sondages réalisés, aucun sol d'occupation ni dépôt ancien n'a été observé. L'ensemble des sondages manuels s'est donc avéré peu concluant et n'a mené à aucune découverte archéologique. Notons toutefois la présence de deux alignements de pierres (deux aménagements distincts) dans les parcelles R5 et BM6 (figures 5.4 et 5.5 respectivement). Les pierres (moellons reposant en surface de la végétation) doivent provenir de l'épierrement des champs avoisinants et marquer la limite d'un ancien lot agricole. Aucun élément structurant (liant de ciment ou de mortier) n'a été identifié entre les pierres et aucun objet archéologique n'a été observé à proximité.

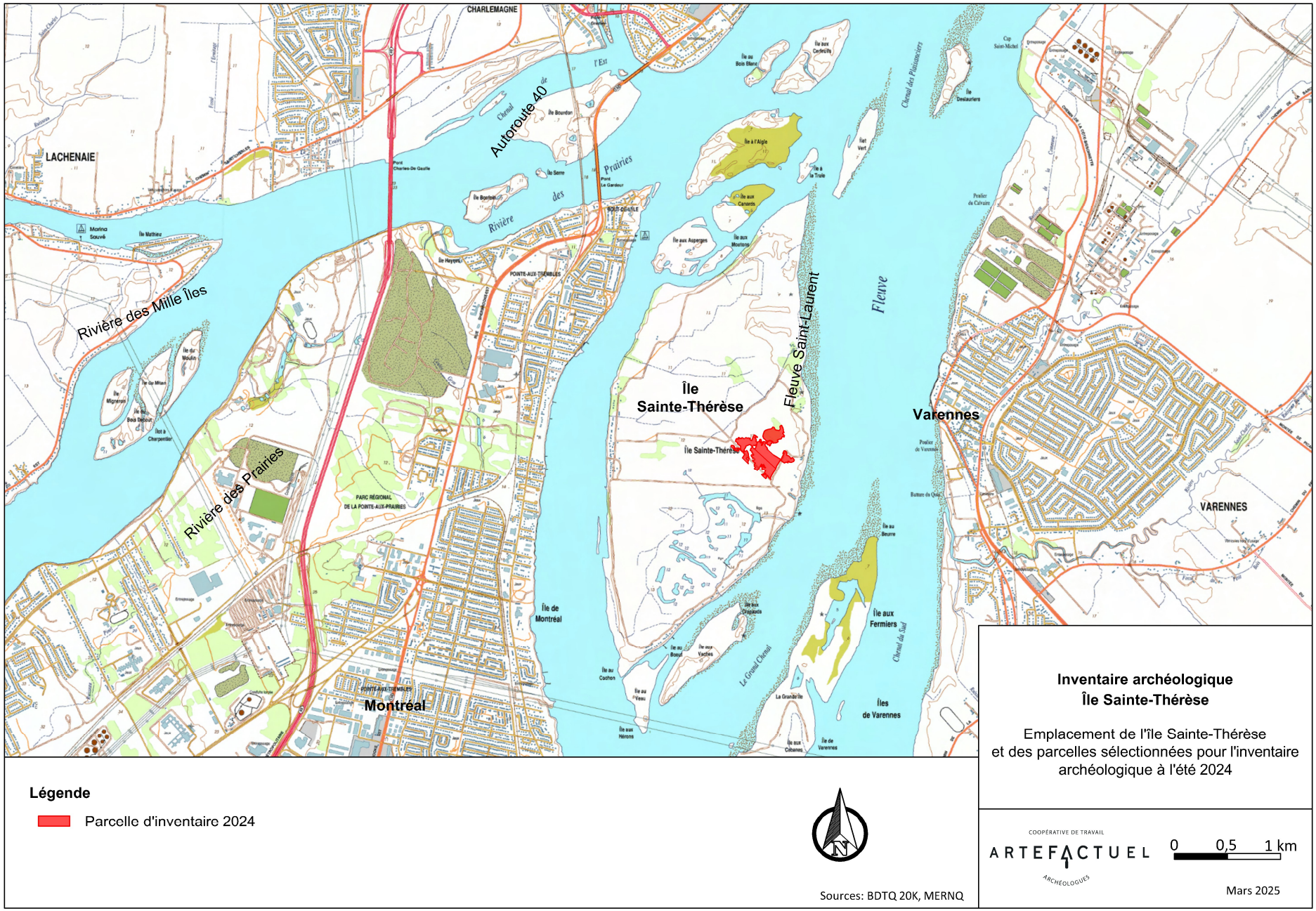

Figure 5.1 : Emplacement de l'île Sainte-Thérèse et des parcelles sélectionnées pour l'inventaire archéologique à l'été 2024. Cartographie : Archéo-CAD



Figure 5.2 : Paroi sud d'un sondage type effectué dans la parcelle R7. Vue vers le sud-est - IST-2024-N1-07



Figure 5.3 : Paroi nord d'un sondage type positionné à la jonction des parcelles R5 et R6. Vue vers le nord - IST-2024-N1-38



Figure 5.4 : Pierres des champs reposant en surface de la végétation dans la parcelle R5. Indique possiblement une ancienne limite de lot. Vue vers le nord - IST-2024-N1-23



Figure 5.5 : Pierres des champs reposant en surface de la végétation dans la parcelle BM6. Indique possiblement une ancienne limite de lot. Vue vers le nord-est - IST-2024-N1-59

5.1 Parcelle R4

La parcelle R4 et la localisation des sondages réalisés dans son emprise sont présentées à la figure 5.6. L'inspection visuelle et l'inventaire ont débuté dans la portion sud-est de la parcelle, à l'intérieur d'une petite clairière ceinturée à l'est et à l'ouest de zones boisées. L'environnement à découvert se composait de quelques bosquets d'arbres feuillus en croissance, essentiellement concentrés dans les dépressions humides bordées de roseaux et de phragmites. Les sols présentaient un drainage déficient et peu de sondages ont été réalisés dans ce secteur. La portion centrale de la parcelle R4 était formée d'une clairière délimitée d'arbres matures, où les graminées et les herbes hautes en friche (dont notamment de la valériane, des sanguinaires, des impatientes du cap, de la verge d'or, des asclépiades, des ronces et des vignes rampantes) formaient une couverture végétale assez dense (figures 5.7 et 5.8). Les sondages distribués en quinconce n'ont livré aucun indice anthropique.

Dans l'ensemble, les sols expertisés dans les sondages présentaient peu de variations dans leur matrice et leur séquence stratigraphique, composée d'un terreau organique de surface peu développé, suivi d'un limon sableux brun à brun-grisâtre, légèrement compact et homogène, sans inclusion outre quelques racines et petits cailloux (figure 5.9). Cet horizon transitait de façon nette sur un sable limoneux gris-beige parsemé de veines d'oxydation brun-rouille, homogène et compact, sans indice d'inclusion. Les sols naturels ont été fouillés en moyenne sur 35 à 40 cm de profondeur. La figure 5.10 présente la séquence stratigraphique observée dans la plupart des sondages réalisés dans la portion centrale de la parcelle R4. Aucun artefact ni vestige archéologique n'a été décelé à l'intérieur des 38 sondages exécutés dans cette parcelle au cours de l'inventaire.

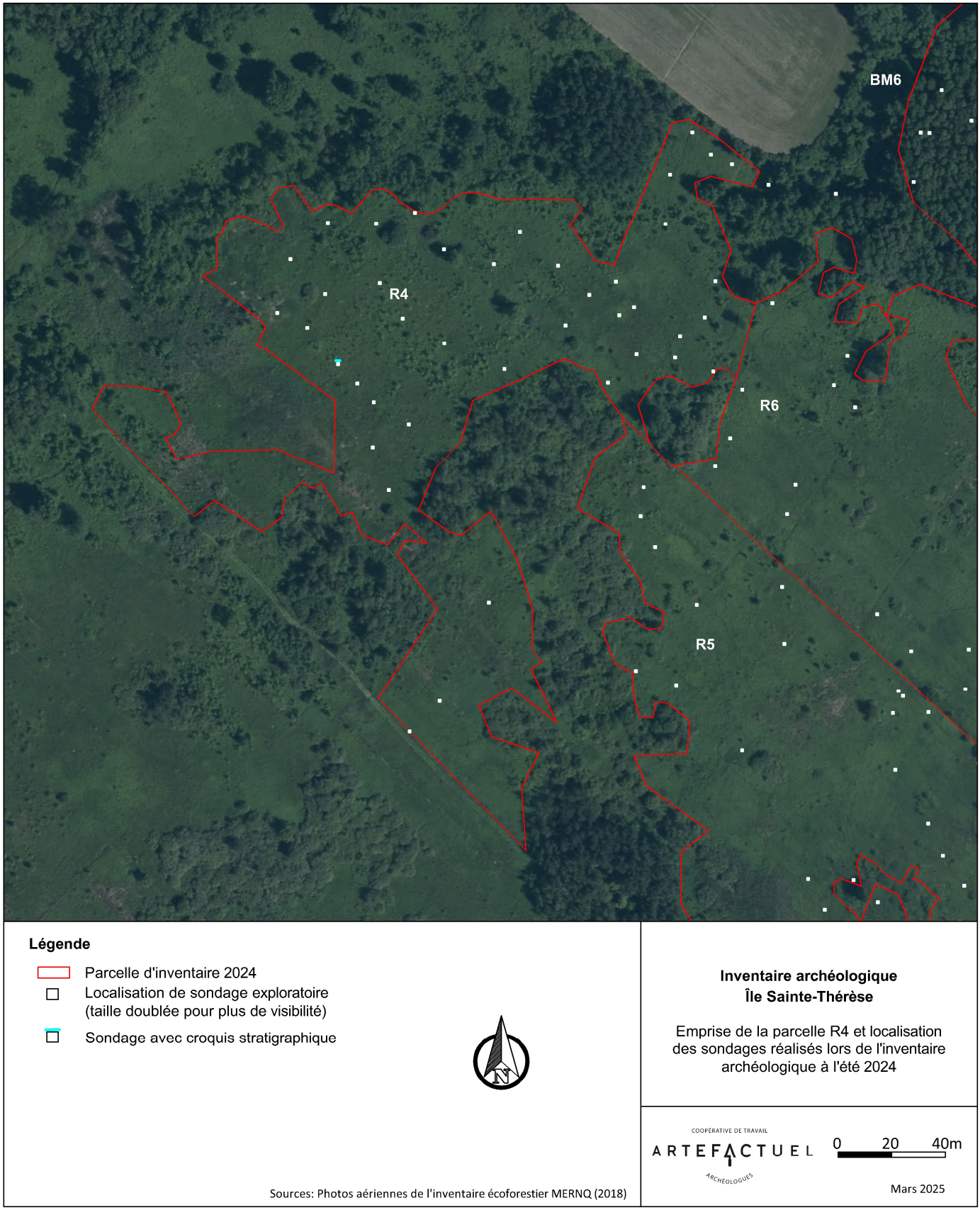

Figure 5.6 : Emprise de la parcelle R4 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2024. Cartographie : Archéo-CAD



Figure 5.7 : Vue d'ensemble de la portion centrale de la parcelle R4. Vue vers le nord - IST-2024-N1-72



Figure 5.8 : Inventaire en cours à l'extrémité nord-est de la parcelle R4. Vue vers l'est - IST-2024-N1-73

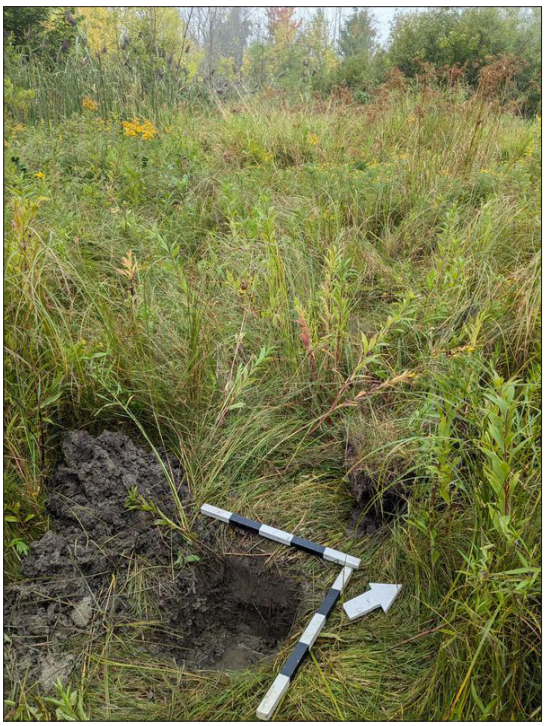

Figure 5.9 : Sondage type effectué dans la portion centrale de la parcelle R4. Vue vers l'ouest - IST-2024-N1-68



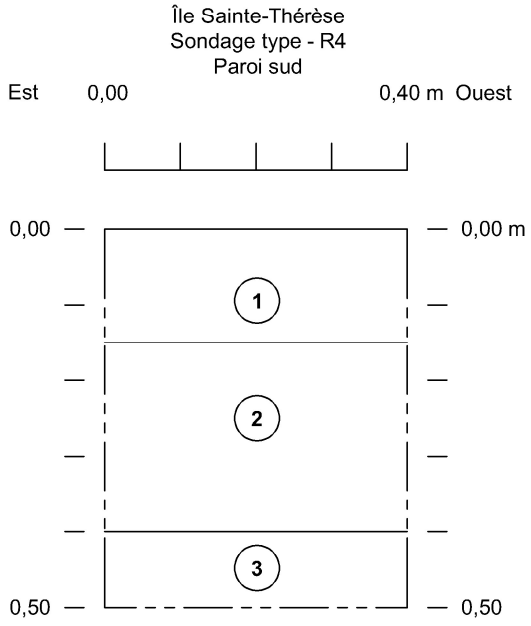

Légende

1 Terreau organique de surface. Humus peu développé composé d'un limon sableux brun homogène et meuble, présence de quelques racines.

2 Transition graduelle vers un limon sableux brun à brun-grisâtre, homogène et légèrement compact, sans inclusion notable outre quelques racines et petits cailloux. Sol naturel.

3 Transition assez nette sur un sable limoneux gris-beige clair, homogène et légèrement compact, parsemé de petites veines d'oxydation brun-rouille. Sans inclusion apparente. Sol naturel.

—·— Limite de croquis stratigraphique

Inventaire archéologique
Île Sainte-Thérèse

Croquis stratigraphique de la paroi sud d'un sondage type effectué dans la parcelle R4

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,1 0,2 m

Mars 2025

Figure 5.10 : Croquis stratigraphique de la paroi sud d'un sondage type effectué dans la parcelle R4. Infographie : Archéo-CAD

5.2 Parcelles R5 et R6

Les parcelles R5 et R6 sont situées dans la portion centrale de l'île Sainte-Thérèse près du littoral est (figure 5.11). Elles se trouvent juste au sud des parcelles PA-9 et PA-10 inventoriées à l'été 2023 en amont des plantations de l'année dernière. Ces quatre parcelles se trouvent à très grande proximité du site archéologique BkFi-26 répertorié au MCC.

L'inventaire des parcelles R5 et R6 a été couvert par le biais de 83 sondages répartis sur 7 lignes, lesquels n'ont pas livré d'indices archéologiques. Ces parcelles se positionnent à l'intérieur d'une vaste clairière ouverte, densément recouverte de graminées, de plantes herbacées et d'asclépiades, bordée au sud et à l'ouest d'une lisière d'arbres feuillus matures marquant l'emprise de la parcelle R5 (figures 5.12 et 5.13). Les parcelles R5 et R6 sont séparées dans l'axe d'une limite de lot cadastral, identifiable par la présence d'une ligne d'arbres ceinturant un petit canal de drainage. Bien que certains secteurs envahis de phragmites et de roseaux étaient présents à quelques endroits le long de la limite sud de la parcelle R5, et que la surface généralement plane était parfois bosselée et parsemée de petites dépressions remplies d'eau, le drainage des sols semblait moyennement efficace. Les sols naturels expertisés sous le mince couvert d'humus étaient formés d'une matrice sableuse à granulométrie fine, généralement brun pâle et très homogène, peu compacte et sans apparence d'inclusion anthropique ni naturelle (figure 5.14).

La portion centrale des parcelles R5 et R6 était caractérisée par une couverture végétale herbacée très dense, formée de plusieurs tales de ronces et de vignes sauvages, de jeunes bosquets de vinaigriers et d'arbres feuillus en croissance (figures 5.15 et 5.16). Certaines dépressions remplies d'eau étaient peuplées de roseaux et de phragmites. La séquence stratigraphique observée dans la plupart des sondages était peu complexe, composée essentiellement d'un mince couvert végétal marqué d'un humus quasi absent (sans accumulation de matières végétales en décomposition) et d'un système racinaire peu développé, reposant sur les sols naturels sous-jacents exempts d'inclusion anthropique. L'ensemble des sondages manuels s'est donc avéré peu concluant et aucun n'a révélé la présence d'artefacts. En général, les sols expertisés dans les sondages présentaient peu de variations dans leur matrice, laquelle était composée d'un sable fin légèrement limoneux brun-beige, homogène et peu compact. Aucune trace d'anciens labours ni de sol d'occupation n'a été décelée. Les figures 5.17 à 5.20 présentent différents sondages types effectués au sein de la parcelle R6 et la figure 5.21 montre en exemple le profil stratigraphique d'un des sondages positionnés à la jonction des parcelles R5 et R6.

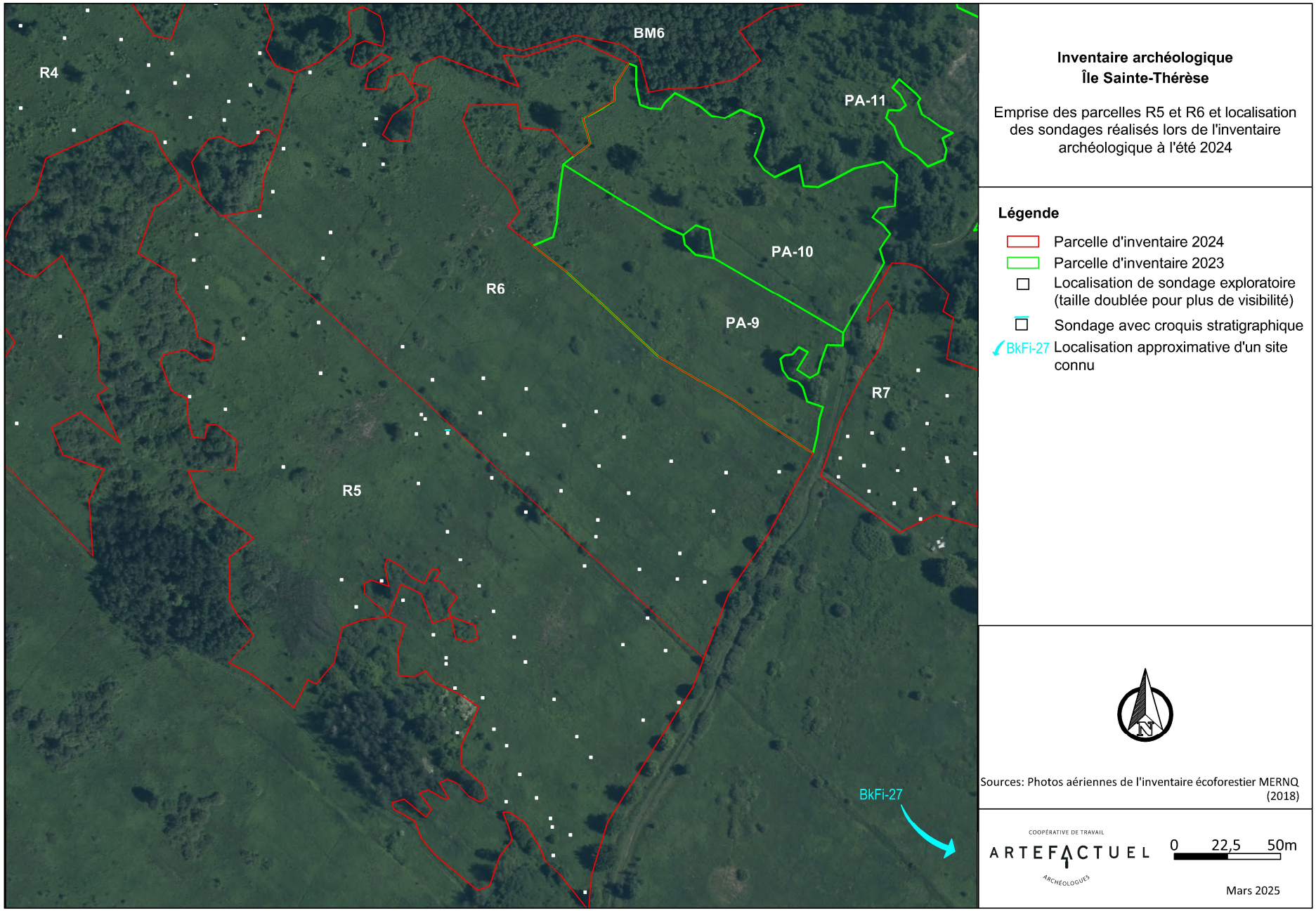

Figure 5.11 : Emprise des parcelles R5 et R6 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2024. Cartographie : Archéo-CAD



Figure 5.12 : Vue d'ensemble de la parcelle R5, inventaire en cours dans la portion sud-est. Vue vers l'ouest - IST-2024-N1-16



Figure 5.13 : Inventaire en cours dans la portion nord de la parcelle R5. Vue vers le sud - IST-2024-N1-18



Figure 5.15 : Inventaire en cours dans la portion nord de la parcelle R5. Vue vers le sud - IST-2024-N1-20



Figure 5.14 : Sondage type réalisé dans la portion sud-est de la parcelle R5. Vue vers le nord - IST-2024-N1-13



Figure 5.16 : Inventaire en cours dans la portion centrale de la parcelle R6. Vue vers l'est - IST-2024-N1-40



Figure 5.17 : Sondage type positionné dans la portion nord-ouest de la parcelle R6. Vue vers l'ouest - IST-2024-N1-27



Figure 5.18 : Sondage type effectué dans la portion centrale de la parcelle R6. Vue vers le nord - IST-2024-N1-30



Figure 5.19 : Sondage type adjacent à la limite de lot séparant les parcelles R5 et R6. Vue vers le sud-ouest - IST-2024-N1-34



Figure 5.20 : Paroi nord d'un sondage type positionné à la jonction des parcelles R5 et R6. Vue vers le nord - IST-2024-N1-37



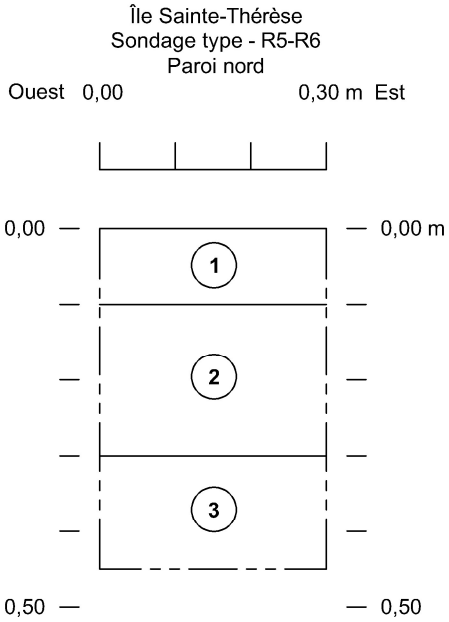

Légende

1 Terreau organique de surface formé d'un sable limoneux brun à brun pâle, homogène et meuble, présence de quelques racines.

2 Transition graduelle vers un sable fin légèrement limoneux brun, homogène et meuble, sans inclusion apparente outre de rares petits cailloux. Sol naturel.

3 Transition graduelle vers un sable fin brun pâle à beige, homogène et légèrement compact, parsemé de petites veines d'oxydation brun-rouille. Sans inclusion. Sol naturel.

—·— Limite de croquis stratigraphique

Inventaire archéologique
Île Sainte-Thérèse

Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage type positionné à la jonction des parcelles R5 et R6

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,1 0,2 m

Mars 2025

Figure 5.21 : Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage type positionné à la jonction des parcelles R5 et R6. Infographie : Archéo-CAD

5.3 Parcelle R7

L'emprise de la parcelle R7 et l'emplacement de chacun des sondages effectués sont représentés à la figure 5.22. Cette parcelle, située tout près des sites archéologiques BkFi-26 et BkFi-27, correspond à la parcelle alternative PA-13 sélectionnée pour les plantations de la saison précédente (2023). L'inspection visuelle et l'inventaire ont débuté à l'extrémité ouest (accessible par le sentier) sur 3 lignes de sondages distancés d'environ 15 m. La figure 5.23 expose une vue générale de la clairière caractérisant l'ensemble de la parcelle R7, figurant dans un environnement ouvert et parsemé de quelques jeunes arbres en croissance. La végétation en friche de plantes herbacées présentait un éventail diversifié de ronces, de sanguinaires, de grand liseron et d'asclépiades, de verge d'or, d'eupatoires maculées et d'impatientes du cap.

Les sondages réalisés dans la portion ouest de la parcelle R7 présentaient une stratigraphie fort similaire formée de trois horizons naturels : le terreau de surface (0-10 cm) composé d'un limon organique brun, meuble et homogène, suivi d'un limon argileux brun grisâtre (10-35 cm) moyennement compact et homogène, transitant graduellement sur une matrice argileuse grise homogène et assez compacte, veinée de traces d'oxydation brun-rouille (35-50 cm). De rares petites dépressions humides y ont été relevées et les sols comportaient en général une capacité de drainage plutôt moyenne.

L'inventaire archéologique mené dans la portion est de la parcelle a permis de constater que les sols étaient dotés d'une meilleure capacité de drainage et que le couvert d'humus et le système racinaire y étaient plus développés que dans l'autre moitié de la parcelle (figures 5.24 à 5.26). La séquence stratigraphique était également formée de trois horizons naturels, mais issus d'une matrice plus sableuse. Les 15 premiers cm creusés dans les sondages étaient composés d'un terreau organique sablo-limoneux brun pâle, homogène et moyennement compact. Cette couche de surface transitait graduellement vers une matrice formée de sable fin beige à brun pâle, homogène et peu compact, sans trace d'inclusion outre quelques cailloutis. Vers la base arbitraire des sondages, à environ 55 cm de profondeur, les sols étaient toujours formés d'un sable fin peu compact, de couleur et de granulométrie similaires, mais contenaient de rares veines d'oxydation brun-rouille orangé. La figure 5.27 illustre le relevé stratigraphique observé dans la plupart des sondages effectués à l'intérieur de la parcelle R7, dont la composition et la déposition des sols semblent indiquer que ce secteur n'a probablement jamais fait l'objet d'anciennes activités agricoles de labours. Un des sondages a livré 1 boulon et un second sondage 1 nodule de brique commune orangée. Ces deux éléments ont été pris en note, mais n'ont pas été conservés. En somme, l'ensemble des 27 sondages manuels s'est donc avéré peu concluant et aucun n'a révélé la présence de sol archéologique ni de vestige.

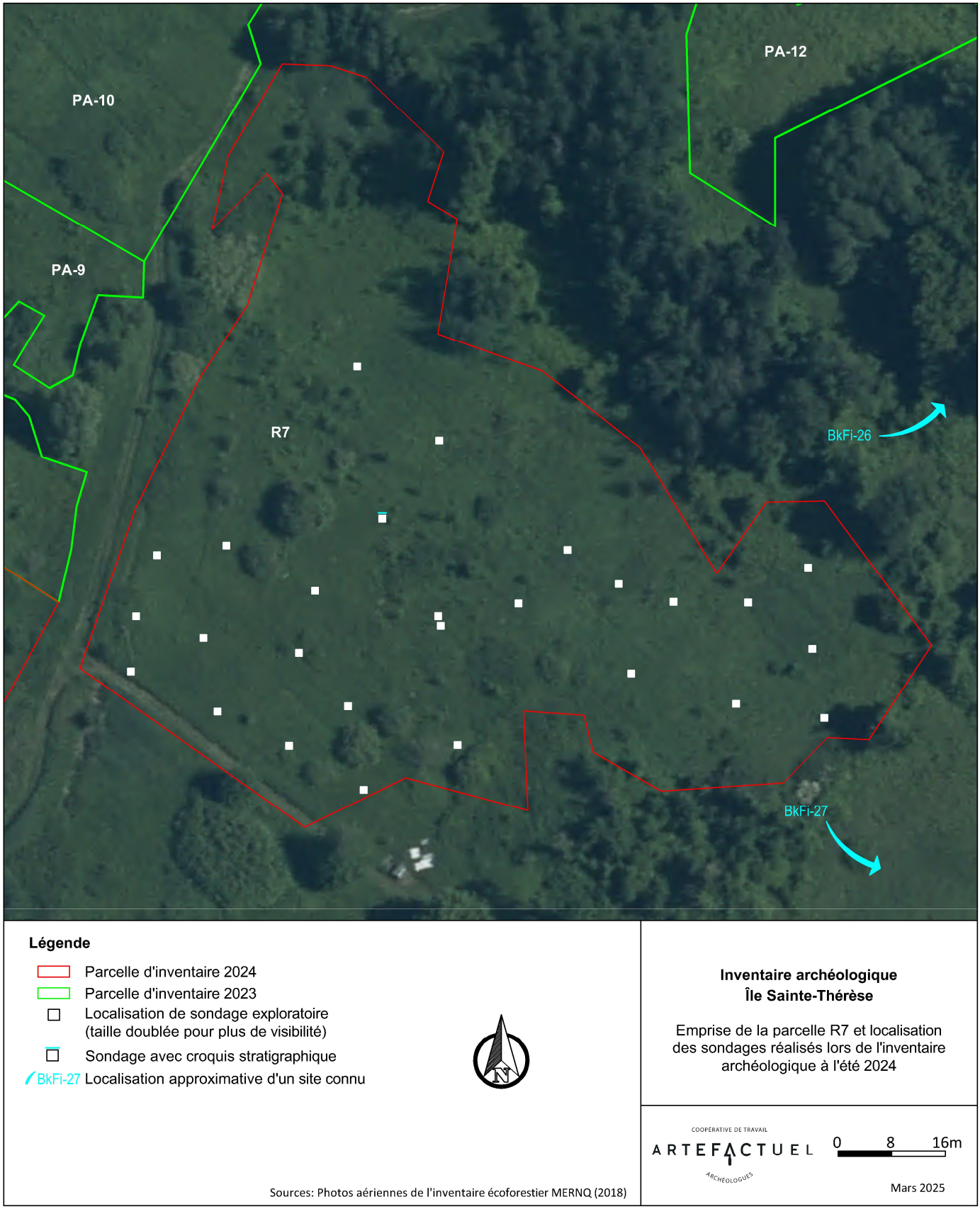

Figure 5.22 : Emprise de la parcelle R7 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2024. Cartographie : Archéo-CAD



Figure 5.23 : Vue d'ensemble de la clairière dans la portion ouest de la parcelle R7. Vue vers l'est - IST-2024-N1-02



Figure 5.24 : Sondage type réalisé dans la portion est de la parcelle R7. Vue vers le nord-est - IST-2024-N1-06



Figure 5.25 : Sondage type réalisé dans la parcelle R7. Vue vers l'est - IST-2024-N1-09



Figure 5.26 : Paroi ouest d'un sondage type réalisé à l'intérieur de la parcelle R7. Vue vers l'ouest - IST-2024-N1-10



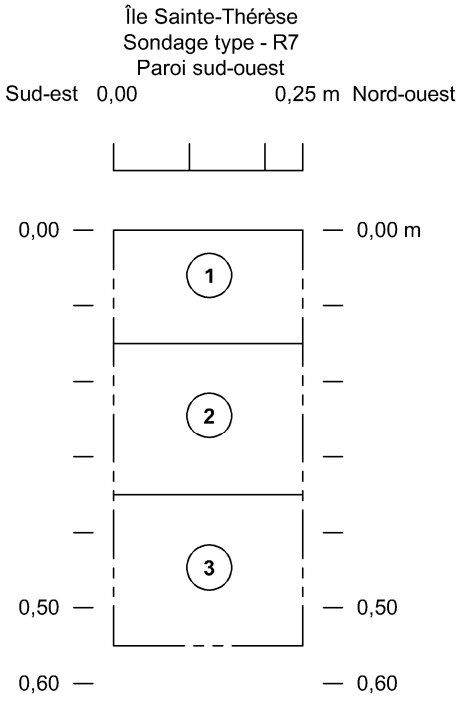

Légende

1 Terreau organique de surface formé d'un sable fin légèrement limoneux brun pâle, homogène et peu compact, système racinaire peu développé, sans inclusion apparente.

2 Transition graduelle vers un sable fin beige à brun pâle, homogène et peu compact, sans inclusion outre de rares petits cailloux. Sol naturel.

3 Transition graduelle vers un sable fin beige, homogène et légèrement compact, parsemé de petites veines d'oxydation brun-rouille. Sans inclusion. Sol naturel.

—·—· Limite de croquis stratigraphique

Inventaire archéologique
Île Sainte-Thérèse

Croquis stratigraphique de la paroi sud d'un sondage type effectué dans la parcelle R7

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,1 0,2 m

Mars 2025

Figure 5.27 : Croquis stratigraphique de la paroi sud d'un sondage type effectué dans la parcelle R7. Infographie : Archéo-CAD

5.4 Parcelle BM6

La parcelle BM6 est la seule parcelle complètement boisée parmi les cinq parcelles de plantation sélectionnées pour la saison 2024. Son emprise et la localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique sont présentées à la figure 5.28. Le sous-bois clairsemé avait un faible couvert de végétation arbustive au sol, à l'exception de quelques mousses et lycopodes. Beaucoup de troncs d'arbres jonchaient la surface souvent inondée et saturée d'eau stagnante. L'environnement s'apparentait à un milieu marécageux où le drainage des sols était quasi-absent. De façon générale, le boisé ne comptait que très peu d'arbres en croissance. Dans les rares endroits plus clairsemés au soleil, on y trouvait de jeunes pousses de vignes sauvages, de lierres rampants, de grand liseron, d'impatientes du cap et de verge d'or. Les figures 5.29 à 5.31 illustrent différentes vues caractérisant l'ensemble de la parcelle boisée BM6.

Comme mentionné en introduction de ce chapitre, nous avons identifié un alignement de pierres des champs de forte taille reposant en surface de la végétation dans un axe sud-ouest / nord-est. Cet alignement de moellons résulte probablement de l'épierrement des champs labourés adjacents (à l'ouest de la parcelle) et pouvait également marquer une ancienne limite de lot cadastral. Il n'y avait pas de sol accumulé entre les pierres et nous n'avons noté la présence d'aucun liant (mortier ou ciment) entre ces dernières. Aucun artefact ni structure associée n'a été découvert à proximité.

L'inventaire s'est soldé à une douzaine de sondages, tous négatifs. Le terreau de surface organique, composé d'un limon sableux brun, meuble et homogène, présentait une épaisseur d'environ 25 cm. Il transitait de façon nette sur un sable limoneux beige marbré brun-rouille, meuble et homogène, sans inclusion notable. Vers la base arbitraire des sondages, autour de 45-50 cm de profondeur, apparaissait graduellement un horizon de sable de plage à très fine granulométrie, de couleur beige clair, meuble et homogène. La figure 5.32 présente un des sondages types effectués dans la portion centrale de la parcelle BM6.

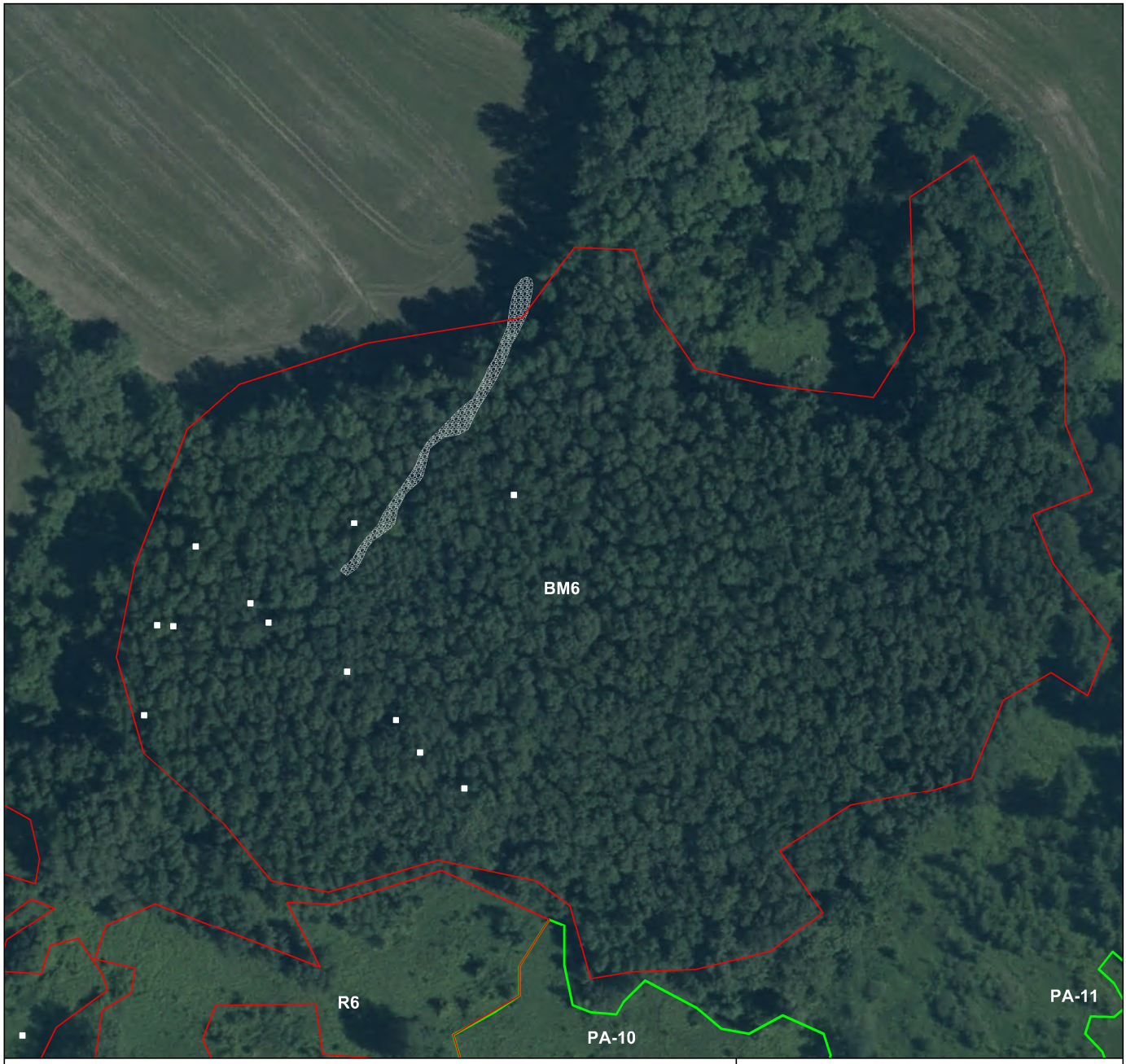

Légende

- Parcelle d'inventaire 2024
- Parcelle d'inventaire 2023
- Localisation de sondage exploratoire (taille doublée pour plus de visibilité)
- Alignement de pierre des champs

Sources: Photos aériennes de l'inventaire écoforestier MERNQ (2018)

Inventaire archéologique
Île Sainte-Thérèse

Emprise de la parcelle BM6 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2024

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 12,5 25m

Mars 2025

Figure 5.28 : Emprise de la parcelle BM6 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2024. Cartographie : Archéo-CAD



Figure 5.29 : Vue d'ensemble de la portion ouest de la parcelle boisée BM6. Vue vers le nord-est - IST-2024-N1-42



Figure 5.30 : Vue d'ensemble de la portion nord de la parcelle BM6. Secteur humide avec marécages. Vue vers le nord - IST-2024-N1-57



Figure 5.31 : Vue d'ensemble de la portion nord de la parcelle BM6. Secteur inondé avec marécages. Vue vers le nord-est - IST-2024-N1-54



Figure 5.32 : Sondage type effectué dans la portion centrale de la parcelle BM6. Vue vers le sud-est - IST-2024-N1-53

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique réalisé entre le 20 et le 26 août 2024 sur l'île Sainte-Thérèse à l'intérieur de l'emprise des cinq parcelles retenues par SNAP-Québec pour la plantation d'arbres planifiée à l'automne 2024 n'a pas mené à des découvertes archéologiques. En effet, aucun sol d'occupation ni dépôt ancien, ni structure ni vestige n'a été retrouvé lors des recherches, bien que l'île recèle plusieurs témoins archéologiques d'activités humaines anciennes et que certaines parcelles de plantation étaient localisées à proximité de sites archéologiques répertoriés au MCC. En effet, les sols expertisés dans les sondages ne recelaient aucun indice anthropique. L'inventaire archéologique n'aura donc livré aucun élément de culture matérielle ni aucune trace d'occupation ancienne et par conséquent, aucune demande d'enregistrement d'un nouveau code Borden auprès du MCC n'a été émise.

L'intervention réalisée en amont de la plantation visait à investiguer un échantillon représentatif de chaque parcelle identifiée par SNAP-Québec pour vérifier l'intégrité des sols et la présence de vestiges archéologiques, pour ainsi définir le potentiel archéologique résiduel à l'intérieur de chaque parcelle. L'ensemble des sondages effectués permet de confirmer un potentiel archéologique résiduel faible à l'intérieur des parcelles couvertes par l'inventaire. Sur cette base, il n'était pas recommandé de poursuivre les interventions archéologiques en amont ou pendant les travaux de plantation d'arbres à l'automne 2024.

7. MÉDIAGRAPHIE

7.1 Ouvrages consultés

Archéotec

2008 *Patrimoine archéologique des moulins du Québec*. Étude produite pour le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des Lieux patrimoniaux. Montréal, 137 pages.

1980 *Inventaire archéologique de l'île Sainte-Thérèse, été 1979 (Verchères)*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles.

Arkéos

2018 *Chemin de la Côte-d'en-Haut, lot 53P – Ville de Varennes. Étude de potentiel*. Rapport remis à la Ville de Varennes, 52 pages.

2012 *Enfouissement du réseau aérien de distribution, rue Sainte-Anne à Varennes. Inventaire et supervision archéologiques*. Direction Patrimoine et muséologie - Centre de documentation en archéologie, MCC.

2010 *Projet d'enfouissement des réseaux câblés de distribution dans l'arrondissement historique de La Prairie. Hydro-Québec, Ville de La Prairie*, MCCCF, rapport inédit.

1999 *Prolongement du réseau de gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques, vol. 1 : étude de potentiel des variantes de tracé et inventaire*. Urgel Delisle & associés.

1996 *Paroisse Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet. Inventaire et supervision archéologiques. Réfection du parvis. Site BjFj-85*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

Artefactuel

2024 *Inventaire archéologique - Île Sainte-Thérèse 2023*. Rapport préparé pour la Société pour la nature et les parcs - SNAP Québec.

2022a *L'archéologie à Varennes. Une parcelle d'histoire*. Ville de Varennes.

2022b *Inventaire archéologique sur le lot 53P – Varennes. Nouvelle expertise des sites BkFi-29 - BkFi-30 et découverte du site BkFi-57*. Ville de Varennes.

2021a *Inventaire archéologique – Site BkFi-56 – La Saline*. Ville de Varennes

2021b *Étude de potentiel archéologique - Cap Saint-Michel, Varennes*. Ville de Varennes.

2020a *Avis de potentiel archéologique et travaux d'inventaire au terrain, Moulin Brodeur, Ville de Varennes*. Ville de Varennes, rapport inédit, 47 pages.

2020b *Évaluation du potentiel archéologique, La Saline, Ville de Varennes*. Ville de Varennes, rapport inédit, 73 pages.

2019 *Inventaire archéologique. Maison Jodoin-Hébert – Site BkFi-53*. Rapport remis à Ville de Varennes, Services Arts, Culture et Bibliothèque, 48 pages et annexes.

2015 *Lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours (118G) Étude de potentiel paléohistorique et inventaire archéologique de l'île Darvard Atelier B.R.I.C. (2005) Étude de caractérisation du patrimoine de Longueuil* — Rapport présenté à la Direction de l'aménagement et du territoire, Ville de Longueuil.

Bacqueville de la Potherie, Claude-Charles

1722 *Histoire de l'Amérique septentrionale Divisée en quatre Tomes. par M. de Bacqueville de La Potherie*, Tome 1. Bibliothèque nationale de France, département Réserve des livres rares, 8-P-340. En ligne, http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb300454146

Bélanger, Christian et J. Bracewell, G. Chmura, C. Gates St-Pierre, I. Florin et E. Raguin

2018 Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard-De Saint-Dizier (BjFj-85). Parc de l'Honorable Georges O'Reilly, arrondissement de Verdun, Montréal. Rapport d'activités — intervention de 2017. Université McGill, rapport inédit.

Boileau, Gilles

1997 *Les premiers moulins en Nouvelle France*. Histoire Québec, 2 (2), 4–6.

Bouchette, Joseph

1815 *Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada*. W. Faden, Charing Cross.

Burke, Adrian

2017 « Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec », dans : Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine, L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 36 : 1-14.

Chapdelaine, Claude

2015 Mailhot-Curran : un village du XVIe siècle. Recherches Amérindiennes au Québec, Montréal.

Chevrier, Daniel

1980 *Inventaire archéologique de l'île Sainte-Thérèse, été 1979*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles, 57 pages et annexes.

Clermont, Norman

1992 « L'Archaïque dans le Nord-Est américain ». Revista de Aqueología Americana, 5 : 7-25.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec », Recherches amérindiennes au Québec, XX (1) : 5-17.

1984 « L'importance de la pêche en Iroquoisie ». Recherches amérindiennes au Québec 14 (1) : 17-23.

Clermont, Norman et Claude Chapdelaine

1982 *Pointe du Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Signe des Amériques no 1.

Corbeil, Pierre

2004 « Pointe-du-Buisson 1977-2000. Les vingt-deux saisons de l'École de fouilles ». Dans : Un traducteur du passé : mélanges en hommage à Norman Clermont, édité par Claude Chapdelaine, and Pierre Corbeil, pp. 47-86. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Delâge, Denis

1985 *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*. Québec, Éditions Boréal.

Dionne, J.C.

2001 « Relative sea level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day. » *Geological Society of America,* special Paper 351 : 271-284.

Dubois-Verret, M.

2015 *Géomorphologie quaternaire du l'Outaouais (Québec) : écoulements glaciaires et paléogéographie de la déglaciation*. Mémoire de Maitrise, Université du Québec à Montréal, Montréal. 174 p.

Ethnoscop

2005 *Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18), 2001*. R. O. International inc., rapport inédit.

2004 *Interventions archéologiques 2000-2001 ; BjFj-20, BjFj-45, BjFj-47, BjFj-48, BjFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-91-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15* (5 volumes). Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal, rapport inédit.

2000 *Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49*. Société de développement de Montréal, Ville de Montréal et MCCQ, rapport inédit.

1996 *Parc interrégional du Croissant de l'est. Sondages archéologiques, Île Sainte-Thérèse, sites BkFi-9 et 12*. Rapport remis au Secrétariat du Comité spécial d'initiative et d'action pour le Grand Montréal (COSIAGM) et au ministère de la Culture et des Communications, 61 pages et annexes.

1989 *Projet Soligaz à Varennes. Inventaire archéologique*. Centre de documentation en archéologie, ministère de la Culture et des Communications, 35 pages et annexes.

Filion, L.

1987 « Holocene development of parabolic dunes in the central St. Lawrence Lowlands, Québec. » Quaternary Research, 28: 196-209.

Filion, L. et Quinty, F.

1993 « Macrofossil and tree-ring evidence for a longterm forest succession and Mid-Holocene hemlock decline. » Quaternary Research, 40: 89-97.

Gravel, Denis

2022 *Varennes 1672-2022. De fleuve et d'exploits*. En collaboration avec la Société d'Histoire de Varennes et la Ville de Varennes.

Globensky, Yvon

1987 *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*. MM 85-02, Énergie et Ressources naturelles Québec.

Horman, Doris

1972 *Varennes 1672-1972*, Comité du tricentenaire de Varennes, 379 pages.

Lamarche, Lise

2011 *Évolution paléo-environnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*, Thèse de doctorat, Institut national de la recherche scientifique, Québec, 222 pages.

2005 *Histoire géologique récente des variations des niveaux de base du Lac Saint-Pierre depuis 10 000 ans.* Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 118 pages.

Lamarche, L. *et al.*

2006 *Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène — Dans Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion sur l'histoire holocène de la région Lanoraie - lac Saint-Pierre,* UQAN, INRS, Université de Montréal, Jardin botanique de Montréal.

Leclerc, Marianne-Marilou

2021 *Surveillance archéologique (2020) pour la démolition de chalets sur l'île Sainte-Thérèse.* Rapport préparé pour Vertex Construction inc.

Lehoux, Mireille

1982 *Le système de signalisation prévu à l'île Sainte-Thérèse.* Centre de contact avec l'environnement. Île Sainte-Thérèse. À l'intention du ministère de l'environnement du Québec. 1982

Occhietti, Serge et Pierre, J. H. Richard

2003 « Effet Réservoir sur les âges 14C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional », *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 57 (2-3) : 115-138.

Parent, M. et S. Occhietti

1999 « Late Wisconsinan Deglaciation and Glacial Lake development in the Appalachians of Southeastern Québec. » *Géographie physique et Quaternaire*, 53 : 117-135.

Pendergast, James F. et Bruce G. Trigger

1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site.* McGill-Queen's University Press.

Perrault, Claude

1991 « Messier, Saint-Michel, Michel », dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 2, Université Laval/University of Toronto 2003, biographi.ca/fr/bio/messier_michel_2F.html.

Proulx, André

1984 *Île Sainte-Thérèse (Verchères), inventaire et expertise archéologiques, 1983*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 226 pages.

Proulx, André et Yves Lebel

1986 *L'île Sainte-Thérèse, intervention archéologique, 1985*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 112 pages.

1983 *Expertise archéologique, Île Ste-Thérèse*, ministère des Affaires culturelles, 299 pages.

Provencher, Jean

2000 *Chronologie du Québec 1534-2000*. Édition Boréal, Montréal, 400 pages.

Richard, Pierre J.H.

2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien ». *In* Claude Chapdelaine et Éric Graillon, dir. Kruger 2, Un site du Paléoindien récent à Brompton. Paléo-Québec nº 39 p. 23-60, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

Richard, Pierre J. H. et François Girard

2016 *Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps*. [En ligne] http://recherches-amerindiennes.qc.ca/site/archives/5510

Richard, P. J.H. et P. Grondin

2009 « Histoire postglaciaire de la végétation », pp. 170-176, *in* Chapitre 4, Saucier *et al.*, « Écologie forestière », pp. 165-316, *in* Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, *Manuel de foresterie*, 2e édition, Ouvrage collectif, Éditions MultiMondes, Québec, 1510 p.

Richard, P.J.H. et S. Occhietti

2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». Quaternary Research, 63 : 353-358.

Santerre, Simon

2009 *Le patrimoine archéologique des fortifications du Québec*. Étude réalisée dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Volet : Archéologie. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Société d'archéomatique chronogramme-lauverbec (SACL)

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85*. Montréal, Ville de Montréal.

Tremblay, Roland

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Peuple du maïs*. Éditions de l'homme, Montréal.

Trigger, Bruce

1992 *Les Indiens, la fourrure et les Blancs*. Français et Amérindiens en Amérique du Nord. Louiseville, éditions Boréal compact.

Viau, Roland

2015 *Amérindia. Essais d'ethnohistoire autochtone*. Gatineau, les presses de l'Université de Montréal.

7.2 Plans anciens consultés

ANONYME

1918 *Plan du comté de Verchères*, BAnQ, E21,S555,SS4,PVER-2

BAYFIELD, H.W.

1858 *River St. Lawrence above Quebec.* BAnQ, G/3312/S5C2/1858/R59

BOUCHETTE, Joseph

1815 *To his Royal Highness's George Augustus Frederick, Prince of Wales, Duke of Cornwall, &c. &c. &c. Prince Regent of the United Kingdom of Great Britain & Ireland; this topographical map of the province of Lower Canada [document cartographique] : shewing its division into districts, counties, seigniories & townships, with all the lands reserved both for the crown & the clergy, &c. &c. Is with his royal highness's special permission, most gratefully dedicated by a faithful & zealous Canadian subject, and his royal highness's most obedient & devoted servant / Joseph Bouchette, his Majesty's surveyor general of the province & lieutt. colonel c.m.*, BAnQ, E21,S555,SS1,SSS15,P5

1831 *To his most Excellent Majesty, King William IV. This topographical map of the district of Montreal, Lower Canada, exhibiting the new civil division of the district into counties pursuant to a recent Act of the provincial legislature; also a large section of Upper Canada, traversed by the Rideau Canal, is with his Majesty's gracious and special permission most humbly & gratefully dedicated by his Majesty's most devoted & loyal canadian subject*, BAnQ, G/3450/1831/B68 DCA

COURCHESNE, A.E.B.

1931 *Plan officiel de la paroisse de Varennes, comté de Verchères*. Copié le 5 mars 1931, original créé le 17 octobre 1878, Fonds Ministère des Terres et Forêts, BAnQ, Id.262977

DUBERGER, Jean-Baptiste

1793 *Plan of the Westerly Part of the Province of Lower Canada*, Greffe de l'arpenteur général du Québec, PL1717_1

MURRAY, James

1761 *Plan of Canada or the Province of Quebec from the uppermost settlements to the Island of Coudre as surveyed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61 & 62, by the following gentlement vizt.,* BAC, no 4134077

7.3 Sites internet consultés

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
https://numerique.banq.qc.ca/

Bibliothèque et Archives Canada – BAC
https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra

Bibliothèque numérique en archéologie
https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca

Forêt Ouverte
https://www.foretouverte.gouv.qc.ca

Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ)
https://appli.mern.gouv.qc.ca/Gagq/

Musée McCord - Collections
http://collections.musee-mccord.qc.ca/fr/clefs/collections/

Portail extranet du ministère de la Sécurité publique - Géo-Portail (MSP - MCC)
https://portail.msp.gouv.qc.ca/index.php

Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/

Ressources naturelles Canada – L'Atlas du Canada – Toporama
https://atlas.gc.ca/toporama/fr/index.html

Société d'histoire de Varennes
https://histoirevarennes.com/

Ville de Varennes
https://ville.varennes.qc.ca/

ANNEXE A : Catalogue des photographies

CATALOGUE PHOTO

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

Projet: île Ste-Thérèse 2024
Archéologue: Luce L. Archambault
Type de film:
No de film: IST-2024-N1
No CD:

No	Date	Secteur	Orientation	Description
1	20 août 2024	Parcelle R7	E	Vue d'ensemble de la parcelle R7, portion ouest. Clairière à découvert
2	20 août 2024	Parcelle R7	E	Vue d'ensemble de la parcelle R7, portion ouest. Clairière à découvert
3	20 août 2024	Parcelle R7	N	Sondage type, portion ouest de la parcelle R7. Sols argileux et mal drainés
4	20 août 2024	Parcelle R7	N	Sondage type, portion ouest de la parcelle R7. Sols argileux et mal drainés
5	20 août 2024	Parcelle R7	N	Profil de la paroi nord du sondage type, portion ouest de la parcelle R7
6	20 août 2024	Parcelle R7	NE	Sondage type, portion est de la parcelle R7
7	20 août 2024	Parcelle R7	SE	Profil de la paroi sud du sondage type, portion est de la parcelle R7. Sols sableux
8	20 août 2024	Parcelle R7	NE	Sondage type, portion est de la parcelle R7
9	20 août 2024	Parcelle R7	E	Sondage type, portion est de la parcelle R7
10	20 août 2024	Parcelle R7	O	Profil de la paroi ouest du sondage type, portion est de la parcelle R7. Sols sableux
11	20 août 2024	Parcelle R7	O	Profil de la paroi ouest du sondage type, portion est de la parcelle R7. Sols sableux
12	20 août 2024	Parcelle R5	NO	Sondage type, portion sud-est de la parcelle R5. Sols sableux
13	20 août 2024	Parcelle R5	N	Sondage type, portion sud-est de la parcelle R5. Sols sableux
14	20 août 2024	Parcelle R5	N	Profil de la paroi nord du sondage type, portion sud-est de la parcelle R5. Sols sableux
15	20 août 2024	Parcelle R5	O	Vue d'ensemble de la parcelle R5, portion sud-est. Clairière à découvert
16	20 août 2024	Parcelle R5	O	Vue d'ensemble de la parcelle R5, portion sud-est. Clairière à découvert
17	20 août 2024	Parcelle R5	N	Vue d'ensemble de la parcelle R5, portion sud-est. Clairière à découvert
18	22 août 2024	Parcelle R5	S	Inventaire en cours dans la parcelle R5, portion nord. Clairière à découvert
19	22 août 2024	Parcelle R5	O	Inventaire en cours dans la parcelle R5, portion nord. Clairière à découvert
20	22 août 2024	Parcelle R5	S	Inventaire en cours dans la parcelle R5, portion nord. Clairière à découvert

No	Date	Secteur	Orientation	Description
21	22 août 2024	Parcelle R5	N	Pierres des champs reposant en surface de la végétation. Marque une limite de lot ?
22	22 août 2024	Parcelle R5	N	Pierres des champs reposant en surface de la végétation. Marque une limite de lot ?
23	22 août 2024	Parcelle R5	N	Pierres des champs reposant en surface de la végétation. Marque une limite de lot ?
24	22 août 2024	Parcelle R5	N	Pierres des champs reposant en surface de la végétation. Marque une limite de lot ?
25	22 août 2024	Parcelle R5	N	Pierres des champs reposant en surface de la végétation. Marque une limite de lot ?
26	22 août 2024	Parcelle R5	O	Pierres des champs reposant en surface de la végétation. Marque une limite de lot ?
27	22 août 2024	Parcelle R6	O	Sondage type, portion nord-ouest de la parcelle R6. Sols sablo-argileux mal drainés
28	22 août 2024	Parcelle R6	Plan	Sondage type, portion nord-ouest de la parcelle R6. Sols sablo-argileux mal drainés
29	22 août 2024	Parcelle R6	N	Profil de la paroi nord du sondage type, portion nord-ouest de la parcelle R6
30	22 août 2024	Parcelle R6	N	Sondage type, portion centrale de la parcelle R6
31	22 août 2024	Parcelle R6	Plan	Sondage type, portion centrale de la parcelle R6
32	22 août 2024	Parcelle R6	E	Profil de la paroi est du sondage type, portion centrale de la parcelle R6
33	22 août 2024	Parcelle R6	E	Profil de la paroi est du sondage type, portion centrale de la parcelle R6
34	22 août 2024	Parcelle R5	SO	Sondage type adjacent à la limite de lot. Division entre les parcelles R5 et R6
35	22 août 2024	Parcelle R5	SO	Sondage type adjacent à la limite de lot. Division entre les parcelles R5 et R6
36	22 août 2024	Parcelle R5	Plan	Sondage type adjacent à la limite de lot. Division entre les parcelles R5 et R6
37	22 août 2024	Parcelle R5	N	Profil de la paroi nord du sondage type positionné à la jonction des parcelles R5 et R6
38	22 août 2024	Parcelle R5	N	Profil de la paroi nord du sondage type positionné à la jonction des parcelles R5 et R6
39	22 août 2024	Parcelle R5	NO	Localisation du sondage type adjacent à la limite de lot. Division entre les parcelles R5 et R6
40	22 août 2024	Parcelle R6	E	Inventaire en cours dans la parcelle R6, portion centrale. Clairière à découvert
41	22 août 2024	Parcelle R6	E	Inventaire en cours dans la parcelle R6, portion centrale. Clairière à découvert
42	23 août 2024	Parcelle BM6	NE	Vue d'ensemble de la portion ouest de la parcelle boisée BM6
43	23 août 2024	Parcelle BM6	E	Secteur humide et marécageux. Sols gorgés d'eau
44	23 août 2024	Parcelle BM6	O	Secteur humide et marécageux. Sols gorgés d'eau
45	23 août 2024	Parcelle BM6	E	Vue d'ensemble de la portion centrale de la parcelle boisée BM6

No	Date	Secteur	Orientation	Description
46	23 août 2024	Parcelle BM6	NE	Emplacement d'un fossé - canal d'irrigation marquant une limite de lot
47	23 août 2024	Parcelle BM6	NE	Emplacement d'un fossé - canal d'irrigation marquant une limite de lot
48	23 août 2024	Parcelle BM6	E	Emplacement d'un fossé - canal d'irrigation marquant une limite de lot
49	23 août 2024	Parcelle BM6	N	Sondage type dans la parcelle BM6, portion centrale
50	23 août 2024	Parcelle BM6	N	Sondage type dans la parcelle BM6, portion centrale
51	23 août 2024	Parcelle BM6	E	Profil de la paroi est du sondage type, portion centrale de la parcelle BM6
52	23 août 2024	Parcelle BM6	E	Profil de la paroi est du sondage type, portion centrale de la parcelle BM6
53	23 août 2024	Parcelle BM6	SE	Sondage type dans la parcelle BM6, portion centrale
54	23 août 2024	Parcelle BM6	NE	Vue d'ensemble de la portion nord de la parcelle boisée BM6. Secteur humide avec marécages
55	23 août 2024	Parcelle BM6	N	Vue d'ensemble de la portion nord de la parcelle boisée BM6. Secteur humide avec marécages
56	23 août 2024	Parcelle BM6	NE	Vue d'ensemble de la portion nord de la parcelle boisée BM6. Secteur humide avec marécages
57	23 août 2024	Parcelle BM6	N	Vue d'ensemble de la portion nord de la parcelle boisée BM6. Secteur humide avec marécages
58	23 août 2024	Parcelle BM6	O	Vue d'ensemble de la portion nord de la parcelle boisée BM6. Secteur humide avec marécages
59	23 août 2024	Parcelle BM6	NE	Pierres des champs reposant en surface de la végétation. Marque une limite de lot
60	23 août 2024	Parcelle BM6	NE	Pierres des champs reposant en surface de la végétation. Marque une limite de lot
61	23 août 2024	Parcelle BM6	NE	Pierres des champs reposant en surface de la végétation. Marque une limite de lot
62	23 août 2024	Parcelle BM6	NE	Pierres des champs reposant en surface de la végétation. Marque une limite de lot
63	23 août 2024	Parcelle BM6	N	Limite nord de la parcelle BM6. Orée du boisé vers le champ en culture
64	23 août 2024	Parcelle BM6	S	Vue d'ensemble des nombreux arbres morts, portion nord de la parcelle BM6
65	23 août 2024	Parcelle BM6	S	Vue d'ensemble des nombreux arbres morts, portion nord de la parcelle BM6
66	26 août 2024	Parcelle R4	E	Vue d'ensemble de la portion sud-ouest de la parcelle R4
67	26 août 2024	Parcelle R4	SE	Vue d'ensemble de la portion sud-ouest de la parcelle R4
68	26 août 2024	Parcelle R4	O	Sondage type, portion centrale de la parcelle R4
69	26 août 2024	Parcelle R4	Plan	Sondage type, portion centrale de la parcelle R4
70	26 août 2024	Parcelle R4	S	Profil de la paroi sud du sondage type, portion centrale de la parcelle R4

No	Date	Secteur	Orientation	Description
71	26 août 2024	Parcelle R4	NE	Vue d'ensemble de la portion centrale de la parcelle R4
72	26 août 2024	Parcelle R4	N	Vue d'ensemble de la portion centrale de la parcelle R4
73	26 août 2024	Parcelle R4	E	Vue d'ensemble, inventaire à l'extrémité nord-est de la parcelle R4
74	26 août 2024	Parcelle R4	E	Vue d'ensemble, inventaire à l'extrémité nord-est de la parcelle R4
75	26 août 2024	Parcelle R4	N	Orée du champ en culture, au nord de la pointe nord-est de la parcelle R4
76	26 août 2024	Parcelle R4	S	Vue d'ensemble, extrémité nord-est de la parcelle R4

Montréal

Aménagement du parc Bassin-à-bois
incluant patinoire réfrigérée, pavillon technique et éclairage
Site archéologique BiFj-100





Expertises archéologiques

été 2024 — hiver 2025

RAPPORT ANNUEL

ethnoscop

Avril 2025

Aménagement du parc Bassin-à-bois, incluant patinoire réfrigérée, pavillon technique et éclairage

Site archéologique BiFj-100

Expertises archéologiques — été 2024 — hiver 2025

RAPPORT ANNUEL

No de mandat : 1517804 — M-24

Permis de recherches archéologiques :
24-ETHN-10

Ethnoscop 2025

Montréal

Page couverture :
En haut : Vue de Montréal depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway. 1896. William Notman & Son (Musée McCord-Stewart; VIEW-2944)

En bas : Vue en plongée de l'aire d'intervention telle qu'elle apparaît en 2023, selon une prise de vue similaire à celle de la photographie de W. Notman (générée par le programme Google Earth)

RÉSUMÉ

Le service des grands parcs de la Ville de Montréal a entrepris les travaux d'aménagement du parc du Bassin-à-bois au printemps 2024. Ces travaux visaient l'aménagement du parc et s'inscrivaient en continuité avec les travaux envisagés au parc du Bassin à gravier, situé plus à l'est, tous deux inclus dans le secteur des « Bassins du Nouveau Havre ».

L'espace prévu pour la réalisation du parc du Bassin-à-bois est localisé dans le quartier Griffintown, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, à Montréal. Plus précisément, cet espace est compris entre le canal de Lachine au sud et la rue William au nord. Les limites est et ouest du parc sont bornées par de nouveaux bâtiments résidentiels. La superficie de ce parc correspond à l'étendue qu'occupait autrefois le bassin Saint-Gabriel nº 4, ainsi qu'une portion de ses quais. Cet ancien bassin fait aujourd'hui partie du site archéologique BiFj-100, dans lequel sont compris les quatre bassins Saint-Gabriel.

En raison des travaux d'aménagement du parc du Bassin-à-bois, la Ville de Montréal a mandaté la firme de consultants en archéologie Ethnoscop afin d'accomplir des interventions archéologiques complémentaires. Celles-ci visaient, d'une part, la réalisation d'un inventaire archéologique afin de compléter les données architecturales concernant un vestige jouxtant la rue William, mis au jour lors d'une intervention antérieure, dont l'origine et la fonction restaient à être définies. D'autre part, la seconde phase du mandat consistait en une supervision archéologique des excavations en bordure des anciens murs maçonnés du bassin, et ce, tout au long des travaux d'aménagement du parc. L'objectif était d'une part de s'assurer qu'aucun de ces vestiges ne soit endommagé par les travaux d'aménagement du parc et, d'autre part, de compléter le relevé de leur état de conservation général. Il a aussi été possible de documenter les vestiges de la chambre souterraine, mise au jour lors de l'intervention de 2021.

En raison de la durée des travaux d'aménagement, deux permis de recherches archéologiques ont été nécessaires à la réalisation du mandat. Ce rapport fait état des résultats obtenus lors de la première phase des travaux et se rapporte au permis 24-ETHN-10, obtenu en 2024.

Référence pour fins de citation

Ethnoscop 2025. *Aménagement du parc Bassin-à-bois, incluant patinoire réfrigérée, pavillon technique et éclairage. Site archéologique BiFj-100. Expertises archéologiques — été 2024 — hiver 2025. Rapport annuel*. Ville de Montréal. 85 p. et annexes

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX
LISTE DES PLANS XI
LISTE DES TABLEAUX XIII
LISTE DES PARTICIPANTS XV
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat 1
1.2 Aire d'étude 1
2. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES 5
2.1 Cadres naturel et culturel anciens 5
2.2 Cadre historique 8
2.3 Interventions archéologiques antérieures 19
3. MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT DES TRAVAUX 31
3.1 Méthodologie 31
3.2 Déroulement des travaux 35
3.2.1 L'inventaire archéologique (s.-op. 15A) 35
3.2.2 La supervision ponctuelle des travaux de décontamination (s.-op. 15B, 15E, 15J et 15K) 36
3.2.3 La supervision du dégagement mécanique des murs du bassin en vue de leur rejointoiement (s.-op. 15D et 15F) 40
3.2.4 La supervision des travaux d'installation du marquage 3D 41
3.2.5 La supervision du démantèlement partiel des murs nord et ouest (s.-op. 15L et 15M) 42
3.2.6 La supervision des travaux de drainage (s.-op. 15C et 15G) 47
3.2.7 La supervision des travaux liés à l'aménagement de massifs électriques à proximité des vestiges 47
4. RÉSULTATS 49
4.1 Le muret de maçonnerie sèche 49
4.1.1 Discussion 53
4.2 Les murs du bassin n° 4 56
4.3 La chambre de briques souterraines 71
4.3.1 Discussion 77
4.4 Vestige d'un muret de palplanches (s.-op. 15H) 79
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 81
5.1 Conclusion 81
5.2 Recommandations 82
BIBLIOGRAPHIE 83

ANNEXES

Annexe 1 Inventaire des artefacts et écofacts
Annexe 2 Catalogues des photographies
Annexe 3 Fiches de lots
Annexe 4 Plans des travaux
Annexe 5 DC—068 — Protections hivernales des murs vestiges
Annexe 6 Plan du positionnement des tirants traversant les murs vestiges
Annexe 7 DC—043 — Mur du vestige nord par rapport au passage des conduites de RPU-01
Annexe 8 Rapport d'analyse d'un échantillon de mortier

LISTE DES FIGURES

Figure 1. W.H. McKenzie, « *Map of the City of Montreal Shewing the Latest Improvements* », 1851 (BAC H3/340). 8

Figure 2. Henry Whitmer Hopkins, « *Atlas of the city and island of Montreal* », 1879 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA). 9

Figure 3. Charles Edward Goad, « *Atlas of the City of Montreal* », 1881 (BAnQ 555671 CON)....10

Figure 4. Charles Edward Goad, « *Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans* », 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA- v.1) 11

Figure 5. Notman & Son, « *Vue de Montréal depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway, QC, 1896* » (Musée McCord VIEW-2944)....13

Figure 6. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of City of Montreal* », 1909 (BAnQ 0003028509, feuillet 37) 14

Figure 7. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of City of Montreal* », 1909 (BAnQ 0003028509, feuillet 38) 15

Figure 8. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Montreal* », 1950 (BAnQ 0003699649) 16

Figure 9. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Montreal* », 1964 (BAnQ NMC 10282)....17

Figure 10. Coupe stratigraphique du sondage dans 15A, parois nord et est 52

Figure 11. Extrait du plan et de sa légende, datés de 1909 montrant l'espace entre le bassin nº 3 et la rue Ottawa (BAnQ, 135 825)....54

Figure 12. Extrait de la photographie de W. Notman depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway, 1896 (Musée McCord; VIEW-2944_120528-P1)....55

Figure 13. Photographie ancienne montrant les installations du bassin nº 4 depuis l'angle des rues William et Richmond (BAnQ; 0002734873) 57

Figure 14. Exemple d'une pince de levage dans la manutention d'un bloc, carrière de Bath au Royaume-Uni, date inconnue (http://www.pierres-info.fr/cartes_postales_16/index.html) 59

Figure 15. Extrait d'un catalogue d'équipement de forage de la compagnie Brunner & Lay de Chicago, États-Unis, date inconnue (http://www.pierres-info.fr/outils_2/index.html)....60

Figure 16. Bassin 4 — mur ouest — parement est — fruit visible au niveau des assises inférieures. Vue en direction sud. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-046) 62

Figure 17. Bassin 4 — mur ouest - état du mur après le dérasement initial. Vue en direction sud. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-056) 63

Figure 18. Bassin 4 — mur ouest - dérasement avec la pince d'une pelle mécanique. Vue en direction sud-est. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-061) 64

Figure 19. Bassin 4 — mur ouest - état du mur en cours de dérasement. Vue en direction sud. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-065).....64

Figure 20. Photographie du vestige mis au jour lors des travaux de caractérisation des sols en 2021. Vue en direction nord (Ethnoscop 2022, 53; BiFj-100-21-N3-065) 71

Figure 21. Coupe stratigraphique de la sous-opération 15A, parois ouest et nord.....72

Figure 22. Extrait du plan de Underwriter's Survey Bureau, version révisée de 1940 (BAnQ; 3 216 542).....77

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Vue du vestige 1 — muret William (15A1) en cours de nettoyage. Vue en direction nord-ouest (BiFj-100-24-N1-008) 36

Photo 2. Sous-opération 15B, travaux de décontamination en cours. Vue en direction sud-est (BiFj-100-24-N2-006) 37

Photo 3. Vestige 2 (15E1/15E 2/15E 3/15E 4). Vue en direction sud-est (BiFj-100-24-N5-006) 38

Photo 4. Travaux de décontamination en cours. Vue en direction ouest (BiFj-100-24-N9-007) 39

Photo 5. Vue du mur nord une fois celui-ci recouvert d'une membrane géotextile. Vue en direction est (BiFj-100-24-N12-005) 41

Photo 6. Vue de la brèche réalisée en 2012 dans le mur ouest. Vue en direction sud-ouest (BiFj-100-24-N11-025) 44

Photo 7. Vue du mur ouest dans la sous-opération 15L, en partie recouvert d'une membrane géotextile. Vue en direction nord (BiFj-100-24-N11-060) 44

Photo 8. Vue de l'installation servant au maintien de l'appareil de forage en vue du percement du mur nord pour le passage d'une canalisation. Vue en direction nord-est (BjFi-100-24-N12-025) 46

Photo 9. Vue d'une portion de la carotte une fois extirpée du mur nord (BjFi-100-24-N12-027) 46

Photo 10. Muret William (15A4) en cours de nettoyage. Vue en direction ouest (BjFi-100-24-N1-008) 50

Photo 11. Vue de la sous-opération 15A en cours d'excavation. Vue en direction ouest (BiFj-100-24_N1-001) 56

Photo 12. Parement interne du mur ouest du bassin n°4, tel qu'observé dans la sous-opération 15D. Vue en direction ouest (BjFi-100-24-N4-005) 58

Photo 13. Parement interne du mur nord où des concavités ont été observées. Vue en direction nord (BjFi-100-24-N12-018) 59

Photo 14. Parement interne du mur nord tel qu'observé dans la sous-opération 15K. Vue en direction nord (BjFi-100-24-N10-004) 61

Photo 15. Tuyau de ciment traversant le parement interne du mur ouest dans la sous-opération 15F. Vue en direction nord-ouest (BjFi-100-24-N6-021) 67

Photo 16. Ancrage servant pour l'amarrage observé sur le parement interne du mur ouest dans la sous-opération 15L. Vue en direction ouest (BjFi-100-24-N11-014) 68

Photo 17. Échelon observé sur le parement interne du mur ouest dans la sous-opération 15L. Vue rapprochée en direction ouest (BjFi-100-24-N11-016) 68

Photo 18. Parement aveugle du mur nord tel qu'observé dans la sous-opération 15G. Vue rapprochée en direction sud-est (BjFi-100-24-N7-010) 69

Photo 19. Désordre structural d'une portion du mur est dans la sous-opération 15B. Vue en direction est (BjFi-100-24-N2-009) 69

Photo 20. Portion du mur est, dégagé dans la sous-opération 15B. Vue en direction sud (BjFi-100-24-N2-007). 70

Photo 21. Vestiges de la chambre enfouie dégagée lors des travaux de décontamination. Vue en direction sud-est (BiFj-100-24-N5-005) 73

Photo 22. Vestiges de la chambre enfuie dégagée lors des travaux de décontamination. Vue en direction sud (BiFj-100-24-N5-006) 74

Photo 23. Dégagement et démantèlement de la chambre enfouie. Vue en direction nord-est (BiFj-100-24-N5-007) 74

Photo 24. Démolition de la chambre enfouie en cours. Vue en direction sud (BiFj-100-24-N5-009) 75

Photo 25. Démolition quasi complétée de la chambre enfouie. Vue en direction ouest (BiFj-100-24-N5-011) 75

Photo 26. Vue de la conduite bouchée une fois les vestiges de la chambre démolis. Vue en direction sud-ouest (BiFj-100-24-N5-015) 76

Photo 27. Mur de palplanches observé dans la sous-opération 15H. Vue en direction sud (BiFj-100-24-N8-006) 79

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'intervention 2

Plan 2. Localisation du site BiFj-100 sur une spatiocarte 3

Plan 3. Localisation des interventions antérieures dans le site BiFj-100 25

Plan 4. Localisation des interventions antérieures dans le site 612G 29

Plan 5. Localisation des sous-opérations 33

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal 7

Tableau 2. Synthèse de l'évolution historique des bassins 18

Tableau 3. Interventions archéologiques antérieures au site BiFj-100 21

Tableau 4. Interventions archéologiques antérieures au site 612G de Parcs Canada réalisées à proximité du bassin n° 4 27

Tableau 5. Description des sous-opérations utilisées lors de l'intervention archéologique 32

Tableau 6. Particularités observées sur les vestiges du bassin n° 4 66

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Ville de Montréal

Mathieu Beauregard	Ingénieur chargé de projet, Direction Aménagement des espaces publics et réalisation, Direction de l'aménagement des parcs et des espaces publics, SGPMRS
Marie-Claude Morin	Conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, SUM
Jasmin Corbeil	Chef de division, aménagement des espaces publics et réalisation, Direction de l'aménagement des parcs et des espaces publics, SGPMRS

RÉALISATION

Ethnoscop

Paul Girard	Coordonnateur,
François Veronneau	Réviseur du rapport
Jean-Philippe Hénault	Archéologue chargé de projets, rédacteur du rapport
Mathieu Sévigny	Archéologue chargé de projets remplaçant
Louis Duval	Archéologue-technicien
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Isabelle Hade	Archéologue, spécialiste en culture matérielle
Michelle Dubé	Adjointe administrative
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Au printemps 2024, la Ville de Montréal, par l'intermédiaire de sa division des grands parcs, a entrepris l'aménagement du parc du Bassin-à-bois, situé dans le quartier Griffintown, dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Ce parc fait partie intégrante du secteur « Les Bassins du Nouveau Havre » et inclut notamment les vestiges du bassin Saint-Gabriel n° 4, autrefois utilisé pour le transbordement du bois. Ces vestiges, ainsi que ceux des trois autres bassins, forment ensemble le site archéologique BiFj-100.

Afin d'assurer un suivi archéologique des travaux, la Ville de Montréal a mandaté la firme Ethnoscop. Ce suivi comprenait deux types d'interventions répartis en sept volets :

1. **Un inventaire archéologique** dans la partie nord du site, entre la rue William et les vestiges de l'ancien bassin. L'objectif était de documenter et d'analyser un muret en pierre situé le long du trottoir sud de la rue William, découvert lors de fouilles antérieures (SACL 2015).

2. **Six volets de supervision** visant à surveiller les excavations liées à l'aménagement du parc, incluant :

    - la supervision ponctuelle des travaux de décontamination;
    - la supervision du dégagement mécanique des vestiges pour leur rejointoiement;
    - l'encadrement de l'excavation du lit de pose pour le marquage 3d;
    - la supervision du démantèlement partiel des vestiges en conflit avec les aménagements prévus;
    - le suivi des travaux de drainage;
    - la supervision des interventions liées à l'installation de massifs électriques en conflit avec les vestiges.

Les travaux ont débuté au printemps 2024 et devraient se poursuivre jusqu'à l'automne 2025. Les interventions archéologiques s'inscrivent dans ce calendrier et doivent être menées sous deux permis de recherche distincts. Le présent rapport témoigne des observations effectuées dans le cadre du permis 24-ETHN-10.

Ce document est produit conformément aux exigences du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), qui impose le dépôt d'un rapport avant l'échéance du permis de recherche. Toutefois, comme la Ville de Montréal ne requiert qu'un seul rapport global, ce document ne sera remis qu'au MCCQ. Un second permis sera demandé pour poursuivre les interventions en 2025, et une synthèse finale sera rédigée à la fin de cette seconde phase, en réponse aux attentes du client.

1.2 Aire d'étude

L'aire d'intervention des travaux correspond à l'ancien bassin Saint-Gabriel nº 4 et à son pourtour immédiat (plan 1). Situé dans le quartier Griffintown, dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal, ce bassin conserve son extrémité sud[1] reliée au canal de Lachine, comme à l'origine. Cette portion appartient à Parcs Canada, mais aucun aménagement du parc n'y est prévu. Le reste du bassin, représentant plus des trois quarts de sa superficie, est la propriété de la Ville de Montréal.

Depuis les années 1970, les vestiges du bassin étaient enfouis sous des remblais. Sa limite nord se trouve à seulement quelques mètres au sud de la rue William, et le mur de cette section est aligné avec l'axe de la rue. À l'est et à l'ouest, le bassin est bordé par des allées piétonnes longeant les nouveaux complexes résidentiels construits entre 2015 et 2025.

Avant le lancement des travaux d'aménagement du parc du Bassin-à-bois, cet espace était resté vacant pendant plus d'une décennie. Auparavant, il avait été utilisé comme stationnement pour le centre de tri de Postes Canada, qui occupait autrefois l'ensemble du site des quatre bassins Saint-Gabriel, entre les rues Richmond et du Séminaire. La démolition du centre de tri peu après 2010 a permis le réaménagement du secteur, avec entre autres le prolongement de la rue des Bassins, la construction de complexes résidentiels et l'aménagement des parcs du Bassin à gravier et du Bassin-à-bois.

[1] Le nord montréalais est employé dans ce document. L'axe du bassin nº 4 est nord-sud afin de faciliter le positionnement et la description des lieux. Les rues Ottawa et des Bassins ont donc une orientation est-ouest.



AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS, BiFj-100

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024-2025

LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION

PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

BiFj-100 CODE BORDEN

LIMITE DU SITE PATRIMONIAL DE MONTRÉAL

N.Mtl N.Q.

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques n°s 31H05-200-0202 et 31H12-200-0102
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 400 800 m

ÉCHELLE : 1/40 000

MON2201

ethnoscop

AMÉNAGEMENT DU PARC DU
BASSIN-À-BOIS, BiFj-100

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
2024-2025

LOCALISATION DU SITE BiFj-100 SUR UNE SPATIOCARTE

PLAN 2

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

BiFj-100 CODE BORDEN

0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024, feuillet nos 31H05-010-3835, 3935 et 3936
© 2024 GoogleEarth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

2. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES

2.1 Cadres naturel[2] et culturel anciens

L'aire d'intervention ainsi que tout le secteur environnant ont connu une multitude de bouleversements au cours des derniers millénaires. D'abord sous une épaisse couche de glace, puis sous une importante nappe d'eau laissée lors du recul progressif du glacier, le territoire montréalais a longtemps été inaccessible. Vers 13 500 ans AA[3], le lac Candona inonde tout le secteur compris entre les Appalaches, les Adirondacks et les hautes collines des Laurentides, ces dernières toujours recouvertes de glace. La vallée laurentienne est alors submergée sous l'eau issue de la fonte du glacier situé tout juste au nord. À mesure que recule le glacier, une brèche s'ouvre à l'est entraînant le remplacement de l'eau douce du lac proglaciaire Candona par une masse d'eau salée, aujourd'hui identifiée comme la mer de Champlain.

C'est vers 13 100 ans AA que cette mer comble l'espace actuellement occupé par les basses terres du Saint-Laurent. Cette mer, dont la rive nord borde en partie l'inlandsis, est accompagnée d'un climat froid, où seule la toundra réussit à couvrir ses rivages méridionaux. Malgré quelques avancées périodiques du glacier qui ont laissé sur place des déblais morainiques, l'inlandsis continue sa fonte graduelle au cours des siècles suivants, s'écoulant au travers des terres laurentiennes et participant à la formation du réseau hydrologique aujourd'hui en place. Ce phénomène, associé au relèvement isostatique des terres nouvellement libérées du glacier et de son poids, entraîne un apport important en eau douce par l'entremise de la rivière des Outaouais et du fleuve Saint-Laurent. Ces événements entraîneront la dessalure graduelle des eaux de la mer de Champlain. Cet épisode transitionnel, qui mena le plan d'eau marin à une étendue lacustre, le lac à Lampsilis, est aujourd'hui observable dans la morphologie du territoire de la vallée laurentienne. Il y a environ 11 000 ans AA, les eaux, dont le niveau est estimé à 64 m au-

[2] Les informations liées au cadre naturel sont principalement tirées d'Ethnoscop 2019a et 2019b.

[3] Avant aujourd'hui (AA) en années calibrées selon l'année de référence 1950.

dessus du niveau moyen marin (NMM), a sculpté le paysage et formé le rivage de Rigaud, une terrasse marine qui témoigne des derniers moments de la mer de Champlain. À cette époque, plusieurs portions du territoire montréalais, lavallois et des Basses-Laurentides émergent de cette vaste étendue marine.

Cette manifestation des plans d'eau sur la morphologie du territoire s'est, par la suite, reproduite à deux occasions. Alors que la vallée laurentienne est submergée sous le lac à Lampsilis, la régression du niveau d'eau au cours des siècles suivants, a imprégné le territoire en formant deux autres rivages. D'abord, le rivage de Montréal, situé à une altitude de 30 m NMM, permet de déterminer le niveau du lac d'il y a 9600 ans AA. Ce rivage marque toujours le territoire montréalais et correspond à la terrasse où ont été aménagées en bonne partie la rue Saint-Jacques dans l'ouest de la ville et la rue Sherbrooke dans l'est de celle-ci. Enfin, le troisième et dernier, le rivage Saint-Barthélemy, témoigne du niveau de l'eau dans les derniers siècles de l'épisode lacustre, soit vers 8400 ans AA où le niveau des eaux du lac variait entre 15 et 20 m NMM.

Au cours des millénaires suivants, le fleuve Saint-Laurent prend graduellement sa forme actuelle. Le niveau de ses eaux fluctue jusqu'à 18 m NMM pour finalement se stabiliser au niveau actuel, soit à 9 m NMM, vers 1000 ans AA (tableau 1).

Avec une altitude située autour de 10 à 15 m NMM, l'aire d'intervention a émergé alors que le fleuve Saint-Laurent prenait lentement sa forme actuelle. Toutefois, l'écart d'altitude séparant le fleuve et l'aire d'intervention est longtemps resté mince. Plusieurs portions riveraines de Montréal, situées au sud des bassins et du canal de Lachine, reposent sur des remblais mis en place au XXe siècle afin de gagner de l'espace sur le fleuve. Ainsi, l'aire d'intervention était autrefois plus près du fleuve qu'elle ne l'est aujourd'hui. L'endroit a connu des crues printanières, le rendant inhospitalier et plus difficile à occuper qu'ailleurs sur l'île. Les excavations nécessaires pour la construction du bassin et du canal à proximité ont probablement effacé toutes traces d'occupations préhistoriques, si elles ont eu lieu. D'ailleurs, à ce jour, aucun site témoignant d'une occupation autochtone datant de l'époque préhistorique n'a été trouvé dans le secteur de l'aire d'intervention. Dollier de Casson, supérieur des sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, décrit au XVIIe siècle le secteur situé à l'ouest de la pointe à Callière comme étant « une terre marécageuse et inaccessible que depuis on a desséchée et dont a fait le domaine des Seigneurs » (Ethnoscop 2017, 15; Dollier de Casson, Margry et Viger 1869). Malgré ces conditions environnantes peu propices à l'établissement, l'aire d'intervention a possiblement été visitée au courant des derniers millénaires de la préhistoire. Ces visiteurs auraient pu y exploiter certaines des ressources naturelles qu'offrent les zones marécageuses (Archéotec 2011). Ainsi, il se pourrait que des traces ténues en lien avec ces visites soient éventuellement découvertes.

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal[4]

ÉVÉNEMENT	ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS, GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'ÉTUDE
—		13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	—	—
Retrait glaciaire et transgression marine	**1a**	13 500 à 13 000	Glaciers appalachiens individualisés : Maine, Côte du sud, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Provinces Maritimes	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	12 900 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément le sud de la Laurentie.	Au mont Royal, seule la section des trois sommets situés au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 750	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 800 à 11 400 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m. Le débit des rivières est faible; climat sec.
—	**1** vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec : 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. *Débâcles* tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	**2a**	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal. Afflux du lac Agassiz fréquents.	➢ 10 600 AA : début du lac Lampsilis à 52 m. ➢ 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. ➢ 9 600 AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9 000	Le front se situe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier gaspésien disparu.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Afflux du lac Agassiz moins fréquents et plus forts.	➢ 9 000 AA : replat à 23-25 m exondé. ➢ 8 900 AA : début du lac à la Loutre. ➢ 8 400 AA : rivage de St-Barthélemy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	**3a**	8 000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6 500 ans AA
	3b	7 000	Le glacier résiduel subsiste à l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	**4a**	6 000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée du fleuve depuis 6 800 ans AA
	4b	5 000 et moins	—	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois étapes cycliques. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365,25 jours AA : Avant l'Actuel, *i.e.* l'année 1950.

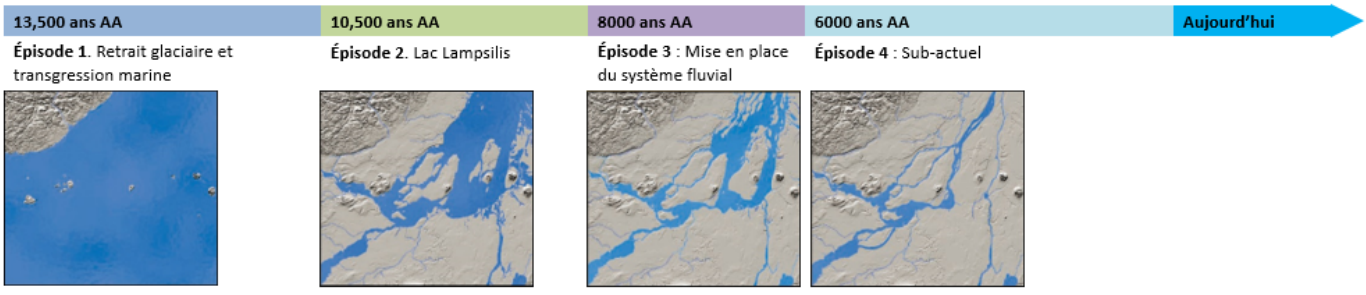

[4] Tableau conçu par Jean Poirier† d'*Ethnoscop Inc.* et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, *Géographie, Université de Montréal*, en octobre 2016. Mis à jour par Pierre J.H. Richard, été 2022.

2.2 Cadre historique

Bien que l'aire d'intervention ne corresponde qu'au bassin nº 4 et à son pourtour immédiat, son développement est intrinsèquement lié à celui du canal de Lachine et aux trois autres bassins, qui dans l'ensemble formaient les quatre bassins Saint-Gabriel. Il faut attendre près de 25 ans après la construction du canal pour qu'un premier bassin soit aménagé dans ce secteur. C'est lors du premier élargissement du canal, entre 1843 et 1848, que le bassin Saint-Gabriel est construit (figure 1). Celui-ci mesure 430 pi de longueur sur 100 pi de largeur et comprend une île en son centre pour l'entreposage des marchandises, en l'occurrence du bois de construction pour le marché montréalais (SACL 2014).



Figure 1. W.H. McKenzie, « *Map of the City of Montreal Shewing the Latest Improvements* », 1851 (BAC H3/340). Le rectangle circonscrit l'aire d'intervention tandis que le cercle localise le bassin Saint-Gabriel dans sa forme initiale.

En 1853, soit cinq ans après sa construction, le bassin Saint-Gabriel est agrandi pour répondre à la croissance des activités commerciales. L'agrandissement prolonge le bassin jusqu'à la rue Ottawa et la superficie de l'île en son centre est augmentée.

Près de 25 ans plus tard, d'autres travaux sont entrepris au bassin Saint-Gabriel. C'est en 1875 que le bassin est scindé en deux parties pour former les bassins n°s 1 et 2, visibles sur le plan de Hopkins de 1879 (figure 2). Ce plan montre aussi l'emplacement proposé des futurs bassins n°s 3 et 4, situés un peu à l'ouest des deux premiers.

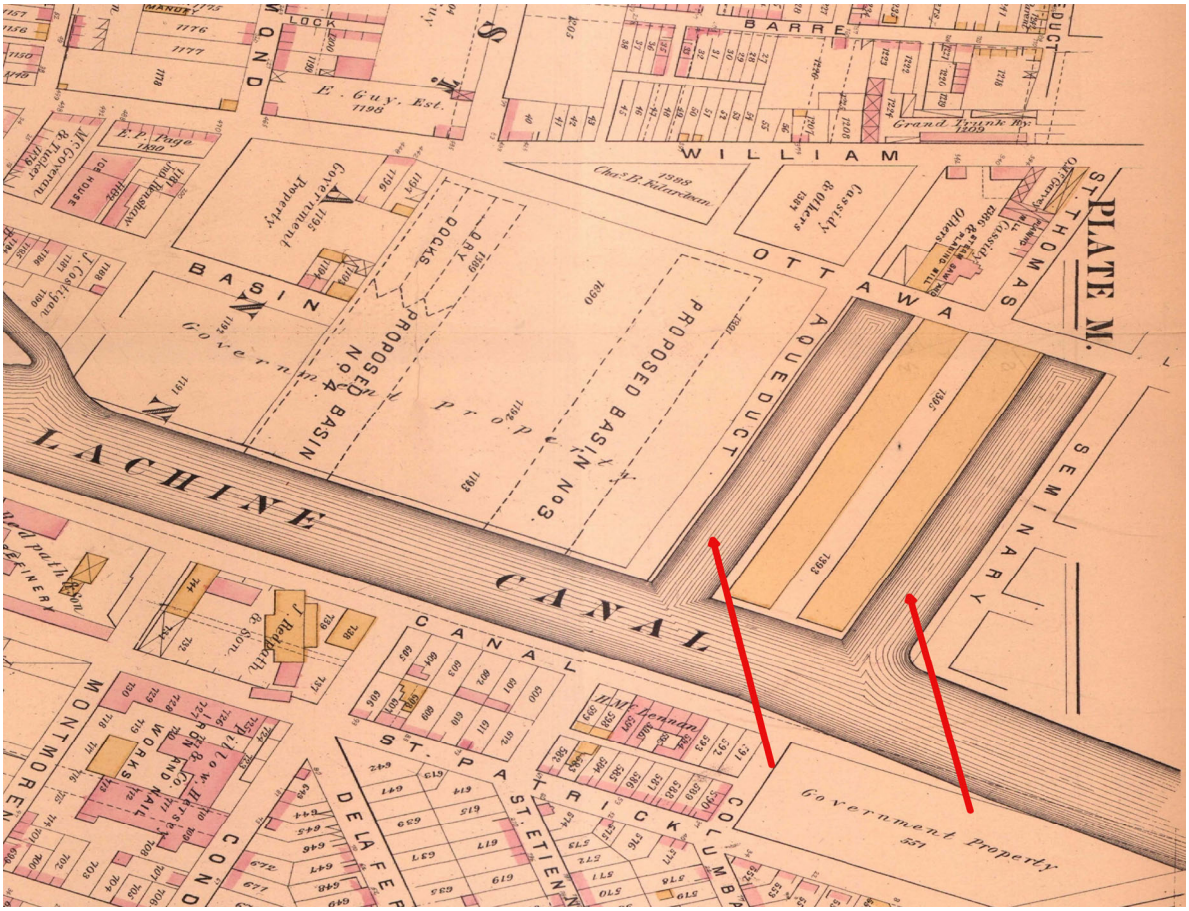

Figure 2. Henry Whitmer Hopkins, « *Atlas of the city and island of Montreal* », 1879 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA). Les flèches montrent l'emplacement des bassins n° 1 à droite et n° 2 à gauche.

Les bassins nos 3 et 4 sont ouverts et mis en fonction en 1883 afin de permettre le transbordement de matériel divers, entreposé sur les quais adjacents. À l'origine, il semble que le quatrième bassin devait être doté de trois cales sèches (figures 2 et 3). Toutefois, ce projet de cales sèches ne se serait pas concrétisé. Le plan de Goad de 1890 illustre le bassin no 4 sans cales sèches (figure 4). Les traits pointillés figurant sur la portion droite de ce plan seraient un rappel du plan de 1881, alors que ceux de 1890 n'en seraient qu'une révision amendée par l'ajout d'une étiquette collée, illustrant les modifications survenues dans le quartier au cours des dernières années.

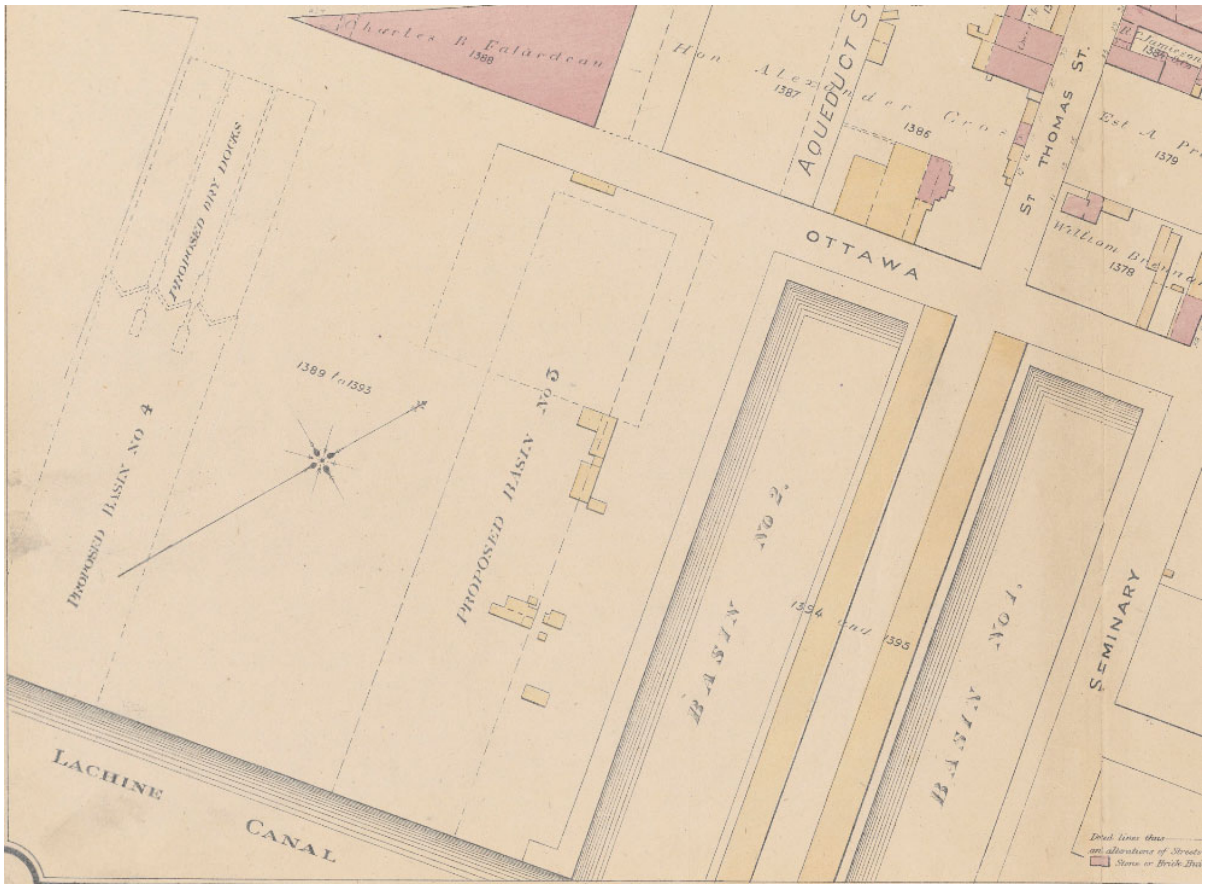

Figure 3. Charles Edward Goad, « *Atlas of the City of Montreal* », 1881 (BAnQ 555671 CON)

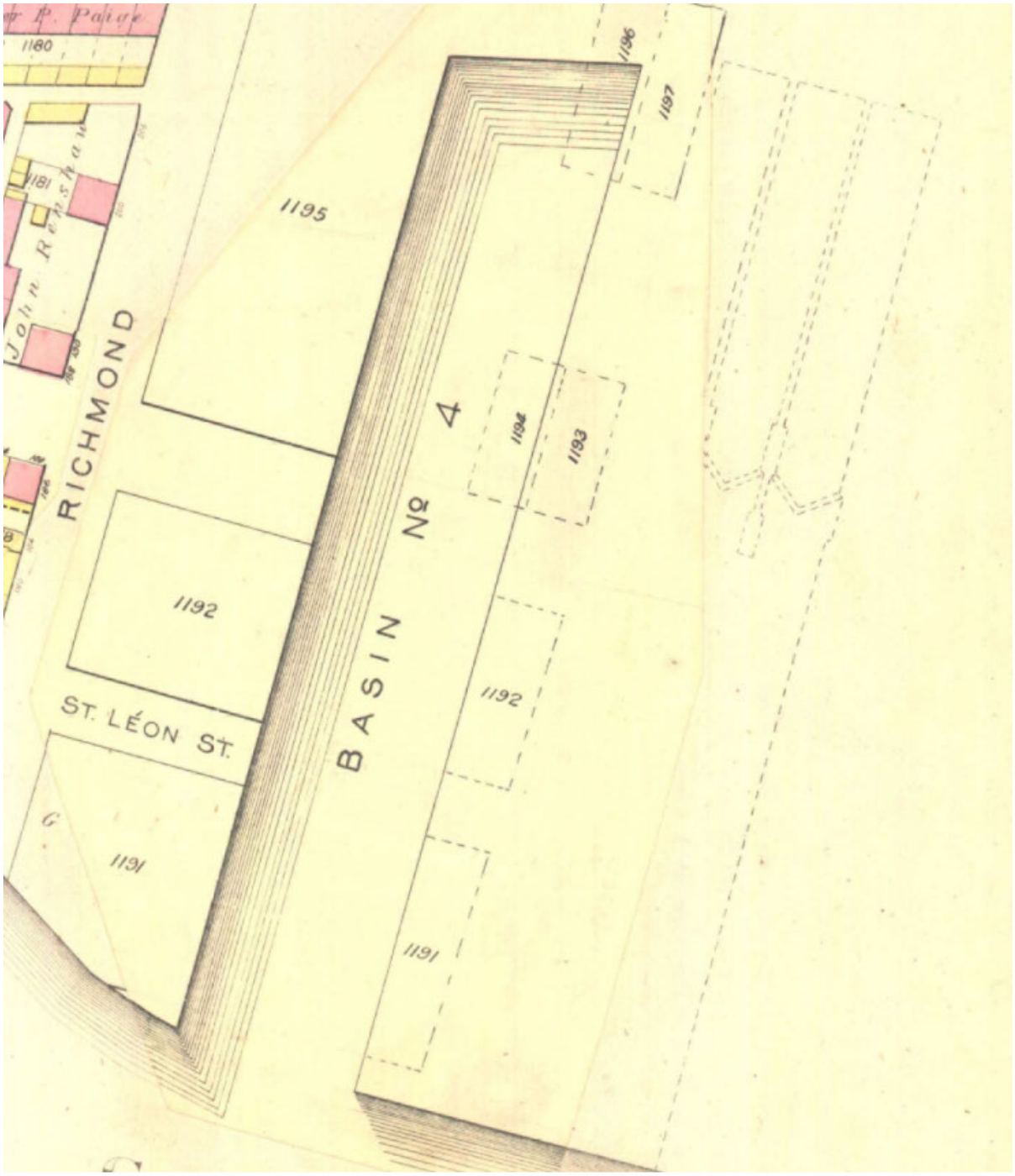

Figure 4. Charles Edward Goad, « *Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans* », 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA- v.1)

Rapidement, l'espace nouvellement créé pour l'entreposage des marchandises est comblé. Les compagnies s'installent de part et d'autre des bassins et s'étendent sur les quais afin de rentabiliser la location des lieux. Une photographie de la fin du XIXe siècle révèle à quel point les lieux étaient fortement achalandés, chaque parcelle de terrain étant judicieusement exploitée (figure 5). Parallèlement, en 1906, un rapport mentionne que le site fourmille d'activités à tel point qu'il est difficile d'y trouver de l'espace sur les quais (rapport de J. Duff dans SACL 2012b, 18) :

> « Aux bassins St Gabriel », écrit-il, « il y a une superficie de 430 000 pieds carrés, valant $1 chaque. Sur cet espace il y a 2 entrepôts d'une valeur respective de $26 000 sans le terrain. Une portion considérable de terrain entre ces bassins est louée en deçà de sa valeur actuelle et presque tous les locataires utilisent plus d'espace que celui qui leur est alloué. De plus sur tous les côtés de ces bassins, du sable, grumes et bois de chauffage ont été stockés à la limite de l'eau de telle manière qu'un navire voulant charger ou décharger ne pourrait utiliser les quais bâtis à grands frais par le Gouvernement. De plus, (…) le débardage menace de diminuer si la superficie de quayage est insuffisante. Or avec les entrepôts de St Gabriel, elle serait largement suffisante ».

Tel que la photographie de 1896 (figure 5) en fait foi, les quais adjacents au bassin n° 4 servaient au transbordement du bois. Il semble que cette vocation persista jusqu'au remblaiement des bassins au troisième quart du XXe siècle.



Figure 5. Notman & Son, « *Vue de Montréal depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway, QC, 1896* » (Musée McCord VIEW-2944). Au centre de la photographie se trouve le bassin n° 4. Ses quais, situés de part et d'autre, servaient aux transbordements des marchandises où des piles de bois étaient entreposées.

Au début du XXe siècle, le gouvernement et la compagnie *Laurence et Robitaille* occupaient les bandes riveraines en bordure du bassin n° 4; cet emplacement servait de cour à bois (figure 6). La portion à l'est du quai, soit celle longeant le bassin n° 3, était occupée par *F. Tremblay*, qui utilisait pareillement l'espace (figure 7)[5].

[5] F. Tremblay occupait également les bâtiments situés à la rencontre des rues Ottawa et William, soit au nord-est de l'aire d'intervention, où il exploitait des manufactures de chariots et de portes et fenêtres. Ces manufactures possédaient des aires d'entreposage destinées au bois à même leurs installations industrielles (Hanna 2007 : 95). L'entreposage sur le quai était donc complémentaire aux cours adjacentes de ces industries qui utilisaient une grande quantité de bois dans leur production.

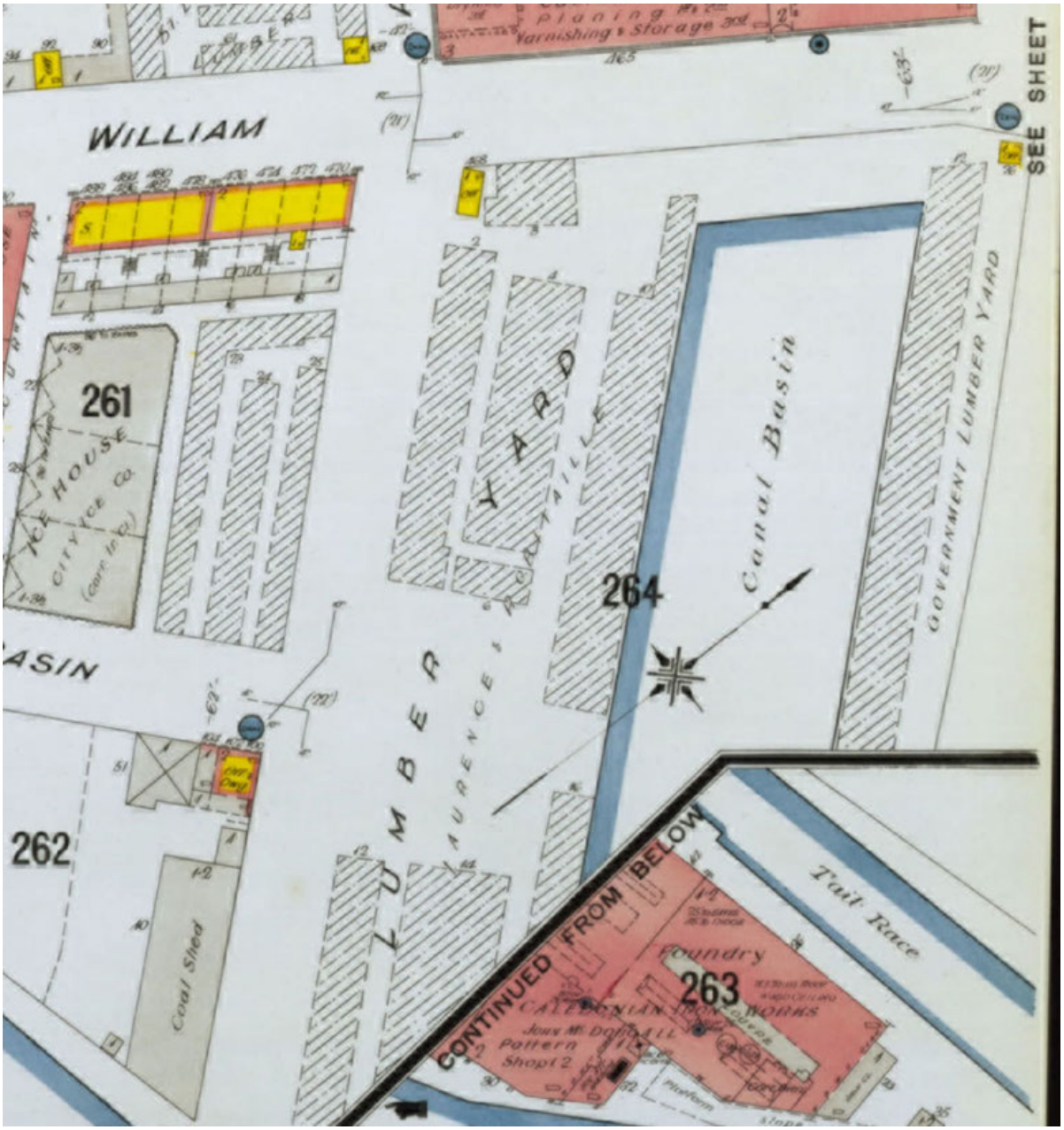

Figure 6. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of City of Montreal* », 1909 (BAnQ 0003028509, feuillet 37)

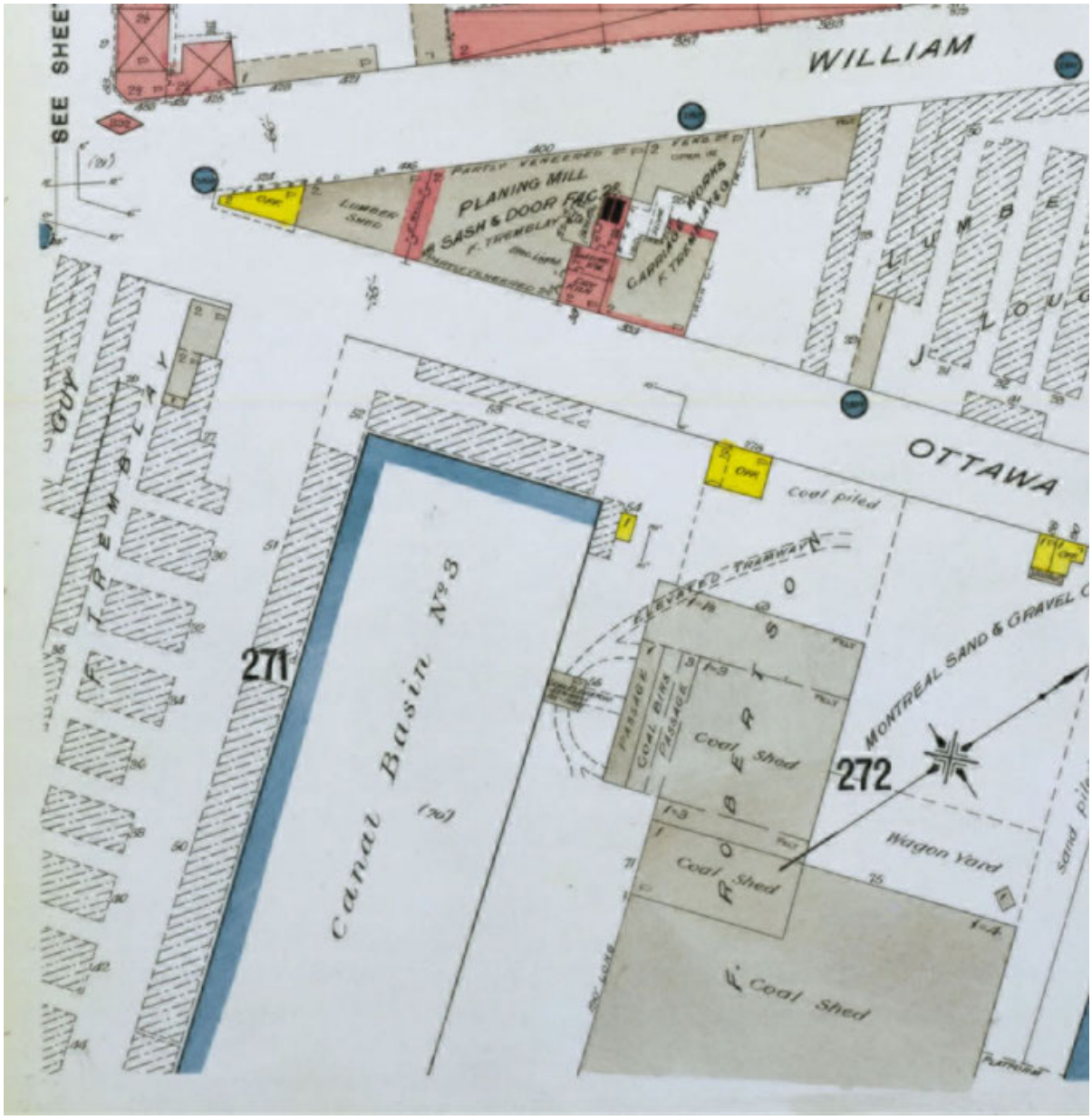

Figure 7. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of City of Montreal* », 1909 (BAnQ 0003028509, feuillet 38)

Les plans de l'*Underwriters' Survey Bureau* témoignent bien de l'occupation des quais au milieu du XXe siècle. Celui de 1950 (figure 8) indique que l'endroit était encore utilisé à cette époque à des fins d'entreposage du bois. Cependant, un bâtiment occupe l'espace au nord-ouest du bassin, soit à l'intersection des rues William et Richmond. Plus d'une décennie plus tard, soit en 1964 les plans montrent de nouveaux bâtiments sur le quai situé à l'est du bassin (figure 9). La portion nord de ce quai, qui donne sur les rues Ottawa et William, était occupé par le marchand de bois *C. A. Spencer*, alors que trois édifices de l'*Eastern Canada Shipping* s'étendaient sur le reste du quai.

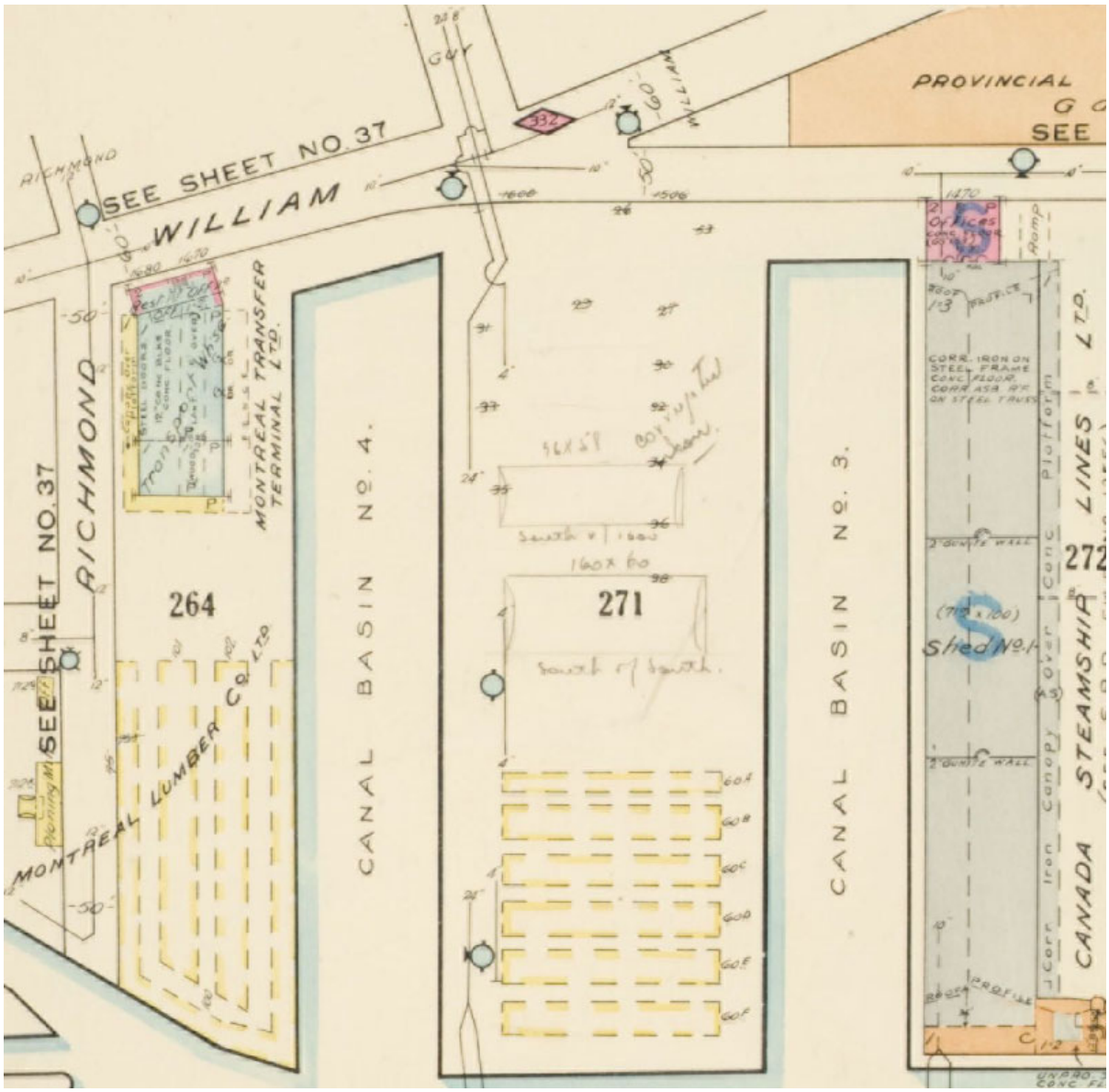

Figure 8. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Montreal* », 1950 (BAnQ 0003699649)

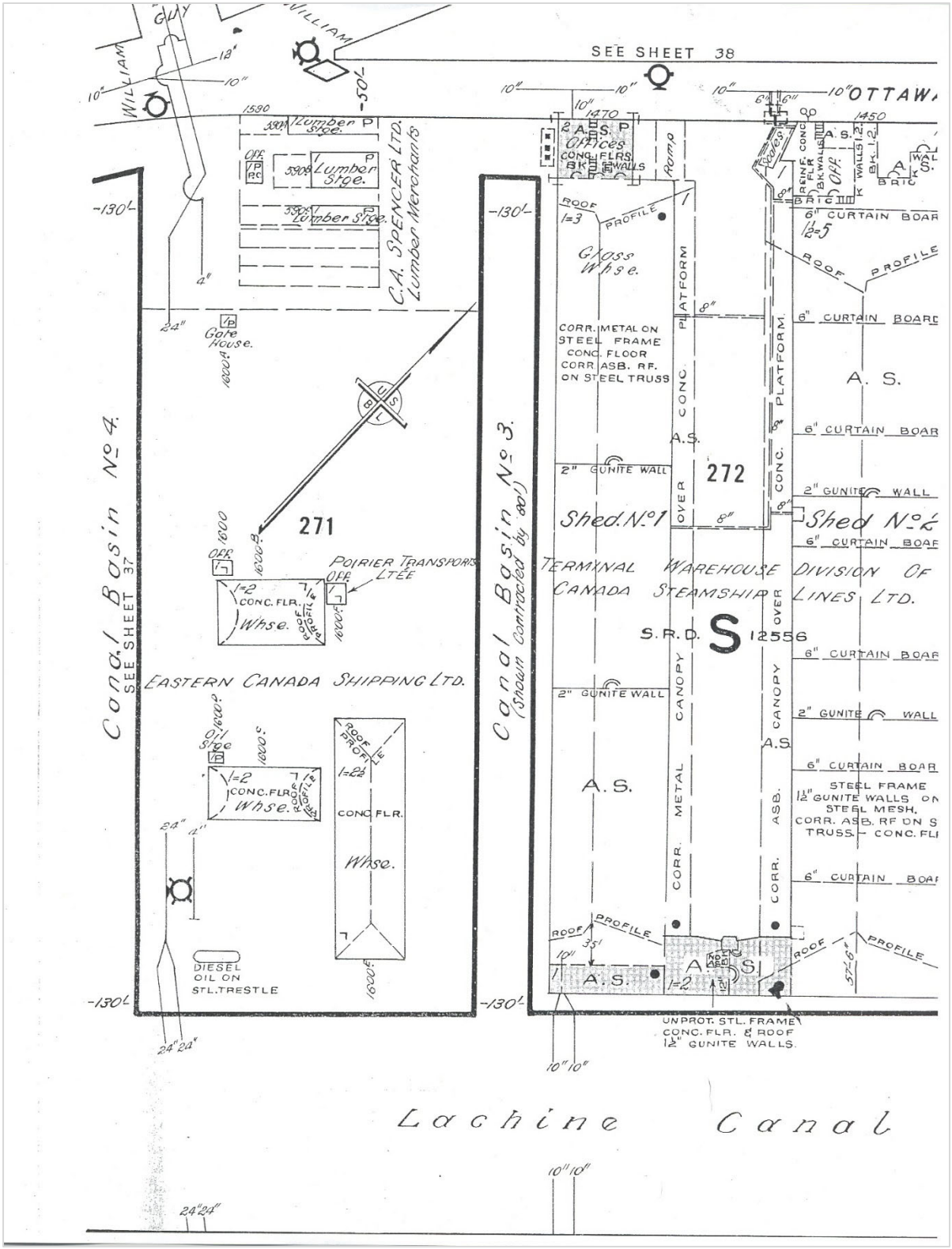

Figure 9. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Montreal* », 1964 (BAnQ NMC 10282)

La navigation maritime commerciale sur le canal de Lachine prend fin vers 1959, alors que s'ouvre la voie maritime du Saint-Laurent[6]. Cet ouvrage permet dorénavant aux nouveaux transatlantiques de franchir les rapides de Lachine et d'atteindre le lac Saint-Louis. Ces nouveaux navires sont beaucoup trop imposants pour les installations du canal. Par le fait même, les bassins deviennent eux aussi désuets et leurs installations sont délaissées. Au moment du prolongement du métro de Montréal, entre 1965 et 1971, les quatre bassins sont remblayés à l'aide des déblais issus des chantiers du métro (Ethnoscop 2018 : 16).

Tableau 2. Synthèse de l'évolution historique des bassins

Année	**Description**
1848	Aménagement du bassin Saint-Gabriel
1853	Agrandissement du bassin Saint-Gabriel jusqu'à la rue Ottawa
1875	Réaménagement du bassin Saint-Gabriel en deux bassins distincts (n°s 1 et 2)
1883	Aménagement des bassins n°s 3 et 4
1965-1971	Remblaiement des bassins et démolition des bâtiments adjacents

[6] https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/le-canal-de-lachine

2.3 Interventions archéologiques antérieures

Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses interventions archéologiques ont été réalisées afin de caractériser et de documenter les quatre bassins Saint-Gabriel dans Griffintown. L'ensemble de ces bassins correspond au site archéologique BiFj-100 (plan 3). Les portions riveraines au canal de Lachine se rattachent toutefois au site 612G sur la propriété de Parcs Canada (plan 4). Les données archéologiques ainsi acquises ont grandement enrichi la connaissance sur ces installations maritimes et leur rôle dans l'économie montréalaise. La section sous-jacente ne présente que les principales interventions qui ont eu lieu au bassin Saint-Gabriel n° 4, à l'intérieur des limites du site BiFj-100. Les tableaux 3 et 4 énumèrent exhaustivement les diverses interventions survenues aux sites BiFj-100 et 612G.

À l'automne 2005, une première phase d'inventaire archéologique a été réalisée à la demande de la Société Immobilière du Canada (SIC), à la suite d'un accord de développement entre cette dernière et la Ville de Montréal pour la réalisation du projet « *Les Bassins du Nouveau Havre* ». L'objectif était de localiser les vestiges des murs du bassin n° 4 (SACL 2005). Cette intervention a effectivement permis d'atteindre les buts escomptés ainsi que d'en décrire les composantes et quelques-unes des méthodes de construction du bassin. À l'été 2008, un second mandat d'inventaire archéologique fut octroyé avec le même objectif que le précédent, soit la localisation des vestiges, à la différence que cette fois-ci, les vestiges visés par le mandat étaient ceux des bassins nos 1, 2 et 3. Lors de ces deux mandats, les excavations réalisées ont été enregistrées comme sous-opérations associées au site archéologique 612G de Parcs Canada. Toutefois, certaines de ces sous-opérations[7] ont été creusées au-delà des limites du site 612G.

Quelques années plus tard, des interventions subséquentes dans le secteur des bassins Saint-Gabriel ont entraîné la création du site BiFj-100, directement au nord du site 612G. La délimitation de ce nouveau site a donc englobé les sous-opérations de 2005 et 2008 associées au site de Parcs Canada. Une confusion subsiste donc quant au positionnement de celles-ci sur les plans des rapports archéologiques antérieurs. Cette précision vise à éviter quelconques confusions dans la lecture des plans du site BiFj-100 et dans l'attribution ultérieure des prochaines sous-opérations.

Des inventaires archéologiques ont ensuite été tenus en 2011 en prévision du prolongement de la rue des Bassins (SACL 2012a et 2012 b). Ces travaux ont permis de confirmer la présence des murs des quatre bassins en plus d'en caractériser les méthodes de construction (op. 1, 2 et 3).

[7] Les opérations 15, 16 et 22 ont été utilisées au-delà des limites du site 612G (SACL 2005, 2011).

L'année suivante, la seconde phase du projet fut entreprise (SACL 2013). Le prolongement de la rue des Bassins a nécessité l'aménagement des infrastructures de la rue ainsi que l'enfouissement des services publics (aqueduc, égouts, réseaux câblés). Pour ce faire, des portions de murs de chacun des bassins ont été démantelées afin de libérer l'espace nécessaire aux nouvelles installations (op. 5).

En 2014, des travaux de décontamination des bassins n°s 3 et 4 ont été réalisés sous supervision archéologique (SACL 2015). Seuls certains polygones, situés à divers endroits dans les bassins, ont été décontaminés (op. 7).

L'année suivante, les travaux d'aménagement du parc du Bassin à gravier, à l'emplacement du bassin n° 3, ont permis une mise en valeur des vestiges de celui-ci par l'utilisation d'un marquage au sol (op. 8 et 9). Ces travaux d'aménagement, réalisés en plusieurs phases au courant de l'année 2015, ont nécessité une supervision archéologique (Artefactuel 2016).

Parallèlement, des travaux ont été entrepris, de façon ponctuelle entre octobre 2015 et février 2016, pour la reconstruction d'une conduite d'aqueduc de 600 mm de diamètre. Cette conduite traverse en partie le site BiFj-100 et deux percements au travers des murs du bassin n° 4 étaient nécessaires pour la réalisation de ces travaux (op. 10). Les murs est et nord ont, pour ce faire, été forés horizontalement afin de créer des ouvertures de 0,81 m de diamètre. À l'intérieur de chacune de ces ouvertures, une gaine d'acier a d'abord été mise en place. La nouvelle conduite s'insérait dans la gaine d'acier et le tout était consolidé au moyen de béton (Ethnoscop 2020).

En 2021, un mandat fut octroyé à Ethnoscop (2022) afin de procéder dans un premier temps à un inventaire archéologique afin de compléter les données concernant les murs du bassin n° 4. Le deuxième volet du mandat consistait en la supervision des travaux complémentaires de caractérisation des sols enfouis dans ce même bassin. Les observations récoltées lors de ce mandat ont servi dans la conception et l'aménagement du parc du Bassin-à-bois (op. 11 et 13). En raison de documents archéologiques inédits au moment de ce mandat, il s'est avéré que l'opération 11 a été réutilisée et que des doublons des sous-opérations 11A, 11B et 11C coexistent.

Tableau 3. Interventions archéologiques antérieures au site BiFj-100

Site	S.-Op.	Bassin	Mur	Emplacement	Intervention	Rapports	Source MCCQ
BiFj-100	1A	4	ouest	milieu	Inventaire archéologique dans le cadre du prolongement de la rue des Bassins	SACL 2012a	s05082
BiFj-100	1B	4	est	milieu			
BiFj-100	1C	3	ouest	milieu			
BiFj-100	1D	3	est	milieu			
BiFj-100	1E	2	ouest	milieu			
BiFj-100	1F	2	est	milieu			
BiFj-100	1G	1	ouest	milieu			
BiFj-100	1H	1	est	milieu			
BiFj-100	2A	4	nord-ouest	coin	Inventaire archéologique de caractérisation des vestiges	SACL 2012b	s05253
BiFj-100	2B	4	nord-est	coin			
BiFj-100	2C	4	est	milieu			
BiFj-100	2D	3	ouest	milieu			
BiFj-100	2E	3	nord-ouest	coin			
BiFj-100	2F	3	nord-est	coin			
BiFj-100	2G	3	est	milieu			
BiFj-100	3A	4	nord	au nord du bassin	Inventaire archéologique dans le cadre du prolongement de la rue des Bassins	SACL 2012a	s05082
BiFj-100	3B	4	est	à l'est du mur est			
BiFj-100	3C	2 & 3	nord	entre les bassins 2 et 3, juste au sud de la rue Ottawa			
BiFj-100	3G	4	nord	au nord du bassin			
BiFj-100	4A	2	ouest	moitié sud	Supervision archéologique des travaux du projet d'aménagement de logements résidentiels aux Bassins n°s 1 et 2	SACL 2014	s05650
BiFj-100	4B	2	ouest	moitié sud			
BiFj-100	4C	2	est	moitié sud			
BiFj-100	4D	2	est	extrémité sud			
BiFj-100	5A	4	ouest	milieu	Supervision archéologique du démantèlement des murs pour le prolongement de la rue des Bassins Aménagement du bassin de rétention dans la portion sud du parc du Bassin à gravier	SACL 2013a	s05463
BiFj-100	5B	4	est	milieu			
BiFj-100	5C	3	ouest	milieu			
BiFj-100	5D	3	est	milieu			
BiFj-100	5E	2	ouest	milieu			
BiFj-100	5F	2	est	milieu			
BiFj-100	5G	1	ouest	milieu			
BiFj-100	5H	1	est	milieu			
BiFj-100	5J	3	ouest	indéterminé			
BiFj-100	5K	3	est	extrémité sud			
BiFj-100	5L	4	ouest	extrémité sud			
BiFj-100	5M	3	ouest	extrémité sud			
BiFj-100	5N	4	est	extrémité sud			
BiFj-100	5P	1	est	indéterminé			
BiFj-100	5Q	3	est	milieu			
BiFj-100	5R	1	ouest	moitié sud			
BiFj-100	5S	1	est	à l'est du mur est			
BiFj-100	5T	3	est	moitié sud			
BiFj-100	5U	4	ouest	moitié nord			

Site	S.-Op.	Bassin	Mur	Emplacement	Intervention	Rapports	Source MCCQ
BiFj-100	5V	4	ouest	moitié sud			
BiFj-100	5W	3	ouest	moitié sud			
BiFj-100	5X	3	est	extrémité sud			
BiFj-100	6A	2 & 3	s.o.	entre les bassins 2 et 3, juste au sud de la rue Ottawa; près de la s-op 3C	Caractérisation d'une découverte fortuite : canalisation de bois	SACL2013b	s05396
BiFj-100	7A	3	ouest	moitié nord	Supervision archéologique de la décontamination des bassins nos 3 et 4	SACL 2015	s05798
BiFj-100	7B	4	ouest	milieu; sud de la rue des Bassins			
BiFj-100	7C	4	ouest	au nord du bassin; raccordement à la rue William			
BiFj-100	7D	s.o.	s.o.	muret William			
BiFj-100	7E	4	ouest	moitié nord			
BiFj-100	7F	4	est	moitié nord			
BiFj-100	7G	4	ouest	moitié nord			
BiFj-100	7H	3	est	moitié nord			
BiFj-100	7J	4	ouest	moitié nord			
BiFj-100	8A	3	ouest-nord-est	moitié nord	Aménagement de la portion nord du parc du Bassin à gravier	Artefactuel 2016	s05946
BiFj-100	9A	3	nord	au nord du bassin; raccordement à la rue William			
BiFj-100	10A	4	nord	moitié nord	Supervision archéologique des travaux de réparation d'un aqueduc traversant horizontalement les murs Nord et Est du bassin no 4	Ethnoscop 2020	s06425
BiFj-100	10B	4	est	moitié sud			
BiFj-100	11A	1	ouest	moitié sud	Supervision archéologique du dégagement des murs du bassin n°1	SACL 2019 / Chenier 2023	s07586
BiFj-100	11B	1	est	moitié sud			
BiFj-100	11C	1	est	moitié sud; tronque le mur 11B1			
BiFj-100	11A	4	ouest	moitié nord	Interventions archéologiques complémentaires : caractérisations sporadiques et caractérisation des sols	Ethnoscop 2022	à venir
BiFj-100	11B	4	nord	moitié est			
BiFj-100	11C	4	est	moitié nord			
BiFj-100	11D	4	est	moitié nord			
BiFj-100	11E	4	est	moitié nord			
BiFj-100	11F	4	est	moitié sud			
BiFj-100	11G	4	est	moitié sud			
BiFj-100	11H	4	est	moitié sud			
BiFj-100	12A	1	est	moitié sud	Supervision archéologique et relevés architecturaux d'une portion résiduelle du mur est du bassin n°1	Ethnoscop 2018	s06247
BiFj-100	13A	4	ouest	moitié sud	Interventions archéologiques complémentaires : caractérisations sporadiques et caractérisation des sols	Ethnoscop 2022	à venir
BiFj-100	13B	4	est	moitié sud			
BiFj-100	13C	4	est	moitié sud			
BiFj-100	13D	4	est	moitié sud			
BiFj-100	13E	4	est	moitié sud			
BiFj-100	13F	4	est	moitié nord			

Site	S.-Op.	Bassin	Mur	Emplacement	Intervention	Rapports	Source MCCQ
BiFj-100	13G	4	est	moitié nord			
BiFj-100	13H	4	est	moitié nord			
BiFj-100	13J	4	est	moitié nord			
BiFj-100	13K	4	nord	au nord du bassin			
BiFj-100	13L	4	nord-est	près du coin nord-est du bassin			
BiFj-100	13M	4	est	moitié nord			
BiFj-100	13N	4	ouest	moitié nord			
BiFj-100	13P	4	ouest	au nord du bassin			
BiFj-100	13Q	4	est	moitié sud			
BiFj-100	13R	4	est	moitié sud			
BiFj-100	13S	4	ouest	moitié sud			
BiFj-100	13T	4	ouest	moitié sud			
BiFj-100	14A	2 et 3	s.o.		Caractérisation des sols au terrain choisi pour la construction d'une future école dans Griffintown	Ethnoscop 2025; à venir	à venir
BiFj-100	14B	2 et 3	s.o.				
BiFj-100	14C	2 et 3	s.o.				
BiFj-100	14D	2 et 3	s.o.				
BiFj-100	14E	2 et 3	s.o.				

AMÉNAGEMENT DU PARC DU
BASSIN-À-BOIS, BiFj-100

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
2024-2025

LOCALISATION DES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES DANS LE SITE BiFj-100

PLAN 3

SITE ARCHÉOLOGIQUE BiFj-100
SITE ARCHÉOLOGIQUE DE PARCS CANADA
BiFj-100 CODE BORDEN
612G CODE DE PARCS CANADA

INTERVENTION ANTÉRIEURE
SOUS-OPÉRATION
1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
PROJECTION DE BASSIN

0 20 40 m
ÉCHELLE : 1/2000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024, feuillet nos 31H05-010-3835, 3935 et 3936
Interventions antérieures provenant en partie d'un fichier de SACL
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

Tableau 4. Interventions archéologiques antérieures au site 612G de Parcs Canada réalisées à proximité du bassin nº 4

Site		S.-Op.	Emplacement	Année	Rapports
612G (107G)	1		indéterminé	ind	ind
612G (107G)	2		indéterminé	ind	ind
612G (107G)	3		indéterminé	ind	ind
612G (107G)	4		indéterminé	ind	ind
612G (107G)	5		indéterminé	ind	ind
612G (107G)	6		indéterminé	ind	ind
	7		pas enregistré	ind	ind
	8		pas enregistré	ind	ind
	9		pas enregistré	ind	ind
612G (107G)	10	A à Z	rive nord du canal	2001	SACL
612G	11	A à P	rive sud du canal	2001	SACL
612G	12	A à B	rive nord du canal	2001	SACL
612G	13	A	rive sud du canal; passerelle des Prêtres	2004	SACL
612G	14	A	indéterminé	2004	SACL
612G	15	A à E	Rive nord du canal; murs des bassins 3 et 4; dans les limites du site BiFj-100	2005	SACL 2005b
612G	16	A à Q	Rive nord du canal; murs des bassins 3 et 4; dans les limites du site BiFj-100	2008	SACL 2009 (MCCQ : s04515)
612G	17	A à G	rive sud du canal; Parc du bassin des Prêtres	2008	SACL
612G	18	A	indéterminé	2009	Jacob, Josianne
612G	19	A à D	Rive nord du canal; murs des bassins 3 et 4	2010	Bernier, Maggy
612G	20	A à B	Rive nord du canal; murs des bassins 3 et 4	2010	Bernier, Maggy
612G	21	A	indéterminé	2010	Cloutier, Pierre
612G	22	A	indéterminé	2011	Bernier, Maggy
612G	23	Ind	indéterminé	ind	ind
612G	24	Ind	indéterminé	ind	ind
612G	25	A à F	Rive nord; entre les rues du Séminaire et du Square Gallery, en bordure de la piste cyclable au nord du canal de Lachine	2013	SACL 2013c
612G	26	A à C	rive nord et sud du canal; entre les rues du Séminaire et6 du Square Gallery	2015	Ethnoscop
612G	27	A	indéterminé	2014	Ethnoscop
612G	28	A à D	rive nord du canal; Place des Bassins	2018	Miller, André
612G	29	A à B	rive nord du canal; Passerelle Hall	2018	Miller, André
612G	30	A	indéterminé	2019	Ethnoscop
612G	31	A	rive nord du canal; quai des bassins 3 et 4	2019	Miller, André
612G	32	A	rive nord du canal; Place des Bassins	2021	Ethnoscop
612G	32	A	indéterminé	2021	Archéotec
612G	33	A	rive nord du canal; quai des bassins 3 et 4		Parcs Canada
612G	34	Ind	indéterminé	2023	Archéotec
612G	35	A à D	indéterminé	2023	Ethnoscop

AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS, BiFj-100

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024-2025

LOCALISATION DES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES DANS LE SITE 612G

PLAN 4

RUE NOTRE-DAME OUEST
RUE BARRÉ
RUE WILLIAM
RUE SAINT-THOMAS
RUE DE LA MONTAGNE
RUE OTTAWA
RUE GUY
RUE RICHMOND
RUE DU SÉMINAIRE
RUE DES BASSINS
RUE OLIER
ancien canal de fuite
Canal de Lachine
BiFj-100
612G
Bassin No. 4
Bassin No. 3
Bassin No. 2
Bassin No. 1
15A 15B 15C 15D 15E
16A 16B 16C 16D 16E 16F 16G 16H 16J 16K 16L 16M 16N 16P 16Q
19A 19B 19C 19D
22Y
28A 28B 28C 28D
31A
32A
10A 10B 10C 10D 10E 10F 10G 10H 10J 10K 10L 10M
25A 25B 25C 25D
26A 26C

SITE ARCHÉOLOGIQUE BiFj-100
SITE ARCHÉOLOGIQUE DE PARCS CANADA
BiFj-100 CODE BORDEN
612G CODE DE PARCS CANADA

INTERVENTION ANTÉRIEURE
SOUS-OPÉRATION
1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
SOUS-OPÉRATION INDÉTERMINÉE
PROJECTION DE BASSIN

0 20 40 m
ÉCHELLE : 1/2000

N.Mil
N.O.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024, feuillet n°s 31H05-010-3835, 3935 et 3936
Interventions antérieures provenant en partie d'un fichier de SACL
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

3. MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT DES TRAVAUX

3.1 Méthodologie

Comme mentionné plus haut dans la description du mandat, deux types d'interventions archéologiques, soit un inventaire et une supervision des travaux, ont été entrepris afin de réaliser les sept volets du mandat. Les travaux d'aménagement du parc du Bassin-à-bois s'échelonnent depuis mai 2024 et sont prévus jusqu'en août 2025.

Les interventions archéologiques dont le présent rapport fait état ont été accomplies sous le permis de recherche archéologique **24-ETHN-10**. Ceci englobe tous les travaux archéologiques s'échelonnant entre **juin 2024 et février 2025**. La poursuite du mandat en 2025 se fera par l'obtention d'un second permis émis par le MCCQ. Le rapport associé à ce second permis fera, à la demande du client, la synthèse des données recueillies lors de l'ensemble des interventions archéologiques réalisées au cours du mandat. Il regroupera donc la somme des informations colligées associées aux deux permis de recherches archéologiques.

Afin de réaliser l'enregistrement des données recueillies au terrain, le système de Tikal a été utilisé. Ce système permet de consigner l'information et de la rattacher à l'intervention au terrain. Il consiste en l'octroi d'un code alphanumérique (1A1), où chaque chiffre ou lettre renvoie à un élément distinct en lien à l'intervention. Pour les besoins du premier volet du mandat, l'opération 15 a servi à identifier les emplacements où des relevés archéologiques ont été effectués (plan 5).

Tableau 5. Description des sous-opérations utilisées lors de l'intervention archéologique

Sous-op.	Emplacement	Mandat	Date
15A	En bordure de la rue William	Inventaire archéologique du muret William	9 – 11 sept. 2024
15B	Mur est; au nord de la rue des Bassins	Supervision des travaux de décontamination polygone PE-21-21	11 sept. 2024
15C	Sous la rue William, au nord-est du parc	Supervision des travaux de drainage	16 sept. 2024
15D	Mur ouest; portion centrale	Dégagement mécanique pour rejointoiement	4 juin 2024 16 sept. 2024
15E	Au nord du bassin	Supervision des travaux de décontamination polygone PE-30-21	19 sept. 2024
15F	Mur ouest; portion nord	Dégagement mécanique pour rejointoiement	4 juin 2024 20 sept. 2024
15G	Au nord du bassin	Supervision des travaux de drainage	26 - 27 sept. 2024 18 déc. 2024
15H	Au nord-ouest du bassin	Supervision des travaux de drainage	2 oct. 2024
15J	À la jonction des murs vestiges nord et ouest, parement interne de ceux-ci	Supervision des travaux de décontamination	8 oct. 2024
15K	Mur nord; vis-à-vis son centre; adossé à son parement interne	Supervision des travaux de décontamination	8 oct. 2024
15L	Mur ouest; au nord de la rue des Bassins	Supervision des travaux de drainage	9 – 13 janv. 2025
15M	Mur nord; portion centrale	Supervision du démantèlement partiel des vestiges; forage horizontal du mur	8 oct. 2024 18 déc. 2024 15 – 16 janv. 2025 6 et 10 fév. 2025

AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS, BiFj-100

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024-2025

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 5

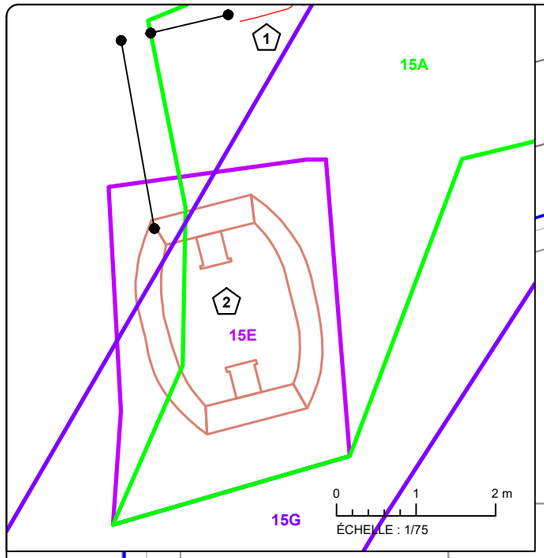

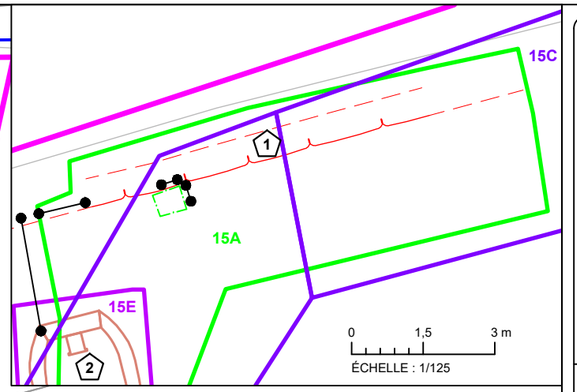

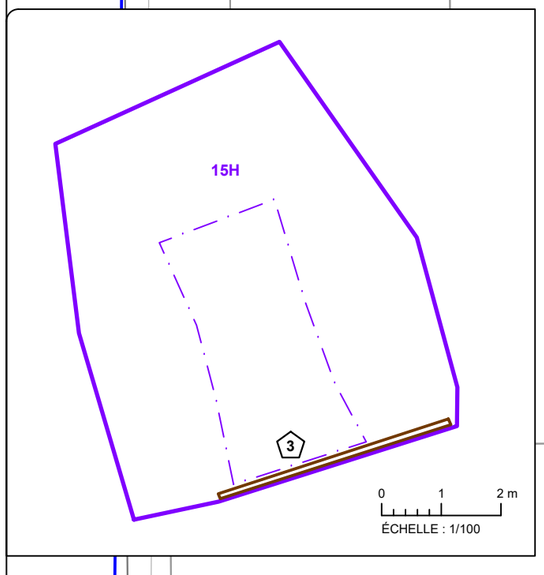

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- PALIER
- 15A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BRIQUE
- BOIS
- VESTIGE PARTIELLEMENT DÉMOLI
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- 1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BiFj-100 CODE BORDEN
- 612G CODE DE PARCS CANADA

INTERVENTION ANTÉRIEURE

- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- PROJECTION DE BASSIN

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500

N.Mtl N.G

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024, feuillet nos 31H05-010-3835, 3935 et 3936
Interventions antérieures provenant en partie d'un fichier de SACL
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

3.2 Déroulement des travaux

3.2.1 L'inventaire archéologique (s.-op. 15A)

Un inventaire archéologique était planifié à l'emplacement des excavations requises dans l'emprise bordant la rue William. L'objectif était de repérer et de documenter le vestige mis au jour lors des travaux d'aménagement des allées piétonnes longeant de part et d'autre le bassin n° 4. Lors des travaux de 2014 en vue de la décontamination des bassins n°s 3 et 4 et de l'aménagement des allées 1 et 2 (SACL 2015), l'implantation de services d'utilité publique, en l'occurrence un système de canalisations pluviales, était aussi prévue sous chacune de ces allées. Ces travaux ont mené à la découverte de deux vestiges localisés aux extrémités nord de chacune des allées, tout juste à la limite de la rue William. Ces vestiges ont été interprétés comme étant deux portions d'un même muret de maçonnerie sèche.

L'inventaire archéologique prévu lors du présent mandat consistait à compléter l'enregistrement de ces vestiges et à confirmer l'interprétation émise lors des travaux précédents. L'intervention s'est déroulée du 9 au 11 septembre 2024. Plus de la moitié est du vestige a été mise au jour au cours de ces trois jours (photo 1). En raison de la présence d'un arbre et de son aire de protection, la portion du vestige adjacente à celui-ci n'a pas été expertisée et sera préservée. Le segment du vestige situé à l'ouest de l'arbre n'a, pour le moment, pas été dégagé. Mis à part le tronçon du vestige compris dans l'aire de protection de l'arbre, où toutes excavations sont proscrites, tout le reste de celui-ci devra être démoli en raison du nouvel aménagement, qui nécessitera l'installation d'un lit de pose comme substrat au pavage de surface.

L'inventaire a nécessité le dégagement mécanique du vestige. La tranchée effectuée longeait la rue William. Elle s'étendait approximativement du centre du terrain jusqu'au début de l'allée n° 2, située sur la périphérie est du terrain, entre les rues des Bassins et William (plan 5). La portion comprise entre l'arbre et la limite ouest du chantier sera ultérieurement expertisée.



Photo 1. Vue du vestige 1 — muret William (15A1) en cours de nettoyage. Vue en direction nord-ouest (BiFj-100-24-N1-008)

3.2.2 La supervision ponctuelle des travaux de décontamination (s.-op. 15B, 15E, 15J et 15K)

Bien que plusieurs travaux visant la décontamination des lieux aient été réalisés par le passé, l'assainissement de certains endroits contaminés de l'aire d'intervention était prévu pendant l'aménagement du parc. Une supervision archéologique était nécessaire lorsque ces travaux de décontamination risquaient d'exposer partiellement des vestiges éventuels. Un seul polygone de décontamination (PE-21-21/15B) se situait en bordure de l'ancien bassin, en l'occurrence son mur est. Un second polygone (PE-30-21/15E), compris dans la portion nord de l'aire d'intervention, renfermait dans ses limites un vestige mis au jour lors des travaux de caractérisation des sols en 2021 (Ethnoscop 2022). Enfin, de nouvelles caractérisations de sols ont été nécessaires afin de quantifier le taux de contaminant des remblais comblant le coin intérieur nord-ouest du bassin (15J et 15K).

Le polygone PE-21-21 (15B)

Les caractérisations de sols effectuées en 2021 ont permis de délimiter le polygone PE-21-21 comme étant une zone renfermant des contaminants, dont les concentrations étaient supérieures aux limites permises au règlement sur l'enfouissement des sols contaminés. Ce polygone était situé en bordure du mur est du bassin, à une douzaine de mètres au nord de la rue des Bassins. Ces contaminants à concentrations trop élevées étaient localisés entre 1,10 m et 2,10 m sous la surface. L'aire du polygone était de 99,67 m². Une portion du mur est a été exposée sur 14 m de long, lors de ces travaux de décontamination qui ont eu lieu le 11 septembre 2024 (photo 2).



Photo 2. Sous-opération 15B, travaux de décontamination en cours. Vue en direction sud-est (BiFj-100-24-N2-006)

Le polygone PE-30-21 — Chambre de vannes (15E)

Un second polygone, présentant une forte concentration de métaux résiduels dangereux, devait aussi être décontaminé pendant l'aménagement du parc. Ce polygone se situait au nord des vestiges du bassin n° 4, à mi-chemin de celui-ci et de la rue William. En 2021, lors des travaux de caractérisation des sols, les vestiges d'une chambre souterraine y avaient été découverts (Ethnoscop 2022). Celle-ci était remplie de déchets industriels comme des scories et de la cendre. L'échantillonnage y avait été prélevé et le polygone PE-30-21 avait été délimité en fonction de ces résultats.

Lors de la phase de décontamination, il a été déterminé que le contaminant qui caractérisait le polygone ne se trouvait qu'à l'intérieur des vestiges de la chambre et que le reste du polygone contenait des sols sains. Cette chambre, en partie observée lors de l'inventaire archéologique, a été retirée ainsi que son contenu afin de décontaminer les lieux (photo 3).



Photo 3. Vestige 2 (15E1/15E 2/15E 3/15E 4). Vue en direction sud-est (BiFj-100-24-N5-006)

Caractérisation des sols : la décontamination du coin intérieur nord-ouest du bassin (s.-op. 15J et 15K)

En raison des grandes quantités de remblais devant être remaniées lors des travaux d'aménagement du parc, une supervision environnementale était nécessaire. Il a été déterminé que des examens supplémentaires de contrôle environnemental devaient avoir lieu à l'intérieur du bassin, près de la jonction des murs nord et ouest. Deux tranchées ont été excavées afin de prélever des échantillons pour des fins d'analyse. Puisque celles-ci étaient adjacentes au parement intérieur du mur nord du bassin, une supervision archéologique a accompagné ces travaux (photo 4).



Photo 4. Travaux de décontamination en cours. Vue en direction ouest (BiFj-100-24-N9-007)

3.2.3 *La supervision du dégagement mécanique des murs du bassin en vue de leur rejointoiement (s.-op. 15D et 15F)*

Afin de préserver et d'optimiser la conservation des vestiges du bassin nº 4, des mesures avaient été élaborées en avant-projet. Celles-ci consistaient en un dégagement superficiel du sommet résiduel des murs, jusqu'au niveau du gel sur le côté interne du bassin et de façon moindre sur le pourtour extérieur des murs. Une fois ce dégagement effectué, un nettoyage des vestiges suivi d'un rejointoiement des pierres était prévu. Le parement interne des murs devait ensuite être enduit de crépis et recouvert d'un panneau drainant. Ces mesures de protection prévues à l'origine du projet devaient être appliquées avant le remblaiement final des vestiges et l'aménagement du parc.

Ces mesures de protection ont cependant été remises en question et l'équipe d'architecture responsable de la conception est actuellement à revoir ses plans. Il se pourrait donc que le dégagement mécanique des vestiges soit moindre que ce qu'il était initialement prévu.

Néanmoins, dans le cadre de ce premier volet du mandat, des portions des murs nord et ouest ont été dégagées au cours de l'année 2024, dans le but d'appliquer les mesures de protection initialement prévues. Ces excavations ont été entreprises dans la portion nord du parc, soit entre les rues William et des Bassins. Près du deux tiers du mur ouest a été exposé lors de dégagements mécaniques effectués en deux occasions. La première a été réalisée le 16 septembre 2024 (15D) sous supervision archéologique. Le second dégagement (15F) a été fait autour du 20 septembre 2024 sans supervision archéologique, car aucune directive de l'entrepreneur n'avait été émise à cet égard. Quant au mur nord, il a été dégagé, sous supervision archéologique, sur l'équivalent de sa moitié ouest, et ce, lors de diverses occasions, en fonction des différents travaux à réaliser : mise en place du système de drainage pluvial du parc (15G); caractérisation des sols (15J et 15K) et démantèlement partiel du mur pour le passage d'une canalisation pluviale (15M).

Les méthodes d'hivernage des murs temporairement exposés

Ces portions des vestiges, temporairement exposés en raison des travaux, ont fait l'objet d'une directive pour leur protection hivernale. Ces mesures de protection ont été élaborées par la firme d'architecture ABCP, responsable de la conception de l'aménagement du parc du Bassin-à-bois (annexe 5). Une membrane géotextile de type Géo-9 R1, de marque Texel, a été recommandée pour le recouvrement des vestiges. Des sacs de sable ont servi de lest pour le maintien en place des membranes (photo 5).



Photo 5. Vue du mur nord une fois celui-ci recouvert d'une membrane géotextile. Vue en direction est (BiFj-100-24-N12-005)

3.2.4 La supervision des travaux d'installation du marquage 3D

Aucun travail n'a pour le moment été réalisé dans ce volet du mandat. À venir.

3.2.5 *La supervision du démantèlement partiel des murs nord et ouest (s.-op. 15L et 15M)*

L'aménagement du parc et de son pavillon a nécessité le démantèlement partiel de certaines sections des murs du bassin. À ce jour, deux démantèlements majeurs ont été réalisés : l'un pour la pose de la canalisation sanitaire du pavillon (15L) et l'autre pour l'installation d'une canalisation pluviale (15M), essentielle au drainage de la moitié nord du parc. Il est probable que d'autres démantèlements soient nécessaires à mesure que le chantier progresse.

Lors de l'installation des murs berlinois mis en place pour assurer la sécurité à l'intérieur du périmètre du bassin n° 4, des forages inclinés à 45° ont été réalisés au travers des murs nord et ouest afin d'implanter dix tirants (plans en annexe 6). Trois ont donc été faits dans le mur nord et sept dans le mur ouest. Cette méthode a été privilégiée pour offrir une plus grande mobilité aux engins de chantier et pour pallier le manque d'espace qu'aurait engendré l'installation éventuelle de renforts à l'intérieur du bassin. Ces renforts auraient nui aux opérations de décontamination de la portion nord du bassin ainsi qu'à la construction du nouveau pavillon en bordure du mur ouest, où l'espace est restreint.

À l'exception de ces tirants, les murs berlinois ont été soutenus par des renforts inclinés à 45°, placés du côté intérieur du bassin. L'installation des tirants s'est effectuée depuis l'intérieur du périmètre sécurisé par les murs berlinois. Ces travaux n'ont pas été réalisés sous supervision archéologique, les murs du bassin n'ayant pas été mis au jour durant cette phase du chantier.

Démantèlement partiel du mur ouest du bassin (15L)

L'installation d'une canalisation sanitaire et d'une conduite d'aqueduc était prévue dès la conception du projet afin de desservir le nouveau pavillon. L'emplacement retenu pour ces infrastructures se situe dans l'espace compris entre le nouveau bâtiment et le mur ouest. Cet espace s'est toutefois avéré trop restreint, en raison du fruit du parement intérieur du mur du bassin. Cette caractéristique a nécessité le démantèlement d'une portion du mur ouest située sous le trottoir nord de la rue des Bassins.

Il convient de rappeler qu'en 2012, lors du prolongement de la rue des Bassins, une brèche avait été faite dans les murs est et ouest de l'ancien bassin. Ce démantèlement systématique sous supervision archéologique devait créer une ouverture évasée, évitant ainsi que des pierres ne se retrouvent en porte-à-faux. La procédure avait alors été décrite comme suit :

> « […] afin d'implanter un nouvel égout combiné et une conduite d'aqueduc. Ces excavations ont nécessité le dégagement des murs sur une profondeur variant de deux à quatre mètres et sur une longueur pouvant atteindre neuf mètres.
> Une fois les segments de murs dégagés, nettoyés et enregistrés par l'équipe d'archéologues, des brèches ont dû être aménagées dans certains de ces ouvrages. Dans le cas des bassins n°s 3 et 4, les blocs de pierre des murs maçonnés ont été retirés de manière contrôlée avec une pelle mécanique munie d'une pince, permettant ainsi de les récupérer intacts afin qu'ils puissent servir éventuellement à la restauration de segments qui seront mis en valeur. »

Le démantèlement supplémentaire survenu lors de l'actuel mandat, a affecté un tronçon du mur ouest situé sous le trottoir nord de la rue des Bassins. Ce tronçon correspond aux pierres laissées en gradins lors des travaux de 2012 (photo 6). Afin d'installer la conduite sanitaire du pavillon, une dizaine de pierres supplémentaires ont été démantelées, soit sur une longueur de 2,5 m.

Une fois ces ajustements réalisés, il a été possible de dévier le tracé de la conduite pour l'éloigner du mur ouest du bassin. Celui-ci a pu être observé sur toute la longueur de la tranchée (15L), soit près de 24 m. Dans le cadre de ces travaux, le sommet dérasé du mur ouest a été dégagé sur sa pleine largeur. Son parement intérieur a été mis au jour sur une hauteur de 4 m. L'ouvrage maçonné a été recouvert d'une membrane géotextile avant son remblaiement (photo 7).



Photo 6. Vue de la brèche réalisée en 2012 dans le mur ouest. Vue en direction sud-ouest (BiFj-100-24-N11-025)



Photo 7. Vue du mur ouest dans la sous-opération 15L, en partie recouvert d'une membrane géotextile. Vue en direction nord (BiFj-100-24-N11-060)

Démantèlement partiel du mur nord (15M)

Le mur nord a aussi été partiellement affecté lors des travaux d'aménagement du parc. Ces travaux consistaient en l'implantation d'un système de drainage des eaux de pluie, installé à l'intérieur des limites de l'ancien bassin n° 4. La conception initiale prévoyait le forage du mur nord pour le passage d'une canalisation. En raison de mesures de sécurité dues à l'état du mur nord, dont les caractéristiques sont exposées dans le volet portant sur les résultats, l'utilisation d'un forage horizontal a été délaissée.

Ainsi, il a été jugé opportun qu'un démantèlement partiel du mur nord soit réalisé à l'emplacement de la future canalisation. Des directives ont été émises en ce sens (annexe 7) afin que l'opération soit réversible et que le démantèlement n'endommage pas le vestige. Les travaux de démantèlement ont débuté au début de l'année 2025. L'assise supérieure a difficilement été retirée à cause du gel qu'ont subi les composantes du vestige. En raison d'un accident de travail survenu en cours d'opération, la méthode de démantèlement a dû elle aussi être revue.

La méthode préconisée initialement a donc été remise de l'avant, d'autant plus que les conditions hivernales ont participé à la consolidation de l'ouvrage. Un percement, grâce à un forage horizontal au diamant, a été réalisé (photo 8). La cloche de forage avait un diamètre de 14 pouces (35,56 cm). La carotte, extirpée en deux morceaux, mesurait au total 1 m de longueur (photo 9). Étant donné la présence de mortier en bonne quantité dans la carotte extraite, un échantillon a été prélevé afin d'en caractériser la nature (annexe 8).



Photo 8. Vue de l'installation servant au maintien de l'appareil de forage en vue du percement du mur nord pour le passage d'une canalisation. Vue en direction nord-est (BjFi-100-24-N12-025)



Photo 9. Vue d'une portion de la carotte une fois extirpée du mur nord (BjFi-100-24-N12-027)

3.2.6 *La supervision des travaux de drainage (s.-op. 15C et 15G)*

Les travaux d'aménagement prévoyaient un système de drainage pluvial. Ce système couvre l'étendue du parc, mais sa portion principale a été placée au centre de l'ancien bassin nº 4, afin de protéger les vestiges du bassin. Une portion de ce système est toutefois localisée dans la partie nord du terrain, soit entre les vestiges du bassin et ceux du muret longeant la rue William. En l'occurrence, une supervision devait accompagner ces travaux. Les sous-opérations 15C et 15G ont servi à enregistrer les observations faites lors de l'implantation du système de drainage pluvial au nord du bassin.

3.2.7 *La supervision des travaux liés à l'aménagement de massifs électriques à proximité des vestiges*

Aucun travail n'a pour le moment été réalisé dans ce volet du mandat. À venir.

4. RÉSULTATS

4.1 Le muret de maçonnerie sèche

Ce muret a été dégagé sur toute sa moitié est lors de l'inventaire archéologique. Par la suite, les travaux d'implantation du système de drainage pluvial ont, comme prévu, démoli le vestige en raison de son emplacement conflictuel aux aménagements proposés du parc. Sa portion située du côté ouest sera dégagée ultérieurement lors de l'aménagement des niveaux de surface du parc. Celle-ci sera aussi démolie pour les mêmes raisons. Seule la portion située dans le périmètre de protection de l'arbre subsistera.

En 2014, les travaux de supervision de décontamination et de l'aménagement des allées 1 et 2 ont permis de mettre au jour les vestiges d'une maçonnerie sèche (7C1 et 7D1). Ceux-ci ont été observés dans les sous-opérations 7C et 7D, correspondant aux tranchées pour l'aménagement des allées n° 1 à l'ouest et n° 2 à l'est (SACL 2015). Lors de cette supervision, les deux segments de ce vestige ont été associés à un même muret de soutènement construit en bordure de la rue William et contemporain aux années actives du bassin, soit entre 1883 et 1970. L'inventaire archéologique réalisée au cours de ce mandat visait donc à vérifier cette interprétation ainsi qu'à documenter l'ouvrage avant sa démolition.

Les résultats de l'inventaire de 2024 ne différaient pas de ceux obtenus en 2014. La majorité des observations concordent à celles récoltées il y a une décennie. Le dégagement du vestige, bien que partiel, a permis de confirmer que les vestiges 7C1 et 7D1 formaient à l'origine un muret qui longeait le bord de la rue William. Ce muret en maçonnerie sèche avait, dans l'ensemble, une hauteur résiduelle variant de 50 à 60 cm. Cet ouvrage a été dérasé de ses assises supérieures, probablement lors du remblaiement des bassins entre 1965 et 1971. Le vestige se trouvait arasé d'une dizaine de centimètres plus bas que la surface du trottoir sud de la rue William, soit à une altitude moyenne de 14,07 m NMM. Sa largeur variait entre 0,50 et 1,00 m. L'alignement du muret était parallèle à celui du trottoir (photo 10). La présence du trottoir a d'ailleurs empêché la mise au jour du parement nord

du muret. Par conséquent, il n'a pas été possible de reconfirmer que ce parement était bel et bien rectiligne, tel que décrit lors des interventions antérieures (SACL 2015, 35). Néanmoins, il a été possible d'observer le parement sud qui était irrégulier.



Photo 10. Muret William (15A4) en cours de nettoyage. Vue en direction ouest (BjFi-100-24-N1-008)

L'ouvrage reposait sur un loam limoneux (15A8), s'apparentant davantage à un remblai qu'à un sol naturel. Aucun objet n'a été découvert dans cette couche lors de l'exécution du sondage témoin au pied du muret. La faible profondeur de la sous-opération n'a toutefois pas permis de déterminer la nature exacte de ce sol (figure 10).

Cette maçonnerie sèche se composait de pierres de calcaire, certaines brutes, d'autres ébauchées ou grossièrement équarries. Son appareil à tout venant indique un manque délibéré de soin dans la construction de l'ouvrage. Cette caractéristique jumelée à l'absence de mortier et la présence de pierres plutôt grossières ou à peine travaillées suggèrent que cette portion du muret était vraisemblablement enfouie.

Puisqu'il était prévu que ce vestige allait être démoli dans le cadre de l'aménagement du parc, il en avait été convenu que les pierres puissent être récupérées afin de servir à des réfections éventuelles des murs du bassin. Toutefois, en raison de la nature et du travail effectué initialement sur ces matériaux, leurs dimensions restreintes et leurs irrégularités, aucune des pierres du muret n'a été conservée.

AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS

BiFj-100

SOUS-OPÉRATION 15A (SONDAGE), PAROIS NORD ET EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

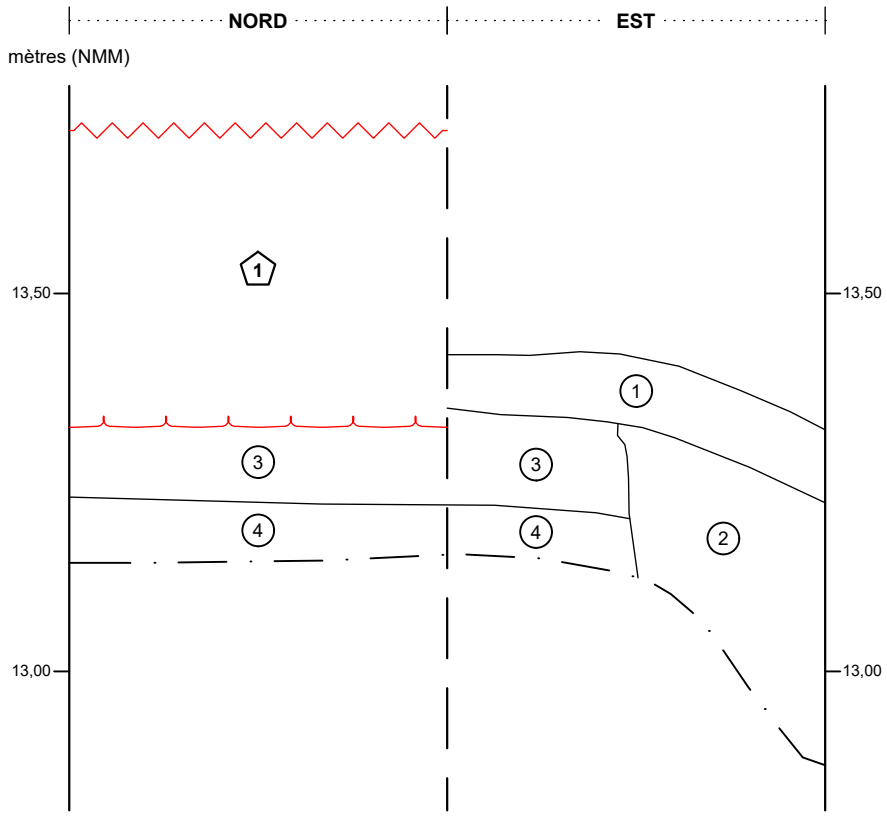

1. Sol hétérogène; déblai du nettoyage du vestige 1
2. Limon argilo-sableux brun tacheté beige et orangé, compact; remblai
3. Argile limoneuse brune, compacte à très compacte; sol naturel stérile?
4. Argile limoneuse gris-bleu, très compacte; sol naturel stérile?

Maçonnerie

Maçonnerie dérasée

1 Identification de vestige

Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/10

MON2201

ethnoscop

FIGURE 10

4.1.1 Discussion

Le muret de maçonnerie sèche, d'abord mis au jour en 2014 lors de travaux d'infrastructures sous les allées nos 1 et 2, avait été décrit comme :

> *« […] d'une limite de propriété ou bien encore d'un mur taluté constituant la limite nord du talus adossé au mur 7E1, le vestige maçonné du quai nord du bassin 4. » (SACL 2015).*

Parallèlement, un vestige (9A100) de facture similaire a aussi été mis au jour pendant les travaux d'aménagement du parc du Bassin à gravier (Artefactuel 2016, 42). Ce vestige avait été observé dans la sous-opération 9A, située entre la rue Ottawa et le mur nord du bassin no 3. Bien que ces caractéristiques rappellent les méthodes de construction de celles employées pour le muret William (7C1, 7D1 et 15A4), il avait été interprété comme :

> *« une section du mur nord d'un bâtiment (possible entrepôt) qu'il est possible d'observer sur le plan d'assurance de Goad daté de 1909, en marge de la rue Ottawa. À cette époque, les espaces entre les bassins étaient occupés par divers entrepôts facilitant l'accès aux marchandises pour les bateaux qui y venaient. Il est toutefois à noter que les vestiges du mur sud du bâtiment auraient dû être mis au jour plus au sud dans la tranchée 9A, mais tel ne fut pas le cas. Ce dernier aurait pu être tronqué lors d'un creusement ultérieur. Sur une photographie aérienne de 1948, on ne voit plus aucun bâtiment à cet emplacement.* » (Artefactuel 2016, 44).

Toutefois, le plan d'assurance de Goad dont il est question n'illustre aucun bâtiment à cet emplacement. La zone hachurée grise et délimitée par un pointillé représente des piles de madriers (figure 11). Il serait plus juste d'interpréter le vestige 9A100 à l'image du muret en bordure de la rue William, expertisé pendant ce mandat.

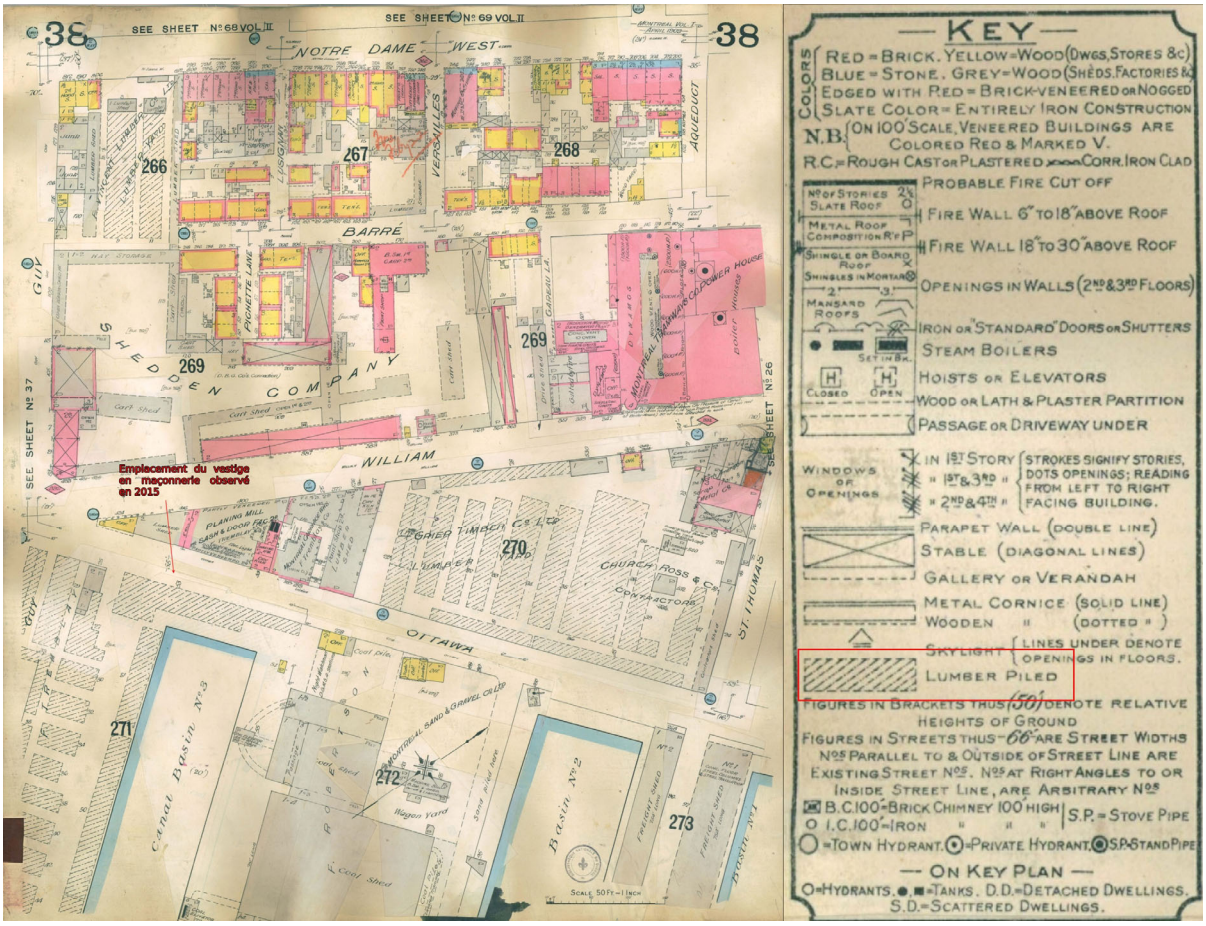

Figure 11. Extrait du plan et de sa légende, datés de 1909 montrant l'espace entre le bassin nº 3 et la rue Ottawa (BAnQ, 135 825). La flèche indique l'emplacement du vestige 9A100

Une photographie ancienne confirme la nature de ces deux vestiges trouvés en bordure des rues Ottawa et William. La figure 12 est un cliché pris depuis la cheminée de la centrale de la *Montreal Street Railway company* en 1896, par William Notman. Le cliché pris depuis le sommet de la cheminée de la centrale, située sur la rue William à son intersection avec la rue Saint-Thomas plus à l'est, offre un point de vue sur les bassins nos 3 et 4 et les installations portuaires en marge du canal. Adjacent à l'allée piétonne sur le côté sud de la rue William se trouve un muret d'enceinte, d'une hauteur d'environ 1 m. Un muret similaire est aussi observable, au nord du bassin nº 3, sur le côté sud de la rue Ottawa. Les informations provenant de cette photographie suggèrent que ces murets servaient, entre autres, de limites départageant la voie publique de l'aire portuaire. Une autre de leurs fonctions était de maintenir en place le remblai de terre battue caractérisant les zones d'entreposage en bordure des bassins. Ces zones étaient surélevées par rapport aux niveaux des rues adjacentes. En bordure des bassins, ces zones étaient recouvertes de madriers formant des quais pour le transbordement des marchandises. À la lumière de ces informations, la

présence des vestiges observés en bordure des rues William et Ottawa en marge des bassins nos 3 et 4 constituaient des murets d'enceinte délimitant les zones portuaires des bassins Saint-Gabriel 3 et 4.



Figure 12. Extrait de la photographie de W. Notman depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway, 1896 (Musée McCord; VIEW-2944_120528-P1). Des murets d'enceinte séparent les aires portuaires des bassins nos 3 et 4 de la voie publique (rues Ottawa/William)

4.2 Les murs du bassin nº 4

À ce stade des travaux, seuls les murs nord et ouest de l'ancien bassin ont été en partie dégagés. La moitié ouest du mur nord l'a été sur une hauteur d'environ 2 m. Le mur ouest a été observé sur toute sa longueur dans la moitié nord du parc entre les rues des Bassins et William, et sur une hauteur avoisinant les 2 m. Toutefois, le tiers sud du vestige (sous-opération 15L), s'étendant de la rue des Bassins jusqu'à la limite nord du nouveau pavillon, a été dégagé sur 4 m de hauteur. Le mur est n'a été que temporairement dégagé lors des travaux de décontamination (15B). Les relevés et les observations portées sur les vestiges du bassin ont généralement permis de valider des constats faits lors d'interventions antérieures. Néanmoins, de nouvelles informations quant aux particularités de construction et de conservation des murs du bassin ont aussi été notées.

À ce jour, aucune pierre de couronnement n'a été observée en place, laissant supposer que le remblaiement du bassin nº 4 a nécessité la démolition des rangs supérieurs de l'ouvrage. Les figures 12 et 13 illustrent d'ailleurs que le bord du bassin n'était qu'à environ 1 m au-dessus du niveau de la rue William. Pourtant, l'élévation du terrain lors du début des récents travaux était bien supérieure à celle de la rue. Un dénivelé de près de 2 m était présent entre la bordure de la rue et l'emplacement où le vestige du mur nord était enseveli (photo 11) (Plan_Vestiges-Altimetrie en annexe). Le remblaiement des quatre bassins aurait ainsi généré un premier nivellement général du secteur. La construction et l'aménagement des stationnements du centre de tri postal de Poste Canada en 1978 auraient ensuite nécessité un apport supplémentaire de remblai pour réaliser une seconde phase de nivellement du secteur.



Photo 11. Vue de la sous-opération 15A en cours d'excavation. Vue en direction ouest (BiFj-100-24_N1-001)



Figure 13. Photographie ancienne montrant les installations du bassin nº 4 depuis l'angle des rues William et Richmond (BAnQ; 0002734873)

D'autre part, la différence des élévations relevées en bordure de la rue William et celles du sommet du mur nord du bassin, et l'analyse des photographies anciennes (figures 12 et 13) suggèrent que l'abandon et le remblaiement du bassin nº 4 n'aient affecté que ses assises supérieures, dont les pierres de couronnement. En effet, l'altitude moyenne du sommet résiduel du mur nord est autour de 15,00 m NMM et l'altitude la plus élevée est de 15,48 m NMM. En contrepartie, l'élévation de l'actuelle rue William avoisine les 14,00 m NMM. Une différence d'environ 1,5 m est donc visible, ce qui pourrait correspondre aux altitudes d'origine. Bien entendu, le niveau actuel de la rue n'est pas celui d'antan. Néanmoins, il ne devait pas être très différent, ce qui permet de présumer que les murs n'ont été que peu dérasés.

Une autre observation faite lors des récents travaux est la présence de petites concavités à la surface des pierres (photos 12 et 13). Elles n'ont pour l'instant été qu'observées sur les murs nord et ouest. Ce fait avait été rapporté lors des travaux de reconstruction de l'aqueduc en 2015 (Ethnoscop 2020, 224). Elles avaient alors été associées à l'utilisation de pince de levage utilisée lors de la manipulation des pierres (figures 14 et 15). Ces cavités ont été aperçues sur le côté des pierres formant le parement interne du bassin. Les travaux

d'aménagement n'ayant que très peu affecté les parements aveugles des murs, il était donc difficile d'en confirmer la présence à cet endroit.

Chacune des pierres n'était généralement marquée que d'une seule cavité. Ces cavités, de forme arrondie étaient peu profondes (± 1 à 2 cm) et se trouvaient au centre des pierres, principalement dans leur moitié supérieure. Ces concavités auraient été forées lors de la taille des blocs de calcaire en vue de leur manutention et leur pose dans l'appareil maçonné de l'ouvrage. Elles devaient assurer une prise adéquate et la stabilité des pierres lorsque celles-ci étaient déplacées.



Photo 12. Parement interne du mur ouest du bassin n°4, tel qu'observé dans la sous-opération 15D. Vue en direction ouest (BjFi-100-24-N4-005). Les cercles mettent en évidence les cavités.



Photo 13. Parement interne du mur nord où des concavités ont été observées. Vue en direction nord (BjFi-100-24-N12-018)

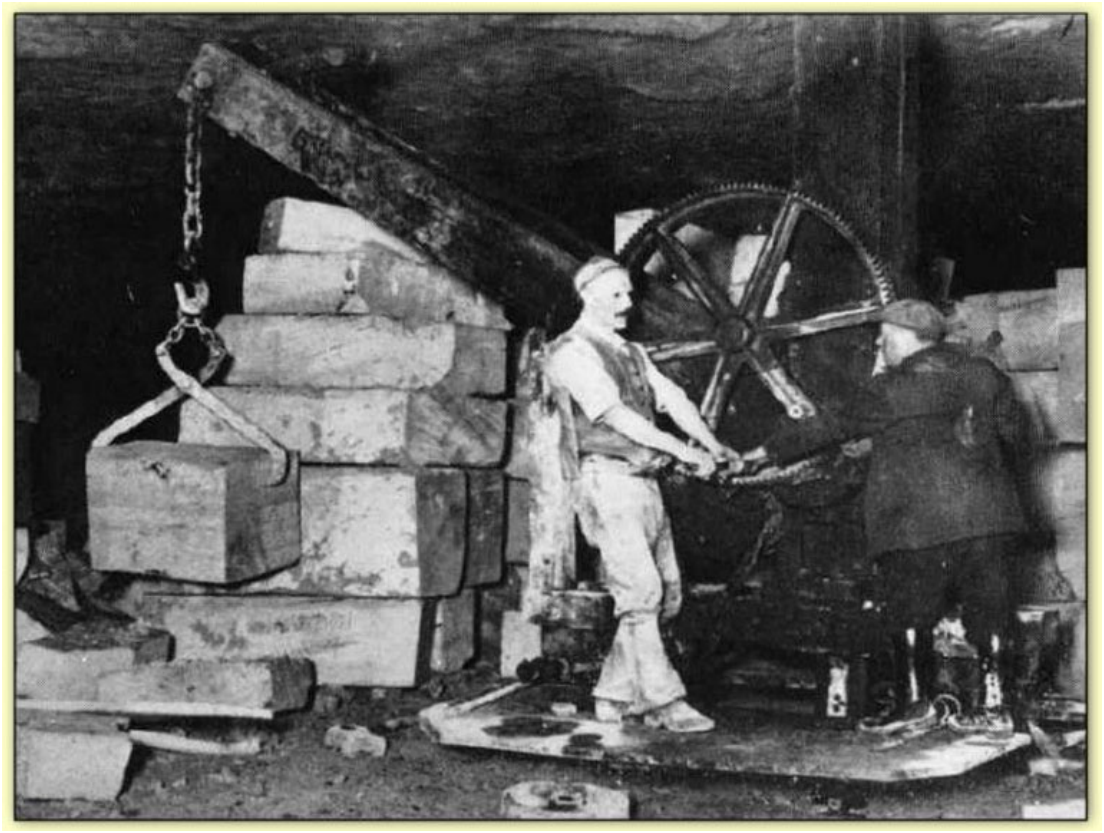

Figure 14. Exemple d'une pince de levage dans la manutention d'un bloc, carrière de Bath au Royaume-Uni, date inconnue (http://www.pierres-info.fr/cartes_postales_16/index.html)

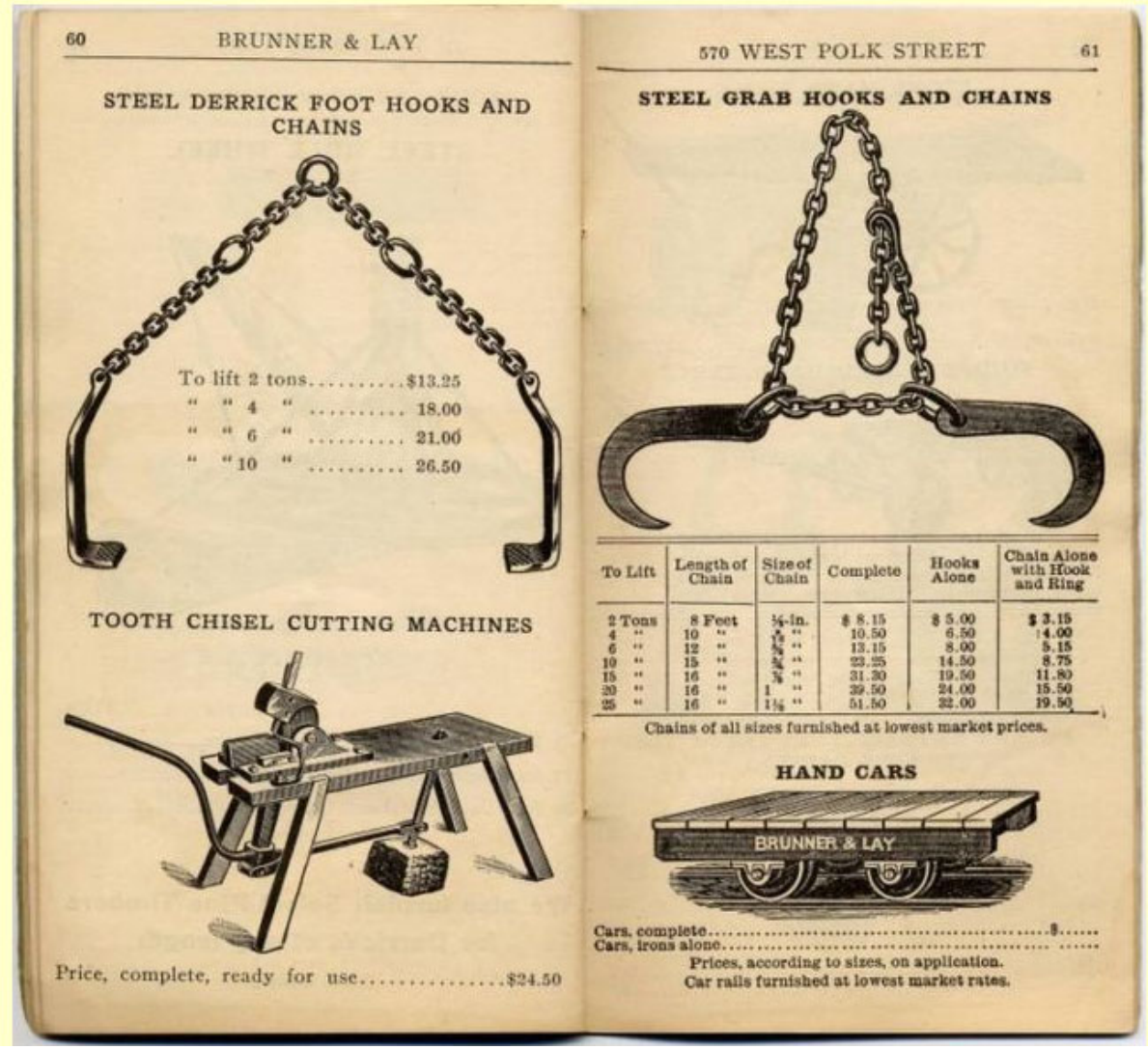

Figure 15. Extrait d'un catalogue d'équipement de forage de la compagnie Brunner & Lay de Chicago, États-Unis, date inconnue (http://www.pierres-info.fr/outils_2/index.html)

Les sous-opérations 15J, 15K et 15L ont permis de mettre en lumière un aspect peu documenté des vestiges du bassin n° 4. Ces sous-opérations correspondent aux excavations les plus profondes en bordure des murs. Elles ont permis d'observer les parements internes des murs nord et ouest sur la hauteur totale de ceux-ci. Dans 15L, le mur ouest a été dégagé sur 4 m de hauteur, sans toutefois pouvoir observer sa base. Les deux autres sous-opérations ont quant à elles été creusées plus en profondeur. Toutefois, une infiltration d'eau dans la tranchée a limité la description du mur. De plus, la profondeur de l'excavation et l'absence de moyens de protection ont obligé d'effectuer les observations depuis la surface. Pour ces raisons, il est difficile de certifier que la base du mur nord ait été atteinte lors de ces excavations. Toutefois, la hauteur dégagée des vestiges mesurait 5,5 m dans la sous-opération 15K, ce qui s'apparente à la hauteur des murs observée lors d'interventions antérieures (photo 14). Il se pourrait donc que la base du mur nord ait été atteinte à cette profondeur, qui correspond à l'altitude de 9,50 m NMM. Enfin, il est à noter que les travaux

d'excavation dans 15K ont atteint la couche de sol sous-jacente aux remblais, soit un limon argileux grisâtre qui correspond au sol naturel.

L'inclinaison du mur nord a pu être observée de nouveau. Cette caractéristique déjà relevée antérieurement avait alors été décrite comme le fruit qui servait à contrer les poussées engendrées par le poids des remblais extérieurs, lorsque le bassin était vide. Le calcul de cette inclinaison est de 25,45 %. Il est toutefois nécessaire d'apporter une précision quant à cette particularité des murs du bassin.



Photo 14. Parement interne du mur nord tel qu'observé dans la sous-opération 15K. Vue en direction nord (BjFi-100-24-N10-004)

Des clichés datant de l'intervention de 2012 effectués dans le cadre du prolongement de la rue des Bassins apportent quelques éléments d'informations à propos du profil des murs. Ces photographies ont été prises alors qu'une brèche était pratiquée sur le mur ouest afin de permettre le passage de divers services d'utilité publique prévus dans ce prolongement de la rue des Bassins (figures 16 à 19). On y observe la verticalité des assises supérieures du mur (figure 16). En contrepartie, les assises inférieures présentent une légère inclinaison, tant sur le parement intérieur (à gauche) que sur le parement aveugle (à droite). Ces photographies démontrent que les vestiges du bassin sont en réalité des murs inclinés et qu'il ne s'agit plus de murs avec fruit. Si tel avait été le cas, le parement aveugle des murs aurait été vertical et non oblique comme les photographies le démontrent.



Figure 16. Bassin 4 — mur ouest — parement est — fruit visible au niveau des assises inférieures. Vue en direction sud. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-046)



Figure 17. Bassin 4 — mur ouest - état du mur après le dérasement initial. Vue en direction sud. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-056)



Figure 18. Bassin 4 — mur ouest - dérasement avec la pince d'une pelle mécanique. Vue en direction sud-est. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-061)



Figure 19. Bassin 4 — mur ouest - état du mur en cours de dérasement. Vue en direction sud. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-065)

Comme mentionné précédemment, les assises supérieures du mur nord mises au jour dans la sous-opération 15M ont révélé un aspect intrigant de l'état des vestiges. D'abord, le parement intérieur du mur est caractérisé par la présence de quatre empattements dont chacun des ressauts mesure entre 12 et 15 cm. Cette particularité n'a pu être généralisée à l'ensemble des vestiges, car ces derniers n'ont, à ce jour, été qu'en partie dégagés lors du présent mandat. Néanmoins, un constat similaire a été fait lors du dégagement du mur est dans la sous-opération 15B, soit la présence de ressauts entre les trois assises supérieures du mur (photo 20). Ceux-ci n'ont d'ailleurs été qu'observés sur la moitié nord du vestige dégagé, l'autre moitié étant caractérisée par un parement rectiligne. Une brèche, pratiquée au travers du mur, a par ailleurs été observée tout juste à côté des assises avec ressauts. Bien que l'alignement des assises en question semble rectiligne, ces ressauts seraient en fait imputables aux travaux ayant ouvert la brèche dans le mur est. Ces observations portent à croire que ces particularités ne découlent pas du mode de construction d'origine. Elles seraient plutôt le résultat de travaux effectués à la suite du remblaiement du bassin.

Ces constats faits sur le mur est permettent de reconsidérer des analogies observées quant à l'état de conservation du mur nord. Comme mentionné plus haut, ce dernier est aussi caractérisé par la présence de ressauts entre ses assises supérieures. Ce mur a aussi été visé par de nombreux travaux (remblaiement, décontaminations, inventaires archéologiques, aqueduc) depuis l'abandon du bassin. Il serait donc probable que ces assises supérieures aient alors été déplacées, à l'image des perturbations observées sur le mur est.

D'autre part, ces mêmes assises supérieures du mur nord forment un contre-fruit sur le parement aveugle du mur. L'agencement de ce contre-fruit place certaines des pierres en porte-à-faux. Si cette disposition est bel et bien d'origine, alors ces pierres auraient été disposées sur un remblai afin d'en assurer leur maintien. Ce mode de construction est une des hypothèses envisagées, bien qu'il n'ait pas été observé sur les autres bassins. En contrepartie, certains indices (désalignement de pierres, courbure de l'axe des assises supérieures, désagencement des pierres) laissent penser qu'il s'agit d'un désordre structurel du vestige. Si tel est le cas, il serait plus judicieux de replacer ces pierres selon leur alignement d'origine. Enfin, des travaux prévus prochainement permettront de mettre la lumière sur cet aspect du vestige, à la suite desquels une décision sera prise quant à l'aspect désiré du mur nord dans l'aménagement final du parc.

D'autres particularités des vestiges ont aussi été observées et enregistrées pendant ce mandat. Le tableau ci-dessous en fait un résumé.

Tableau 6. Particularités observées sur les vestiges du bassin nº 4

Mur	**S-Op.**	**Particularité**	**Descriptions/commentaires**
Ouest	15F	Canalisation (photo 15)	– faite de béton; – traverse perpendiculairement le vestige; – dans sa portion nord; – diamètre de 11 po (27,94 cm); – joint en cloche; – probablement associée aux installations du centre de tri de Poste Canada.
Ouest	15L	Amarrage (photos 16 et 17)	– ancrage dans la pierre; – composé d'une tige d'acier enfoncée dans la pierre à l'aide de deux trous; - cavité sphérique à l'arrière de la tige, créant de l'espace pour du cordage.
Nord	15M	Contre-fruit (photo 18)	– déclivité négative du parement aveugle du mur nord; – assises résiduelles supérieures en porte-à-faux; – observé lors des travaux de reconstruction de l'aqueduc (Ethnoscop 2020, 226); – particularité d'origine ou déplacement dû à la démolition?
Est	15B	Désordre structural (photo 19)	– assises complètement déstructurées; – sur 2,5 m de long; – au centre de la sous-opération; – pierres placées pêle-mêle; – désordre possiblement lié au passage d'une canalisation; – pierres désordonnées ont été retirées et récupérées pour besoin ultérieur.
Est	15B	Assises décalées (photo 20)	– au nord du désordre structural seulement, sur une longueur de 2,5 m; – assises décalées sous forme d'escalier; – ressauts variant de 12 à 15 cm; – probablement engendré lors de la démolition partielle pour l'implantation d'une canalisation, responsable du désordre structural; – désalignement similaire à celui observé sur le mur nord (15M).



Photo 15. Tuyau de ciment traversant le parement interne du mur ouest dans la sous-opération 15F. Vue en direction nord-ouest (BjFi-100-24-N6-021)



Photo 16. Ancrage servant pour l'amarrage observé sur le parement interne du mur ouest dans la sous-opération 15L. Vue en direction ouest (BjFi-100-24-N11-014)



Photo 17. Échelon observé sur le parement interne du mur ouest dans la sous-opération 15L. Vue rapprochée en direction ouest (BjFi-100-24-N11-016)



Photo 18. Parement aveugle du mur nord tel qu'observé dans la sous-opération 15G. Vue rapprochée en direction sud-est (BjFi-100-24-N7-010)



Photo 19. Désordre structural d'une portion du mur est dans la sous-opération 15B. Vue en direction est (BjFi-100-24-N2-009)



Photo 20. Portion du mur est, dégagé dans la sous-opération 15B. Vue en direction sud (BjFi-100-24-N2-007). La portion du mur au centre du cliché est caractérisée par des assises décalées l'une de l'autre. Toutefois, cette particularité n'est pas observée ailleurs sur le vestige dégagé.

4.3 La chambre de briques souterraines

En 2021, lors de travaux préparatoires visant la caractérisation des sols, un vestige avait été mis au jour dans la sous-opération 13K (PE-30), dans la partie nord-ouest du terrain (plan 3). Il s'agit d'un ouvrage constitué de briques rouges communes. Ce vestige avait alors été interprété comme une ancienne chambre de vannes ou de télécommunications. Cette chambre avait été dégagée sur sa largeur qui atteignait jusqu'à 2,10 m (figure 20). La longueur de cette chambre n'avait pu être déterminée en raison d'un dégagement partiel du vestige.

Les murs latéraux (est et ouest) étaient arrondis, donnant à l'ensemble du vestige une forme ovoïde. Ils étaient constitués de deux parements adossés l'un à l'autre. L'épaisseur totale de chacun des murs était de 30 cm. Le premier rang de briques, disposées en panneresse formait le parement intérieur de l'ouvrage. Il s'adossait au second rang de briques placées en boutisse. Un mur plus rectiligne se trouvait en paroi sud de la sous-opération 13 K. Sa largeur n'avait alors pu être déterminée. Il présentait un appareil de type commun et neuf assises y avaient été dénombrées.



Figure 20. Photographie du vestige mis au jour lors des travaux de caractérisation des sols en 2021. Vue en direction nord (Ethnoscop 2022, 53; BiFj-100-21-N3-065)

Les travaux de décontamination effectués pour l'aménagement du parc ont permis de remettre au jour cette chambre enfouie. Il s'est avéré que le contaminant (métaux lourds, scories, etc.) se trouvait entièrement dans l'ancienne chambre. L'ouvrage et son contenu ont donc dû être excavés à des fins de décontamination. Cette démarche a permis de caractériser l'ensemble de la chambre. Une portion de ce vestige d'utilité publique avait aussi été aperçue lors de l'inventaire de 15 A. À ce moment, une coupe stratigraphique a été relevée afin de documenter les sols recouvrant en partie le vestige (figure 21).

AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS

BiFj-100

SOUS-OPÉRATION 15A, PAROIS OUEST ET NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

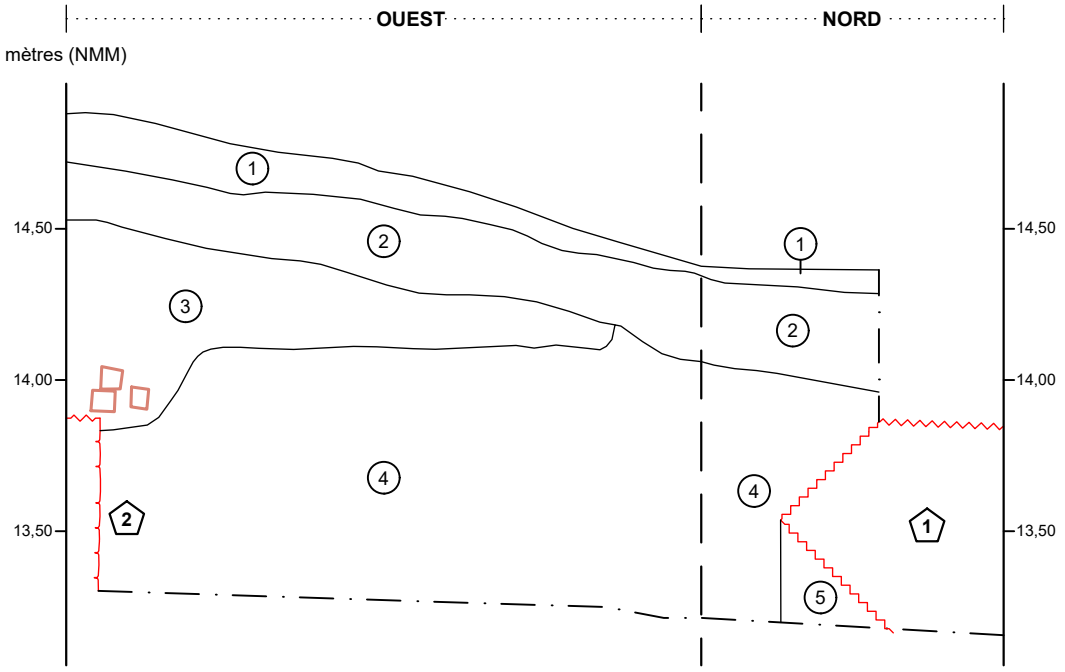

1. Pierre concassée 0-1/4 po recouverte de gros cailloux de calcaire (2 po); remblai de circulation / nivellement (15A1)
2. Sable limoneux brun tacheté beige et orangé, compact, contenant des radicelles; remblai organique / ancien aménagement paysager (15A2)
3. Limon sableux gris foncé noir, peu compact, contenant du gravillon, du gravier et des cailloux (25%); remblai de comblement après démolition du vestige 2 (15A3)
4. Limon sableux brun beige tacheté gris, beige, orange et brun foncé, hétérogène et très compact, contenant du gravillon, du gravier, des cailloux et des pierres anguleux, ainsi que du grès grossier, du verre, des fragments de briques et du métal ferreux; remblai de comblement après construction du vestige 2 (15A7)
5. Loam limoneux brun marbré gris-bleu, très compact, contenant du gravillon, du gravier et des cailloux; sol naturel stérile remanié? (15A8)

Maçonnerie

Maçonnerie dérasée

Brique

Identification de vestige

Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/25

MON2201

ethnoscop

FIGURE 21

Son sommet résiduel reposait entre 1,00 et 1,20 m sous la surface, soit à des altitudes variant entre 13,91 et 14,57 m NMM. La chambre était enfouie dans un remblai formé de limon beige comprenant plusieurs inclusions rocheuses de granulométrie variable (photo 21). Elle était formée par l'agencement de deux murs rectilignes, formant ses extrémités nord et sud, ainsi que de deux murs latéraux cintrés. Construits entièrement de briques rouges communes, ces murs étaient formés de trois rangs contigus de briques juxtaposées, pour la plupart disposées en panneresse. L'appareil de type commun impliquait un rang de briques en boutisse à tous les six rangs en panneresse. Les parements internes des quatre murs étaient bien dressés et les joints concaves. Un mortier gris servait à lier les éléments entre eux (photos 22 à 25). Le fond de la chambre (± 11,50 m NMM) reposait sur un limon argileux gris bleuté et compact, associé vraisemblablement à un sol naturel stérile. La base des vestiges a été relevée à 4,0 m de profondeur sous la surface et la chambre avait une hauteur résiduelle de 3,0 m.



Photo 21. Vestiges de la chambre enfouie dégagée lors des travaux de décontamination. Vue en direction sud-est (BiFj-100-24-N5-005)



Photo 22. Vestiges de la chambre enfuie dégagée lors des travaux de décontamination. Vue en direction sud (BiFj-100-24-N5-006)

Photo 23. Dégagement et démantèlement de la chambre enfouie. Vue en direction nord-est (BiFj-100-24-N5-007)





Photo 24. Démolition de la chambre enfouie en cours. Vue en direction sud (BiFj-100-24-N5-009)

Photo 25. Démolition quasi complétée de la chambre enfouie. Vue en direction ouest (BiFj-100-24-N5-011)



Pendant la démolition de la chambre, deux conduites obturées ont été mises au jour au fond de celle-ci. Ces deux tuyaux en fonte d'acier étaient condamnés par d'imposants bouchons également en fonte. Ces tuyaux étaient orientés dans un axe nord-sud (148°) et traversaient les murs rectilignes des extrémités de la chambre. L'une des conduites provenait du bassin nº 4, tandis que l'autre se dirigeait vers la rue William. Elles reposaient à une cinquantaine de centimètres au-dessus du radier de l'ouvrage. L'altitude à leur sommet était de 12,442 m NMM pour la conduite sud et de 12,352 m NMM pour celle au nord, soit à 2,60 m sous la surface du terrain au moment des travaux. Leur diamètre interne était de 12 pouces (30,48 cm) et d'environ 13 pouces (33,02 cm) à l'extérieur (photo 26).



Photo 26. Vue de la conduite bouchée une fois les vestiges de la chambre démolis. L'empreinte ovale au centre de la photo correspond au radier de la chambre. Quelques rangs de briques sont toujours en place, à droite de la conduite. Vue en direction sud-ouest (BiFj-100-24-N5-015)

Ces deux conduites étaient vraisemblablement reliées à un dispositif (vanne, pompe) reposant au centre de la chambre. La conduite nord a été également observée antérieurement lors des travaux de réfection de la rue William en 2019 (M. Beauregard, Ville de Montréal, communication personnelle).

4.3.1 Discussion

Des recherches archivistiques ont permis de trouver un plan où figurent cette chambre et les conduites qui lui sont associées (figure 22). Datant de 1940, mais dont la première édition remonte à 1918, ce plan d'assurance est l'œuvre de la *Underwriters' Survey Bureau limited*. Le positionnement de la chambre est indiqué en marge de la rue William par un rectangle de traits discontinus accolé à la mention [*Gate EA. END*], quelque peu illisible à cause d'une correction apportée au plan. Néanmoins, il serait possible de traduire cette indication par [*Vanne à chaque extrémité*], puisque les lettres [*EA]* servaient d'abréviation pour [*Each*]. L'intérieur du rectangle comprend aussi un symbole dont la signification n'est pas indiquée sans équivoque sur la légende accompagnant les plans. Il se rapproche du symbole identifiant une pompe, mais les différences observables entre la légende et le plan laissent planer un doute.

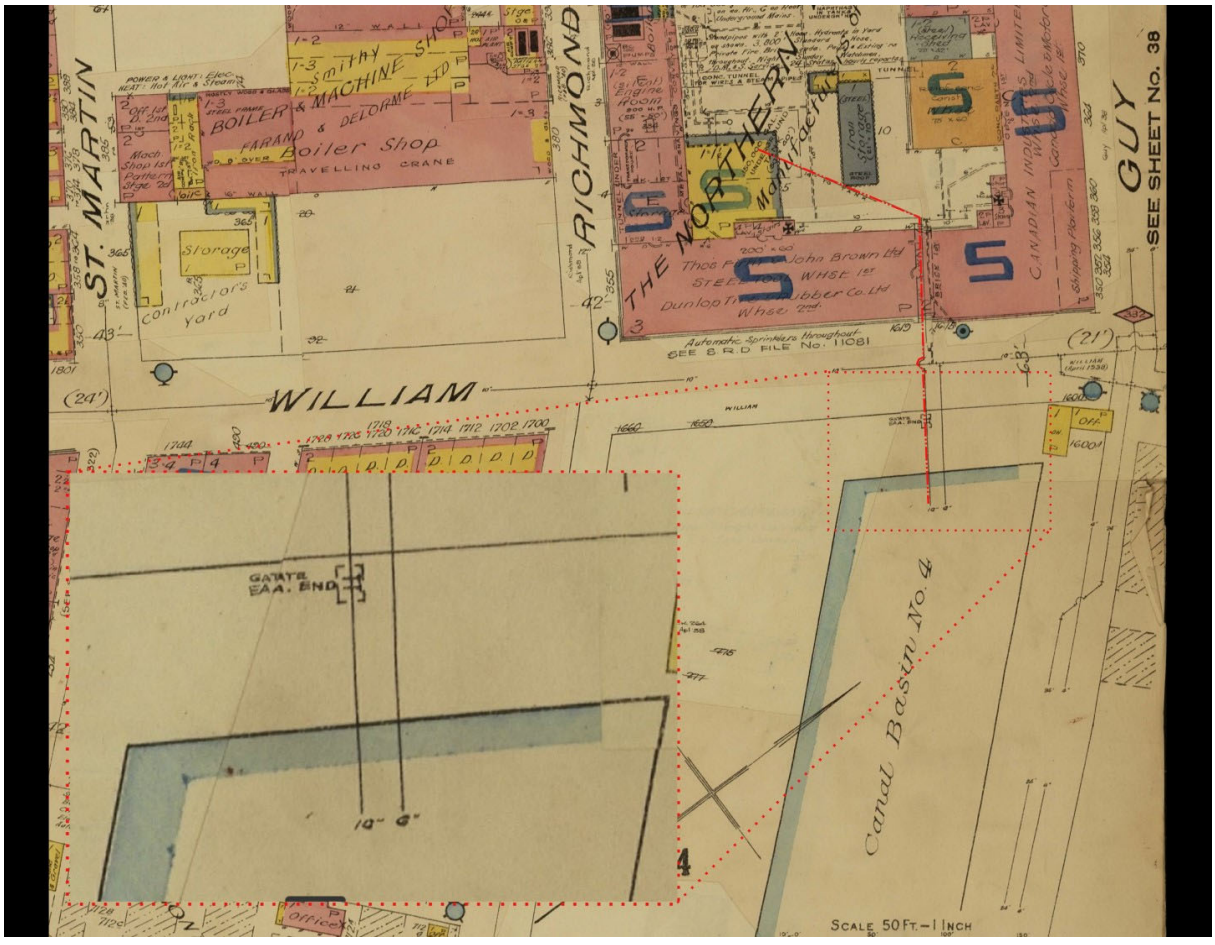

Figure 22. Extrait du plan de Underwriter's Survey Bureau, version révisée de 1940 (BAnQ; 3 216 542). La chambre enfouie (encadré) ainsi que les conduites observées au terrain (ligne pointillée rouge) figurent sur ce plan.

Selon ce plan, la chambre est raccordée à un tuyau en provenance du bassin nº 4. Une précision quant au diamètre du tuyau est juxtaposée (encadré) au symbole, mais la mention n'est pas claire s'il s'agit de 10 ou 14 pouces (25,4 ou 35,56 cm). Cela dit, le tuyau (tireté rouge) qui se poursuit au-delà de la chambre, enjambe la conduite d'aqueduc de 10 pouces de la rue William et poursuit sa course jusqu'à la limite intérieure de la cour de la *Northern Electric Co. Ltd*. De là, il bifurquait vers le nord-ouest et va rejoindre un réservoir enfoui d'une capacité de 150 000 gallons (567 811,8 litres). Dans cette portion du plan, le diamètre du tuyau est de nouveau inscrit et il est de 14 pouces. Cette dernière indication concorde davantage aux caractéristiques des tuyaux observés au terrain. Toujours selon ce même plan, un second tuyau provenant du bassin longe parallèlement le premier. Ce second tuyau a un diamètre de 6 pouces (15,24 cm) et, contrairement au premier, il se raccorde au système d'aqueduc de la ville où il termine son parcours. Aucune trace de ce tuyau n'a pourtant été relevée lors des interventions.

La fonction de la chambre enfouie découverte en 2021 se précise davantage à la lumière de l'ensemble de ces informations. La mise au jour des deux conduites au fond de la chambre confirme que celle-ci était intégrée aux installations du bassin et non à un réseau enfoui de télécommunication. A priori, cette chambre aurait pu servir à contrôler le niveau de l'eau des cales sèches du bassin, alors qu'il était en fonction. Cette hypothèse a été élaborée à partir des premières esquisses du bassin qui le représentaient la plupart du temps avec des portes dans sa portion nord, délimitant ainsi trois cales sèches (figures 2, 3 et 4). La présence de telles installations relançait donc l'idée que le bassin nº 4 avait été conçu avec des cales sèches, bien que les plans dessinés après sa construction n'en fassent jamais mention. Si tel avait été le cas, les conduites auraient été reliées par une vanne, ce qui aurait contrôlé la vidange des cales sèches du bassin.

Toutefois, si le plan d'assurance est juste, les conduites et la chambre enfouie ne concordent pas avec l'hypothèse voulant qu'il s'agisse d'installation en lien aux cales sèches. La conduite représentée avec un diamètre de 10 ou 14 pouces se rapproche de ce qui a été observé à l'intervention. Celle de 6 pouces ne concorde pas aux conduites mises au jour. Le diamètre ne correspond pas et il n'est raccordé à aucune chambre enfouie sur le plan. Son utilité reste pour le moment inexpliquée. Il faut donc conclure que la chambre enfouie et les conduites attenantes correspondent à un système d'approvisionnement en eau utilisé pour remplir le réservoir de la *Northern Electric Co* situé de l'autre côté de la rue William. La chambre enfouie faisait donc partie intégrante d'un système destiné à approvisionner en eau la *Northern Electric Co*.

4.4 Vestige d'un muret de palplanches (s.-op. 15H)

Le sommet résiduel de planches placées à la verticale a été mis au jour à un peu moins de 2 m au nord des vestiges du bassin nº 4, alors que des travaux de nivellement du terrain étaient en cours à proximité de la rue William (15H). Le dégagement horizontal de cet ouvrage a révélé un assemblage de planches embouvetées formant un muret d'étançonnement. Le dégagement complet de ce muret s'est fait sur toute sa longueur (4,05 m). Vis-à-vis son centre, un sondage mécanique a été pratiqué afin d'en déterminer la profondeur. Toutefois, le sondage a dû être arrêté avant d'atteindre la base de l'ouvrage. Il a été observé sur près de 2,60 m de hauteur. L'altitude moyenne du sommet résiduel de l'assemblage est de 14,596 m NMM, tandis que la profondeur moyenne atteinte a été de 12,064 m NMM (photo 27).

L'examen partiel de ce vestige permet néanmoins de l'associer à un ouvrage de soutènement ou d'étançonnement. Sa nature et sa localisation au nord des vestiges du bassin suggèrent vraisemblablement son utilisation dans le cadre de travaux effectués antérieurement sur ce mur.



Photo 27. Mur de palplanches observé dans la sous-opération 15H. Vue en direction sud (BiFj-100-24-N8-006)

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1 Conclusion

Dans le cadre des travaux d'aménagement du parc du Bassin-à-bois situé à l'emplacement de l'ancien bassin Saint-Gabriel nº 4 dans Griffintown, la Ville de Montréal a mandaté la firme Ethnoscop pour procéder à des interventions archéologiques. Celles-ci avaient comme objectif la réalisation d'un suivi archéologique des travaux, dans le but de compléter la collecte d'informations et indexer le corpus de données archéologiques du bassin nº 4.

Ce mandat divisé en plusieurs volets visait à réaliser des interventions archéologiques lors des travaux d'aménagement du parc, lorsque ceux-ci s'effectuaient en marge des ressources connues et potentielles. À ce jour, une supervision archéologique a été réalisée dans le cadre:

- des travaux de décontamination,
- du dégagement mécanique de certaines portions des vestiges,
- du démantèlement partiel des vestiges,
- des travaux d'implantation du système de drainage du parc.

Les autres volets du mandat seront entrepris au cours de l'année 2025 alors que les travaux d'aménagement du parc se poursuivent.

Un inventaire archéologique a également été réalisé en bordure de rue William afin de mieux comprendre la nature et la fonction d'un muret de maçonnerie sèche qui y avait été partiellement mis au jour lors des interventions antérieures. Le dégagement de la moitié est du vestige a permis de compléter la caractérisation de ce segment de l'ouvrage avant qu'il ne soit démoli lors de l'aménagement du parc. Une portion de ce muret est toujours enfouie sous la moitié ouest du terrain et les futurs travaux nécessiteront sa mise au jour sous supervision archéologique.

Enfin, les observations faites lors du présent mandat comprennent :

- l'absence de pierre de couronnement au sommet de l'ensemble des vestiges mis au jour;
- cette observation serait associée aux travaux de remblaiement de la fin des années 1960;
- le remblaiement du bassin nº 4 a été effectué à la suite de son abandon;
- un remblai de nivellement a par la suite été mis en place sur l'ensemble du terrain lors de l'aménagement des installations du centre de tri postal de Poste Canada;
- plusieurs pierres des parements des murs du bassin nº 4 présentaient de petites cavités associées au travail de levage durant la construction de l'ouvrage ;
- le niveau original du radier du bassin nº 4 serait vraisemblablement situé autour de 9,5 m NMM, soit à 5,5 m sous le sommet résiduel du mur nord;
- les parements intérieurs des murs sont inclinés à 25,45 %;
- les pierres des assises supérieures du parement aveugle du mur nord sont en porte-à-faux;
- certaines assises supérieures (15B et 15M) sont désalignées par rapport aux autres assises, résultant d'un déplacement survenu lors de l'action du gel et du dégel sur la maçonnerie, ou de travaux effectués à la suite de l'abandon du bassin;
- certaines portions des murs présentent un désordre structurel, dû à l'implantation de services d'utilités publiques des installations du centre de tri postal de Poste Canada (canalisation de béton dans 15F),
- une tige d'acier, insérée à la maçonnerie et servant d'échelon, a été observée sur le mur ouest (15L),
- la chambre et les conduites enfouies entre le bassin nº 4 et la rue William servaient à alimenter en eau le réservoir de la Northern Electric Co situé sur le côté opposé de la rue,
- un petit segment d'un muret de palplanche a été mis au jour entre le mur nord du bassin nº 4 et la rue William. Il serait possiblement associé à la construction ou la réparation du bassin.

5.2 Recommandations

Les travaux d'aménagement du parc se poursuivent jusqu'à l'automne 2025. Des interventions archéologiques sont prévues afin d'assurer une préservation intégrale des divers vestiges (bassin, palplanche, muret William) toujours présents sur l'aire d'intervention. Bien que l'aménagement du parc ait été conçu avec l'optique d'une conservation et d'une intégration des vestiges, il est recommandé que toutes excavations à proximité de ces vestiges soient faites sous une supervision archéologique.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHEMI

1999 *Étude de potentiel archéologique du canal de Lachine*. Volume 3. Montréal, Parcs Canada.

ARCHÉOTEC

2011 *Projet résidentiel Condominium Murray, site BiFj-099. Inventaire archéologique, octobre 2010. Rapport de recherche.* Groupe Cartierville, Montréal. 39 p.

ARTEFACTUEL

2016 *Supervision archéologique dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc 3 Nord aux Bassins du Nouveau Havre. Site du Bassin 3, Bassins Saint-Gabriel, Canal de Lachine (BiFj-100).* Montréal, Ville de Montréal.

ANONYME

1996 *Canalisation. Modes opératoires. Génie civil. Eau potable.* Sogea, Rueil-Malmaison. 18 p.

DOLLIER DE CASSON, F., P. MARGRY, et J. VIGER

1869 *Histoire du Montréal*. Mémoires de la société historique de Montréal, Quatrième livraison, Presses à vapeur de la Minerve, Montréal

COMMISSION CANADIENNE DE PÉDOLOGIE & COMITÉ DE LA CLASSIFICATION DES SOLS

1978 *Le système canadien de classification des sols*. Approvisionnements et Services Canada.

DESLOGES, Yvon et Alain GELLY

2002 *Le canal de Lachine. Du tumulte des flots à l'essor industriel et urbain, 1860-1950.* Sillery, Septentrion, 215 p.

ETHNOSCOP

2007 *Griffintown, arrondissement sud-ouest de Montréal. Étude de potentiel archéologique, planification d'interventions archéologiques au terrain*. Montréal.

2017 *Projet Bonaventure. Interventions archéologiques BiFj-56, BiFj-67, BiFj-75. Rapport préliminaire.* Ville de Montréal, Montréal, 120 p.

2018 *Bassin du Havre — Phase 4. Supervision archéologique et relevés architecturaux du segment résiduel du mur est du bassin Nº 1 (BjFj-100 et 612G).* Montréal, Développements des Bassins. 34 p.

2019a *Remplacement des lignes souterraines L1295 et L1296 entre les postes Bélanger et Rosemont. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Hydro-Québec, 77 p.

2019 b *Réaménagement de la rue Notre-Dame Ouest et ses abords, entre le boulevard Sainte-Anne-de-Bellevue et la rue De Courcelle. Étude de potentiel archéologique*. Ville de Montréal. 111 p.

2020 *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (2015-2016).* Montréal, Ville de Montréal. 257 p.

2021 *OT95. Travaux de réparation au Canal de Lachine. Surveillance archéologique, novembre 2020.* Eurovia Vinci. Montréal. 32 p.

2022 *Interventions archéologiques complémentaires. Bassin-à-bois – Griffintown. Hiver et été 2021*. Ville de Montréal. 59 p.

HANNA, D. B.

2007 Secteur de planification détaillée de Griffintown. Griffintown : son histoire et son cadre bâti. Montréal, Ville de Montréal. 126 p.

MAHAUT, V.

2016 *Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes*.
http://hdl.handle.net/1866/16311

MILLER, André

2018a *Compte rendu de la surveillance archéologique effectuée le 20 avril 2018 sur le quai entre les Bassins 3 et 4 du canal Lachine.* Gatineau, Parcs Canada. 1 p.

2018 b *Compte rendu de la surveillance archéologique effectuée entre le 23 et le 25 octobre 2018 à la passerelle Hall; dans le secteur (612G) à l'ouest des Bassins 3 et 4 du canal Lachine.* Gatineau, Parcs Canada. 3 p.

2019 *Compte rendu de la surveillance archéologique effectuée le 20 septembre 2019 sur le quai entre les Bassins 3 et 4 du canal Lachine*. Gatineau, Parcs Canada. 1 p.

SACL

2002 *Planification et réalisation de l'inventaire archéologique de la Pointe-des-Seigneurs.* Montréal, Ville de Montréal.

2005a *Fouille archéologique au site de Pointe-des-Seigneurs BiFj-69, 2002, canal de Lachine.* Montréal, Ville de Montréal.

2005 b *Inventaire archéologique, bassin nº 4, Canal de Lachine, 612G*. Montréal, Société Immobilière du Canada.

2009 *Inventaire archéologique, Bassins Nos 1, 2 et 3, Canal de Lachine, site 612G*. Montréal, Société Immobilière du Canada.

2011 *Supervision archéologique réalisée dans le cadre de la déconstruction de l'édifice du Tri-Postal, Bassins Saint-Gabriel numéros 1, 2 et 3, Canal de Lachine. Site 612G*. Montréal, Société Immobilière du Canada.

2012a *Inventaire archéologique réalisé dans le cadre du prolongement de la rue Bassin, et inventaire archéologique complémentaire en marge des rues William et Ottawa, Bassins Saint-Gabriel numéros 1, 2, 3 et 4, Canal de Lachine. BiFj-100*. Montréal, Société Immobilière du Canada. 66 p.

2012 b *Inventaire archéologique réalisé aux bassins Saint-Gabriel numéros 3 et 4, canal de Lachine. Site BiFj-100*. Montréal, Ville de Montréal. 54 p.

2013a *Supervision archéologique réalisée dans le cadre de l'aménagement de la rue Bassin, Bassins Saint-Gabriel numéros 1, 2, 3 et 4, Canal de Lachine. BiFj-100*. Montréal, Société Immobilière du Canada.

2013 b *Sauvetage archéologique réalisé suite à la découverte fortuite d'une canalisation de bois sur le site « Bâtir son Quartier » aux Bassins du Havre, canal de Lachine, site BiFj-100*. Société Immobilière du Canada, Montréal. 23 p.

2013c *Compte rendu d'intervention d'urgence. Caractérisation des sols. Canal de Lachine*. Parcs Canada, 43 p.

2014 *Interventions archéologiques — murs de revêtement des bassins Nos 1 & 2, Bassins Saint-Gabriel, site BiFj-100*. Montréal, Développements des Bassins.

2015 *Supervision archéologique réalisée dans le cadre des travaux de décontamination des bassins Nos. 3 et 4 et d'aménagement des allées piétonnières, Bassins Saint-Gabriel, Canal de Lachine. Site BiFj-100*. Montréal, Société immobilière du Canada. 68 p.

2016 *Interventions archéologiques — Chambre de vannes, en marge du bassin Nº 1, Bassins Saint-Gabriel, site BiFj-100, sous-opération 11C*. Rapport d'étape. Montréal, Développements des Bassins.

VILLE DE QUÉBEC

1989 *Guide technique nº 7. La maçonnerie de briques*. Québec. 24 p.

Annexes

Annexe 1 Inventaire des artefacts et écofacts

Annexe 2 Catalogues des photographies

Annexe 3 Fiches de lots

Annexe 4 Plans des travaux

Annexe 5 DC—068 — Protections hivernales des murs vestiges

Annexe 6 Plan du positionnement des tirants traversant les murs vestiges

Annexe 7 DC—043 — Mur du vestige nord par rapport au passage des conduites de RPU-01

Annexe 8 Rapport d'analyse d'un échantillon de mortier

Annexe 1 Inventaire des artefacts et écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Bassin à bois, Montréal **Archéologue : Jean-Philippe Hénault** **Date : Décembre 2024**
Code : BiFj-100 **Analyste : Isabelle Hade** **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
15A03	1.1.1.31	TCG avec glaçure	brique?	4	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments plutôt informes à pâte beigeâtre et poreuse. Probablement le même objet.	1	
15A03	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur électrique	2	1	1.9	Électricité	Frag	Fragments jointifs de rebord. Corps circulaire. Pâte blanche recouverte d'une glaçure brune.	1	
15A03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petit fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
15A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,30 cm d'épais.	1	
15A03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	3	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée. Au moins deux objets différents.	1	
15A03	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson gazeuse	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief: NOT. Vert vif.	1	

Annexe 2 Catalogues des photographies

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N1**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-09-09	001	4506	15A	en cours d'excavation	so
2024-09-09	002	4507	15A	en cours d'excavation	so
2024-09-09	003	4509	15A	en cours d'excavation	so
2024-09-09	004	4510	15A	en cours d'excavation	o
2024-09-09	005	4511	15A	en cours d'excavation; paroi ouest	o
2024-09-09	006	4512	15A	en cours d'excavation; paroi ouest	o
2024-09-10	007	4513	15A – v1	Nettoyage du vestige	o
2024-09-10	008	4514	15A – v1	Nettoyage du vestige	o
2024-09-10	009	4515	15A – v1	Nettoyage du vestige	o
2024-09-10	010	4516	15A – v1	Nettoyage du vestige	e
2024-09-10	011	4517	15A – v1	Nettoyage du vestige	se
2024-09-10	012	4518	15A	paroi ouest	o
2024-09-10	013	4519	15A	paroi ouest	o
2024-09-10	014	4520	15A	paroi ouest	o
2024-09-10	015	4521	15A	paroi ouest	no

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N2**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-09-11	001	4522	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21	e
2024-09-11	002	4523	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21	e
2024-09-11	003	4524	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21	ne
2024-09-11	004	4525	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue des assises décalées	s
2024-09-11	005	4526	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue des assises décalées	s
2024-09-11	006	4527	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21	se
2024-09-11	007	4531	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue des assises décalées et de la portion déstructurées	s
2024-09-11	008	4532	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue des assises décalées et de la portion déstructurées	se
2024-09-11	009	4533	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue de la portion déstructurées	e
2024-09-11	010	4534	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue de la portion déstructurées	e
2024-09-11	011	4535	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue de la portion déstructurées	se
2024-09-11	012	4536	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue de la portion déstructurées et de la portion au sud de celle-ci	se
2024-09-11	013	4537	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21	se
2024-09-11	014	4538	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21	s

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N3**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-09-16	001	4571	15C	Emplacement de l'excavation	ne
2024-09-16	002	4572	15C	excavations en cours	s
2024-09-16	003	4573	15C	excavations en cours	so
2024-09-17	004	4582	15C	excavations en cours	so
2024-09-17	005	4583	15C	excavations en cours	so
2024-09-18	006	4584	15C	puisard installé au sud de 15C	

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N4**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-09-16	001	4574	15D	Dégagement d'une portion du mur ouest	so
2024-09-16	002	4575	15D	Dégagement d'une portion du mur ouest	s
2024-09-16	003	4576	15D	Dégagement d'une portion du mur ouest	so
2024-09-16	004	4577	15D	Mur ouest en partie dégagé	n
2024-09-23	005	4655	15D	Mur ouest en partie dégagé	o
2024-09-23	006	4656	15D	Mur ouest en partie dégagé	no
2024-09-23	007	4657	15D	Mur ouest en partie dégagé	n
2024-09-25	008	4703	15D	Mur ouest en partie dégagé	s

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N5**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-09-30	001	4585	15E	Décontamination du polygone PE-30-21; emplacement de la chambre souterraine	so
2024-09-30	002	4586	15E	Décontamination en cours	so
2024-09-30	003	4587	15E	Décontamination en cours	ne
2024-09-30	004	4588	15E	Décontamination en cours; sommet résiduel de la chambre souterraine	se
2024-09-30	005	4589	15E	Décontamination en cours; sommet résiduel de la chambre souterraine	se
2024-09-30	006	4590	15E	Décontamination en cours; sommet résiduel de la chambre souterraine	s
2024-09-30	007	4591	15E	Décontamination en cours; mur est retiré	so
2024-09-30	008	4592	15E	Décontamination en cours; mur est retiré	so
2024-09-30	009	4593	15E	Décontamination en cours; mur est nord et ouest retirés	s
2024-09-30	010	4594	15E	Décontamination en cours; murs est, nord et ouest retirés; mis au jour de la canalisation nord relié au collecteur William	n
2024-09-30	011	4595	15E	Décontamination en cours; murs est, nord et ouest retirés; mis au jour de la canalisation nord relié au collecteur William	o
2024-09-30	012	4596	15E	Décontamination en cours; murs est, nord et ouest retirés; mis au jour de la canalisation nord relié au collecteur William	o
2024-09-30	013	4597	15E	Décontamination en cours; tous les murs ont été retirés; mis au jour de la canalisation nord relié au collecteur William	s
2024-09-30	014	4598	15E	Décontamination en cours; tous les murs ont été retirés; mis au jour de la canalisation nord relié au collecteur William	s
2024-09-30	015	4599	15E	Décontamination en cours; tous les murs ont été retirés; mis au jour de la canalisation nord relié au collecteur William	so
2024-09-30	016	4600	15E	Pièces métalliques issues de la décontamination de la tranchée; attaches ou supports issues de l'intérieur de la chambre	-
2024-09-30	017	4601	15E	Pièces métalliques issues de l'intérieur de la chambre, dont l'extrémité de la conduite nord	-
2024-09-30	018	4602	15E	Pièces métalliques issues de l'intérieur de la chambre, dont l'extrémité de la conduite nord	-
2024-09-30	019	4603	15E	Décontamination terminée; canalisation sud toujours en place avec quelques briques sous celle-ci	o
2024-09-30	020	4604	15E	Décontamination terminée	se

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N6**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-06-04	001		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	no
2024-06-04	002		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	no
2024-06-04	003		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	no
2024-06-04	004		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	no
2024-06-04	005		15F	Vue d'ensemble des travaux	s
2024-06-04	006		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	no
2024-06-04	007		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	o
2024-06-04	008		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; parois sud et est	se
2024-06-04	009		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	o
2024-06-04	010		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	o
2024-06-04	011		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	o
2024-06-04	012		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	o
2024-06-04	013		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; parois sud et est	se
2024-05-23	014		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	ne
2024-05-23	015		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; regard pluvial en place	no
2024-05-23	016		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; regard pluvial en place	e
2024-05-23	017		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	n
2024-09-27	018	4713	15F	conduite pluviale abandonnée, traversant le mur ouest	o
2024-09-27	019	4714	15F	conduite pluviale abandonnée, traversant le mur ouest	o
2024-09-27	020	4715	15F	conduite pluviale abandonnée, traversant le mur ouest	no

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N6**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-09-27	021	4716	15F	conduite pluviale abandonnée, traversant le mur ouest	no
2024-12-18	022	5113	15F	mur ouest; protection hivernale mise en place	s
2024-12-18	023	5115	15F	mur ouest; protection hivernale mise en place	so

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N7**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-09-25	001	4704	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion nord;	so
2024-09-25	002	4705	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin	e
2024-09-25	003	4706	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin	e
2024-09-25	004	4707	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; paroi est	e
2024-09-25	005	4708	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; paroi est	e
2024-09-25	006	4709	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; mur nord partiellement dégagé	se
2024-09-25	007	4710	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; paroi ouest	no
2024-09-25	008	4711	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; paroi ouest	no
2024-10-01	009	4721	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; parement aveugle du mur nord	so
2024-10-01	010	4722	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; parement aveugle du mur nord	se
2024-10-01	011	4723	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; parement aveugle du mur nord	se
2024-10-01	012	4724	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; parement aveugle du mur nord	se
2024-10-01	013	4726	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; parement aveugle du mur nord	se

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N8**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-10-02	001		15H	travaux de nivellement en cours, mise au jour du vestige 3 (15H1)	s
2024-10-02	002		15H	travaux de nivellement en cours, mise au jour du vestige 3 (15H1)	o
2024-10-02	003		15H	dégagement du vestige 3 (15H1)	o
2024-10-02	004		15H	dégagement du vestige 3 (15H1)	s
2024-10-02	005		15H	dégagement du vestige 3 (15H1)	s
2024-10-02	006		15H	dégagement du vestige 3 (15H1)	so
2024-10-02	007		15H	dégagement du vestige 3 (15H1)	so
2024-10-02	008		15H	paroi ouest de l'excavation faite pour le dégagement du vestige 3	o
2024-10-02	009		15H	Vestige 3	e
2024-10-02	010		15H	vue de l'aire une fois remblayée	n

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N9**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-10-08	001	1760	15J	emplacement de la tranchée 15J effectuée pour une caractérisation des sols	no
2024-10-08	002	1762	15J	emplacement de la tranchée 15J effectuée pour une caractérisation des sols	n
2024-10-08	003	1764	15J	emplacement de la tranchée 15J effectuée pour une caractérisation des sols	no
2024-10-08	004	1766	15J	emplacement de la tranchée 15J effectuée pour une caractérisation des sols	n
2024-10-08	005	1768	15J	emplacement de la tranchée 15J effectuée pour une caractérisation des sols	e
2024-10-08	006	1770	15J	emplacement de la tranchée 15J effectuée pour une caractérisation des sols	ne
2024-10-08	007	1772	15J	prélèvements en cours; paroi ouest	o
2024-10-08	008	1774	15J	paroi ouest; reste d'un réservoir à essence/mazout	o
2024-10-08	009	1776	15J	parement intérieur du mur nord	n
2024-10-08	010	1778	15J	parement intérieur du mur nord	n
2024-10-08	011	1780	15J	parement intérieur du mur nord	n

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N10**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-10-08	001	4782	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	n
2024-10-08	002	4784	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	o
2024-10-08	003	4786	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	no
2024-10-08	004	4788	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	n
2024-10-08	005	4790	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	n
2024-10-08	006	4792	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	n
2024-10-08	007	4794	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	n
2024-10-08	008	4796	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	n
2024-10-08	009	4798	15K	vue d’ensemble après le remblayage	ne
2024-10-08	010	4800	15K	vue d’ensemble après le remblayage	e
2024-10-08	011	4802	15K	vue d’ensemble après le remblayage	o

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N11**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-06-04	001		15L	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	so
2024-06-04	002		15L	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; vue du mur ouest	o
2024-06-04	003		15L	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; vue du mur ouest	o
2024-06-04	004		15L	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; vue du mur ouest	o
2024-06-05	005		15L	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; vue du mur ouest	o
2024-06-14	006		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé lors des travaux	so
2024-06-14	007		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé lors des travaux	so
2024-06-14	008		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé lors des travaux	so
2024-06-14	009		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé; agrandissement sur ancrage d'amarrage	o
2024-06-26	010		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé lors des travaux	no
2024-06-26	011		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé lors des travaux	no
2024-06-26	012		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé lors des travaux	o
2024-06-26	013		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé; agrandissement sur ancrage d'amarrage	o
2024-06-26	014		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé; agrandissement sur ancrage d'amarrage	o
2024-06-26	015		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé; agrandissement sur ancrage d'amarrage	o
2024-06-26	016		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé; agrandissement sur ancrage d'amarrage	o
2025-01-08	017	5154	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours	se
2025-01-08	018	5156	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours	se
	~~019~~		15L	annulée	
2025-01-09	020	5165	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours	n
2025-01-09	021	5167	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours	n
2025-01-09	022	5169	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours	s
2025-01-09	023	5171	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours	s
2025-01-09	024	5180	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon; vue du mur ouest tronqué (brèche 2012) sous le trottoir nord de la rue des Bassins	s

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**
Film n° : **BiFj-100-24-N11**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2025-01-09	025	5182	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon; vue du mur ouest tronqué (brèche 2012) sous le trottoir nord de la rue des Bassins	so
2025-01-09	026	5184	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon; vue du mur ouest derrière la cage d'étançonnement	n
2025-01-09	027	5186	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon; vue du mur ouest derrière la cage d'étançonnement	n
2025-01-09	028	5188	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon; vue du mur ouest derrière la cage d'étançonnement	n
2025-01-09	029	5190	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon; vue du mur ouest derrière la cage d'étançonnement	n
2025-01-09	030	5192	15L	vue du mur ouest tronqué (2012) partiellement dégagé	n
2025-01-09	031	5194	15L	vue du mur ouest tronqué (2012) partiellement dégagé	n
2025-01-09	032	5196	15L	vue du mur ouest tronqué (2012) partiellement dégagé	n
2025-01-09	033	5198	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-09	034	5200	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-09	035	5202	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-09	036	5204	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-10	037	5206	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-10	038	5208	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-10	039	5210	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-10	040	5212	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-10	041		15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours	
2025-01-10	042		15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest sous des massifs, sous le trottoir nord de la rue des Bassins	so
2025-01-10	043		15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest sous des massifs, sous le trottoir nord de la rue des Bassins	so
2025-01-10	044		15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest sous des massifs, sous le trottoir nord de la rue des Bassins	so
2025-01-10	045		15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest sous des massifs, sous le trottoir nord de la rue des Bassins	so

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**
Film n° : **BiFj-100-24-N11**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2025-01-14	046	5253	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	s
2025-01-14	047	5255	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	s
2025-01-14	048	5263	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	no
2025-01-14	049	5265	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	so
2025-01-14	050	5267	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	so
2025-01-14	051	5269	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest; remblaiement en cours	o
2025-01-14	052	5271	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest; remblaiement en cours	o
2025-01-14	053	5273	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest; remblaiement en cours	o
2025-01-14	054	5275	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	no
2025-01-14	055	5277	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	no
2025-01-15	056	5285	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	no
2025-01-15	057	5287	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	no
2025-01-16	058	5296	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	n
2025-01-16	059	5298	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	n
2025-01-16	060		15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	n

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N12**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-12-18	001	5107	15M	Mur nord avant l'application des mesure de protections hivernales	e
2024-12-18	002	5109	15M	Mur nord avant l'application des mesure de protections hivernales	e
2024-12-18	003	5111	15M	Mur nord avant l'application des mesure de protections hivernales	e
2024-12-18	004	5117	15M	mur nord; mise en place des mesure de protections hivernales	e
2024-12-18	005	5119	15M	mur nord; mise en place des mesure de protections hivernales	e
2025-01-08	006	5146	15M	mur nord sous la neige	ne
2025-01-08	007	5148	15M	mur nord sous la neige	ne
2025-01-08	008	5150	15M	mur nord sous la neige	e
2025-01-08	009	5152	15M	mur nord sous la neige	e
2025-01-09	010	5174	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	e
2025-01-09	011	5176	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	ne
2025-01-09	012	5178	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	ne
2025-01-13	013	5227	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile; début du nettoyage; en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	n
2025-01-13	014	5229	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile; début du nettoyage; en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	n
2025-01-13	015	5231	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile; début du nettoyage; en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	ne
2025-01-14	016	5257	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile; début du nettoyage; en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	n
2025-01-14	017	5259	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile; début du nettoyage; en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	n
2025-01-14	018	5261	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile; début du nettoyage; en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire; marquage du positionnement de la canalisation	n
2025-01-15	019	5279	15M	mur nord; travaux de démantèlement en cours	no
2025-01-15	020	5281	15M	mur nord; travaux de démantèlement en cours	n
2025-01-15	021	5283	15M	mur nord; fin des travaux de démantèlement	o
2025-02-06	022		15M	mur nord; début des travaux de forage	o
2025-02-06	023		15M	mur nord; début des travaux de forage	ne
2025-02-06	024		15M	mur nord; début des travaux de forage	e
2025-02-06	025		15M	mur nord; travaux de forage en cours	ne
2025-02-06	026		15M	Portion de la carotte du forage une fois retirée du mur	-

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N12**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2025-02-06	027		15M	Portion de la carotte du forage une fois retirée du mur	-
2025-02-06	028		15M	Vue de l'échantillon de mortier envoyé au laboratoire à des fins d'analyse de composition	-
2025-02-06	029		15M	intérieur du forage	n

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N13**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-06-04	001	001_20240604_070253	BiFj-100	Vue générale du site; portion nord-est du terrain	ne
2024-06-04	002	015_20240604_092616	BiFj-100	Vue générale du site; portion nord du terrain	ne
2024-06-04	003	016_20240604_093142	BiFj-100	pierre de couronnement trouvée lors des excavations	-
2024-06-14	004	031_20240614_113023	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	s
2024-06-14	005	032_20240614_113031	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	s
2024-06-14	006	037_20240614_113559	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	ne
2024-05-23	007	3910	BiFj-100	Bollard jonchant parmi les débris	-
2024-08-13	008	4292	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	so
2024-08-13	009	4293	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	o
2024-08-13	010	4294	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	ne
2024-09-11	011	4528	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	no
2024-09-11	012	4529	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	no
2024-09-11	013	4530	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	no

Annexe 3 Fiches de lots

Bassin à Bois
MON2201-N124

Plan général

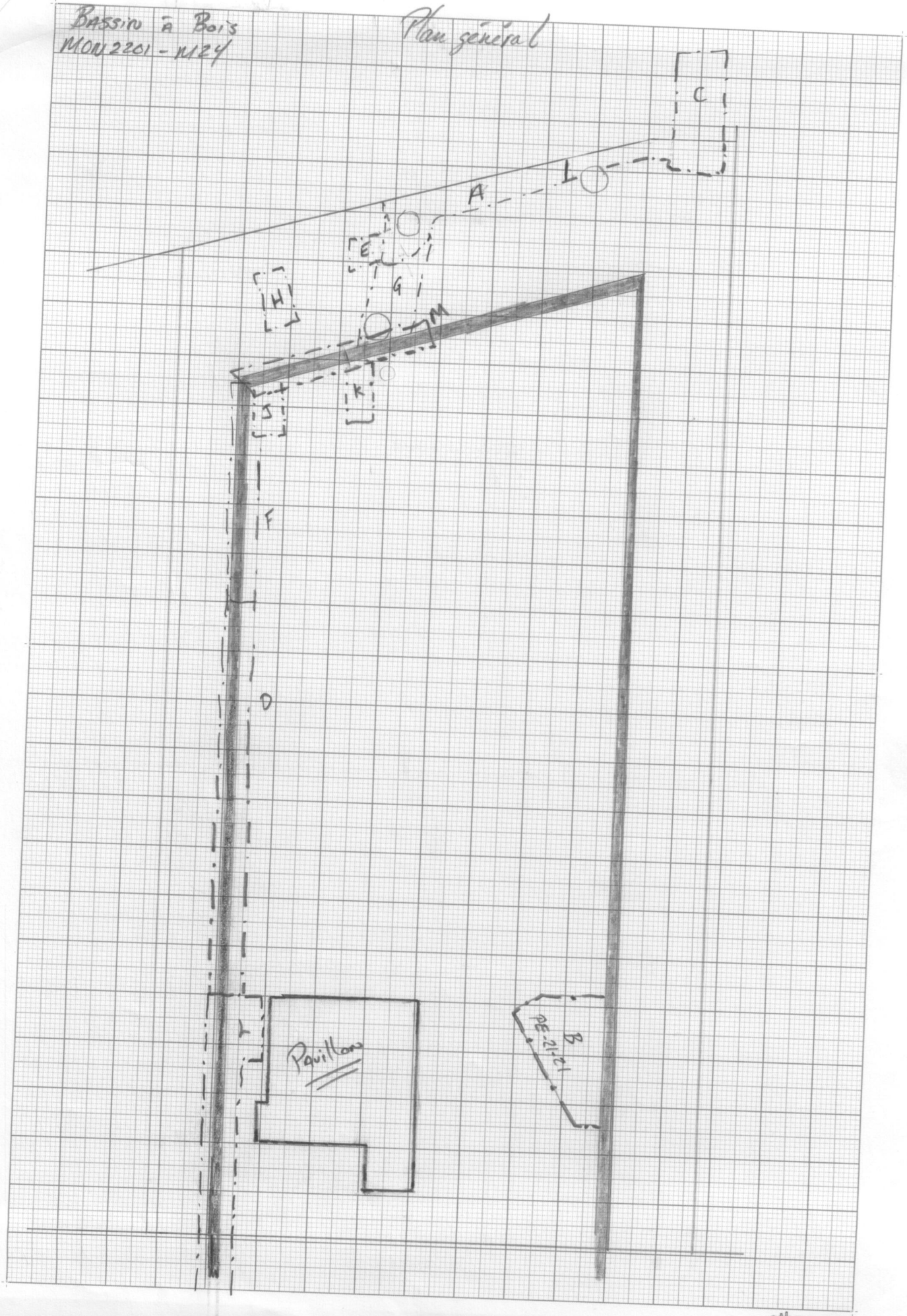

ethnoscop

FICHE : PLAN / DESSIN

SITE : Bi Fj-100	Archéologue : J P Hénault		Date : 10/9/2024
Opération, sous-opération, lot : 15A	Structure :	Échelle : 5.0	Nord : ← Mtl.

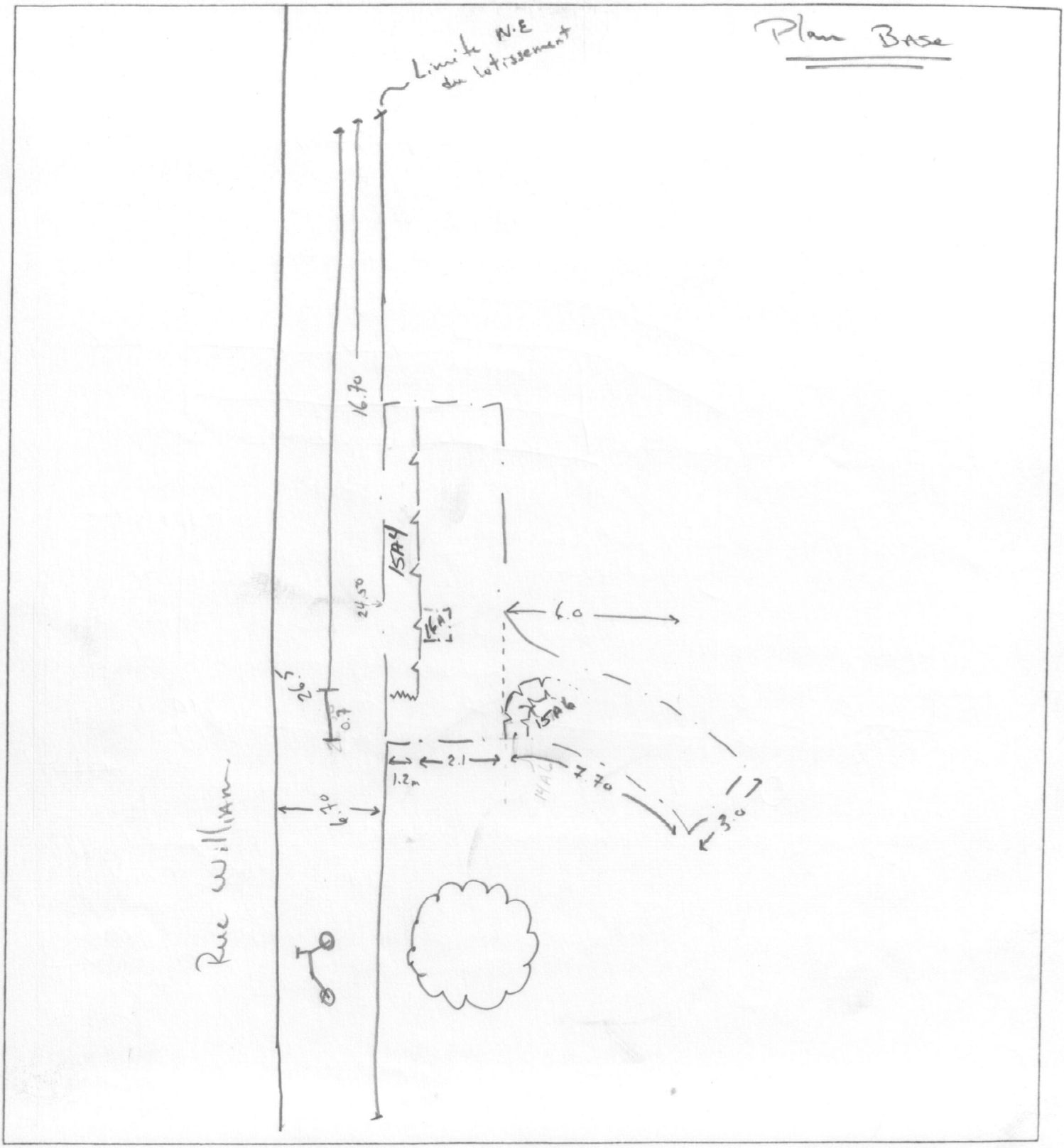

ethnoscop

FICHE : DESCRIPTION DE LOT

SITE : BiFj-100 Archéologue : JP Hénault Date : 10/09/2024

Opération, sous-opération, lot : 15A1 Couche locale :

Couche globale : X

CONTEXTE :

PROBLÉMATIQUE :

MÉTHODE DE FOUILLE : Mécanique

LOCALISATION :

Élévations : Profondeur supérieure :
Profondeur inférieure :
Épaisseur :

DESCRIPTION DU SOL : Matrice (contenu, couleur, inclusions, texture) :

Pierre concassé 0-3/4 grise

ARTÉFACTS : (Classes et quantité relative, objets diagnostiques, objets signes) :

Nul

ASSOCIATIONS : (sur, sous, même couche que) :

Sur 15A2

INTERPRÉTATIONS PRÉLIMINAIRES : (commentaires, synthèse) :

Remblai de circulation

RÉFÉRENCES :

Plans : Carnet :
Coupes : Échantillons :
Photos :

ethnoscop

FICHE : DESCRIPTION DE LOT

SITE : Bifj. 100 Archéologue : JB Hérault Date : 10/09/2024

Opération, sous-opération, lot : 15A2 Couche locale :

Couche globale : X

CONTEXTE :

PROBLÉMATIQUE :

MÉTHODE DE FOUILLE : Mécanique & manuelle

LOCALISATION :

Élévations : Profondeur supérieure :

Profondeur inférieure :

Épaisseur :

DESCRIPTION DU SOL : Matrice (contenu, couleur, inclusions, texture) :

Sable limoneux ; brun beige tacheté gris ; très compact ; avec radicelles

ARTÉFACTS : (Classes et quantité relative, objets diagnostiques, objets signes) :

Nul

ASSOCIATIONS : (sur, sous, même couche que) :

Sous 15A1 Asphalte / 0 - 3/4

Sur 15A3

INTERPRÉTATIONS PRÉLIMINAIRES : (commentaires, synthèse) :

Remblai de nivellement

RÉFÉRENCES :

Plans : Carnet :

Coupes : Échantillons :

Photos :

ethnoscop

FICHE : DESCRIPTION DE LOT

SITE : BjFj-100 Archéologue : JP Hénault Date : 10/09/2024

Opération, sous-opération, lot : 15A3 Couche locale :

Couche globale : X

CONTEXTE :

PROBLÉMATIQUE :

MÉTHODE DE FOUILLE : manuelle ; pic, pelle, truelle, piolet

LOCALISATION :

Élévations : Profondeur supérieure :
Profondeur inférieure :
Épaisseur :

DESCRIPTION DU SOL : Matrice (contenu, couleur, inclusions, texture) :

Sable limoneux ; gris foncé noir ; compact ; avec graviers, gravillons, cailloux

ARTÉFACTS : (Classes et quantité relative, objets diagnostiques, objets signes) :

Verre, grès.

ASSOCIATIONS : (sur, sous, même couche que) :

Sous 15A2
Sur 15A4 (vestige #1)

INTERPRÉTATIONS PRÉLIMINAIRES : (commentaires, synthèse) :

Lié au vestige de maçonnerie sèche.

RÉFÉRENCES :

Plans : Carnet :
Coupes : Échantillons :
Photos :

ethnoscop

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-100		15A4	1

Nom ou identification du vestige : Muret William

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Tout le long de la limite nord

Lot : Sous: 15A3
Sur: 15A5

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Date : 10/09/2024

Orientation: E-O (mtl)

Description :

- Muret de maçonnerie sèche
- Bordant le trottoir sud de la rue William (mtl, Griffintown).
- Restructuration du sommet faussa la lecture de la largeur du muret

- Equivalent aux vestiges enregistrés sous les sous-opérations 7C1 & 7D1. Il s'agit d'un même muret d'enceinte délimitant originalement l'aire portuaire de la voie de circulation publique

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Simple.

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Calcaire : blocs, pierres, cailloux

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute, ébauchée, grossièrement équarrie

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

à tout venant

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** +/- 3

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Panneresse, parpaing, à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : S.O.

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : S.O.

État (évidés, désagrégés, etc.) : S.O.

Épaisseur : S.O. **Maçonnerie sèche :** Oui

Blocage (matériau et dimensions) :

Calcaire (LxlxH) 20x15x8 ; 10x5x2 cm ;

Enduit (matériau et couleur) :

S.O.

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

[ ] [ ] - 15A 4 - 1 3/4

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 10 ∅ + (largeur du lotissement)

largeur: 32 @ 75cm

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
				50-60cm	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

Très variées : L x l x h.
70 x 42 x 10 cm.
40 x 25 x 15

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : 1/2

Intégrité :

Dérasement du sommet.

Altération des matériaux :

Déstructuration partielle de certaines assises

Désordres structurels :

Léger affaissement du parement sud ; possiblement dérasé

Références :

Archéologue: JP Hénault

Plans: [ ]

Coupe: [ ]

Carnet: [ ]

Échantillon: [ ]

Photos: [ ]

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur d'enceinte limitant l'aire pastoraise en bordure du bassin #4

Datation :

$\hat{\sim}$ 1870 : Contemporain au bassin #4

Commentaires :

- L'ensemble du mur est marqué par une inclinaison en direction Sud, comme s'il avait subi une poussée sur son parement Nord.
- Aucun liant ; interstices (5-15cm) comblées par un limon sableux à argileux brun.

FICHE : DESCRIPTION DE LOT

SITE : BrFj-100 Archéologue : J.-F. Hénault Date : 10/09/2024

Opération, sous-opération, lot : 1545 Couche locale :
Couche globale :

CONTEXTE :

PROBLÉMATIQUE :

MÉTHODE DE FOUILLE : Mécanique

LOCALISATION :
Élévations : Profondeur supérieure :
Profondeur inférieure :
Épaisseur :

DESCRIPTION DU SOL : Matrice (contenu, couleur, inclusions, texture) :

Limon sableux ; gris foncé noir ; peu compact ; avec graviers gravillons & cailloux

ARTÉFACTS : (Classes et quantité relative, objets diagnostiques, objets signes) :

Nul.

ASSOCIATIONS : (sur, sous, même couche que) :

Sous 1542
Sur 1547

INTERPRÉTATIONS PRÉLIMINAIRES : (commentaires, synthèse) :

Remblai de comblement postérieur à la démolition du vestige 2 (1546)

RÉFÉRENCES :
Plans :
Coupes :
Carnet :
Échantillons :
Photos :

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-100	—	15A 6/15E4	#2

Nom ou identification du vestige : Chambre de Vannes

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Coin Sud. Ouest

Lot : Sous: 15A5 / Contre 15A7

Sur: Sol naturel stérile

Vestiges : Appuyé contre: 15A7

Imbriqué à: —

Date : 10/09/2024

Orientation: E-O

Description :

- Chambre en forme
- Maçonnerie de briques.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Double parement voir triple

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

brique commune

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 24

Régulière

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

boutisse, panneresse, parpaing

Joints :

Liant (matériau et couleur) : Mortier gris

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 2-3 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

NON

Enduit (matériau et couleur) :

Crépis à l'extérieur ?

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Extrémité du vestige arrondies

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 2.8 m **largeur:** 2.2 m.

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
		11 000			

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

I x l x h.
23 x 10 x 10 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Partie supérieure arasée

Intégrité :

Banc, sommet de la chambre dérasée

Altération des matériaux :

/

Désordres structurels :

/

		- 15A6 - 2	4/4

Références :

Archéologue: J P Henault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:

Photos:

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Chambre ~~de Bell~~ ou de vanne

Datation :

XIXe

Commentaires :

- Observé lors de la caractérisation des sols en 2021 (Ethnoscop 2022)
- Vestige démoli lors des travaux d'aménagement du parc du Bassin à bois
- Le vestige est rempli de contaminants (cendre, scories)

MON2201-M24
Bassin à Bois

Vestige #2
S.Op. 15E
15A6/15E4

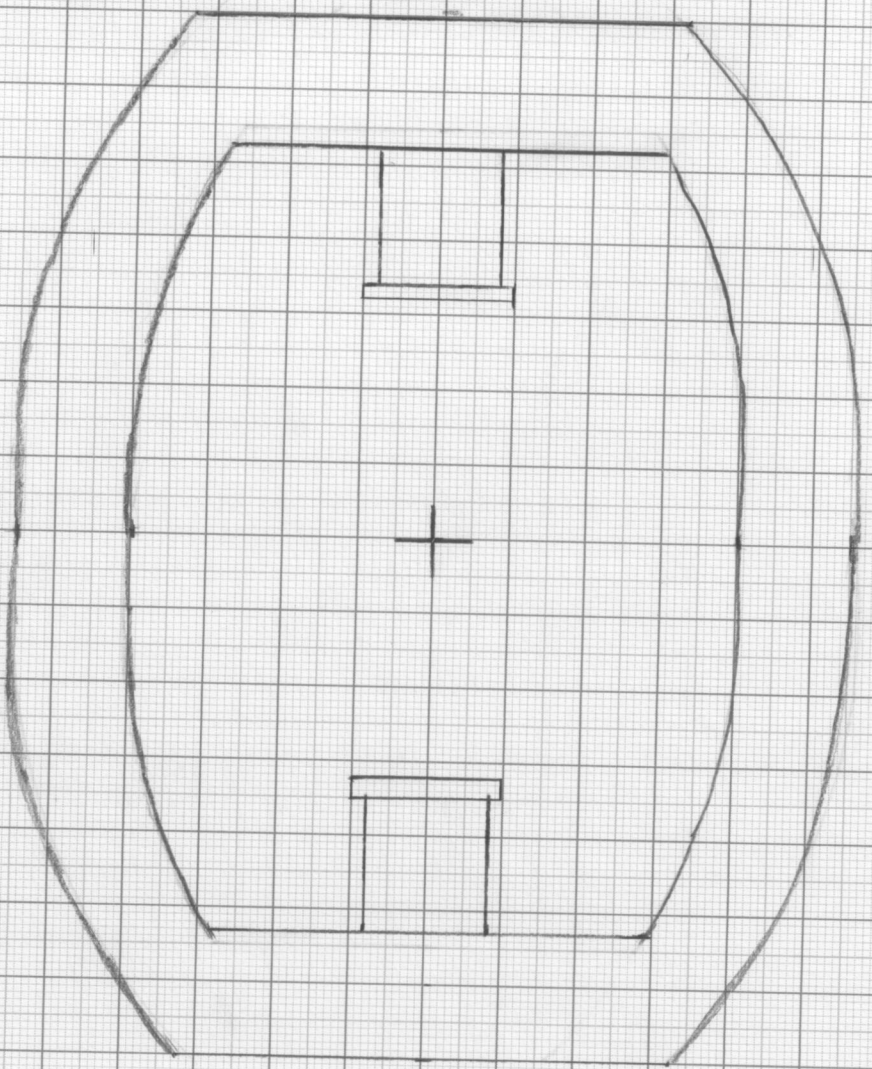

1:20

ethnoscop

Coupe C1

MON2201-M24
Bassin à bois

Bif. 100 S. op. 15A Parois Ouest & Nord

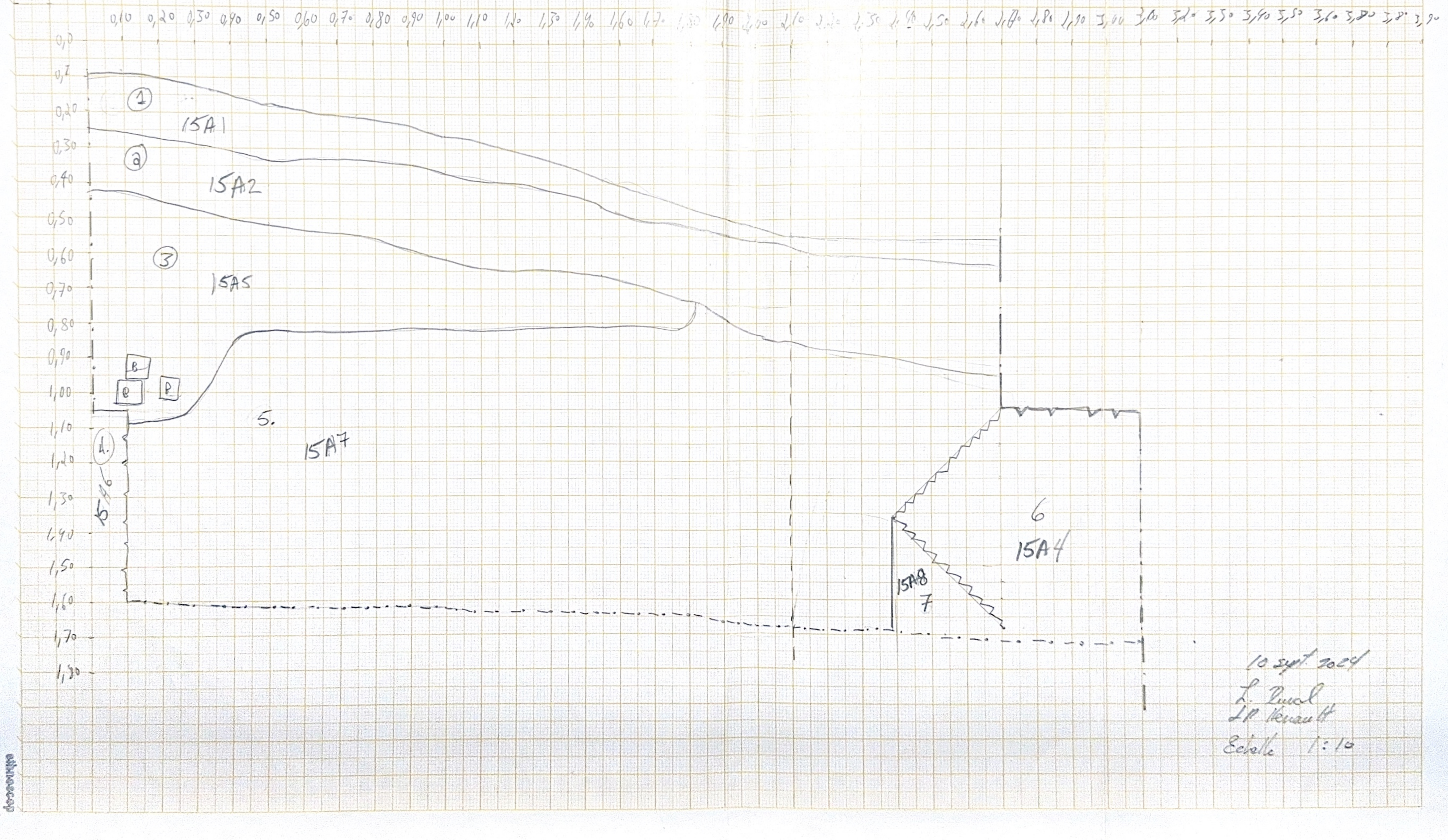

10 sept. 2024
L. Duval
LP Renault
Echelle 1:10

FICHE : COMMENTAIRES

SITE : BiFj-100 Archéologue : J. Thériault Date : 10/09/2024

Opération, sous-opération, lot : Coupe Stratigraphique C1 Structure :

Description des couches :

1 Pierre concassée 0-1/4 ; grise ; sans structure recouverte de gros cailloux de calcaire (≥ 2 po).
→ 15A1 : Remblai de circulation

2. Sable limoneux ; brun tacheté beige, orangé ; compact ; avec radicelles
→ 15A2 : Remblai organique / paysegement

3. Limon sableux ; gris foncé noir ; peu compact ; avec gravillons, graviers, cailloux (tous à 25%)
→ 15A5 : Remblai de ~~rehaussement~~ Comblement postérieur à la démolition du vestige 2 (15A6)

4. Vestige 2 (15A6)

5. Limon sableux hétérogène ; brun beige tacheté gris, beige, orange, brun foncé ; très compact ; avec gravillons, graviers, cailloux & pierres (anguleux) ; grès grossier (tuyau), verre, frag. de briques, métal ferreux
→ 15A7 : Remblai de construction mis en place à la suite de la construction de la chambre enfouie 15A6

6. Vestige 1 (15A4)

7. Loam limoneux ; brun marbré gris bleu ; très compact ; avec gravillons, graviers, cailloux (1%)
→ 15A8 Sol naturel stérile ?

ethnoscop

FICHE : DESCRIPTION DE LOT

SITE : BiFj-100 Archéologue : JP Hénault Date : 10/09/2024

Opération, sous-opération, lot : 16A4/15A7 Couche locale : x

Couche globale :

CONTEXTE :

PROBLÉMATIQUE :

MÉTHODE DE FOUILLE : manuelle : truelle, pioche

LOCALISATION :

Élévations : Profondeur supérieure :

Profondeur inférieure :

Épaisseur :

DESCRIPTION DU SOL : Matrice (contenu, couleur, inclusions, texture) :

Sol hétérogène : limon argilo-sableux ; brun beige ; compact, avec graviers, gravillons.

ARTÉFACTS : (Classes et quantité relative, objets diagnostiques, objets signes) :

Nul

ASSOCIATIONS : (sur, sous, même couche que) :

Sur ~~16A6~~(15A8) idem à 15A7

INTERPRÉTATIONS PRÉLIMINAIRES : (commentaires, synthèse) :

Remblai de construction → bassin à bois ~1870

RÉFÉRENCES :

Plans : Carnet :

Coupes : Échantillons :

Photos :

ethnoscop

FICHE : DESCRIPTION DE LOT

SITE : BiFj-100 Archéologue : JP Hénault Date :

Opération, sous-opération, lot : ~~16 A2~~ (15 A 8) Couche locale :

Couche globale :

CONTEXTE :

PROBLÉMATIQUE :

MÉTHODE DE FOUILLE :

LOCALISATION :

Élévations : Profondeur supérieure :
Profondeur inférieure :
Épaisseur :

DESCRIPTION DU SOL : Matrice (contenu, couleur, inclusions, texture) :

ARTÉFACTS : (Classes et quantité relative, objets diagnostiques, objets signes) :

ASSOCIATIONS : (sur, sous, même couche que) :

Sous ~~16 A1~~, 15 A 4 (VI) idem à 15 A 8

Sur ~~16 A3~~

INTERPRÉTATIONS PRÉLIMINAIRES : (commentaires, synthèse) :

Sol naturel stérile ?

RÉFÉRENCES :

Plans : Carnet :

Coupes : Échantillons :

Photos :

ethnoscop

FICHE : DESCRIPTION DE LOT

SITE : BiFj-100 Archéologue : JP Hérau IT Date : 10/09/2024

Opération, sous-opération, lot : ~~16 A3~~ 15A9 Couche locale : x

Couche globale :

CONTEXTE :

PROBLÉMATIQUE :

MÉTHODE DE FOUILLE : manuelle : truelle, piolet

LOCALISATION :

Élévations : Profondeur supérieure :

Profondeur inférieure :

Épaisseur :

DESCRIPTION DU SOL : Matrice (contenu, couleur, inclusions, texture) :

Argile limoneuse ; blutée ; lits compact

ARTÉFACTS : (Classes et quantité relative, objets diagnostiques, objets signes) :

nul

ASSOCIATIONS : (sur, sous, même couche que) :

Sous ~~16 A2~~

INTERPRÉTATIONS PRÉLIMINAIRES : (commentaires, synthèse) :

Sol naturel stérile ?

RÉFÉRENCES :

Plans : Carnet :

Coupes : Échantilllons :

Photos :

ethnoscop

Mon2201-M24
Bassin à Bois
BiFj-100

L. Duval
J.P. Hénault
10 sept. 2024

Sondage
Coupe stratigraphique
Paroi Nord & Est

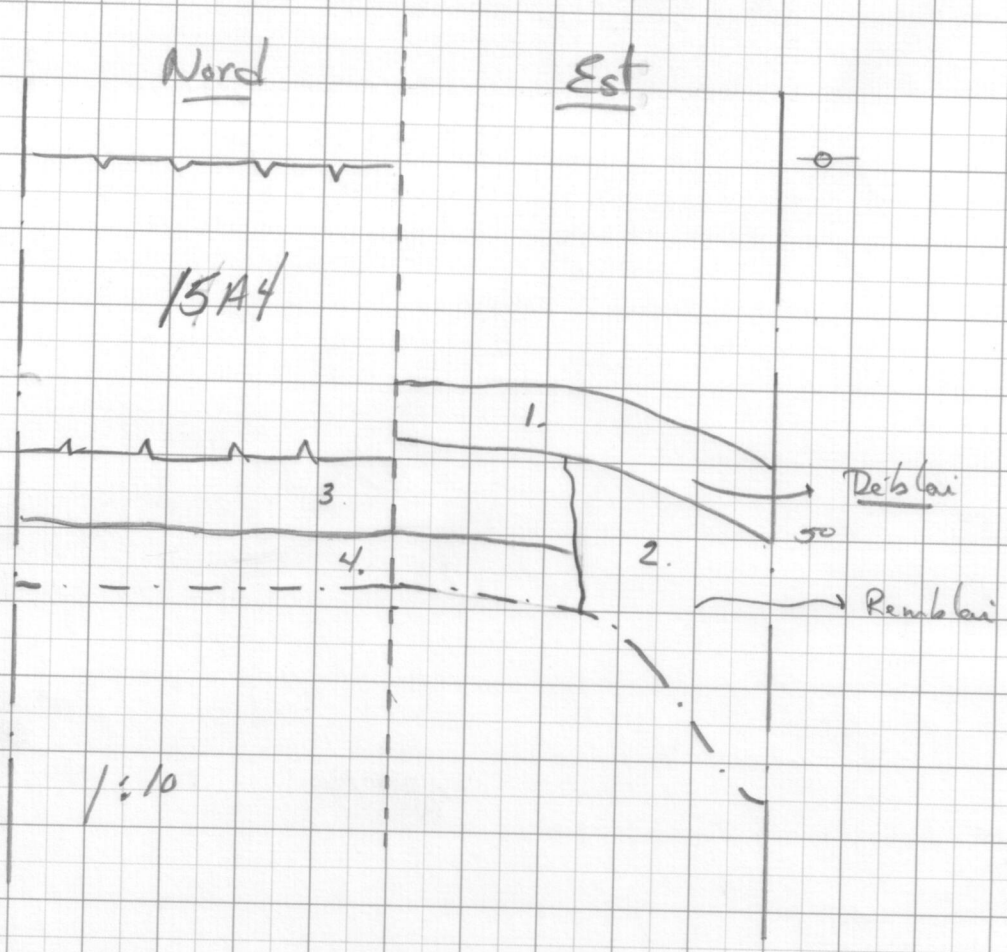

1. Déblai du nettoyage du muret 15A4

2. Limon argilo-sableux, brun tacheté beige, compact
→ Remblai 15A7

3. Argile limoneuse, brune, compact à très compact
→ Sol naturel stérile ? 15A8

4 Argile limoneuse, grise bleuté, très compacte,
→ Sol naturel stérile ? 15A9

ethnoscop

Annexe 4 Plans des travaux

Fichier : 01 C200

Plan clé :

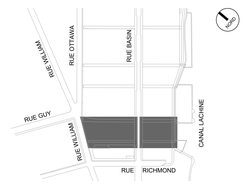

Légende:

= LIMITE DES TRAVAUX

= LIMITE TEMPORAIRE DES TRAVAUX

Architecture de paysage :

MONTRÉAL inc.
architecture de paysage | urbanisme | design urbain
8 Avenue du Mont-Royal O. | Bureau 300 | Montréal, Québec | H2T 2S6 | Tél. 514 842-2121 | Fax 514 842-2127

Architecture :

ABCP ARCHITECTURE
300, rue Saint-Paul, bureau 412, Québec (Québec) G1K 7R1
T 418 649-7369 F 418 649-5354 www.abcparchitecture.com

Ingénierie :

FNX-INNOV
455, rue Chabanel Ouest, 12e étage Montréal (Québec) Canada H2N 2J8
Tél. (514) 382-3455 Fax. (514) 382-4455 www.fnxinnov.com

INTERFACE SOL CONSEIL
TEL.: (514) 327-1808 (www.geo.ca) FAX: (514) 327-1822
4531 BOUL. ST. LAURENT, BUR. 230, MONTRÉAL, QC H2W 1Z5

No	Description	Date	Par
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
00	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	08-09-2023	F.B.

Révisions

B.M.
26KM030/ NAD83 SCRS SCOPQ8 Élévation : 13.746

Échelle : 1:250

Date : 21-07-23

Dessin : BENJAMIN GRATTON, TECHN.

Responsable du projet : FRANCIS BOURDUA, ING.

Approbation : FRANCIS BOURDUA, ING.

Ordre des ingénieurs du Québec — Francis Bourdua — 5045077 — 2023

Nom du projet :

AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS, INCLUANT PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE, PAVILLON TECHNIQUE ET ÉCLAIRAGE

Numéro de contrat : 23-6126

Titre du plan :

CONDITION EXISTANTES ET DÉMOLITION - CIVIL

Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports

Montréal

Chef de division : JASMIN CORBEIL

No du plan : C-201

No de l'index : 1296-000

No 04 / 11

1:250

TOUTE REPRODUCTION OU UTILISATION DE CE DESSIN EST INTERDITE SANS AUTORISATION ÉCRITE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

VOIR ST-3300

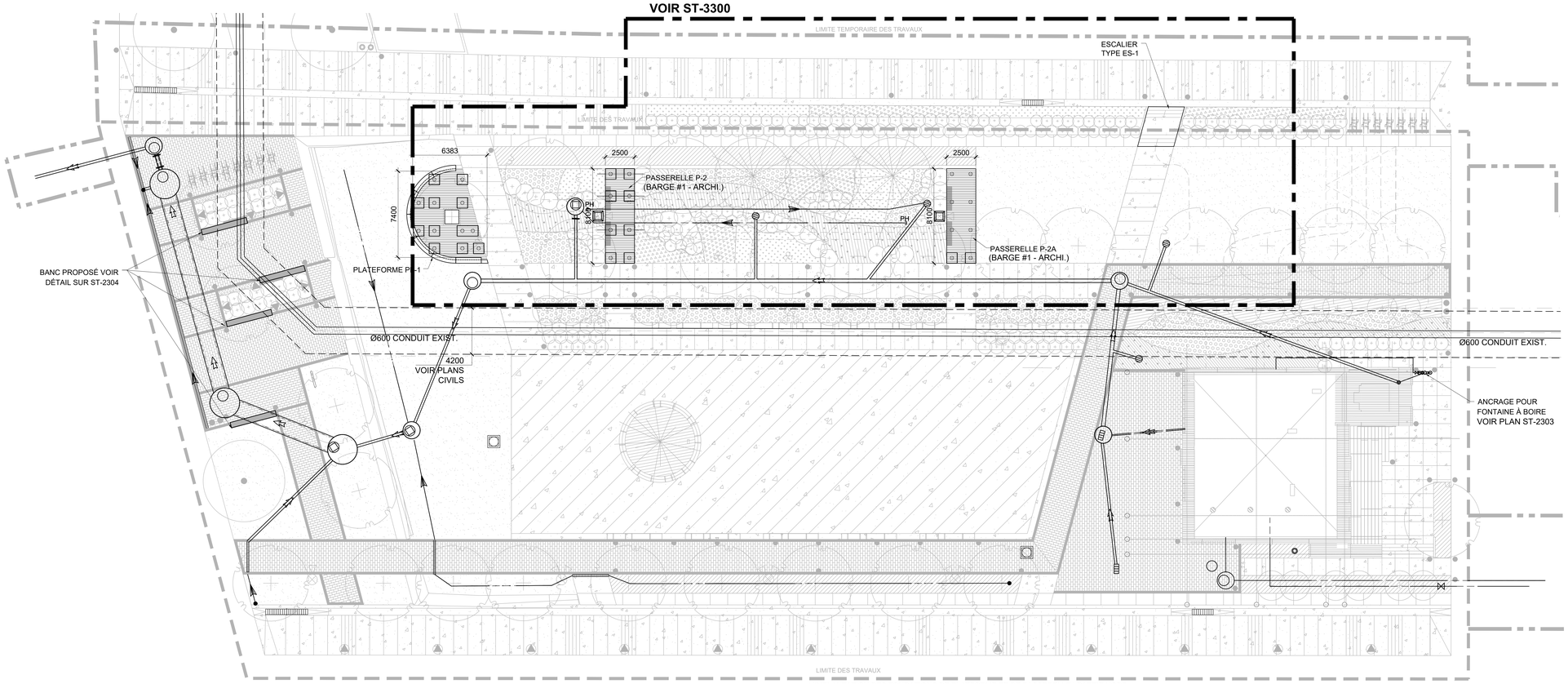

L'IMPLANTATION DES FONDATIONS DE PLATFORME ET DE PASSERELLE | PARTIE NORD

ÉCHELLE : 1:150

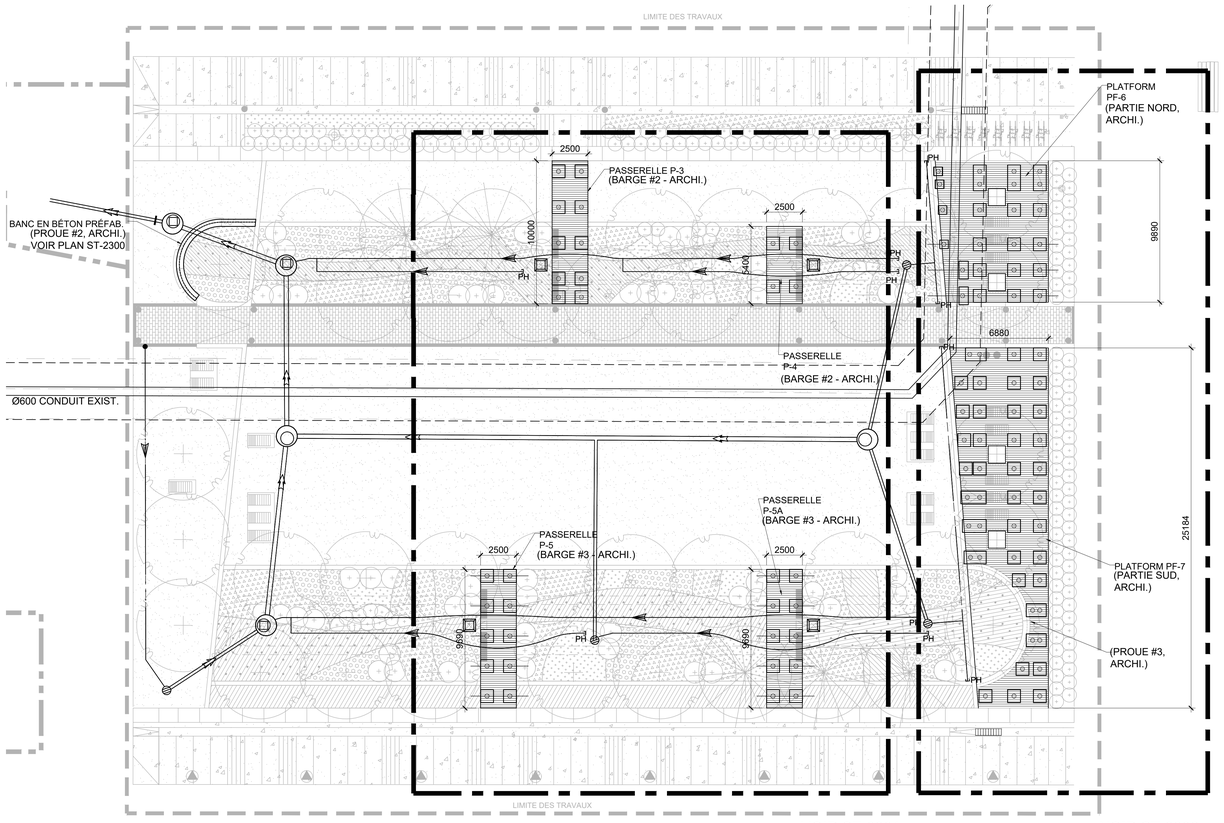

L'IMPLANTATION DES FONDATIONS DE PLATFORME ET DE PASSERELLE | PARTIE SUD

ÉCHELLE : 1:150

VOIR ST-3301

VOIR ST-3302

CHARGE D'UTILISATION:

- **PASSERELLES ET PLATEFORMES: 4.8 kPa**

1:150 — 5 0 5 8 m

Fichier : F1901156-ST-2200

Plan clé :

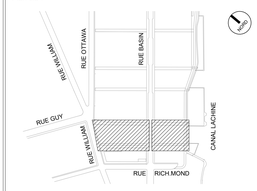

Légende:

Architecture de paysage :

MONTRÉAL INC.
architecture de paysage | urbanisme | design urbain
81 Avenue du Mont-Royal E., Bureau 300, Montréal, Québec, H2T 2S6 Tél.: 514 842-2100 Fax: 514 288-2137

Architecture :

ABCP ARCHITECTURE
300, rue Saint-Paul, bureau 412, Québec (Québec) G1K 7R1
T 418 649-7569
F 418 649-5354
www.abcparchitecture.com

Ingénierie :

FNX INNOV
433, rue Chabanel Ouest, 12e étage, Montréal (Québec) H2N 2J8
Tél. (514) 842-4480
Téléc. (514) 982-6336
fnx-innov.com

INTERDISCIPLINE CONSEIL INC.
TEL.: (514) 331-1838 / www.psi-ic2.ca / FAX.: (514) 331-1822
4532 Blvd. de L'Acadie, Bur. 236, MONTREAL, QC H4N 3J5

No	Description	Date	Par
01	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2023-09-08	M.B.

Révisions

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

B.M.

Élévation :

Échelle : 1:150

Date : 2023-09-08

Dessin : WEI DING

Responsable du projet : MARTHA BACCA, ing.

Approbation : ISSAM YAHYAOUI, ing.

INGÉNIEUR Marie Sirwin Bacca Yee 5000359 QUÉBEC

2023-09-06

Nom du projet :

AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS, INCLUANT PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE, PAVILLON TECHNIQUE ET ÉCLAIRAGE

Numéro de contrat : 23-6126

Titre du plan :

STRUCTURE
PARC
PLAN D'IMPLANTATION DES FONDATIONS DE PLATFORME ET DE PASSERELLE

Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports

Montréal

Chef de division : JASMIN CORBEIL

No du plan : ST-2200

No de l'index : 1296-000

No 02 / 14

C:\SERVEUR\DES DIMENSIONS\PLANS\STRUCTURES\DOSSIERS\ACAD\19\1156_PARC BASSIN À BOIS\A-CAD\DAO\ACTIVE\F1901156_ST-2200.DWG

TOUTE REPRODUCTION OU UTILISATION DE CE DESSIN EST INTERDITE SANS AUTORISATION ÉCRITE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

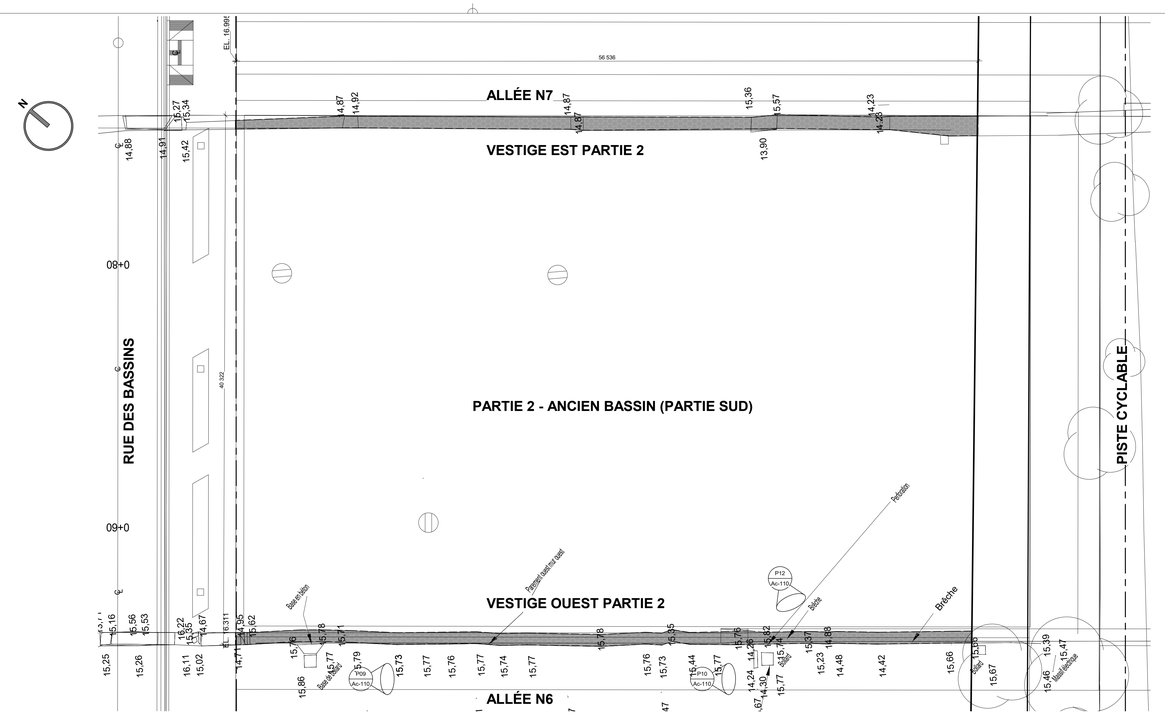

2 PLAN D'IMPLANTATION EXISTANT SUD
ÉCHELLE 1 : 100

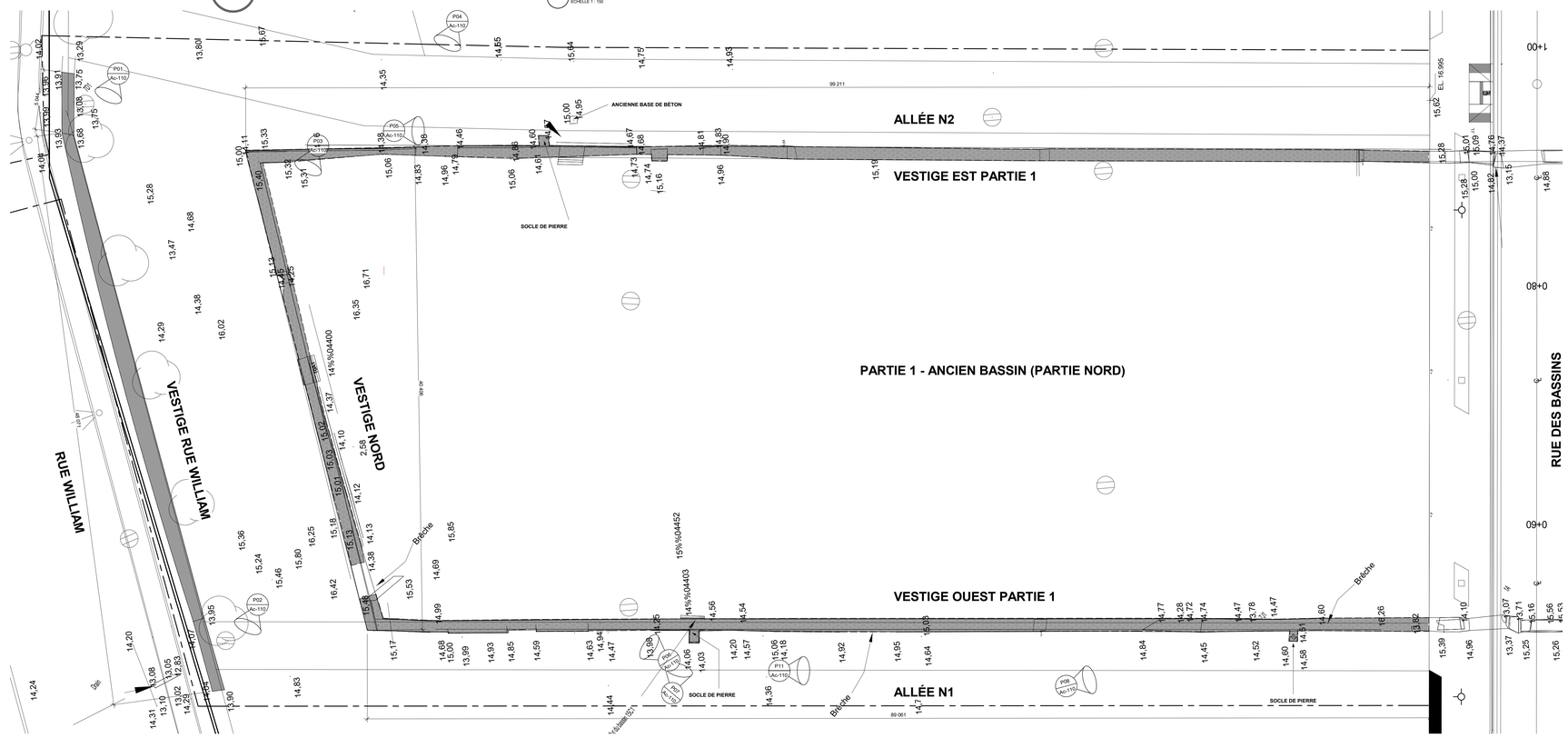

1 PLAN D'IMPLANTATION EXISTANT NORD
ÉCHELLE 1 : 100

TOUTE REPRODUCTION OU UTILISATION DE CE DESSIN EST INTERDITE SANS AUTORISATION ÉCRITE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

LÉGENDE GRAPHIQUE - VESTIGES ET MURETS

- VESTIGES CONSERVÉS
- PROFIL DU VESTIGES SOUS LE SOL
- NOUVEAU MURET PROPOSÉ
- PIERRES À DÉPLACER
- NOUVEL EMPLACEMENT DES PIERRES DU MURET DE LA RUE WILLIAM | QUANTITÉ À VALIDER SUR PLACE. NOTE : SI LA QUANTITÉ EST MOINDRE , LA QUANTITÉ MANQUANTE DEVRA ÊTRE REMPLACÉE PAR DU BÉTON SANS RETRAIT*
- NOUVEL EMPLACEMENT DES PIERRES DES AUTRES MURETS DU BASSIN | QUANTITÉ À VALIDER SUR PLACE. NOTE : SI LA QUANTITÉ EST MOINDRE , LA QUANTITÉ MANQUANTE DEVRA ÊTRE REMPLACÉE PAR DU BÉTON SANS RETRAIT*
- PARTIE DES VESTIGES ENFOUIS
- DALLE DE BÉTON STRUCTURALE
- SURÉPAISSEUR DE LA DALLE DE BÉTON STRUCTURALE
- BÉTON SANS RETRAIT
- TERREAU DE PLANTATION
- PANNEAU DE CORTEN
- PANNEAU CIMENTAIRE
- LIGNE DU SOL FINI
- 15.76 NIVEAU DU RELEVÉ ARCHÉOLOGIQUE
- P-XX / AC-XXX PHOTOGRAPHIE

*** LES ENDROITS PRÉVUS POUR REMPLIR LES CREUX EST DÉFINI, MAIS LES PIERRES PEUVENT VENIR SOIT DU MURET DE LA RUE WILLIAM OU DES BASSINS, CHOISIES SELON LA FORME ET L'ÉPAISSEUR DES PIERRES POUR UN MEILLEUR ARRIMAGE AVEC LE VESTIGE . SUR LES PLANS SONT REPRÉSENTÉS DIFFÉREMMENT POUR DES FINS DE CALCUL DE QUANTITÉ DE PIERRES SEULEMENT**

Fichier : C:\Users\catlam.ABCPONLINE\Documents\191302_ARCH_2020_SITE_ABCP_catlam.rvt

Plan clé :

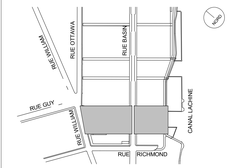

Légende:

NE DOIT PAS SERVIR POUR CONSTRUCTION

ARCHITECTURE - PARC (ARCHÉOLOGIE ET MURETS)

Architecture de paysage :
MONTRÉAL inc.
architecture de paysage | urbanisme | design urbain
50 Avenue Acadia Road Cr., Bureau 300, Montréal, Québec, H7T 2S6 Tel.: 514-982-0196 Fax: 514-982-0707

Architecte :
ABCP ARCHITECTURE
300, rue Saint-Paul, bureau 412, Québec (Québec) G1K 7R1
T 418 649-1569 F 418 649-5354 www.abcparchitecture.com

Ingénierie :
FNX — Tel: fnxinnov.com
MLC ASSOCIÉS INC. — Tel: 514 990-1414

No.	Description	AAAA-MM-JJ	Dessiné par
0	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2023-09-08	V.S

No	Description	Date	Par
01	Révisions		

B.M. : Élévation :
Échelle : Comme indiqué
Date : 2023-09-08
Dessin : C.L.B/M-P A/S.T
Responsable du projet : Vadim Siegel (bâtiment) Bernard-Serge Gagné (Archéo et murets)
Approbation : Vadim Siegel (bâtiment) Bernard-Serge Gagné (Archéo et murets)
Ordre des architectes du Québec — BERNARD SERGE GAGNÉ — ARCHITECTE
No. projet ABCP : QC19-1302

Nom du projet :
AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS, INCLUANT PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE, PAVILLON TECHNIQUE ET ÉCLAIRAGE

Numéro de contrat : 23-6126
Titre du plan :

PLAN ARCHEOLOGIE- CONDITIONS EXISTANTES

PARC- ARCHÉOLOGIE ET MURETS

Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
Montréal
Chef de division : JASMIN CORBEIL

No du plan : Ac-101
No de l'index : 1296-000
No 03 / 17

Annexe 5 DC—068 — Protections hivernales des murs vestiges

Montréal

ANNEXE K : Formulaire 1

Demande de changement

Type de demandes:	Note: les travaux d'une demande exécutoire doivent être réalisés immédiatement	Numéro de la demande	Rév.	Année	Mois	Jour
☑ Exécutoire ☐ Non exécutoire		DC - 068	0	2024	12	18
		Numéro de projet/contrat	Numéro A/O ou soumission			
		23-6126	23-6126			

Discipline: ☑ : architecture ☐ : structure ☐ : mécanique ☐ : autres ☐ : arch. de paysage ☐ : civil ☐ : électricité

Description

Nom et adresse de l'entrepreneur:	Projet:
Excavation E.S.M. Inc. 1361 Boul. Lionel-Boulet, Varennes, Qc, J3X 1P7	Travaux d'aménagements du Parc Bassin-à-Bois (Patinoire et Pavillon)

Titre du contrat: DC-068 - Protections hivernales des murs vestiges.

Description des travaux:

Voir annexe pour description de la directive

Documents annexés:

Voir annexe pour description de la directive. TRAVAUX À RÉALISER AVANT LE 20 DÉCEMBRE 2024.

1) Établissement de la valeur du changement:

☐ : Prix unitaire du formulaire de soumission
☐ : Prix unitaire (répertoire Ville)
☐ : Prix unitaire ou forfaitaire négocié
☑ : Dépenses contrôlées

Dépense maximale autorisée : _____ (pour demande exécutoire seulement)

2) L'entrepreneur doit répondre à cette demande de changement dans un délai de:

(cocher une case seulement)

☐ 10 jours ouvrables
☑ 1 jours

Note: l'entrepreneur doit soumettre sa proposition de coût en indiquant s'il y a un délai additionnel par rapport au délai de réalisation des travaux.

Professionnel désigné (Lettres moulées)	Signature	Date (aaaa-mm-jj)	Nom de la firme
Bernard Serge Gagné		2024-12-18	ABCP Architecture
Représentant désigné (Lettres moulées)	Signature	Date (aaaa-mm-jj)	
Mathieu Beauregard, ing.		2024-12-19	

ABCP
ARCHITECTURE

DIRECTIVE DE CHANTIER

Date : 2024-12-18 | Numéro : **A-068**

23-6126 AMÉNAGEMENT DU PARC DE BASSIN À BOIS

Maître de l'ouvrage :	**Entrepreneur général :**	**Architectes :**
Ville de Montréal 801, rue Brennan - Pavillon Duke, 4e étage Montréal (Québec) H3C 0G4	**Excavation E.S.M. Inc.** **1361 Boul. Lionel-Boulet, Varennes, Qc, J3X 1P7**	ABCP architecture 300, rue Saint-Paul, bureau 412 Québec (Québec) G1K 7R1

Annexe à la description des travaux :

ATTENTION: Il est essentiel de dégager le remblai de terre du secteur encerclé en bleu sur la photo avant la mise en protection temporaire des vestiges car il faudra saisir les pierres de cette portion d'ouvrage lors du relevé par nuage de point en janvier. La distance approximative par rapport au chemin d'accès des camions au chantier : 1,5m.

CONTEXTE: Puisque l'ouvrage a été enseveli depuis plus de 50 ans et qu'il est maintenant exposé aux intempéries dans un contexte de chantier, de circulation et de manœuvres à proximité, une protection minimale est de mise avant l'interruption de chantier pour le congé des fêtes.

INTERVENTION:
Une membrane géotextile doit être installée pour recouvrir toutes les parties apparentes des murs de vestiges qui sont à découvert, sur le mur nord et aussi sur les murs latéraux du bassin. Ces laizes de membrane seront lestées au bas ET sur le dessus ou sur le versant arrière des murs de vestiges à l'aide de sacs de sable. Le type de membrane à utiliser est le le Géo-9 R1 de Texel. S'il n'est pas abîmé, ce même géotextile pourra être réutilisé à la fin des interventions aux vestiges comme séparation entre le sol et les vestiges

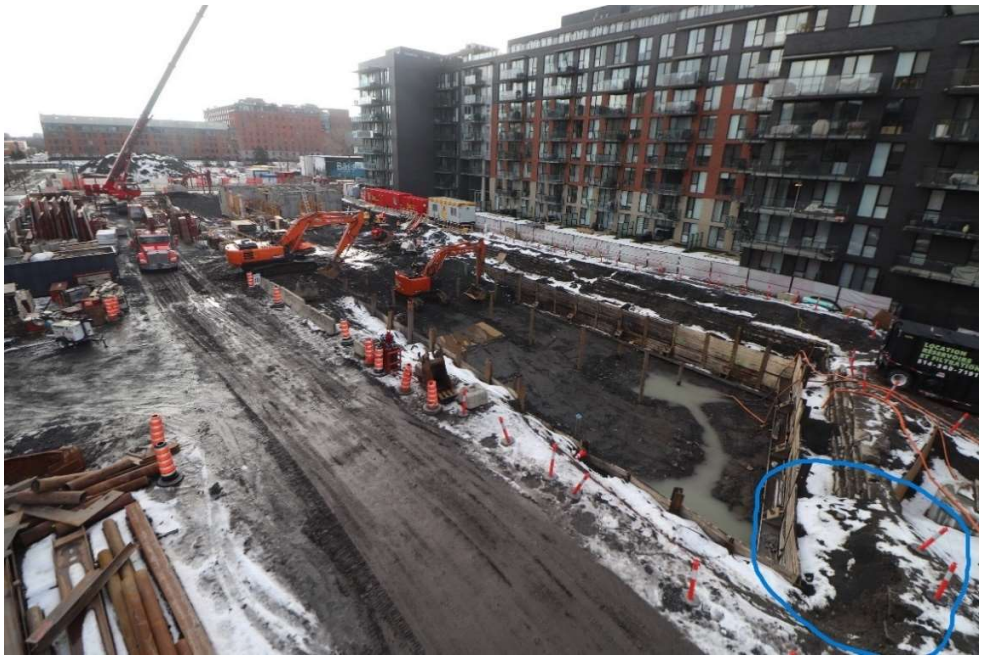

FIN DE LA DIRECTIVE

Émission par	Catherine Lambany Technologue sr.	Bernard Serge Gagné, Architecte	Signature :

Annexe 6 Plan du positionnement des tirants traversant les murs vestiges

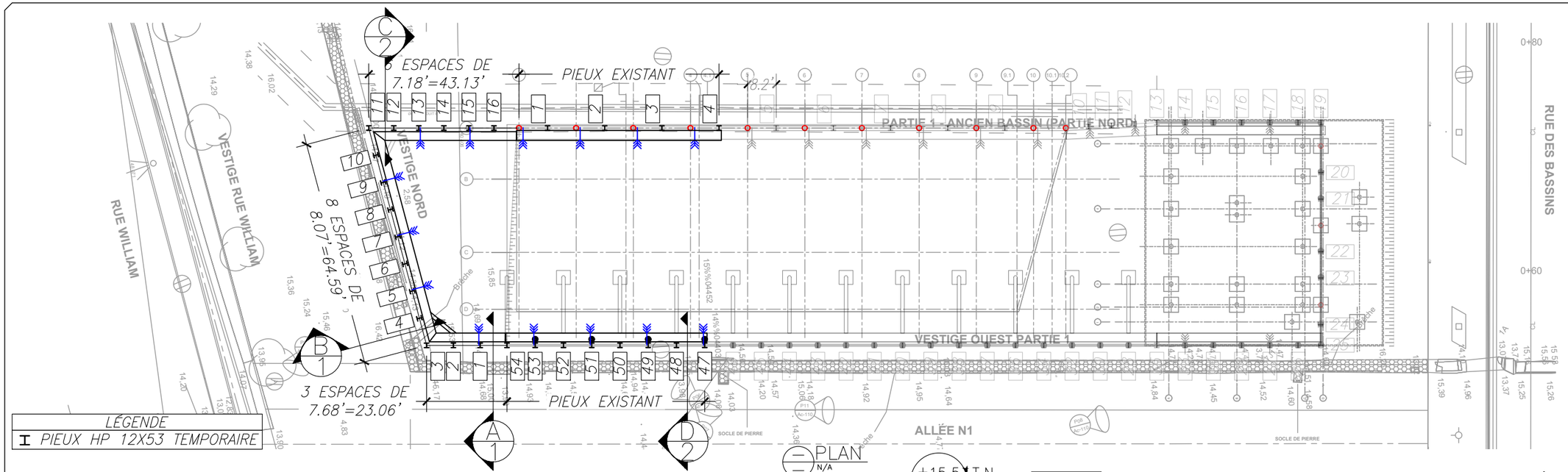

LÉGENDE

I PIEUX HP 12X53 TEMPORAIRE

PLAN
N/A

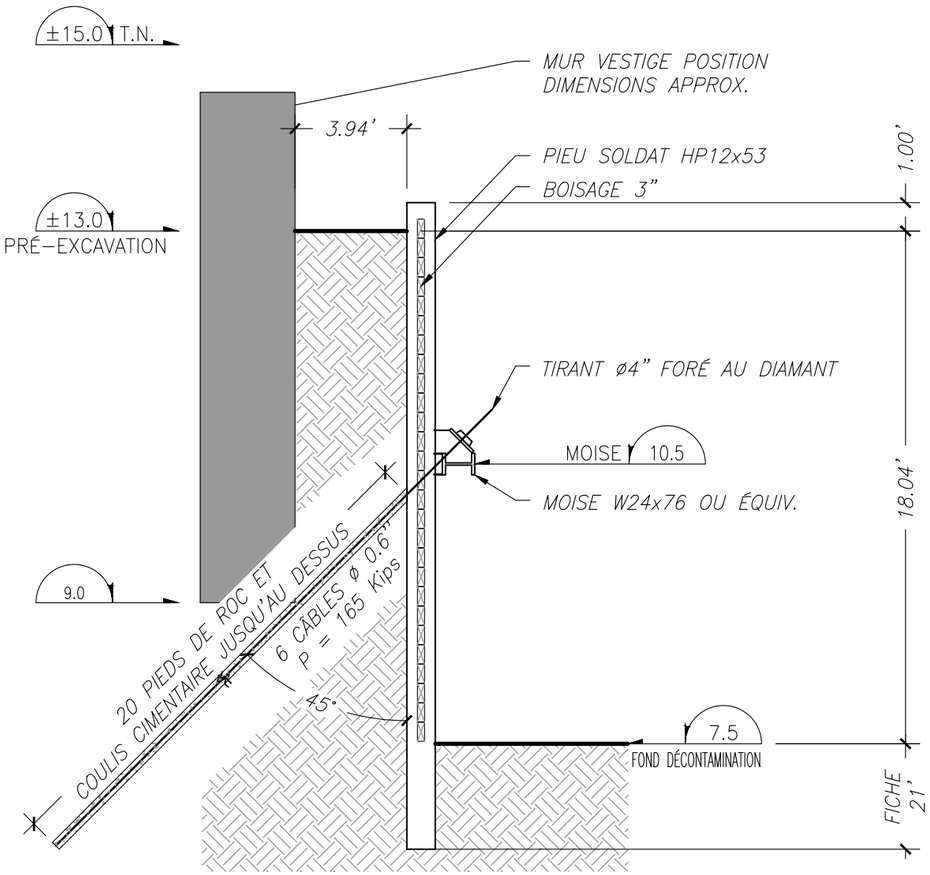

A 1 COUPE A
N/A

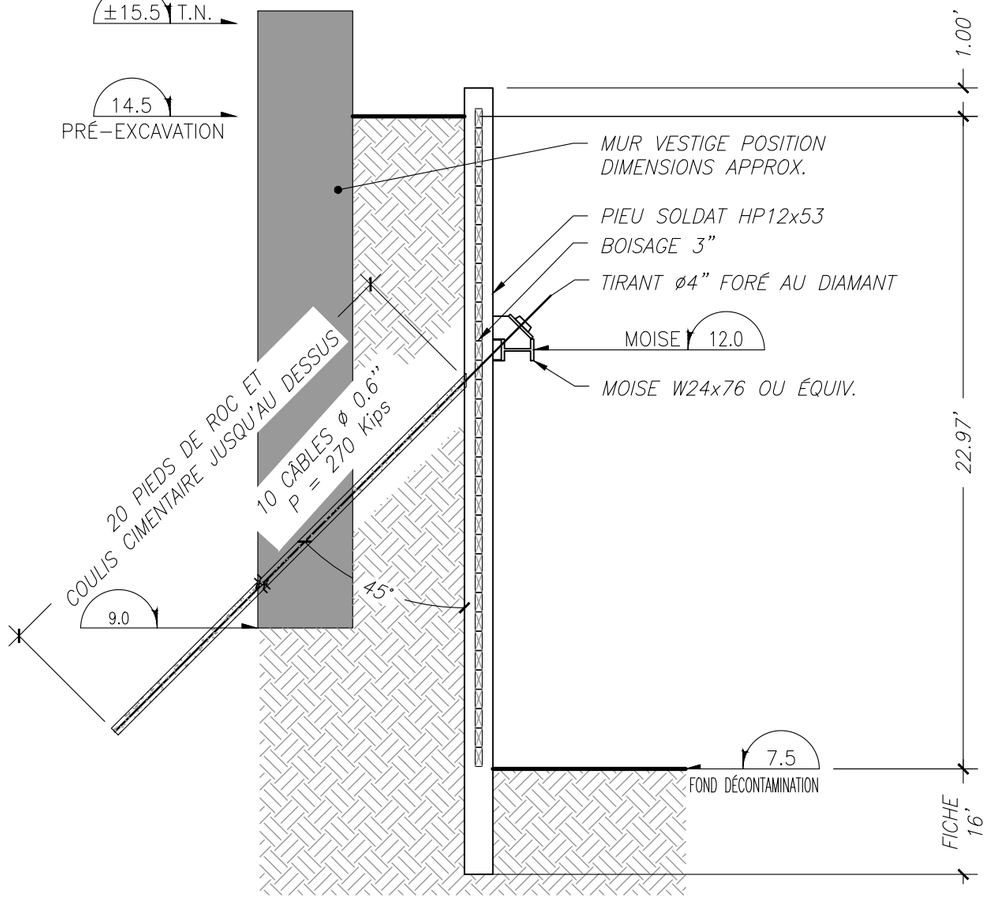

B 1 COUPE B
N/A

NOTES GÉNÉRALES

1. L'entrepreneur général mettra un piquet à l'emplacement de chaques pieux.
2. L'entrepreneur général localisera les services existants avant le fonçage des pieux.
3. L'entrepreneur général fournira l'accès pour un camion de 10 roues a tous les pieux.
4. Tous les matériaux mentionnés sur ce dessin pourront être remplacés par des matériaux équivalents.
5. Le pompage de l'eau (boues de forages incluses), l'excavation et le remblai seront exécutés par d'autre. La nappe d'eau, ou les eaux perchées adjacentes à la paroi d'étançonnement, seront en tout temps drainées adéquatement de façon à éléminer toute pression hydrostatique derrière la paroi.
6. Une inspection visuelle et une étude sismographique devront être faites, par d'autres, avant et pendant l'installation des pieux.
7. Pour la localisation exact des pieux voir plans émis pour construction.
8. Réalisation par d'autres des fouilles à chaque pieu soldat pour vérification de toute possibilité d'interférence et/ou conflit avec services existants.
9. FOURNIR DES AIRES DE TRAVAIL COMPRENANT UNE AIRE D'ENTREPOSAGE, NIVELÉE, RECOUVERTE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES,POUVANT SUPPORTER LE POIDS DE NOS ÉQUIPEMENTS, À UNE ÉLÉVATION CONVENUE PAR LES DEUX PARTIES

Essais dynamiques	
Nombre de pompes	
Él. plateforme de travail	
Prof. roc estimé	

NO	DATE	REVISIONS	PAR
0	2024/09/26	ÉMIS POUR APPROBATION	M-É

GEODEX
MEMBRE DE LA FAMILLE CBF
20 845, CHEMIN DE LA CÔTE NORD, BOISBRIAND, QC J7E 4H5
514-694-2200

SCEAU



CLIENT
EXCAVATION ESM

PROJET
SOUTÈNEMENT PATINOIRE BASSIN À BOIS

ADRESSE
PLACE DE L'ARRIMEURS, MONTRÉAL

TITRE DU DESSIN
VUE D'ENSEMBLE ET COUPES

ÉCHELLE	N/A	NO. FEUILLET
DESSINÉ PAR	M-É.B	1 / 2
APPROUVÉ PAR	F. L-R. ING.	
DATE	2024/09/26	
NO. PROJET	2024018	

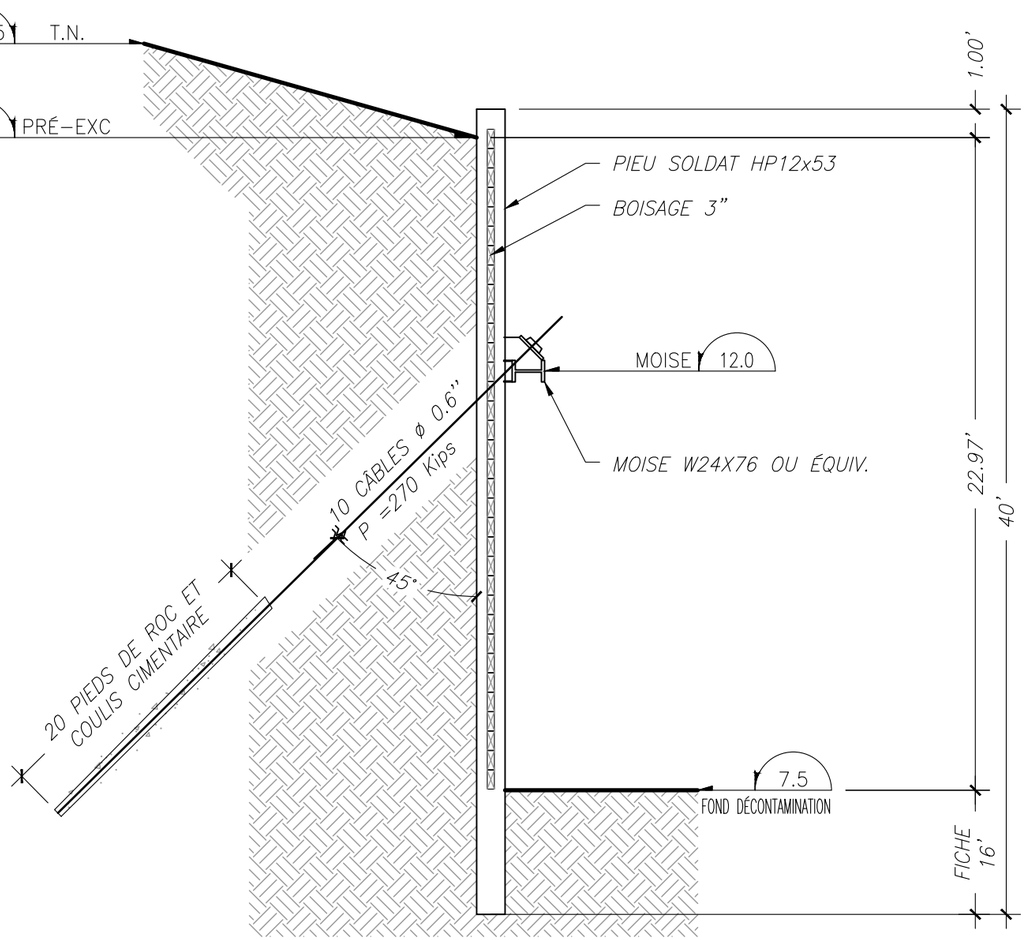

C 1 COUPE C
N/A

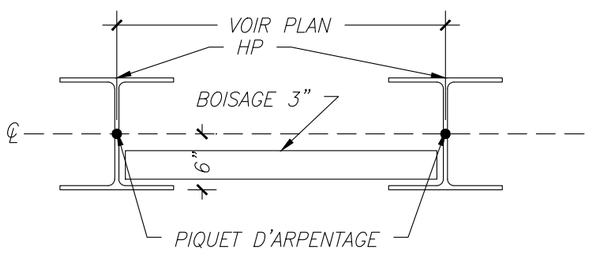

DÉTAIL ARPENTAGE
N/A

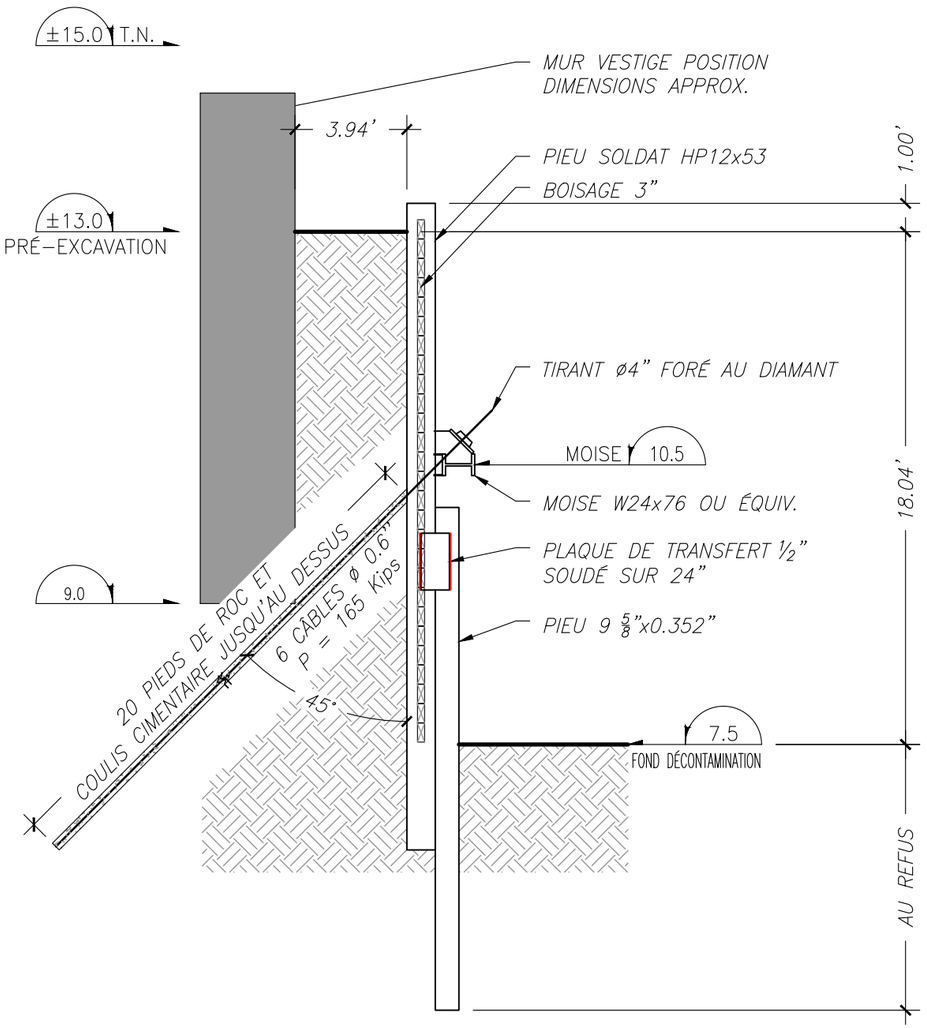

D 1 COUPE D
N/A

NOTES GÉNÉRALES

1. L'entrepreneur général mettra un piquet à l'emplacement de chaques pieux.
2. L'entrepreneur général localisera les services existants avant le fonçage des pieux.
3. L'entrepreneur général fournira l'accès pour un camion de 10 roues a tous les pieux.
4. Tous les matériaux mentionnés sur ce dessin pourront être remplacés par des matériaux équivalents.
5. Le pompage de l'eau (boues de forages incluses), l'excavation et le remblai seront exécutés par d'autre. La nappe d'eau, ou les eaux perchées adjacentes à la paroi d'étançonnement, seront en tout temps drainées adéquatement de façon à éléminer toute pression hydrostatique derrière la paroi.
6. Une inspection visuelle et une étude sismographique devront être faites, par d'autres, avant et pendant l'installation des pieux.
7. Pour la localisation exact des pieux voir plans émis pour construction.
8. Réalisation par d'autres des fouilles à chaque pieu soldat pour vérification de toute possibilité d'interférence et/ou conflit avec services existants.
9. FOURNIR DES AIRES DE TRAVAIL COMPRENANT UNE AIRE D'ENTREPOSAGE, NIVELÉE, RECOUVERTE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES,POUVANT SUPPORTER LE POIDS DE NOS ÉQUIPEMENTS, À UNE ÉLÉVATION CONVENUE PAR LES DEUX PARTIES

Essais dynamiques	
Nombre de pompes	
Él. plateforme de travail	
Prof. roc estimé	

NO	DATE	REVISIONS	PAR
0	2024/09/26	ÉMIS POUR APPROBATION	M–É

GEODEX
MEMBRE DE LA FAMILLE CBF
20 845, CHEMIN DE LA CÔTE NORD,
BOISBRIAND, QC J7E 4H5
514–694–2200

SCEAU

INGÉNIEUR - ENGINEER
François Leblanc-Roy
5054155
QUÉBEC
2024-09-27

CLIENT
EXCAVATION ESM

PROJET
SOUTÈNEMENT PATINOIRE
BASSIN À BOIS

ADRESSE
PLACE DE L'ARRIMEURS,
MONTRÉAL

TITRE DU DESSIN
COUPES ET DÉTAIL D'ARPENTAGE

ÉCHELLE	N/A	NO. FEUILLET
DESSINÉ PAR	M–É.B	2
APPROUVÉ PAR	F. L–R. ING.	2
DATE	2024/09/26	
NO. PROJET	2024018	

Annexe 7 DC—043 — Mur du vestige nord par rapport au passage des conduites de RPU-01

Montréal

ANNEXE K : Formulaire 1

Demande de changement

Type de demandes:	Note: les travaux d'une demande exécutoire doivent être réalisés immédiatement	Numéro de la demande	Rév.	Année	Mois	Jour
☑ Exécutoire ☐ Non exécutoire		DC - 043R02	2	2024	12	18
		Numéro de projet/contrat	Numéro A/O ou soumission			
			23-6126			

Discipline: ☑ : architecture ☐ : structure ☐ : mécanique ☐ : autres ☐ : aménagement ☐ : civil ☐ : électricité

Description

Nom et adresse de l'entrepreneur:	Projet:
Excavation E.S.M. Inc. 1361 Boul. Lionel-Boulet, Varennes, (Québec) J3X 1P7	Travaux d'aménagements du Parc Bassin-à-Bois (Patinoire et Pavillon)

Titre du contrat: DC-043-Mur du vestige nord par rapport au passage des conduit de RPU-01

Description des travaux:

En complément à l'annexe de description des travaux requis, les coûts unitaires sont acceptés à l'exception du coût pour le scan 3d et de la prise d'échantillons qui sont déjà inclus au contrat.

Documents annexés:

Description des travaux dans le document annexé

1) Établissement de la valeur du changement:

☐ : Prix unitaire du formulaire de soumission
☐ : Prix unitaire (répertoire Ville)
☐ : Prix unitaire ou forfaitaire négocié
☑ : Dépenses contrôlées

Dépense maximale autorisée : 53 600$ avant tx (pour demande exécutoire seulement)

2) L'entrepreneur doit répondre à cette demande de changement dans un délai de:

(cocher une case seulement)

☐ 10 jours ouvrables
☐ 5 jours

Note: l'entrepreneur doit soumettre sa proposition de coût en indiquant s'il y a un délai additionnel par rapport au délai de réalisation des travaux.

Professionnel désigné (Lettres moulées)	Signature	Date (aaaa-mm-jj)	Nom de la firme
Bernard Serge Gagné, arch.		2024-10-18	ABCP inc.
Représentant désigné (Lettres moulées)	Signature	Date (aaaa-mm-jj)	
Mathieu Beauregard,ing.			Ville de Montreal SGPMRS

ABCP
ARCHITECTURE

DIRECTIVE DE CHANTIER

Date : 2024-12-18 | Numéro : **A043R2**

23-6126 AMÉNAGEMENT DU PARC DE BASSIN À BOIS

Maître de l'ouvrage :	**Entrepreneur général :**	**Architectes :**
Ville de Montréal 801, rue Brennan - Pavillon Duke, 4e étage Montréal (Québec) H3C 0G4	**Excavation E.S.M. Inc. 1361 Boul. Lionel-Boulet, Varennes, Qc, J3X 1P7**	ABCP architecture 300, rue Saint-Paul, bureau 412 Québec (Québec) G1K 7R1

Annexe à la description des travaux :

La configuration inattendue du mur de pierre nord du bassin nous contraint à changer de stratégie pour créer une brèche dans le mur pour le passage du conduit. L'instabilité des pierres supérieures, vu leur porte-à-faux, impose de les démanteler.

1- Procéder à un dégagement complet de la zone à démanteler de chaque côté du vestige nord.

2- Procéder au nettoyage complet des vestiges visibles par brossage et/ou balayage des pierres pour rendre visibles les arêtes des pierres. NE PAS UTILISER D'EAU.

3- Procéder sans délai au relevé par nuage de points de la partie d'ouvrage (voir devis et IC-09). IMPORTANT: Géoréférencer le nuage de points avec des bornes fixes afin que les relevés subséquents puissent être emboîtés avec le scan partiel à réaliser.

4- Une fois le relevé par nuage de point complété, numéroter les pierres en présence et faire un croquis de leur emplacement pour s'assurer de la remise en place des pierres à leur emplacement d'origine.

5- Deux prélèvements de liant/mortier sont à effectuer, chacun sous une pierre différente (voir exigences du devis et IC-08). À l'endroit de chacun des prélèvements, enlever les débris par un balayage des pierres à retirer (pour éviter la contamination de l'échantillon). Retirer chacune des pierres et effectuer les prélèvements du liant en leur centre. Identifier les lieux des prélèvements sur un plan et les conserver dans des ziplocs identifiés. Les prélèvements doivent être fait par un représentant du laboratoire mandaté par la Ville de Montréal.

6- Procéder au démontage des pierres en porte-à-faux, rang par rang, jusqu'à l'atteinte des lits de pierre alignés verticalement avec la même méthode prescrite au devis section 04-924 Ouvrages historiques – démontage d'ouvrages de maçonnerie de pierre. La longueur estimée de l'enlèvement des pierres est de +-6 m de longueur en partie supérieure. Le démontage peut se faire en entonnoir jusqu'à la partie verticale du mur. L'entrepreneur doit obtenir l'accord verbal de l'archéologue ou l'architecte si la longueur excède de beaucoup la longueur estimée des travaux.

7- Selon l'état des rangs de pierre inférieurs dégagés, la décision d'enlever plus de pierres jusqu'au radier ou de forer une ouverture pour le passage de la conduite sera prise par l'Architecte.

8- Effectuer la brèche ou le forage requis pour le passage de la conduite.

9- Le remontage des pierres sera possible lorsque l'analyse des liants/mortiers permettra de statuer sur la meilleure composition de mortier à utiliser pour rejointoyer et ainsi assurer l'uniformité du comportement des pierres du mur. Le remontage doit être fidèle au nuage de points.

FIN DE LA DIRECTIVE

Émission par	Catherine Lambany Technologue sr.	Bernard Serge Gagné, Architecte	Signature :

Annexe 8 Rapport d'analyse d'un échantillon de mortier

Par courriel : gpoirier@atwill-morin.com

Le 28 février 2025

Atwill-Morin Maçonnerie inc.
3730, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2A 1B4
À l'attention de Guillaume Poirier, Chargé de projets

Objet : **Rapport-lettre**
Analyse sommaire de mortier - 1625, rue des Bassins, Montréal
Référence du client : CG4551
Référence d'Englobe : 02-02501365.000-0100-MT-L-0001-00

Monsieur,

Englobe a été mandaté par Atwill-Morin Maçonnerie pour analyser un échantillon de mortier prélevé par le client sur un mur sis au 1625, rue des Bassins à Montréal. L'échantillon a été reçu par Englobe le 17 février 2025.

L'échantillon a été soumis à un examen visuel par un géologue et un professionnel en ingénierie des matériaux. Ensuite un échantillon a été prélevé, broyé et soumis à un essai de détermination de pH et un essai de réactivité à l'acide chlorhydrique.



Figure 1. Échantillon de mortier

Un examen mégascopique des échantillons de mortier a permis de constater que :

- Le mortier est très friable;
- Le mortier est composé d'un sable naturel quartzo feldspathique;
- Le liant semble être composé majoritairement de chaux carbonatée. Il est possible que du ciment ou autres additifs aient été ajouté en faible quantité.

Le pH de la solution obtenue de la dissolution d'un morceau de mortier broyé est de 9. Ce pH correspond à celui d'une chaux carbonatée. Une portion de l'échantillon a également été mise en contact avec de l'acide chlorhydrique. Ceci a engendré une réaction d'effervescence caractéristique de la réaction entre l'acide chlorhydrique et le carbonate de calcium.

Pour obtenir une analyse chimique qualitative et quantitative plus précise, il est possible de s'adresser à un laboratoire universitaire équipé pour ce genre d'analyse.

Je vous transmets mes cordiales salutations.

Salma Fattahi, ing., Ph.D.
Cheffe d'équipe
Inégnierie des matériaux
N° membre O.I.Q. : 5075104

SF/lf

Registre des révisions et émissions

Nº DE RÉVISION	DATE	DESCRIPTION
00	28 février 2025	Émission de la version finale

Distribution

1 copie pdf par courriel	Monsieur Guillaume Poirier Atwuill-Morin Maçonnerie inc. gpoirier@atwill-morin.com

Propriété et confidentialité

« Ce document est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute utilisation du rapport doit prendre en considération l'objet et la portée du mandat en vertu duquel le rapport a été préparé ainsi que les limitations et conditions qui y sont spécifiées et l'état des connaissances scientifiques au moment de l'émission du rapport. Englobe Corp. ne fournit aucune garantie ni ne fait aucune représentation autre que celles expressément contenues dans le rapport.

Ce document est l'œuvre d'Englobe Corp. Toute reproduction, diffusion ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client. Pour plus de certitude, l'utilisation d'extraits du rapport est strictement interdite sans l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client, le rapport devant être lu et considéré dans sa forme intégrale.

Aucune information contenue dans ce rapport ne peut être utilisée par un tiers sans l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client. Englobe Corp. se dégage de toute responsabilité pour toute reproduction, diffusion, adaptation ou utilisation non autorisée du rapport.

Si des essais ont été effectués, les résultats de ces essais ne sont valides que pour l'échantillon décrit dans le présent rapport.

Les sous-traitants d'Englobe Corp. qui auraient réalisé des travaux au chantier ou en laboratoire sont dûment évalués selon la procédure relative aux achats de notre système qualité. Pour toute information complémentaire ou de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre chargé de projet. »



FÉVRIER 2025



RAPPORT ARCHÉOLOGIQUE

Surveillance archéologique dans le cadre d'études environnementales dans le parc Victoria, Québec (Printemps 2024)

Artefact Urbain
Ville de Québec

Page couverture

Vue aérienne de la rivière Saint-Charles vers 1945, W.B. Edwards, Archives de la Ville de Québec. https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/archives/recherche/archive.aspx?aid=782727

Fonds : CI - Collection iconographique de la Ville de Québec

Cote : CI-N009020

©2025, Ville de Québec, tous droits réservés

Surveillance archéologique dans le cadre d'études environnementales dans le parc Victoria, Québec

(Printemps 2024)

Permis de recherche archéologique

24-URBA-03

Joey Leblanc

Rapport préparé par :

Artéfact urbain Inc.

51 rue des Jardins, bureau 200

Québec, Qc, G1R 4L6

Canada

https://www.artefacturbain.ca/

Rapport déposé à :

VILLE DE QUÉBEC

Service de la culture et du patrimoine

18, rue Donnacona

Québec (Québec) G1R 3Y7

Février 2025

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique dans le cadre d'excavations sous la forme de tranchées exploratoires liées à des études environnementales dans le parc Victoria (lot cadastral 1 479 343), dans le quartier Saint-Roch à Québec. Plus spécifiquement, la zone d'intervention se positionne dans la partie sud-est du parc Victoria. Ces travaux sont préalables à la construction d'un lien cyclable reliant la rue Caron à la nouvelle connexion du RTC située sur la rue de la Maréchaussée. L'objectif de l'intervention est d'investiguer le patrimoine archéologique lié aux événements historiques prenant place sur ce terrain. Ce secteur comporte un potentiel archéologique d'intérêt en lien avec une multitude d'occupations, dont notamment une occupation autochtone présumée, une occupation domestique et agricole du secteur au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, ainsi qu'une occupation militaire au cours du XVIIIe siècle.

Comme les secteurs d'interventions présentaient un potentiel archéologique, la Division du patrimoine de la Ville de Québec a mandaté la compagnie Artéfact urbain afin de procéder à la surveillance archéologique dans le but de vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et atténuer les impacts des travaux sur le patrimoine archéologique. La surveillance s'est déroulée les 8 et 9 avril 2024 sous la supervision de Joey Leblanc, chargé de projet et détenteur du permis de recherche archéologique 24-URBA-03.

En conclusion, la surveillance archéologique des excavations mécaniques n'a révélé aucune donnée archéologique. La majorité des éléments observés sont liés aux activités sur le site au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Autrement, les sédiments naturels ont été atteints à l'intérieur de plusieurs sous-opérations, ce qui a permis de reconstituer le profil naturel des sédiments dans ce secteur du parc. Ainsi, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour et les excavations se sont avérées exemptes de ressources archéologiques d'intérêt. Cependant, il est important de noter que des données archéologiques sont toujours potentiellement présentent dans le secteur du parc Victoria, un terrain ayant subi peu d'aménagement sur l'ensemble de sa surface. De ce fait, malgré l'absence de données archéologiques dans les secteurs observés, une surveillance ou un inventaire archéologique est recommandé pour toutes excavations à l'intérieur du parc Victoria. Pour leur part, les secteurs situés à l'endroit de l'ancien méandre de la rivière Saint-Charles sont cependant exempts de potentiel, où seuls des remblais sont présents.

ÉQUIPES DE RÉALISATION

VILLE DE QUÉBEC

Véronique Marengère	Archéologue (Division du patrimoine)
Christine Gervais	Conseillère en environnement (Division prévention et contrôle environnemental)

AKIFER INC.

William Perron	Chargé de projets

ARTEFACT URBAIN INC.

Joey Leblanc	Archéologue chargé de projet (Coordination, intervention sur le terrain, infographie et rédaction)
Eli Blouin-Rondeau	Archéologue (Recherche et rédaction des sections 3.5 et 4, traitement de la culture matérielle)
Maxime Jolivel	Géomorphologue (Recherche et rédaction des sections 3.1 à 3.3)
Simon Paquin	Archéologue (Cartographie)
Cathy Gilbert	Révision linguistique

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ iv
ÉQUIPES DE RÉALISATION v
LISTE DES FIGURES viii
LISTE DES TABLEAUX ix
LISTE DES PROFILS ix
1. INTRODUCTION 1
1.1 Localisation générale 1
2. MÉTHODOLOGIE 3
2.1 Recherches préparatoires 3
2.2 Méthodologie de terrain – Surveillance 3
2.3 Méthodologie en laboratoire 4
3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE 5
3.1 Géomorphologie 5
3.2 Environnement naturel 5
3.3 Contexte paléoenvironnemental 6
3.4 Période d'occupation paléohistorique 7
3.4.1 Présence autochtone sur le territoire pendant la Paléohistoire 7
3.4.2 Présence autochtone pendant et après la période des contacts 12
3.5 Période d'occupation euro-canadienne 14
3.5.1 Régime français 14
3.5.2 Régime anglais 16
3.5.3 XXe et XXIe siècle 22
4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES 27
5. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 30
5.1 Sous-opération 1A 30
5.2 Sous-opération 1B 30
5.3 Sous-opération 1C 31
5.4 Sous-opération 1D 31
5.5 Sous-opération 1E 32
5.6 Sous-opération 1F 33
5.7 Sous-opération 1G 33
6. INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS 41

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATION 44
7.1 Valeurs archéologiques 44
BIBLIOGRAPHIE 45
ANNEXE 1. INVENTAIRE DES ARTÉFACTS
ANNEXE 2. CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE
ANNEXE 3. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES

LISTE DES FIGURES

Figure 1. À gauche : Formations géologiques dans la région de Québec. En beige-rose la Formation de Les Fonds. À droite : carte actuelle de la ville de Québec situant le secteur d'intervention archéologique de 2024 5
Figure 2. Carte de la région de Québec, par Champlain (1608) 12
Figure 3. Veritable plan de Quebec, fait en 1663, la flèche rouge indique le fort occupé par les Hurons-Wendat 13
Figure 4: Détails de la carte de Villeneuve de 1685-1686. On y voit la "maison de M. Talon." sur la pointe nommée "Les Islets" 14
Figure 5 : Détail de Catalogne et Decouagne (1709) montrant le comté d'Orsainville 15
Figure 6 : Détails de McCarthy 1792. La flèche indique le secteur général touché par l'intervention archéologique 16
Figure 7 : Détail de la carte de Larue datée de 1835. On y voit d'Orsainville et la paroisse Notre-Dame-des-Anges 17
Figure 8 : Plan et détail du plan figuratif de la seigneurie d'Orsainville par l'Ecuyer (1852). La flèche indique le secteur concerné par l'intervention 18
Figure 9 : Détail du plan de Cousin daté de 1875. La flèche indique le secteur touché par l'intervention archéologique . 19
Figure 10 : Détail des pages 6 et 7 de de l'atlas de Hopkins (1879) 20
Figure 11 : Détail des pages 42 et 43 de l'atlas de Hopkins (1879). La flèche indique la zone générale du secteur d'intervention. 20
Figure 12 : Détails des pages 54-55 de l'atlas de Hopkins (1879). On aperçoit Notre-Dame-des-Anges à l'extrême sud d'Orsainville. 21
Figure 13 : Détail de la page 2 des plans d'assurances incendie de 1898 (Goad). On y voit le parc Victoria et deux ponts le reliant aux quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch 22
Figure 14 : Détail des pages 2 et 48 des plans d'assurances incendie de 1910. Un aréna est représenté au parc Victoria (Parent) 23
Figure 15 : Page 173 des plans d'assurances incendie du Underwriters' Survey Bureau de 1957 24
Figure 16 : Détail d'une photographie aérienne de 1945 montrant les méandres de la rivière Saint-Charles. La flèche montre l'emplacement approximatif de l'intervention archéologique de 2024. 25
Figure 14 : Détail d'une photographie aérienne datée de 1964 montrant le parc Victoria et ses environs. La flèche rouge montre l'emplacement approximatif de l'intervention archéologique de 2024. La flèche jaune montre la rue Gignac (aujourd'hui rue de la Maréchaussée) 25
Figure 15 : Image tirée de Google Maps sur laquelle on voit la localisation approximative de l'intervention 26

LISTE DES PLANCHES

Planche 1. Positionnement des tranchées exploratoires effectuées dans la partie sud-est du parc Victoria au printemps 2024 2
Planche 2. Positionnement des différents sites et zones d'information archéologique (ZIA) aux alentours de la zone des travaux 29
Planche 3. Altitude de surface actuelle (2024) et profil des sédiments naturels dans le coin sud-est du parc Victoria, représentant le profil de l'ancien méandre de la rivière Saint-Charles 43

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation paléohistorique dans la région de Québec 8
Tableau 2. Sites archéologiques à composante paléohistorique dans la région de Québec 9

LISTE DES PROFILS

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi nord, sous-opération AU-1A 34
Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi est, sous-opération AU-1B 35
Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi nord, sous-opération AU-1C 36
Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi nord, sous-opération AU-1D 37
Profil 5. Croquis stratigraphique de la paroi est, sous-opération AU-1E 38
Profil 6. Croquis stratigraphique de la paroi nord, sous-opération AU-1F 39
Profil 7. Croquis stratigraphique de la paroi est, sous-opération AU-1G 40

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique dans le cadre d'excavations sous la forme de tranchées exploratoires liées à des études environnementales dans le parc Victoria (lot cadastral 1 479 343), dans le quartier Saint-Roch à Québec. Plus spécifiquement, la zone d'intervention se positionne dans la partie sud-est du parc Victoria (planche 1). Ces travaux sont préalables à la construction d'un lien cyclable reliant la rue Caron à la nouvelle connexion du RTC située sur la rue de la Maréchaussée.

L'objectif de l'intervention est d'investiguer le patrimoine archéologique lié aux événements historiques prenant place sur ce terrain. Ce secteur comporte un potentiel archéologique d'intérêt en lien avec une multitude d'occupations, dont notamment une occupation autochtone présumée, une occupation domestique et agricole du secteur au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, ainsi qu'une occupation militaire au cours du XVIIIe siècle. L'intervention de 2024 visait également à évaluer l'état des sols dans le secteur ciblé, à documenter la stratigraphie, ainsi qu'à émettre des recommandations quant au potentiel archéologique réel de la zone expertisée.

Comme les secteurs d'interventions présentaient un potentiel archéologique, la Division du patrimoine de la Ville de Québec a mandaté la compagnie Artéfact urbain afin de procéder à la surveillance archéologique dans le but de vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et atténuer les impacts des travaux sur le patrimoine archéologique. La surveillance s'est déroulée les 8 et 9 avril 2024 sous la supervision de Joey Leblanc, chargé de projet et détenteur du permis de recherche archéologique 24-URBA-03.

1.1 Localisation générale

Les travaux de surveillance ont été réalisés dans la partie sud-est du parc Victoria, situé au 160 rue du Cardinal-Maurice-Roy, dans le quartier Saint-Roch à Québec (planche 1). Les excavations ont pris la forme de sept sondages exploratoires qui ont été réalisés à l'aide d'une rétro-excavatrice. Ces derniers présentent une surface moyenne de 4 m sur 1,20 m et ont atteint une profondeur maximale de 3,60 m. Comme la zone des travaux ne se trouve pas à l'intérieur d'un site archéologique, les données ont été rassemblées sous l'opération AU-1, puis chacun des sondages s'est vu attribuer un numéro de sous-opération alphanumérique (AU-1A à AU-1G) (planche 1).



248800
248900
249000
249100
5186725
5186625
5186525
5186425
1G
1F
1E
1D
1C
1B
1A
Aut. Laurentienne
Rue Saint-Anselme
Rue Lalemant
Rue du Prince-Édouard
Rue Caron
Av. Simon Napoléon Parent

Artefact Urbain

Surveillance archéologique Parc Victoria

Planche 1. Positionnement des tranchées exploratoires effectuées dans la partie sud-est du parc Victoria au printemps 2024

- Tranchées exploratoires (Op. 1)
- Bâtiments contemporains

0 25 50 75 100 m

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Ville de Québec (avec la permission du Service de l'aménagement et du développement urbain, Division de l'architecture et du patrimoine)

Échelle :
1 : 2 000 (carte principale)
1 : 50 000 (carte en encart)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2025

2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie d'intervention décrite dans ce rapport consiste en une surveillance archéologique des excavations menées pour la caractérisation environnementale des sédiments dans le secteur sud0est du parc Victoria. La méthodologie privilégiée prend en compte les résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement dans la région et le type d'expertise à réaliser, des caractéristiques physiques et environnementales des limites des projets ainsi que des exigences méthodologiques du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2.1 Recherches préparatoires

L'analyse du projet débute par la recherche documentaire, qui concerne les sites archéologiques connus, les sites patrimoniaux, les aires de protection, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales de la zone d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les recherches documentaires sont principalement effectuées via les sites de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et sur le portail extranet du ministère de la Sécurité publique (Portail IGO2). Les études et cartes pédologiques proviennent de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), l'information géologique du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM) et les données environnementales du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFPQ).

2.2 Méthodologie de terrain – Surveillance

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique de l'aire d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques du milieu. Ainsi, la surveillance consiste à l'inspection visuelle des excavations mécaniques et à l'enregistrement des données selon le système Tikal. L'ensemble des données sont consignées par le responsable de l'intervention à l'intérieur d'un carnet de notes et d'une tablette électronique. Les tablettes électroniques (*Tab Active3*) ont également été utilisées pour l'enregistrement d'informations supplémentaires, pour la prise de photographies et pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel *SW Maps*) pour les éléments particuliers identifiés sur le terrain. L'ensemble de la méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021). Le registre photographique suit la méthodologie suivante : le premier film photo s'est vu attribuer le numéro PV-001, puis chacun des clichés suivants a ensuite été numéroté de façon séquentielle. Enfin, comme la zone des travaux ne se trouve pas à l'intérieur d'un site archéologique, les données ont été rassemblées sous l'opération AU-1, puis chaque sondage s'est vu attribuer un numéro de sous-opération alphanumérique (AU-1A à AU-1G).

2.3 Méthodologie en laboratoire

D'ordre général, sur le terrain, les artéfacts et écofacts découverts sont emballés dans des sacs de type Ziploc, sur lesquels la provenance archéologique est inscrite. Ils sont emballés par matériau de fabrication. Les objets plus fragiles sont conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton. Du papier sans acide est utilisé comme emballage de protection. Les objets qui demandent une attention particulière auraient été transportés rapidement en laboratoire, ce qui n'a pas été nécessaire dans le cas présent. Un code spécifique par sac d'artéfacts ou d'écofacts est attribué. En laboratoire, les artéfacts et les écofacts sont nettoyés à l'eau (matériaux inorganiques) ou à sec (origine organique osseuse et métal), à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artéfacts suivent les mesures du guide produit par le centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artéfacts et écofacts sont ensuite isolés par matériau, par unité (lot) et séchés. Ils sont par la suite analysés, puis inventoriés à l'aide des codes élaborés par la Ville de Québec (L'Anglais 1994).

3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE

Cette section du rapport présente le contexte naturel et culturel du secteur des interventions archéologiques réalisées et de la région de Québec dans son ensemble. Cette revue inclut les données géographiques, géomorphologiques et environnementales. Ensuite, les informations relatives aux occupations humaines de la paléohistoire à la période historique sont présentées.

3.1 Géomorphologie

La région à l'étude fait partie de la province géologique de la Plate-forme du Saint-Laurent, plus précisément de la Plate-forme des Basses-Terres du Saint-Laurent (figure 1). Cette formation géologique nommée Les Fonds est une unité d'ardoise et d'ardoise dolomitique du Groupe de Sainte-Rosalie, nommé en référence au village du même nom situé près de Saint-Hyacinthe (Globensky 1987 : 23). Ces sédiments alluviaux datent de l'Ordovicien moyen à supérieur, c'est-à-dire entre 470,0 ± 1,4 à 443,4 ± 1,5 million d'années (Globensky 1987 : 33). Le Groupe de Sainte-Rosalie se compose de quatre formations qui forment une bande du nord-est de la ville de Québec jusqu'au nord-est du lac Champlain (SIGÉOM [En ligne]).

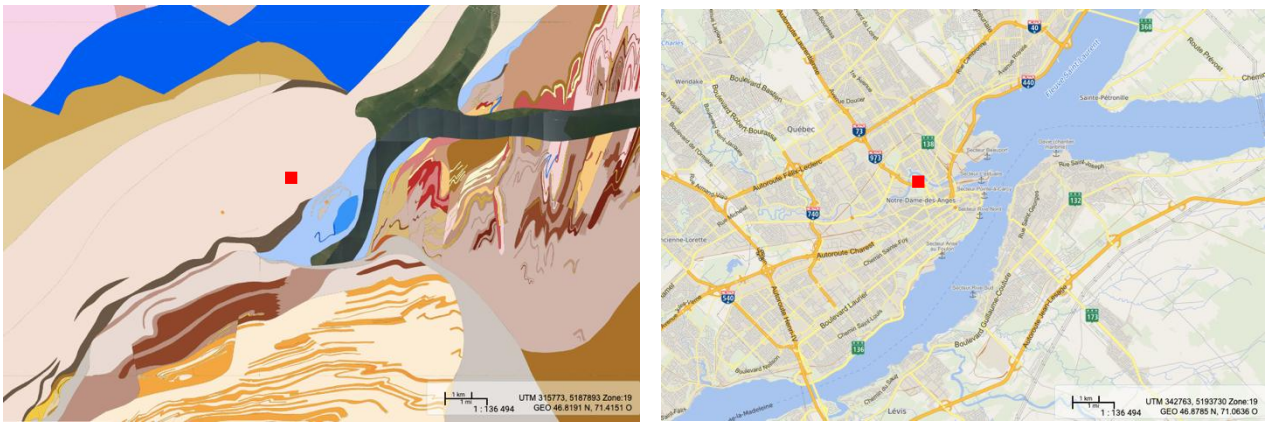

Figure 1. À gauche : Formations géologiques dans la région de Québec. En beige-rose la Formation de Les Fonds. À droite : carte actuelle de la ville de Québec situant le secteur d'intervention archéologique de 2024 (carré rouge) (SIGÉOM [En ligne])

3.2 Environnement naturel

Le climat de la ville de Québec est un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger basé sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012). La région écologique de la basse-ville où se situe le secteur d'intervention de la Pointe-aux-Lièvres est nommée la plaine du Saint-Laurent et possède également une zone de végétation de type tempéré nordique. À l'intérieur de cette zone se situe plus précisément une forêt décidue ayant pour domaine bioclimatique une érablière à tilleul de l'est (MFFPQ 2019).

Le secteur était autrefois bordé par la rivière Saint-Charles, mais les aménagements modernes ont changé sa trajectoire à environ 500 mètres à l'ouest de son emplacement d'origine. La catégorie de terrain écoforestière actuelle est plutôt catégorisée comme un milieu fortement perturbé par l'activité humaine (non-boisé) (MFFPQ 2019).

3.3 Contexte paléoenvironnemental

Au Pléistocène, un grand événement glaciaire se traduit par la formation de l'inlandsis laurentidien – une large calotte glaciaire qui recouvre une partie de l'Amérique du Nord. Le réchauffement, qui marque la fin de l'ère glaciaire, s'entame autour de 18 000 ans AA (Occhietti *et al*. 2004; Dyke et Prest 1987). Les reconstitutions paléoenvironnementales issues de Dyke (2004) et de Lamarche (2011) permettent de comprendre l'évolution des paysages périglaciaires. Ainsi, la calotte fond progressivement et se retire vers le nord. Les terres nouvellement libérées des glaces sont alors recouvertes d'eau. Les mers intérieures Champlain et Goldthwait sont créées et envahissent les basses-terres du Saint-Laurent. À ce moment, l'aire d'étude est complètement submergée, puisque la mer de Goldthwait atteint une altitude de plus de 200 m ANMM. Cet événement a contribué à la déposition de sédiments glaciomarins sur les assises géologiques déjà en place. Les dépôts de surface que l'on rencontre aujourd'hui sont donc de nature glaciomarine et se drainent relativement bien (MFFPQ 2022).

Le relèvement isostatique causé par l'allègement de la calotte glaciaire entraîne la régression de la mer de Goldthwait, dont le niveau baisse graduellement. Selon les données de Lamarche (2011 : 87), l'aire d'étude serait exondée entre 10 500 ans et 10 000 ans AA. Cela correspond approximativement au moment où la mer de Goldthwait laisse place au Proto-Saint-Laurent. Les niveaux des eaux continueront de fluctuer avant de se stabiliser durant le dernier millénaire avant aujourd'hui. Beaucoup plus récemment, à la suite de la colonisation européenne, la configuration hydrographique du secteur a été affectée par des aménagements anthropiques.

Si l'aire d'étude est exondée au Xe millénaire avant aujourd'hui, il faudra attendre plusieurs siècles avant que le secteur soit habitable. Autour de 10 000 ans AA, un climat tardiglaciaire prévaut et une végétation de toundra arbustive couvre le secteur. Lentement, l'afforestation permet à une forêt ouverte de conifères de s'installer, puis, éventuellement, à une forêt mixte (Richard 1985). C'est autour de 6 000 ans AA que s'installe l'érablière laurentienne que l'on connaît aujourd'hui. L'urbanisation des derniers siècles a toutefois réduit le couvert forestier et l'environnement actuel est fortement aménagé.

À la lumière des données présentées, on peut croire que l'aire d'étude était habitable au plus tôt autour de 9 500 ans AA. Le paysage a pourtant changé à travers le temps : les niveaux d'eau ont varié, la configuration hydrographique a évolué et des environnements forestiers distincts se sont succédés. Les données archéologiques démontrent cependant que le secteur devait être attirant depuis minimalement 5 000 ans AA, puisque des populations fréquentaient dès lors la région de Québec.

3.4 Période d'occupation paléohistorique

3.4.1 Présence autochtone sur le territoire pendant la Paléohistoire

Traditionnellement, l'occupation ancienne des peuples autochtones sur le territoire québécois est divisée en trois grandes périodes culturelles, soit le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 1). Chacune de ces périodes a par la suite été divisée en sous-séquences temporelles définies par des différences dans les modes de vie et/ou dans la culture matérielle. Ces périodes se distinguent les unes des autres par la présence d'objets diagnostiques présents à certaines périodes ou encore de pratiques techniques, de subsistance ou de mobilité propres à un intervalle chronologique.

Le tableau 2 présente une sélection des sites à composante autochtone identifiés dans la région de Québec. Il est à noter que dans plusieurs cas, l'attribution à une période culturelle précise est incertaine. En l'absence de datations absolues ou d'éléments diagnostiques, il est parfois impossible de replacer un site dans la séquence culturelle. La position et les caractéristiques topographiques des sites demeurent tout de même des informations pertinentes. Notons également que la majorité des sites à composante autochtone identifiés à proximité de l'aire d'intervention ont été partiellement détruits par des aménagements anciens ou récents. L'intégrité des sites dans le milieu fortement urbanisé actuel est faible et les sols archéologiques sont souvent perturbés. Cela peut expliquer que peu de sites ont pu être associés à une période ou une tradition archéologique.

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation paléohistorique dans la région de Québec

Période	Sous-période	Tradition ou subdivision temporelle
Paléoindien 12 500 - 8 000 AA	**Paléoindien ancien** 12 500 - 9 500 AA **Paléoindien récent** 10 000 - 8 000 AA	
Archaïque 9 500 - 3 000 AA	**Archaïque ancien** 9 500 - 8 000 AA **Archaïque moyen** 8 000 - 5 500 AA **Archaïque supérieur** 5 500 - 3 000 AA	**Archaïque récent laurentien** 5 500 - 4 200 AA **Archaïque post-laurentien** 4 200 - 3 000 AA
Sylvicole 3 000 - 450 AA	**Sylvicole inférieur** 3 000 - 2 400 AA **Sylvicole moyen** 2 400 - 1 000 AA **Sylvicole supérieur** 1 000 - 450 AA	**Sylvicole moyen ancien** 2 400 - 1 500 AA **Sylvicole moyen tardif** 1 500 - 1 000 AA **Sylvicole supérieur ancien** 1 000 - 800 AA **Sylvicole supérieur médian** 800 - 650 AA **Sylvicole supérieur récent** 650 - 450 AA

(Source : Gates Saint-Pierre 2010 : 10 ; Pintal 2012 ; Plourde 2011 : 87 ; Taché 2010 : 8)

Tableau 2. Sites archéologiques à composante paléohistorique dans la région de Québec

Site	Source	Résultats	Altitude par rapport au NMM
CeEt-1	(Martijn 1971 ; Gaumond 1961 ; 1968)	− Site à composantes autochtones multiples. − Plusieurs sépultures d'un cimetière autochtone du XVIIe siècle ont été mises au jour. − Une occupation de l'Archaïque laurentien a également été identifiée. Des pointes dont certains à encoches latérales, des outils polis et du débitage ont été trouvés.	9 m
CeEt-13	(Gaumond N.D.)	− Une pointe de projectile non décrite a été trouvée au Cap Diamant.	N.D.
Place-Royale (CeEt-14, -176, -178, -192, -188, -201, -3, -569, -6, 601, -7, -9)	(Clermont, Chapdelaine et Guimont 1989 ; Cérane 1994 ; Rouleau 1991)	− Site à composantes autochtones multiples témoignant des périodes culturelles suivantes : Archaïque laurentien, Sylvicole inférieur, Sylvicole moyen ancien, Sylvicole moyen tardif et Sylvicole supérieur. − L'occupation du Sylvicole moyen domine les assemblages. − Plusieurs sépultures ont été mises au jour (CeEt-9).	10-12
CeEt-15	(Bernatchez 1977)	− Un biface en quartzite blanc a été trouvé au pied de l'escalier du Cap-Blanc.	N.D.
CeEt-2	(Clermont 1975 ; 1976 ; Gaumond 1967)	− Une sépulture de la tradition Middlesex (Sylvicole inférieur ou Sylvicole moyen) a été mise au jour. − Le mobilier funéraire était riche et varié (pipe tubulaire, gorgerin, bifaces, collier en cuivre natif, etc).	6 m
CeEt-20	(Laliberté 1980 ; Morin 1985 ; Chrétien 2003)	− La fouille en extension du site a permis de collecter près de 7 000 artéfacts et d'identifier deux foyers. − Des pointes à encoches en coin et à pédoncule (Ottercreek et Lamoka) et des outils en pierre polie ont été identifiés. − Le site est associé à l'Archaïque laurentien.	20 m
CeEt-27	(Gagné 1995 ; Rick 1968 ; Robert 1990 ; Arkéos 1997)	− Site de la Mission de Sillery en opération entre approximativement 1638 et 1690. − Le site comprend un cimetière autochtone qui a été actif entre 1638 et 1657. − Des dizaines de sépultures ont été mises au jour.	10 m
CeEt-30	(Simoneau 2012 ; 2014)	− Site de l'Îlot des Palais. − Occupations autochtones au Sylvicole moyen tardif et au Sylvicole supérieur. − Découverte de pieux, de foyers et de témoins lithiques.	8 m
CeEt-32	(Ville de Québec 1996)	− Site du Petit Séminaire. − Découverte de quelques témoins lithiques hors contexte. − Occupation autochtone à une période indéterminée.	45 m

Site	Source	Résultats	Altitude par rapport au NMM
CeEt-37	(GAIA 2016)	− Site du monastère des Ursulines-de-Québec. Il s'agissait d'un lieu dédié à l'éducation des jeunes femmes autochtones. − Des perles de verre, des perles de wampum et des fragments de pipe ont été retrouvés. − Présence autochtone attestée pendant la deuxième moitié du XVIIe siècle et le premier quart du XVIIIe siècle.	60-70 m
CeEt-387	(Groupe Harcart 1988)	− Site de la Place d'Youville. − Une centaine d'artéfacts lithiques ont été récoltés, mais aucun n'était diagnostique. − Un foyer a été daté à 3 960 ± 70 ans AA. Il pourrait donc s'agir d'une occupation de l'Archaïque.	47 m
CeEt-403	(Ethnoscop 2005)	− Site de la maison Ignace-Perthuis − Un fragment distal d'outil bifacial en quartz a été retrouvé dans le sol naturel.	21 m
CeEt-600	(Chapdelaine *et al*. 1993 ; Chrétien et Bernier 2002)	− Des inventaires, surveillances et fouilles ont permis de récolter des outils taillés, des outils polis et des éclats. − Aucune date radiocarbone ou élément de culture matérielle distinctif n'a été mise au jour, mais l'occupation est associée à l'Archaïque supérieur selon la position du site.	8 m
CeEt-70	(Pintal 2010 ; Beaudry 1983)	− Site avec éclats et outils en pierre taillée découverts. − Témoins archéologiques en surface et enfouis. − Une pointe identifiée au type « Plainville » pourrait indiquer une occupation pendant le Paléoindien récent.	20 m
CeEt-71	(Beaudry 1980 : 19 ; Chrétien 2003)	− Deux sondages ont livré un peu plus de 250 artéfacts paléohistoriques, dont un biface pédonculé en chert.	20 m
CeEt-783	(Chrétien 1996)	− Un inventaire a permis de récolter 5357 artéfacts paléohistoriques. − Une pointe se rapprochant du type Fulton Turkey Tail a été identifiée. − Le site est associé au Sylvicole inférieur.	82 m
CeEt-857	(Chrétien 2003 ; Chrétien et Bertrand 2005)	− Site à composantes paléohistoriques multiples. − Un total de quatre structures de combustion a été mis au jour. − Des tessons de céramique iroquoienne du Sylvicole supérieur récent ont été trouvés. − La présence d'une pointe de type Adena suggère une occupation au Sylvicole moyen ancien, mais il pourrait s'agir du type Rossville et indiquer une présente à l'Archaïque supérieur ou au Sylvicole inférieur.	20 m
CeEt-884	(Ruralys 2016 ; Rouleau et Fortier 2011)	− Site du Moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec − Site paléohistorique occupé possiblement pendant l'Archaïque moyen et l'Archaïque supérieur. − Le site a été daté grâce aux données paléoenvironnementales. − Découverte de plus de 2000 artéfacts paléohistoriques incluant des outils taillés et polis, du débitage et des os.	12 m
CeEt-893	(Ruralys 2010)	− Site paléohistorique identifié grâce à la découverte de deux éléments de débitage et d'un racloir. − Période d'occupation inconnue.	95 m

Site	Source	Résultats	Altitude par rapport au NMM
CeEt-894	(Rouleau 2011)	− Site paléohistorique identifié grâce à la découverte de quatre éléments de débitage et d'un éclat retouché. − Période d'occupation inconnue.	16 m
CeEt-940	(Ruralys 2019 ; Truelle et cie. 2019)	− Site occupé pendant le Sylvicole supérieur. − Découverte de tessons de céramique autochtone, d'une pipe en pierre, d'éléments de débitage et d'os blanchis.	60-70 m
CfEu-1	(Les services Arkhis inc. 1987 ; Rouleau 2013)	− Site où une série de piquets ont été retrouvés et auraient servi de structure pour la pêche pendant la paléohistoire. − Des tessons de vase et des éclats de chert ont été retrouvés dans un remblai. Ces éléments suggèrent une présence au Sylvicole supérieur récent.	5 m
CEet-657	(Pintal 1999 ; Chrétien 1993)	− Site possiblement occupé pendant la phase finale du Paléoindien ancien. − Découverte de témoins lithiques, dont une préforme de pointe fragmentée associée, sous toute réserve, au type « Holcombe ».	54 m
CeEv-5	(Pintal 2007)	− Site occupé pendant le Paléoindien récent et/ou l'Archaïque ancien. − Une date radiocarbone de 8890 ±50 ans AA a été obtenue.	110 m
CeEu-4	(Fiset et Samson 2013)	− Site Cartier-Roberval. − La fouille a permis de mettre au jour des tessons de céramique, des témoins lithiques, des cultigènes et des os. − Le site témoigne d'une occupation autochtone pendant le contact, entre 1541 et 1543 et pendant le Sylvicole supérieur récent. Un gorgerin pourrait indiquer une occupation pendant le Sylvicole inférieur.	35 à 55 m

3.4.2 Présence autochtone pendant et après la période des contacts

Le site Cartier-Roberval (CeEu-4) à Cap-Rouge est un site unique à Québec puisqu'il témoigne d'un des premiers contacts entre les Iroquoiens et les Européens. Le site date de 1541 à 1543, alors que Cartier en est à son troisième voyage (Fiset et Samson 2013). Le XVIe siècle signe pourtant la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent. Ainsi, Cartier-Roberval est le dernier site attestant d'une présence iroquoienne dans la vallée du Saint-Laurent. Or, la présence autochtone à Québec perdure bien au-delà de la période de contact. Quand Champlain s'y établit, il cartographie l'espace et note que Québec est « un lieux où souvent cabannent les sauvages » (figure 2).

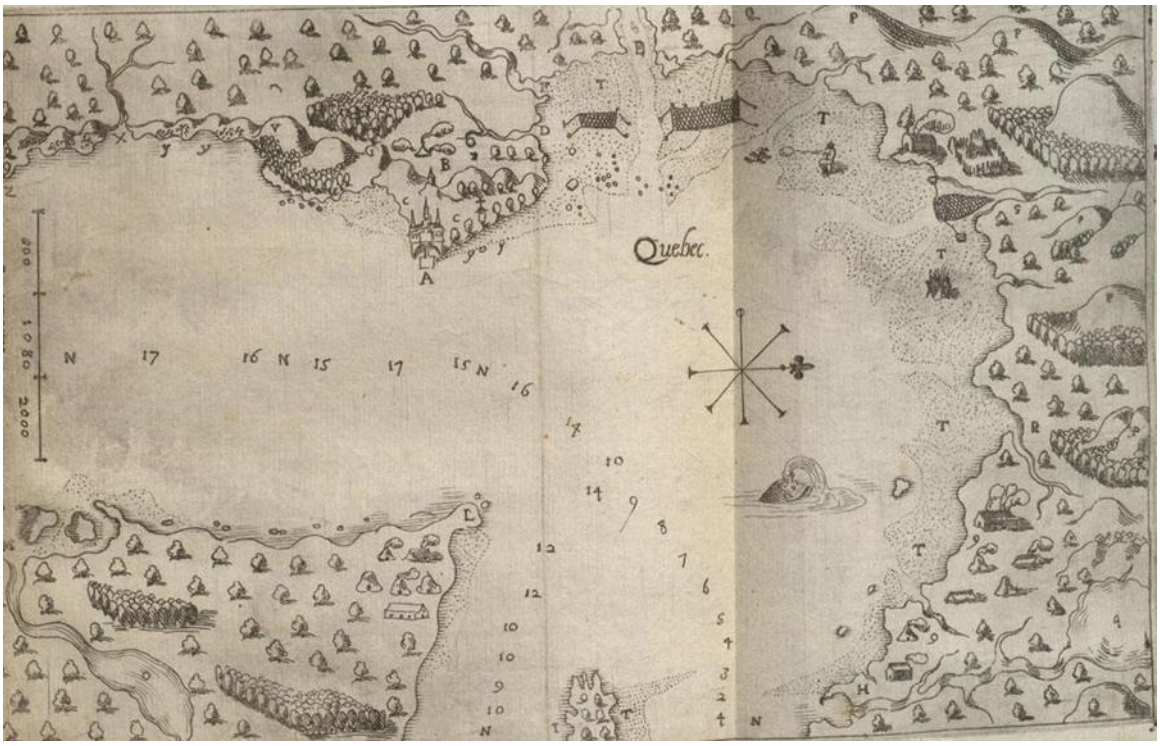

Figure 2. Carte de la région de Québec, par Champlain (1608)

Au XVIIe siècle, la région de Québec attirait encore les autochtones désireux de pratiquer la pêche de plusieurs espèces de poissons et mammifères marins, mais c'est surtout l'anguille qui abonde à Québec.

> « L'anguille se pêche à Québec en plus grande abondance qu'en aucun lieu, dans le mois de septembre et au commencement d'octobre : elle est plus grosse et de beaucoup meilleur goût que celle qui se voit en France. J'en ai vu d'aussi grosse que la jambe d'un homme […] » (Boucher 1664 : 78)

L'endroit où s'installera la mission jésuite de Sillery sera d'autre part stratégiquement choisi parce qu'il était depuis longtemps fréquenté par les groupes pêchant l'anguille (Jetten 1994 : 38). Bouchette écrit en 1815 (419-420) que les autochtones occupent un village à Sillery et qu'un cimetière s'y trouve. C'est le site CeEt-27. Cette mission jésuite accueillera aussi des Innus et des Anishinaabeg (Algonquins), et plus tard

des Abénakis qui seront éventuellement déplacés à la mission de la Chaudière. Les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaqs fréquentaient aussi saisonnièrement la région de Québec.

Le milieu du XVIIe siècle marque également l'affirmation de la présence huronne-wendat dans la région de Québec. Les cartes de Bourdon (1660 et 1663) (figure 3) indiquent qu'un fort occupé par des Hurons-Wendat était situé en Haute-Ville, près du Fort Saint-Louis. Originaires de la baie Georgienne, les Hurons-Wendat s'établissent successivement à Québec, sur l'île d'Orléans, à Beauport, à Sainte-Foy, à L'Ancienne-Lorette, avant de s'installer définitivement à Wendake.

Les documents historiques démontrent que d'autres Autochtones se trouvaient dans la région de Québec au XVIIe siècle, notamment dans la Haute-Ville. On apprend dans les archives religieuses que des cabanes ont été érigées à l'Hôtel-Dieu pour accueillir les malades pendant l'hiver (Jamet 1939 : 52). Le monastère des Ursulines de Québec (CeEt-37) accueillera pour sa part de jeunes femmes autochtones dans le but de les évangéliser et de leur offrir une éducation. Le site CeEt-37 témoigne en effet de la présence autochtone jusqu'au premier quart du XVIIIe siècle (Gaïa 2016 : 71). La présence autochtone pendant la période industrielle n'est pas documentée dans le registre archéologique. Tout porte à croire que les politiques coloniales et les pressions de l'urbanisation causeront l'abandon du secteur à l'étude par les différentes communautés autochtones.

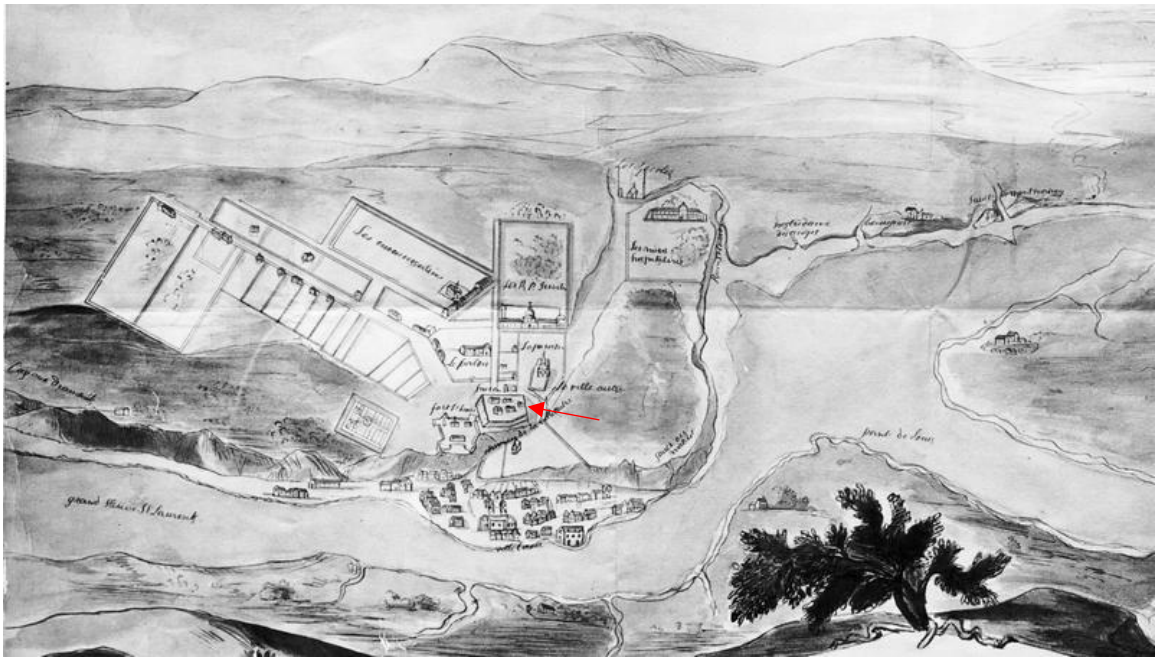

Figure 3. Veritable plan de Quebec, fait en 1663, la flèche rouge indique le fort occupé par les Hurons-Wendat (Jean Bourdon 1663)

3.5 Période d'occupation euro-canadienne

3.5.1 Régime français

Au début du Régime français, le secteur où on retrouve aujourd'hui le parc Victoria fait partie d'un fief concédé à Louis Hébert peu de temps après son accession au titre de seigneur, en 1626 (Grenier 2017 : 15). Cette terre mesure une lieue de large sur quatre lieues de profondeur, se situe au nord de la rivière Saint-Charles et est voisine de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges qui, elle, appartient aux Jésuites (Cloutier 2007 : 8). À sa mort, Hébert divise ce fief en deux sur sa longueur. Il lègue la partie est à sa petite fille Françoise Hébert et à son époux, Guillaume Fournier. Elle prend le nom d'Orsainville. La portion ouest est cédée à Marie-Guillemette Hébert et à Guillaume Couillard. Il s'agit du fief Saint-Joseph. Ces derniers héritent aussi d'une enclave dans la partie est, un domaine qu'ils appellent Les Îlets (Cloutier 2007 : 8-9).

L'arrivée de l'intendant Talon, en 1665, apporte d'autres changements. En effet, ce dernier achète d'abord le domaine des Îlets, c'est-à-dire la terre cédée au couple Hébert/Couillard enclavé dans la seigneurie d'Orsainville[1]. En 1670, il acquiert aussi une portion de la seigneurie de Fournier. En 1671, la seigneurie de Talon est élevée au statut de baronnie. Il reçoit aussi le titre de baron des Îlets, ce qui correspond plus ou moins à l'emplacement du Parc Victoria (Cloutier 2007 : 10). La carte de Villeneuve de 1685-1686 montre ce qui semble être une ferme sur la pointe nommée « Les Islets », située au nord du domaine des Récollets (figure 4). La légende précise qu'il s'agit de la « maison de M. Talon » (figure 4), ce qui confirme qu'il s'agit bien du domaine des Îlets.

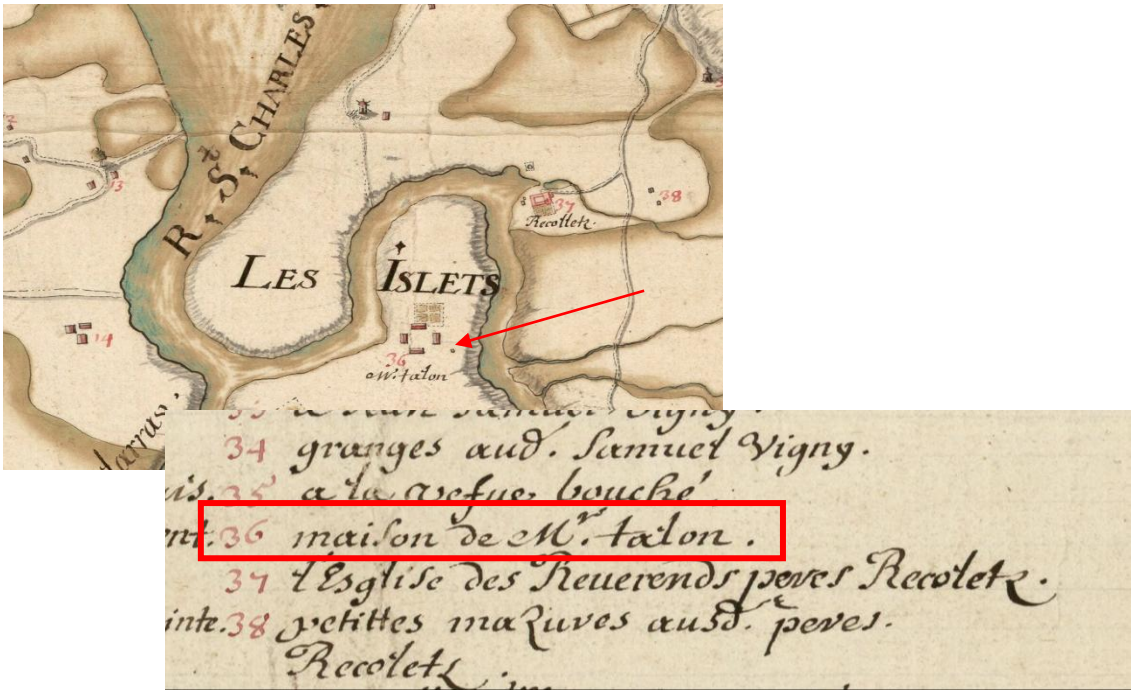

Figure 4: Détails de la carte de Villeneuve de 1685-1686. On y voit la "maison de M. Talon." sur la pointe nommée "Les Islets"

[1] Cela inclut aussi deux terres que la veuve Couillard avait cédées dans le méandre de la rivière Saint-Charles, c'est-à-dire environ où se trouve aujourd'hui le par Victoria.

Quatre ans plus tard, en 1675, cette baronnie devient le Comté d'Orsainville, visible sur la carte de Catalogne et Decouagne datée de 1709 (figure 5). À la suite de l'achat des terrains limitrophes, les terres de Talon ne forment alors qu'un seul front d'une largeur de 20 arpents sur la rivière Saint-Charles. Cela inclut les fiefs Saint-Joseph et d'Orsainville, ainsi que le domaine des Îlets qu'Hébert avait légué à sa descendance au début du siècle (Cloutier 2007 : 10).

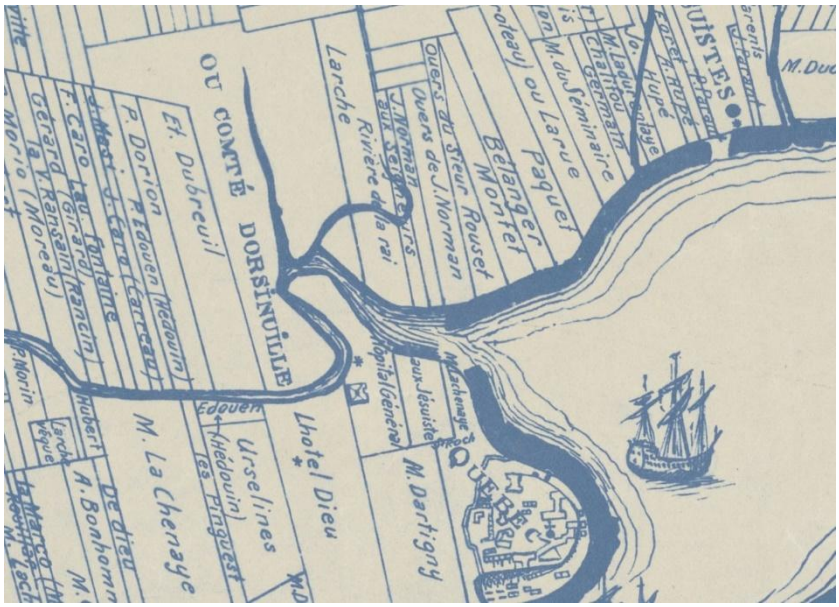

Figure 5 : Détail de Catalogne et Decouagne (1709) montrant le comté d'Orsainville

En 1696, deux ans après la mort de Talon, la seigneurie d'Orsainville est vendue à monseigneur de Saint-Vallier (Robelin et Decolons 1696). Il en fait tout de suite dont à l'Hôpital Général. Il s'ensuit un conflit avec les Jésuites qui possédaient les terres voisines et qui s'étaient sentis lésés par certaines transactions lors de l'intendance de Talon. Certaines concessions sont faites et le fief d'Orsainville prend alors une forme plus ou moins rectangulaire de quatre lieues de long sur onze arpents de large (figure 5). Il est bordé à l'ouest par la seigneurie de L'Espinay, au sud par la rivière Saint-Charles, au nord par le lac du même nom et à l'est par la seigneurie Notre-Dame-des-Anges (Cloutier 2007 : 11).

En 1722, la paroisse Notre-Dame-des-Anges est fondée. S'il s'agit du nom de la seigneurie située à l'est d'Orsainville et appartenant aux Jésuites, il s'agit bien de la paroisse dont font partie les terres de l'Hôpital Général (Vallières *et al.* 2008 : 833). Un procès-verbal d'arpentage daté de 1723 confirme d'ailleurs que le domaine des Îlets (où se trouve le parc Victoria) appartient encore à l'Hôpital Général (Debled 1723). La carte de McCarthy montre d'ailleurs que le fief d'Orsainville était toujours bien présent entre les terres des Jésuites et le fief Saint-Joseph/de L'Espinay en 1792 (figure 6).

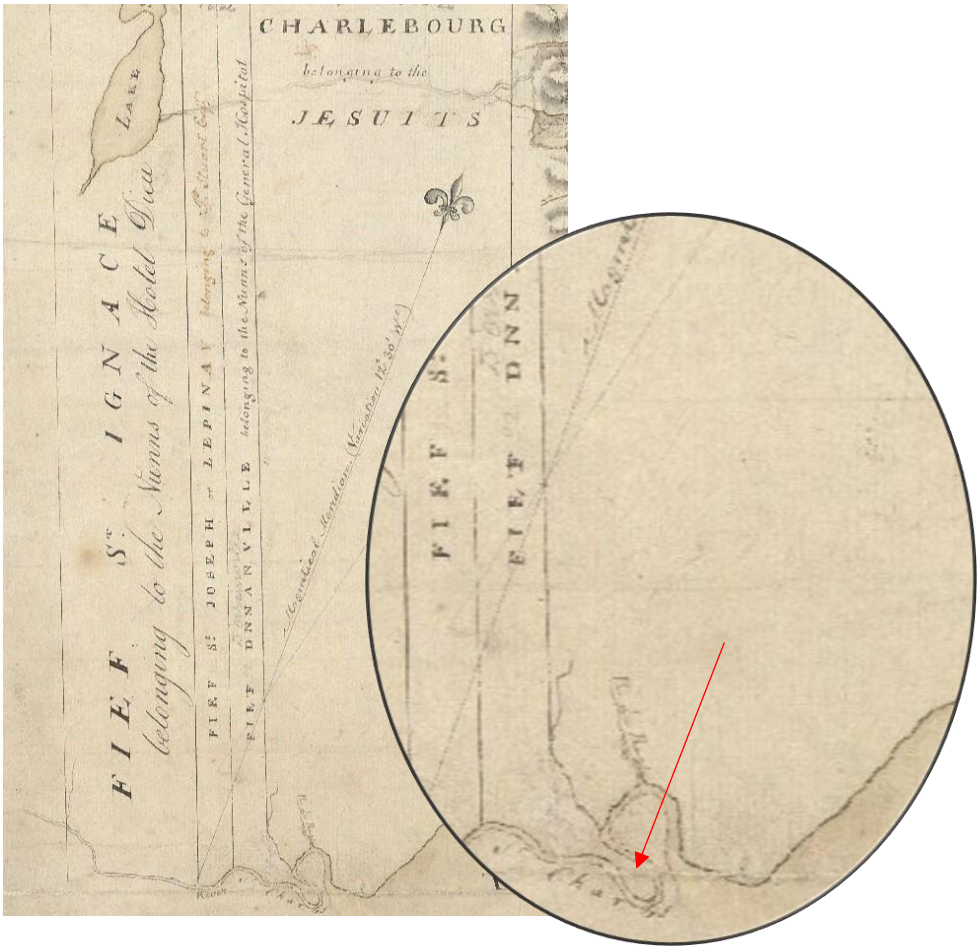

Figure 6 : Détails de McCarthy 1792. La flèche indique le secteur général touché par l'intervention archéologique

3.5.2 Régime anglais

Le plan de Larue daté de 1835 confirme le tout. On y voit d'Orsainville, qui inclut bien la pointe où se trouve le parc Victoria et une large bande vers le nord. On voit aussi que la paroisse Notre-Dame-des-Anges inclut d'Orsainville ainsi que l'Hôpital Général. La carte mentionne également que d'Orsainville est le domaine des Dames de l'Hôpital Général (figure 7).



Figure 7 : Détail de la carte de Larue datée de 1835. On y voit d'Orsainville et la paroisse Notre-Dame-des-Anges

Si la carte de Larue (figure 7) indique bien la présence d'Orsainville et de la paroisse Notre-Dame-des-Anges, elle porte à croire que le fief d'Orsainville est désormais limité au nord par Charlesbourg. Or, il n'en est rien si on se fie au plan de Benjamin Écuyer daté de 1852 (figure 8). Il s'agit en effet du *Plan figuratif du fief d'Orsainville situé au Nord de la rivière St-Charles dans le district & le comté de Québec appartenant aux R.D.R. de l'Hôpital Général dressé à leur réquisition par l'arpenteur soussigné l'année 1852*. On y voit bien l'emplacement du secteur concerné par la présente intervention archéologique ainsi que l'étendue vers le nord de ce fief (figure 8). On n'y voit toutefois aucun bâtiment alors qu'on sait que la pointe des Îlets est occupée depuis le XVIIe siècle. Le titre, lui, confirme qu'il s'agit bien de la propriété de l'Hôpital Général. Il y est également indiqué que la seigneurie limitrophe à l'est d'Orsainville porte toujours le nom de Notre-Dame-des-Anges[2].

[2] La seigneurie Notre-Dame-des-Anges et la paroisse Notre-Dame-des-Anges ne correspondent pas à la même portion de territoire.

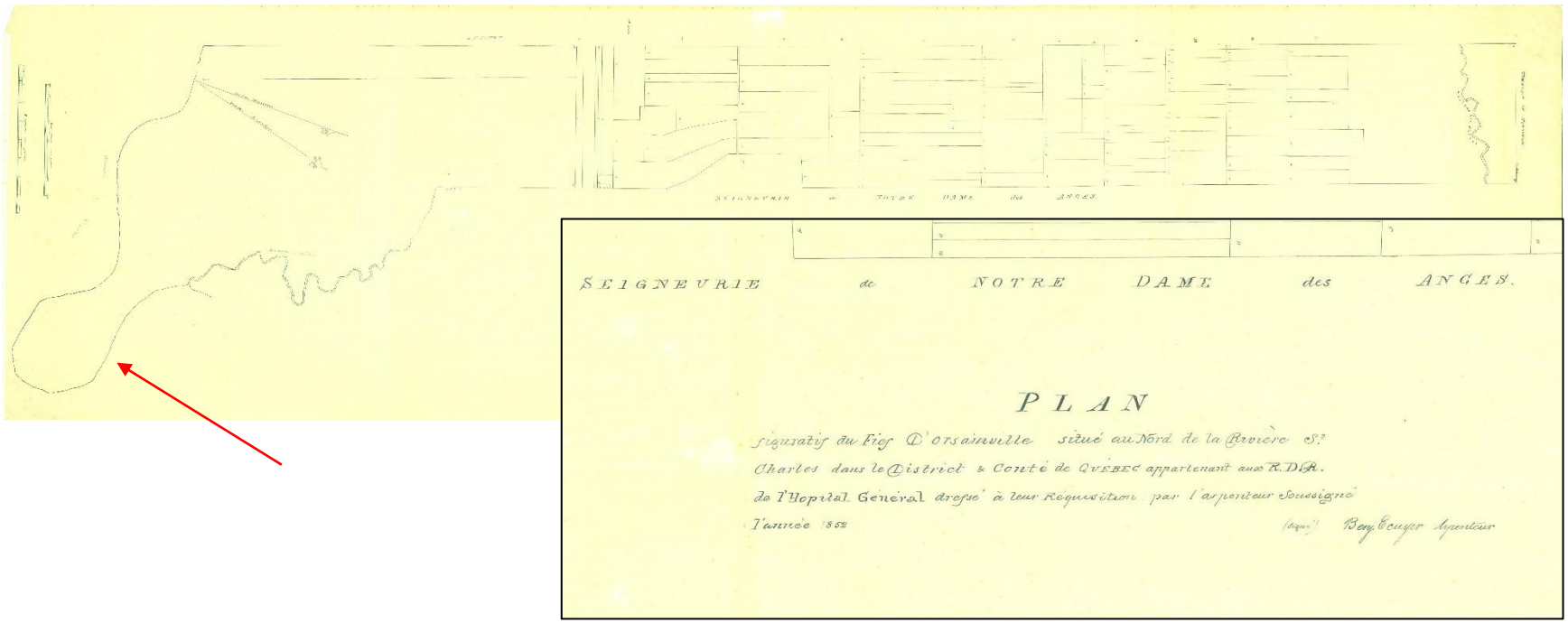

Figure 8 : Plan et détail du plan figuratif de la seigneurie d'Orsainville par l'Ecuyer (1852). La flèche indique le secteur concerné par l'intervention

C’est également à la même époque, entre 1843 et 1856, que les sœurs de l’Hôpital Général cèdent un bon nombre de terres en bordure de la rivière Saint-Charles et déplacent leurs activités agricoles sur la ferme des Îlets, au nord de la rivière Saint-Charles (Vallières *et al.* 2008 : 847). En 1855, Notre-Dame-des-Anges devient une municipalité de paroisse (Commission de toponymie : Notre-Dame-des-Anges). Ainsi, au milieu du XIXe siècle, le secteur concerné par l’intervention archéologique, c’est-à-dire l’actuel parc Victoria, appartenait à la municipalité de paroisse de Notre-Dame-des-Anges et faisait encore partie du fief d’Orsainville. Tous deux appartenaient aux sœurs de l’Hôpital Général. Elles avaient déplacé leurs activités agricoles au nord de la rivière Saint-Charles et cultivaient le domaine des Îlets (environ le secteur de l’actuel parc Victoria) qui était historiquement domaine du fief d’Orsainville.

Dans les décennies qui suivent, les développements résidentiels et industriels se poursuivent dans les environs, ce que le montre le plan de Cousin daté de 1875 (figure 9). Cependant, aucune rue ou bâtiment n’est représenté dans le secteur touché par la présente intervention. Il est possible de suggérer qu’il s’agisse encore de terres cultivées par les religieuses de l’Hôpital Général.



Figure 9 : Détail du plan de Cousin daté de 1875. La flèche indique le secteur touché par l'intervention archéologique

Ce secteur apparaît pour la première fois sur des plans détaillés dans *l’Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands* (Hopkins 1879). Le secteur concerné par la présente intervention n’y est représenté que par un espace vide (figure 10). Cela signifie probablement qu’il s’agit encore de terres cultivées, sans infrastructures majeures. Fait particulier, Notre-Dame-des-Anges n’est pas indiquée dans l’index des paroisses (Hopkins 1879 : 1).



Figure 10 : Détail des pages 6 et 7 de l'atlas de Hopkins (1879)

Cependant, les pages 42-43 (figure 11) de ce même document montrent bien Notre-Dame-des-Anges comme étant un tout petit territoire situé entre Saint-Roch Nord à l'est, Charlesbourg au nord, Saint-Sauveur à l'ouest et la rivière Saint-Charles au sud (Hopkins 1879 : 42-43). Elles ne semblent toutefois pas inclure l'Hôpital Général, qui est pourtant le siège de cette municipalité de paroisse.



Figure 11 : Détail des pages 42 et 43 de l'atlas de Hopkins (1879). La flèche indique la zone générale du secteur d'intervention.

Les pages 54-55 (figure 12) montrent aussi que d'Orsainville existe encore en 1879. Or, il n'en resterait qu'une mince bande d'orientation nord-sud qui semble majoritairement faire partie de la paroisse de Charlesbourg, à l'exception de Notre-Dame-des-Anges (Hopkins 1879 : 54-55).

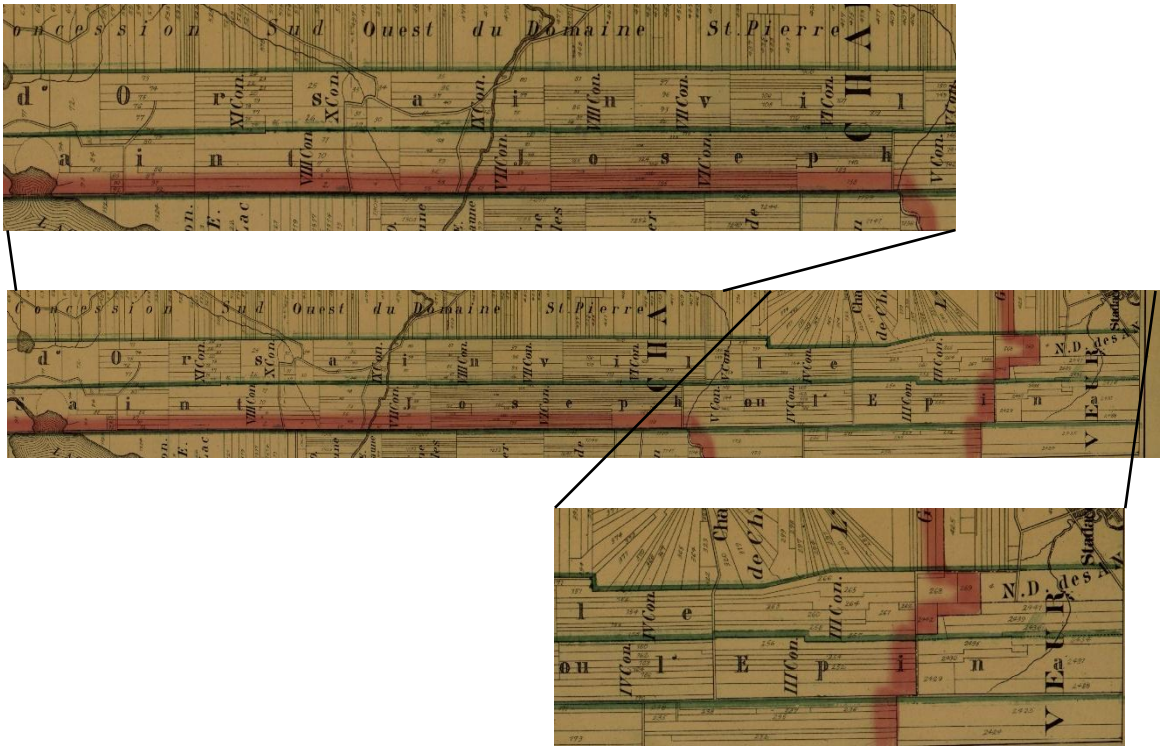

Figure 12 : Détails des pages 54-55 de l'atlas de Hopkins (1879). On aperçoit Notre-Dame-des-Anges à l'extrême sud d'Orsainville.

Quoi qu'il en soit, ces plans de 1879 montrent que si les développements sont majeurs sur tout le territoire de la ville de Québec et ses environs à cette époque, aucune construction notable n'est faite dans le secteur touché par notre intervention archéologique.

C'est à la fin du siècle que des changements majeurs surviennent. D'abord, la municipalité de paroisse de Saint-Sauveur est annexée à Québec en 1889 (Ville de Québec 2024 : Évolution du territoire de la Ville). Ensuite, en 1896, une entente est conclue entre la Ville de Québec et les sœurs de l'Hôpital Général (Blanchet 1987: 21). Ces dernières acceptent de vendre la portion de terre presque entièrement entourée d'un méandre de la rivière Saint-Charles qui leur appartenait depuis le XVIIe siècle afin d'y faire un parc public (Blanchet *et al.* 1987 : 19). Cette entente inclut également une bande de 18,3 mètres de large s'étendant de la rencontre des rues Bédard et Saint-Ambroise jusqu'à la rivière où un pont sera construit pour donner accès au futur parc (Blanchet *et al.* 1987 : 19). Ainsi, ce terrain fait-il partie de la Ville de Québec depuis 1896, année de son annexion. Ce parc prend d'abord le nom de « Parc Parent » du nom de Simon-Napoléon Parent, l'instigateur du projet (Ville de Québec : Une ère de transformation (1867-1945)). Les travaux nécessaires à l'aménagement de ce parc sont nombreux. Le terrain étant presque entouré d'un méandre de la rivière Saint-Charles, son niveau doit être élevé, puis nivelé afin de le protéger des inondations. Divers quais sont installés et du gazon est semé, tout comme un grand nombre d'arbres (Blanchet *et al.* 1987 : 20). On y construit également un restaurant, de grandes serres et de nombreux chemins de promenade (Blanchet *et al.* 1987 : 20). Une tour d'observation est aussi ajoutée (Ville de Québec : Une ère de transformation (1867-1945)). Le parc Parent est inauguré en 1897, année du jubilée

de diamant de la reine Victoria. C'est ainsi qu'il prend le nom qu'on lui connaît aujourd'hui (Ville de Québec : Une ère de transformation (1867-1945).

Or, si ce parc, ainsi que le pont Parent, donnant sur l'avenue du même nom, sont visibles sur les plans d'assurances de 1898, les bâtiments et autres petits chemins n'y sont pas (Goad 1898 : 2). On y voit que le secteur concerné par la présente intervention y est identifié comme étant le parc « Victoria (Parent) » (figure 13). On y voit aussi un autre pont à la pointe sud du parc, ce qui le connecte avec la Pointe-aux-Lièvres.

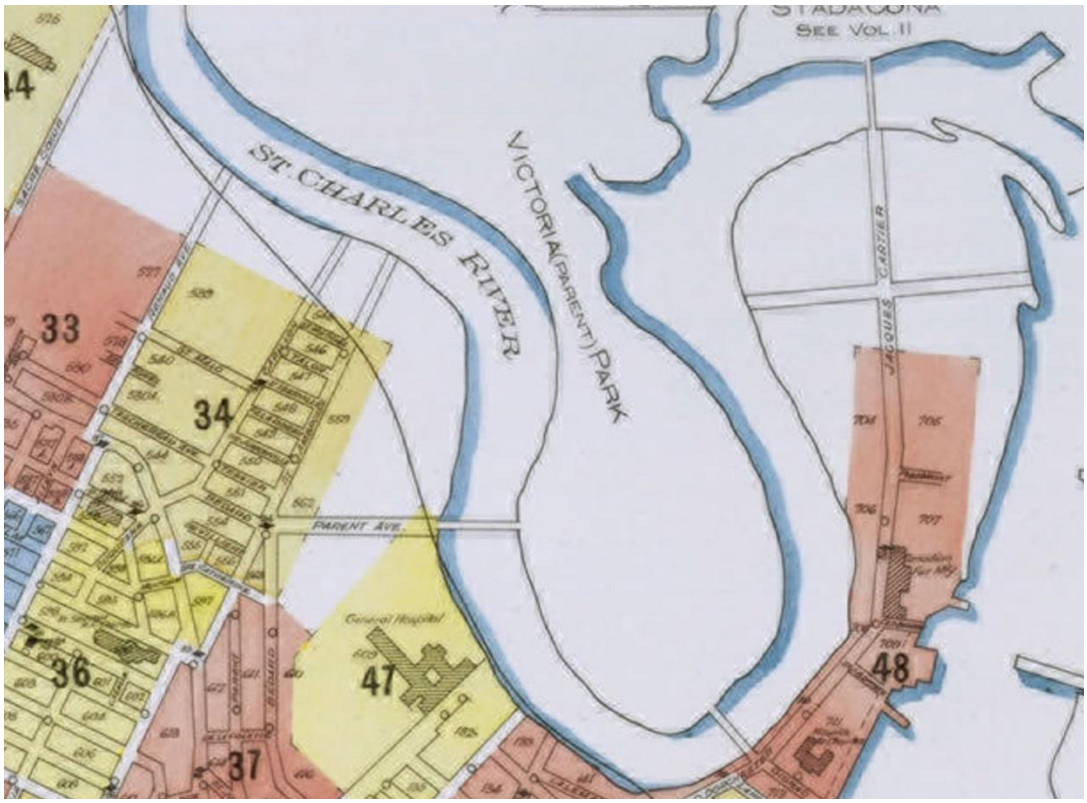

Figure 13 : Détail de la page 2 des plans d'assurances incendie de 1898 (Goad). On y voit le parc Victoria et deux ponts le reliant aux quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch

3.5.3 XXe et XXIe siècle

En 1910, les plans d'assurances incendie (Goad 1910) ne montrent toujours pas de chemins, de serres, de tour d'observation ou de restaurant, mais un aréna y est représenté (Goad 1910 : 48). Il semble avoir été construit entre 1910 et 1913 puisque le bâtiment semble ajouté sur le plan général de Québec et puisque la page 48 indique une réimpression en 1913 (figure 14). Étrangement, le parc Victoria est nommé « Parent Park » sur ces plans.

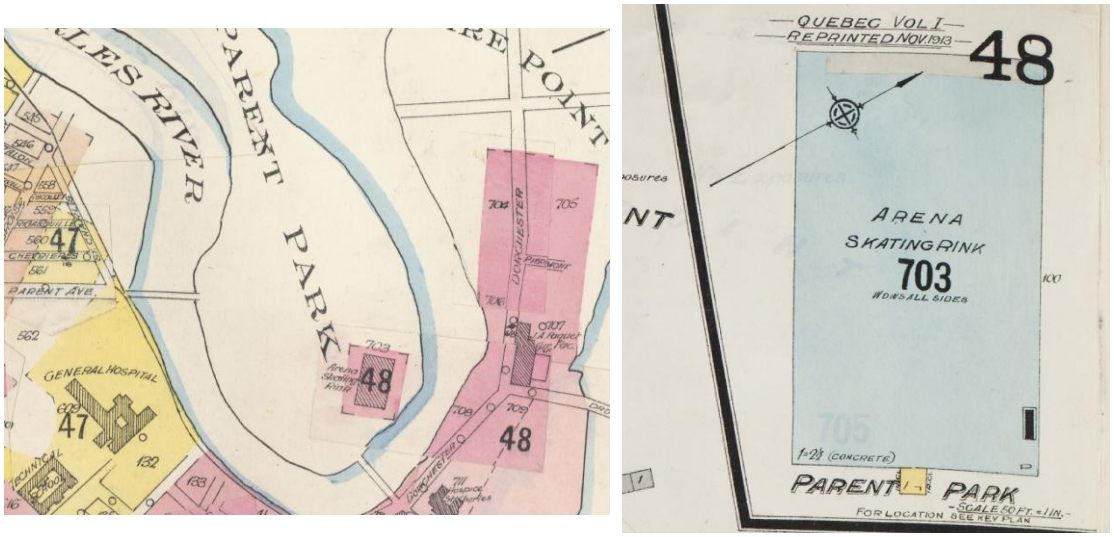

Figure 14 : Détail des pages 2 et 48 des plans d'assurances incendie de 1910. Un aréna est représenté au parc Victoria (Parent)

Durant la première moitié du XXe siècle, les activités et les constructions à but récréatif se multiplient au parc Victoria. L'œuvre des terrains de jeux (OTJ) y installe, par exemple, des balançoires et des piscines en 1928, en plus d'y tenir ses activités pour la jeunesse (Ville de Québec : Une ère de transformation (1867-1945)). Dix ans plus tard, c'est au tour du stade municipal d'être construit sur les terrains du parc Victoria (Ville de Québec : Stade municipal). Toutes ces modifications sont visibles à la page 173 (figure 15) des plans d'assurances incendie de 1957 (Underwriters' Survey Bureau 1957 : 173). On y voit, entre autres, le terrain de baseball, deux clubs de tennis, les serres, deux piscines, l'aréna de l'OTJ et une patinoire extérieure (figure 15). Il est difficile de déterminer ce qui existait à ce moment à l'emplacement précis de l'intervention archéologique dont il est ici question, presque dans l'axe de la rue Saint-Anselme. En effet, une portion de la pointe sud-est du parc n'est pas représentée. On y voit tout de même des terrains de tennis, plus ou moins dans le bon axe (figure 15).

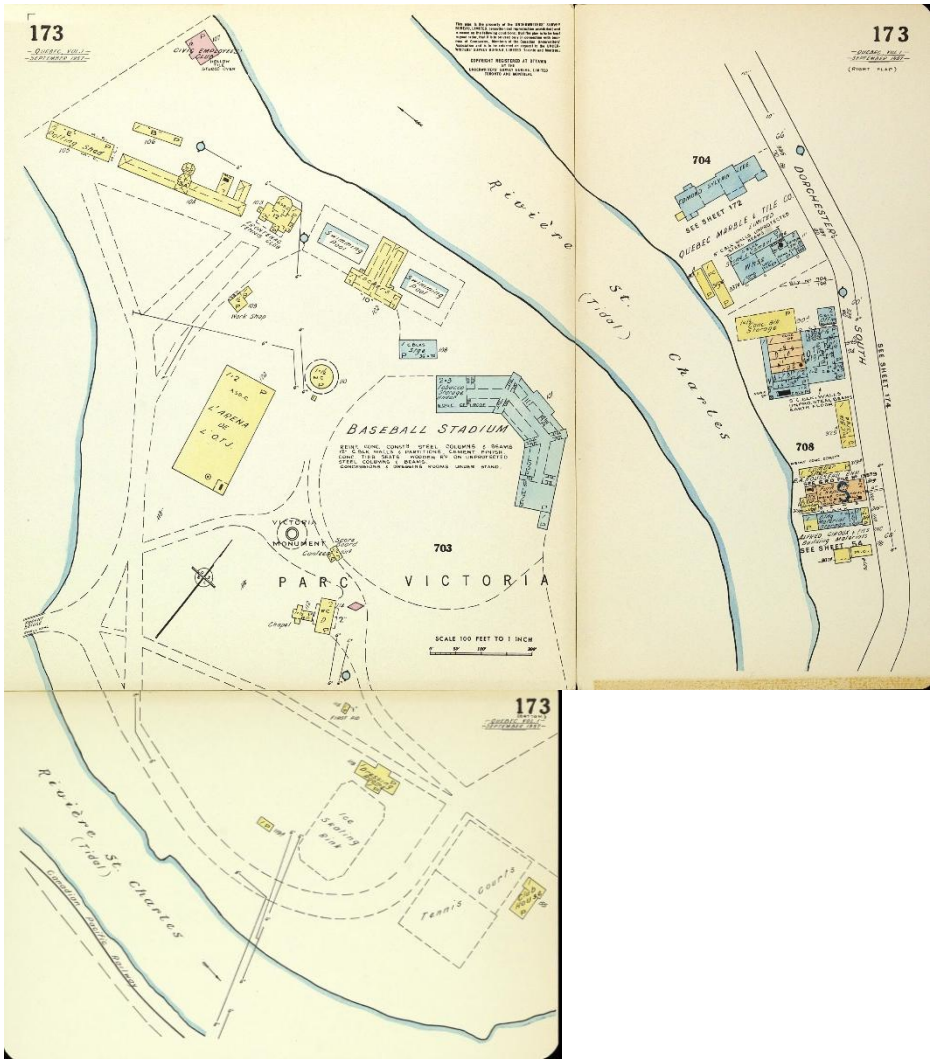

Figure 15 : Page 173 des plans d'assurances incendie du Underwriters' Survey Bureau de 1957

Des changements majeurs surviennent d'ailleurs dans le secteur en 1956-1957, mais ils ne sont étonnamment pas représentés sur les plans de 1957. En effet, c'est en 1956 que naît le boulevard Laurentien, qui a pourtant nécessité l'assèchement et le remblaiement d'une part du méandre de la rivière Saint-Charles (Blanchet *et al.* 1987 : 20; Ville de Québec : Laurentienne). On assèche et comble également la portion sud du méandre en 1957, ce qui relie directement le parc Victoria au quartier Saint-Sauveur et qui entraîne la destruction du pont Parent. L'espace gagné par ce comblement servira aussi à l'aménagement d'autres installations récréatives (Fraser 2017 : Le méandre de la rivière Saint-Charles). Ces travaux résultent en des changements majeurs dans le paysage. En effet, une photo aérienne (figure 16) montre que le secteur précis où a eu lieu l'intervention archéologique dont il est ici question était tout près des berges, voire sous l'eau en 1945 (Fraser 2017 : Le méandre de la rivière Saint-Charles).

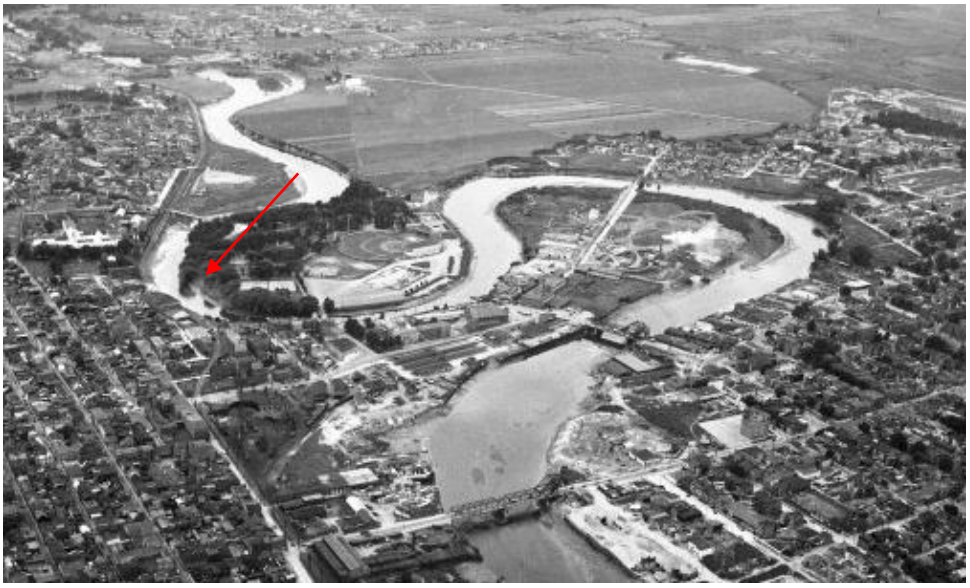

Figure 16 : Détail d'une photographie aérienne de 1945 montrant les méandres de la rivière Saint-Charles. La flèche montre l'emplacement approximatif de l'intervention archéologique de 2024.

Après le comblement du méandre, on retrouve désormais un espace gazonné et boisé entre l'avenue Simon-Napoléon-Parent et la rue de la Maréchaussée, plus ou moins dans l'axe nord-sud de la rue Saint-Anselme (figure 17), ce qu'on peut deviner sur une photographie aérienne datée de 1964 (Fraser 2017 : Le méandre de la rivière Saint-Charles). La rue Gignac, qui se trouvait à la Pointe-aux-Lièvres, semble désormais être reliée au parc Victoria (figure 17).

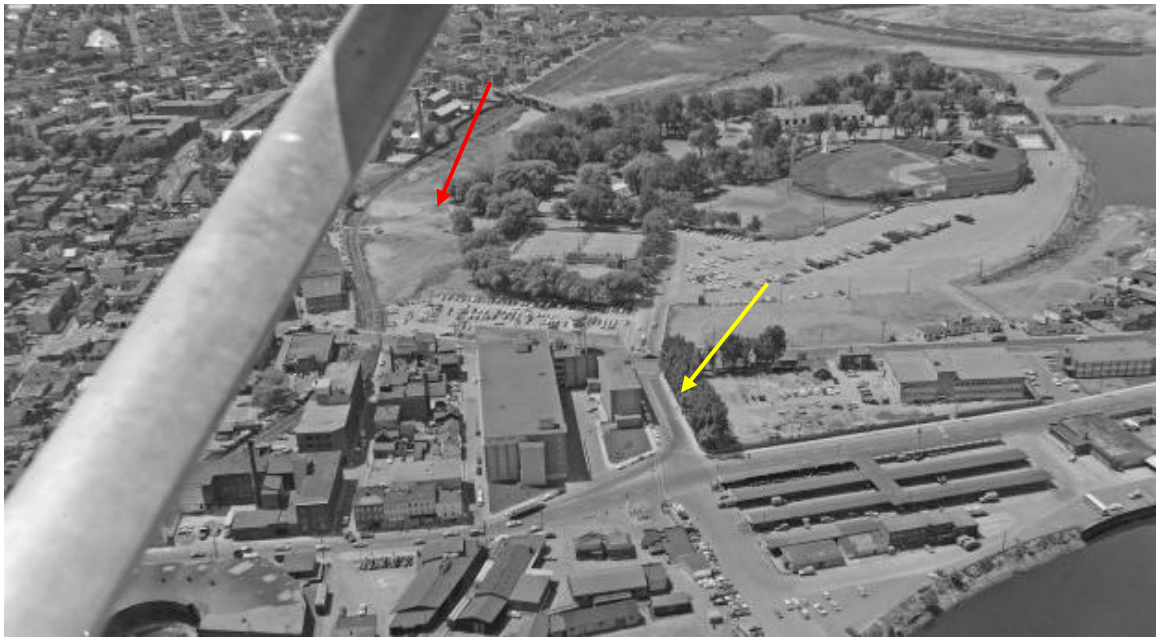

Figure 17 : Détail d'une photographie aérienne datée de 1964 montrant le parc Victoria et ses environs. La flèche rouge montre l'emplacement approximatif de l'intervention archéologique de 2024. La flèche jaune montre la rue Gignac (aujourd'hui rue de la Maréchaussée)

D’autres constructions ont lieu sur l’ancien domaine des Îlets au XXe siècle. On y construit, par exemple, la centrale de police à la pointe sud-est en 1964-1965 (Ville de Québec : Centrale de police Saint-Roch). Le boulevard Laurentien est aussi étendu et devient l’autoroute Laurentienne en 1983 (Ville de Québec : Laurentienne). Dans tous les cas, aucune installation en dur ou changement majeur ne semble survenir dans le secteur concerné par l’intervention archéologique de 2024, qui demeure un espace gazonné au sud et boisé vers le nord (figure 15).



Figure 18 : Image tirée de *Google Maps* sur laquelle on voit la localisation approximative de l'intervention

4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES

Si aucun site archéologique n'est répertorié dans le secteur d'intervention, quelques-uns existent dans les alentours (planche 2). Un site existe directement dans l'emprise du parc Victoria. Il s'agit de CeEt-883. Une seule intervention est liée à ce site. Elle est survenue en 2006 dans le cadre de travaux d'excavations liées à la construction d'un réservoir destiné à contenir les eaux de débordement de la rivière Saint-Charles (Rouleau 2008). Quelques éléments associés au chemin de fer ont été observés et une structure de bois de fonction inconnue a été découverte. Rouleau y a aussi observé que le sous-sol est peu perturbé dans ce secteur outre un remblayage. Il note surtout le potentiel à l'ouest du réservoir aménagé en 2006 puisqu'à l'est se trouve un autre réservoir, construit en 2005 (Rouleau 2008 : 25).

Or, le site CeEt-883 se situe beaucoup plus à l'ouest que le secteur concerné par le présent rapport. Plus près, de nombreuses surveillances archéologiques et quelques inventaires ont eu lieu à Notre-Dame-des-Anges, la municipalité où se trouve l'Hôpital Général (CeEt-600), qui était propriétaire des terres où se trouve aujourd'hui le parc Victoria de la fin du XVIIe siècle à 1896.

D'abord, selon un rapport de GAIA (2020), Michel Gaumond documente vestiges et structures lors de travaux de restauration de l'église Notre-Dame-des-Anges en 1982 (GAIA 2020 : 4). Ensuite, des sondages exploratoires sont faits par Chapdelaine et son équipe en 1991 dans la cour de l'hôpital (Chapdelaine *et al.* 1993 : 15). Dix ans plus tard, c'est Céline Cloutier qui intervient dans le secteur lorsque la Commission de la capitale nationale désire ériger un monument dans le cimetière situé au coin des rues Saint-Anselme et des Commissaires. Elle réalise d'abord une étude de potentiel et un inventaire en 2000 (Cloutier 2001). Puis, l'année suivante, Cloutier retourne sur le site pour la fouille de quelques sondages manuels, encore dans le contexte des réaménagements sur le site (Cloutier 2002). En 2002, ce sont Yves Chrétien et Maggy Bernier qui dirigent une intervention de sauvetage dans la cour intérieure de l'Hôpital Général (Chrétien et Bernier 2002).

Une autre intervention de sauvetage est réalisée par Chrétien dans la portion ouest de CeEt-600 en 2006 quand des vestiges sont découvert lors du creusement d'une tranchée perpendiculaire à la rue Saint-Anselme vis-à-vis la jonction de cette dernière et de la rue du Prince-Édouard (Chrétien 2006). Serge Rouleau intervient lui aussi en 2006 dans le contexte de travaux d'aménagement dans l'entrée principale du site (Rouleau 2008). L'année suivante, c'est Caroline Arpin qui procède à une intervention de sauvetage après que des ossements humains aient été mis au jour lors de travaux d'excavation dans la cour intérieure de l'Hôpital Général (Arpin 2007).

Rouleau intervient de nouveau sur le site en 2010. Ces surveillances archéologiques ont lieu du côté de la rue Saint-Anselme et il y met au jour plusieurs vestiges liés à la partie orientale du cimetière en plus de découvrir plusieurs sépultures (Rouleau 2011). Au printemps 2013, c'est la firme Ruralys qui intervient dans le secteur pour des surveillances sur la rue des Commissaires, au nord et à l'ouest de l'Hôpital Général (Ruralys 2014). Ethnoscop aussi intervient dans le secteur en 2013. Ils réalisent un inventaire archéologique dans la partie nord-est du site (Ethnoscop 2014). Vu le positionnement près de la jonction de l'avenue Simon-Napoléon-Parent et de la rue Saint-Anselme, l'intervention d'Ethnoscop est très près de la zone concernée par le présent rapport. Or, aucune trace archéologique significative n'y a été relevée (Ethnoscop 2014).

En 2014, c'est au tour d'Artefactuel d'effectuer une surveillance archéologique sur le site, cette fois dans le contexte de travaux de réfection de fondations et de drains d'un des bâtiments (Artefactuel 2015). L'année suivante, Ethnoscop revient sur le site pour une surveillance archéologique du côté ouest de CeEt-600 (Ethnoscop 2016). Artefactuel revient ensuite sur le site en 2016, 2017 et 2018. En 2016, il s'agissait de supervisions archéologiques durant lesquelles quatre sondages mécaniques ont été réalisés le long des portions ouest et sud du mur d'enceinte (Artefactuel 2017). En 2017, l'intervention d'Artefactuel sur ce site a lieu au sous-sol de l'aile de l'Hôpital du Monastère de l'Hôpital Général de Québec (Artefactuel 2018a). La même année, Artefactuel procède aussi à des sondages exploratoires et à des supervisions archéologiques en prévision de l'agrandissement du stationnement et de travaux de drainage dans la portion nord du site (Artefactuel 2018b). En 2018, Artefactuel était présente pour la surveillance archéologique lors des travaux d'aménagements de ce même stationnement (Artefactuel 2018c). Une autre intervention a lieu en 2018, mais cette fois par GAIA, qui y effectue un inventaire archéologique (GAIA 2019).

L'année suivante, en 2019, c'est Artefactuel qui retourne au site CeEt-600 pour une nouvelle surveillance archéologique liée, cette fois, à la réfection du mur d'enceinte sud et d'une partie du mur ouest (Artefactuel 2020). Le même été, GAIA effectue un nouvel inventaire archéologique à l'Hôpital Général (GAIA 2020). Il s'agit de l'intervention la plus récente sur le site CeEt-600.

D'autres sites existent dans les environs, notamment CeEt-534, CeEt-564, CeEt-593 et CeEt-884, ainsi que d'autres à la Pointe-aux-Lièvres. Or, ils sont tous plutôt éloignés du secteur concerné par le présent rapport. Une intervention a aussi eu lieu au nord du parc Victoria (et de la zone d'intervention), dans la rue du Cardinal-Maurice-Roy (Ross 2017). Toutefois, aucun sol archéologique ou vestige en place n'a été découvert sur cette rue.

L'intervention la plus près du secteur concerné par la présente intervention est survenue en 2012, sur la rue directement au sud de notre zone d'intervention. Il s'agit de surveillances archéologiques qui ont eu lieu sur l'avenue Simon-Napoléon-Parent en 2012 lors de travaux d'enfouissement par Hydro-Québec (Bélanger et Castonguay 2014). La limite est de la zone d'intervention de Bélanger et Castonguay était constituée par la rue Saint-Anselme, c'est-à-dire vis-à-vis la limite sud de notre intervention. Deux sous-opérations, 2A et 2B sont directement au sud-ouest de notre limite d'intervention (Bélanger et Castonguay 2014 : 41). Or, uniquement des remblais modernes y ont été observés, les archéologues proposant que les excavations n'aient pas été assez profondes pour atteindre les sols en place ou qu'ils aient été retirés lors des travaux ayant amené ces remblais modernes (Bélanger et Castonguay 2014 : 43-44).

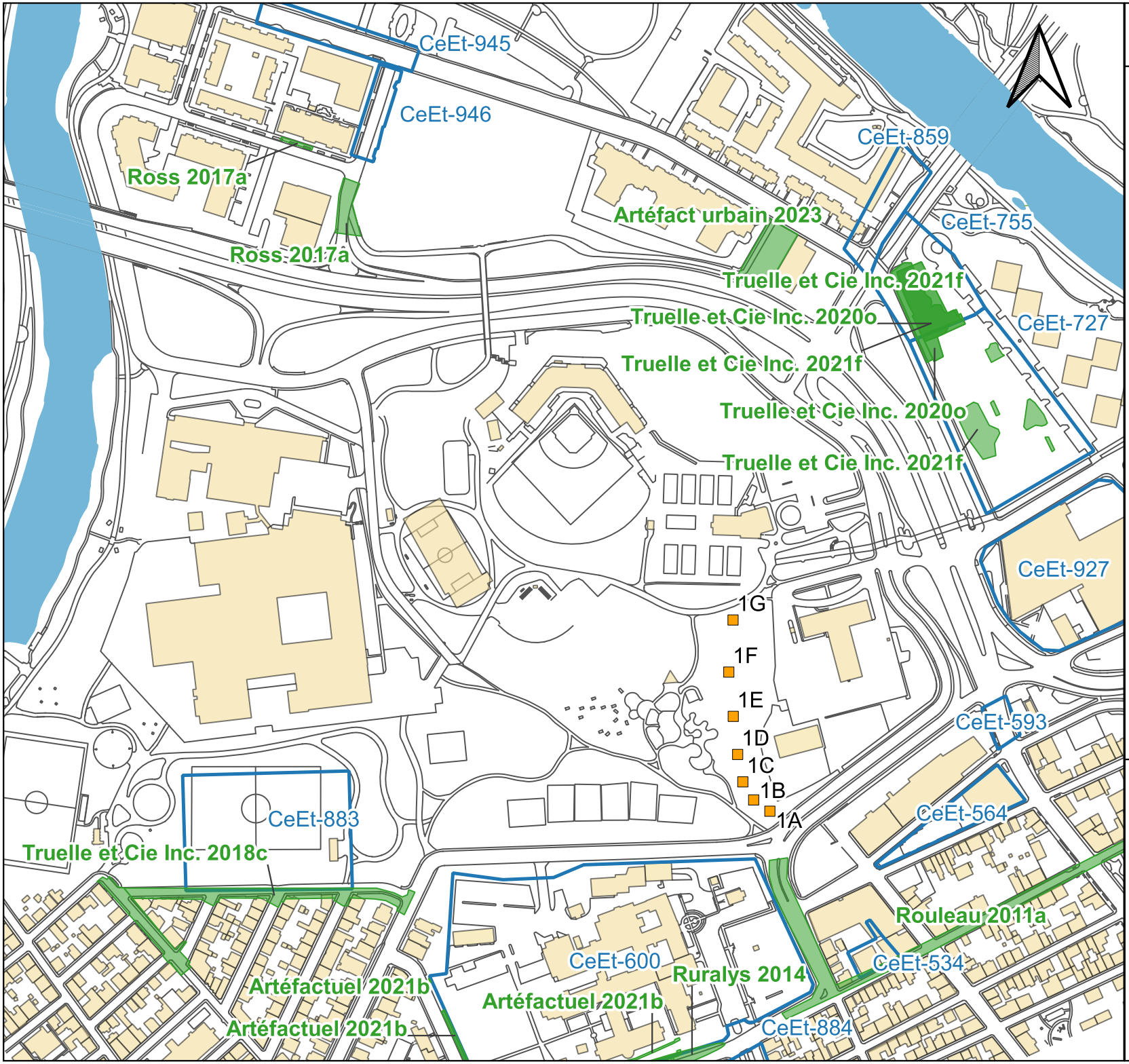

Artefact Urbain

Surveillance archéologique Parc Victoria

Planche 2. Positionnement des différents sites et zones d'information archéologique (ZIA) aux alentours de la zone des travaux

- Tranchées exploratoires (Op. 1)
- Zones d'information archéologique
- Sites archéologiques
- Rivière Saint-Charles
- Bâtiments contemporains

0 50 100 150 200 m

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Ville de Québec (avec la permission du Service de l'aménagement et du développement urbain, Division de l'architecture et du patrimoine)

Échelle 1 : 4 200

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2025

5. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

Cette section a pour but de présenter l'ensemble des résultats lié à la surveillance archéologique réalisée dans le cadre d'études environnementales à l'aide d'excavations mécaniques dans la partie sud-est du parc Victoria à Québec. Au total, sept tranchées mécaniques ont été réalisées à l'aide d'une rétro-excavatrice dans la zone d'intervention, permettant de sonder les sédiments en profondeur (planche 1).

5.1 Sous-opération AU-1A

La première tranchée mécanique, nommée AU-1A, se positionne à l'extrémité sud de la zone d'intervention, dans la partie sud-est du parc Victoria (planche 1). L'excavation est orientée est-ouest et présente une superficie approximative de 4 m sur 1,20 m avec une profondeur maximale de 2,40 m. Il est à noter que cette première excavation est plus haute en altitude que les autres tranchées, principalement expliqué par un button dans ce secteur, tout près de la rue Saint-Anselme. Le profil stratigraphique nord de la tranchée AU-1A (profil 1) est composé de deux lots archéologiques. Il s'agit d'abord de la surface gazonnée et d'un sable légèrement limoneux (lot AU-1A1) brun sous-jacent, avec des racines (5%) et du gravier (3%), le tout sur une épaisseur de 0,30 m. Le second lot (AU-1A2) est constitué d'un sable limoneux brun grisâtre hétérogène avec des pierres de calcaire schisteux (20%), de grosses pierres arrondies (10%, jusqu'à 0,50 m de diamètre), des fragments d'asphalte (10%), de béton (10%, dont des massifs de 1,50 m de diamètre), de brique rouge (<1%), ainsi que du plastique, du caoutchouc et des tiges de fer. Ce lot présente une épaisseur de 2,10 m et se poursuit plus profondément que l'excavation réalisée. Enfin, la nappe phréatique n'a pas été observée dans ce secteur.

5.2 Sous-opération AU-1B

La seconde tranchée mécanique, nommée AU-1B, se positionne à l'extrémité sud de la zone d'intervention, dans la partie sud-est du parc Victoria (planche 1). L'excavation est orientée nord-sud et présente une superficie approximative de 4 m sur 1,20 m avec une profondeur maximale de 3,30 m. Le profil stratigraphique est de la tranchée AU-1B (profil 2) est composé de cinq lots archéologiques. Il s'agit d'abord de la surface gazonnée et d'un limon sableux (lot AU-1B1) brun foncé organique sous-jacent, avec des racines (2%), le tout sur une épaisseur de 0,30 m. Le second lot (AU-1B2) est constitué d'un limon sableux brun avec des pierres de schiste et de gneiss arrondies (15%) (80%, <5 cm ; 15%, 5 à 10 cm ; 5%, >10 cm), avec des particules de brique rouge (<1%), de mortier (<1%) et d'anthracite (<1%). Pour sa part, la collection artéfactuelle se compose d'un fragment de céramique blanche possiblement vitrifiée, d'un grès cérame grossier glaçuré au sel, d'un fragment de *creamware* et d'un morceau de plastique. Cette seconde couche archéologique présente une épaisseur de 0,35 m. Le troisième lot (AU-1B3) se compose d'un limon légèrement sableux, brun très grisâtre, avec des marbrures orangées, ainsi que de gros fragments de béton (5%), du gravier (3%), des planches de bois en décomposition (3%), des tiges de métal et des billots de bois. Les artéfacts répertoriés représentent des tessons de terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée, un verre incolore plat, ainsi qu'un fragment de verre vert de type "Seven Up". Ce troisième lot présente une épaisseur totale de 0,45 m. Le quatrième lot (AU-1B4) représente un remblai composé en grande partie de scories (30%) avec une matrice de sable limoneux gris noirâtre et des

inclusions de pierres de schiste (10%) (60%, <5 cm ; 30%, 5 à 10 cm ; 10%, >10 cm), des fragments de brique rouge (3%), de béton (2%), de bois (1%), ainsi que des morceaux de bardeaux d'asphalte, des tiges de métal, du verre dont certains fondus, du caoutchouc, du cuivre et des huîtres. Au niveau de la collection artéfactuelle, celle-ci se compose de terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée, de terre cuite fine vernissée blanche, de fragments de verre incolore, de verre coloré transparent, de verre coloré opaque, un objet de métal cuivreux indéterminé, un clou tréfilé, une grande anse de métal ferreux émaillé et un fusible vissable. Ce quatrième lot présente une épaisseur totale de 1,10 m. La cinquième et dernière couche (AU-1B5) représente un remblai majoritairement composé de scories (90%) noirâtres avec beaucoup de concrétions métalliques corrodées, des fragments de béton (6%) et de brique rouge (2%). En ce qui concerne la collection artéfactuelle, elle consiste en des tessons de terre cuite fine vernissée blanche, de la porcelaine commune, du verre incolore et coloré parfois fondu, du verre opaque blanc et coloré, deux clous tréfilés et du linoléum. Ce dernier a été observé sur une épaisseur de 1,20 m. Enfin, la nappe phréatique a été observée à une profondeur de 2,90 m à partir de la surface.

5.3 Sous-opération AU-1C

La troisième tranchée mécanique, nommée AU-1C, se positionne dans la partie centrale de la zone d'intervention, dans la partie sud-est du parc Victoria (planche 1). L'excavation est orientée est-ouest et présente une superficie approximative de 3,50 m sur 1,20 m avec une profondeur maximale de 3,10 m. Le profil stratigraphique nord de la tranchée AU-1C (profil 3) est composé de cinq lots archéologiques. Il s'agit d'abord de la surface gazonnée et d'un sable limoneux (lot AU-1C1) brun organique sous-jacent, avec des racines (3%) et du gravier (2%), le tout sur une épaisseur de 0,25 m. Le second lot (AU-1C2) est constitué d'un limon sableux brun grisâtre hétérogène avec des pierres angulaires (5%) et des fragments de brique (<1%) sur une épaisseur de 0,25 m. Le troisième lot (AU-1C3) se compose d'un sable beige stérile de 0,15 m d'épaisseur. Le quatrième lot (AU-1C4) représente un remblai hétérogène sableux composé en grande partie de briques rouges complètes et fragmentaires (10%) dont certaines présentent la marque *Milton*, des nodules de mortier (10%), des pierres schisteuses (5%), du styromousse (5%), des fragments d'asphalte (3%), ainsi que des tiges métalliques, de la concrétion métallique et des fils de plastique. Au niveau des artéfacts, un tesson de terre cuite fine vernissée blanche et une bouteille de *Seven-Up* entière y ont été retrouvés. Ce quatrième lot présente une épaisseur totale de 1,15 m. La cinquième et dernière couche (AU-1C5) représente un argile grisâtre bleuté et non oxydé, sans inclusion et observé sur une épaisseur de 1,30 m. Enfin, la nappe phréatique a été observée à une profondeur de 3 m à partir de la surface.

5.4 Sous-opération AU-1D

La quatrième tranchée mécanique, nommée AU-1D, se positionne dans la partie centrale de la zone d'intervention, dans la partie sud-est du parc Victoria (planche 1). L'excavation est orientée est-ouest et présente une superficie approximative de 4 m sur 1,20 m avec une profondeur maximale de 3,10 m. Le profil stratigraphique nord de la tranchée AU-1D (profil 4) est composé de six lots archéologiques. Il s'agit d'abord de la surface gazonnée et d'un limon sableux (lot AU-1D1) brun légèrement orangé et organique sous-jacent, avec des racines (1%), le tout sur une épaisseur de 0,20 m. Le second lot (AU-1D2) est

constitué d'un limon sableux brun noirâtre avec du gravier (5%) et des fragments de brique rouge (<1%) sur une épaisseur de 0,10 m. Le troisième lot (AU-1D3) se compose d'un remblai hétérogène avec une matrice de limon sableux brun foncé et des lentilles orangées, beiges et noirâtre, le tout sur une épaisseur de 0,40 m. Ce lot présente des inclusions de graviers (5%), de pierres de gneiss arrondies (3%), de schiste en décomposition (3%), de fragments de brique rouge (1%) et de nodules de mortier blanchâtre (<1%). Au niveau des artéfacts, le lot comportait des tessons de terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est, de la terre cuite fine vernissée blanche de type *shell-edge*, de la terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée de type *hotel ware*, ainsi qu'une fiole pharmaceutique entière en verre teinté vert (bleu-vert) avec sur le corps la marque "SIROP DE ENFANTS/DU DR MORIN QUEBEC" datée d'après 1887[3]. Le quatrième lot (AU-1D4) représente un argile sableux brun légèrement rougeâtre, homogène avec des fragments de brique rouge (1%) et des nodules de mortier sableux blanchâtre (<1%), le tout sur une épaisseur de 0,35 m. Il est à noter qu'un tuyau en terre cuite commune de 0,15 m de diamètre et désaffecté a été observé au fond de ce lot. Le cinquième lot (AU-1D5) est constitué d'un argile grisâtre bleuté et non oxydé, avec une grande quantité de fragments de branches et de copeaux de bois, sur une épaisseur de 1,65 m. La sixième et dernière couche (AU-1D6) représente un sable très fin, bleuté et non oxydé, sans inclusion et observé sur une épaisseur de 0,40 m. Enfin, la nappe phréatique n'a pas été observée dans ce secteur.

5.5 Sous-opération AU-1E

La cinquième tranchée mécanique, nommée AU-1E, se positionne dans la partie centrale de la zone d'intervention, dans la partie sud-est du parc Victoria (planche 1). L'excavation est orientée nord-sud et présente une superficie approximative de 3,40 m sur 1,20 m avec une profondeur maximale de 3,60 m. Le profil stratigraphique est de la tranchée AU-1E (profil 5) est composé de huit lots archéologiques. Il s'agit d'abord de la surface gazonnée et d'un sable limoneux (lot AU-1E1) brun organique sous-jacent, avec des racines (10%), le tout sur une épaisseur de 0,10 m. Le second lot (AU-1E2) est constitué d'un limon sableux brun avec des marbrures orangées et du gravier (20%) sur une épaisseur de 0,20 m. Le troisième lot (AU-1E3) se compose d'un sable limoneux brunâtre et hétérogène, avec une grande quantité de gravillons (50%), des fragments de brique rouge (3%), des fragments d'asphalte (1%), des morceaux de bois et un sac plastique, le tout sur une épaisseur de 0,20 m. Le quatrième lot (AU-1E4) représente un sable grossier beige orangé avec des cailloux arrondis (40%) (90%, <5 cm ; 10%, 5 à 10 cm), sur une épaisseur de 0,15 m. Le cinquième lot (AU-1E5) est constitué d'un limon sableux gris noirâtre avec des cailloux arrondis (10%), le tout sur une épaisseur de 0,15 m. Le sixième lot (AU-1E6) représente un sable beige grisâtre avec quelques traces d'oxydation, avec des tessons terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée avec la marque partielle imprimée en noir sous le fond "ROYAL PATENT IRONSTONE" surmontant les armoiries royales britanniques, ainsi que des ossements brûlés et certains avec de possibles traces de hache, le tout sur une épaisseur de 0,20 m. Le septième lot (AU-1E7) se compose d'un argile grisâtre, légèrement bleuté et non oxydé, avec des graviers subarrondis (1%), sur une épaisseur de 1,70 m. La huitième et dernière couche (AU-1E8) représente un sable très fin, bleuté et non oxydé, sans inclusion et observé sur une épaisseur de 0,90 m. Enfin, la nappe phréatique a été observée à une profondeur de 3 m à partir de la surface.

[3] https://bouteillesduquebec.ca/publicites/morin_ed

5.6 Sous-opération AU-1F

La sixième tranchée mécanique, nommée AU-1F, se positionne dans la partie nord de la zone d'intervention, dans la partie sud-est du parc Victoria (planche 1). L'excavation est orientée est-ouest et présente une superficie approximative de 3,50 m sur 1,20 m avec une profondeur maximale de 3,30 m. Le profil stratigraphique nord de la tranchée AU-1F (profil 6) est composé de six lots archéologiques. Il s'agit d'abord de la surface gazonnée et d'un limon sableux (lot AU-1F1) brun noirâtre sous-jacent, avec du gravier (5%), le tout sur une épaisseur de 0,20 m. Le second lot (AU-1F2) est constitué d'un sable orangé stérile avec quelques graviers (1%) sur une épaisseur de 0,30 m. Le troisième lot (AU-1F3) se compose d'un sable légèrement limoneux gris noirâtre avec des pierres schisteuses (10%), des cailloux arrondis (2%), des éclisses de bois (1%), des fragments de brique rouge (1%), des fragments de béton (1%), des nodules de mortier sableux blanchâtre (<1%), de la scorie (<1%) et des fragments de verre plat. Ce troisième lot présente une épaisseur de 0,15 m. Le quatrième lot (AU-1F4) représente un sable grossier beige orangé avec des cailloux arrondis de granite et de grès (30%) (80%, <5 cm ; 18%, 5 à 10 cm ; 2%, >10 cm), le tout sur une épaisseur de 0,25 m. Le cinquième lot (AU-1F5) est constitué d'un argile grisâtre, légèrement bleuté et non oxydé, avec des graviers subarrondis (1%), sur une épaisseur de 1,90 m. La sixième et dernière couche (AU-1F6) représente un sable très fin, bleuté et non oxydé, sans inclusion et observé sur une épaisseur de 0,50 m. Enfin, la nappe phréatique a été observée à une profondeur de 3 m à partir de la surface.

5.7 Sous-opération AU-1G

La septième tranchée mécanique, nommée AU-1G, se positionne à l'extrémité nord de la zone d'intervention, dans la partie sud-est du parc Victoria (planche 1). L'excavation est orientée nord-sud et présente une superficie approximative de 3,50 m sur 1,20 m avec une profondeur maximale de 3,20 m. Le profil stratigraphique est de la tranchée AU-1G (profil 7) est composé de cinq lots archéologiques. Il s'agit d'abord de la surface gazonnée et d'un sable limoneux (lot AU-1G1) brun légèrement orangé sous-jacent, avec du gravier (5%) et des racines (2%), le tout sur une épaisseur de 0,40 m. Le second lot (AU-1G2) est constitué d'un sable légèrement limoneux, brun et légèrement orangé avec beaucoup de graviers (40%) sur une épaisseur de 0,10 m. Le troisième lot (AU-1G3) se compose d'un limon sableux légèrement organique, brun noirâtre avec des cailloux arrondis (7%), des particules de mortier blanchâtre (<1%) et une tige de métal, le tout sur une épaisseur de 0,35 m. Le quatrième lot (AU-1G4) représente un argile grisâtre, légèrement bleuté avec des traces d'oxydation orangées dans sa partie supérieure, puis non oxydées dans sa partie inférieure. Ce quatrième lot présente une épaisseur de 1,95 m. La cinquième et dernière couche (AU-1G5) représente un sable très fin, gris bleuté avec des traces d'oxydation orangées, sans inclusion et observé sur une épaisseur de 0,40 m. Enfin, la nappe phréatique a été observée à une profondeur de 3 m à partir de la surface.



Photographie PV_013

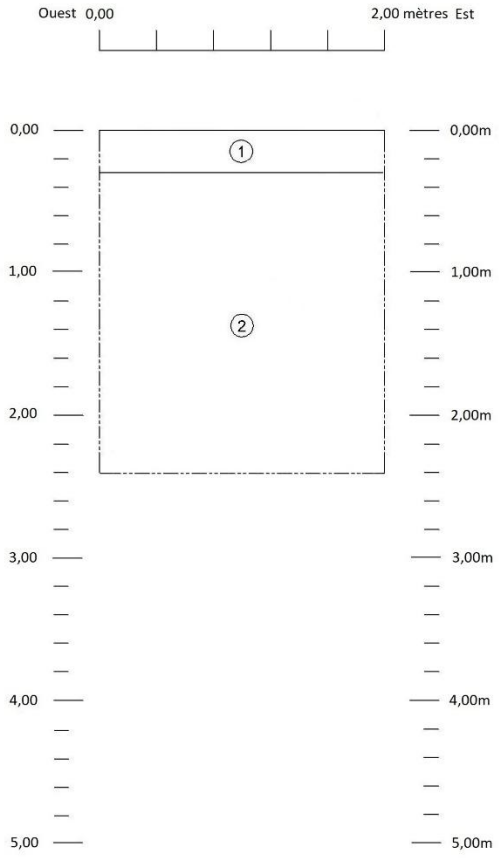

LÉGENDE

1 Sable légèrement limoneux brun avec racines (5%) et graviers (2%).

2 Sable limoneux brun grisâtre hétérogène avec pierres de calcaire schisteux (20%), grosses pierres arrondies (10%, jusqu'à 50 cm de diamètre), fragments d'asphalte (10%), de béton (10%, dont un massif de 1,50 m de diamètre), fragments de brique rouge (<1%), ainsi que du plastique, du caoutchouc et des tiges de fer.

—---— Limite de profil.

Surveillance archéologique
au sud-est du parc Victoria à Québec

Croquis stratigraphique de la paroi nord
sous-opération 1A

Artefact Urbain

0 0,4 0,8m

Décembre 2024

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi nord, sous-opération AU-1A



Photographie PV_011

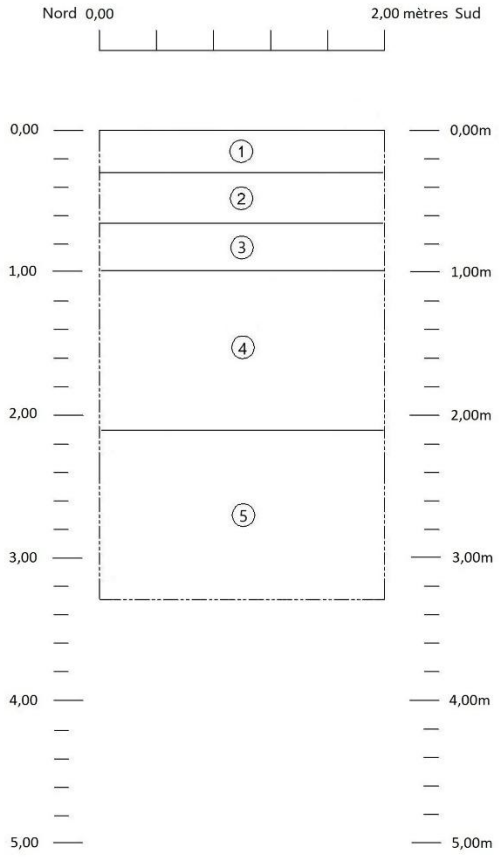

LÉGENDE

1. Limon sableux brun foncé organique avec racines (2%).
2. Limon sableux brun avec pierres de schiste et de gneiss arrondies (15%) (80%, <5cm ; 15%, 5-10cm ; 5%, >10cm), avec particules de brique rouge (<1%), de mortier (<1%), d'anthracite (<1%) et quelques artéfacts.
3. Limon légèrement sableux brun très grisâtre avec des marbrures orangées, avec gros fragments de béton (5%), du graviers (3%), des planches de bois en décomposition (3%), ainsi que des tiges de métal, billots de bois et quelques artéfacts.
4. Remblai de scories avec une matrice de sable limoneux gris noirâtre avec de la scorie (30%), des pierres de schiste (10%) (60%, <5cm ; 30%, 5-10cm ; 10%, >10cm), avec fragments de brique rouge (3%), de béton (2%), fragments de bois (1%), ainsi que des morceaux de bardeaux d'asphalte, des tiges de métal, du verre fondu, du caoutchouc, du cuivre, des huîtres et beaucoup d'artéfacts.
5. Lot de scorie (90%) avec beaucoup de concrétions métalliques très corrodées, des fragments de béton (6%), de brique rouge (2%), du verre fondu, du linoléum et quelques artéfacts.

—— Limite de profil.

Surveillance archéologique
au sud-est du parc Victoria à Québec

Croquis stratigraphique de la paroi est
sous-opération 1B

Artefact Urbain

0 0,4 0,8m

Décembre 2024

Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi est, sous-opération AU-1B



Photographie PV_009

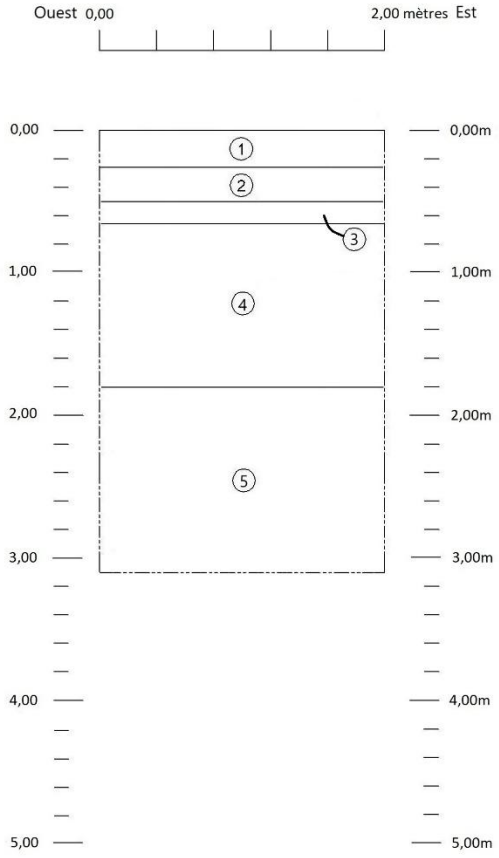

LÉGENDE

1 Sable limoneux brun organique avec racines (3%) et gravier (2%).
2 Limon sableux brun grisâtre hétérogène avec pierres angulaires (5%) et fragments de brique (<1%).
3 Sable beige stérile.
4 Remblai hétérogène sableux avec des briques rouges fragmentaires et complètes (10%, certaines avec la marque *Milton*), nodules de mortier (10%), pierres schisteuses (5%), styromousse (5%), fragments d'asphalte (3%), tiges métalliques, concrétions métalliques, fils de plastique et plusieurs artéfacts.
5 Argile grisâtre bleuté non oxydé.
—---— Limite de profil.

Surveillance archéologique
au sud-est du parc Victoria à Québec

Croquis stratigraphique de la paroi nord
sous-opération 1C

Artefact Urbain

0 0,4 0,8m

Décembre 2024

Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi nord, sous-opération AU-1C



Photographie PV_007

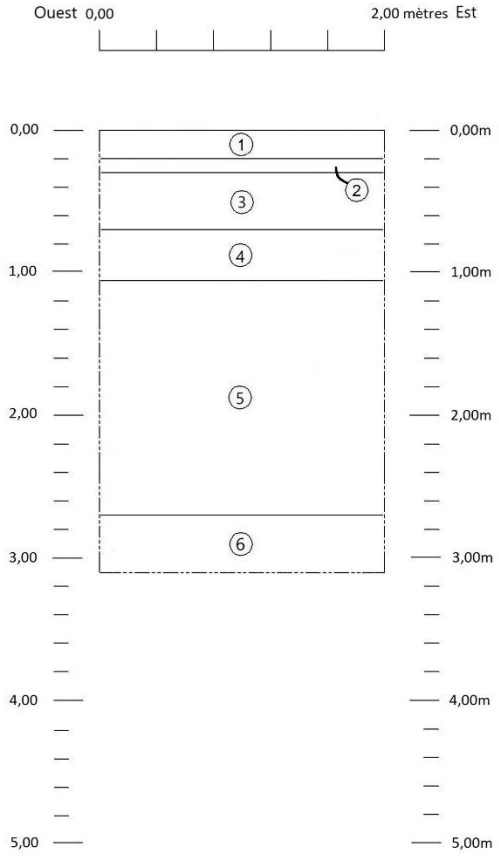

LÉGENDE

1 Limon sableux brun légèrement orangé, organique avec racines (1%).
2 Limon sableux brun noirâtre avec gravier (5%) et fragments de brique rouge (<1%).
3 Remblai hétérogène avec matrice de limon sableux brun foncé et lentilles orangées, beiges et noirâtres, avec graviers (5%), gneiss arrondie (3%), schiste en décomposition (3%), fragments de brique rouge (1%), nodules de mortier blanchâtre (1%) et artéfacts.
4 Argile sableuse brun légèrement rougeâtre homogène avec fragments de brique rouge (1%) et nodules de mortier sableux blanchâtre (<1%). Présence d'un tuyau en terre cuite commune de 15 cm de diamètre désaffecté au fond de ce lot.
5 Argile grisâtre bleuté et non oxydé, avec beaucoup de branches et copeaux de bois.
6 Sable très fin bleuté et non oxydé.
—---— Limite de profil.

Surveillance archéologique
au sud-est du parc Victoria à Québec

Croquis stratigraphique de la paroi nord
sous-opération 1D

Artefact Urbain

0 0,4 0,8m

Décembre 2024

Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi nord, sous-opération AU-1D



Photographie PV_011

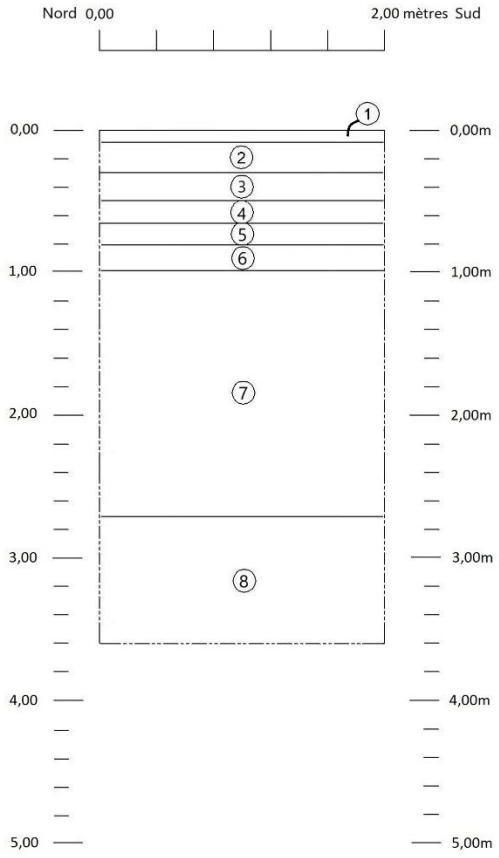

LÉGENDE

1 Sable limoneux brun organique avec racines (10%).
2 Sable limoneux brun avec marbrures orangées et graviers (20%).
3 Sable limoneux brunâtre hétérogène avec gravillons (50%), fragments de brique rouge (3%), d'asphalte (1%), morceaux de bois et un sac plastique.
4 Sable grossier beige orangé avec cailloux arrondis (40%) (90%, <5cm ; 10%, 5-10cm).
5 Limon sableux gris noirâtre avec cailloux arrondis (10%).
6 Sable beige grisâtre avec quelques traces d'oxydation, quelques artéfacts et os brûlés.
7 Argile grisâtre légèrement bleuté et non oxydé, avec graviers subarrondis (1%).
8 Sable très fin gris bleuté et non oxydé.
—·—·— Limite de profil.

Surveillance archéologique
au sud-est du parc Victoria à Québec

Croquis stratigraphique de la paroi est
sous-opération 1E

Artefact Urbain

0 0,4 0,8m

Décembre 2024

Profil 5. Croquis stratigraphique de la paroi est, sous-opération AU-1E



Photographie PV_003

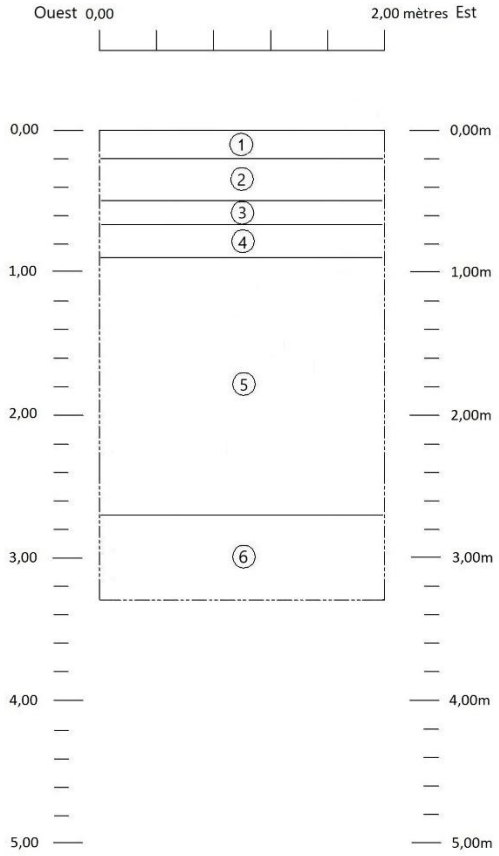

LÉGENDE

1 Limon sableux organique brun noirâtre avec petits graviers (5%).
2 Sable orangé stérile avec quelques graviers (1%).
3 Sable légèrement limoneux gris noirâtre avec pierres schisteuses (10%), cailloux arrondis (2%), éclisses de bois (1%), fragments de brique rouge (1%), de béton (1%), des nodules de mortier sableux blanchâtre (<1%), scorie (<1%) et fragments de verre plat.
4 Sable grossier beige orangé avec cailloux arrondis (30%) (80%, <5cm ; 18%, 5-10cm ; 2%, >10cm) de granite et grès.
5 Argile grisâtre légèrement bleuté et non oxydé, avec graviers subarrondis (1%).
6 Sable très fin gris bleuté et non oxydé.
—·—·— Limite de profil.

Surveillance archéologique
au sud-est du parc Victoria à Québec

Croquis stratigraphique de la paroi nord
sous-opération 1F

Artefact Urbain

0 0,4 0,8m

Décembre 2024

Profil 6. Croquis stratigraphique de la paroi nord, sous-opération AU-1F



Photographie PV_001

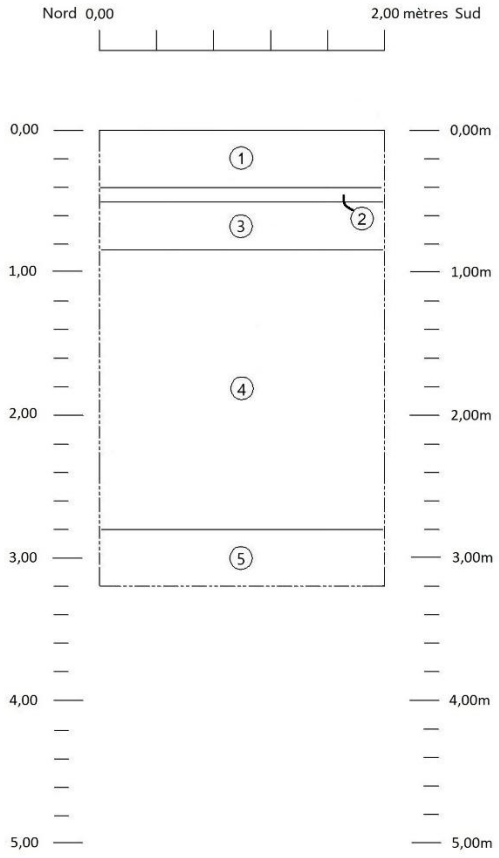

LÉGENDE

1 Sable limoneux brun légèrement orangé avec graviers (5%) et racines (2%).
2 Sable légèrement limoneux brun et légèrement orangé avec graviers (40%).
3 Limon sableux légèrement organique brun noirâtre, avec cailloux arrondies (7%), particules de mortiers blanchâtre (<1%) et une tige de métal.
4 Argile grisâtre légèrement bleuté avec des traces d'oxydation orangé de 1m à 1,80m, puis l'argile devient bleu grisâtre jusqu'au fond de la couche.
5 Sable très fin gris bleuté avec traces d'oxydation orangé.
—·-·— Limite de profil.

Surveillance archéologique
au sud-est du parc Victoria à Québec

Croquis stratigraphique de la paroi est
sous-opération 1G

Artefact Urbain

0 0,4 0,8m

Décembre 2024

Profil 7. Croquis stratigraphique de la paroi est, sous-opération AU-1G

6. INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS

Cette section a pour but d'interpréter les différents résultats recueillis lors de la surveillance archéologique au printemps 2024 dans le parc Victoria à Québec. L'analyse des données historiques, scientifiques et matérielles concernant l'occupation du secteur a pu être organisée en une séquence événementielle chronologique. Ainsi, la chronologie relative de l'occupation dans l'aire d'intervention a été subdivisée en trois événements distincts.

6.1 Événement 1. Sédiments naturels

Deux sédiments naturels ont été observés lors des excavations dans la zone d'intervention, dans la partie sud-est du parc Victoria. Le premier sédiment, répertorié dans le fond de quatre sous-opérations (profil 4, lot 6; profil 5, lot 8; profil 6, lot 6; profil 7, lot 5), se compose d'un sable très fin gris bleuté, où la nappe phréatique a été observée à plusieurs reprises. Posé sur ce dernier se trouvait un argile grisâtre légèrement bleuté, d'une épaisseur moyenne de 2 mètres et répertorié dans cinq sous-opérations (profil 3, lot 5; profil 4, lot 5; profil 5, lot 7; profil 6, lot 5; profil 7, lot 4). Comme la composition, la couleur, les inclusions et la profondeur de ces deux sédiments sont semblables et homogènes entre les sous-opérations, ceux-ci ont tous été associés à des lots sédimentaires naturels. De plus, aucune donnée de nature anthropique n'a été corrélée à ces sédiments. Les différentes altitudes de surface de ces lots naturels ont d'ailleurs permis de reproduire le profil de surface naturel du secteur, présenté à la planche 3.

Contextuellement, comme la zone d'intervention est positionnée dans le sens nord-sud, la partie sud (soit principalement les sous-opérations AU-1A et AU-1B) est à l'emplacement précis de l'ancien méandre de la rivière Saint-Charles, remblayé en 1957 (Blanchet *et al.* 1987 : 20). Ainsi, les sédiments naturels dans ce secteur sont très probablement plus profonds, représentant de lit de la rivière, ce qui explique leur absence dans ces deux sous-opérations (planche 3). Il est également à noter que la sous-opération AU-1A se retrouve sur le dessus d'un button de terre longeant la rue Saint-Anselme, ce qui explique la plus grande épaisseur de remblais dans ce secteur.

6.2 Événement 2. Remblais de la seconde moitié du XXe siècle

La majorité des sédiments notée dans la zone d'intervention à l'étude se compose d'une multitude de remblais hétérogènes avec une grande quantité d'inclusions (briques, béton, tige d'acier, mortier, scorie, etc.). Deux sous-opérations ont révélé des remblais fortement composés de scories, positionnés dans la partie sud de la zone d'intervention (profil 2, lots 4 et 5; profil 3, lot 4). Ces remblais semblent directement liés au remblaiement de grande envergure du méandre de la rivière Saint-Charles en 1957 (figures 16 et 17), expliqué par leur composition, leur positionnement, ainsi que leur rapport au profil du lit de l'ancien méandre (planche 3).

L'ensemble des autres remblais observé, majoritairement composé de sédiments hétérogènes successifs avec beaucoup d'inclusions et d'artéfacts, semble être associé à des réaménagements et nivellements du secteur sud-est du parc Victoria. Ces événements sont possiblement postérieurs au remblaiement du méandre, donc datés de la seconde moitié du XXe siècle (profil 2, lots 2 et 3; profil 3, lots 2 et 3; profil 4, lots 2 à 4; profil 5, lots 2 à 6; profil 6, lots 2 à 4; profil 7, lots 2 et 3). L'ensemble de la collection artéfactuelle

corrobore également cette datation, ou une grande quantité d'artéfacts datent minimalement de la fin du XIXe siècle et du XXe siècle.

Pour sa part, le button sud, où se positionne la sous-opération AU-1A, présente un remblai datant également de la seconde moitié du XXe siècle, mais probablement lié aux aménagements de la rue Saint-Anselme (profil 1, lot 2). Cette corrélation est liée au positionnement de la sous-opération, à quelques mètres de la rue, ainsi qu'aux inclusions présentes dans ce remblai (massif de béton, fragments d'asphaltes, etc.).

6.3 Événement 3. XXIe siècle : surface gazonnée

L'ensemble des sédiments de la partie supérieure de chacune des excavations représentent la surface des travaux en 2024. Il s'agit plus spécifiquement de la surface gazonnée de toutes les sous-opérations (profil 1, lot 1; profil 2, lot 1; profil 3, lot 1; profil 4, lot 1; profil 5, lot 1; profil 6, lot 1; profil 7, lot 1), recouvrant le secteur sud-est du parc Victoria.



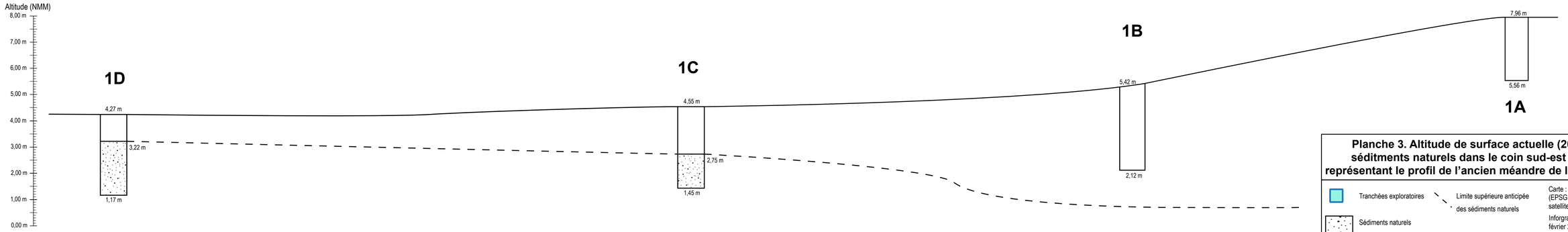

Planche 3. Altitude de surface actuelle (2024) et profil des séditments naturels dans le coin sud-est du parc Victoria, représentant le profil de l'ancien méandre de la rivière Saint-Charles

Tranchées exploratoires

Limite supérieure anticipée des sédiments naturels

Sédiments naturels

Carte : Système de coordonnées MTM zone 7 (EPSG : 32187); échelle 1 : 130; fond de carte satellite Google Landsat / Copernicus

Infrographie : Simon Paquin, archéologue, février 2025

Artefact Urbain

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique dans le cadre d'excavations sous la forme de tranchées exploratoires liées à des études environnementales dans le parc Victoria (lot cadastral 1 479 343), dans le quartier Saint-Roch à Québec. Plus spécifiquement, la zone d'intervention se positionne dans la partie sud-est du parc Victoria. Ces travaux sont préalables à la construction d'un lien cyclable reliant la rue Caron à la nouvelle connexion du RTC située sur la rue de la Maréchaussée. L'objectif de l'intervention est d'investiguer le patrimoine archéologique lié aux événements historiques prenant place sur ce terrain. Ce secteur comporte un potentiel archéologique d'intérêt en lien avec une multitude d'occupations, dont notamment une occupation autochtone présumée, une occupation domestique et agricole du secteur au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, ainsi qu'une occupation militaire au cours du XVIIIe siècle. L'intervention de 2024 visait également à évaluer l'état des sols dans le secteur ciblé, à documenter la stratigraphie, ainsi qu'à émettre des recommandations quant au potentiel archéologique réel de la zone expertisée. Comme les secteurs d'interventions présentaient un potentiel archéologique, la Division du patrimoine de la Ville de Québec a mandaté la compagnie Artéfact urbain afin de procéder à la surveillance archéologique dans le but de vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et atténuer les impacts des travaux sur le patrimoine archéologique.

En conclusion, la surveillance archéologique des excavations mécaniques n'a révélé aucune donnée archéologique. La majorité des éléments observés sont liés aux activités sur le site au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Autrement, les sédiments naturels ont été atteints à l'intérieur de plusieurs sous-opérations, ce qui a permis de reconstituer le profil naturel des sédiments dans ce secteur du parc (planche 3). Ainsi, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour et les excavations se sont avérées exemptes de ressources archéologiques d'intérêt. Cependant, il est important de noter que des données archéologiques sont toujours potentiellement présentent dans le secteur du parc Victoria, un terrain ayant subi peu d'aménagement sur l'ensemble de sa surface. De ce fait, malgré l'absence de données archéologiques dans les secteurs observés, une surveillance ou un inventaire archéologique est recommandé pour toutes excavations à l'intérieur du parc Victoria. Pour leur part, les secteurs situés à l'endroit de l'ancien méandre de la rivière Saint-Charles sont cependant exempts de potentiel, où seuls des remblais sont présents.

7.1 Valeurs archéologiques

Les valeurs archéologiques liées aux interventions archéologiques réalisées au printemps 2024 par Artéfact urbain abondent dans le même sens que les conclusions présentées. Il n'existe pas de justification suffisante pour évaluer la valeur de recherche sur le terrain, la connaissance post-terrain, ni la valeur scientifique en raison de l'absence d'informations archéologiques paléohistoriques et historiques dans les zones d'interventions. Toujours dans le même ordre d'idée, les résultats des interventions ne permettent pas d'attribuer des valeurs d'exception, de représentativité, d'appropriation culturelle ou d'association à l'ensemble des secteurs expertisés.

BIBLIOGRAPHIE

BERGERON, André et France RÉMILLARD

2000 *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois*. 2e édition, Centre de conservation du Québec, 229 p.

BLANCHET, Danielle

1987 *Saint-Sauveur À l'image du début du siècle*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, Québec.

BLANCHET, D., BOURBEAU, H., FORGET, L. et S. THIVIERGE

1987 *Saint-Roch un quartier en constante mutation*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, Québec.

BOUCHER, Pierre

[En ligne] *Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle France [...], Paris, 1664.* https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2036225?docpos=3 consulté le 29 septembre 2024.

BOUCHETTE, Joseph

1815 *Description topographique de la province du Bas Canada*. Londres, W. Faden.

BOURDON, Jean

1660 Plan du haut et bas de Québec en 1660. En ligne au : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121190>, consulté le 25 juillet 2024.

1663 Veritable plan de Quebec fait en 1663. En ligne au : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121191>, consulté le 25 juillet 2024.

1664 Véritable plan de Québec comme il est en l'an 1664 et la fortification que l'on y puisse faire.

CATALOGNE, Gédéon de et Jean Baptiste DECOUAGNE

1709, *Carte du gouvernement de Québec : levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le comte de Ponchartrain, commandeur des ordres du roy, ministre et secrétaire d'estat par le S. Catalogne, lieutenant des troupes, et dressée par Jean Bt. Decouagne*, BAnQ numérique, 0000590353, https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244521

CHAMPLAIN, Samuel

1608 *Carte de la région de Québec, par Champlain*.

CLOUTIER, René

2007 L'établissement de la seigneurie d'Orsainville. *Histoire Québec* **12** (3) : 8-14. [consulté en ligne le 23 août 2024], https://www.erudit.org/fr/revues/hq/2007-v12-n3-hq1060227/11140ac.pdf

COMMISSION DE TOPONYMIE

2012 *Notre-Dame-des-Anges*. Gouvernement du Québec, [Consulté le 26 août 2024], https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=181013

COUSIN, Paul

1875, *Topographical plans of the district St. Sauveur in Quebec City with the general improvements in the Quebec Harbour proposed by F. X. Berlinguet, expressly compiled for Cherrier's Quebec Directory*, BAnQ numérique, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142379

DEBLED, Charles

1723, *Procès-verbal d'arpentage de Charles Debled (de Bled, Deblé), arpenteur du Roi, de la baronnie d'Orsainville, vulgairement appelée les Îlets, appartenant aux pauvres de l'Hôpital général, 7 octobre 1723*, BAnQ Québec, Fonds Intendants, BAnQ numérique, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3313695

DYKE, Arthur S.

2004 An outline of North American deglaciation with emphasis on central and northern Canada. Dans *Developments in Quaternary Sciences* **2**, p. 373-424. Édité par EHLERS, J. et P.L. GIBBARD, Elsevier.

DYKE, Arthur S. et V. K. PREST

1987 *Paleogeography of northern North America, 18 000 - 5 000 years ago, 1703A*. Geological Survey of Canada, Ottawa, Ontario, Canada.

ECUYER, Benjamin

1852, *Plan figuratif du fief d'Orsainville situé au Nord de la rivière St-Charles dans le district & le comté de Québec appartenant aux R.D.R. de l'Hôpital Général dressé à leur réquisition par l'arpenteur soussigné l'année 1852*. BAnQ numérique, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3474409

FISET, R. et G. SAMSON

2013 *Chantier archéologique Cartier-Roberval, Promontoire du cap Rouge (CeEu-4), Québec, Canada*. Commission de la capitale nationale du Québec.

FRASER, Justine

2017 *Le méandre de la rivière Saint-Charles*. Patrimoine, Ville de Québec, [Consulté le 26 août 2024], https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/espace/2017/billet-meandres.aspx

GAIA

2016 *Interventions archéologiques au monastère des Ursulines de Québec en 2015 et 2016 (CeEt-37)*. Ville de Québec.

GATES SAINT-PIERRE, Christian

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GLOBENSKY, Yvon

1987 *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*. Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Mémoire 85-02, 70 p.

GOAD, Charles Edward

1898, *Insurance Plan of the City of Quebec*, BAnQ numérique, https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246715

1910, *Insurance Plan of the City of Quebec, Canada,* BAnQ numérique, https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244201

GRENIER, Benoît

2017 Louis Hébert Premier seigneur canadien. *Cap-aux-Diamants La revue d'histoire du Québec* **128** : 13-16. [consulté en ligne le 26 août 2024], https://www.erudit.org/fr/revues/cd/2017-n128-cd02866/84138ac.pdf

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

2012 [En ligne] *Climat du Québec, Classification de Köppen-Geiger basée sur les normales 1981-2010*. Carte produite par le gouvernement du Québec, Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, Québec. https://environnement.gouv.qc.ca/climat/normales/cartes/Classification-Koppen.pdf, consulté le 29 septembre 2024.

HOPKINS, H.W.

1879 *Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands*, BAnQ numérique, https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244119

JAMET, Albert

1939 *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec 1636-1716, Québec*. En ligne au : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3712472>, consulté le 25 septembre 2024.

JETTEN, Marc

1994 *Enclaves amérindiennes : les "réductions" du Canada, 1637-1701*. Les éditions du Septentrion.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston

1994 *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artéfacts et les écofacts*. CELAT, Université Laval, Québec.

LAMARCHE, Lise

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, INRS, Québec.

LARUE, Adolphe

1835 *Plan de la paroisse St-Roch de Québec, fait d'après mesures prises sur les lieux, par ordre des Commissaires appointés pour l'érection des paroisses*, BAnQ numérique, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3412250

McCARTHY, Jeremiah

1792 *Plan d'une partie des seigneuries de la Côte-de-Beaupré, Beauport, Notre-Dame-des-Anges, D'Orsainville, Lespinay, St-Ignace et St-Gabriel*, BAnQ numérique, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142279

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFPQ)

2019 [En ligne] *Forêt ouverte*. Carte et données forestières. Gouvernement du Québec, Québec. https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/, consulté le 29 septembre 2024.

2022 Cartographie du cinquième inventaire écoforestier du Québec méridional : Méthodes et données associées. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Gouvernement du Québec.

OCCHIETTI, S., GOVARE, É., KLASSEN, R., PARENT, M. et J.-S. VINCENT

2004 Late Wisconsinan—Early Holocene Deglaciation of Québec-Labrador. Dans *Developments in Quaternary Sciences* **2**, p. 243-273. Édité par EHLERS, J. et P.L. GIBBARD, Elsevier**.**

PARADIS, Marie-Anne et Joey LEBLANC

2021 *L'archéologie numérique en contexte professionnel : Rapport final MITACS Accélération*. Université Laval et MITACS.

PINTAL, Jean-Yves

2012 Late Pleistocene to Early Holocene A Datation : The Case of the Strait of Quebec. Dans Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast. Édité par Claude Chapdelaine, p. 218-236. Publié par Texas A&M University Press.

PLOURDE, Michel

2011 *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)*. Université de Montréal, département d'anthropologie.

RICHARD, Pierre J. H.

1985 Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant. *Recherches amérindiennes au Québec* **15** (1-2) : 39-56.

ROBELIN et DECOLONS

1696 *Ratification par Jean-François Talon, comte d'Orsainville, de la vente de la seigneurie d'Orsainville consentie par Geneviève Leduc, veuve de François Talon, et damoiselle Geneviève Talon à monseigneur de Saint-Vallier, évêque de Québec, le 10 mars 1696*, Nevers, France, BAnQ Québec, Fonds Intendants, BAnQ numérique, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3313698

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOMINIÈRE DU QUÉBEC (SIGÉOM)

[En ligne] *Zones morphosédimentologiques, Géologie du Quaternaire*. Énergie et ressources naturelles, Québec. https://gq.mines.gouv.qc.ca/documentation/symboles-abreviations-carte-geoscientifique/geologie-du-quaternaire/zones-morphosedimentologiques/#Sediments_glaciomarins consulté le 29 septembre 2024

TACHÉ, Karine

2010 *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec.* Rapport final soumis à Direction du patrimoine et de la muséologie, ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec, Québec.

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU

1957 *Insurance plan of the city of Quebec, volume 1*, BAnQ numérique, https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244127

VALLIÈRES, M., DESLOGES, Y., HARVEY, F., HÉROUX, A., AUGER, R., LAMONTAGNE, S.-L. et A. CHARBONNEAU

2008 *Histoire de Québec et de sa région*. Tome II 1792-1939, Collection Les régions du Québec no.18, Les Presses de l'Université Laval, Québec.

VILLE DE QUÉBEC

2024 *Évolution du territoire de la Ville de Québec*, Service du greffe et des archives, Québec, [Consulté en ligne],https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/archives/jalons_historiques/index.aspx

« Stade municipale », *Fiche d'un bâtiment patrimonial*, *Répertoire du patrimoine bâti*, [Consulté le 26 août 2024], https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati/fiche.aspx?fiche=18808

« Laurentienne », *Toponymie*, [Consulté le 26 août 2024], https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/toponymie/fiche.aspx?idFiche=3001

« Centrale de police Saint-Roch », *Fiche d'un bâtiment patrimonial,* Répertoire du patrimoine bâti, [Consulté le 26 août 2024], https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati/fiche.aspx?fiche=201709

VILLENEUVE, Robert de

1685-1686 *Carte des environs de Québec en la Nouvelle-France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy*, BNF, Gallica, https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b59689108/f1.item.zoom#

ANNEXE 1. INVENTAIRE DES ARTÉFACTS

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
1B Lot 2 (T2)	M1	Céramique	Indéterminé	1	Indéterminé	Indéterminé	Fragment plat d'une céramique qui semble plutôt vitrifiée et qui est blanche. Elle est altéré par la chaleur. Le fragment est plat et comprend deux côtés plats parallèles et un autre côté plat qui leur est perpendiculaire. L'objet semble avoir été plat et avoir eu une forme de prise à base rectangulaire. Tuile de plancher/mur ? Environ 1,7 cm x 1,4 cm x 0,7 cm
1B Lot 2 (T2)	M1.3.2	Grès cérame grossier glaçuré au sel	Indéterminé	1	Indéterminé	Indéterminé	Tesson épais (1,8 cm). Il a un forme plutôt concave avec pans plutôt droits sur l'extérieur et forme plutôt "arrondie" sur l'intérieur. Pâte poreuse et cuite de façon inégale (centre brun orangé à gris foncé et reste de la pâte brun rosé) avec présence de grosses inclusions blanches et noires. Glaçure au sel très brillante d'aspect brun sur l'intérieur et l'extérieur.
1B Lot 2 (T2)	M1.2.2.06	Creamware	Soucoupe ?	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Petit tesson de bord de ce qui pourrait être une soucoupe d'un diamètre maximal d'environ 11 cm. Aucun décor visible. Rebord droit. Marli concave
1B Lot 2 (T2)	M5.3.3	Plastique	Indéterminé	1	Indéterminé	Indéterminé	Fragment mince (environ 0,1 cm) et courbe de plastique opaque blanc.
1B Lot 3 (T2)	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Contenant	2	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Tessons jointifs de paroi d'un contenant indéterminé. Section quasi plate et léger angle donnant l'apparence de l'amorce d'une "épaule". Décor floral imprimé en brun sur la face externe (sous la glaçure).
1B Lot 3 (T2)	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Petite assiette ?	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tesson de bord et de marli avec l'amorce de la descente de ce qui semble être une petite assiette d'un diamètre d'environ 14 cm). Décor floral et végétal moulé sur la face externe du marli.
1B Lot 3 (T2)	M2.1	Verre incolore	Indéterminé	1	Indéterminé	Indéterminé	Un petit tesson plat de verre incolore. Environ 1,9 cm x 1,5 cm x 0,2 cm

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
1B Lot 3 (T2)	M2.3	Verre coloré	Indéterminé (bouteille ?)	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Verre vert "Seven Up". Tesson courbe provenant probablement du corps d'une bouteille, mais qui est altéré. Il semble avoir chauffé.
1B Lot 4 (T2)	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Indéterminé	1	Indéterminé	Indéterminé	Petit tesson courbe de paroi d'un objet indéterminé. Aucun décor.
1B Lot 4 (T2)	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Très petit tesson de bord d'un contenant ouvert. Le rebord est droit. Le robord et l'extérieur sont laissés blancs, alors que l'intérieur est recouvert d'un engobe bourgogne.
1B Lot 4 (T2)	M2.1	Verre incolore	Contenant	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de bord, de paroi et de fond d'un contenant à large ouverture et peu profond. Rebord festonné et parois à apparence légèrement cannelée. Hauteur: environ 5,6 cm. Diamètre de l'ouverture: environ 8,5 cm. Diamètre de la base: 5,3 cm. Inscription sur le fond inscrites de manière à ce qu'elles soient lisibles en regardant dans le contenant: "T."/"FIRE-K..."/"14"/"MADE IN USA"/"5 OZ". Peut-être "Fire-King"
1B Lot 4 (T2)	M2.1	Verre incolore	Indéterminé	4	Indéterminé	Indéterminé	Tessons courbes de parois d'objets indéterminés, peut-être un seul objet. Possiblement une bouteille. Un tessons altéré (chaleur ?). Un porte un logo/décor blanc et bleu en "applied colours" sur sa face externe.
1B Lot 4 (T2)	M2.1	Verre incolore	Indéterminé	1	Indéterminé	Indéterminé	Un tesson courbe de paroi. Altéré par la chaleur. Possible bande décorative sur un côté. Forme évasée trop altérée pour en dire plus.
1B Lot 4 (T2)	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille ?	1	F5.01	Alimentation	Tesson courbe de corps de ce qui semble être une bouteille en verre vert "Seven Up".

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
1B Lot 4 (T2)	M2.3.1	Verre coloré opaque	Indéterminé	1	Indéterminé	Indéterminé	Amas de verre opaque bleu clair fondu. Des petites concrétions et autres impuretés y sont agglomérées.
1B Lot 4 (T2)	M3.03	Métal cuivreux	Virole ?/Embout de canne ?	1	Indéterminé	Indéterminé	Objet de métal probalement cuivreux écrasé. Possiblement une forme de cône tronqué (plus large à un bout qu'à l'autre). Il pourrait s'agir d'une virole pour le manche d'un objet voir de l'embout d'une cane ou d'une patte. Diamètre max: 13,3 cm. Diamètre min: 2 cm
1B Lot 4 (T2)	M3.03	Métal cuivreux	Tige	1	Indéterminé	Indéterminé	Tige de 9,2 cm légèrement tordue.
1B Lot 4 (T2)	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	1	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé de 3,8 cm (1,5 pouces) à tête plate entièrement recouvert de concrétions et autres (très peu aimanté).
1B Lot 4 (T2)	M3.08	Métal Émaillé	Anse	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Grande anse de métal ferreux émaillé. Émail blanc grisâtre à aspect mouchetéé Longueur: environ 13 cm. Largeur: environ 6,5 cm
1B Lot 4 (T2)	M2	Verre	Fusible bouchon	1	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et autres constructions	**Matériau composite: verre, métal cuivreux**. Fusible bouchon (*plug fuse*) vissable. Partie supérieure en verre et partie qui visse en métal cuivreux. Inscriptions sur le verre: "Brite-Lite"/"125 V"/"CANADA"
1B Lot 4 (T2)	M5.4	Solides Plastiques	Indéterminé	1	Indéterminé	Indéterminé	Fragment courbe dans un matériau indéterminé qui pourrait être du caoutchouc (?). Odeur d'hydrocarbure. Enduit rose et blanc sur une face.
1B Lot 5 (T2)	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette ?	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tesson de bord et de marli de ce qui pourrait être une assiette. Engobe (?) rouge sur toute la face interne du marli. Tesson très altéré par la chaleur et partiellement couvert de concrétions et autres impuretés. Diamèetre d'environ 16 cm.

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
1B Lot 5 (T2)	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Tesson courbe de bord et de paroi d'un contenant à ouverture circulaire et paroi droite (chope ? Pot ?). Diamètre de 8,5 cm. La face externe est bleu clair (engobe ?) avec un aspect "craqué"/ "peau de crocodile". Le tesson est altéré.
1B Lot 5 (T2)	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	inderminé	1	Indéterminé	Indéterminé	Tesson courbe de bord et de paroi de ce qui pourrait être un contenant à effigie. Autrement, il pourrait s'agir d'un fragment du visage d'une grosse figurine. Forme moulée sur l'extérieur rehaussée d'engobe/peinture sous la glaçure avec détails ajoutés sur la glaçure. On voit des cheveux gris-bleux rehaussés de noire et un sourcil. La peau est beige. La face interne est blanche et concave. Diamètre à l'ouverture: 6,5 cm
1B Lot 5 (T2)	M1.5	Porcelaine Commune	Indéterminé	1	Indéterminé	Indéterminé	Grande tesson légèrement courbe de ce qui semble être de la porcelaine utilitaire blanche. Le tesson a chauffé après avoir été brisé donc apparence de vitrification supplémentaire dans les cassures et des concrétions recouvrent partiellement le tesson.
1B Lot 5 (T2)	M1	Céramique	Contenant	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Tesson de bord et de ce qui semble être le col d'un contenant fermé plutôt volumineux. Le tesson est altéré par la chaleur si bien qu'il est difficile de déterminer le type céramique. Probable Tcfb. Lèvre large (1cm) et plate. Rebord pour accueillir un bouchon à l'intérieur du col. Diamètre de l'ouverture: 4,5 cm
1B Lot 5 (T2)	M2.1	Verre incolore	Bouteille	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Grand tesson de corps (plus de 50%) d'une petite bouteille à corps plus ou moins rectangulaire à coins arrondis. Les pans sont légèrement concaves. Une trace de moule verticale est visible au centre des petits côtés (divisant ainsi la bouteille en deux moitiés symétriques).

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
1B Lot 5 (T2)	M2.1	Verre incolore	Bouteille ?	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Tesson courbe de ce qui pourrait être le corps d'une bouteille. Section légèrement en retrait par rapport au reste de la face externe du tesson (pan en retrait et coin arrondi ?).
1B Lot 5 (T2)	M2.3	Verre coloré	Bouteille ?	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Grand tesson courbe de corps de ce qui pourrait être une bouteille. Verre vert "Seven Up". Diamètre de plus de 9 cm
1B Lot 5 (T2)	M2.3	Verre coloré	Contenant	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Tesson courbe de corps d'un contenant en verre bleu. Une arrête arrondie est visible sur la face externe. Il pourrait s'agir d'une marque de moule (?)
1B Lot 5 (T2)	M2.1	Verre incolore	Indéterminé	1	Indéterminé	Indéterminé	Amas de verre incolore fondu auquel se sont mélangé des impuretés, de l'oxyde ferreux et ce qui semble être des scories.
1B Lot 5 (T2)	M2.3.1	Verre coloré opaque	Indéterminé	2	Indéterminé	Indéterminé	Un amas de verre opaque blanc fondu et un grand tesson de verre opaque blanc partiellement fondu. Le grand tesson semble provenir d'un contenant.
1B Lot 5 (T2)	M2.3.1	Verre coloré opaque	Crachoir ?	1	F5.05.1	Excrétion	Fragment de verre opaque blanc de ce qui pourrait être l'aile très évasée et très large d'un contenant dont le col serait beaucoup plus mince. La forme est difficile à déterminer. Le rebord est légèrement ourlé vers l'extérieur et on y voit une marque de moule qui semble en faire la circonférence.

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
1B Lot 5 (T2)	M2.3.1	Verre coloré opaque	Pot pharmaceutique	1	F5.05.3	Soins de beauté	Pot d'onguent/crème de marque Pond's. Il s'agit probablement de crème dite *cold cream* . Le pot est entier et la partie filetée de son couvercle en métal ferreuxest encore présente. Le pot a un diamètre de 3,3 cm à l'ouverture, qui est cicruclaire. La lèvre est filetée. L'épaule est tombante et légèrement plus large que l'ouverture. Le corps est ovoïde plus large à l'épaule qu'à la base. Le point d'appui est plat (petit pied ovale). La base est ovale et a une longueur de 3,6 cm et une largeur de 3cm. On lit "POND'S"/"5" en relief sur le cul.
1B Lot 5 (T2)	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	2	F5.08.4.2	Fixations	Deux clous entiers à tête circulaire et plate. Un long: 6,5 pouces et un plus court: environ 4 pouces
1C Lot 4 (T3)	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Un tesson courbe de paroi de ce qui semble être un grand contenant vu son épaisseur (min 0,8 cm). La pâte est blanche et poreuse. L'intérieur et l'extérieur sont décoré d'un pigment bleu sous la glaçure qui donne un effet de dégradé, surtout sur l'extérieur.
1C Lot 4 (T3)	M2.3	Verre coloré	Bouteille	1	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides	Bouteille de *Seven-Up* entière. Son étiquette de type *applied colours label* est partiellemement effacée et ce qui en reste s'effrite. On il lit "7up" en négatif sur find blanc de part et d'autre du col. Sur un côté du corps on distingue "7" en blanc surfond rouge dans un rectangle tracé en blanc et, entre deux lignes blanches placées sous le rectangle, "YOU LIKE IT IT LIKES YOU". De l'autre côté du corps, On peut lire "Fresh up...SEVEN UP ça ravigote", puis, en dessous, les ingrédients en anglais et en français, puis en-dessous "CONTIENT 7 ONCFS FL". Tout est écrit en blanc.

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
1D Lot 3 (T4)	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est	Contenant	3	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides	Tessons courbes de parois d'un contenant creux et ouvert. Pâte rouge avec inclusions noires petites à moyennes et petites bulles d'air, dont certaines sont allongées. La face interne (concave) est recouverte d'un engobe blanc lui-même recouvert d'une glaçure incolore lui donnant un apsect jaune. La glaçure est délaminée en grande partie. Les trois tessons semblent provenir d'un même objet. Un des tessons est nettement plus épais que les autres (1,4 cm vs 1 cm). Il pourrait s'agir d'un contenant plutôt volumineux. Jatte ?
1D Lot 3 (T4)	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette ou plat	1	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides	Tesson de bord et de marli d'une assiette de plus de 20-21 cm de diamètre ou d'un plat. Décor moulé et peint de type *shell-edge* bleu de style néoclassique.
1D Lot 3 (T4)	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tesson de bord et de marli de ce qui semble être une assiette d'environ 17 cm de diamètre. *White Granite* à décor moulé: végétal (?) près du bord et apparence de panneaux légèrement convexes se terminant en arches à l'approche du bassin.
1D Lot 3 (T4)	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	*Hotel ware.* Tesson de bord, de marli et de la descente d'une assiette d'un diamètre entre 14 et 15 cm. Pâte très vitrifiée à la limite de la porcelaine. Rebord ourlé vers l'extérieur. Décor de bandes peintes sur le marli: une bande de 3 mm vert bleuté avec de minces filets verts de part et d'autre (au-dessus et en-dessous)

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
1D Lot 3 (T4)	M2.2	Verre teinté	Fiole	1	F5.06	Médication	Fiole pharmaceutique entière en verre teinté vert (bleu-vert). Lèvre plate à rebord plat et droite ("tooled lip"), col cylindrique, épaule arrondie, corps cylindrique et base ronde. Point d'appui plat, cul peu profond sphérique. Marque de moule verticale sur le corps et le col, marque horizontale encerclant la base, aucune marque rectiligne sur le fond: moule en deux partie avec base moulée séparément. Aucune marque sur la lèvre. Marque en relief sur le corps: "SIROP DE ENFANTS/DU DR MORIN QUEBEC"
1E Lot 6 (T5)	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette creuse	3	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tessons jointifs formant environ 50% d'une assiette creuse d'un diamètre de 17,5 cm environ. Rebord lisse et aucun décor moulé. Bande brun-rouge sur le bord interne et motif de la même couleur de style *"feuille de thé" classique au centre du bassin. Pâte partiellement vitrifiée.* Marque partielle imprimée en noir sous le fond: "ROYAL PATENT IRONSTONE" surmontant les armoiries royales britanniques.
1E Lot 6 (T5)	E1.3.1.5	Mammifères	Mammifère	1	E1.3.1.5	Mammifères	Fragment d'os long de mammifère. Possible trace de hache

ANNEXE 2. CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE

Artefact Urbain

Registre des photographies

Projet: Parc Victoria

Archéologue responsable: Joey Leblanc

No d'appareil : Tablette #1

No de cliché	Zone	Description	Vue	Date
PV_001	T7 (1G)	Excavation du sondage T7 à 1,20 m.	E	08-04-2024
PV_002	T7 (1G)	Fin de l'excavation du sondage T7.	S	08-04-2024
PV_003	T6 (1F)	Excavation du sondage T6 à 1,20 m.	N	08-04-2024
PV_004	T6 (1F)	Fin de l'excavation du sondage T6.	NO	08-04-2024
PV_005	T5 (1E)	Excavation du sondage T5 à 1,20 m.	E	08-04-2024
PV_006	T5 (1E)	Fin de l'excavation du sondage T5.	N	08-04-2024
PV_007	T4 (1D)	Excavation du sondage T4 à 1,20 m.	S	09-04-2024
PV_008	T4 (1D)	Fin de l'excavation du sondage T4.	O	09-04-2024
PV_009	T3 (1C)	Excavation du sondage T3 à 1,20 m.	N	09-04-2024
PV_010	T3 (1C)	Fin de l'excavation du sondage T3.	NO	09-04-2024
PV_011	T2 (1B)	Excavation du sondage T2 à 1,20 m.	E	09-04-2024
PV_012	T2 (1B)	Fin de l'excavation du sondage T2.	N	09-04-2024
PV_013	T1 (1A)	Excavation du sondage T1 à 1,20 m.	N	09-04-2024
PV_014	-	Ambiance, excavation de T1 en cours.	N	09-04-2024
PV_015	-	Ambiance, vue sur la zone des sondages.	N	09-04-2024
PV_016	T1 (1A)	Fin de l'excavation du sondage T1.	O	09-04-2024

ANNEXE 3. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES



PV_016



PV_001



PV_002



PV_003



PV_004



PV_005



PV_006



PV_007



PV_008



PV_009



PV_010



PV_011



PV_012



PV_013



PV_014



PV_015

Berge aux Quatre-Vents

Supervision archéologique



Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Mars 2025

Berge aux Quatre-Vents

Supervision archéologique

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques
433, rue Chabanel O., bur. 516, Montréal (Qc) H2N 2J4

850-1021-27

RÉSUMÉ

Ce rapport rend compte de la supervision archéologique réalisée à la berge aux Quatre-vents à Laval, dans le cadre des travaux d'excavation liés à l'aménagement d'un chalet municipal situé sur la plaine gazonnée entre les 11e et 13e avenues. Associée au code temporaire LVL-2024-03, l'intervention a été effectuée le 29 avril 2024 après l'obtention du permis de recherche archéologique 24-ARKE-02 auprès du ministère de la Culture et des Communications (MCC). La supervision archéologique (sous-opération 1A) a permis de documenter la séquence stratigraphique du secteur et de confirmer la persistance des sols naturels sous d'importants remblais de rehaussement et de nivellement apposés dans la seconde moitié du XXe siècle. Les deux sondages manuels (sous-opérations 2A et 2B) n'ont mené à aucune découverte archéologique. Compte tenu du potentiel archéologique autochtone du secteur, il est toutefois recommandé de porter une attention particulière à tous travaux devant être effectués à la berge aux Quatre-vents, notamment si ceux-ci sont effectués à une grande profondeur (plus de 1,60 m).

TABLE DES MATIÈRES

(1/2)

Page

RÉSUMÉ i
TABLE DES MATIÈRES ii
LISTE DES FIGURES iv
LISTE DES PHOTOS v
LISTE DES TABLEAUX vi
LISTE DES PARTICIPANTS viii

1 INTRODUCTION 1

2 MÉTHODOLOGIE 5
2.1 Approche et stratégie d'intervention 5
2.2 Procédures d'enregistrement 5
2.3 Dossier documentaire 6
2.4 Traitement des données et rédaction du rapport 6

3 CADRE GÉOGRAPHIQUE ET PALÉOENVIRONNEMENT 9
3.1 Géographie du secteur à l'étude 9
3.1.1 Localisation 9
3.1.2 Physiographie et topographie 9
3.1.3 Géologie 11
3.1.4 Dépôts de surface 11
3.1.5 Hydrographie 13
3.2 Paléoenvironnement : de la déglaciation à aujourd'hui 14
3.2.1 Déglaciation et mer de Champlain 14
3.2.2 Émersion du secteur à l'étude 14

4 PORTRAIT DE L'OCCUPATION AUTOCHTONE 21
4.1 Peuplement initial – période du Paléoindien (12 500–8 000 ans AA) 21
4.2 Peuplements régionaux et enracinement – période de l'Archaïque (11 350–3 000 ans AA) 21
4.3 Implantation et interactions – période du Sylvicole de la vallée laurentienne (3 000 à 400 ans AA) 23
4.4 Occupations autochtones récentes 25

5 PORTRAIT DE L'OCCUPATION EUROCANADIENNE 27
5.1 Une île dans l'archipel : premières incursions 27
5.2 Seigneurie de l'Île-Jésus (1636-1854) 27
5.3 Développement des noyaux villageois 29
5.4 De la paroisse Sainte-Rose à Laval : histoire de Laval-Ouest 31

6 ÉLÉMENTS CONNUS DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE 37
6.1 Sites connus à proximité de l'aire d'étude 37
6.2 Zones d'information archéologique (ZIA) 41
6.3 Aménagements prévus à la berge aux Quatre-Vents 41

TABLE DES MATIÈRES

(2/2)

Page

7 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE 45
7.1 Potentiel archéologique associé aux occupations autochtones 45
7.2 Potentiel archéologique associé aux occupations eurocanadiennes..... 46
7.3 Présentation générale des zones à potentiel 49

8 RÉSULTATS 55

9 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 59

OUVRAGES CONSULTÉS..... 60
PLANS ANCIENS 64
SITES INTERNET..... 65

LISTE DES FIGURES

(1/2)

Page

Figure 1 - Localisation de l'aire d'intervention 3

Figure 2 - LVL-2024-03 — Synthèse des activités 7

Figure 3 - Situation et topographie de l'aire d'étude 10

Figure 4 - Distribution des dépôts de surface 12

Figure 5 - Émersion de la plaine montréalaise 16

Figure 6 - Émersion de l'aire d'étude 17

Figure 7 - Courbe d'émersion des terres dans la grande région de Montréal 19

Figure 8 - Sites archéologiques, période de l'Archaïque (11 350–3 000 ans AA) 22

Figure 9 - Sites archéologiques, période du Sylvicole (3 000–450 ans AA) 24

Figure 10 – Plan du père Dalmas tracé de mémoire suite à son voyage de 1674 28

Figure 11 – Plan cadastral de l'île Jésus (1860-1872) montrant le découpage de tout le territoire en côtes 30

Figure 12 - Extrait de la carte de l'île Jésus de 1749 montrant l'absence d'occupation dans le secteur à l'étude 31

Figure 13 - Extrait de la carte de l'île Jésus de 1829 montrant le secteur à l'étude 32

Figure 14 – Rivière des Mille-Îles : chalets inondés à la plage Laval près du pont Bellefeuille en 1936 32

Figure 15 – Carte d'affaires de la firme Sadbeck montrant un exemple de leur construction 33

Figure 16 – Comté de Laval (Île Jésus) en 1931 d'après les plans du cadastre 35

Figure 17 - Sites connus à proximité 39

Figure 18 - Plan préliminaire des aménagements prévus 42

Figure 19 - Version réduite du plan projet d'implantation 43

Figure 20 – Extrait du *Plan de l'Île Jésus* de 1911 par Joseph Meunier montrant le secteur à l'étude 47

Figure 21 - Extrait de la carte topographique de 1934 montrant les développements des années 1930 47

Figure 22 - Comparaison entre les photographies aériennes de 1930 et 1969 48

LISTE DES FIGURES

(2/2)

Page

Figure 23 - Zones à potentiel archéologique superposées sur une photographie aérienne de 1930... 51

Figure 24 - Zones à potentiel archéologique..... 53

Figure 25 - Sous-opération 1A — Coupe stratigraphique C1, paroi sud-est..... 56

LISTE DES PHOTOS

Page

Page couverture Excavation en cours de la tranchée 1A— Vue vers l'ouest-nord-ouest (LVL-2024-03-N1-038)

Photo 1 - Sous-opération 1A — Vue générale de l'excavation — Vue vers le sud (LVL-2024-03-N1-040) 55

Photo 2 - Sous-opération 1A — Détail de la paroi sud-est, montrant les sols naturels en place sous le remblai de rehaussement — Vue vers le sud-est (LVL-2024-03-N1-037)..... 55

Photo 3 - Sous-opération 1A — Détail de la base de la paroi sud-est de 1A montrant les sols naturels – Vue vers le sud-est (LVL-2024-03-N1-036)..... 57

Photo 4 - Sous-opérations 2A et 2B — Localisation des sondages à la base de l'excavation mécanique 1A — Vue vers le sud (LVL-2024-03-N1-053)..... 57

Photo 5 - Sous-opération 2A – Fin de fouille – Vue vers l'ouest (LVL-2024-03-N1-046) 57

Photo 6 - Sous-opération 2B — Fin de fouille — Vue vers le nord (LVL-2024-03-N1-052) 58

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1 - Chronologie de fluctuation des niveaux d'eau..... 15

Tableau 2 - Tableau synoptique des propriétaires connus des lot 187 et 188 du cadastre originaire 34

LISTE DES PARTICIPANTS

VILLE DE LAVAL

Isabelle Roberge Morissette	Chargée de projet — Service des Immeubles, parcs et espaces publics
Theresa Gabos	Coordonnatrice activités et programmes (archéologie), Régie patrimoine, Division art et patrimoine — Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

ARKÉOS INC.

Marie-Claude Brien	Archéologue, coordonnatrice — rédaction des chapitres 1 et 2
Alain Chénier	Archéologue, chargé de projet — terrain
Vincent Delmas	Archéologue, chargé de projet — rédaction des chapitres 8 et 9
Andréanne Larocque	Archéologue assistante — mise à jour des chapitres 3 à 7
Anthony Julien	Cartographe
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Marie-Michelle Beauregard	Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

Le présent rapport d'intervention rend compte du déroulement et des résultats d'une supervision archéologique réalisée à la berge aux Quatre-Vents à Laval, dans le cadre des travaux d'excavation liés à l'aménagement d'un chalet municipal situé sur la plaine gazonnée entre les 11e et 13e Avenues (figure 1). Ces travaux font partie des efforts de la Ville de Laval pour restaurer et mettre en valeur la berge aux Quatre-Vents afin d'améliorer l'expérience qu'en font déjà ses nombreux utilisateurs. Cet espace, correspondant au secteur d'intérêt archéologique SIA-47 (Arkéos, 2023a), a fait l'objet d'une étude de potentiel à l'hiver 2022 ayant permis d'identifier un potentiel archéologique autochtone dans le secteur du chalet et sur la berge en général (Arkéos, 2022). Puisque l'aménagement du nouvel édifice (dalle de béton sur pieux) ne nécessitait pas d'excavations très profondes et qu'un remblai de plus de 1,0 m recouvre la plaine gazonnée, il a été recommandé d'effectuer une supervision archéologique des travaux d'excavation.

La supervision archéologique, associée au code temporaire LVL-2024-03, a été effectuée le 29 avril 2024 après l'obtention du permis de recherche archéologique 24-ARKE-02 auprès du ministère de la Culture et des Communications (MCC).

Le présent rapport rend compte des résultats de l'intervention archéologique. Il est composé de neuf chapitres. Le prochain chapitre présente la méthodologie privilégiée au terrain, alors que les chapitres 3 à 7 reprennent les grandes lignes de l'état des connaissances tant au niveau environnemental, culturel et archéologique. Le chapitre 8 présente quant à lui les résultats de l'intervention archéologique, tandis que le chapitre 9 est composé d'une conclusion et de diverses recommandations.



Légende

---- Aire d'intervention

Figure 1 - Localisation de l'aire d'intervention

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1:2 500

25 0 25 50 75 100 m

Date : Mars 2025
Numéro du projet : 850-1021-27

Projection : NAD 1983 MTM 8 (EPSG : 32188)

© OpenStreetMap (and) contributors, CC-BY-SA; Sources: Esri, TomTom, Garmin, FAO, NOAA, USGS, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Approche et stratégie d'intervention

La supervision archéologique, réalisée le 29 avril 2024 par un archéologue chargé de projet, est associée au permis de recherche archéologique 24-ARKE-02 octroyé par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) ainsi qu'au code temporaire LVL-2024-03. Elle a consisté en la supervision archéologique des excavations mécaniques nécessaires à l'aménagement du nouveau chalet municipal ainsi qu'en la réalisation de deux sondages manuels dans l'horizon supérieur du sol naturel (figure 2). Il est à noter que l'intervention devait initialement inclure la supervision archéologique d'une tranchée de services enfouis. Or, Arkéos n'a pas été sollicitée pour la supervision de ces excavations supplémentaires.

2.2 Procédures d'enregistrement

Les enregistrements au terrain ont été faits selon le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie. En bref, ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivie d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. En ce qui concerne la présente intervention, la supervision archéologique correspond à la sous-opération 1A, tandis que les sondages manuels correspondent aux sous-opérations 2A et 2B.

Précisons que tous les enregistrements au terrain ont été réalisés en utilisant le nord géographique et que chacune des sous-opérations a fait l'objet d'un relevé archéologique complet selon les standards et les normes actuels. Ils ont été réalisés au moyen de prise de notes, de croquis en plan, de dessins à l'échelle des parois stratigraphiques représentatives avec description des sols (matrice, couleur, compacité, inclusions), de relevés planimétriques et altimétriques et d'un relevé photographique complet. L'ensemble des activités archéologiques ainsi réalisées a donné lieu à l'identification, à la description, à l'enregistrement et à l'analyse des composantes stratigraphiques mises au jour.

Une procédure d'enregistrement alphanumérique et séquentielle (lettre suivie d'un chiffre) a par ailleurs été utilisée pour l'identification des différents supports d'enregistrement, le tout précédé de l'identifiant du site et de l'année : LVL-2024-03-C(n) pour les coupes stratigraphiques, LVL-2024-03-P(n) pour les relevés planimétriques et LVL-2024-03-N(n-n) pour les photos.

2.3 Dossier documentaire

L'état des connaissances regroupé aux chapitres 3 à 7 du présent rapport constitue une synthèse de l'étude de potentiel réalisée par Arkéos en 2022 en amont du projet de restauration et de mise en valeur de la berge aux Quatre-Vents (Arkéos, 2022). L'évaluation du potentiel archéologique d'un espace ancien et, dans ce cas, partiellement urbanisé, nécessite le regroupement et l'analyse de sources variées provenant d'un corpus très diversifié : plans anciens et récents, topographie et hydrographie, cadastres, photos aériennes, gravures et photos anciennes, archives manuscrites, ainsi qu'études archéologiques, rapports de caractérisation des sols, plans d'urbanisme et d'infrastructure, monographies.

2.4 Traitement des données et rédaction du rapport

Le traitement des données correspond à l'ensemble des activités de mise en forme, d'intégration et d'analyse des corpus recueillis. Il implique notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins[1], la production des plans des relevés et des tableaux de compilation, des démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, menant, en bout de piste, à la production du présent rapport. Des documents synthèses, sous forme de plans et de tableaux, ont été produits afin de faciliter l'accès aux principales données des interventions : activités archéologiques, relevés stratigraphiques, relevés planimétriques, vestiges architecturaux, le cas échéant.

1 Aucun objet-témoin n'a été récupéré dans le cadre de ce mandat.



Légende

Sous-opération

Figure 2 - LVL-2024-03 - Synthèse des activités

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1:200

2 0 2 4 6 8 m

Date : Mars 2025
Numéro du projet : 850-1021-27

Projection : NAD 1983 MTM 8 (EPSG : 32188)

© OpenStreetMap (and) contributors, CC-BY-SA; Sources: Esri, TomTom, Garmin, FAO, NOAA, USGS, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

3 CADRE GÉOGRAPHIQUE ET PALÉOENVIRONNEMENT

3.1 Géographie du secteur à l'étude

3.1.1 Localisation

L'aire d'étude est située non loin de la pointe sud-ouest de l'île Jésus qui, avec une surface de 242 km^2, est la deuxième île la plus vaste de l'archipel d'Hochelaga après l'île de Montréal (472 km^2). À cet endroit, le lac des Deux Montagnes se déverse dans deux cours d'eau majeurs, la rivière des Prairies, au sud, et la rivière des Mille-Îles, au nord. Après un parcours d'une quarantaine de kilomètres, ces dernières fusionnent pour se jeter dans le fleuve Saint Laurent, en aval de l'île Sainte-Thérèse.

Localisée dans la section supérieure de la rivière des Mille-Îles, l'aire d'étude est distante de 2 km du lac des Deux Montagnes. À partir de l'exutoire, la rivière des Mille-Îles s'engouffre dans un lit d'une largeur de 150 m et qui se partage rapidement en deux chenaux entourant les îles Boisée et Turcotte. Ce rétrécissement est à l'origine de la présence des rapides du Grand Moulin. La rivière des Mille-Îles s'élargit ensuite dans un vaste bassin qui atteint 900 m à la hauteur du secteur d'étude et qui est parsemé de quelques îlots dans sa partie aval : île Morton, Rathé, Arsenault, Hector-Champagne, pour les plus étendues. L'aire d'étude, localisée quelques centaines de mètres en aval des rapides sur une basse terrasse sablonneuse était, comme nous le verrons, propice à l'installation de campements, particulièrement en période estivale. Une occupation durable y était cependant difficile à envisager du fait de son caractère inondable.

3.1.2 Physiographie et topographie

Le secteur à l'étude appartient à la région physiographique des basses-terres du Saint-Laurent, vaste plaine fertile en totalité inondée par la mer de Champlain. L'émersion progressive de l'île Jésus à l'Holocène[1] a engendré l'édification de plusieurs niveaux de terrasses organisés de manière concentrique autour de la colline centrale de l'île.

Dans cet ensemble, le secteur d'étude sis en grande partie sur une basse terrasse de la rivière des Mille-Îles (figure 3). L'altitude générale y varie de 22 à 25 m NMM[2]. La topographie est globalement plane à légèrement ondulée. L'altitude actuelle des eaux de la rivière des Mille-Îles étant d'environ 21 m NMM, la terrasse ne surplombe les eaux que de 1 à 2 m en moyenne et de 4 m au maximum[3]. Le terrain est donc sujet aux inondations et l'était encore davantage avant l'édification du barrage

1 Période géologique actuelle qui débuta il y a 10 000 ans, à la fin de la dernière ère glaciaire.

2 NMM : Niveau moyen des mers

3 L'altitude des eaux d'un cours d'eau étant calculée selon un débit d'étiage minimal, il faut considérer ces données comme minimales.

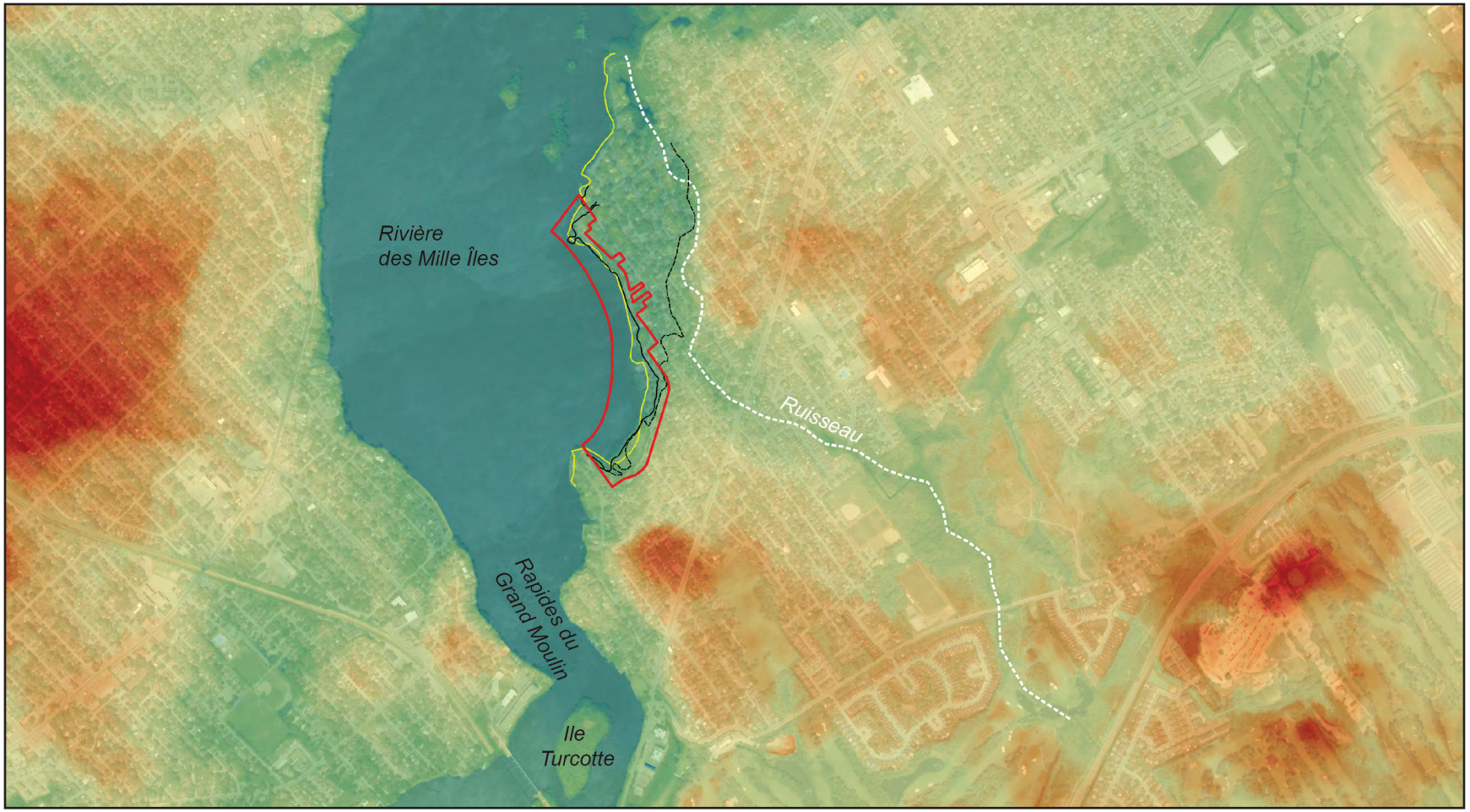

Figure 3 - Situation et topographie de l'aire d'étude. Le secteur d'étude est figuré par un polygone rouge. Le tracé de la ligne de rivage de 1930 (pré-remblaiement) est représenté par un trait jaune. La limite des crues de récurrence 20 ans est représentée par une ligne en tirets noirs tandis que celle des crues de récurrence 2 ans l'est par une ligne noire pleine. Le talus entre la basse terrasse (± 22 m) et la terrasse supérieur (± 28 m) correspond *grosso modo* à la ligne des crues de récurrence 20 ans. Source LiDAR : www.foretouverte.gouv.qc.ca/

du Grand-Moulin. Dans sa portion sud, une seconde terrasse (25-28 m NMM) succède à la terrasse inférieure via un talus de faible amplitude localisé au niveau de la rue Riviera, au sud de la 15e Avenue.

De manière générale, la topographie originelle a été largement perturbée par l'aménagement de remblais et de bâtiments résidentiels. D'après la photographie aérienne de 1930, au sud de la 30e Rue, jusqu'à 40 m de terrain ont été gagnés sur les rives naturelles (voir figure 3). Au nord, le secteur où est érigé un kiosque a également été remblayé.

3.1.3 Géologie

Le terrain à l'étude est compris dans un large territoire qui s'étend sur les roches de la Plate-forme du Saint-Laurent. Le secteur de la berge aux Quatre-Vents, comme l'ensemble de cette portion de la rive de la rivière des Mille-Îles, repose en particulier sur la formation de Beauharnois du groupe de Beekmantown, composée de dolomie, grès dolomitique, shale dolomitique et calcaire fossilifère, datant de l'ordovicien inférieur[4] (Globensky, 1987). Les affleurements rocheux y sont rares et sont concentrés dans le secteur des rapides du Grand Moulin.

3.1.4 Dépôts de surface

Deux cartes des dépôts de surface sont disponibles pour la région de Laval Ouest (figure 4). La première, réalisé par le Service des Fermes Expérimentales à Ottawa en 1952, figure la présence de larges dépôts sableux d'origine fluviatile ou lacustre allant de la section aval des rapides du Grand Moulin jusqu'à Fabreville, au niveau de la 10e Avenue, et s'étendant vers l'est jusqu'à l'intersection de la rue Principale avec l'Avenue des Bois, incluant le golf UFO. Malheureusement, vers l'ouest, la représentation cartographique s'arrête au niveau du boulevard Sainte-Rose. Aucune donnée n'est donc disponible pour le secteur d'étude. Par extension, cette carte suggère cependant que la berge aux Quatre-Vents repose sur ces mêmes dépôts sableux. Lajoie et Baril (1956) décrivent ces sables sous le nom de la série d'Upland et les associent à des terrains ondulés à légèrement vallonnés, composés de sable fin ou moyen exempt de pierre sur une épaisseur de 5 à 10 pieds. Ces terrains sont sujets à l'érosion éolienne et le sol possède un faible pouvoir de rétention d'eau, ce qui en fait des sols secs et particulièrement peu fertiles.

La seconde carte disponible est plus récente, mais semble moins précise. Réalisée par Bolduc et Ross (2001), elle mentionne que le territoire à l'étude est recouvert de till remanié, possiblement un till de la série de Saint-Bernard. Ce till calcaire est principalement composé de roches dolomitiques et calcaires de la formation de Beekmantown sous-jacente. Selon Lajoie et Baril (1956), dans les sols associés au till de la série de Saint-Bernard, « les pierres abondent tant à la surface que dans le solum, mais pas assez pour qu'on ne puisse les enlever. La plupart des pierres sont légèrement

4 Sous-période de l'Ordovicien qui s'étend de 485 à 470 Ma.

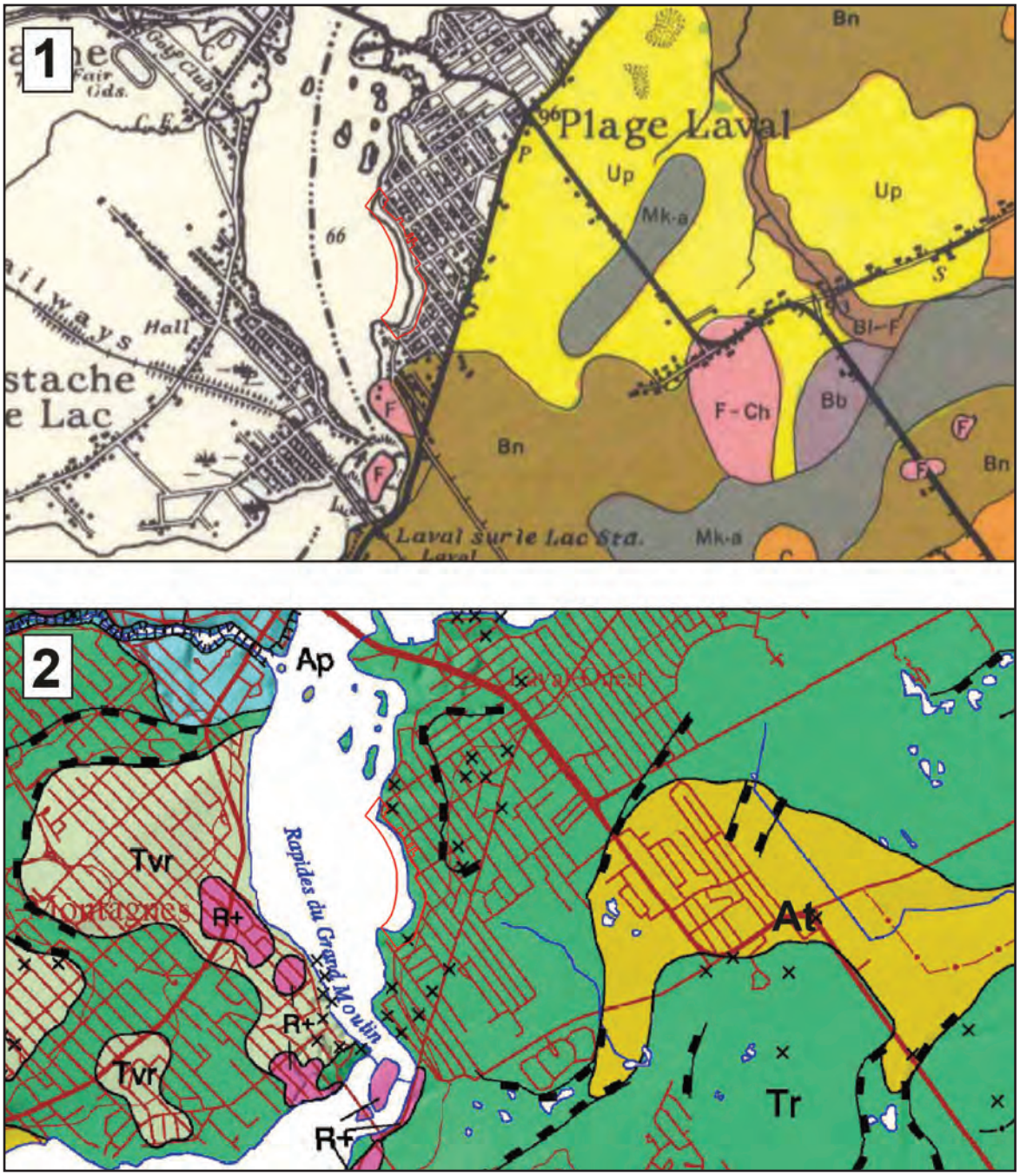

Figure 4 - Distribution des dépôts de surface selon :
1 - Prest et Keyser (1982, modifié). Légende : *Up* : alluvion sableuse (> 75 cm), série d'Upland ; *Bn* : Till calcaire, série Saint-Bernard ; *F* : Till mince, série de Farmington ; *Mk* : terre noire de faible épaisseur
2 - Bolduc et Ross (2001, modifié). Légende : *Tr* : Till remanié ; *Tvr* : Till remanié discontinu ; *At* : Alluvion de terrasse fluviale (sable) ; *R+* : Substrat rocheux affleurant.

anguleuses et mesurent à peu près un pied de surface ; dans la plupart des champs cultivés, on a enlevé les pierres de surface pour les disposer en clôtures. » Ce till à matrice grossière possède un bon drainage et fournit des terres particulièrement fertiles offrant des opportunités de cultures diversifiées (Lajoie et Baril, 1956). L'île Jésus dédie aujourd'hui encore plus de 30 % de son territoire à l'agriculture. À noter qu'un till remanié désigne un till dont les sédiments qui le composent ont été plus ou moins triés par l'eau (vagues et courant) et parfois étalés sous forme de plage.

Sable fluviatile ou till glaciaire sont associés à des sols perméables. Après des épisodes pluvieux ou lorsque l'eau de la rivière retrouvait son lit après une inondation, les sols se drainaient rapidement et offraient des conditions d'occupations intéressantes. Même s'il n'est représenté sur aucune des deux cartes, le caractère inondable de l'aire d'étude suggère la présence d'un placage d'alluvions (limon et sable fin). Cette couche d'alluvions humide à saturée et constituée de sable brun avec des traces de silt et d'argile, a notamment été mise en évidence plus au nord grâce à des sondages archéologiques, dans le secteur de la Berge des Baigneurs, sis à une altitude similaire (Arkéos, 2020a, 2020b, 2021, sites BjFk-11 et BjFk-12 ; Stantec, 2021). Le relevé stratigraphique effectué dans l'aire à l'étude révèle que la couche de surface correspond à un sable argileux à grains fins. Elle recouvre une argile brunâtre, qui repose elle-même sur un sable graveleux à grains grossiers. Les deux premières couches auraient été déposées par les crues annuelles (Ethnoscop, 1986 ; Hébert, 1987).

3.1.5 Hydrographie

Le secteur d'étude s'intègre dans le réseau hydrographique de la rivière des Mille-Îles. La rivière des Mille-Îles est un lieu géographique stratégique : elle établit un lien entre l'Outaouais et le fleuve Saint-Laurent. Pour relier la vallée de l'Outaouais et l'aval de l'archipel de Montréal, elle offre un itinéraire alternatif à la rivière des Prairies, au cours tumultueux et difficilement navigable, et au fleuve Saint-Laurent, qui nécessite un large détour par le sud.

Historiquement, les secteurs de Laval-Ouest, mais aussi, plus en aval, de Fabreville, d'Auteuil, de Rosemère et du nord de Lorraine, étaient régulièrement soumis aux inondations et peu propices à une installation durable. Dans les années 1980, le barrage du Grand-Moulin fut érigé entre Laval-Ouest et Deux-Montagnes, à cheval sur l'île Boisée. Il a permis de contrôler le débit sortant du lac des Deux Montagnes, particulièrement en période de crue printanière et minimisa considérablement le risque d'inondation. À cela s'ajoutent l'urbanisation du territoire, le drainage et le remblaiement qui ont fait disparaitre la plupart des zones humides. Pour autant, le secteur d'étude reste en grande partie en zone inondable, seul un terrain surélevé, au sud du secteur d'étude, le long de la rue Riviera échappe aux inondations de récurrence 20 ans (voir figure 3).

D'après la photographie aérienne de 1930 et l'imagerie LiDAR, un petit cours d'eau non navigable en provenance d'une zone humide[5] localisée à 700 m à l'est du secteur d'étude s'écoulait à l'est de ce dernier, à une distance de 100 à 200 m (voir figure 3). Bien que son embouchure fût localisée dans le parc de la berge du Grand-Brochet, il pouvait représenter un axe d'accès vers l'intérieur de l'île à partir de la Berge des Quatre-Vents toute proche. En revanche, il est peu probable qu'il servît de source d'eau potable en raison des terrains marécageux qu'il traversait.

3.2 Paléoenvironnement : de la déglaciation à aujourd'hui

3.2.1 Déglaciation et mer de Champlain

Le territoire où est situé le secteur à l'étude est submergé durant toute la période associée à la déglaciation de l'Amérique du Nord qui remonte à 21 000 ans AA (Dalton *et al.*, 2020), et ce, jusqu'à l'Archaïque ancien (9 200 ans AA[6]). Ainsi, puisque ces périodes sont antérieures à l'émergence du secteur étudié, elles ne sont pas discutées ici. De plus, les principaux évènements qui ont influencé l'habitabilité de l'aire d'étude sont résumés dans le tableau 1.

Il y a environ 11 000 ans AA, l'eau est de plus en plus douce dans la région montréalaise. Alors que l'inlandsis laurentidien s'est éloigné à plusieurs centaines de kilomètres au nord, la mer de Champlain se retire vers l'aval de la vallée laurentienne. Les eaux saumâtres sont définitivement chassées en aval de l'île d'Orléans, mettant un terme à l'épisode de la mer de Champlain (Richard et Poirier, 2016 ; Richard, 2018).

Il y a environ 10 600 ans AA, la région montréalaise est baignée par les eaux douces du lac à *Lampsilis* (figure 5). La surface de ce plan d'eau est bien moindre que celle de la mer de Champlain durant son extension maximale, mais le volume d'eau qui y transite reste cinq fois supérieur à celui du fleuve Saint-Laurent actuel (Richard, 2018). L'île Jésus, quant à elle, débute tout juste son exondation. Seuls les plus hauts reliefs, dans le secteur du bois Duvernay, s'efforcent de percer les flots glacials.

Il y a 10 000 ans AA, l'archipel de Montréal se dessine, dévoilant un nombre grandissant d'îles séparées par des chenaux en récession. L'île Jésus s'étend via l'émersion de sa colline centrale. Sa surface s'élargit à 30 km^2. Les reliefs de Duvernay et ceux associés à la colline de Sainte-Dorothée, à leur tour, sortent des eaux.

3.2.2 Émersion du secteur à l'étude

Il y a environ 9 200 ans AA, alors que les eaux se sont retirées à un niveau de 27 m NMM[7], l'aire d'étude débute son émersion. Cette dernière sera complétée en moins de cinq siècles (figure 6).

5 Ce boisé humide est dénommé « forêt enchantée » sur les cartes récentes.

6 Les dates citées dans ce texte sont calibrées : elles représentent des années calendaires avant 1950, que l'on simplifie en qualifiant « d'avant aujourd'hui » (AA).

7 Les données d'altitude énoncées dans ce texte le sont par rapport à l'actuel niveau moyen de la mer.

Tableau 1 - Chronologie de fluctuation des niveaux d'eau

Période (années avant aujourd'hui)	Cote (mètres NMM)	Caractéristiques hydrologiques	Climat/Végétation
Avant 13 500	-	Secteur recouvert par l'inlandsis laurentidien	-
13 500-13 100	-	Secteur immergé par le lac à *Candona*	-
Jusqu'à 9000	174 à 25 m	Secteur immergé par la mer de Champlain, puis à partir de 11 000 ans AA, par le lac à *Lampsilis*	Très froid à froid. Toundra puis sapinière
9 000-6 500	25 à 12 m	Secteur complètement émergé vers 8 500 ans AA. Formation des rapides du Grand Moulin dès 8 000 ans AA	Réchauffement, forêt mixte, feuillus dominent peu à peu. Climat plus humide
		Vers 8 000/7 500 ans AA, les crues auparavant estivales deviennent printanières	
6 600 à 4 100	14-20 m	Les rapides du Grand Moulin perdent de la vigueur et sont aisément franchissables	Climat hivernal plus chaud de 1 à 2 degrés. Établissement de l'érablière. 5500 ans AA : le climat devient plus sec
4 100 à 3 500	12-14 m	Les rapides du Grand Moulin reprennent de l'amplitude, le courant est plus fort	-
3 500 à 2 700	15 m	Le profil en long de la rivière des Mille-Îles tend à s'adoucir. Globalement, les rapides perdent de la vigueur au fil des millénaires	Refroidissement : Néoglaciaire
1 800-1 700	12 m		Réchauffement. Optimum climatique médiéval
1 700-500	Baisse jusqu'au niveau actuel		Chaud puis refroidissement majeur à partir de 850 ans AA (début du Petit Âge Glaciaire)
500 à aujourd'hui	Similaire au niveau actuel	1980 AD : construction du barrage du Grand Moulin, régulation du débit de la rivière des Mille-Îles	Froid jusqu'à 250 ans AA (Fin du Petit Âge Glaciaire)

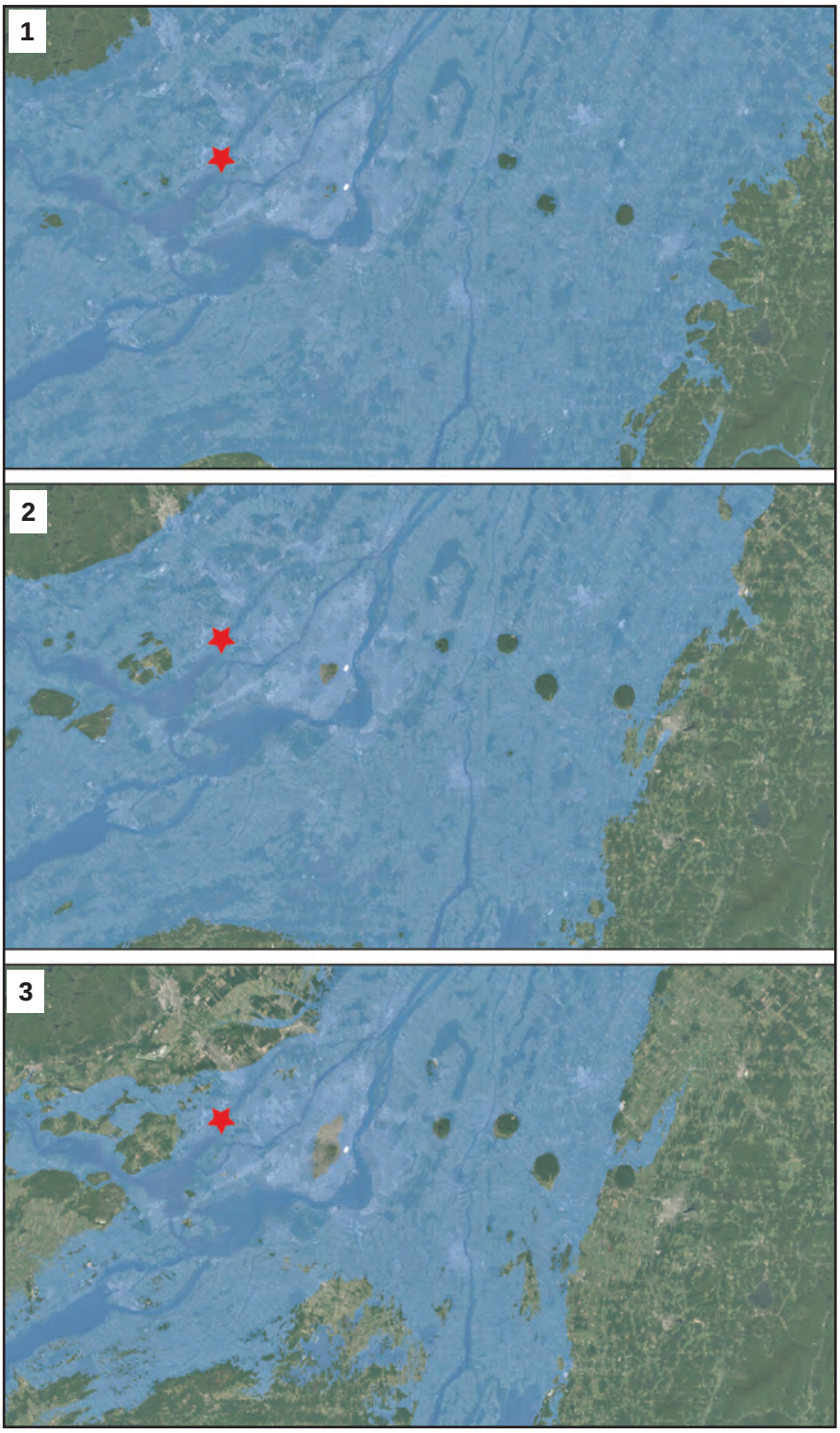

Figure 5 - Émersion de la plaine montréalaise : (1) niveau maximal de la mer de Champlain (13 100 ans AA) ; (2) niveau de la mer de Champlain vers 11 800 ans AA ; (3) niveau des eaux pendant la transition de la mer de Champlain vers le lac à *Lampsilis* (10 600 ans AA). Le secteur d'étude est localisé par l'étoile rouge

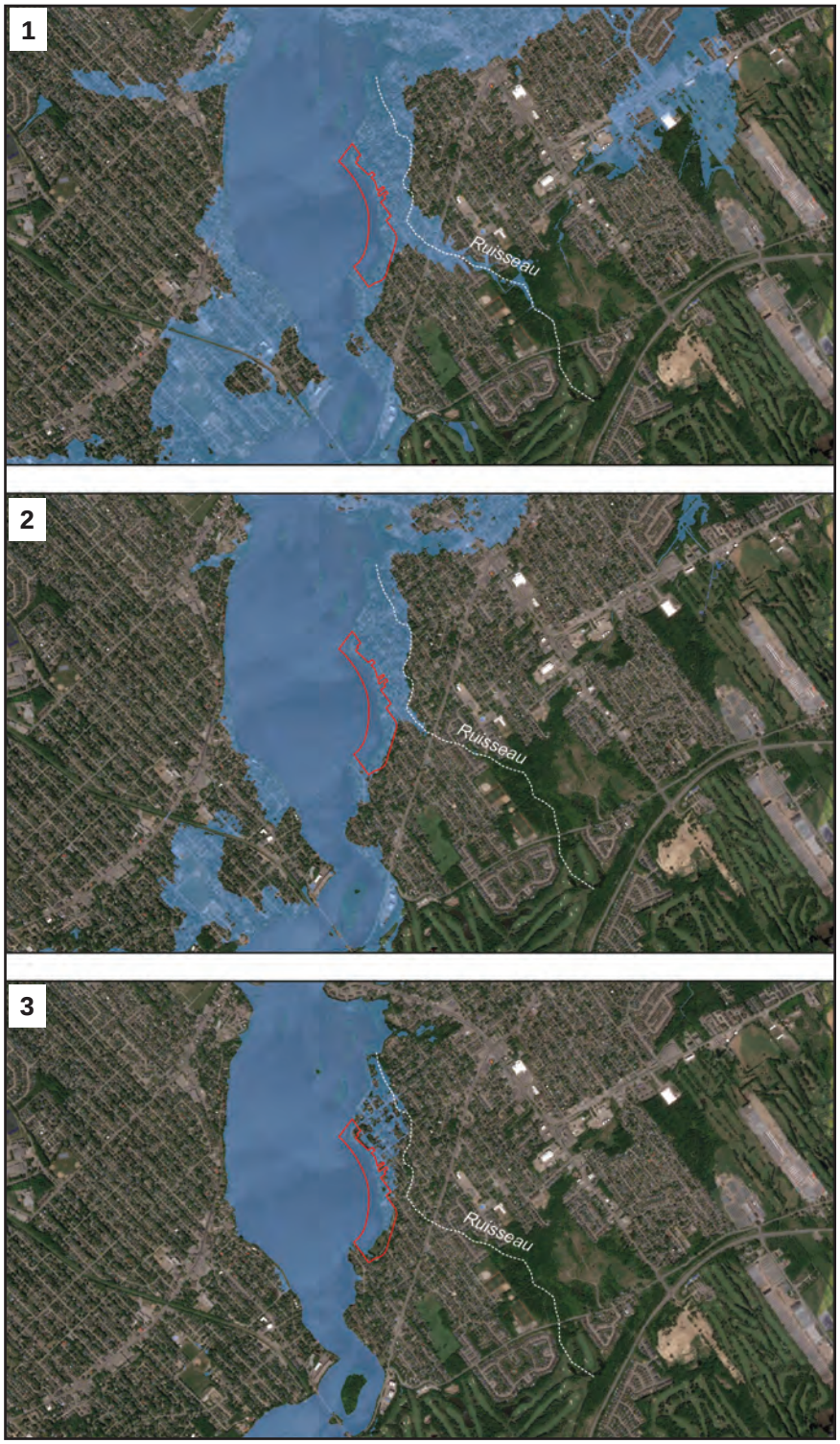

Figure 6 - Émersion de l'aire d'étude entre 9 200 et 8 800 ans AA. (1) niveau des eaux : 27 m (9 200 ans AA) ; (2) niveau des eaux : 25 m (9 000 ans AA) ; (3) niveau des eaux : 23 m (8 800 ans AA). À partir de 8 500 ans AA, le niveau des eaux de la rivière des Mille-Îles vis-à-vis du secteur d'étude est similaire à l'actuel. Le secteur d'étude est délimité par un polygone rouge et le tracé de 1930 du ruisseau est figuré par un trait en tiret blanc

La surface de l'île Jésus atteint désormais 165 km^2, soit les deux tiers de sa surface actuelle (242 km^2). C'est aussi à cette époque que la terrasse supérieure qui déborde sur la portion sud de l'aire d'étude[8] se façonne dans les dépôts glaciaires, offrant des rivages plats, dégagés et en surplomb aux potentiels groupes humains qui y établissent des campements ou des bivouacs. Cette terrasse devait s'avérer un élément de paysage fort attractif pour les groupes humains présents sur le territoire.

L'embouchure du ruisseau sans nom se tient alors vis-à-vis du secteur d'étude, quelque part entre la 17e et la 15e Avenue. Le boisé actuel de la « forêt enchantée » ainsi que la vallée inférieure du ruisseau sont des environnements humides ou marécageux. À cette hauteur, le bras d'eau qui sépare l'île Jésus du continent est d'environ 1200 m et l'aire d'étude en émersion est localisée tout juste en aval d'un petit archipel. Les rapides du Grand Moulin n'existent pas encore.

Il y a 8 500 ans AA (20 m NMM), le niveau des eaux vis-à-vis du secteur d'étude est similaire à l'actuel et la presque totalité de l'île Jésus est émergée. Progressivement, le caractère lacustre du plan d'eau s'efface au profit d'un régime fluvial de plus en plus dynamique. Un courant timide s'organise entre le lac des Deux Montagnes et l'aval de l'archipel montréalais. La future rivière des Mille-Îles se retranche dans son lit et l'archipel disparait, ne laissant que l'île Turcotte entraver son cours. Cet îlot inondable tout comme les rives basses sont des refuges pour la faune aviaire et les mammifères semi-aquatiques (castor, rat musqué), ressources prisées par les groupes humains.

La baisse des eaux se poursuit jusqu'à 7 500 ans AA, alors que le niveau des eaux se stabilise à 12 m NMM. Les eaux de fonte n'alimentent plus le système du Saint-Laurent, mais s'écoulent désormais vers la baie d'Hudson. C'est la fin de l'épisode du lac à Lampsilis et la naissance du fleuve Saint-Laurent, via son ancêtre, le proto fleuve Saint-Laurent (Richard et Poirier, 2016). Son régime hydrologique est influencé par les précipitations et la fonte des neiges et non plus, comme son prédécesseur lacustre, par la fusion du glacier. Les plus hauts débits/niveaux d'eau annuels ont lieu au printemps lors de la fonte des neiges, rendant l'aire d'étude en grande partie inhabitable, seule l'extrémité sud échappant aux inondations les plus fréquentes.

Le lac des Deux Montagnes s'est individualisé. La rivière des Mille-Îles s'écoule sans retenue et découvre progressivement les rapides du Grand Moulin. Ce cours d'eau s'avère déjà un itinéraire privilégié pour rejoindre l'amont de l'archipel montréalais.

Dans l'aire d'étude, le tracé des rives est similaire à l'actuel. Le secteur s'apparente à une plage de sable et gravier. Ouvert sur le plan d'eau, sur un sol plat ou en pente douce et bien drainé, il est un lieu idéal pour accoster et camper un ou plusieurs jours, en période estivale, avant ou après avoir affronté les premiers rapides du Grand Moulin.

8 Cette terrasse est connue dans la littérature scientifique sous le nom de « rivage de Montréal ».

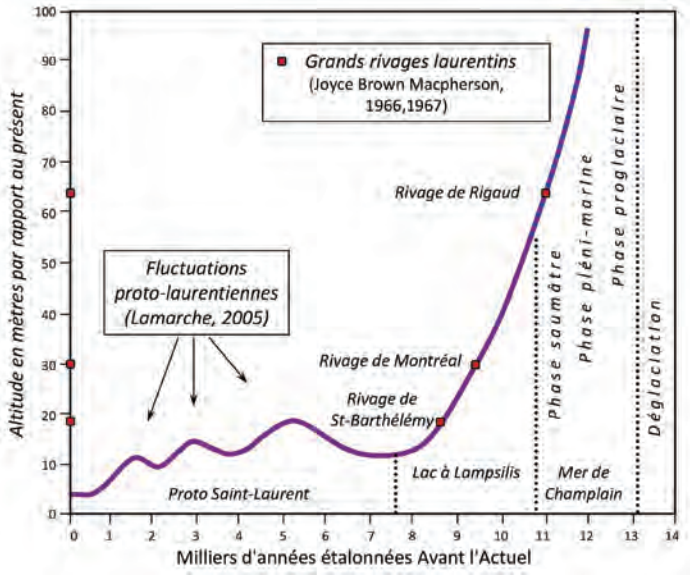

Figure 7 - Courbe d'émersion des terres dans la grande région de Montréal (Richard, comm. pers. 2017)

Le climat était jusqu'alors froid, conditionné par les apports d'eau de fonte du glacier se retirant vers le nord (Muller *et al.*, 2003). Le tarissement des eaux de fonte glaciaire favorise la mise en place d'un climat anticyclonique doux et humide.

Alors que le climat poursuit son réchauffement et devient plus sec à partir de 6 000 ans AA (Lavoie et Richard, 2000), le niveau des eaux remonte pour atteindre 20 m NMM il y a 5 200 ans AA (figure 7). Les rapides du Grand Moulin s'affaiblissent et la navigation y est facilitée sur une période de 500 à 800 ans centrée sur 5 200 ans AA.

Par la suite, le niveau de base s'abaisse en enregistrant trois fluctuations : il s'élève de 12 à 15 m NMM entre 3 800 et 3 000 ans AA, s'abaisse ensuite à 9 m NMM vers 2 200 ans AA, subit une dernière remontée à 12 m NMM vers 1 600 ans AA et s'abaisse finalement de manière continue jusqu'à ± 500 ans AA où le niveau se stabilise jusqu'à aujourd'hui (voir figure 7). Ces fluctuations n'ont pas d'impact sur la configuration des rives de l'aire d'étude ni véritablement sur la vigueur des rapides du Grand Moulin. À l'échelle de la rivière des Mille-Îles néanmoins, pendant les phases de bas niveaux d'eau, le courant de la section aval est plus fort, tandis que c'est l'inverse en période de hauts niveaux. Durant tout ce temps, la rivière des Prairies reste plus tumultueuse et difficilement navigable que la rivière des Mille-Îles qui s'avère un itinéraire plus sécuritaire pour rejoindre l'aval de l'archipel de Montréal.

4 PORTRAIT DE L'OCCUPATION AUTOCHTONE

L'occupation humaine de la vallée laurentienne s'est faite par épisodes, tous marqués par des vagues de migration. Sur le territoire québécois, les archéologues distinguent trois grandes périodes d'occupation humaine : le Paléoindien (12 500 à 8 000 ans AA), l'Archaïque (11 350 à 3 000 ans AA) et le Sylvicole (3 000 à environ 450 ans AA). Chacune de ces périodes est composée de sous-périodes relativement homogènes en termes de culture matérielle et de modes de vie. Toutefois, des traits distinctifs pour chacune de ces périodes sont à l'origine de changements permanents et d'évolutions dans les savoir-faire qui sont généralement perceptibles dans la culture matérielle.

4.1 Peuplement initial – période du Paléoindien (12 500–8 000 ans AA)

En général, les sites découverts en périphérie de la vallée laurentienne pour la période paléoindienne sont localisés sur des terrasses sablonneuses situées à l'embouchure de rivières importantes se déversant dans les mers de Champlain et de Goldthwait et dans les estuaires de ces mers ainsi qu'en marge riveraine d'importants lacs et rivières (près des rapides ou à la confluence de rivières) et de marécages (Arkéos, 2018a : 45). La localisation de plusieurs sites à proximité de sources de matériaux lithiques de qualité a été notée, notamment à La Martre et à Sainte-Anne-des-Monts, en Gaspésie (Burke, 2002 ; Benmouyal, 1987). Ces groupes ont néanmoins laissé peu de traces archéologiques pour une période couvrant pourtant plus de 3 500 ans.

Dans la région à l'étude, aucun site de la période paléoindienne n'a été découvert. D'ailleurs, les sites archéologiques découverts se situent à des centaines de kilomètres du secteur à l'étude, et n'ont dans ce cas, aucun impact sur l'occupation qui a pu avoir lieu à cet endroit. Enfin, l'archipel montréalais ne possédait vraisemblablement pas, au début de cette période, les conditions géoenvironnementales propices à l'établissement humain. Toutefois, il est plus que probable que les groupes du Paléoindien récent aient fréquenté l'archipel montréalais, ses environs immédiats et ses nombreuses îles en émersion et que le vide archéologique sur ce territoire résulte vraisemblablement d'un manque de recherches sur le terrain (Arkéos, 2018a).

4.2 Peuplements régionaux et enracinement – période de l'Archaïque (11 350–3 000 ans AA)

La période de l'Archaïque couvre huit millénaires et se subdivise en quatre sous-périodes : l'Archaïque ancien (11 350–8 800 ans AA), l'Archaïque moyen (8 800–6 800 ans AA), l'Archaïque supérieur (6 800–4 500 ans AA) et l'Archaïque terminal (4 500–3 000 ans AA).

À ce jour, le site le plus ancien (BjFk-3) découvert pour cette période et qui se situe dans les environs de l'aire d'étude se trouve sur la rive nord de l'île Jésus, face à un resserrement des rives avec celle de l'île Lacroix, dans la portion sud-ouest de l'archipel Sainte-Rose (figure 8).

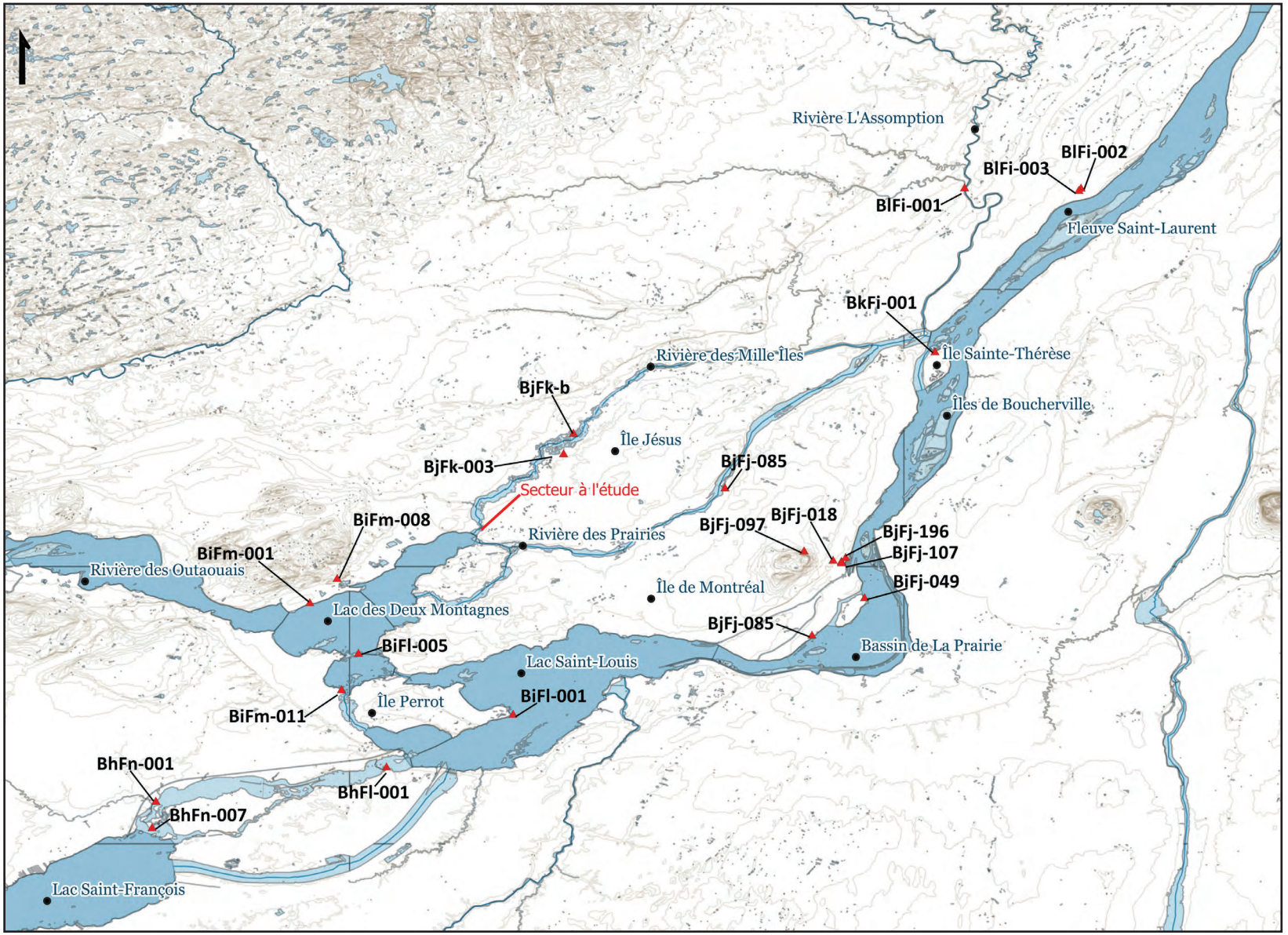

Figure 8 - Sites archéologiques, période de l'Archaïque (11 350–3 000 ans AA)

Une pointe de projectile à encoches qui a été trouvée à cet endroit présenterait des caractéristiques morphologiques similaires à celles associées à des groupes de l'ensemble culturel de l'Archaïque laurentien récent (5 500–4 200 ans AA) (Archéobec, 1996). Une autre occupation humaine ancienne a été identifiée sous le parvis de l'église de La-Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, située sur la rive nord de l'île de Montréal, en marge de la rivière des Prairies. La pointe de projectile, possiblement associée à l'Archaïque récent post-laurentien (4 200–3 000 ans AA), a alors occupé la portion amont de la rive droite du paléochenal séparant l'île de la Visitation et l'île de Montréal (Grondin et Gates St-Pierre, 2009 : 7).

4.3 Implantation et interactions – période du Sylvicole de la vallée laurentienne (3 000 à 400 ans AA)

La période culturelle du Sylvicole se subdivise en trois sous-périodes : le Sylvicole inférieur (3 800-2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400-1 000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1 000-450 ans AA).

En archéologie, dans la vallée laurentienne en particulier, le Sylvicole se démarque de l'Archaïque principalement par la présence soudaine de récipients en terre cuite, par la construction de tertres, par la modification des habitations et des schèmes d'établissement (Chapdelaine, 1990 : 2). Certains groupes de l'hinterland, sans rejeter ces nouveaux apports technologiques, maintiennent leur mode de vie qui s'apparente davantage à celui qui caractérisait la période culturelle précédente. Ils y apportent eux aussi de nouvelles technologies comme l'arc et la flèche.

En périphérie de l'aire d'étude, des vestiges céramiques associés à la période du Sylvicole moyen, ainsi que des pièces lithiques résultant de produits de débitage et des outils taillés tels que des grattoirs, ont été découverts également sur le site BjFk-3. D'autres témoins de cette période de l'occupation autochtone ancienne ont été mis au jour sur le site BjFk-4 localisé sur l'île Darling, dans la rivière des Mille-Îles (Archéobec, 1997) (figure 9).

Progressivement, les populations ancestrales iroquoiennes du Saint-Laurent s'implantent et se développent dans la région laurentienne pour devenir les Iroquoiens d'Hochelaga que rencontrera Jacques Cartier en 1535 (Cartier, 1977). Ces derniers, à l'image de leurs prédécesseurs, cultivent le sol de façon intensive, pêchent durant les pics d'abondance et chassent sporadiquement. Les récits de Cartier rapportent que les villages pouvaient contenir jusqu'à 1 500 personnes et qu'ils étaient, tout comme les camps de pêche estivaux, principalement dispersés sur la rive nord du fleuve.

Cependant, les populations iroquoiennes de la vallée du Saint-Laurent désertent l'ensemble de leurs terres peu de temps après le passage de Cartier entre 1541 et 1603, et d'autres groupes, de traditions culturelles différentes, utilisent la région à des fins d'exploitation plus ponctuelle lors de brefs passages. Dans la région, quelques sites archéologiques témoignent d'occupations sur les rives des voies navigables. Ces découvertes ne sont que le pâle reflet de l'intense occupation qui s'est produite dans les siècles et millénaires précédant l'arrivée des Européens.

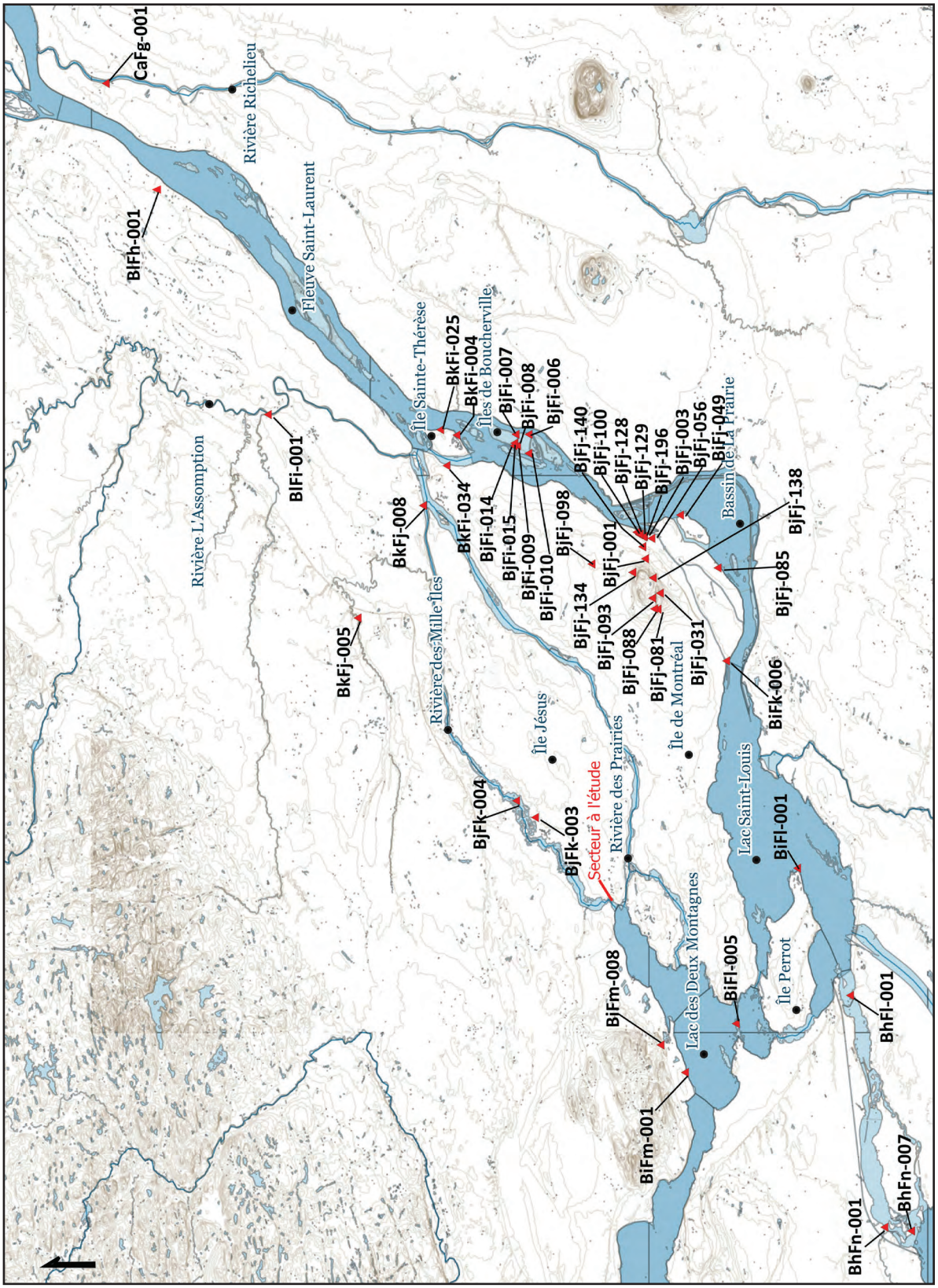

Figure 9 - Sites archéologiques, période du Sylvicole (3 000–450 ans AA)

4.4 Occupations autochtones récentes

L'arrivée des premiers explorateurs européens ne s'est pas immédiatement manifestée par une prise de possession ferme du territoire et les changements des schèmes d'occupation autochtones se sont d'abord faits de manière graduelle. Cette première période d'occupations concomitantes s'est soldée par la dispersion des populations iroquoiennes du Saint-Laurent et à compter de cette date, l'île de Montréal et le territoire environnant ne semblent plus être un lieu quotidien d'habitation pour les populations autochtones. Leur présence, dans les écrits des explorateurs et des missionnaires européens, comme dans le registre archéologique, prend l'allure de passages transitoires vers d'autres lieux de vie. Les motifs de cette désertion sont encore largement débattus et sont probablement multiples.

Très peu de données sont connues pour l'occupation autochtone de l'île Jésus suite à l'implantation eurocanadienne. Il est évident que ses rives étaient encore fréquentées par les groupes qui naviguaient entre le lac des Deux Montagnes et la confluence des rivières des Mille-Îles, des Prairies et l'Assomption avec le cours du fleuve Saint-Laurent. Il devait encore s'y trouver de nombreux espaces, comme celui à l'étude, demeurés non développés jusqu'au début du XVIIIe siècle. Le père Dalmas, lors de son voyage remontant le cours de la rivière des Prairies en 1674, note la présence sur la rive de l'île Jésus de « cabanages algonquins » ; sont-ils en utilisations ou abandonnés ? Il n'en fait pas mention.

En lisant entre les lignes de certains actes notariés et comptes rendus de voyage, il appert qu'un certain degré de commerce illicite se déroule sur l'île, surtout près des berges, faciles d'accès et bordant des voies de navigation très fréquentées. Les actes de concession dans le secteur à l'étude en 1729 et en 1746 incluent une clause interdisant de faire tout commerce d'alcool aux Autochtones dans les limites de la terre concédée. Si les seigneurs se sont donné le mal d'inscrire cette clause, nous pouvons imaginer qu'il y avait une présence autochtone connue dans le secteur et, qui plus est, un certain degré d'interaction entre les divers groupes culturels, à tout le moins assez récente pour être toujours d'actualité dans la conscience collective. En 1768 toutefois, cette clause ne se trouve plus dans un acte de concession d'une terre dans le secteur de Sainte-Rose. L'occupation eurocanadienne s'est-elle alors assez intensifiée pour rendre le secteur moins attrayant pour le commerce illicite et les haltes occasionnelles ? Il est possible qu'une diminution marquée de cette fréquentation des berges par les Autochtones au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle ait rendu la clause obsolète.

En outre, il importe de considérer la présence autochtone sur l'île Jésus dans le cadre de l'occupation eurocanadienne. Fortin souligne que bien que leur présence demeure marginale, les registres d'état civil contiennent une quinzaine de baptêmes et huit sépultures concernant des membres des Premières Nations pour le territoire de l'île Jésus entre 1700 et 1765 (Perron *et al.*, 2008 : 55). Ces personnes sont des domestiques, mais parfois aussi des esclaves chez les notables de la seigneurie.

5 PORTRAIT DE L'OCCUPATION EUROCANADIENNE

5.1 Une île dans l'archipel : premières incursions

La première description formelle de l'île Jésus se trouve dans les Relations des Jésuites de 1637, alors qu'elle est connue sous le nom d'île de Montmagny, selon le gouverneur de l'époque, Charles Jacques du Huault de Montmagny, qui avait un an plus tôt succédé à Champlain. Le père Le Jeune décrit alors la région de l'archipel montréalais, qu'il visite en compagnie du gouverneur, comme parsemée de nombreuses îles desquelles il «*n'y en a que deux ou trois remarquables*». L'une de ces îles est l'île Jésus, qu'il qualifie de «*belle et grande*». Il y aborde la dénivellation importante entre les extrémités ouest et est de l'île, occasionnant de nombreux «saults» qui entravent la navigation. Ils mettent pied à terre à cette occasion et Le Jeune trouve l'île fort bonne et bien agréable (Bois, 1858 t.1 : 75). Si la visite du père Le Jeune est la première incursion eurocanadienne documentée sur l'île, ce dernier mentionne tout de même que des traiteurs et truchements empruntaient déjà la rivière Saint-Jean (des Mille-Îles) et des Prairies pour rejoindre l'Outaouais. Il est fort probable que ces derniers aient fait halte sur l'île, ne serait-ce que pour portager les rapides, quoiqu'ils aient pu également y pratiquer la traite et y dresser leur bivouac.

5.2 Seigneurie de l'Île-Jésus (1636-1854)

Le développement colonial de l'île Jésus connaît des débuts hésitants et difficiles : avant même que ne s'amorce son véritable peuplement s'y succèdent trois grands seigneurs pour qui la mise en valeur du territoire reste secondaire, la région de l'archipel montréalais étant alors rongée par les conflits avec les Iroquois qui persistent jusqu'au début du XVIIIe siècle. L'île Jésus est concédée en seigneurie le 15 janvier 1636 par le gouverneur de Montmagny aux révérends pères Jésuites, qui n'y entreprendront toutefois aucun développement et ne tenteront pas d'en coloniser le territoire. Si bien qu'en 1672, Jean-Talon octroie de nouveau la seigneurie et c'est François Berthelot, riche conseiller et secrétaire du roi, cherchant à affirmer son influence et favoriser son ascension sociale, qui en devient propriétaire. Berthelot ne viendra jamais en Nouvelle-France, bien qu'il soit le premier à tenter une colonisation de l'île en fournissant les moyens financiers d'ériger un manoir sur la pointe est et d'y amorcer une exploitation.

En 1674, les Jésuites, qui désirent déménager leur mission de La Prairie, mandatent le père Dalmas d'aller explorer l'île Jésus et d'y choisir un emplacement approprié. Selon les documents qu'il a produits suite à son exploration, le père Dalmas effectue son voyage en septembre 1674. Il semble que ce dernier ne trouve aucun endroit convenable et la mission est finalement déplacée au Sault-Saint-Louis. Le plan du père Dalmas, qu'il produit de mémoire suite à son exploration de 1674, présente des éléments intéressants ; il y note la présence de cabanages algonquins, dans les environs

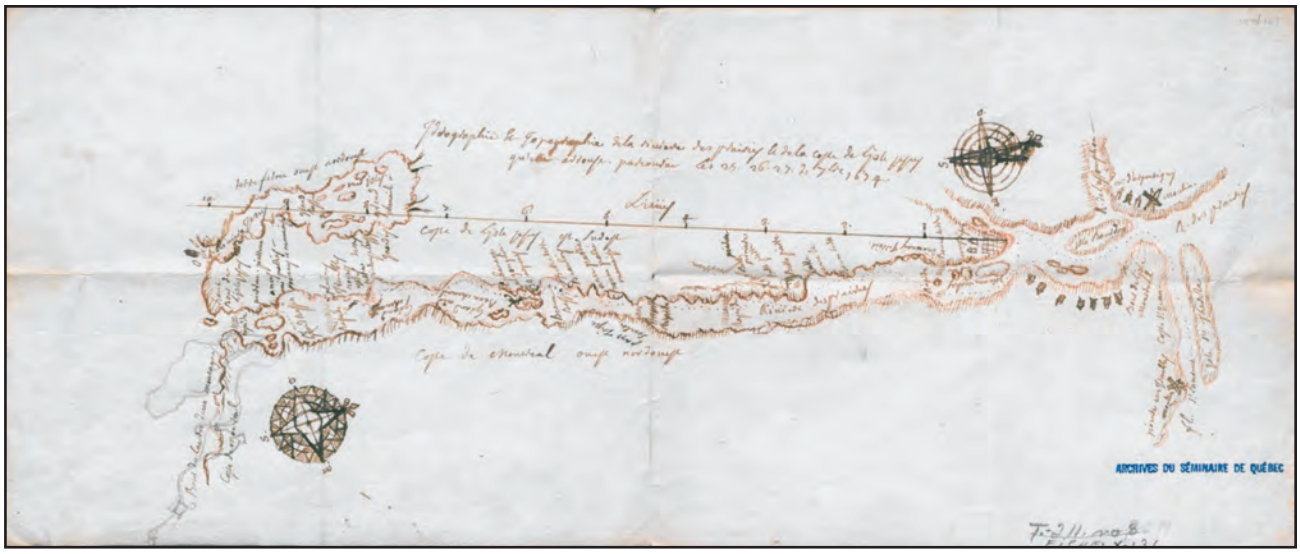

Figure 10 – Plan du père Dalmas tracé de mémoire suite à son voyage de 1674 (Musée de la Civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec)

de l'île Paton, et montre sur la pointe est de l'île un établissement avec une terre en culture, correspondant à l'établissement financé par Berthelot (figure 10). La portion ouest de l'île doit, pour sa part, attendre le milieu du XVIIIe siècle avant d'être occupée, et comme nous le verrons, la première mention du secteur à l'étude dans les documents officiels n'est visible seulement qu'au début du XIXe siècle (Perron *et al.*, 2008 : 32).

En 1675, Mgr François Montmorency de Laval, premier archevêque catholique de Québec et fondateur du Séminaire de Québec, devient seigneur de l'Île Jésus. C'est sous Laval que la première concession est octroyée et que Guillaume Labelle devient, en 1677, le premier censitaire de l'île. Mgr de Laval tente d'ériger l'île Jésus en paroisse un an plus tard, les habitants continuant cependant d'être desservis par le curé de Repentigny jusqu'en 1685 (Lacombe, 1978 : 5). En 1680, malade et vieillissant, Mgr de Laval fait don de la seigneurie au Séminaire de Québec, qui en conservera la propriété jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854 (Ethnoscop, 1988 : 11).

La signature de la Grande Paix de Montréal en 1701 offre l'accalmie et la stabilité sociale nécessaires pour que la seigneurie de l'Île Jésus puisse réellement prendre son envol à la suite du ravage de la colonie par les Iroquois en 1689 (Dépatie, 1986 : 59). Dès 1702, on y fonde la première paroisse, celle de Saint-François-de-Sales, qui englobe toute la pointe est de l'île. En 1706, la première église est inaugurée et s'ensuivent plusieurs concessions de terres à des colons. Malheureusement, les premières maisons de la paroisse, le manoir seigneurial ainsi que cette même église, sont détruits lors d'un incendie en 1721.

Durant le premier quart du XVIIIe siècle, les lots exploités se limitent toujours à la portion nord-est de l'île et quoique des terres soient cédées plus à l'ouest, les nombreuses rétrocessions qui suivront quelques années plus tard laissent entendre que les censitaires n'ont pas rempli leur obligation d'y tenir feu et lieu et n'en occupent pas physiquement le terrain. Le secteur de l'aire d'étude n'est donc quasiment pas occupé.

Nous constatons également que l'occupation humaine de la côte sud de l'île se développe plus rapidement que la côte nord : 45 des 48 terres concédées sur la côte sud sont occupées, tandis que seulement 37 des 59 terres concédées de la côte nord le sont (Ethnoscop, 2004 : 10). La distribution du sol de la seigneurie en censives n'est complétée qu'en 1791, soit plus d'un siècle après l'attribution de la première terre (Dépatie, 1986 : 59). L'île est alors entièrement découpée en côtes, le long desquelles se succèdent les longues et étroites parcelles concédées qui sont mises en culture ou encore gardées comme réserve de bois (figure 11).

5.3 Développement des noyaux villageois

Dès les débuts du développement de la seigneurie, ce sont les terres de la pointe est, à proximité des installations seigneuriales, qui sont offertes en censive aux colons (Dépatie, 1986 : 67). Éventuellement, durant le second quart du XVIIIe siècle, avec le nombre croissant d'habitants, de nouvelles terres sont défrichées, poussant le peuplement vers l'ouest, loin du cœur de la paroisse Saint-François-de-Sales et de son église. Pour permettre l'accès au culte aux nouveaux colons et continuer de favoriser leur établissement, deux nouvelles paroisses sont créées en 1740. Il s'agit de la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima, sur la rive nord de l'île, et de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, sur la rive sud. Occupant le sud-ouest de l'île, la paroisse de Saint-Martin s'ajoute en 1774. À cette date, il s'agit de la seule dont l'agglomération villageoise se développe à l'intérieur des terres plutôt qu'en rive d'un cours d'eau. C'est effectivement le pourtour de l'île qui se trouve d'abord occupé par les habitants, les terres agricoles ayant front sur la rivière et s'étirant vers le centre de l'île. Comme c'est le pouvoir hydraulique des nombreux rapides des rivières des Prairies et des Mille-Îles qui alimentent les moulins autour desquels se développe l'économie seigneuriale, le paysage humain de l'île Jésus se trouve alors tourné vers ces cours d'eau qui ont marqué le peuplement de l'archipel et desquels dépendra sa subsistance.

La fin du XVIIIe siècle voit une hausse drastique du morcellement des terres, tandis que les premiers censitaires lèguent en succession des parcelles à leurs héritiers, mais surtout qu'ils en vendent des parties à des marchands ou artisans, facteur annonciateur du développement économique menant à l'implantation villageoise (Dépatie, 1986 : 72).

Le développement des occupations agricoles dans la seigneurie a pour effet, entre autres, de modifier la relation de l'humain à la rivière. Là où le mouvement et l'implantation humaine avaient

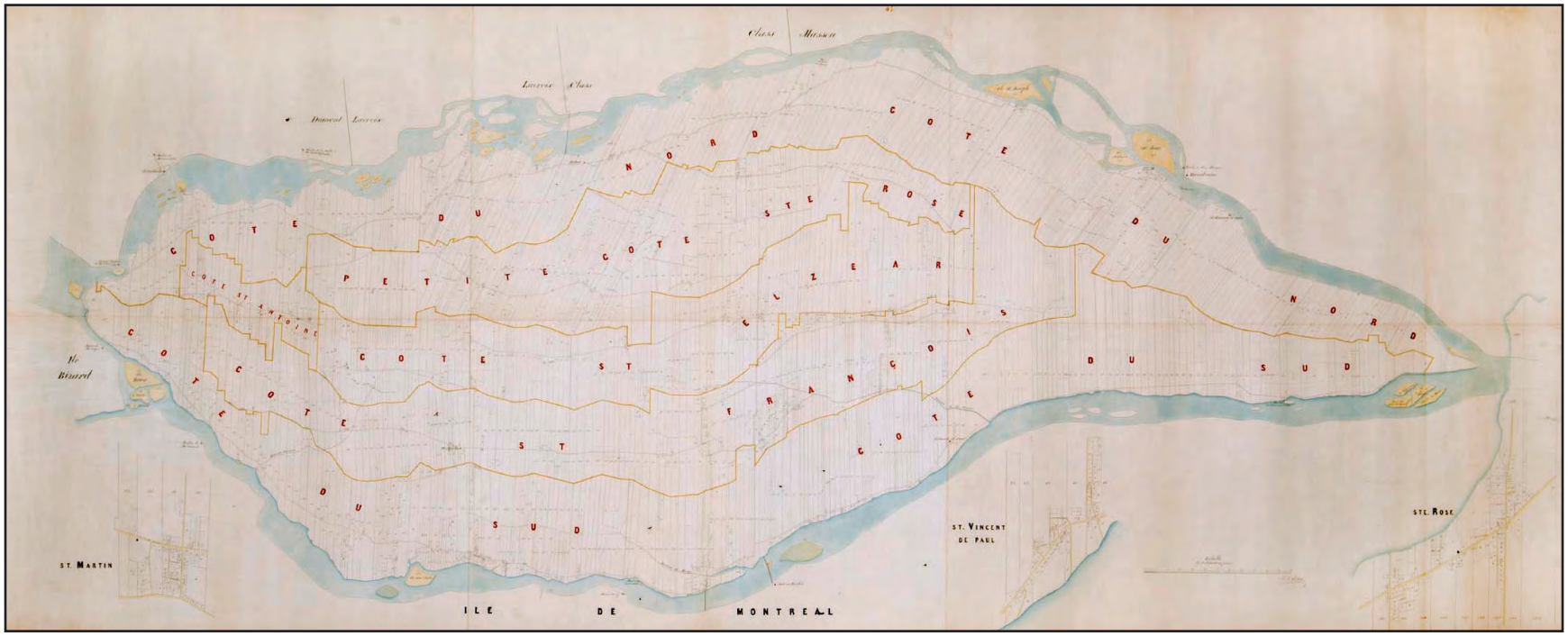

Figure 11 – Plan cadastral de l'île Jésus (1860-1872) montrant le découpage de tout le territoire en côtes. Ce découpage est toujours perceptible dans le cadastre actuel, plusieurs routes modernes suivant l'axe des anciens chemins de côte et de montée (Musée de la Civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec)

été guidés par l'axe des cours d'eau structurant l'archipel et permettant la circulation en canot, la relation avec les rivières des Prairies et des Mille-Îles change drastiquement avec la division du territoire en lots agricoles. Le développement de traverses puis de ponts permettant de relier les principales îles de l'archipel, Montréal et Laval, entre elles et aux rives continentales nord et sud, transforment les cours d'eau en obstacles à franchir en plus d'être des axes de circulation.

5.4 De la paroisse Sainte-Rose à Laval : histoire de Laval-Ouest

À l'origine le territoire à l'ouest de la municipalité de paroisse de Sainte-Rose-de-Lima est principalement agricole. Cependant, les récoles ne sont pas optimales en raison des nombreuses inondations du territoire (figure 12) ainsi que de la nature même des sols constitués de sables assez pierreux et mal drainés plus propices à la production maraîchère qu'à la culture céréalière (Paquette, 1976 : 43-44; Dépatie, 1988 : 28; Perron *et al.*, 2008 : 30).

Les registres de la paroisse Sainte-Rose dénombrent dès 1745 des familles habitant à l'ouest de cette dernière. La première mention du secteur à l'étude date des années 1843-1845 tandis que sa première représentation date de 1856 (figures 13 et 14). D'après le cadastre originaire, cette zone est divisée en deux lots distincts (187 et 188) dont les dimensions respectives sont de 2 arpents de front



Figure 12 - Extrait de la carte de l'île Jésus de 1749 montrant l'absence d'occupation dans le secteur à l'étude (Jacrau, J.-A.-M., 1749, Musée de la Civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec)

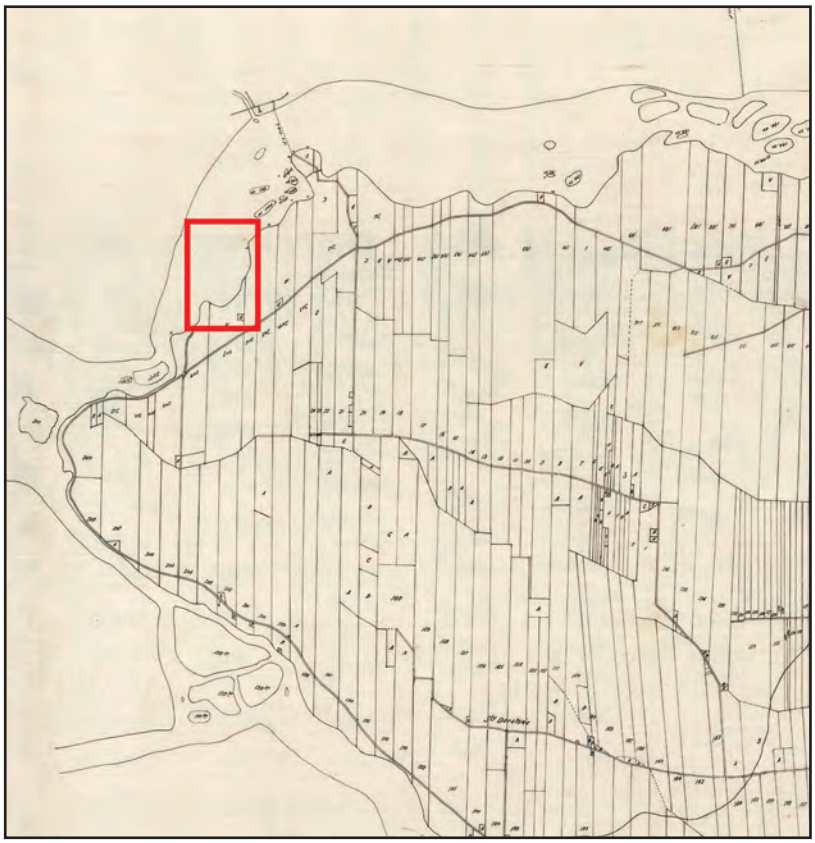

Figure 13 - Extrait de la carte de l'île Jésus de 1829 montrant le secteur à l'étude (Anonyme, s.d., BAnQ Québec, fonds Ministère des Terres et Forêts)



Figure 14 - Rivière des Mille-Îles : chalets inondés à la plage Laval près du pont Bellefeuille en 1936 (Auteur inconnu, BAnQ, E57,S44,SS1,PB41-34)

sur 33 arpents de profondeur et de 5 arpents de front sur 26 arpents 5 perches de profondeur. Toutefois, aucune mention n'est faite sur l'occupation précise des berges de ces deux lots si ce n'est qu'elles ont pu servir de pâturages. En 1894, les paroissiens demandent un rattachement avec la paroisse de Saint-Eustache dont l'église est située juste en face sur la rive nord de la rivière des Mille-Îles, à proximité des rives du secteur à l'étude. La rive nord est déjà reliée à l'île Jésus par un pont payant depuis 1849, le pont Bellefeuille, qui arrive tout près de l'église de Saint-Eustache. Selon les documents notariés consultés, l'occupation agricole des lots 187 et 188 perdure jusqu'au début du XXe siècle (tableau 2). S'ensuit un morcellement des terres à compter de 1917 pour le lot 187 et de 1920 pour le lot 188 (Registre foncier du Québec en ligne).

Entre 1924 et 1926, les frères Warren et Arthur Smadbeck de New York achètent des terres agricoles dans le secteur dont les lots 187 et 188 pour les subdiviser et les revendre en lots à bâtir pour des chalets d'été. L'objectif de la compagnie est de créer une station balnéaire pour les Montréalais le long de la rivière des Mille-Îles, à l'image de celles qu'ils ont déjà créées dans les états de New York, de Floride et du Texas ainsi qu'ailleurs au Canada (figure 15). Les frères Smadbeck surnommés les « Henry Ford de l'immobilier » ont l'habitude d'acheter des grands espaces en bordure de rivières ou de lacs et à proximité de grandes villes et des gares ferroviaires. Ces terrains sont ensuite dotés de routes et fragmentés pour y ériger de petites maisons détachées qu'ils sont les premiers à vendre à bas prix à travers de vastes campagnes publicitaires dans la presse (*New York Times* du 7 septembre 1977 ; Paquette, 2006 : 94).

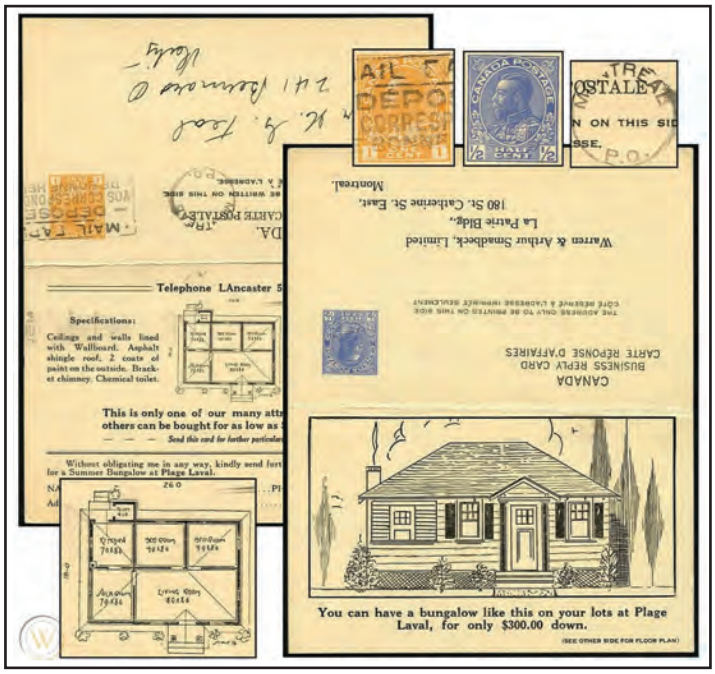

Figure 15 – Carte d'affaires de la firme Sadbeck montrant un exemple de leur construction (Collection privée Richard Lamothe)

Tableau 2 - Tableau synoptique des propriétaires connus des lot 187 et 188 du cadastre originaire

Année	Cadastre originaire		Année
	187	188	
	Propriétaires		
1925			1925
1924			1924
1923			1923
1922			1922
1921			1921
1920		Début morcellement de la terre	1920
1919		Corporation du Collège Sainte-Marie	1919
1918			1918
1917	Leodas Cousineau / Début morcellement de la terre		1917
1916	David Gravelle		1916
1915			1915
1914			1914
1913		Corporation du Collège Sainte-Marie	1913
1912		Héritiers Paquin	1912
1911			1911
1910	David Gravelle	Félix Paquin ?	1910
1909	Joseph Cousineau		1909
1908			1908
1907			1907
1906			1906
1905			1905
1904			1904
1903			1903
1902	Joseph Cousineau		1902
1901	Clovis Saint-Jean		1901
1900	Joseph Taillefer		1900
1899			1899
1898			1898
1897			1897
1896			1896
1895			1895
1894			1894
1893			1893
1892			1892
1891			1891
1890			1890
1889			1889
1888			1888
1887			1887
1886			1886
1885			1885
1884			1884

Année	Cadastre originaire		Année
	187	188	
	Propriétaires		
1883			1883
1882			1882
1881			1881
1880			1880
1879			1879
1878	Joseph Taillefer	Félix Paquin	1878
1877	Antoine Valiquette		1877
1876	Wilfrid Cloutier		1876
1875			1875
1874			1874
1873			1873
1872	Wilfrid Cloutier		1872
1871	Benjamin Cloutier	Félix Paquin	1871
1870	Moïse Cousineau		1870
1869			1869
1868			1868
1867			1867
1866			1866
1865			1865
1864			1864
1863			1863
1862			1862
1861			1861
1860			1860
1859			1859
1858			1858
1857			1857
1856			1856
1855			1855
1854			1854
1853			1853
1852			1852
1851			1851
1850			1850
1849			1849
1848			1848
1847			1847
1846			1846
1845	Moïse Cousineau	Simon Blondin OU Benjamin Etsy	1845
1844	Marcel Cousineau		1844
1843	Hyppolyte Nadon		1843
1842			1842
1841			1841
1840			1840

En 1926, le journal *La Patrie* de Montréal offre une promotion exceptionnelle sur ces terrains au lieu-dit de Plage-Laval, empruntant le nom du comté de Laval, dans lequel le secteur est situé. Cette offre permet à des milliers de nouveaux propriétaires majoritairement montréalais de construire des chalets avec un accès à la plage publique. En 1927, une église est aménagée, la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine, qui dessert alors 65 familles et 236 communiants (Paquette, 2006 : 94).

En 1929, plusieurs habitations sont maintenant la propriété de résidents regroupés sous le nom de l'Association des propriétaires de Plage-Laval. Cette association se voit remettre le 25 mars de la même année par les promoteurs Smadbeck l'ensemble des terrains constituant les parcs, rues et espaces publics, incluant le «Chalet du club», pour la somme symbolique de 1 $ en échange de la constitution d'une municipalité indépendante de celle de Sainte-Rose. Ce phénomène peut sans doute s'expliquer par la crise de 1929. La municipalité de village de Plage-Laval est créée le 23 mai 1930 et se détache de la partie ouest de la paroisse de Sainte-Rose (figure 16). Le village a maintenant son propre conseil municipal, qui se réunit pour la première fois le 20 juin 1930 au chalet du club de l'Association des propriétaires. Le 19 février 1932, Plage-Laval change de statut pour devenir une ville en vertu de la Loi constituant en corporation la ville de Plage-Laval. Durant les premières années de son existence, le territoire de cette municipalité est borné, au sud, par le boulevard Sainte-Rose (Paquette, 2006 : 95 ; Perron *et al.*, 2008 : 179).



Figure 16 – Comté de Laval (Île Jésus) en 1931 d'après les plans du cadastre (BAnQ)

Destination estivale fort prisée pendant de nombreuses années et accueillant jusqu'à 5000 estivants, c'est au cours des décennies 1950-1960 que plusieurs propriétaires s'y installent de manière permanente à la faveur de l'enrichissement collectif des Trente Glorieuses. Ils transforment le quartier en un véritable secteur résidentiel lavallois avec l'acquisition progressive de différents services municipaux : éclairage des rues, jardins ornementaux, eau courante, inauguration du pont Sauvé reliant Plage-Laval à Saint-Eustache en 1949 en remplacement du vieux pont à péage De Bellefeuille et accès aux plages publiques. Le 1er janvier 1951, la municipalité change de nom pour celui de la ville de Laval-Ouest (Paquette, 2006 : 95-97 ; Perron *et al.,* 2008 : 179). Le 18 juin 1964, la ville change de statut pour devenir la cité de Laval-Ouest. Le 6 août 1965, Laval-Ouest fusionne avec treize autres municipalités pour former la ville de Laval (Paquette, 2006 : 98-99).

En 1985, le barrage du Grand-Moulin est construit pour mettre fin aux inondations récurrentes. Aujourd'hui, Laval-Ouest comporte de nombreux témoins architecturaux des années 1930 à 1960, tels que le hangar à avions militaires sur le boulevard Sainte-Rose (maintenant une entreprise de portes et fenêtres) et la caserne de pompiers sur la 24e Rue qui abritait l'ancienne mairie.

6 ÉLÉMENTS CONNUS DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

6.1 Sites connus à proximité de l'aire d'étude

Six sites archéologiques se trouvent à proximité de l'aire d'étude (figure 17). Trois sont situés dans le territoire de la municipalité de Saint-Eustache et un sur celui de la municipalité de Deux-Montagnes. La pointe ouest de l'île de Laval ne compte qu'un site répertorié, BjFl-1, qui correspond à une découverte fortuite effectuée par un résident en 1976 lors de travaux sur son terrain, situé au 4150, 1re Avenue. La découverte consiste en une hache de pierre polie, qui est demeurée à l'époque en possession du propriétaire du terrain et dont l'emplacement actuel est inconnu. La découverte a été faite juste en aval des rapides du Grand Moulin, en secteur de berge, un lieu propice aux haltes. Les informations sur cette découverte sont cependant limitées (Barré, 1976). Le second site découvert sur la pointe ouest de l'île est BjFl-7. Ce dernier a été découvert dans le cadre des travaux prévus pour la construction de l'Antenne Deux-Montagnes du REM. L'inventaire a donné lieu au dégagement complet d'une structure d'un caisson à claire-voie vraisemblablement utilisé pour stabiliser le remblai du talus ferroviaire, et une fondation en maçonnerie sèche comportant bon nombre de blocs calcaires anguleux et destinée à recevoir un des bâtiments secondaires d'une propriété agricole. L'analyse de la collection d'objets-témoins tirés de la fouille manuelle suggère une occupation domestique à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, voire du troisième quart. La typologie, la fragmentation et la dispersion du matériel céramique appuient l'hypothèse que le vestige de pierres appartiendrait à une dépendance en marge rapprochée d'une propriété agricole. Cette structure aurait été démolie aux fins du projet de ligne de chemin de fer de la CNoR (Arkéos, 2023b : 61).

Le site BjFl-3 correspond au cimetière anglican de la petite église de Saint-Eustache-Deux-Montagnes. Il est situé sur la rue Lapointe, entre la rue de Bellefeuille et le boulevard Arthur-Sauvé. La Ville de Saint-Eustache entreprend, en 1998, des travaux d'agrandissement sur le site de l'ancienne église protestante, après avoir acquis le terrain en 1980 pour y aménager un carrefour d'activités artistiques, culturelles et communautaires. Ces travaux nécessitant l'excavation d'une partie de l'ancien cimetière, des fouilles sont réalisées en 1998 (Larocque, 1999). Cinq sépultures ont ainsi été exhumées et analysées. Peu d'informations sont cependant disponibles dans la documentation historique sur ce cimetière ; aucun plan ni texte officiel n'en ferait mention (C.-H. Grignon, comm. pers. dans Larocque, 1999 : 8). Les registres paroissiaux et les témoignages d'informateurs locaux confirment néanmoins l'existence de ce cimetière, où la première inhumation aurait eu lieu en 1843 et la dernière en 1855.

À l'embouchure de la rivière du Chêne se trouve le site BjFl-4, église de Saint-Eustache-Deux-Montagnes. Une évaluation du potentiel archéologique du secteur ayant déjà été effectuée (Arkéos, 2003), un inventaire archéologique est réalisé en 2003 (Arkéos, 2004) aux abords de

l'église catholique de la ville de Saint-Eustache, dans le cadre d'un projet de réaménagement des infrastructures urbaines et d'aménagent paysager aux abords de l'église et de l'hôtel de ville. Le terrain visé par les travaux est compris dans l'aire de protection de l'église actuelle, un monument historique classé depuis 1970. Les interventions ont mené à la mise au jour de 22 sépultures non perturbées, dans l'espace à l'est de l'église, qui pourrait en contenir des centaines, voire quelques milliers. Le cimetière a été en usage entre 1768 et 1866. Le nouveau site archéologique créé est entièrement compris dans l'aire de protection de l'église.

Sur la rive nord de la rivière du Chêne se trouve le bâtiment patrimonial du Moulin Légaré. Le site archéologique BjFl-5 Parc du Moulin Légaré se situe autour de l'immeuble et s'étend sur la rive sud de la rivière. Deux études de potentiel (Archéotec, 1993 ; Bellavance, 2011) ont attribué au secteur un potentiel fort pour les périodes de l'Archaïque et du Sylvicole, et faible pour le Paléoindien. La présence du moulin à scie était pour sa part connue des sources historiques. Orienté par ces informations, un inventaire archéologique est réalisé en 2012 (Archéophone, 2013) sur la rive sud de la rivière du Chêne. Aucun témoin d'occupations autochtones n'a été trouvé. Les sondages ont néanmoins permis de constater que les sols ont été bouleversés par des travaux de remblaiement effectués depuis la disparition du moulin à scie vers 1844. Un vestige architectural associé au complexe du Moulin Légaré a été mis au jour, menant à l'attribution d'un code Borden pour le site. En août de la même année, des fouilles avec le public sont réalisées dans le cadre du mois de l'archéologie. Aucun vestige architectural n'a été découvert, mais des d'objets-témoins des XIXe et XXe siècle ont été mis au jour (Patrimoine Experts, 2013). Finalement, une intervention archéologique se déroule en 2015 sur le site du moulin lors de travaux d'excavation des alluvions dans le bassin de retenue, en amont de la digue-barrage. Elle a permis de documenter le pertuis du barrage et son système de fermeture en bois. Des vestiges en bois observés dans le lit de la rivière pourraient être associés au premier barrage construit en 1793 ou à un élément de batardeau installé lors de la reconstruction de la digue après sa démolition en 1831 (Patrimoine Experts, 2016).

Enfin, le dernier site découvert à proximité du secteur à l'étude est le site BjFl-6. Il correspond à un éclat lithique trouvé en stratigraphie d'un sondage lors de l'inventaire préalable à l'aménagement de l'antenne Deux-Montagnes du Réseau Express Métropolitain (REM) en bordure de la 9e Avenue et de la rivière des Mille-Îles dans la Ville de Deux-Montagnes (Arkéos, 2018b). L'éclat provient d'une pierre tendre noire appelée cannel coal provenant de l'Ohio ou de la Pennsylvanie et particulièrement utilisée par les Hopewell, localisés dans le sud de l'Ohio entre 2150-1450 ans avant aujourd'hui. À son apogée, la culture Hopewell avait grande une sphère d'interaction qui s'étendait jusqu'au sud-ouest du Québec. L'objet en question présente un petit front abrupt rappelant les retouches ou les enlèvements d'un grattoir. Cette pierre est toutefois trop tendre pour avoir été utilisée comme outil (Arkéos, 2018b : 46). En l'absence d'autres artéfacts dans les sondages limitrophes, peu de données viennent appuyer cette possible occupation.

Figure 17

Sites connus à proximité

Légende

★ Aire d'intervention

▲ Site archéologique

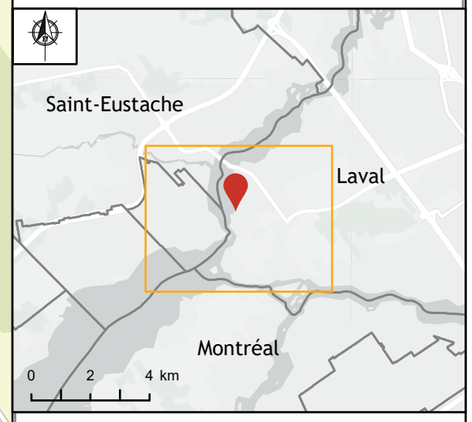

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1:20 000

200 0 200 400 600 800 m

Date : Mars 2025
Numéro du projet : 850-1021-27
Projection : NAD 1983 MTM 8 (EPSG : 32188)

Sources: Esri, TomTom, Garmin, FAO, NOAA, USGS, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

6.2 Zones d'information archéologique (ZIA)

L'aire à l'étude ne recoupe aucun site archéologique connu, mais une étude de potentiel (Ethnoscop, 1983) avait accordé un bon potentiel à la berge aux Quatre-Vents, de même qu'à d'autres espaces riverains de la ville de Laval. Un inventaire est donc réalisé en 1986 préalablement aux travaux d'aménagement que doit entreprendre la Ville sur la berge aux Quatre-Vents, la berge du Grand Brochet, la berge des Goélands, le parc Sainte-Rose, la berge du Vieux-Moulin, l'île des Guides et le parc Couvrette. Quelques zones d'informations archéologiques (ZIA) et découvertes fortuites supplémentaires n'ayant finalement pas conduit à la création de sites archéologiques complètent ce portrait. Plusieurs remontent aux années 1980 et très peu d'information existe à leur sujet.

Avant la construction du gazoduc de Trans-Québec-Maritimes en 1981-1982, un inventaire archéologique est réalisé le long du tracé. Deux zones visées sont situées dans un rayon de 5 km de notre aire à l'étude. L'une, le long de la rivière du Chicot, n'a retourné aucun vestige ou témoin archéologique. Celle située sur une terrasse longeant la rivière du Chêne a mené à la découverte d'un site du début du XXe siècle, soit une maison centenaire et un jardin exploité dès le début des années 1900 ou à la fin des années 1800. Le bâtiment fait partie à l'origine d'une ferme agricole. L'intervention s'est limitée à une récolte de surface extensive et à un sondage qui s'est avéré négatif (Chevrier, 1981). Aucun site archéologique n'a finalement été créé pour cette découverte.

En 2009, un signalement est fait au ministère de la Culture sur la découverte fortuite de deux tessons de céramique autochtone sur la berge sud des Îles-Laval, à l'est du pont ferroviaire, dans la rivière des Prairies. Au moins l'un des deux est de facture iroquoienne du Saint-Laurent (Rochefort, 2010). D'autres découvertes incluent un carré de maçonnerie aujourd'hui submergé sous les eaux de la rivière des Mille-Îles, dont la localisation approximative serait entre l'île Turcotte et Saint-Eustache (Barriault, 1983), de même qu'un vestige d'un mur de maçonnerie d'un ancien moulin. Ce dernier se trouve pour sa part sur l'île Bizard, à l'angle de la 3e Avenue et du chemin du Tour de l'Île, et il aurait aussi comporté des pièces de machinerie et les vestiges d'un quai, déjà disparus depuis 25 ans en 1985 (Rousseau, 1985).

6.3 Aménagements prévus à la berge aux Quatre-Vents

Les travaux prévus dans le cadre de la mise en valeur de la berge aux Quatre-Vents peuvent se résumer en la construction d'un chalet sur la plaine gazonnée entre les 11e et 13e Avenues, de stationnements, de quais, de l'implantation de services d'utilisés publiques (aqueduc, égouts, puisard) et en la revitalisation de plusieurs sentiers pédestres soit un reverdissement et une piétonnisation du secteur (figure 18). Un plan associé au projet d'implantation (figure 19) est aussi disponible et présente des informations plus détaillées des travaux d'aménagements de la partie sud du secteur à l'étude. Il est entre autres possible d'y observer la localisation du futur chalet lié à la présente intervention.

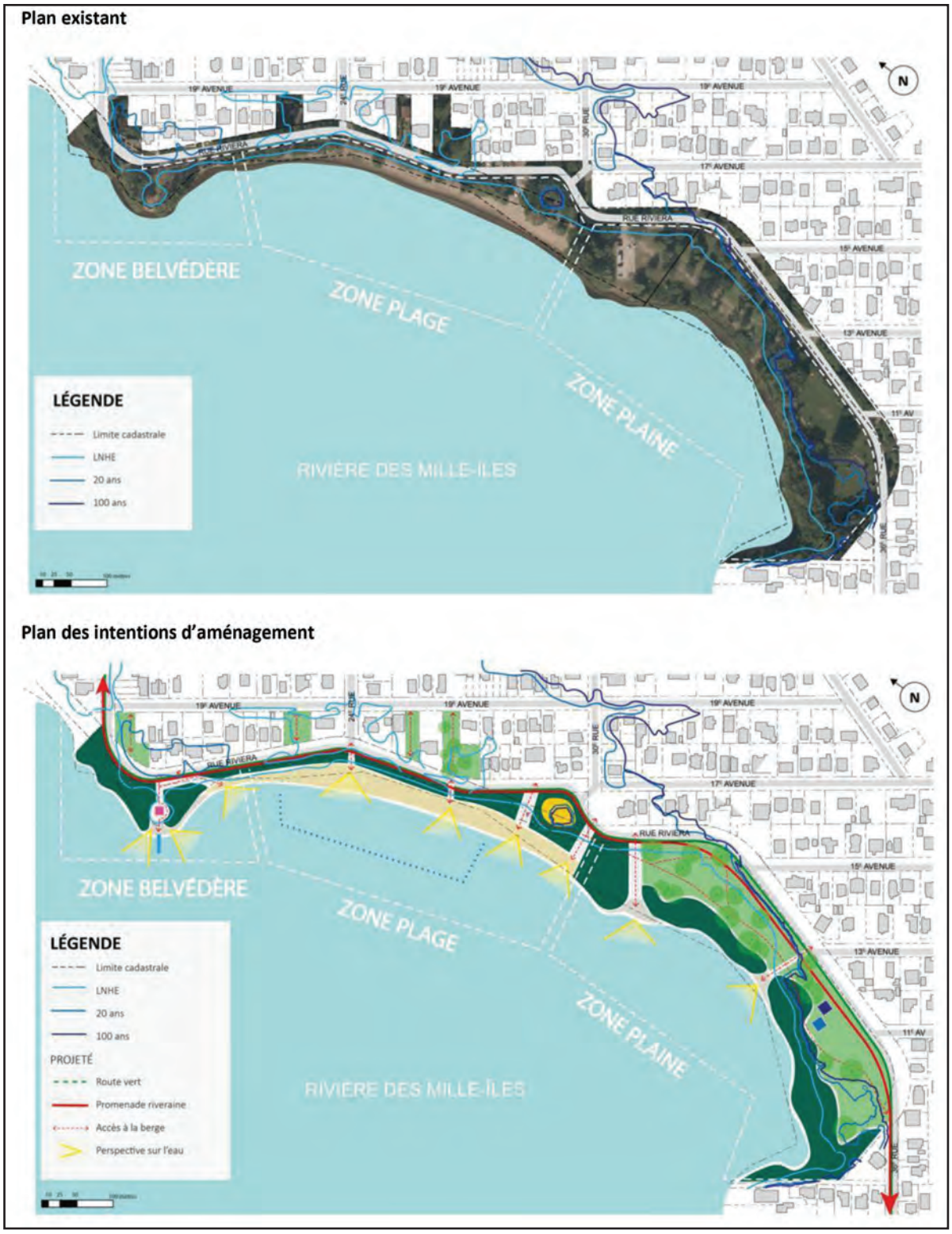

Figure 18 - Plan préliminaire des aménagements prévus (Ville de Laval)

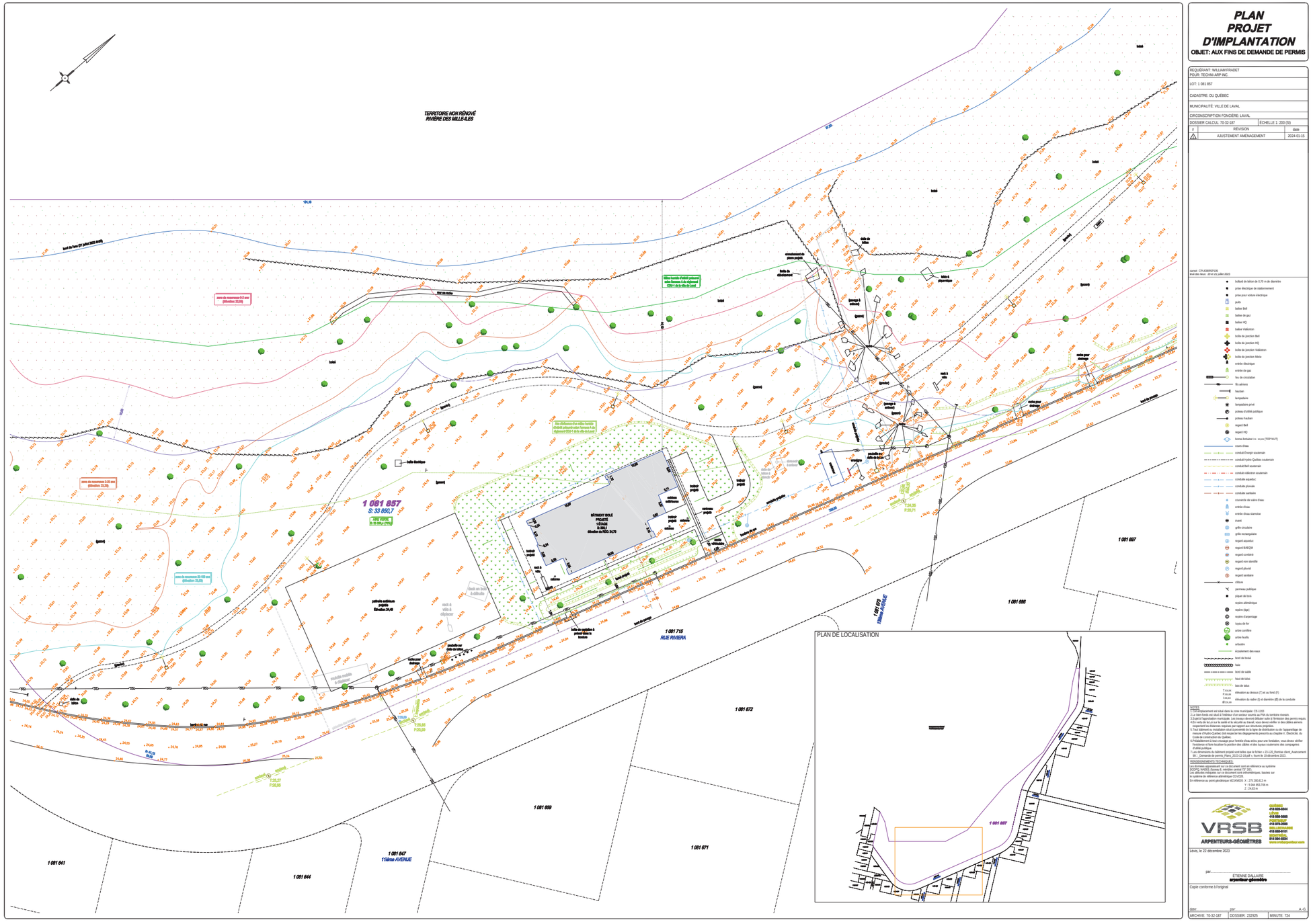

Figure 19 - Version réduite du plan projet d'implantation (VRSB Arpenteurs-géomètres, 2023)

7 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

7.1 Potentiel archéologique associé aux occupations autochtones

L'étude de potentiel qui fut réalisée par Arkéos en 2023 a permis d'identifier un potentiel archéologique autochtone pour le secteur à l'étude, soit sur l'ensemble de la berge, et notamment à l'emplacement du chalet à construire. En effet, les données paléoenvironnementales démontrent que le terrain de l'aire à l'étude commence à émerger il y a environ 9 200 ans, pour atteindre le niveau actuel de rivage vers 8 500 ans AA. La terrasse connue sous le nom de « rivage de Montréal », qui déborde dans la portion sud de l'aire d'étude, offre alors des rivages qui ont pu s'avérer intéressants pour l'établissement de campements ou de bivouacs. L'environnement immédiat, qui comprend l'embouchure d'un ruisseau, est de type humide et possiblement marécageux. Ce type d'environnement offre des ressources fauniques intéressantes, mais peut s'avérer inhospitalier une bonne partie de l'année, notamment lors des crues printanières. Une fréquentation temporaire en période estivale, lorsque les eaux se sont retirées, est donc possible.

Alors que la baisse des eaux se stabilise à 12 m NMM vers 7 500 ans AA, l'emplacement de l'aire d'étude à proximité des rapides du Grand Moulin en fait un lieu idéal pour accoster ou établir un campement temporaire. De plus, pendant la période de fluctuation du niveau de l'eau qui s'étend jusque vers 500 ans AA, la rivière des Mille-Îles reste plus facilement navigable que la rivière des Prairies, plus tumultueuse, pour rejoindre l'aval de l'archipel de Montréal. Notons que la configuration des rives de l'aire d'étude n'est pas affectée par cette succession de remontée et de baisse des eaux.

Le niveau actuel des eaux de la rivière des Mille-Îles se situe à environ 21 m NMM. L'aire d'étude s'élève pour sa part à une altitude générale de 22 à 25 m et de 25 à 28 m NMM sur la terrasse la plus élevée de sa portion sud. Bien qu'elle ne surplombe les eaux que de quelques mètres, l'aire d'étude est aujourd'hui moins sujette aux inondations printanières depuis l'édification du barrage du Grand-Moulin et le remblaiement du terrain. De manière générale, la topographie originelle a été perturbée par des remblais et l'aménagement de bâtiments résidentiels. L'épaisseur et l'étendue exactes de ces remblais ne sont pas connues, mais les forages de caractérisation environnementale des sols réalisés en mai 2021 indiquent qu'un remblai hétérogène a été perçu à partir de la surface actuelle, jusqu'à une profondeur variant de 1,22 à 2,18 m (Stantec, 2021).

D'après la photographie aérienne de 1930, au sud de la 30e rue, jusqu'à 40 m de terrain ont été gagnés sur les rives naturelles (voir figure 6). Au nord, le secteur où est érigé un kiosque a également été remblayé. Ces secteurs remblayés directement sur l'ancien lit de la rivière des Mille-Îles restent peu propices aux recherches archéologiques terrestres. Pour le reste, un remblai a été déposé sur les rives naturelles afin de rehausser et niveler le terrain naturel, ce qui pourrait avoir recouvert d'éventuels vestiges d'occupation autochtone.

Les sites archéologiques sont rares dans le secteur, mais cet état est fortement lié au nombre restreint de recherches archéologiques effectuées sur l'île Laval. Une découverte fortuite significative a cependant été faite à proximité de l'aire d'étude, soit la hache en pierre polie qui correspond au site BjFl-1. Selon les informations colligées à l'occasion de la découverte, elle aurait été trouvée sous environ un mètre de remblais, en surface du sol argileux (probablement le sol naturel), ce qui laisse croire que des niveaux d'occupations très anciens se trouvent préservés sur les berges sous une importante couche de sédiments ajoutés pour l'aménagement moderne de celles-ci (Barré, 1976). Ce constat peut s'avérer exact pour d'autres secteurs de l'île et montre l'importance de sonder en profondeur les sols pour affirmer ou infirmer l'existence d'occupations anciennes. Tel que mentionné plus haut, les traces les plus probables sont celles de haltes ou de campements temporaires établis en dehors des périodes de crue des eaux, principalement pour la période de l'Archaïque ancien, mais sans exclure les périodes plus récentes.

7.2 Potentiel archéologique associé aux occupations eurocanadiennes

Les zones à potentiel associées à l'occupation eurocanadienne sont déterminées à l'aide des informations contenues dans la documentation historique et son pondérées en fonction de l'impact des aménagements récents.

Dans le secteur à l'étude, l'occupation débute durant le régime seigneurial vers la fin du XVIIIe siècle avec la concession de censives exploitées à des fins agricoles. Ce morcellement a eu lieu avant les années 1840, car la densification de la population de la partie ouest de l'île Jésus s'effectue plus tardivement que dans la partie est, qui est le noyau de peuplement principal de l'île. Néanmoins, les différents plans de 1911 et 1934 (figures 20 et 21) indiquent que l'aire à l'étude correspond aux berges de deux lots originels distincts (187 et 188). Il s'agit de terres agricoles qui accueillent une densité d'occupation assez faible. Même après le morcellement des terres et les nouveaux aménagements de la zone entre 1921 et 1930, l'urbanisation reste progressive avec l'apparition des premiers tracés de rues, mais somme toute avec peu de constructions et d'infrastructures.

Au cours des deux décennies suivantes, la ville de Laval acquiert progressivement des portions du secteur à l'étude, de l'association des propriétaires de Plage Laval inc. en 1931, de plusieurs particuliers en 1935-1936 et enfin d'une entreprise en investissement et immobilier nommée R. Kœnig en 1968. D'après les photographies aériennes consultées, la partie nord du site de la berge aux Quatre-Vents est occupée par une plage de sable depuis les années 1960 (figure 22). Entre les années 1960 et 1980, trois jetées sont présentes dans le secteur plage avec quelques bateaux de plaisance. Par exemple, le quai le plus au nord apparait sur un plan topographique en 1971, mais n'est plus présent sur la carte de 1992. Ces structures sont susceptibles de se trouver dans des conditions de conservation très variables et peuvent être enfouies sous les remblais ayant servi à la consolidation des berges, simplement immergées ou n'en présenter que des traces résiduelles.

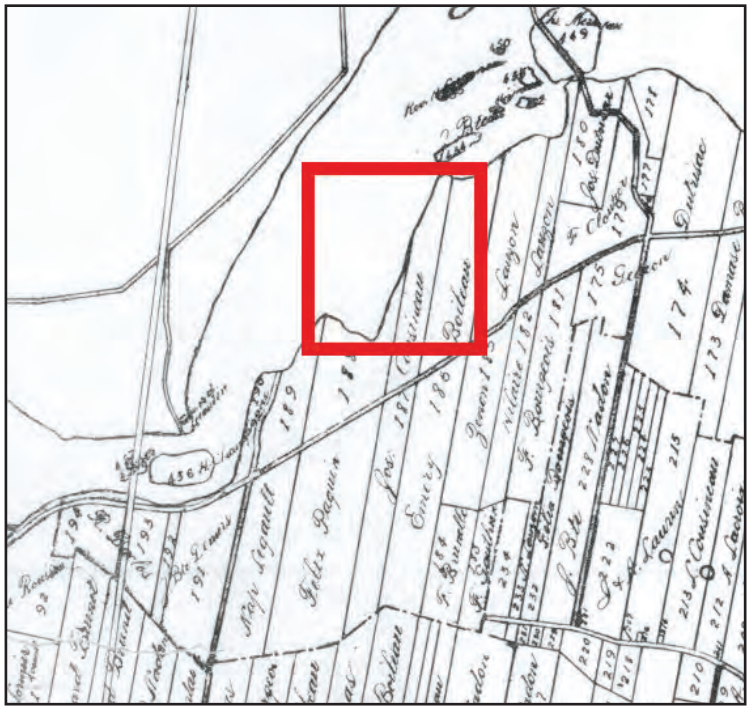

Figure 20 – Extrait du Plan de l'Île Jésus de 1911 par Joseph Meunier montrant le secteur à l'étude (BAnQ)



Figure 21 - Extrait de la carte topographique de 1934 montrant les développements des années 1930 (BAnQ)



Figure 22 - Comparaison entre les photographies aériennes de 1930 (Cartothèque de l'UQAM) et 1969 (Archives de la Ville de Laval)

De plus, les constructions intertidales ont un impact variable sur les dépôts fluviatiles naturels et elles ont tendance à créer des dépôts anthropiques selon le trajet des courants. Finalement l'ensemble de la côte de ce secteur a pu voir la construction d'infrastructures intertidales et l'abandon de matériel relié à différents types d'activités.

Le secteur sud du site, quant à lui, aurait été aménagé en parc seulement à partir des années 1980. Nous pouvons également apercevoir sur les photographies aériennes de cette période que les berges ont fait l'objet d'aménagements pour mieux desservir la population de vacanciers et de villégiateurs, avec notamment un rehaussement dans le but d'assécher les sols pour limiter les

inondations provoquées par les crues printanières et ainsi les rendre disponibles à la construction. Depuis les années 1990 jusqu'à nos jours, le site étudié est situé dans un secteur à zonage résidentiel et récréatif d'usages publics et semi-publics, comprenant une plage, un parc, des terrains vacants et plusieurs rues. Il n'aurait pas appartenu à des entreprises ayant des activités commerciales ou industrielles susceptibles de contaminer les sols et les eaux souterraines. De plus, malgré quelques rehaussements, le site reste localisé en partie dans une zone inondable (Les Services EXP Inc., 2018 : 12-14, 21).

La berge aux Quatre-Vents présente donc un certain potentiel archéologique eurocanadien, en raison de son accessibilité aux voyageurs empruntant la rivière des Mille-Îles et de l'importance de la villégiature liée aux activités aquatiques au début du XXe siècle dans le secteur. Cependant, à la lumière de la synthèse des données historiques et géographiques, ce potentiel reste très faible et limité à la période plus récente.

7.3 Présentation générale des zones à potentiel

Trois zones à potentiel ont été identifiées (figures 23 et 24). La première (Z-1) couvre toute la berge et correspond aux terrains dépourvus de constructions. Elle est délimitée à l'est par la rue Riviera et à l'ouest par l'ancienne ligne de rivage de la rivière des Mille-Îles, avant les remblaiements des années 1930. C'est dans cette zone que les travaux d'excavation ont eu lieu en prévision de la construction du chalet. Les zones Z-2 et Z-3 correspondent respectivement aux lots 1 081 435 et 1 081 421-1 081 433, des zones libres de bâtiments situés à l'est de la rue Riviera. Puisque des habitations sont érigées sur ces lots, les zones sont restreintes à leur portion non construite.



Légende

Aire d'étude

Zone à potentiel archéologique autochtone

Figure 23 - Zones à potentiel archéologique superposées sur une photographie aérienne de 1930

Sources : Photographie aérienne de la cartothèque 1930 A2251-7; PL-4002260AMN-A.pdf
Ville de Laval

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 3 000
0 30 60 m

Date Octobre 2022 Numéro de projet 850-1021-2400



Figure 24 - Zones à potentiel archéologique

8 RÉSULTATS



Photo 1 - Sous-opération 1A — Vue générale de l'excavation — Vue vers le sud (LVL-2024-03-N1-040)

L'intervention archéologique menée à la berge aux Quatre-Vents a consisté en la supervision des excavations mécaniques en vue de la construction d'un nouveau chalet municipal (sous-opération 1A) ainsi qu'en la fouille de deux sondages manuels (sous-opérations 2A et 2B). Les pages suivantes présentent en détail les observations effectuées dans le cadre de cette intervention (voir figure 2, photo 1).



Photo 2 - Sous-opération 1A — Détail de la paroi sud-est, montrant les sols naturels en place sous le remblai de rehaussement — Vue vers le sud-est (LVL-2024-03-N1-037)

Orientée parallèlement à la rue Riviera, entre les 11e et 13e Avenues, la sous-opération 1A a été ouverte sur une longueur d'environ 32,0 m et une largeur de 16,0 m. Son excavation a été réalisée mécaniquement jusqu'à une profondeur moyenne de 1,80 m, correspondant au niveau requis pour l'emprise du bâtiment projeté. Seuls des photographies et un relevé stratigraphique de la paroi sud-est ont été réalisés (figure 25, photo 2).

La séquence stratigraphique observée est plutôt simple et est composée de six dépôts distincts. Sous la surface gazonnée actuelle (couche C1-1 ; surface : 24,75 m NMM ; base : 24,70 m NMM), on retrouve deux remblais de rehaussement d'une épaisseur moyenne totale de 1,60 m. Le premier, d'une épaisseur moyenne de 0,40 m, est constitué d'une matrice sableuse brune, hétérogène et comportant de nombreux blocs de béton, des éclats de pierres calcaires anguleuses ainsi que des fragments d'asphalte (couche C1-2 ; surface : 24,70 m NMM ; base : 24,30 m NMM). Il surmonte un remblai d'environ 1,20 m d'épaisseur et de nature semblable, mais dont la matrice est moins pierreuse, plus argileuse et mêlée à des poches de sable brun clair

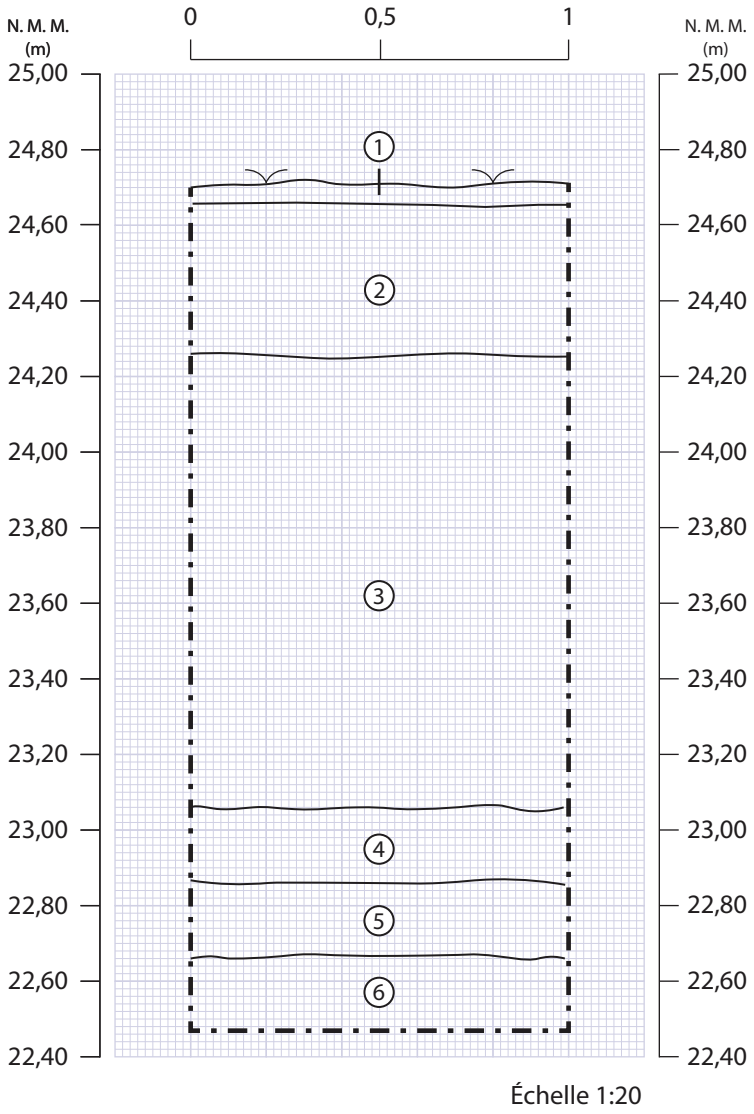

Description

1. Tourbe et gazon. Surface Actuelle.
2. Sable hétérogène brun contenant de nombreux blocs de béton, des éclats de calcaire anguleux ainsi que des fragments d'asphalte.Remblai de rehaussement.
3. Sable argileux hétérogène brun contenant des éclats de calcaire anguleux, des fragments d'asphalte et des poches de sable brun clair. Remblai de rehaussement.
4. Sable grossier, roux, relativement homogène et friable, présentant des lentilles de sable grisâtre. Sol naturel déplacé et remanié.
5. Sable moyen gris foncé à noirâtre, homogène et friable, contenant des particules de charbon de bois éparses et des radicelles. Horizon supérieur du sol naturel.
6. Sable brun clair à brun roux homogène, friable et sans inclusion. Sol naturel stérile.

Figure 25 - Sous-opération 1A — Coupe stratigraphique C1, paroi sud-est

(couche C1-3 ; surface : 24,30 m NMM ; base : 23,10 m NMM). Dans les deux cas, il s'agit visiblement de remblais appliqués dans la seconde moitié du XXe siècle pour rehausser et niveler l'espace en berge, entre la rivière et la rue Riviera.

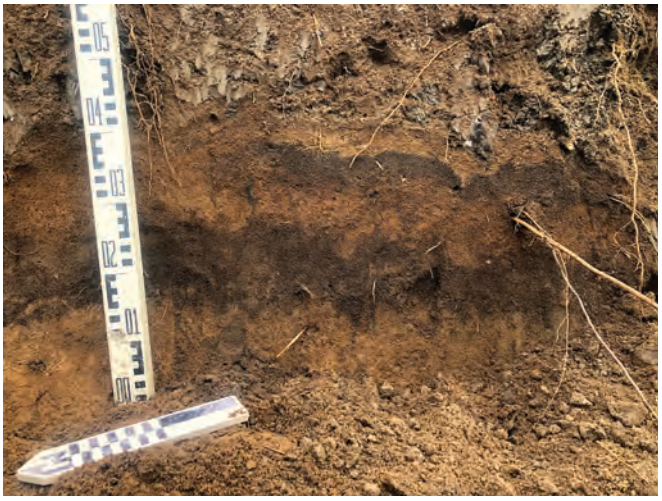

Photo 3 - Sous-opération 1A — Détail de la base de la paroi sud-est de 1A montrant les sols naturels — Vue vers le sud-est (LVL-2024-03-N1-036)

Trois autres dépôts ont été observés sous ces épais remblais hétérogènes (photo 3). Le premier, constitué de sable grossier roux, relativement homogène, friable et présentant des lentilles de sable grisâtre, correspond aux sols naturels déplacés et remaniés (couche C1-4 ; surface : 23,10 m NMM ; base : 22,90 m NMM). D'une épaisseur moyenne de 0,20 m, il surmonte l'horizon supérieur du sol naturel documenté à l'aide de deux sondages manuels de 0,50 m de côté (sous-opérations 2A et 2B) réalisés à la base de la sous-opération 1A (photos 4 à 6).

L'horizon supérieur du sol naturel, observé à une altitude moyenne de 22,90 m NMM dans les sous-opérations 2A et 2B, correspond à sable moyen gris foncé à noirâtre, homogène, compacte à friable, contenant quelques lentilles de sable moyen brun clair, ainsi que des particules de charbon de bois éparses et des radicelles



Photo 4 - Sous-opérations 2A et 2B — Localisation des sondages à la base de l'excavation mécanique 1A — Vue vers le sud (LVL-2024-03-N1-053)



Photo 5 - Sous-opération 2A — Fin de fouille — Vue vers l'ouest (LVL-2024-03-N1-046)



Photo 6 - Sous-opération 2B — Fin de fouille — Vue vers le nord (LVL-2024-03-N1-052)

sur une épaisseur d'environ 0,20 m (couche C1-5 ; base : 22,70 m NMM). Aucun objet-témoin n'y a été observé. Le dernier dépôt documenté correspond au sol naturel stérile. Fouillé sur une épaisseur de 0,10 à 0,20 m, il s'agit d'un sable moyen brun clair à brun roux, homogène et friable, sans inclusion correspondant à un dépôt fluviatile (couche C1-6 ; surface : 22,70 m NMM ; base : 22,50 m NMM).

Il est à noter que les remblais de rehaussement (couches C1-2 et C1-3) présentaient une plus grande épaisseur vers la berge, si bien que les sols d'origine (couches C1-5 et C1-6) n'ont pas été atteints lors des excavations dans la moitié ouest de la sous-opération 1A. Ces données suggèrent que le terrain d'origine présentait une pente descendante vers la rivière plus marquée que la pente actuelle. Ces résultats corroborent les informations issues des photographies aériennes qui indiquent que des remblais ont été apposés par le passé pour niveler cet espace, réduire l'amplitude du talus de la berge et aménager la plaine gazonnée (voir figure 22). En somme, l'intervention archéologique a permis d'identifier les dépôts en présence et de confirmer la persistance des sols d'origine sous les remblais récents. Une fois les excavations complétées dans l'ensemble de la sous-opération 1A, le niveau atteint a été recouvert de sable homogène, puis pieuté et remblayé pour l'aménagement du chalet municipal.

9 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La supervision archéologique des travaux d'excavation mécanique réalisés dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau chalet municipal sur la plaine gazonnée de la berge aux Quatre-Vents a permis de documenter la séquence stratigraphique du secteur et de confirmer la persistance des sols naturels sous d'importants remblais de rehaussement et de nivellement apposé dans la seconde moitié du XXe siècle. Les observations réalisées au cours de l'intervention permettent d'avancer que les remblais présentent une épaisseur moyenne de 1,60 m en bordure de la rue Riviera et qu'ils augmentent en épaisseur vers l'ouest, de façon à réduire la pente naturelle du terrain vers la berge. Les sols naturels sont constitués de dépôts sableux d'origine fluviatile. Ils ont été observés uniquement dans la moitié est de la sous-opération 1A, sous un mince remblai constitué des sols naturels déplacés et remaniés, et ont été préservés dans la moitié ouest de la sous-opération. Les deux sondages manuels (sous-opérations 2A et 2B) n'ont mené à aucune découverte archéologique.

Étant donné l'absence de structures archéologiques et d'artefacts dans les secteurs investigués, aucune intervention supplémentaire ne s'avérait nécessaire avant le début des travaux de construction du chalet, désormais achevés. Compte tenu du potentiel archéologique autochtone du secteur (Arkéos, 2022), il est toutefois recommandé de porter une attention particulière à tous travaux devant être effectués dans l'emprise de la zone à potentiel Z-01, notamment si ceux-ci sont effectués à une grande profondeur (plus de 1,60 m). Le contexte de ces travaux devrait en outre être évalué par la Division art et patrimoine du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social de la Ville de Laval afin d'évaluer s'il nécessite une intervention archéologique préalable (inventaire) ou simultanée (supervision).

OUVRAGES CONSULTÉS

ARCHÉOBEC (1997) Volume 2 : inventaire archéologique exploratoire à la résidence Darling (1890-1945) avec la participation du public, août 1996 vestige de la maison Darling, île Darling, site BjFk-4 — Ville de Laval.

ARCHÉOBEC (1996) Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille Îles, Laval — Ville de Laval et ministère de la Culture et des Communications du Québec.

ARCHÉOPHONE (2013) Inventaire archéologique, Parc du moulin Légaré (BjFl-5), Saint-Eustache, 2012 — La corporation du Moulin Légaré de Saint-Eustache.

ARCHÉOTEC (1993) Projet de réflexion de l'aménagement de la centrale de La Tuque. Étude du potentiel archéologique — Vice-présidence Environnement, Hydro-Québec.

ARKÉOS (2023a) Étude des secteurs d'intérêt archéologique de l'ensemble du territoire lavallois — Ville de Laval.

ARKÉOS (2023b) Réseau express métropolitain (REM) Inventaire archéologique par sondages manuels et supervision archéologique de tranchées exploratoires de la zone H-24 — Déviation de la rue Gobeil dans le cadre de l'aménagement de la future station Sainte-Dorothée du REM, à Laval — CIMA+HATCH Coentreprise.

ARKÉOS (2022) Berge aux Quatre-Vents. Étude de potentiel archéologique — Ville de Laval.

ARKÉOS (2021) Projet de réaménagement de la berge des Baigneurs de Sainte-Rose. Inventaire archéologique.

ARKÉOS (2020a) Projet de réfection à l'école Villemaire, Sainte-Rose, Laval. Ancien cimetière de l'église Sainte-Rose-de-Lima – Site BjFk-11. Interventions archéologiques.

ARKÉOS (2020b) Projet de réfection à l'école Villemaire, Sainte-Rose, Laval Maison Chartrand – Site BjFk-12. Inventaire archéologique.

ARKÉOS (2018a) Aménagement des Escales Découvertes du mont Royal – Étude de potentiel archéologique — Ville de Montréal.

ARKÉOS (2018b) Réseau express métropolitain Antennes Deux-Montagnes et Sainte-Anne-de-Bellevue. Inventaire archéologique — CIMA+HATCH Coentreprise.

ARKÉOS (2004) Inventaire archéologique sur le site de l'ancien cimetière de Saint-Eustache (BjFl-4). Projet de réaménagement des infrastructures urbaines et d'aménagement paysager près de l'église — Ville de Saint-Eustache.

ARKÉOS (2003) Évaluation du potentiel archéologique du secteur de l'église de Saint-Eustache — Ville de Saint-Eustache.

BARRÉ, G. (1976) Notes de terrain, BjFl-1., MAC, ms, 1 p.

BARRIAULT, M. (1983) Brèves informations sur un nouveau site archéologique, BjFl-e., MAC, ms.

BELLAVANCE, F. (2011) Étude de potentiel archéologique : Rive sud de la rivière du Chêne, Saint-Eustache. Inédit — Remis à la corporation du moulin Légaré de Saint-Eustache.

BENMOUYAL, J. (1987) Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire — Québec, Direction générale du patrimoine, Direction de l'Est du Québec, Ministère des Affaires culturelles, coll. « Dossiers », soixante-trois.

BOIS, L.-É. (1858) Relations des Jésuites - Contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France, Québec — Augustin Coté, éditeur-imprimeur, 3 vol. (tome 1). Collections de BAnQ.

BOLDUC, A.M. et M. ROSS (2001) Géologie des formations superficielles, Laval, Québec — Commission géologique du Canada, Dossier public 3873, échelle 1/50 000

BURKE, A. L. (2002) *Les carrières du Paléoindien récent à La Martre et la géologie du chert du mélange de Cap-Chat* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 32 (3) : 91-99.

CARTIER, J. (1977) Voyage en Nouvelle-France — Montréal : HMH.

CHAPDELAINE, C. (1990) *Le concept de Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie* — Recherches amérindiennes au Québec — Vol. 20 (1) :2-4.

CHEVRIER, D. (1981) Tronçon Saint-Lazare/Boisbriand, inventaire archéologique — Gazoduc TQM, consortium CANEST.

DALTON, A. S., M. MARGOLD, C. R. STOKES, L. TARASOV, A. S. DYKE, R. S. ADAMS et P. J. BARNETT (2020) *An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex* — *Quaternary Science Reviews*, 234, 106223.

DÉPATIE , S. (1986) *La structure agraire au Canada : Le cas de l'Île Jésus au XVIIIe siècle* — Historical Papers/Communications historiques — Vol. 21 (1) : 56-85.

DÉPATIE, S. (1988) L'évolution d'une société rurale : lîle Jésus au XVIIIe siècle — Thèse doctorale. Université McGill. En ligne : https://escholarship.mcgill.ca/concern/theses/d504rk97q.

ETHNOSCOP (2004) Vieux-Terrebonne. Programme d'enfouissement des réseaux câblés en milieu patrimonial. Interventions archéologiques — Hydro- Québec.

ETHNOSCOP (1988) Moulin de Saint-François de Sales, sondages archéologiques — Ville de Laval.

ETHNOSCOP (1986) Moulin de Saint-François-de-Sales, étude historique archéologique — Ville de Laval.

ETHNOSCOP (1983) Étude du potentiel archéologique préhistorique. Projet Archipel — Secrétariat Archipel. 1 tome.

GLOBENSKY, Y. (1987) Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent — Ministère des Ressources Naturelles. MM 85-02, 71 pages et 1 plan.

GOGO, G. (1961) *Thompson Island, Its Significance to Early Man in Eastern Ontario* — Archaeological Survey of Canada Archives, Musée National de l'Homme, Ottawa, Canada. 6 p.

GRONDIN F. et C. GATES ST-PIERRE (2009) Église de la Visitation de la Bienheureuse-Vierge Marie du Sault-au-Récollet, à Montréal. Projet de restauration des contreforts et fondations. Inventaire archéologique 2008 (site BjFj-85) — Fabrique de la paroisse de la Visitation de la Bienheureuse-Vierge- Marie. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Fondation du patrimoine religieux.

HÉBERT, B. (1987) Berge du parc Couvrette, du parc Sainte-Rose, berge des Goélands, berge aux Quatre-Vents et du Grand Brochet — Ville de Laval

LACOMBE, M. (1978) Archéologie historique, inventaire des sites de la pointe est de l'île Jésus — MAC.

LAJOIE, P. et R. BARIL (1956) Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard dans la province de Québec — Ottawa, ministère de l'Agriculture du Canada et Québec, ministère de l'Agriculture de Québec.

LAROCQUE, R. (1999) Le cimetière de la petite église dans le Vieux Saint-Eustache (BjFl-3). Fouilles archéologiques et analyses des restes humains — Ville de Saint-Eustache.

LAVOIE, M. et P. J. H. RICHARD (2000) *Postglacial water-level changes of a small lake in southern Quebec, Canada* — *The Holocene*, 10(5), 621-634.

LES SERVICES EXP INC. (2018) Caractérisation environnementale de site (phase I) : Lots 1 081 715, 1 081 857, 1 081 414, 1 081 416, 1 081 421, 1 081 433, 1 081 716 ainsi qu'une partie du lot 1 081 618, Rue Riviera, Laval. Aménagement de la berge aux Quatre-Vents, Laval, Québec. Rapport final.

MULLER, S. D., et P. J. RICHARD (2001) *Post-glacial vegetation migration in conterminous Montréal Lowlands, southern Québec* — *Journal of Biogeography*, 28(10), 1169-1193.

MULLER, S. D., P. J. RICHARD, J. GUIOT, J. L. de BEAULIEU et D. FORTIN (2003) *Postglacial climate in the St. Lawrence lowlands, southern Québec: pollen and lake-level evidence* — *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology*, 193(1), 51-72.

NVIRA ENVIRONNEMENT INC. (2024) Caractérisation Environnementale Complémentaire Des Sols Partie Du Lot 1 081 857 Du Cadastre Du Québec, Laval (Québec). Progest Construction. 04497-00-01-1f.

PAQUETTE, M. (2006) Une histoire d'appartenance : Laval — GID.

PAQUETTE, M. (1976) Histoire de l'Île Jésus : de 1636 à Ville de Laval — Ville de Laval : Editions d'Antan.

PATRIMOINE EXPERTS (2016) Rapport de surveillance et d'inventaire archéologiques à la digue-barrage du moulin Légaré à Saint-Eustache.

PATRIMOINE EXPERTS (2013) Fouille archéologique avec le public. Parc du moulin Légaré (BjFl-5). Saint-Eustache, août 2012 — La corporation du Moulin Légaré de Saint-Eustache.

PERRON N., J.-C. FORTIN ET J. SAINT-PIERRE (2008) Histoire de Laval, Collection les Régions du Québec — Les Presses de l'Université Laval : Québec.

PREST V. et V. K. KEYSER (1982) Carte des dépôts meubles de l'île de Montréal — Commission Géologique du Canada.

RICHARD, P. J. H. (2018) *Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps* — Version longue d'un manuscrit paru dans Lumières sous la ville, un livre sur l'archéologie de Montréal. Version du 19 mai 2018.

RICHARD, P. J. H. (2017) Courbe d'émersion de la plaine laurentienne à l'Holocène — Communication personnelle.

RICHARD, P. J. H. et P. GRONDIN (2009) *Histoire postglaciaire de la végétation* — Extrait du Manuel de foresterie, 2009. © Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

RICHARD, P. J. H. et J. POIRIER (2016) Séquence chronologique des évènements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal — Tableau conçu par Jean Poirier d'Ethnoscop et révisé par P. J. H. Richard.

ROCHEFORT, F. (2010) Rapport d'expertise archéologique. Découverte fortuite sur la rivière des Mille-Îles — Remis à la Direction de Laval, Lanaudière et Laurentides, Laval., MCCCFQ

ROUSSEAU, J.-M. (1985) Notes sur le site du moulin de l'île Bizard, BjFl-f — MAC, ms, n.p.

STANTEC (2021) Construction d'un chalet et de jeux d'eau à la berge aux Quatre-Vents – 925, rue Riviera, Laval-Ouest, Québec – Étude géotechnique et caractérisation environnementale sommaire des sols.

THWAITES , R.G. (Éd) (1901) *The Jesuit Relations and Allied Documents 1610-1791, The Burrows Brothers Co.* — The Imperial Press, Cleveland.

PLANS ANCIENS

1674 Dalmas, Antoine, *Iconographie et topographie de la rivière des Prairies et de la coste de l'ysle Jesus qu'elle arrouse parcourue les 25, 26, 27 de 7bre 1674, 1674*. Musée de la Civilisation. Fonds d'archives du Séminaire de Québec. Collection des cartes et plans. MC : SME15,X-136

1749 Jacrau, J.-A.-M. (Joseph-André-Mathurin), *Copie de la carte de l'île Jésus,* 15 décembre 1749. Musée de la Civilisation. Fonds d'archives du Séminaire de Québec. Collection des cartes et plans. MC : SME15,X-137

1856ca [1829] Copie sans date Anonyme, *Plan de la seigneurie de l'île Jésus en 1829 /* copie non datée et annotée d'un original de 1829, Bibliothèque et Archives nationales du Québec. BAnQ Québec. Fonds Ministère des Terres et Forêts. Documents cartographiques : E21,S555,SS1,SSS21,P8.1

[1860-1877ca] Sans date. Morin, Pierre-Louis, *Plan cadastral de l'île Jésus*, sans date [1860-1877ca ; entre 1860 et 1872 ? selon MC]. Musée de la Civilisation. Fonds d'archives du Séminaire de Québec. Collection des cartes et plans. MC : SME15,X-144

1911 Meunier, Jos, *Plan de l'île Jésus, 1911*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Centre d'archives Vieux-Montréal. Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffes d'arpenteurs. BAnQ : CA601,S109,SS1,D1

1931 *Carte de comté du Québec à l'échelle de 1:63 360. Laval, Comté de Laval (Ile Jésus) construite d'après les plans du Cadastre*. BAnQ : 0002669924.

1934 Canada, *31-H12, Laval* [Carte topographique du Canada à l'échelle 1:63 360], Sans lieu [Canada] : *Department of national defence*, 1934. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. BAnQ Rosemont-La Petite-Patrie – Document cartographique : G 3400 s63 C37 31-H-12 1934 CAR

SITES INTERNET

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
https://www.banq.qc.ca/accueil/

Environnement Canada
https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique.html

Forêt ouverte (MRNF)
www.foretouverte.gouv.qc.ca/

Gallica - Bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France
https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/content/accueil-fr?mode=desktop

Ministère de la Culture et des Communications (MCC) : Répertoire du patrimoine culturel du Québec
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do?methode=afficher

New York Times
https://www.nytimes.com/1977/09/07/archives/arthur-smadbeck-90-ran-coliseum.html

Registre foncier du Québec en ligne
https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/